2023 RAM 1500
MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



Le présent manuel du propriétaire illustre et décrit le fonctionnement des caractéristiques et des équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce manuel peut également comprendre une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus disponibles ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des caractéristiques et des équipements décrits dans ce manuel s'ils ne se pas inclus dans ce véhicule. FCA US LLC se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques, ainsi que d'apporter des ajouts ou des améliorations à ses produits sans s'imposer l'obligation de mettre en vigueur de telles modifications dans des véhicules précédemment construits.
Pour tous les véhicules vendus au Canada, le nom FCA US LLC doit être trouvé, supprimé et remplacé par le nom FCA Canada Inc.

ASSISTANCE ROUTIÈRE

À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE.

COMPOSEZ LE 1 800 521-2779 OU VISITEZ LE SITE chrysler.rsahelp.com (États-Unis)

COMPOSEZ LE 1 800 363-4869 OU VISITEZ LE SITE fca.roadsideaid.com (CANADA)

SERVICES : Réparation de pneu crevé, alimentation en carburant en raison d'une panne sèche, assistance au démarrage, déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle et service de remorquage

Veuillez consulter le chapitre sur le service à la clientèle de ce manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

AVERTISSEMENT : Procéder à la mise en marche, la réparation ou l'entretien d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des émanations de produits chimiques y compris les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone et le plomb, qui sont reconnus par l'État de Californie comme une cause de cancer, de malformations congénitales ou d'autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour minimiser l'exposition à ces produits chimiques, éviter d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, travaillez dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site : **www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle**.

RAM

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 12

2 PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE 21

3 PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE 122

4 DÉMARRAGE ET CONDUITE 172

5 MULTIMÉDIA 289

6 SÉCURITÉ 386

7 EN CAS D'URGENCE 466

8 ENTRETIEN ET MAINTENANCE 491

9 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 575

10 SERVICE À LA CLIENTÈLE 589

11 INDEX 596

INTRODUCTION

LÉGENDE DES SYMBOLES 13
FOURGONNETTES AMÉNAGÉES ET CARAVANES 13
RENSEIGNEMENTS POUR LE CONSOMMATEUR – INSTALLATION D'UNE CABINE DE CAMPING 13
MODIFICATIONS DU VÉHICULE 15
GLOSSAIRE DES SYMBOLES 15

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

CLÉS 21
Télécommande 21
ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY 25
COMMUTATEUR D'ALLUMAGE 26
Allumage avec le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} 26
DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (MOTEUR À ESSENCE) 28
Utilisation du système de démarrage à distance 28
Pour quitter le mode de démarrage à distance 29
Activation du dégivrage avant avec le démarrage à distance – selon l'équipement 29
Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement 30
Activation du dégivreur d'essuie-glace lors du démarrage à distance – selon l'équipement 30
Message d'annulation du démarrage à distance 31
DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (MOTEUR DIESEL) 31
Utilisation du système de démarrage à distance 31
SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT 32
Amorçage du système 32
Désamorçage du système 33
Réamorçage du système 33
Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol 33
PORTIÈRES 34
Verrouillage manuel des portières 34
Verrouillage à commande électrique – selon l'équipement 35
Marchepieds latéraux à commande électrique – selon l'équipement 35
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – déverrouillage passif 36
Déverrouillage automatique des portières à la sortie – selon l'équipement 38
Verrouillage automatique des portières – selon l'équipement 38
Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière 38
VOLANT 39
Colonne de direction inclinable et télescopique 39
Volant chauffant – selon l'équipement 40
RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 41
Programmation de la fonction de mémorisation 41
Association et dissociation de la télécommande à la fonction de mémoire 41
Rappel des positions mémorisées 42
SIÈGES 42
Rétroviseurs à réglage manuel (sièges avant) – selon l'équipement 43
Réglage manuel (sièges arrière) 44
Réglage électrique (sièges avant) – selon l'équipement 45

Sièges chauffants – selon l'équipement 47
Sièges ventilés – selon l'équipement 48
Crochets pour sacs à provisions en plastique 48
Appuie-tête.....48
RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT 50
Présentation de la reconnaissance vocale 50
Commandes vocales de base 51
Mise en route.....51
Renseignements supplémentaires.....52
PÉDALES RÉGLABLES DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 52
RÉTROVISEURS..... 53
Rétroviseur intérieur 53
Miroir de courtoisie avec éclairage.....54
Rétroviseurs extérieurs 55
Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement.....55
Rétroviseurs extérieurs avec clignotants et éclairage d'approche – Selon l'équipement 56
Rétroviseurs à commande électrique.....56
Rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique pour véhicules de série et attelage de remorque – selon l'équipement.....56
Rétroviseurs de traction de remorque – selon l'équipement 57
Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement.....58
OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK^{MD}) – SELON L'ÉQUIPEMENT 58
Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD} 58
Effacer tous les canaux de la télécommande HomeLink^{MD}.....59
Identification de la présence d'un code roulant ou non roulant 59
Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} à un ouvre-porte de garage 59
Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} pour divers appareils.....60
Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.....61
Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 61
Security (Sécurité).....62
Conseils de dépannage 62
ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR..... 63
Commutateur des phares.....63
Levier multifonction 64
Feux de jour 64
Inverseur route-croisement.....65
Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement 65
Appel de phares 65
Phares automatiques – selon l'équipement 65
Feux de stationnement et éclairage du tableau de bord 65
Phares avec essuie-glaces automatiques.....66
Délai d'extinction des phares.....66
Avertisseur de phares allumés.....66
Phares antibrouillard – selon l'équipement ... 66
Clignotants.....67
Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement 67
Éclairage de l'espace de chargement, projecteurs de remorque, éclairage de l'attelage de remorque avec feux de caisse – selon l'équipement 67
Protection antidécharge de la batterie.....68
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR 69
Éclairage d'accueil 69
Éclairage d'accueil 71

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE 71
Fonctionnement des essuie-glaces 71
Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement 72
COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION 73
Description et fonctions du système de chauffage-climatisation automatique 73
Description et fonctions du système de chauffage-climatisation manuel 77
Réglage automatique de la température – selon l'équipement 79
Reconnaissance vocale pour le système de chauffage-climatisation – selon l'équipement 80
Conseils utiles 80
RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT 81
Rangement 81
Commande USB/AUX 86
Prises de courant électrique 88
Onduleur d'alimentation – selon l'équipement 90
Console de chargement sans fil – selon l'équipement 91
Lumière UV-C – selon l'équipement 92
GLACES 93
Glaces à commande électrique 93
Caractéristiques de glace automatique 94
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique 95
Commutateur de verrouillage de glace 95
Lunette coulissante à commande électrique – selon l'équipement 95
Lunette coulissante à commande manuelle – selon l'équipement 96
Tremblement dû au vent 96
TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 96
Toit ouvrant à deux volets à commande électrique 96
CAPOT 98
Pour ouvrir le capot 98
Pour fermer le capot 99
HAYON 99
Ouverture 99
Fermeture 99
Verrouillage du hayon 100
Hayon multifonction – selon l'équipement 100
Retrait du hayon 101
Marchepied de caisse – selon l'équipement 103
CAISSE DE CAMIONNETTE 105
Système d'arrimage aux rails de la caisse – selon l'équipement 106
SYSTÈME RAMBOX – SELON L'ÉQUIPEMENT 108
Verrouillage et déverrouillage du système RamBox 108
Bacs de rangement de l'espace de chargement RamBox 109
Avertissement de sécurité relatif au système RamBox 111
Rallonge de la caisse – Selon l'équipement 111
COUVRE-BAGAGES À TROIS PANNEAUX – SELON L'ÉQUIPEMENT 114
Composants du couvre-bagage 114
Pliage du couvre-bagage à trois panneaux pour la conduite ou le retrait 115
Installation du couvre-bagages à trois panneaux 119
Nettoyage du couvre-bagages à trois panneaux 121

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS DE MILIEU DE GAMME – MOTEUR À ESSENCE 122
Description du groupe d'instruments milieu de gamme – moteur à essence 123
GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR À ESSENCE..... 125
Description du groupe d'instruments de catégorie supérieure – moteur à essence .. 126
GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR À ESSENCE..... 127
Description du groupe d'instruments haut de gamme – moteur à essence 128
GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR À ESSENCE..... 129
Description du groupe d'instruments haut de gamme – moteur à essence 130
GROUPE D'INSTRUMENTS DE MILIEU DE GAMME – MOTEUR DIESEL..... 131
Description du groupe d'instruments de milieu de gamme – moteur diesel 132
GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR DIESEL..... 134
Description du groupe d'instruments de catégorie supérieure – moteur diesel 135
GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR DIESEL 137
Description du groupe d'instruments de catégorie supérieure – moteur diesel 139
AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS..... 140
Emplacement et commandes de l'affichage du groupe d'instruments 140
Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur..... 143
Éléments du menu d'affichage 143
Affichage tête haute (HUD) – selon l'équipement 150
Messages relatifs au filtre à particules diesel 152
Affichages 153
Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel)..... 154
Messages d'avertissement d'anomalie du DEF (liquide d'échappement diesel)..... 154
Protection antidécharge de la batterie activée / Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement 156
TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES 157
Témoins d'avertissement rouges..... 158
Témoins d'avertissement jaunes 161
Témoins jaunes..... 165
Témoins verts..... 167
Témoins blancs 168
Témoins bleus 169
SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II 170
Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) 170
INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN..... 171

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR 172
Transmission automatique..... 173
Fonction de démarrage facilité 173
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – allumage..... 174
Démarrage normal à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ ARRÊT DU MOTEUR) – Moteur à essence 174

AutoPark (Stationnement automatique)..... 175
Démarrage après un stationnement prolongé..... 177
Si le moteur ne démarre pas 177
Démarrage normal à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – moteur diesel 178
Fonctionnement par temps froid (sous -30 °C ou -22 °F) 180
Après le démarrage..... 180
Liquides de démarrage – moteur diesel seulement..... 180
FONCTIONNEMENT NORMAL – MOTEUR DIESEL 180
Précautions par temps froid..... 181
Ralenti du moteur 182
Arrêt du moteur 182
CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT... 184
RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEUR À ESSENCE 184
RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEUR DIESEL..... 185
FREIN DE STATIONNEMENT 185
Système de frein de stationnement électrique..... 185
TRANSMISSION AUTOMATIQUE 189
Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 190
Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI) 191
Transmission automatique à 8 vitesses..... 191
CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES – SELON L'ÉQUIPEMENT 198
Boîte de transfert à commande électronique à quatre positions – selon l'équipement 198
Boîte de transfert à commande électronique à cinq positions – selon l'équipement 201
SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE À QUATRE COINS ACTIF – SELON L'ÉQUIPEMENT 204
Description 204
Modes de suspension pneumatique 206
Messages à l'affichage du groupe d'instruments..... 207
Fonctionnement 207
SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE À QUATRE COINS ACTIF (GROUPE HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT 208
Description 208
Modes de suspension pneumatique 210
Messages à l'affichage du groupe d'instruments..... 211
Fonctionnement 211
SYSTÈME DE VERROUILLAGE D'ESSIEU – SELON L'ÉQUIPEMENT 212
DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT) 213
DIRECTION ASSISTÉE 214
Direction assistée électrique 214
MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEURS 5.7L SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT..... 215
SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT..... 215
Mode d'arrêt automatique 215
Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique..... 216
Démarrage du moteur en mode arrêt automatique..... 216
Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage..... 217
Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage..... 217
Anomalie du système 217
SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 218
Régulateur de vitesse..... 218
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)..... 220
SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT OU ARRIÈRE PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 232
Capteurs du système ParkSense..... 233
Affichage d'avertissement du système ParkSense 233

Affichage du système ParkSense 233
Activation et désactivation du système ParkSense avant ou arrière 236
Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense 236
Nettoyage du système ParkSense 237
Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense 237
SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 239
Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif ParkSense ... 239
Fonctionnement de l'aide au stationnement dans un espace perpendiculaire/ parallèle 240
SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 243
Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense 243
Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense 244
Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense 244
Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense 246
CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW 247
SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 249
Caméra orientée vers l'avant avec lignes de guidage des pneus – selon l'équipement ... 252
CAMÉRAS DE REMORQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 253
Système de caméra de vue panoramique de remorque – selon l'équipement 253
Caméra auxiliaire – selon l'équipement 256
RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE – MOTEUR À ESSENCE 257
APPOINT DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL 258
Évitez l'utilisation de carburant contaminé 259
Entreposage de carburant en vrac – carburant diesel 259
Liquide d'échappement diesel 259
Entreposage du liquide d'échappement diesel 260
Ajout de liquide d'échappement diesel 260
CHARGEMENT DU VÉHICULE 263
Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 263
Charge utile 263
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 263
Dimensions des pneus 263
Dimensions des jantes 263
Pression de gonflage des pneus 263
Poids à vide 263
Chargement 264
TRACTAGE D'UNE REMORQUE 264
Terminologie du remorquage 264
Type d'attelage de remorque et poids maximal de la remorque 268
Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) 268
Poids de la remorque et poids au timon de la remorque 269
Commande de direction en marche arrière de la remorque 269
Exigences de remorquage 272
Conseils pour le remorquage 278
CHASSE-NEIGE 279
Avant d'utiliser le chasse-neige 280
Disponibilité du modèle avec ensemble de préparation au déneigement 280
Conduite sur la route avec le chasse-neige installé 281
Conseils utiles 281
Entretien général 281
REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE) 282
Remorquage du véhicule derrière un autre 282
Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à 2 roues motrices 283
Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à 4 roues motrices 283

CONSEILS DE CONDUITE 286
Conduite sur chaussée glissante 286
Conduite dans l'eau 286
Conseils sur la conduite hors route 288

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT 289
CYBERSÉCURITÉ 289
RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 290
Fonctions programmables par l'utilisateur 291
PRÉSENTATION DU SYSTÈME UCONNECT 322
Vue d'ensemble du système 322
Sécurité et renseignements généraux 324
MODES DU SYSTÈME UCONNECT 325
Commandes audio au volant 325
Mode Radio 326
Mode multimédia 335
Mode Téléphone 338
SERVICES CONNECTÉS DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT 351
Mon véhicule est-il connecté? 351
Présentation des Services connectés du véhicule 351
Premiers pas avec les Services connectés du véhicule 353
Utilisation de SiriusXM Guardian[MC] 355
Gérer mon compte SiriusXM Guardian[MC] ... 369
FAQ SUR LES SERVICES CONNECTÉS 369
FAQ sur les appels SOS des Services connectés – selon l'équipement 369
FAQ des verrouillage et déverrouillage des portières des Services connectés 370
FAQ sur l'assistance routière des Services connectés 370
FAQ sur la fonction Send & Go des Services connectés – selon l'équipement .. 371
FAQ sur la localisation du véhicule des Services connectés 371
FAQ sur le service d'assistance pour véhicule volé des Services connectés – Selon l'équipement 371
FAQ sur le démarrage à distance du véhicule des Services connectés 372
FAQ sur les phares et l'avertisseur sonore à distance des Services connectés 373
FAQ sur le compte des Services connectés – Selon l'équipement 373
Collecte des données et confidentialité 375
FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES MOBILES 376
Renseignements concernant la réglementation et la sécurité 376
PAGES DE PERFORMANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 377
Minuteries 377
Indicateurs 378
Force G 379
Dyno (Dynamomètre) / moteur 379
Dynamique du véhicule 380
OFF-ROAD PAGES (PAGES HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT 380
Barre d'état de l'application Off-Road Pages (Pages hors route) 381
Dynamique du véhicule 382
Jauge des accessoires 383
Tangage et roulis 384
Suspension – selon l'équipement 385
Caméra orientée vers l'avant – selon l'équipement 385

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ 386
Système de freinage antiblocage (ABS) 386
Alerte de rappel de siège arrière (RSRA) 387
Système de commande électronique des freins (EBC) 388

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES 397
Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement 397
Système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage – selon l'équipement..... 405
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) 409
DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS 417
Fonctions du dispositif de retenue des occupants 417
Consignes de sécurité importantes..... 418
Systèmes de ceintures de sécurité 418
Systèmes de retenue complémentaires (SRS)..... 427
Ensembles de retenue pour enfants 443
CONSEILS DE SÉCURITÉ 461
Transport de passagers..... 461
Transport d'animaux domestiques 461
Connected Vehicles (Véhicules connectés)..... 461
Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule 461
Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule..... 464
Gaz d'échappement 464
Avertissements concernant le monoxyde de carbone..... 465

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE 466
SYSTÈME ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT 467
MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU 471
Préparatifs pour l'utilisation du cric..... 471
Emplacement du cric 472
Dépose du cric et des outils..... 472
Dépose de la roue de secours 474
Directives de levage..... 475
Pour ranger le pneu crevé ou la roue de secours 478
Réinstaller le cric et les outils 479
DÉMARRAGE D'APPOINT 480
Préparations pour un démarrage d'appoint..... 481
Procédure de démarrage d'appoint..... 482
RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE..... 483
EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 484
LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL..... 485
DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ 486
REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 488
Modèles à 2 roues motrices..... 489
Modèles à 4 roues motrices..... 489
Crochets de remorquage d'urgence – selon l'équipement..... 490
SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS) 490
ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR).....490

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PROGRAMMÉ – MOTEUR À ESSENCE 491
Programme d'entretien..... 492
ENTRETIEN PROGRAMMÉ – MOTEUR DIESEL 496
Calendrier d'entretien – carburant diesel jusqu'au biodiesel B5 497
Entretien supplémentaire – Biodiesel B6 à B20 500
COMPARTIMENT MOTEUR.....501
Moteur 3.6L avec système d'arrêt et de démarrage 501
Moteur 5.7L sans système d'arrêt et de démarrage..... 502
Moteur 5.7L avec système d'arrêt et de démarrage..... 503
Moteur diesel 3.0L..... 504
Vérification du niveau d'huile..... 505
Ajout de liquide lave-glace..... 505
Batterie sans entretien..... 506
Lavage à pression..... 506

ENTRETIEN DU VÉHICULE 506
Huile moteur – moteur à essence 507
Filtre à huile du moteur 508
Filtre à air du moteur 508
Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau – moteur diesel 510
Remplacement du filtre à carburant monté sur la sous-carrosserie – moteur diesel 511
Amorçage en cas d'épuisement de carburant – moteur diesel 512
Régénération de la stratégie d'intervention – déroulement du message (moteur diesel) 513
Liquide d'échappement diesel 513
Entretien du climatiseur 514
Vérification des courroies d'entraînement des accessoires 516
Graissage des articulations de la carrosserie 517
Balais d'essuie-glace 518
Système d'échappement 519
Circuit de refroidissement 520
Refroidisseur d'air de suralimentation – refroidisseur intermédiaire (moteur diesel) 525
Système de freinage 525
Transmission automatique 526
Niveau de liquide pour essieux arrière et essieux avant (4 roues motrices) 527
Boîte de transfert 528
Fusibles 528
Remplacement d'ampoule 541
PNEUS 547
Renseignements concernant la sécurité des pneus 547
Pneus – généralités 556
Types de pneus 561
Roues de secours – selon l'équipement 561
Entretien des roues et des enjoliveurs de roue 563
Dispositifs de traction 565
Recommandations concernant la permutation des pneus 567
NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 567
Indice d'usure de la bande de roulement 567
Indice d'adhérence 568
Résistance à la chaleur 568
ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 569
CARROSSERIE 569
Protection contre des agents atmosphériques 569
Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie 569
Préservation de la carrosserie 570
INTÉRIEURS 572
Sièges et pièces en tissu 572
Pièces en plastique et pièces enduites 573
Surfaces en cuir 574
Surfaces vitrées 574

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV) 575
SYSTÈME DE FREINAGE 575
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS 575
Spécifications relatives au couple de serrage 575
EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT – MOTEURS À ESSENCE 576
Moteur 3.6L 577
Moteur 5.7L 577
Essence reformulée 577
Additifs pour le carburant 577
Essences à mélange oxygéné 577
Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte 578
Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide 578
MMT (méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) dans l'essence 578
Avertissements relatifs au circuit d'alimentation 579
EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL 579
Spécifications du carburant diesel 580
Exigences relatives au carburant biodiesel 580
LIQUIDES ET CONTENANCES 583
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR 585
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DU CHÂSSIS 588

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 589
Préparation pour la visite d'entretien 589
Préparation d'une liste 589
Faites des demandes raisonnables 589
SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 589
Assistance routière 590
Centre de service à la clientèle FCA US LLC 591
Centre de service à la clientèle FCA Canada inc. 591
Mexique 591
Porto Rico et les îles Vierges américaines 591
Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur) 592
Contrat de service 592
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 593
PIÈCES MOPAR[MD] 593
POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 593
Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. 593
Au Canada 594
BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 594
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU D'ADRESSE 594
GÉNÉRALITÉS 595

INTRODUCTION

Cher client,

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule Ram. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

C'est un véhicule utilitaire spécialisé Il peut accéder à des endroits et accomplir des tâches qui ne sont pas prévues pour les véhicules de tourisme conventionnels. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule. La version à 2 roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Il n'est pas destiné à la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à 4 roues motrices. Lisez le manuel du propriétaire avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur diverses surfaces de roulement. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir aux lois de la physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, d'État, provinciaux et municipaux partout où vous conduisez. Comme pour tout autre véhicule de ce type, si vous ne manœuvrez pas correctement ce véhicule, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision ➪ page 286.

Le présent manuel du propriétaire a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de documents à l'intention de l'automobiliste. Parmi ces renseignements, vous trouverez également une description des services que FCA US LLC offre à ses clients, ainsi que les conditions générales de validité. Veuillez prendre le temps de lire attentivement tous ces documents avec précaution avant de conduire votre véhicule pour la première fois. Le respect des directives, des recommandations, des conseils et des avertissements importants qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Ce manuel du propriétaire décrit toutes les versions de ce véhicule. Les options et les équipements dédiés à des marchés ou à des modèles spécifiques ne sont pas expressément indiqués dans le texte. Par conséquent, vous devriez considérer uniquement l'information relative au niveau d'équipement, au moteur et à la version du véhicule que vous avez acheté. Tout contenu du manuel du propriétaire qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA US LLC vise une amélioration constante des véhicules fabriqués. Pour cette raison, il se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que les concessionnaires autorisés connaissent le mieux votre véhicule Ram, car ils disposent de techniciens formés en usine, offrent des pièces Mopar^{MD} d'origine et tiennent à votre satisfaction.

LÉGENDE DES SYMBOLES

AVERTISSEMENT!	Ces avertissements s'appliquent à certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures, voire la mort.
MISE EN GARDE!	Ces mises en garde s'appliquent à certaines procédures qui risquent d'endommager votre véhicule.
NOTA:	Une suggestion qui améliore l'installation, l'utilisation et la fiabilité. Si elle n'est pas suivie, cela pourrait entraîner des dommages.
CONSEIL :	Des idées, solutions ou suggestions pour faciliter l'utilisation du produit ou de la fonctionnalité.
FLÈCHE FAISANT RÉFÉRENCE À UNE PAGE 	Suivez cette référence pour obtenir de plus amples renseignements sur une caractéristique particulière.
NOTE DE BAS DE PAGE 	De l'information supplémentaire et pertinente sur le sujet.

Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas le guide de l'automobiliste en entier. Respectez tous les avertissements et toutes les mises en garde.

FOURGONNETTES AMÉNAGÉES ET CARAVANES

La garantie limitée de véhicule neuf ne s'applique pas aux modifications de carrosserie ou à l'équipement spécial installé par les constructeurs de conversion de fourgonnette ou de caravane ou les carrossiers-constructeurs. Résidents américains – consultez la section 2.1.C des renseignements sur la garantie. Résidents canadiens – consultez la section « Ce qui n'est pas couvert » des renseignements sur la garantie. On entend par équipement des écrans, lecteurs de DVD/Blu-ray^{MC}, appareils de chauffage, cuisinières, réfrigérateurs, etc. Pour en savoir davantage sur la garantie et sur le service après-vente qui s'appliquent à ces articles, veuillez communiquer avec le fabricant approprié.

RENSEIGNEMENTS POUR LE CONSOMMATEUR – INSTALLATION D'UNE CABINE DE CAMPING

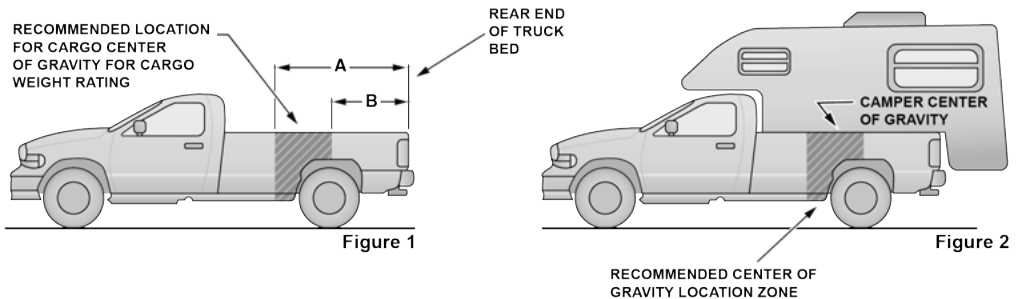
Cette information est fournie conformément aux exigences du Gouvernement des États-Unis, Department of Transportation, National Highway Traffic Safety Administration, que « tout constructeur de camions en mesure de prendre en charge des cabines de camping, fabriqués le 1er avril 1973 ou après cette date, doit fournir... au moment de l'achat original à la première personne achetant le camion »... de l'information sur l'installation d'une cabine de camping sur le camion.

Un document sur les cabines de camping est fourni dans la boîte à gants de votre véhicule. Il contient votre numéro d'identification du véhicule, le modèle du camion, la catégorie de poids de charge et les limites avant et arrière d'une cabine de camping. Pour obtenir des spécifications techniques et des dimensions supplémentaires pour votre véhicule, veuillez visiter le site https://www.ramtrucks.com.

La figure 1 illustre les dimensions qui décrivent les limites avant et arrière de la zone dans laquelle le centre de gravité (CG) d'une cabine de camping doit être situé afin d'assurer une conduite satisfaisante du véhicule et de prévenir la surcharge des essieux avant et arrière.

La figure 2 illustre une bonne correspondance entre le camion et la cabine de camping.

NOTA :
Le centre de gravité de la cabine de camping se trouve dans la zone spécifiée.



A – Limite avant du CG de la cabine de camping
B – Limite arrière du CG de la cabine de camping

Lorsque le camion est utilisé pour porter une cabine de camping, le poids total de chargement se décompose comme suit : poids de la cabine de camping du constructeur, poids de l'équipement supplémentaire de la cabine de camping installée qui n'est pas inclus dans le poids de la cabine de camping du constructeur, poids de charge dans la cabine de camping et poids des passagers dans la cabine de camping. Le chargement total ne doit pas dépasser le poids de chargement nominal du camion, tandis que le CG de la cabine de camping devrait se trouver dans la zone de centre de CG du camion recommandée à son installation.

Rangez ou fixez les articles mobiles afin de prévenir un transfert de poids qui pourrait affecter l'équilibre de votre véhicule. Lorsque la cabine de camping est chargée sur le camion, rendez-vous à une balance et pesez les roues avant et arrière séparément pour déterminer le poids sur les essieux. Les charges individuelles d'essieu ne devraient pas dépasser les poids nominaux bruts sur l'essieu (PNBE). Le total des charges sur les essieux ne devrait pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). En cas de dépassement de ces valeurs nominales de poids, déplacez ou enlevez des éléments pour réduire le poids total sous les valeurs nominales.

NOTA :
Ces valeurs nominales sont également fournies sur l'étiquette d'homologation du véhicule, située sur le pied milieu du côté conducteur. Reportez-vous à ➪ page 263 pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des instructions supplémentaires, veuillez communiquer avec le fabricant de conversion de fourgonnette ou de caravane ou un concessionnaire autorisé.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT!
Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquette de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Il est important de respecter tous les avertissements lorsque le véhicule est en marche. Vous trouverez ci-dessous la définition de chaque symbole ➪ page 157.

NOTA :
Les témoins d'avertissement et les indicateurs peuvent différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement de sac gonflable ➪ page 158
	Témoin d'avertissement Battery Charge (Charge de la batterie) ➪ page 159

Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin du système de freinage ➪ page 158
	Témoin d'avertissement de portière ouverte ➪ page 159
	Témoin de la commande électronique du papillon ➪ page 159
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique ➪ page 159
	Témoin d'avertissement de la température du liquide de refroidissement du moteur ➪ page 159
	Témoin d'avertissement de capot ouvert ➪ page 160
	Témoin de pression d'huile ➪ page 160
	Témoin d'avertissement de la température d'huile ➪ page 160

Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin de rappel des ceintures de sécurité ➪ page 160
	Témoin d'avertissement de hayon ouvert ➪ page 160
	Témoin de freins de remorque débranchés ➪ page 160
	Témoin de température de la transmission ➪ page 160
	Témoin du système antivol ➪ page 161

Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'anomalie du régulateur de vitesse adaptatif ➪ page 161
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la suspension pneumatique ➪ page 161

Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) ➪ page 161
	Témoin d'anomalie du régulateur de vitesse ➪ page 163
	Témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électrique ➪ page 161
	Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique ➪ page 161
	Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique ➪ page 162
	Témoin d'avertissement de vérification/d'anomalie du moteur ➪ page 162
	Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace ➪ page 162
	Témoin de bas niveau de carburant ➪ page 162

Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement d'anomalie du dispositif de verrouillage d'essieu arrière ➪ page 163
	Témoin du système d'avertissement de collision frontale ➪ page 163
	Témoin d'avertissement d'entretien du système d'arrêt et de démarrage ➪ page 163
	Témoin d'avertissement du système à quatre roues motrices ➪ page 163
	Témoin d'avertissement Service LaneSense (Vérifier LaneSense) ➪ page 162
	Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ➪ page 164

Témoins jaunes	
	Témoin de protection de la charge utile de la suspension pneumatique ➪ page 165

Témoins jaunes	
	Témoin hors route 1 de la suspension pneumatique ➪ page 165
	Témoin hors route 2 de la suspension pneumatique ➪ page 165
	Témoin de hauteur normale de la suspension pneumatique ➪ page 165
	Témoin de hauteur aérodynamique de la suspension pneumatique ➪ page 165
	Témoin de relevage de la hauteur de caisse de la suspension pneumatique ➪ page 165
	Témoin d'abaissement de la hauteur de caisse de la suspension pneumatique ➪ page 165
	Témoin de l'éclairage de caisse actif ➪ page 166
	Témoin d’entrée et de sortie ➪ page 166

Témoins jaunes	
	Témoin de désactivation du système d'avertissement de collision frontale ➪ page 166
	Témoin de bas niveau de liquide d'échappement diesel ➪ page 166
	Témoin de POINT MORT ➪ page 166
	Témoin d'aide à l’intégration de la remorque ➪ page 166
	Témoin de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE ➪ page 166
	Témoin de verrouillage de l'essieu arrière ➪ page 166
	Témoin du mode 4 roues motrices ➪ page 166
	Témoin 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) ➪ page 166

Témoins jaunes	
	Témoin du mode 4WD High (4 roues motrices gamme haute) ➪ page 167
	Témoin de préchauffage ➪ page 167
	Témoin d'eau dans le carburant ➪ page 167

Témoins verts	
	Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de véhicule cible ➪ page 167
	Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible détectée ➪ page 167
	Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ ➪ page 168

Témoins verts	
	Témoin du mode ECO (Économie de carburant) ➪ page 167
	Témoin des phares antibrouillard avant ➪ page 168
	Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense ➪ page 168
	Témoin de marche des feux de stationnement/phares ➪ page 168
	Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage ➪ page 168
	Témoins des clignotants ➪ page 168
	Témoin 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) ➪ page 168

Témoins blancs	
	Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif ➪ page 168
	Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse ➪ page 169
	Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ ➪ page 169

Témoins blancs	
	Témoin du système de régulateur de vitesse de sélection ➪ page 169
	Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense ➪ page 169

Témoins bleus	
	Témoin des feux de route ➪ page 169

CLÉS

TÉLÉCOMMANDE

Votre véhicule est équipé d'une télécommande qui prend en charge le déverrouillage passif, le télédéverrouillage (RKE), le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} (selon l'équipement), l'abaissement à distance de la suspension pneumatique (selon l'équipement) et le démarrage à distance (selon l'équipement). La télécommande vous permet de verrouiller et de déverrouiller toutes les portières, le hayon et le système RamBox (selon l'équipement), ainsi que d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi). Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système. La télécommande comprend également une clé d'urgence logée dans la partie arrière de la télécommande.

NOTA :

- Le signal sans fil de la télécommande peut être bloqué si celle-ci est placée à proximité d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique. Cela peut engendrer un mauvais rendement.
- Si votre véhicule est équipé d'une console de recharge sans fil, la télécommande peut ne pas être détectée si elle est placée à moins de 15 cm (6 po) de la console ⇨ page 91.
- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) et que le véhicule se déplace à 4 km/h (2 mi/h), toutes les commandes de télédéverrouillage sont désactivées.



Télécommande

1 – Témoin à DEL
2 – Déverrouillage
3 – Abaissement du hayon (selon l'équipement)
4 – Abaissement à distance de la suspension pneumatique (selon l'équipement)
5 – Verrouillage
6 – Démarrage à distance (selon l'équipement)
7 – Panique (alarme d'urgence)
8 – Clé d'urgence

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Le groupe d'instruments peut vérifier si la batterie de la télécommande est faible et afficher les directives à suivre.

NOTA :
L'état de pile faible de la télécommande peut être indiqué par un message à l'affichage du groupe d'instruments ou par le témoin DEL sur la télécommande. Si le témoin à DEL de la télécommande ne s'allume plus lorsque vous appuyez sur les boutons de la télécommande, la pile doit être remplacée ➪ page 595.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières, le hayon et le RamBox (selon l'équipement). Pour verrouiller toutes les portières et le hayon, appuyez une fois sur le bouton de verrouillage.

Lorsque les portières se déverrouillent, les clignotants se mettent à clignoter et l'éclairage d'accueil s'allume. Lorsque les portières sont verrouillées, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit.

Toutes les portières peuvent être programmées pour se déverrouiller à la première pression du bouton de déverrouillage. Le signal de l'avertisseur sonore lorsque le bouton de verrouillage est enfoncé peut être activé ou désactivé dans les réglages du système Uconnect ➪ page 290.

Fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule

Si une télécommande valide n'est plus détectée à l'intérieur du véhicule alors que le système d'allumage du véhicule est en position ON/RUN (MARCHE) ou START (DÉMARRAGE), le message « Key Fob Has Left The Vehicle » (La télécommande a quitté le véhicule) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments avec un signal sonore intérieur. Une alarme sonore et visuelle extérieure est également activée pour avertir le conducteur.

L'avertisseur sonore du véhicule retentit rapidement trois fois en même temps qu'un seul clignotement des feux extérieurs du véhicule.

NOTA :

- Les portes doivent être ouvertes puis fermées pour que la détection d'une télécommande; la fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule ne s'active pas avant que toutes les portes soient fermées.
- Ces alarmes ne sont pas activées dans les situations où le moteur du véhicule reste en marche avec la télécommande à l'intérieur.

Suspension pneumatique (abaissement à distance du véhicule) – selon l'équipement



Pour faciliter l'accès et le chargement, votre véhicule peut être abaissé en appuyant deux fois sur le bouton d'abaissement de la suspension pneumatique de la télécommande. Lorsque l'abaissement de la suspension pneumatique est demandé au moyen de la télécommande, le véhicule envoie une série de signaux et de clignotements pour alerter l'utilisateur que l'abaissement a débuté et continue d'envoyer ces alertes jusqu'à l'abaissement complet.

Les conditions suivantes doivent être présentes pour abaisser le véhicule à distance :

- Le véhicule ne doit pas déjà se trouver en mode de hauteur de caisse à l'entrée et à la sortie.
- La batterie du véhicule doit être entièrement chargée.
- Toutes les portières doivent être fermées.
- La télécommande doit se trouver à l'extérieur du véhicule.
- Le sélecteur de rapport doit être à la position P (STATIONNEMENT).

NOTA :
Assurez-vous que le véhicule est débarrassé de tout objet, animal de compagnie ou personne avant l'abaissement à distance.

Annulation de l'abaissement à distance

L'abaissement du véhicule peut être annulé en tout temps. Lorsque l'abaissement du véhicule est annulé, le véhicule se soulève jusqu'au prochain niveau défini et verrouille la fonction d'abaissement à distance pendant cinq secondes avant qu'une nouvelle demande puisse être faite.

Pour annuler l'abaissement du véhicule, appuyez sur le bouton d'abaissement de suspension pneumatique de la télécommande une fois durant le processus d'abaissement. Lorsque l'abaissement du véhicule est annulé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants clignotent quatre fois. Lorsque le soulèvement est terminé, l'avertisseur sonore retentit une fois.

NOTA :
De plus amples renseignements sur la suspension pneumatique sont fournis plus loin dans le présent manuel ➪ page 204.

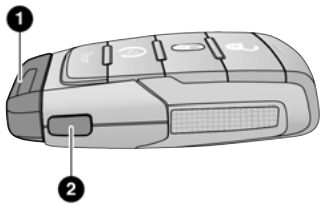
Remplacement de la pile de la télécommande

Le modèle de la pile de remplacement est de type CR2450.

NOTA :

- Il est recommandé aux clients d'utiliser une pile obtenue auprès de Mopar^{MD}. Les dimensions des piles boutons du marché secondaire peuvent ne pas correspondre aux dimensions des piles boutons d'origine.
- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur la carte de circuit imprimé.
- Ne remplacez pas la pile bouton si la DEL de la télécommande au-dessus des touches de la rangée du haut clignote lors de l'appui sur une touche. La pile bouton devrait durer au moins trois ans d'utilisation normale avec le véhicule.

1. Retirez la clé d'urgence (1) en appuyant sur le bouton de déverrouillage de clé d'urgence (2) situé sur le côté de la télécommande tout en tirant avec l'autre main la clé d'urgence hors du logement.

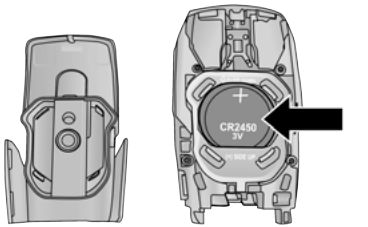


Retrait de la clé d'urgence

1 – Clé d'urgence
2 – Bouton de déverrouillage de la clé d'urgence

2. Placez les boutons de la télécommande vers le bas et repérez le petit espace rectangulaire sur le côté gauche, entre le boîtier et le couvercle arrière de la télécommande. Utilisez un petit tournevis (ou un outil similaire) pour ouvrir le côté gauche du couvercle de la télécommande en appliquant une pression jusqu'à ce que le couvercle s'ouvre d'un coup sec.

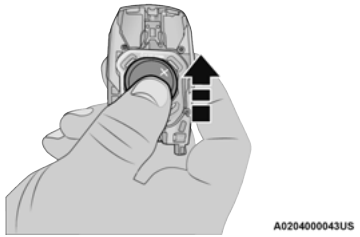
3. Ensuite, repérez l'espace du côté droit de la télécommande, qui est placé plus loin au bord que l'espace du côté gauche. Ouvrez le côté droit et retirez le couvercle arrière.
4. Retirez la pile en vous servant de votre pouce pour la faire glisser vers le bas et vers la couronne de la clé.



Emplacement de la pile de la télécommande

NOTA :
Lorsque vous remplacez la pile, assurez-vous que le signe (+) sur la pile est orienté vers le haut. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

5. Remplacez la pile en utilisant votre pouce pour la pousser vers le bas et la faire glisser sous la petite bordure sur le bord supérieur de l'ouverture.



Remplacement de la pile de la télécommande

6. Pour assembler le boîtier de la télécommande, alignez le bord supérieur du couvercle arrière avec la partie supérieure de la télécommande, puis enfoncez les bords dans les charnières emboîtables jusqu'à ce que tous les bords s'enclenchent sans gros espaces.
7. Réinsérez la clé d'urgence jusqu'à ce qu'elle se verrouille en place.

NOTA :
La pile de la télécommande ne doit être remplacée que par des techniciens qualifiés. Si la batterie doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- La télécommande intégrée contient une pile bouton. N'ingérez pas la pile, car il y a risque de brûlure chimique. Si la pile est avalée, cela pourrait causer de graves brûlures internes dans les deux heures et entraîner la mort.
- Si vous pensez que la pile peut avoir été avalée ou placée à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.
- Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants. Si le compartiment de la pile ne se ferme pas de façon sécuritaire, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.

Programmer et demander des télécommandes supplémentaires

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

NOTA :
- Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être réutilisée et reprogrammée pour un autre véhicule.
- Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) au moment de quitter le véhicule.

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA :

- Apportez toutes vos clés de véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarreur Sentry Key.
- Les clés doivent être commandées avec la découpure qui correspond aux serrures du véhicule.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY

L'antidémarreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système ne peut pas reprogrammer une télécommande provenant d'un autre véhicule.

Après l'allumage, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, quelqu'un a tenté de démarrer le moteur avec une télécommande non valide. Dans le cas où une télécommande valide est utilisée pour démarrer le moteur, mais qu'il y a un problème avec le circuit électronique du véhicule, le moteur démarre et s'arrête après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

L'antidémarreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule ➪ page 595.

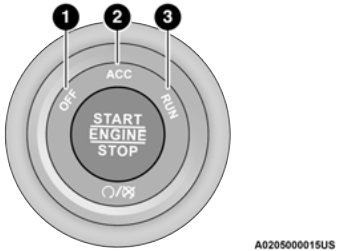
NOTA :
Une télécommande qui n'a pas été programmée est aussi considérée non valide.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

ALLUMAGE AVEC LE SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO[MC]

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage comporte plusieurs modes de fonctionnement qui sont identifiés par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Ces modes sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES), ON/RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE).



Bouton-poussoir d'allumage sans clé

1 – OFF (ARRÊT)
2 – ACC (ACCESSOIRES)
3 – ON/RUN (MARCHE)

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les modes suivants :

OFF (Hors fonction)

- Le moteur est coupé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex. serrures électriques, alarme, etc.) sont toujours disponibles.

ACC (ACCESSOIRES)

- Le moteur ne démarre pas.
- Certains dispositifs électriques sont disponibles (p. ex., toit ouvrant à commande électrique, glaces à commande électrique, etc.)

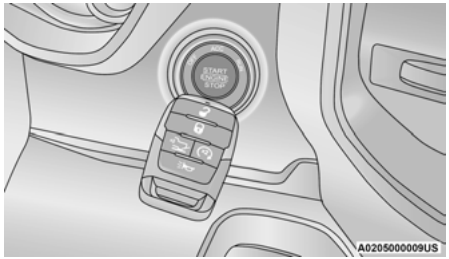
ON/RUN (MARCHE)

- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles (p. ex., commandes du système de chauffage-climatisation, sièges chauffants, etc.)

START (DÉMARRAGE)

- Le moteur démarre (lorsque le pied est sur la pédale de frein).

NOTA :
Si le commutateur d'allumage ne change pas le mode lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.



Méthode de démarrage de secours

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

NOTA :

- La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} du véhicule si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} de démarrer le véhicule.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures normales de démarrage du moteur, consultez ➪ page 172.
- Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message « Ignition or Accessory ON » (Commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de MARCHE) s'affiche au groupe d'instruments.

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (MOTEUR À ESSENCE)



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est d'environ 100 m (328 pi).

Le démarrage à distance est utilisé pour dégivrer les glaces par temps froid et pour obtenir une température confortable dans toutes les conditions ambiantes avant que l'utilisateur entre dans le véhicule.

NOTA :
Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée ➪ page 595.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour couper le moteur.

Pour conduire le véhicule, appuyez sur le bouton de déverrouillage et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

- Avec le démarrage à distance, le moteur ne fonctionne que pendant 15 minutes.
- Le démarrage à distance ne peut être utilisé que deux fois.
- En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage à distance pour un troisième cycle.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.

- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton d'alarme d'urgence n'est pas enfoncé.
- Le carburant répond aux exigences minimales.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le système de sécurité du véhicule est désactivé.
- Le témoin d'anomalie (MIL) n'est pas allumé.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Pour conduire le véhicule après un démarrage à distance, déverrouillez les portières au moyen de la télécommande ou du déverrouillage passif, puis désarmez le système de sécurité du véhicule (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez sur la pédale de frein et appuyez brièvement sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

Le système de démarrage à distance éteint le moteur lorsqu'on appuie à nouveau sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande ou si le moteur tourne pendant le cycle complet de 15 minutes. Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), les commandes du système de chauffage-climatisation reprennent les opérations précédemment définies (température, commande du ventilateur, etc.)

NOTA :

- Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.
- Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – déverrouillage passif, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

ACTIVATION DU DÉGIVRAGE AVANT AVEC LE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est actif et que la température ambiante extérieure est inférieure ou égale à 4,5 °C (40 °F), le système active automatiquement le dégivrage avant pendant 15 minutes ou moins. La durée dépend de la température ambiante. Une fois la minuterie expirée, le système règle automatiquement les réglages en fonction des conditions ambiantes. Consultez « Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement » dans la prochaine section pour connaître le fonctionnement détaillé.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE AVEC FONCTIONS CONFORT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, le dégivrage avant et arrière s'active automatiquement par temps froid. La fonction de volant chauffant et de siège chauffant pour conducteur s'active si elle est programmée dans l'écran du menu de confort des réglages du système Uconnect ➪ page 290. Par temps chaud, la fonction de ventilation du siège du conducteur s'active automatiquement lorsque le démarrage à distance est activé et que la fonction est programmée à l'écran du menu de confort. Le véhicule modifie les réglages du système de chauffage-climatisation selon la température ambiante extérieure.

Réglage automatique de la température – selon l'équipement

Les commandes du système de chauffage-climatisation se règlent automatiquement à une température et à un mode optimaux en fonction de la température ambiante extérieure. Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), les commandes du système de chauffage-climatisation reprennent leur fonctionnement antérieur.

Commande manuelle de la température (MTC) –selon l'équipement

- À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) ou moins, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent la valeur par défaut de chaleur maximale, avec de l'air frais entrant dans l'habitacle. Si la minuterie du dégivrage avant expire, le véhicule passe en mode Mix (Mixte).
- À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) à 26 °C (78 °F), les réglages du système de chauffage-climatisation sont basés sur les derniers réglages sélectionnés par le conducteur.
- À une température ambiante de 26 °C (78 °F) ou plus, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent leur valeur par défaut de MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) avec le mode Deux niveaux et la recirculation d'air activée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de chauffage-climatisation à commande automatique et sur les réglages de ce système, consultez ➪ page 73.

NOTA :

Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE). Les réglages du système de chauffage-climatisation changent et dévient des valeurs par défaut automatiques s'ils sont modifiés manuellement par le conducteur alors que le véhicule est en mode de démarrage à distance. Cela comprend la désactivation des commandes du système de chauffage-climatisation au moyen du bouton OFF (ARRÊT).

ACTIVATION DU DÉGIVREUR D'ESSUIE-GLACE LORS DU DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

MESSAGE D'ANNULATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Cancelled – Door Open (Démarrage à distance annulé – portière ouverte)
- Remote Start Cancelled – Hood Open (Démarrage à distance annulé – capot ouvert)
- Remote Start Cancelled – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant)
- Remote Start Aborted – Too Cold (Démarrage à distance annulé – température trop froide)
- Remote Start Cancelled – Time Expired (Démarrage à distance annulé – délai expiré)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message reste affiché jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (MOTEUR DIESEL)



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est d'environ 100 m (328 pi).

NOTA :

- Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.
- Le système de démarrage à distance ne lance pas le moteur tant que le témoin de préchauffage « Wait To Start » (Attente avant démarrage) n'est pas éteint. Cela permet au dispositif de préchauffage du moteur de réchauffer l'air du cylindre, ce qui est un fonctionnement normal par temps froid. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin Wait To Start (Attente avant démarrage) et le cycle de préchauffage, consultez ➪ page 167.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour couper le moteur.

Pour conduire le véhicule, appuyez sur le bouton de déverrouillage et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).

- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton d'alarme d'urgence n'est pas enfoncé.
- Le carburant répond aux exigences minimales.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le système de sécurité du véhicule est désactivé.
- Le témoin « Water In Fuel » (Eau dans le carburant) n'est pas allumé.
- Le témoin « Wait To Start » (Préchauffage) n'est pas allumé.
- Le témoin d'anomalie (MIL) n'est pas allumé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de démarrage à distance, consultez ➪ page 29.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de sécurité du véhicule surveille les portières, le capot et le hayon du véhicule ainsi que l'utilisation non autorisée du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – Allumage. Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage des portières et de l'ouverture du hayon sont désactivés. Si l'alarme se déclenche, le système de sécurité du véhicule émet les signaux sonores et visuels suivants :

- L'avertisseur sonore retentit.
- Les clignotants se mettent à clignoter.
- Le témoin de sécurité du véhicule, situé dans le coin supérieur droit de l'affichage du groupe d'instruments, clignote.

AMORÇAGE DU SYSTÈME

Suivez ces étapes pour amorcer le système de sécurité du véhicule :

1. Assurez-vous que l'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
   - Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Entry, assurez-vous que le d'allumage sans clé est DÉSACTIVÉ.
2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur intérieur de verrouillage électrique des portières lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée extérieure de portière à déverrouillage passif avec une télécommande valide dans la même zone extérieure ➪ page 36.
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

DÉSAMORÇAGE DU SYSTÈME

Le système de sécurité du véhicule peut être désamorcé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif pour déverrouiller la portière ➪ page 36.
- Placez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT) pour désamorcer le système.

NOTA :

- Le système de sécurité du véhicule ne peut pas être amorcé ou désamorcé au moyen du barillet de serrure de la portière du conducteur. L'utilisation du barillet de serrure de la portière lorsque le système est amorcé fait retentir l'alarme lorsque la portière est ouverte.
- Le système de sécurité du véhicule demeure amorcé lorsque le hayon à commande électrique (selon l'équipement) est ouvert au moyen du bouton de hayon de la télécommande.
- Si le déverrouillage passif (selon l'équipement) est utilisé pour déverrouiller le hayon, le système de sécurité du véhicule est désarmé et les autres portières du véhicule demeurent verrouillées jusqu'à ce que toutes les portières soient définies comme déverrouillées à la première pression, dans les réglages du système Uconnect.
- Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique de portière ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système antivol du véhicule est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système antivol du véhicule s'amorce peu importe si vous êtes à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

Si le système de sécurité du véhicule du véhicule est amorcé et que la batterie est débranchée, le système de sécurité du véhicule demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

RÉAMORÇAGE DU SYSTÈME

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désarmer le système de sécurité du véhicule, l'avertisseur sonore s'arrête après un cycle de 29 secondes (cinq secondes entre les cycles et jusqu'à huit cycles si le déclenchement reste actif), puis se réamorce.

NEUTRALISATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

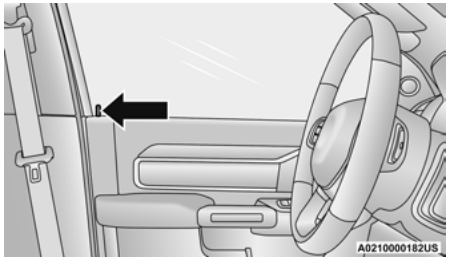
Le système antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du verrouillage manuel des portières.

PORTIÈRES

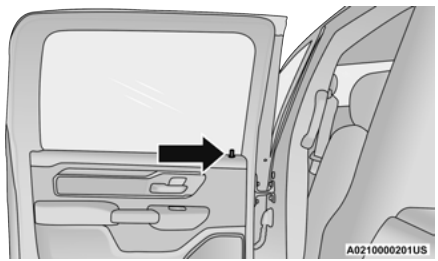
VERROUILLAGE MANUEL DES PORTIÈRES

Les portières munies du verrouillage à commande électrique peuvent être verrouillées ou déverrouillées manuellement de l'intérieur du véhicule à l'aide du bouton de verrouillage de portière. Pour verrouiller chaque portière, appuyez sur le bouton de verrouillage des portières situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers le bas. Pour déverrouiller les portières avant, tirez sur la poignée de portière intérieure jusqu'au premier cran. Pour déverrouiller les portières arrière, tirez vers le haut sur le bouton de verrouillage des portières situé sur le panneau de garnissage de portière. Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

NOTA :
Le verrouillage manuel du véhicule n'activera pas le système de sécurité du véhicule.



Bouton de verrouillage de la portière avant



Bouton de verrouillage de la portière arrière

AVERTISSEMENT!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage sans clé est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

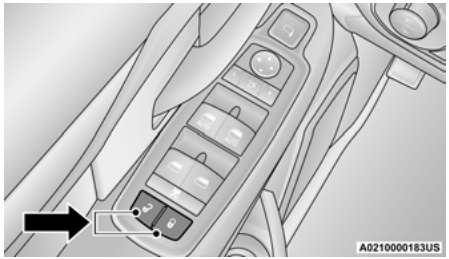
(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

VERROUILLAGE À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Chaque panneau de portière avant est pourvu de commutateurs de verrouillage à commande électrique des portières. Appuyez sur ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières.



Commutateurs de verrouillage électrique des portières

La portière du conducteur se déverrouille automatiquement si la télécommande est détectée dans le véhicule lorsque le bouton de verrouillage des portières sur le panneau de portière avant est utilisé pour verrouiller la portière. Cela se produit deux fois. À la troisième tentative, les portières se verrouillent même si la télécommande est à l'intérieur.

NOTA :
Si la télécommande est située à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portatif ou autre appareil électronique, le signal sans fil peut être bloqué et la portière du conducteur peut ne pas se déverrouiller automatiquement.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage des portières lorsque le commutateur d'allumage est à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) et que la portière du conducteur est ouverte, les portières ne se verrouillent pas.

Si une portière arrière est verrouillée, il faut d'abord la déverrouiller avant qu'elle puisse être ouverte de l'intérieur du véhicule. La portière peut être manuellement déverrouillée en relevant le bouton de verrouillage.

MARCHEPIEDS LATÉRAUX À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les marchepieds latéraux à commande électrique déploient un marchepied pour faciliter l'entrée et la sortie du véhicule.

Lorsqu'ils sont configurés en mode « Auto » (Automatique), les marchepieds latéraux électriques se déploient à l'ouverture de n'importe quelle portière, ou lorsque le réglage de déploiement est activé au moyen de l'écran tactile. Lorsqu'ils sont configurés en mode « Store » (Rangement), les marchepieds ne sont déployés que lorsque le réglage est sélectionné manuellement au moyen du menu Controls (Commandes) de l'écran tactile.

Si la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h) ou si le réglage de rétractation est sélectionné dans les réglages du système Uconnect ➪ page 290, les marchepieds se rétractent.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC} – DÉVERROUILLAGE PASSIF

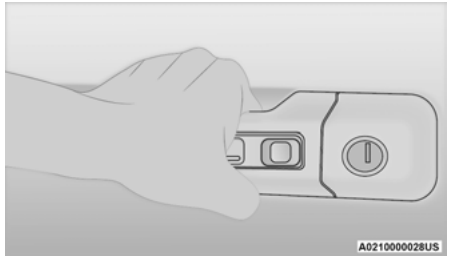
Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer la télécommande du véhicule et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – déverrouillage passif. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

NOTA :

- Le déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé dans les réglages du système Uconnect ⇨ page 290.
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système de déverrouillage passif du véhicule si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de déverrouillage passif de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.
- Le système de déverrouillage passif active l'éclairage d'approche (feux de croisement, éclairage de la plaque d'immatriculation, feux de position) pendant la durée réglée, entre 0, 30, 60 ou 90 secondes. Le système de déverrouillage passif active également les clignotants deux fois.
- Si vous portez des gants, s'il a plu ou neigé ou s'il y a de la poussière ou du sel sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et, selon l'équipement, le système de sécurité du véhicule s'armera.

Pour déverrouiller la portière à partir du côté conducteur ou du côté passager

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière, saisissez la poignée pour déverrouiller le véhicule. Saisir la poignée de portière du conducteur déverrouille automatiquement cette portière. Saisir la poignée de portière du passager déverrouille automatiquement toutes les portières et le hayon.



Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA :

- Selon le réglage sélectionné dans le système Uconnect ⇨ page 290, seule la portière du conducteur ou toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur.
- Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence en matière de déverrouillage de portière du conducteur.

Clé FOBIK (« Frequency Operated Button Integrated Key »)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Cinq situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

- Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande du système de déverrouillage passif valide lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.
- Lorsque le système de sécurité du véhicule est à l'état préamorcé ou amorcé et que le hayon passe de l'état ouvert à l'état fermé.
- Lorsque le hayon passe de l'état ouvert à l'état fermé et que le système de démarrage à distance est actif.

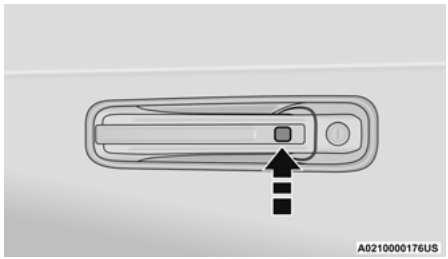
Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. Si le véhicule détecte une télécommande de déverrouillage passif dans le véhicule, il déverrouille les portières et en informe l'utilisateur.

NOTA :
Les portières se déverrouillent seulement lorsqu'une télécommande de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :

- Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.
- Trois tentatives sont effectuées pour verrouiller les portières à l'aide du commutateur du panneau de portière, puis les portières se ferment.
- Une télécommande du système de déverrouillage passif valide se trouve à l'extérieur du véhicule à moins de 1,5 m (5 pi) d'une poignée de portière à déverrouillage passif.

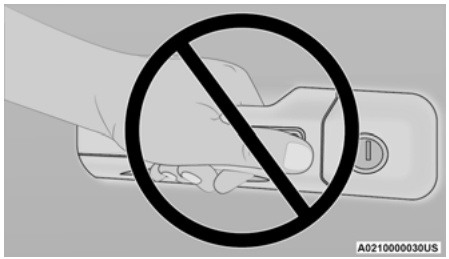
Verrouillage des portières et du hayon du véhicule

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif à 1,5 m (5 pi) ou moins de l'une des poignées de portières avant, appuyez sur le bouton de déverrouillage passif pour verrouiller le véhicule.



Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

NOTA :
NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.



Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si le véhicule est verrouillé en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule réagisse et se déverrouille.
- Si le déverrouillage passif est désactivé dans les réglages du système Uconnect, la protection de clé décrite dans la rubrique « Clé FOBIK (Frequency Operated Button Integrated Key) » demeure active ou fonctionnelle.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.
  - Le témoin DEL de la télécommande ne clignote pas si la pile est faible ou complètement déchargée, mais une télécommande dans un état de faible charge permet toujours au système de déverrouillage passif de fonctionner. Lorsque la pile de la télécommande est faible, le groupe d'instruments affiche un message à cet effet ➪ page 595.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES À LA SORTIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les portes des véhicules munies de serrures électriques se déverrouillent automatiquement après la séquence d'actions suivantes :

1. La fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie est activée dans le système Uconnect.
2. Toutes les portières sont fermées.
3. Le sélecteur de rapport n'était pas en position P (STATIONNEMENT), puis il est placé en position P (STATIONNEMENT).
4. Une des portières est ouverte.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

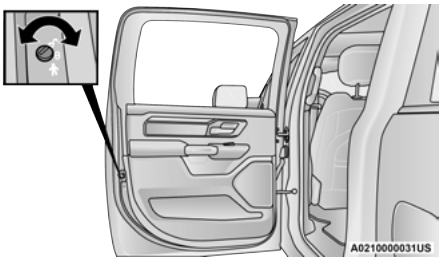
La fonction de verrouillage automatique des portières est activée par défaut. Lorsque cette fonction est activée, les serrures se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée dans les réglages du système Uconnect ➪ page 290.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE SÉCURITÉ-ENFANTS – PORTIÈRES ARRIÈRE

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate, tournez le bouton à la position de verrouillage ou de déverrouillage. Lorsque le système de sécurité

d'une portière est enclenché, cette portière ne peut plus s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée de portière extérieure, même si le verrou intérieur est déverrouillé.



Verrou sécurité-enfants

NOTA :

- Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la portière ne peut s'ouvrir qu'au moyen de la poignée extérieure de portière, même si la serrure intérieure de portière est en position de déverrouillage.
- Après avoir désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la porte de l'intérieur pour vous assurer que la serrure se trouve à la position déverrouillée.
- Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer qu'elle se trouve à la position verrouillée.
- En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, tirez le bouton de verrouillage de portière vers le haut (position déverrouillée), abaissez la glace et ouvrez la portière au moyen de la poignée extérieure de portière.

AVERTISSEMENT!

Prenez garde de ne pas laisser des passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes qu'au moyen de la poignée de portière intérieure lorsque le verrouillage sécurité-enfants est enclenché.

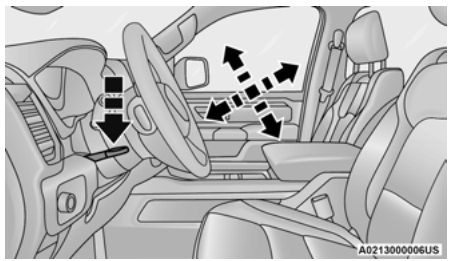
NOTA :

Utilisez toujours ce dispositif lors du transport des enfants. Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants sur les deux portières arrière, vérifiez l'efficacité de l'engagement en essayant d'ouvrir une portière à l'aide de la poignée interne. Une fois que le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, il est impossible d'ouvrir les portières depuis l'intérieur du véhicule. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que personne n'est à l'intérieur.

VOLANT

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique est situé sur la colonne de direction, sous le levier multifonction.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez la commande vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, tirez la commande vers le haut jusqu'à ce qu'elle soit complètement enclenchée.

AVERTISSEMENT!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT



Le volant contient un dispositif de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le désactive. Le volant chauffant ne s'active pas lorsqu'il est déjà chaud.

Le bouton du volant chauffant est situé au centre du tableau de bord sous l'écran de radio, ainsi qu'à l'écran Climate (Chauffage-climatisation) ou Controls (Commandes) de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton du volant chauffant pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA :
Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez ➪ page 30.

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la mœlle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant emprisonner la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type ou matériau. Cela pourrait faire surchauffer le volant.

RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

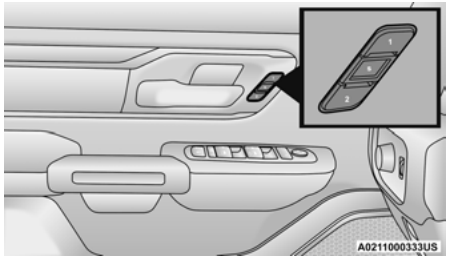
Cette fonction permet au conducteur d'enregistrer jusqu'à deux profils d'utilisateur différents et de les activer facilement à l'aide d'un commutateur de mémoire. Chaque profil d'utilisateur enregistre les réglages de position désirés pour les fonctions suivantes :

- siège du conducteur;
- Fonctionnement du siège avec recul automatique à l'entrée et à la sortie (selon l'équipement)
- Pédales réglables (selon l'équipement)
- Rétroviseurs latéraux

NOTA :
Votre véhicule est équipé de deux télécommandes; chacune peut être associée à la position de mémoire no 1 ou no 2.

Le commutateur de réglages mémorisés du conducteur est situé sur la portière du conducteur, à côté de la poignée de portière, et il comprend trois boutons :

- Le bouton de réglage (S), qui est utilisé pour activer la fonction de mémorisation.
- Les boutons (1) et (2), qui sont utilisés pour rappeler un des deux profils d'utilisateur enregistrés.



Commutateur de réglages mémorisés

PROGRAMMATION DE LA FONCTION DE MÉMORISATION

Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :

NOTA :
L'enregistrement d'un nouveau profil d'utilisateur efface le profil sélectionné de la mémoire.

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position ON/RUN (MARCHE) (sans faire démarrer le moteur).
2. Effectuez tous les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (à savoir, siège du conducteur, rétroviseurs extérieurs, pédales réglables [selon l'équipement] et stations de radio programmées).
3. Appuyez sur le bouton S (de réglage) du commutateur de mémoire, puis appuyez sur le bouton de mémorisation souhaité (1 ou 2) dans les cinq secondes. L'affichage du groupe d'instruments affiche la position de mémoire qui a été programmée.

NOTA :
Vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois le véhicule doit être dans cette position pour activer un profil d'utilisateur mémorisé.

ASSOCIATION ET DISSOCIATION DE LA TÉLÉCOMMANDE À LA FONCTION DE MÉMOIRE

Votre télécommande peut être programmée pour rappeler un de deux profils d'utilisateur enregistrés.

NOTA :
Avant de programmer votre télécommande, vous devez sélectionner la fonction « Personal Settings Linked To Key Fob » (Réglages personnalisés associés à la télécommande) au moyen du système Uconnect ➪ page 290.

Procédez de la manière suivante pour programmer votre télécommande :

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position OFF (ARRÊT).
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu 1 ou 2.
3. Une fois le profil rappelé, appuyez brièvement sur le bouton de réglage (S) du commutateur de mémoire.
4. Appuyez brièvement sur le bouton (1) ou (2) correspondant. Le message « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur réglé) (1 ou 2) s'affiche dans le groupe d'instruments.
5. Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande dans les 10 secondes.

NOTA :
Il est possible de dissocier les télécommandes des réglages mémorisés en appuyant sur le bouton S (RÉGLAGE), puis sur le bouton de déverrouillage de la télécommande dans les 10 secondes suivantes.

Rappel des positions mémorisées

NOTA :
Si vous tentez de récupérer un profil lorsque le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT), un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur no 1 ou no 2, appuyez sur le bouton de mémoire souhaité (1 ou 2) ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande associée à la position mémorisée souhaitée.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur un des boutons de mémoire pendant un rappel (S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège conducteur arrête de se déplacer. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

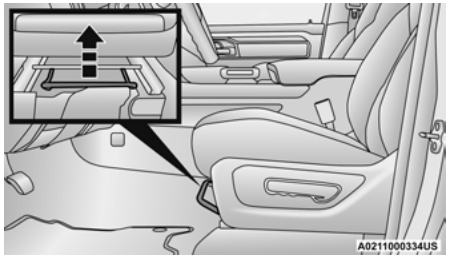
RÉTROVISEURS À RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES AVANT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée correctement et vous pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.
- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et risqueriez de subir des blessures graves ou la mort. Utilisez le levier de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière des sièges avant

Les deux sièges avant peuvent être réglés vers l'avant ou vers l'arrière. La barre de réglage manuel du siège est située sous le coussin de siège sur le bord avant de chaque siège.



Barre de réglage manuel du siège

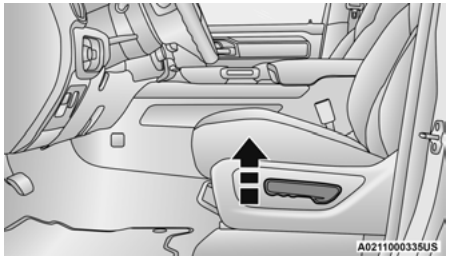
Lorsque vous êtes assis dans le siège, tirez vers le haut sur la poignée et faites glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Réglage manuel de l'inclinaison du dossier de siège avant

Le levier d'inclinaison se trouve sur le côté extérieur du siège. Pour incliner le siège, penchez-vous légèrement vers l'avant, levez le levier, puis adossez-vous à la position voulue et relâchez le levier. Pour remettre le dossier dans sa position relevée normale, penchez-vous vers l'avant et levez le levier. Relâchez le levier lorsque le dossier est en position verticale.



Levier d'inclinaison manuelle

AVERTISSEMENT!

- Ne vous tenez pas face au siège lorsque vous actionnez la poignée. Le dossier pourrait basculer vers l'avant et vous blesser.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Pour éviter de vous blesser, placez votre main sur le dossier lorsque vous actionnez la poignée puis mettez le dossier dans la position désirée.

Banquette avant – selon l'équipement

La banquette est divisée en trois segments. Les sièges d'extrémité constituent chacun 40 % de la largeur totale de la banquette. Selon l'équipement, l'arrière de la partie centrale (20 %) se rabat facilement et offre un compartiment de rangement central et un accoudoir.



Partie centrale de banquette avant



Partie centrale repliée vers l'avant

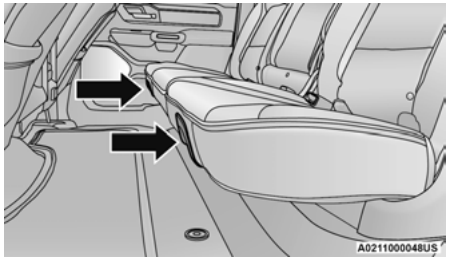
RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES ARRIÈRE)

AVERTISSEMENT!

N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Sièges arrière inclinables – selon l'équipement

Le levier d'inclinaison se trouve à l'avant des coussins de siège d'extrémité arrière. Pour régler le dossier du siège, tirez le levier vers le haut et glissez la base du siège vers l'avant. La partie inférieure du dossier de siège s'incline vers l'arrière. Lorsque vous avez atteint la position voulue, relâchez le levier.



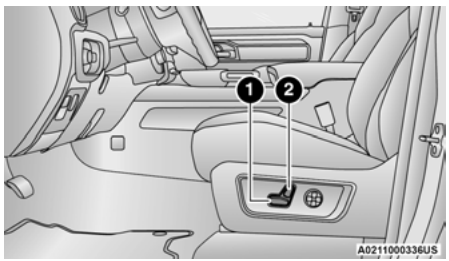
Emplacements du levier d'inclinaison du siège arrière

NOTA :
Cette fonction n'est pas disponible si le véhicule est équipé d'une banquette arrière.

AVERTISSEMENT!
Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SIÈGES AVANT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Certains modèles peuvent être équipés de sièges du conducteur et du passager à réglage électrique à huit directions. Les commutateurs de siège à réglage électrique se trouvent sur le côté extérieur des coussins de siège du conducteur et du passager. Les sièges à réglage électrique sont munis de deux commutateurs utilisés pour contrôler le mouvement du coussin de siège et du dossier.



Commutateurs de siège à réglage électrique

1 – Commutateur de siège à réglage électrique
2 – Commutateur de dossier de siège à réglage électrique

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être incliné vers l'avant et vers l'arrière au moyen du commutateur de siège à commande électrique. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas au moyen du commutateur de siège à commande électrique. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas au moyen du commutateur de siège à commande électrique. L'avant du coussin de siège se déplace dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière au moyen du commutateur de siège à commande électrique. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

AVERTISSEMENT!

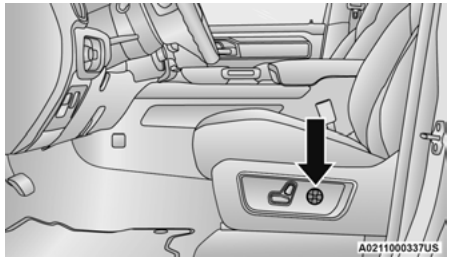
- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.
- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules qui sont équipés de sièges de conducteur ou de passager à réglage électrique peuvent aussi être munis d'un support lombaire à réglage électrique à deux ou quatre directions. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire. Si le véhicule est équipé du réglage à quatre directions, pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas.



Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à la sortie) – selon l'équipement

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

- Lorsque vous placez le commutateur d'allumage à OFF (ARRÊT), le siège du conducteur recule d'environ 6 cm (2,4 po) s'il se trouve à au moins 7 cm (2,7 po) de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).

- Lorsque vous sortez la télécommande du commutateur d'allumage, le siège du conducteur recule à environ 0,77 cm (0,3 po) de la butée arrière s'il se trouve entre 2,27 et 6,77 cm (0,9 à 2,7 po) devant la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).
- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 2,27 cm (0,9 po) de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Lorsqu'elle est activée dans les réglages du système Uconnect, la fonction de recul automatique enregistre les positions du siège à l'entrée et à la sortie dans le profil d'utilisateur ➪ page 41.

NOTA :
La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée ou désactivée à l'aide des fonctions programmables du système Uconnect ➪ page 290.

SIÈGES CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

Sièges chauffants avant – selon l'équipement



Les boutons de commande des sièges chauffants sont situés dans le bloc central sous l'écran de la radio ou dans le système Uconnect.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège chauffant pour DÉSACTIVER les éléments chauffants.

NOTA :

- La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.
- Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.
- Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez ➪ page 30.

Sièges chauffants arrière – selon l'équipement



Sur certains modèles, les deux sièges d'extrémité arrière peuvent être des sièges chauffants. Deux commutateurs de siège chauffant permettent aux passagers arrière d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commutateurs de siège chauffant pour chaque dispositif de chauffage sont situés sur l'arrière de la console centrale.

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, MOYEN, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège chauffant pour DÉSACTIVER les éléments chauffants.

NOTA :
Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

SIÈGES VENTILÉS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Sièges ventilés avant



Les boutons de commande des sièges ventilés sont situés dans le bloc central sous l'écran de la radio ou dans le système Uconnect. Les ventilateurs fonctionnent à trois vitesses : HI (ÉLEVÉE), MED (MOYENNE) et LO (BASSE).

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir la vitesse HI (ÉLEVÉE).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir la vitesse MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir la vitesse LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège ventilé pour désactiver la ventilation.

NOTA :
La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez ➪ page 30.

Sièges ventilés arrière – selon l'équipement



Selon l'équipement, les deux sièges arrière extérieurs sont des sièges ventilés. Les commutateurs de commande de siège ventilé arrière sont situés à l'arrière de la console centrale.

Les ventilateurs fonctionnent à trois vitesses : HI (ÉLEVÉE), MED (MOYENNE) et LO (BASSE). Appuyez sur les boutons de sièges ventilés pour parcourir les vitesses ou pour éteindre la fonction.

NOTA :
La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

CROCHETS POUR SACS À PROVISIONS EN PLASTIQUE

Des crochets sont prévus pour porter les sacs à provisions en plastique sur le dessous du coussin de siège arrière. Pour accéder à ces crochets, soulevez le coussin de siège arrière.

APPUIE-TÊTE

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

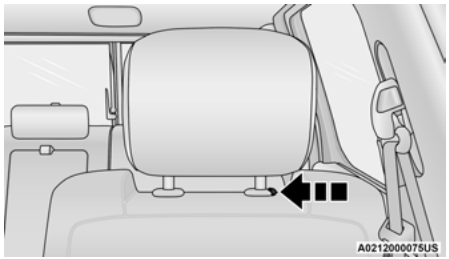
NOTA :
N'inversez pas les appuie-tête (en vous assurant que l'arrière de l'appuie-tête est orienté vers l'avant) dans une tentative d'accroître le jeu à l'arrière de votre tête.

Appuie-tête avant

Votre véhicule est équipé d'appuie-tête du conducteur et du passager avant avec réglage dans quatre directions.

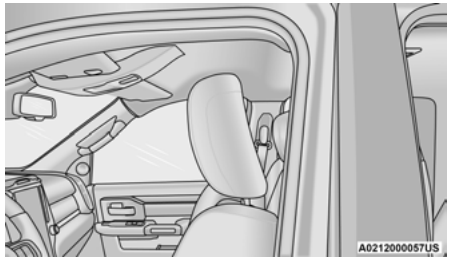
Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

NOTA :
Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.



Emplacement du bouton de réglage de l'appuie-tête

Pour régler l'appuie-tête vers l'avant, tirez le haut de l'appuie-tête vers l'avant du véhicule selon votre préférence et relâchez-le. Pour régler l'appuie-tête vers l'arrière, tirez le haut de l'appuie-tête à la position la plus avancée et relâchez-le. L'appuie-tête revient au maximum.



Position droite



Réglage vers l'avant

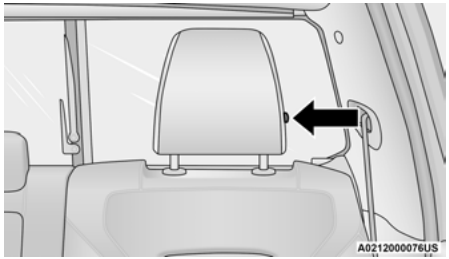
NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'une banquette avant, l'appuie-tête de la place central n'est pas réglable ni amovible.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Appuie-tête arrière

Les appuie-tête extérieurs sont non réglables, mais vous pouvez les rabattre pour améliorer la visibilité vers l'arrière. Appuyez sur le bouton situé sur le côté extérieur de l'appuie-tête pour le déverrouiller. Pour replacer l'appuie-tête en position verticale, poussez l'appuie-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.



Bouton de dégagement

AVERTISSEMENT!

En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée. Assurez-vous toujours que les appuie-tête des places latérales sont en position verticale lorsque des occupants doivent y prendre place.

L'appuie-tête central n'est pas réglable ni amovible.

NOTA :
Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne l'acheminement d'une sangle d'attache d'ensemble de retenue pour enfants, reportez-vous à ⇨ page 417.

RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT

PRÉSENTATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes vocales principales et les conseils présentés ci-dessous permettront de contrôler le système de reconnaissance vocale (VR) de votre véhicule. Ce système n'est offert que sur les systèmes Uconnect 3 avec écran de 5 pouces, Uconnect 5 AVEC NAVIGATION avec écran de 8,4 pouces et Uconnect 5 AVEC NAVIGATION avec écran de 12 pouces.



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

Si vous voyez l'icône de NAVIGATION sur la barre inférieure ou dans le menu des applications de votre écran tactile de 8,4 pouces, vous avez un système Uconnect 5 AVEC NAVIGATION. Sinon, vous avez un système Uconnect 5 avec affichage de 8,4 pouces.

COMMANDES VOCALES DE BASE

Les commandes vocales de base suivantes peuvent être données à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) ou, pour le système Uconnect 5/5 AVEC NAVIGATION, prononcez l'expression de réveil du véhicule, « Hé Uconnect ». Après le bip, dites :

- « **Annuler** » pour arrêter une session vocale courante.
- « **Aide** » pour entendre une liste de commandes vocales suggérées.
- « **Répéter** » pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale.

NOTA :
Sur les système Uconnect 5, le mot de réveil défini par défaut en usine est « Hey Uconnect » (Hé Uconnect); il peut être reprogrammé dans les réglages du système Uconnect.

MISE EN ROUTE

Le bouton VR (Reconnaissance vocale) est utilisé pour activer/désactiver votre système de reconnaissance vocale.

Conseils utiles pour l'utilisation de la reconnaissance vocale :

1. Visitez le site UconnectPhone.ca pour vérifier la compatibilité de l'appareil mobile et la fonction et pour trouver les directives de jumelage du téléphone.
2. Réduisez le bruit de fond. Le bruit du vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
3. Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant. Le microphone est positionné sur le pavillon et est adapté au conducteur.
4. Chaque fois que vous initiez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR ou sur le bouton de téléphone, attendez le signal sonore, puis dites votre commande vocale. Vous pouvez également prononcer les mots de « réveil » du véhicule puis énoncer une commande. Certains exemples de mots de réveil sont « Hey Uconnect » (Hé Uconnect) et « Hey Ram » (Hé Ram).
5. Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) ou sur le bouton Phone (Téléphone) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.



Boutons des commandes vocales du système Uconnect

1 – Système Uconnect 5/5 avec NAVIGATION des véhicules équipés de la navigation : Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) pour démarrer les fonctions de radio, multimédias, de navigation ou de chauffage-climatisation, pour effectuer un appel ou répondre à un appel ou pour envoyer ou recevoir un télémessage
1 – Système Uconnect 5/5 avec NAVIGATION des véhicules non équipés de la navigation : Appuyer sur le bouton Phone (Téléphone) pour répondre à un appel entrant

2 – Appuyez pour accéder à la fonction des vignettes

3 – Appuyez sur le bouton Hang-Up (Raccrocher) pour mettre fin à un appel en cours

Renseignements supplémentaires

© 2022 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. SiriusXM[MD] et toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM[MD] Radio inc.

Service à la clientèle relatif au système Uconnect :

- Résidents américains : visitez le site www.DriveUconnect.com ou composez le : 1-877-855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine)
- Les résidents du Canada doivent visiter le site www.DriveUconnect.ca ou appelez au : 1-800-465-2001 (anglais) ou 1-800-387-9983 (français)

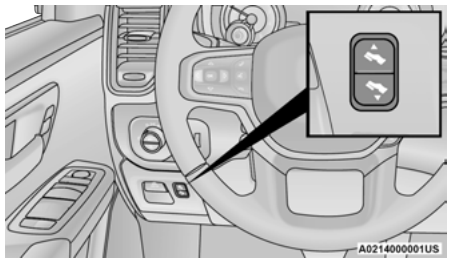
Service de soutien relatif aux services du système SiriusXM Guardian[MC] :

- Les résidents américains doivent visiter le site www.driveuconnect.com/sirius-xm-guardian ou composer le : 1-844-796-4827
- Les résidents canadiens doivent visiter https://www.driveuconnect.ca/en/sirius-xm-guardian ou composer ce numéro : 1-877-324-9091

PÉDALES RÉGLABLES DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de pédales réglables est conçu pour offrir au conducteur un plus grand choix de réglages du volant inclinable et de la position du siège. Cette caractéristique permet de régler la distance entre le conducteur et les pédales de frein et d'accélérateur, afin d'offrir au conducteur une meilleure position au volant.

Le commutateur des pédales réglables est situé sur le tableau de bord, sous le commutateur des phares.



Commutateur des pédales réglables

Il **n'est pas** possible de régler les pédales lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou lorsque le système de régulateur de vitesse ou le système de régulateur de vitesse adaptatif sont en fonction. Si vous tentez de régler les pédales alors que le système est verrouillé, les messages suivants apparaissent (sur les véhicules équipés d'un groupe d'instruments) :

- « Adjustable Pedal Disabled — Cruise Control Engaged » (Pédale réglable désactivée – régulateur de vitesse en fonction)
- « Adjustable Pedal Disabled — Vehicle In Reverse » (Pédale réglable désactivée – véhicule en marche arrière)

NOTA :

- Réglez toujours les pédales à une position où vous pouvez les abaisser jusqu'au bout de leur course.
- Plusieurs petits réglages d'appoint peuvent être nécessaires pour obtenir la meilleure position possible de siège et de pédale.
- Si le véhicule est équipé de la fonction de réglages mémorisés du conducteur ⇨ page 41, vous pouvez utiliser la télécommande ou le commutateur de mémoire du panneau de garnissage de la portière du conducteur pour replacer les pédales réglables aux positions enregistrées.

AVERTISSEMENT!

- Ne réglez jamais les pédales pendant la conduite. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Ne procédez au réglage des pédales que lorsque le véhicule est en position de stationnement.
- Ne laissez rien traîner sous les pédales réglables qui pourrait gêner leur mouvement. Le non-respect de cet avertissement peut interférer avec les pédales d'accélérateur, de frein ou d'embrayage et causer des dommages au pédales ou une perte de contrôle pouvant entraîner des blessures graves ou la mort.

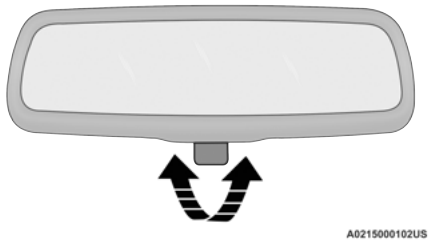
RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur manuel – selon l'équipement

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).



Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA :

La fonction de rétroviseur à atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE pour améliorer la vue arrière du conducteur.

La fonction d'atténuation automatique peut être activée ou désactivée au moyen de l'écran tactile.



Rétroviseur à atténuation automatique

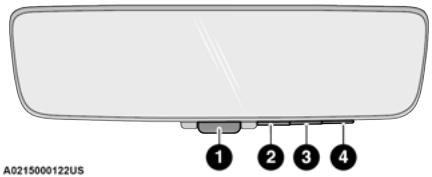
MISE EN GARDE!
Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseur numérique – selon l'équipement

Le rétroviseur numérique offre une vue large, sans obstruction et à haute résolution de la route à l'arrière pendant la conduite.

Placez le rétroviseur en mode d'atténuation automatique habituel, puis activez le mode de rétroviseur numérique.

Pour activer le rétroviseur numérique, tirez le levier de commande « on/off » (marche/arrêt), situé au bas du rétroviseur, vers l'arrière en direction du conducteur.



Rétroviseur numérique

1 – Commande/basculement On/Off (Marche/Arrêt)
2 – Bouton Menu
3 – Bouton de défilement vers la gauche
4 – Bouton de défilement vers la droite

Appuyez sur le bouton Menu situé à côté de la commande/du basculement « on/off » (« marche/arrêt ») afin d'accéder aux options suivantes du rétroviseur :

- Brightness (Luminosité)
- Inclinable

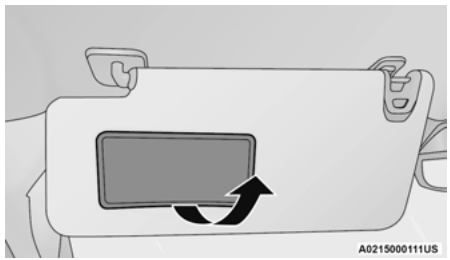
Utilisez les boutons de gauche et de droite pour faire défiler les options du menu.

Lorsque la fonction n'est pas utilisée, poussez la commande « on/off » (« marche/arrêt ») vers l'avant en direction du pare-brise pour que le rétroviseur reprenne sa fonction habituelle de rétroviseur à atténuation automatique.

NOTA :
Le rétroviseur numérique n'est pas aussi efficace pendant la nuit par faible luminosité en raison de la faible lumière ambiante. Dans l'éventualité où le rétroviseur ne fournit pas la visibilité voulue, il peut être ramené à sa fonction habituelle de rétroviseur à atténuation automatique en poussant la commande de basculement vers l'avant dans le véhicule.

MIROIR DE COURTOISIE AVEC ÉCLAIRAGE

Pour accéder à un miroir de courtoisie éclairé, rabattre un des pare-soleil et levez le couvercle.

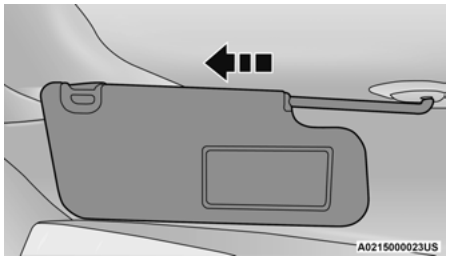


Soulevez le couvercle pour accéder au miroir illuminé

Fonctions de rallonge télescopique du pare-soleil – Selon l'équipement

La rallonge de pare-soleil procure une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe du coin.
3. Faites pivoter le pare-soleil vers la glace latérale.
4. Étendez le pare-soleil pour augmenter la couverture.



Tige de rallonge télescopique

NOTA :
Vous pouvez également étendre le pare-soleil pendant que le pare-soleil se trouve contre le pare-brise pour augmenter la couverture contre les rayons de soleil à l'avant du véhicule.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Le ou les rétroviseurs extérieurs peuvent être orientés vers le centre de la voie adjacente de circulation afin d'obtenir une vue optimale.

NOTA :
Si votre véhicule est doté d'un éclairage au sol sous les rétroviseurs extérieurs, il peut être éteint au moyen du système Uconnect ➪ page 290.

AVERTISSEMENT!
Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans un rétroviseur extérieur convexe paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. Évitez de vous fier uniquement aux rétroviseurs convexes, car vous risqueriez une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans un rétroviseur convexe.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Tous les rétroviseurs extérieurs sont munis de charnières et peuvent être déplacés vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter les dommages.
Les charnières comportent trois crans :

- position complètement vers l'avant;
- position complètement vers l'arrière;
- position normale.

MISE EN GARDE!
Il est préférable de rabattre complètement les rétroviseurs lorsque vous entrez dans un tunnel de lavage ou dans un endroit étroit afin d'éviter de les endommager.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS À ATTÉNUATION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le rétroviseur extérieur du côté conducteur et, selon l'équipement, celui du côté passager atténuent automatiquement l'éblouissement provoqué par les véhicules derrière vous. Cette fonction est commandée par le rétroviseur intérieur à atténuation automatique. Les rétroviseurs se règlent automatiquement pour atténuer l'éblouissement en même temps que le rétroviseur intérieur.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS AVEC CLIGNOTANTS ET ÉCLAIRAGE D'APPROCHE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les rétroviseurs extérieurs côté conducteur et passager avec clignotants et éclairage d'approche contiennent quatre DEL, situées au coin extérieur supérieur de chaque rétroviseur.

Trois des DEL sont des témoins de clignotants qui clignotent en même temps que les ampoules de clignotant avant et arrière du véhicule. L'allumage des feux de détresse active également ces voyants DEL.

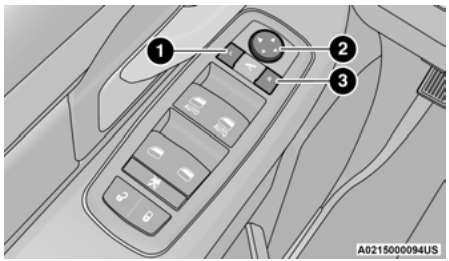
Le quatrième voyant DEL offre un éclairage d'accueil qui s'allume sur les deux rétroviseurs lorsque vous utilisez la télécommande ou que vous ouvrez une portière. Cette DEL est orientée vers l'extérieur afin d'éclairer les poignées des portières avant et arrière. Elle éclaire également la zone devant les portières.

L'éclairage d'accueil s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou il s'éteint immédiatement dès que le commutateur d'allumage est placé à la position RUN (MARCHE).

NOTA :
L'éclairage d'approche ne fonctionne pas lorsque le sélecteur de rapport quitte la position P (STATIONNEMENT).

RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Le commutateur de rétroviseur à commande électrique se trouve sur le panneau de garnissage de la portière côté conducteur.

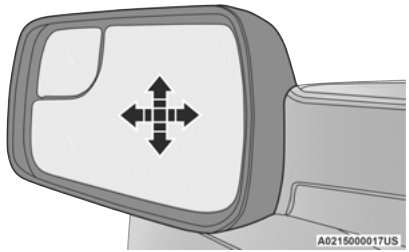


Commandes des rétroviseurs électriques

1 – Sélection du rétroviseur gauche
2 – Commande d'orientation du rétroviseur
3 – Sélection du rétroviseur droit

Les commandes des rétroviseurs électriques sont constituées de boutons de sélection de rétroviseur et d'un commutateur de commande de rétroviseur à quatre directions. Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton de sélection de rétroviseur relatif au rétroviseur que vous voulez régler.

Orientez le rétroviseur en utilisant les quatre flèches du bouton de commande directionnelle.



Mouvement du rétroviseur à commande électrique

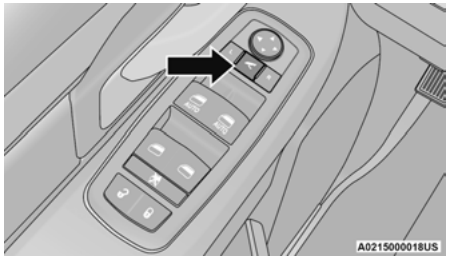
Vous pouvez sélectionner les positions préréglées du rétroviseur à commande électrique à l'aide de la fonction en option de réglages mémorisés du conducteur ➪ page 41.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS RABATTABLES À COMMANDE ÉLECTRIQUE POUR VÉHICULES DE SÉRIE ET ATTELAGE DE REMORQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les rétroviseurs rabattables à commande électrique peuvent être rabattus vers l'arrière et déployés en position de conduite normale.

Le commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique est situé entre les commutateurs des rétroviseurs à commande électrique L (Gauche) et R (Droit). Appuyez sur le commutateur une fois pour rabattre les rétroviseurs. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour remettre les rétroviseurs en position de conduite normale.

Si le rétroviseur est rabattu manuellement après un cycle en mode électrique, vous devrez possiblement appuyer de nouveau sur le bouton pour le remettre en position de conduite normale. Si le rétroviseur ne se rabat pas automatiquement, vérifiez la présence de glace ou de saleté dans la zone du pivot, qui pourrait provoquer une friction excessive.



Commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique

Réinitialisation des rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique

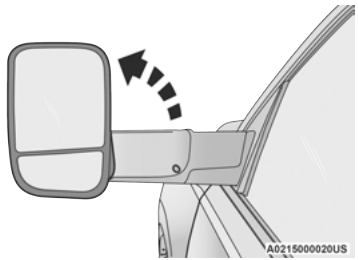
Il peut être nécessaire de réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique dans les cas suivants :

- Les rétroviseurs sont accidentellement obstrués lors du rabattement.
- Les rétroviseurs sont accidentellement rabattus ou déployés (manuellement ou en appuyant sur le commutateur de rétroviseurs rabattables à commande électrique).
- Les rétroviseurs ne restent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs produisent des secousses et des vibrations à une vitesse normale de conduite.

Pour réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique : Appuyez sur le bouton pour les rabattre et les déployer (plusieurs tentatives peuvent s'avérer nécessaires). Cette procédure permet de les réinitialiser à leur position de conduite normale.

RÉTROVISEURS DE TRACTION DE REMORQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

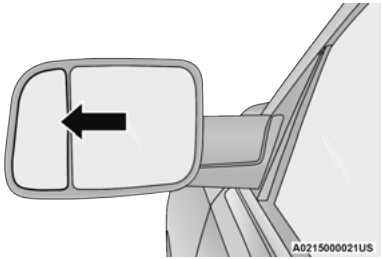
Ces rétroviseurs sont conçus avec une tête du rétroviseur réglable pour fournir un meilleur angle de vision lors du remorquage de charges de larges dimensions. Pour modifier la position vers l'intérieur ou l'extérieur, vous devez tourner la tête du rétroviseur (retournée vers l'intérieur ou l'extérieur).



Position relative à la traction de remorque

NOTA :
Rabattez les rétroviseurs de remorquage avant de pénétrer dans un lave-auto automatisé.

Un petit rétroviseur grand-angle est situé à côté du rétroviseur principal et peut être réglé manuellement.

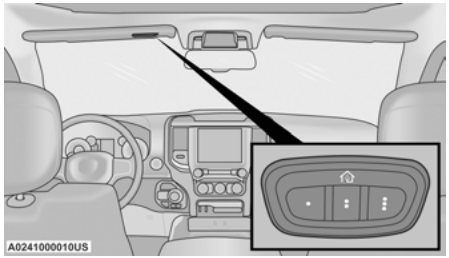


Rétroviseur d'angle mort

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ces rétroviseurs extérieurs sont chauffants afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement).
➪ page 73.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK^{MD}) – SELON L'ÉQUIPEMENT



Boutons de la télécommande HomeLink^{MD}

- La télécommande HomeLink^{MD} remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de 12 V de votre véhicule.
- Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} qui sont situés sur la console au pavillon ou sur le pare-soleil désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour utiliser la télécommande HomeLink^{MD}, appuyez brièvement sur l'un des boutons programmés de la télécommande HomeLink^{MD}. Ces boutons activeront les dispositifs auxquels ils sont programmés chaque fois que vous appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} correspondant.
- Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.

NOTA :

La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système de sécurité du véhicule est activé ➪ page 595.

AVANT DE COMMENCER LA PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}.
Assurez-vous que votre télécommande portative est programmée pour activer l'appareil pour lequel vous essayez de configurer votre bouton HomeLink^{MD}.

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Nous recommandons d'effacer tous les canaux de votre télécommande HomeLink^{MD} avant de l'utiliser pour la première fois.

Effacer tous les canaux de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour effacer les canaux, suivez cette procédure :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Maintenez les deux boutons extérieurs (I et III) de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncés pendant jusqu'à 20 secondes ou jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote.

NOTA :
L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

Identification de la présence d'un code roulant ou non roulant

Avant de programmer un appareil sur l'un des boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, vous devez déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou non roulant.

Appareils à codes roulants

Pour déterminer si votre appareil comporte un code roulant, la date de fabrication est un bon indicateur. Généralement, les dispositifs fabriqués après 1995 ont un code roulant. Un appareil doté d'un code roulant comporte également un bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT), situé à l'endroit où l'antenne est connectée à l'appareil. Le bouton peut ne pas être immédiatement visible lorsque l'on regarde l'appareil. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier légèrement selon le constructeur.

NOTA :
Le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT) n'est pas le bouton que vous utilisez normalement pour faire fonctionner l'appareil.

Appareils à codes non roulants

La plupart des dispositifs fabriqués avant 1995 n'ont pas un code roulant. Ces appareils n'ont pas non plus le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT).

Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} à un ouvre-porte de garage

Pour programmer l'un des boutons de la télécommande HomeLink^{MD} afin d'activer le moteur de votre ouvre-porte de garage, procédez comme suit :

NOTA :
Tous les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} sont programmés ainsi. Vous n'avez pas besoin d'effacer tous les canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande de l'ouvre-porte de garage à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande de l'ouvre-porte de garage.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin HomeLink^{MD}. Le témoin HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement. Une fois que cela se produit, relâchez les deux boutons.

NOTA :
Assurez-vous que le moteur de l'ouvre-porte de garage est branché avant de passer aux dernières étapes du code roulant/fixe.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code roulant

NOTA :
Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape 2 finale du code roulant après avoir terminé l'étape 1 finale du code roulant.

1. Repérez le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ces boutons se trouvent habituellement près du raccord du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION).
2. Revenez au véhicule et appuyez trois fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage fonctionne, la programmation est terminée.
3. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les dernières étapes de la procédure avec un code roulant.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code fixe

1. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin HomeLink^{MD}. Si le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} reste allumé en permanence, la programmation est terminée.
2. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les étapes depuis le début.

AVERTISSEMENT!

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre transmetteur universel. Ne programmez pas le transmetteur si des personnes ou des animaux domestiques se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille.
- Ne faites pas tourner le moteur du véhicule dans un garage ou un endroit fermé lorsque vous programmez le transmetteur. Le gaz d'échappement provenant de votre véhicule contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} POUR DIVERS APPAREILS

La procédure pour programmer la télécommande HomeLink^{MD} pour divers appareils suit la même procédure que pour programmer un ouvre-porte de garage ➪ page 59. Assurez-vous de déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou un code non roulant avant de démarrer la programmation.

NOTA :
Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink[MD] capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne. La procédure peut devoir être exécutée plusieurs fois pour jumeler correctement l'appareil aux boutons de votre télécommande HomeLink[MD].

REPROGRAMMATION D'UN SEUL BOUTON DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK[MD]

Pour reprogrammer un seul bouton de la télécommande HomeLink[MD] déjà programmé auparavant, sans effacer tous les canaux, reportez-vous à la procédure suivante. Assurez-vous de déterminer si le nouveau dispositif auquel vous souhaitez programmer le bouton de la télécommande HomeLink[MD] a un code roulant ou fixe.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) sans démarrer le moteur.
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink[MD] voulu jusqu'à ce que le témoin HomeLink[MD] clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 dans la section « Programmation de la télécommande HomeLink[MD] à un ouvre-porte de garage » ➪ page 59, puis effectuez toutes les autres étapes.

PROGRAMMATION AU CANADA ET PROGRAMMATION DE GRILLE D'ENTRÉE

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink[MD] capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter ‘n Go[MC], placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE). Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink[MD] et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink[MD] que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink[MD].
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink[MD], tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink[MD] ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.

4. Assurez-vous que le clignotement du témoin HomeLink^{MD} est plus rapide. Si c'est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.
5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} (Canada et grille d'entrée)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} visé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

SECURITY (SÉCURITÉ)

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin. Veuillez prendre note que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système de sécurité du véhicule est activé.

CONSEILS DE DÉPANNAGE

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande portative de l'ouvre-porte de garage.
- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.ca.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

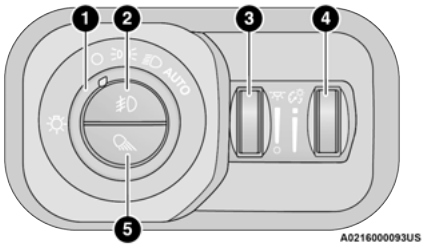
AVERTISSEMENT!

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de course » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

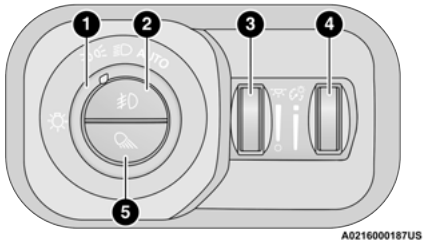
COMMUTATEUR DES PHARES

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des phares automatiques (selon l'équipement), de l'intensité lumineuse du tableau de bord, de l'éclairage de l'espace de chargement ou des projecteurs de remorque (selon l'équipement) et des phares antibrouillard (selon l'équipement).



Commutateur des phares

1 – Tourner la commande des phares
2 – Commutateur-poussoir des phares antibrouillard
3 – Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant
4 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord
5 – Commutateur-poussoir de l'éclairage de l'espace de chargement



Commutateur des phares (véhicules vendus au Canada)

1 – Tourner la commande des phares
2 – Commutateur-poussoir des phares antibrouillard
3 – Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant
4 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord
5 – Commutateur-poussoir de l'éclairage de l'espace de chargement

NOTA :
Les véhicules vendus au Canada sont équipés d'un commutateur des phares avec un cran AUTO (AUTOMATIQUE) et ON (MARCHE), mais sans un cran OFF (ARRÊT). Les phares seront désactivés lorsque le commutateur des phares est placé à la position de feux de stationnement. Toutefois, les feux de jour seront activés avec les feux de gabarit avant et arrière. Les feux de jour peuvent être désactivés lorsque le frein de stationnement est engagé.

Pour allumer les phares, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire. Lorsque le commutateur des phares est activé, les feux de stationnement, les feux rouges arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont également allumés. Pour désactiver les phares, remettez le commutateur des phares à la position O (hors fonction).

NOTA :
Dans le cas d'un véhicule vendu au Canada, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position des feux de stationnement et de l'éclairage du tableau de bord jusqu'au premier cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour la position AUTO (AUTOMATIQUE).

MISE EN GARDE!
N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux abrasifs pour nettoyer les phares.

NOTA :

- Votre véhicule est équipé de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement), plus légères et plus résistantes aux projections de cailloux que les phares en verre. Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.
- Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

LEVIER MULTIFONCTION

Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



Levier multifonction

FEUX DE JOUR

Les feux de jour s'allument lorsque le moteur est en marche et que les feux de croisement ne sont pas allumés. Les feux demeurent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position OFF (HORS FONCTION) ou ACC (ACCESSOIRES), ou que le frein de stationnement soit serré.

NOTA :

- Pour les véhicules vendus au Canada, les feux de jour sont automatiquement désactivés lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.
- Si la loi le permet dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, les feux de jour peuvent être activés et désactivés à l'aide du système Uconnect ➪ page 290.
- Sur certains véhicules, les feux de jour peuvent s'éteindre ou perdre en intensité d'un côté (lorsqu'un clignotant est mis de ce côté) ou des deux côtés (lorsque les feux de détresse sont activés).

INVERSEUR ROUTE-CROISEMENT

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer des phares aux feux de route. Tirez le levier multifonction vers vous pour rallumer les feux de croisement.

COMMANDE DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra montée sur le rétroviseur intérieur ou sur le pare-brise. Ces caméras détectent l'éclairage du véhicule et passent automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- La commande des feux de route automatiques peut être activée ou désactivée en sélectionnant « ON » (ACTIVÉ) sous « Auto Dim High Beams » (Feux de route à antiéblouissement automatique) dans vos réglages du système Uconnect ⇨ page 290, en plus de mettre le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE).
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.
- En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur de commande des feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'assurer la performance optimale. Consultez un concessionnaire autorisé local.
- Pour annuler la commande de sensibilité avancée des feux de route automatiques (par défaut) et passer à la commande de sensibilité réduite des feux de route (non recommandée), basculez le levier de feux de route sur six cycles d'activation et de désactivation complets dans les 10 secondes suivant la mise du contact. Le système revient au réglage par défaut lorsque le contact est coupé.

APPEL DE PHARES

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

PHARES AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE).

La fonction de temporisation des phares est également activée lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Pour désactiver les phares automatiques, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA :
En mode automatique, les phares s'allument uniquement lorsque le moteur est en marche.

FEUX DE STATIONNEMENT ET ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire. Pour désactiver les feux de stationnement, remettez le commutateur des phares à la position O (hors fonction).

NOTA :
Les véhicules vendus au Canada sont équipés d'un commutateur des phares avec un cran AUTO (AUTOMATIQUE) et ON (MARCHE), mais sans un cran OFF (ARRÊT). Les phares seront désactivés lorsque le commutateur des phares est placé à la position de feux de stationnement. Toutefois, les feux de jour seront activés avec les feux de gabarit avant et arrière. Les feux de jour peuvent être désactivés lorsque le frein de stationnement est engagé.

PHARES AVEC ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

Les véhicules munis de phares automatiques possèdent également cette fonction programmable par l'utilisateur. Lorsque les phares sont en mode automatique et que le moteur est en marche, les phares s'allument automatiquement si les essuie-glaces fonctionnent. Cette fonction est programmable au moyen du système Uconnect ⇨ page 290.

Si votre véhicule est équipé d'essuie-glaces à détection de pluie ⇨ page 72 et s'ils sont activés, les phares s'allument automatiquement après cinq cycles des essuie-glaces en environ une minute. Ils s'éteignent environ quatre minutes après l'arrêt complet des essuie-glaces.

NOTA :
Lorsque les phares sont allumés pendant le jour, l'éclairage du tableau de bord est automatiquement réduit à l'intensité de nuit la plus basse.

DÉLAI D'EXTINCTION DES PHARES

Pour faciliter la sortie du véhicule, celui-ci est doté d'une fonction de délai d'extinction des phares qui les garde allumés jusqu'à 90 secondes. Ce délai d'extinction des phares débute à la coupure du contact alors que le commutateur des phares est tourné à la position allumée, puis à la position éteinte. Pour annuler le délai d'extinction des phares, tournez le commutateur des phares en position allumée puis en position éteinte, ou placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE).

NOTA :

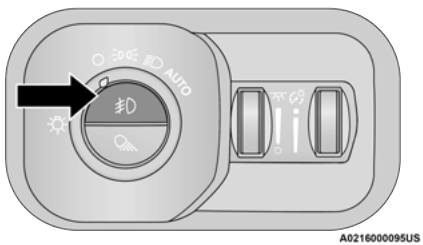
- Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect ⇨ page 290.
- La fonction de temporisation de phares s'active automatiquement si le commutateur des phares est laissé en position AUTO (AUTOMATIQUE) alors que le contact est à la position OFF (ARRÊT).

AVERTISSEUR DE PHARES ALLUMÉS

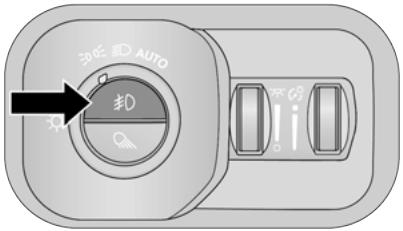
Si les phares, les feux de position ou l'éclairage de l'espace de chargement demeurent allumés une fois le commutateur d'allumage placé en position OFF (ARRÊT), un signal sonore retentit à l'ouverture de la portière du conducteur.

PHARES ANTIBROUILLARD – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour activer les phares antibrouillard avant, allumez les feux de stationnement ou les feux de croisement, puis appuyez sur le commutateur des phares antibrouillard intégré au commutateur des phares. Appuyez sur le commutateur de phares antibrouillard une deuxième fois pour éteindre les phares antibrouillard avant.



Bouton des phares antibrouillard



Commutateur des phares antibrouillard (véhicules vendus au Canada seulement)

Les phares antibrouillard ne s'allument que lorsque les feux de stationnement sont allumés ou que les phares du véhicule sont en position de feux de croisement. Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés. Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque le bouton est enfoncé une deuxième fois, lorsque le commutateur des phares est mis à la position O (arrêt) ou lorsque les feux de route sont sélectionnés.

Lorsque les phares antibrouillard sont éteints, un de ces phares antibrouillard s'allume dans la direction où le véhicule tourne. Cela offre une visibilité améliorée dans les virages, en fonction de l'angle du volant.

CLIGNOTANTS

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants. Les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer le fonctionnement approprié.

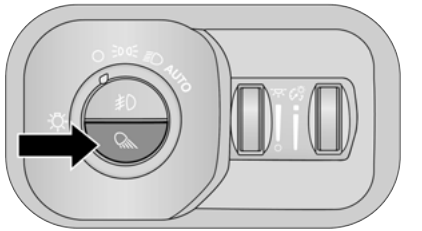
NOTA :
Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures.

SYSTÈME D'ALARME DE CHANGEMENT DE VOIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

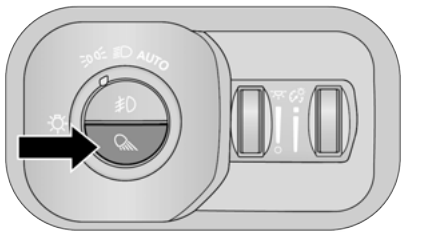
Appuyez légèrement sur le levier multifonction vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran, et le clignotant clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

ÉCLAIRAGE DE L'ESPACE DE CHARGEMENT, PROJECTEURS DE REMORQUE, ÉCLAIRAGE DE L'ATTELAGE DE REMORQUE AVEC FEUX DE CAISSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

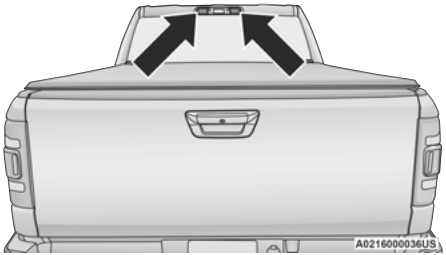
L'éclairage de l'espace de chargement, les projecteurs de remorque et l'éclairage de l'attelage de remorque sont allumés en appuyant sur le bouton d'éclairage de l'espace de chargement situé sur la partie inférieure du commutateur des phares.



Bouton d'éclairage de l'espace de chargement/de la caisse sur le commutateur des phares

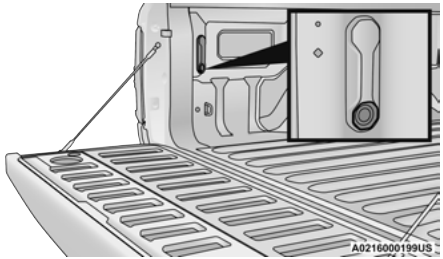


Bouton d'éclairage de la caisse et de l'espace de chargement sur le commutateur des phares (véhicules vendus au Canada)



Éclairage de l'espace de chargement

Lorsque le véhicule est immobile, ces lampes peuvent également être allumées à l'aide du commutateur situé juste à l'intérieur de la caisse de camionnette, sur la partie inférieure de la lentille de feu de caisse. Un témoin s'allume dans l'affichage du groupe d'instruments lorsque ces lampes sont allumées. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour éteindre l'éclairage.



Commutateur d'éclairage de caisse (sans RamBox)

L'éclairage de l'espace de chargement et les feux de caisse (selon l'équipement) s'allument pendant environ 30 secondes lorsqu'un bouton de déverrouillage de la télécommande est enfoncé, en tant que partie du dispositif d'éclairage d'accueil.

Lorsque ces feux sont activés à l'aide du bouton sur le commutateur des phares, l'éclairage de l'espace de chargement, les projecteurs de remorque et l'éclairage de l'attelage de remorque restent allumés lorsque le levier de vitesse est en position P (STATIONNEMENT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE). L'éclairage s'éteint lorsque la transmission est placée à la position D (MARCHE AVANT).

Lorsque le véhicule est en position de MARCHE ARRIÈRE, l'éclairage d'attelage de remorque s'allume automatiquement. L'éclairage d'attelage de remorque s'éteint lorsque le véhicule passe en position de MARCHE AVANT.

NOTA :
La sélection des rapports n'a aucune influence sur l'éclairage de caisse.

NOTA :
Dans le cas des véhicules livrés ou vendus dans les États de Californie ou du Mississippi, l'éclairage de l'espace de chargement, les feux de caisse et les projecteurs du rétroviseur ne s'allument pas pendant que le véhicule est en mouvement. Dans tout autre État, l'éclairage de l'espace de chargement et les projecteurs du rétroviseur s'éteignent lorsque le véhicule est en mouvement, mais les feux de caisse restent allumés.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE

Des minuteries sont définies pour l'éclairage intérieur comme extérieur afin de protéger la durée de vie de la batterie de votre véhicule.

Après 10 minutes, si le contact est COUPÉ et qu'une portière demeure entrouverte ou si la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement.

NOTA :
Le mode de protection antidécharge de la batterie est annulé si le contact est ÉTABLI.

Les phares s'éteignent automatiquement après huit minutes lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

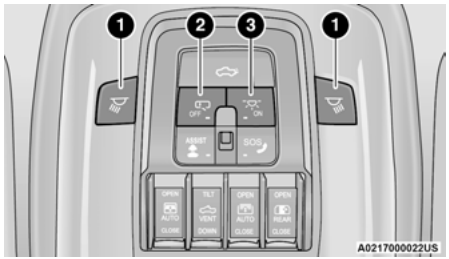
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument lorsqu'une portière est ouverte ou lorsque le bouton d'activation ON de l'éclairage du plafonnier est enfoncé sur la console au pavillon. Si votre véhicule est équipé du dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé, l'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Lorsqu'une portière est ouverte, que l'éclairage intérieur est activé et que vous appuyez sur le bouton de désactivation de l'éclairage du plafonnier situé sur la console au pavillon, toutes les lampes intérieures s'éteignent

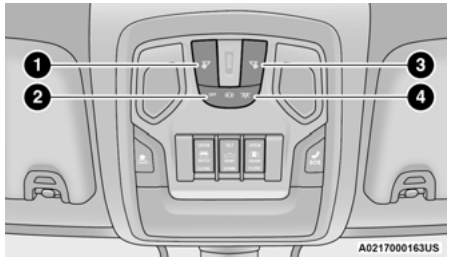
Lampes de lecture avant

Vous pouvez aussi utiliser les lampes de la console au pavillon séparément en appuyant sur les lentilles correspondantes.



Lampes d'accueil et de lecture avant

1 – Boutons de marche/arrêt des lampes de lecture
2 – Bouton de désactivation de l'éclairage du plafonnier
3 – Bouton d'activation de l'éclairage du plafonnier



Lampes d'accueil et de lecture avant

1 – Bouton de marche-arrêt de la lampe de lecture côté conducteur
2 – Bouton de désactivation de l'éclairage du plafonnier
3 – Bouton de marche-arrêt de la lampe de lecture côté passager
4 – Bouton d'activation de l'éclairage du plafonnier

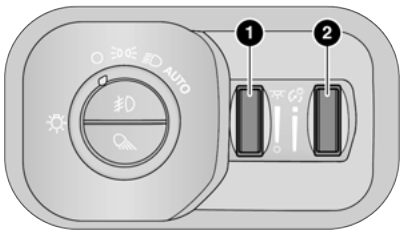
Votre véhicule est muni de trois types de lampes d'accueil et de lecture arrière.

- Appuyer sur le bouton de marche/arrêt
- Appuyer sur la lentille de marche/arrêt
- Appuyer sur la lentille ronde de marche/arrêt (si le véhicule est muni d'un toit ouvrant à panneau double)

NOTA :
Les lampes d'accueil et de lecture restent allumées jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur correspondant. N'oubliez donc pas de les éteindre avant de quitter le véhicule. Si l'éclairage intérieur reste allumé une fois le contact coupé, il s'éteindra automatiquement après 10 minutes.

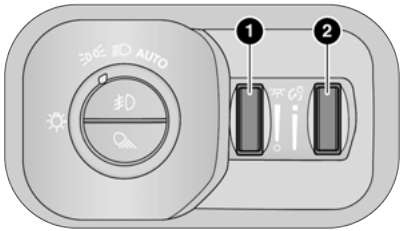
Rhéostats d'intensité lumineuse

Les rhéostats d'intensité lumineuse sont situés près du commutateur des phares, du côté gauche du tableau de bord.



Rhéostats d'intensité lumineuse

1 – Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant (selon l'équipement)
2 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord



Rhéostats d'intensité lumineuse (véhicules vendus au Canada seulement)

1 – Commande de l'éclairage ambiant
2 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le haut pour augmenter l'intensité de l'éclairage du tableau de bord. Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse pour régler le niveau d'éclairage intérieur et ambiant lorsque les phares sont allumés.

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le bas à la position 0 (Arrêt), et l'éclairage intérieur demeure éteint lorsque les portières sont ouvertes.

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord complètement vers le haut au-delà du cran pour allumer l'éclairage intérieur. Lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse est dans cette position, l'éclairage intérieur reste allumé.

Gradation de l'écran tactile Uconnect

La luminosité de l'écran tactile Uconnect peut être atténuée à l'aide de la commande de gradation du tableau de bord lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Lorsque le Display Mode (Mode d'affichage) est réglé sur Auto dans le système Uconnect, la luminosité passe automatiquement de l'intensité diurne à l'intensité nocturne (et vice versa) en fonction de la lumière ambiante à l'extérieur du véhicule.

NOTA :
La luminosité de l'écran tactile Uconnect ne peut pas être réglée lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné jusqu'au cran maximum du haut, même lorsque le Display Mode (Mode d'affichage) est réglé sur Auto dans les réglages Uconnect.

Lorsque le Display Mode (Mode d'affichage) est réglé à Manual (Manuel), la luminosité de l'écran tactile Uconnect se règle à une valeur entre 1 et 6, que les phares soient allumés ou pas. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces réglages du système Uconnect, consultez ➪ page 290.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande pour déverrouiller les portières ou pour ouvrir une des portières.

Cette fonction active également l'éclairage d'approche situé sous les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement).

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que le commutateur d'allumage passe de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE).

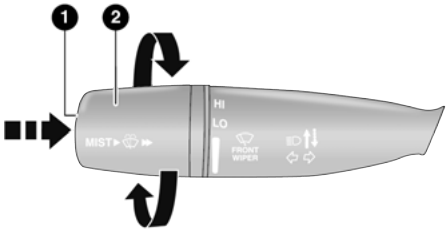
Les lampes d'accueil de la console au pavillon avant et des portières ne s'éteignent pas si le bouton ON (ACTIVATION) de l'éclairage du plafonnier sur la console au pavillon est enfoncé. Pour préserver la charge de la batterie, l'éclairage au pavillon et l'éclairage d'accueil de portière s'éteignent après 10 minutes lorsque l'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).

L'éclairage d'accueil ne fonctionne pas si le bouton de désactivation de l'éclairage du plafonnier sur la console au pavillon est enfoncé.

NOTA :
Si votre véhicule est doté d'un éclairage d'approche sous les rétroviseurs extérieurs, celui-ci peut également être éteint en appuyant sur le bouton de désactivation de l'éclairage du plafonnier.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace se trouvent sur le levier multifonction du côté gauche de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier.



Levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace

1 – Pousser l'extrémité vers l'intérieur (tenir pour le liquide lave-glace ou appuyer brièvement pour l'essuyage antibruine)
2 – Faire tourner pour actionner les essuie-glace du pare-brise

FONCTIONNEMENT DES ESSUIE-GLACES

Essuie-glaces intermittents

La fonction de balayage intermittent de ce système est très utile dans des conditions météorologiques où un seul cycle de balayage, suivi d'une pause variable entre les cycles, est suffisant. Pour obtenir l'intervalle maximal entre les cycles, faites tourner le bouton de commande vers le haut jusqu'au premier cran.

L'intervalle de balayage diminue lorsque vous tournez le bouton vers la position de basse vitesse en continu. L'intervalle de balayage est réglable entre une seconde et un maximum de 18 secondes entre chaque cycle. Lorsque la vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle double entre les balayages.

Liquide lave-glace

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur le bouton situé à l'extrémité du levier multifonction vers l'intérieur et maintenez cette position. Le liquide lave-glace est vaporisé et l'essuie-glace fonctionne pendant deux à trois cycles de balayage après que vous ayez relâché le bouton de lave-glace.

Si vous appuyez sur le bouton de lave-glace pendant une pause, les essuie-glaces effectuent encore quelques cycles une fois le bouton relâché. Il reprend ensuite le cycle intermittent préalablement choisi. Si vous appuyez sur le bouton de lave-glace pendant qu'il est en position d'arrêt, l'essuie-glace se met en marche et effectue trois cycles de balayage une fois que le bouton est relâché.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange de lave-glace qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

AVERTISSEMENT!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Lorsqu'un seul balayage est nécessaire pour éliminer la buée ou les projections d'un véhicule que vous venez de croiser, appuyez brièvement sur le bouton de lave-glace, situé à l'extrémité du levier multifonction, vers l'intérieur. Les essuie-glaces effectueront un balayage unique et s'arrêteront automatiquement.

NOTA :
La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Pour obtenir des renseignements sur l'entretien et le remplacement des essuie-glaces, consultez ➪ page 518.

ESSUIE-GLACES À DÉTECTION DE PLUIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction détecte la présence de pluie ou de neige sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des quatre crans pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et le quatrième cran est la position la plus sensible.

Utilisez la troisième position de temporisation des essuie-glaces pour les conditions normales de pluie.

Les positions 1 et 2 offrent une sensibilité moindre. La quatrième position permet d'obtenir une plus grande sensibilité. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position O (hors fonction) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.
- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.
- La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect ➪ page 290.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h (3 mi/h) ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).
- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – lorsque le contact est ÉTABLI et que la transmission automatique est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ou si le levier sélecteur n'est plus à la position N (POINT MORT).
- **Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance** – Pour les véhicules dotés d'un démarreur à distance, les essuie-glaces à détection de pluie ne fonctionnent pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile, sur les côtés de l'écran tactile ou sur le tableau de bord sous la radio.

DESCRIPTION ET FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE



Commandes automatiques de température du système Uconnect 5 ou 5 AVEC NAVIGATION avec écran de 8,4 pouces



Commandes automatiques de température du système Uconnect 5 AVEC NAVIGATION avec écran de 12 pouces

NOTA :
Les icônes et les descriptions peuvent varier en fonction l'équipement du véhicule.

Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

MAX A/C

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) de l'écran tactile pour modifier le réglage actuel pour la sortie de l'air le plus froid. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Le fait d'appuyer de nouveau sur le bouton entraînera l'annulation de la fonction de climatisation MAXIMALE.

NOTA :

- Le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.
- Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Bouton A/C (CLIMATISATION)



Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour modifier le réglage actuel. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

Bouton de recirculation



Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton de recirculation est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes. La recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes. Le mode de recirculation d'air peut se régler automatiquement pour optimiser l'expérience client pour le chauffage, le refroidissement, la déshumidification, etc.

Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation de l'air peut ne pas être disponible si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont présentes.

Bouton Auto (Automatique)



Réglez votre température préférée, puis appuyez sur AUTO (AUTOMATIQUE). Le mode AUTO (AUTOMATIQUE) permet d'atteindre et de maintenir votre température préférée en ajustant automatiquement la vitesse du ventilateur et la répartition de l'air. La climatisation (A/C) peut fonctionner en même temps que le mode AUTO (AUTOMATIQUE) pour améliorer le rendement. Le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est fortement recommandé pour une meilleure efficacité.

Vous pouvez activer le mode AUTO (AUTOMATIQUE) de deux façons différentes :

- Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile.
- Appuyez sur le bouton de la plaque frontale.

Faire basculer cette fonction forcera le système à passer entre les modes manuel et automatique ➪ page 79.

Bouton de dégivrage avant



Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton Front Defrost (Dégivrage avant) de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin du dégivrage avant s'illumine lorsque le dégivrage du pare-brise est activé. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Bouton de dégivrage arrière



Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton Rear Defrost (Dégivrage arrière) de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Boutons d'augmentation et de réduction de température du côté conducteur et du côté passager

Ces boutons permettent au conducteur et au passager de régler indépendamment la température de l'air.



Appuyez sur le bouton rouge (ou tournez le bouton, selon l'équipement) de la plaque frontale ou sur le bouton rouge de l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché rouge à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.



Appuyez sur le bouton bleu (ou tournez le bouton, selon l'équipement) de la plaque frontale ou sur le bouton bleu de l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché bleu à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

NOTA :

- Les numéros sur l'affichage de la température s'affichent seulement si le système est muni d'un système de chauffage-climatisation automatique.
- Les boutons d'augmentation et de réduction de la température sont disponibles uniquement sur les véhicules équipés de l'affichage de 12 pouces.

Bouton SYNC (SYNCHRONISATION)



Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin SYNC (SYNCHRONISATION) s'allume lorsque la SYNCHRONISATION est activée. Le mode SYNC (SYNCHRONISATION) synchronise le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

NOTA :

Le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Commande du ventilateur



La commande du ventilateur régule la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.

Plaque frontale

la vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire.

Écran tactile

utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

Sélecteur de mode



Sélectionnez le mode en appuyant sur l'un des boutons de mode à l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de mode de la plaque frontale pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage.

Mode Tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

NOTA :

Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Mode Mixte



L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton OFF (ARRÊT) de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton OFF (ARRÊT) de la plaque frontale pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation.

DESCRIPTION ET FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION MANUEL



Commandes de température manuelles du système Uconnect 3 avec écran de 5 pouces



Commandes manuelles de température du système Uconnect 5 avec écran de 8,4 pouces

Réglage MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

MAX A/C

Réglez le bouton de commande de température au réglage MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) afin de modifier le réglage actuel à la sortie d'air le plus froid. Si vous déplacez le bouton de commande de température à une autre position que le réglage MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), la climatisation maximale s'arrête.

Bouton A/C (CLIMATISATION)

A/C

Appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour activer la climatisation. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

NOTA :

- Dans le cas d'un système de chauffage-climatisation à commande manuelle, si le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.
- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur au besoin.
- Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur.

Bouton de recirculation

Appuyez sur le bouton de recirculation pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton de recirculation est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou de l'humidité à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage. La recirculation de l'air peut ne pas être disponible si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.

Sur les systèmes munis des commandes manuelles de température, le mode de recirculation n'est pas permis dans le mode de dégivrage pour améliorer le désembuage des glaces. La recirculation est désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ce mode. Si vous tentez d'activer la fonction de recirculation dans ce mode, le témoin du bouton de commande se met à clignoter, puis s'éteint.

Réglage du dégivrage avant



Tournez le bouton de commande de mode pour le placer en mode de dégivrage avant. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale.

Bouton de dégivrage arrière



Appuyez brièvement sur le bouton de commande du dégivreur de lunette arrière pour activer le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Commande de température

La commande de température régule la température de l'air entrant dans le système de chauffage-climatisation.



La température augmente lorsque vous tournez le bouton de commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre.



La température diminue lorsque vous tournez le bouton de commande de température dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Commande du ventilateur



La commande du ventilateur régule la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. la vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire.

Sélecteur de mode



Tournez le bouton de commande de mode ou appuyez sur le bouton de commande de mode (selon l'équipement) pour régler la répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage.

Mode Tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

NOTA :

Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Mode Mixte



L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique.
2. Réglez ensuite la température voulue au moyen des boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra cette température et la maintiendra automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.
- La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur US/Metric (Unités anglo-saxonnes et métriques) dans les réglages du système Uconnect ➪ page 290.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole « AUTO » (automatique) affiché à l'affichage du bloc de commande de la température avant s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

RECONNAISSANCE VOCALE POUR LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant. Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Régler la température à** 70 °F **pour le conducteur** »
- « **Régler la température à** 70 °F **pour le passager** »

Le saviez-vous : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.

CONSEILS UTILES

Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Pour obtenir de l'information sur l'entretien du système de chauffage-climatisation lorsque le véhicule est entreposé pendant une période prolongée, consultez ➪ page 569.

Embuage des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégager les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode Recirculation pour de longues périodes sans avoir recours au climatiseur, car les glaces pourraient s'embuer.

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air; si elles entrent dans la chambre de répartition d'air, elles pourraient bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

En mode d'arrêt automatique, le système de chauffage-climatisation peut régler automatiquement le débit d'air pour maintenir le confort dans l'habitacle. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Tableau de conseils utiles

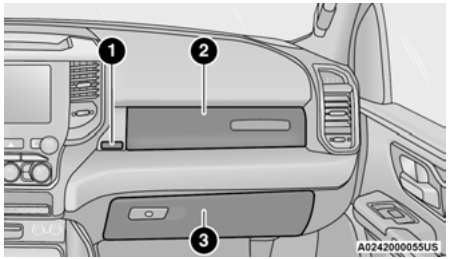
CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Réglez la commande au mode de tableau de bord, mettez la climatisation A/C en marche et réglez le ventilateur à une vitesse élevée. Baissez les glaces pendant une minute pour évacuer l'air chaud. Réglez les commandes selon vos préférences pour atteindre le confort.
Temps chaud	Mettez la climatisation A/C en marche et réglez les commandes de mode à la position (Tableau de bord).
Temps frais et ensoleillé	Utilisez à la position (mode Deux niveaux).
Temps frais et humide	Réglez le mode à (mode Plancher) et mettez la climatisation A/C en marche afin d'éviter la formation de buée.
Temps froids	Réglez la commande de mode à la position (mode Plancher). Si le pare-brise commence à s'embuer, déplacez la commande à la position (mode Mixte).

RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord et dispose d'espaces de rangement supérieur et inférieur.



Boîte à gants

1 – Boutons de déverrouillage de la boîte à gants supérieure (selon l'équipement)
2 – Boîte à gants supérieure
3 – Boîte à gants inférieure

Si le véhicule est équipé d'une boîte à gants supérieure munie d'un couvercle, appuyez sur le bouton de déverrouillage pour l'ouvrir.

Pour ouvrir la boîte à gants inférieure, tirez sur la poignée d'ouverture.

AVERTISSEMENT!
Ne conduisez pas ce véhicule lorsque la boîte à gants est ouverte. Conduire avec la boîte à gants ouverte risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

Rangement de portière – selon l'équipement

Rangement de portière avant

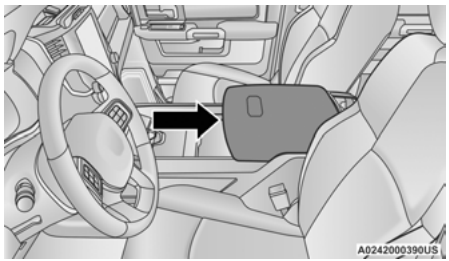
Les espaces de rangement se trouvent dans les panneaux de garnissage des portières.

Rangement de portière arrière

Les espaces de rangement se trouvent dans les panneaux de garnissage des portières.

Compartiment de rangement central – selon l'équipement

Le compartiment de rangement central se trouve entre les sièges du conducteur et du passager. Le compartiment de rangement fait aussi office d'accoudoir et contient des espaces de rangement supérieur et inférieur.

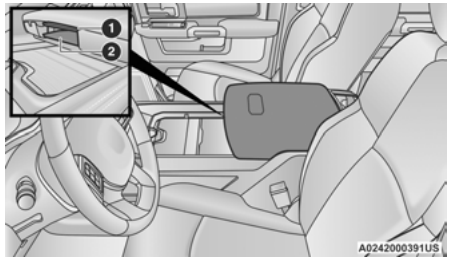


Compartiment de rangement central

AVERTISSEMENT!

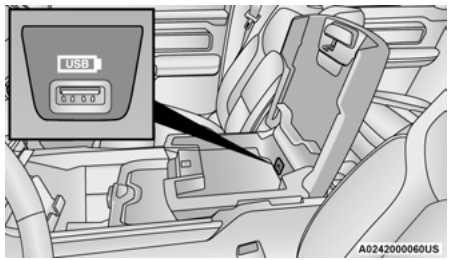
- L'accoudoir n'est pas un siège. Toute personne assise sur l'accoudoir pourrait être gravement blessée lorsque le véhicule est en mouvement ou en cas de collision.
- En cas de collision, le loquet risque de se dégager si le poids total des articles qui y sont rangés est supérieur à 4,5 kg (10 lb) environ. Ces articles peuvent être projetés, ce qui mettrait la sécurité des passagers en danger. Le poids total des articles rangés dans le compartiment ne doit pas dépasser 4,5 kg (10 lb).

Tirez sur la poignée supérieure de la partie avant de l'accoudoir pour soulever le couvercle. L'espace de rangement supérieur comporte une prise de courant USB qui peut être utilisée pour alimenter de petits appareils électriques.



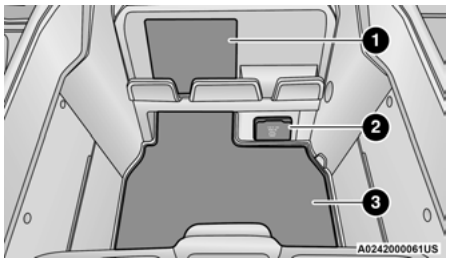
Compartiment de rangement central

1 – Poignée de la console supérieure
2 – Poignée de la console inférieure



Sortie USB du rangement supérieur

Lorsque le couvercle supérieur est fermé, tirez sur la poignée inférieure pour ouvrir le bac de rangement inférieur. Le compartiment inférieur contient un onduleur d'alimentation.
Il y a également une « ligne de remplissage » située le long de la paroi intérieure **arrière** du compartiment inférieur. Le contenu qui dépasse la « ligne de remplissage » peut nuire à l'emplacement du porte-gobelet s'il est équipé d'une console centrale de catégorie supérieure.



Partie avant du bac de rangement inférieur

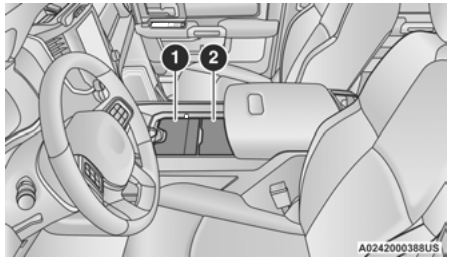
1 – Console de recharge sans fil
2 – Onduleur d'alimentation
3 – Espace de rangement

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Cela risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

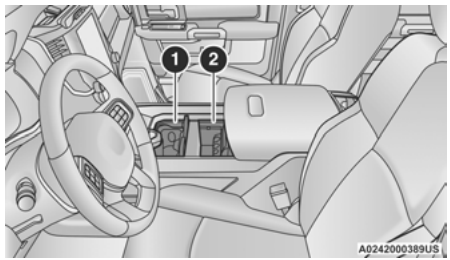
Console centrale de catégorie supérieure – selon l'équipement

La console centrale de catégorie supérieure est équipée de deux bacs de rangement avant situés devant le compartiment de rangement central. Ces bacs de rangement peuvent être équipés de portes en tandem. Appuyez sur le volet de rangement avant pour accéder aux porte-gobelets. Sinon, appuyez sur le volet de rangement arrière pour accéder au range-monnaie ou au petit bac de rangement.



Portes en tandem de la console centrale – selon l'équipement

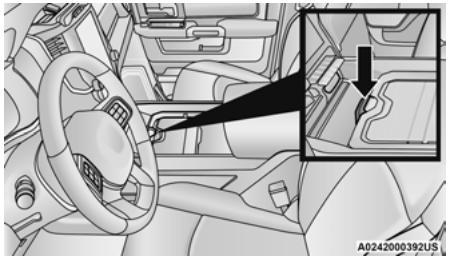
1 – Poussez pour avoir accès au bac avant
2 – Poussez pour avoir accès au bac arrière



Position d'ouverture des portes en tandem

1 – Bac avant ouvert
2 – Bac arrière ouvert

Appuyez sur le bouton de dégagement à l'avant du bac de porte-gobelet, puis faites glisser le plateau coulissant vers l'arrière pour accéder au bac de rangement inférieur avant ou vers l'avant pour accéder au bac de rangement inférieur arrière.

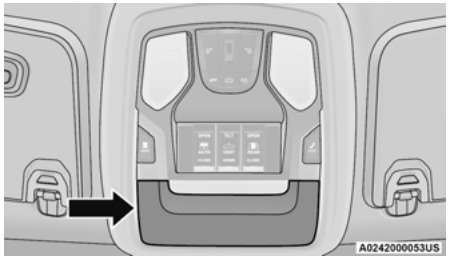


Appuyez sur le bouton dégagement pour faire glisser le plateau coulissant

Rangement pour lunettes au pavillon

Un rangement prévu à l'avant de la console au pavillon peut accueillir une paire de lunettes de soleil.

À partir de la position fermée, appuyez sur le loquet du volet pour ouvrir le compartiment.



Volet des lunettes au pavillon

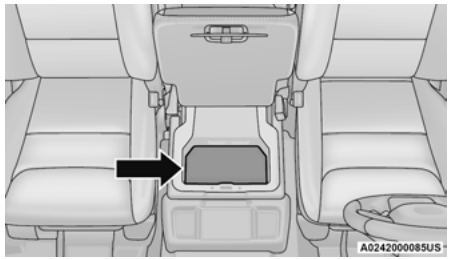
Rangement de la banquette avant – selon l'équipement

Si votre véhicule est équipé d'une banquette avant, un espace de rangement se trouve en rabattant le dossier du siège central. Un espace de rangement de la console et des porte-gobelets sont offerts.



Rangement de la banquette avant

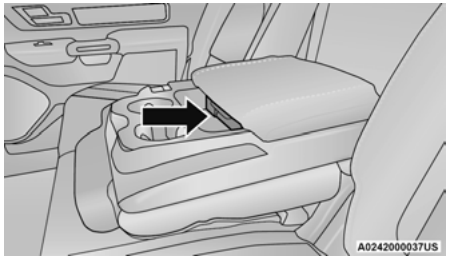
Alors que le dossier est en position relevée, levez le dessous du siège central pour accéder à de l'espace de rangement supplémentaire sous le siège.



Rangement sous le siège

Rangement de la console arrière – selon l'équipement

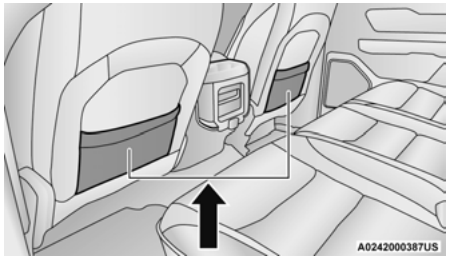
La partie centrale du siège arrière 40/20/40 se rabat vers l'avant pour accéder aux porte-gobelets du siège arrière et à un compartiment de rangement. Tirez vers le haut sur le loquet de la console pour accéder au compartiment de rangement.



Emplacement du loquet de la console arrière

Rangement des dossiers

Des vide-poches situés dans les dossiers des sièges du conducteur et du passager avant peuvent être utilisés comme rangement.

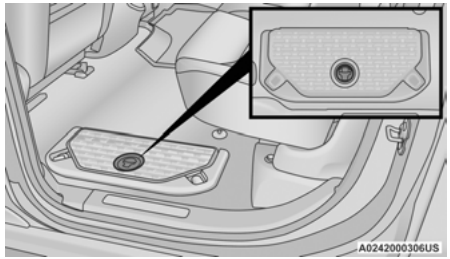


Rangement des dossiers

Bac de rangement de deuxième rangée dissimulé dans le plancher – selon l'équipement

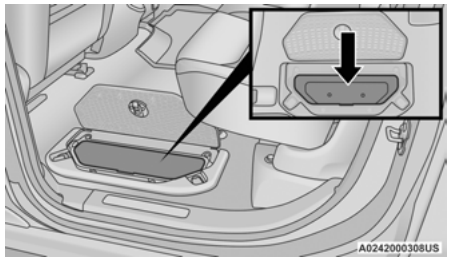
Des bacs de rangement dans le plancher se trouvent à l'avant des sièges de la deuxième rangée et peuvent servir d'espace de rangement supplémentaire. Les bacs de rangement comportent des doublures amovibles qui peuvent être facilement retirées pour le nettoyage.

Pour ouvrir le bac de rangement dans le plancher, soulevez la poignée du loquet et ouvrez le couvercle.



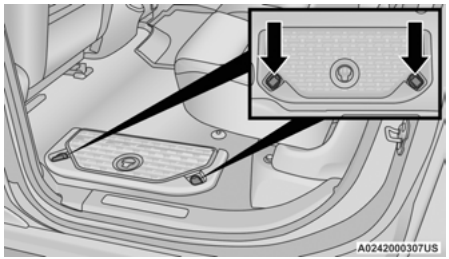
Loquet du bac de rangement dans le plancher

NOTA :
Pour ouvrir complètement le couvercle, vous devrez peut-être déplacer le siège avant vers l'avant.



Bac de rangement ouvert

Chaque bac de rangement contient également deux crochets pour fixer la charge. Ces crochets servent à retenir le chargement de façon sécuritaire lorsque le véhicule roule.

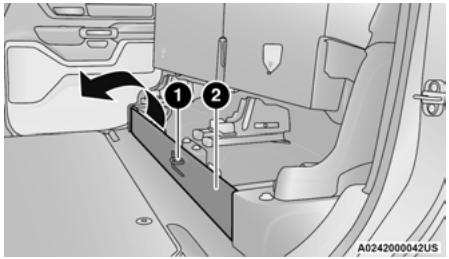


Crochets du bac de rangement dans le plancher

NOTA :
La limite de charge maximale par crochet est de 113 kg (250 lb).

Rangement sous le siège arrière – selon l'équipement

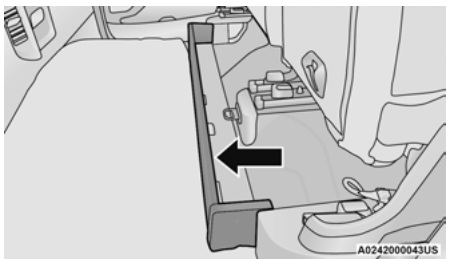
Pour accéder au rangement sous les sièges arrière, déverrouillez le mécanisme de verrouillage au centre de la base du siège en le tournant d'un côté ou de l'autre et rabattez le devant de la base vers l'avant.



Rabattement vers le bas du devant de la base du siège

1 – Mécanisme de verrouillage
2 – Avant de la base du siège

Soulevez l'intérieur de la base pour le mettre en position verticale et le verrouiller sur place, ce qui crée un espace de rangement supplémentaire.



Espace de rangement complètement prolongé

NOTA :
Les sièges arrière n'ont pas besoin d'être rabattus vers le haut pour accéder à cette fonction.

COMMANDE USB/AUX

La passerelle multimédia principale se trouve sur le bloc central, juste au-dessous du tableau de bord. Il y a quatre ports USB au total : deux ports mini-USB (type C) et deux ports USB standard (type A). Il y a également un port AUX (AUXILIAIRE) situé entre les ports USB.

Le branchement d'un téléphone intelligent à un port USB peut activer les fonctions Android Auto^{MC} ou Apple CarPlay^{MD}, selon l'équipement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections Android Auto^{MC} et Apple CarPlay^{MD} dans le supplément du manuel du propriétaire.

NOTA :
Deux appareils peuvent être branchés en même temps, et les deux ports offrent des capacités de charge. Un seul port à la fois peut transférer des données vers le système. Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de choisir le dispositif à utiliser pour transférer des données.

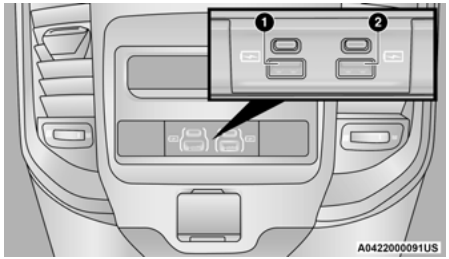
Par exemple, si un dispositif est branché dans le port USB de type A et qu'un autre dispositif est branché dans le port USB de type C, un message s'affiche et vous permet de choisir le dispositif à utiliser.



Passerelle multimédia du bloc de commandes centrale – ports USB et AUX

1 – Port USB standard type A n° 1
2 – Port AUX
3 – Port USB standard type A n° 2

Le troisième et le quatrième ports USB sont situés derrière la console centrale, au-dessus de l'onduleur d'alimentation. Les deux sont destinés à la recharge seulement.



Ports USB arrière

1 – Ports USB 1 arrière pour recharge seulement
2 – Ports USB 2 arrière pour recharge seulement

S'applique uniquement aux radios des systèmes Uconnect 5/5 AVEC NAVIGATION avec écran de 8,4 pouces et systèmes Uconnect 5 AVEC NAVIGATION avec écran de 12 pouces. Différents scénarios sont énumérés ci-dessous lorsqu'un appareil autre qu'un téléphone est branché dans les ports USB plus petits et plus grands et lorsqu'un téléphone est branché dans les ports USB plus petits et plus grands :

- « Un nouvel appareil est maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue. »
- « (Nom du téléphone) maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue. »
- « Un autre appareil est utilisé par l'intermédiaire du même port USB. Veuillez débrancher le premier appareil afin d'utiliser le second. »

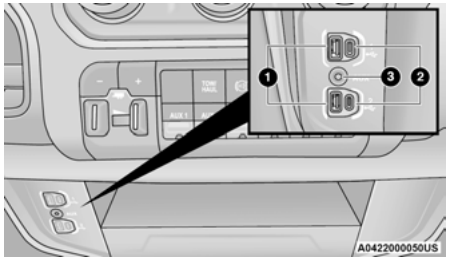
NOTA :

Rechargez les appareils non pris en charge à l'aide les ports USB de recharge uniquement. Si un appareil non pris en charge est branché dans un port USB de multimédia, un message notifiant que l'appareil n'est pas pris en charge par le système s'affichera sur l'écran tactile.

Si vous branchez un téléphone ou un autre dispositif USB, vous pouvez perdre la connexion à un appareil précédent.

Selon l'équipement, votre véhicule peut également être muni d'un port USB situé sur le plateau supérieur de la console centrale.

Selon l'équipement, deux ports mini-USB (type C), deux ports USB standard (type A) et un port AUX (AUXILIAIRE) peuvent être situés à la gauche du bloc central, juste au-dessous des commandes de chauffage-climatisation.



Passerelle multimédia de la console centrale – ports USB et AUX

1 – Ports USB standard type A
2 – Ports mini-USB type C
3 – Port AUX (AUXILIAIRE)

Certains ports USB prennent en charge les modes multimédia et charge. Vous pouvez utiliser des fonctions comme Apple CarPlay[MD], Android Auto[MC] et Pandora[MD] lors du chargement de votre téléphone.

NOTA :
Si vous branchez un téléphone ou un autre dispositif USB, vous pouvez perdre la connexion à un appareil précédent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect ou visitez le site UconnectPhone.com.

PRISES DE COURANT ÉLECTRIQUE

La prise de courant auxiliaire de 12 V (13 A) peut alimenter les accessoires intérieurs munis d'une fiche de type allume-cigare de série. Les prises de courant de 12 V et le port USB de 5 V (2,5 A) (recharge seulement) sont munis d'un capuchon fixé à la prise qui indique « 12 V c.c. », avec un symbole de clé, de batterie ou de port USB selon le cas.

Le pictogramme de clé indique que le contact doit être à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES) pour que la prise fournisse du courant. Le pictogramme de batterie indique que la prise est branchée sur la batterie et qu'elle peut fournir du courant en tout temps.

MISE EN GARDE!

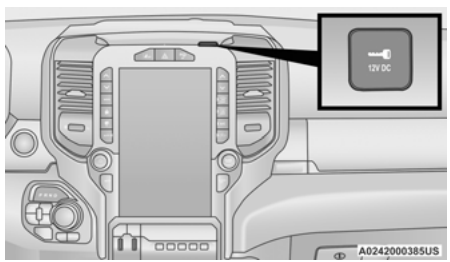
- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.

(Suite)

MISE EN GARDE!

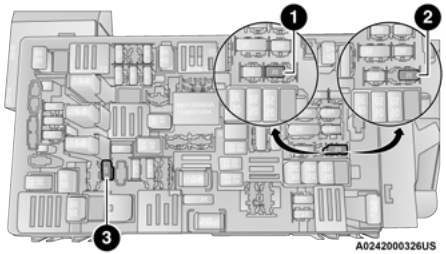
- Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant pour éviter d'endommager la prise et de griller le fusible. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Une prise de courant auxiliaire se trouve dans le plateau coulissant en haut du bloc central. Cette prise de courant ne fonctionne que lorsque le contact se trouve à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).



Prise de courant – haut du bloc de commandes central

La prise de courant auxiliaire peut être branchée directement sur la batterie en tout temps en changeant les fusibles de prise de courant dans la centrale de servitudes interne, située sous le tableau de bord du côté conducteur.



Emplacements des fusibles pour les prises de courant

1 – Fusible de 20 A jaune, F54 – Position de la prise de courant alimentée par batterie
2 – Fusible de 20 A jaune, F54 – Position de la prise de courant alimentée par allumage
3 – Fusible de 10 A rouge, F48 – Alimentation par port rouge ou USB arrière (charge seulement)

Lorsque le contact est coupé, assurez-vous de débrancher tout équipement pour ne pas décharger la batterie du véhicule. Tous les accessoires branchés sur les prises doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

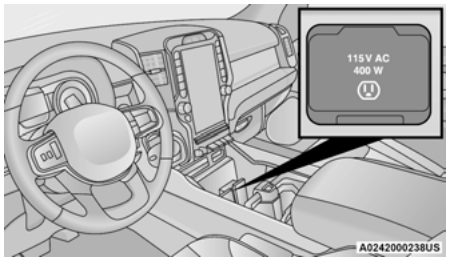
- ne branchez dans la prise de 12 V que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

MISE EN GARDE!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones mobiles, etc). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (par exemple, les glacières, les aspirateurs, les projecteurs, etc.) déchargeront la batterie encore plus rapidement. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez très vigilant.
- Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

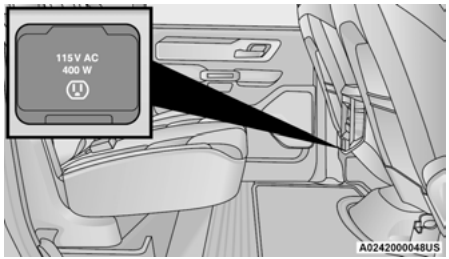
Un onduleur de 115 V (400 W maximum) peut se trouver dans la console centrale vers le côté droit. Cet onduleur peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 400 W. Certaines consoles de jeux vidéo dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Prise de l'onduleur d'alimentation de la console centrale

Un deuxième onduleur d'alimentation de 115 V (400 W maximum) se trouve également à l'arrière de la console centrale. Cet onduleur peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 400 W. Certaines consoles de jeux vidéo dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

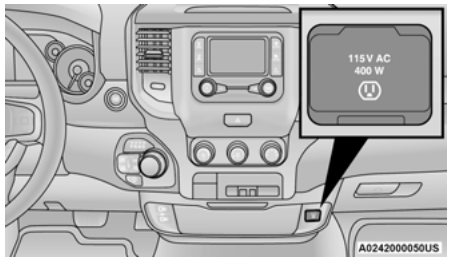
Tous les onduleurs d'alimentation sont munis d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 400 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupe automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser.



Prise de l'onduleur d'alimentation de la console centrale arrière

NOTA :
Le maximum est de 400 W pour l'onduleur, et non chaque sortie. Si trois sorties sont utilisées, les 400 W sont répartis entre les appareils branchés.

Si votre véhicule est équipé d'une banquette avant, un onduleur d'alimentation de 115 V (400 W maximum) peut se trouver à droite du bloc central, juste au-dessous des commandes de chauffage-climatisation. Cet onduleur peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 400 W. Certaines consoles de jeux vidéo dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Onduleur d'alimentation du bloc de commandes central

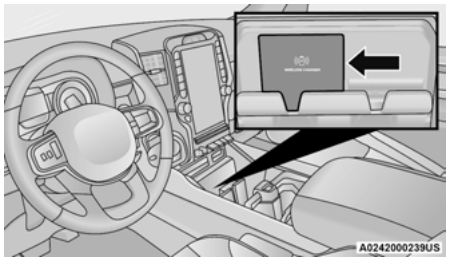
Pour activer la prise de courant, branchez-y simplement un dispositif. La prise se désactive lorsque vous débranchez le dispositif.

NOTA :

- L'onduleur d'alimentation du bloc de commandes central est disponible uniquement sur les véhicules équipés d'une banquette avant.
- L'onduleur d'alimentation ne fonctionne que si le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).
- Une protection intégrée contre les surcharges met l'onduleur d'alimentation hors fonction en cas de dépassement de la puissance nominale.

AVERTISSEMENT!
Pour éviter les blessures graves ou mortelles : ● n'insérez aucun objet dans les prises; ● n'y touchez pas avec les mains mouillées; ● fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée; ● une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

CONSOLE DE CHARGEMENT SANS FIL – SELON L'ÉQUIPEMENT



Console de chargement sans fil

Votre véhicule peut être équipé d'une console de chargement Qi sans fil 15 W 3 A située à l'intérieur de la console centrale. Cette console de chargement est conçue pour charger sans fil votre téléphone mobile compatible Qi. Qi est une norme qui permet la recharge sans fil de votre téléphone mobile.

Votre téléphone mobile doit être conçu pour le chargement Qi sans fil. Si le téléphone n'est pas équipé d'une fonctionnalité de chargement Qi sans fil, vous pouvez acheter un accouplement de marché secondaire ou une plaque arrière spécialisée chez votre fournisseur de téléphone mobile ou un détaillant local de produits électroniques. Veuillez consulter le manuel du propriétaire de votre téléphone pour plus de renseignements.

La console de recharge sans fil est munie d'une surface antidérapante, d'un socle pour tenir en place votre téléphone mobile et d'un témoin à DEL.

État du témoin à DEL :

NOTA :

L'utilisation d'un étui de téléphone peut nuire à la recharge sans fil.

- Aucun voyant : La console de recharge est en veille ou recherche un appareil.
- Voyant bleu : Un appareil est détecté et est en cours de recharge.
- Voyant rouge/clignotant : Erreur interne ou corps étranger détecté.

NOTA :
Le contact doit être en position ON/RUN (MARCHE) ou START (DÉMARRAGE) et toutes les portières du véhicule doivent être fermées pour que la console de recharge sans fil fonctionne.

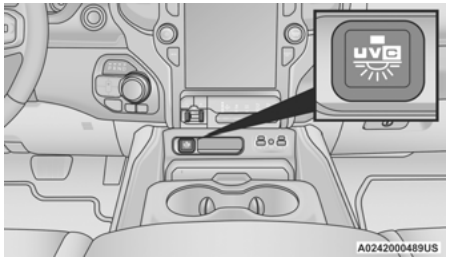
MISE EN GARDE!
La télécommande ne doit pas être placée sur la console de recharge ni à 15 cm (6 po) ou moins de celle-ci. Cela peut causer une surchauffe excessive et endommager la télécommande. Placer la télécommande à proximité de la console de chargement bloque la détection de la télécommande par le véhicule et empêche le véhicule de démarrer.

LUMIÈRE UV-C – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni d'une lumière UV-C dans la boîte à gants qui sert à assurer l'hygiène de surfaces des objets qui y sont placés. La lumière UV-C désinfecte au moyen d'une source lumineuse UV-C très spécialisée, à haute puissance.

NOTA :
Aucun produit chimique n'est nécessaire dans le processus de désinfection.

L'interrupteur de la lumière UV-C se trouve au tableau de bord, sous la radio.



Interrupteur de la lumière UV-C

Directives d'utilisation

1. Placez un objet à désinfecter dans la boîte à gants et fermez complètement son couvercle.
2. Appuyez sur l'interrupteur de la lumière UV-C du tableau de bord pour démarrer le fonctionnement. Le témoin à DEL sur l'interrupteur s'allume en bleu durant la désinfection par UV-C.

Le témoin à DEL reste allumé en continu jusqu'à la fin de l'opération de désinfection. Le témoin s'éteint et un carillon retentit lorsque l'opération est terminée.

NOTA :
Un cycle complet de désinfection dure environ trois minutes.

Si l'opération de désinfection est interrompue ou arrêtée, le témoin à DEL clignote pendant cinq secondes, puis la lumière UV-C redevient prête pour un nouveau cycle dès que le clignotement du témoin cesse.

Tout objet à désinfecter placé dans la boîte à gants doit être replacé autant de fois que nécessaire pour garantir que la lumière UV-C couvre toutes les surfaces de l'objet.

NOTA :

- La lumière UV-C ne peut être activée que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- La lumière UV-C n'est pas prévue pour une utilisation médicale. L'utilisation de la lumière UV-C ne garantit pas à l'utilisateur qu'il évitera une maladie.
- Les surfaces doivent être directement exposées aux rayons UV pour les désinfecter. Les rayons ne pénètrent pas les matières comme des vêtements, du papier ou du verre ordinaire. Par conséquent, il importe de retirer les objets de la ligne de vue directe qui bloqueraient les rayons ou leur feraient écran vers les autres surfaces.
- L'exposition fréquente des objets à la lumière UV-C peut causer une décoloration précoce des surfaces colorées de ces objets.

- Pour une efficacité optimale, les sources de lumière UV-C doivent être exemptes de traces de doigts, d'humidité et de poussière. Nettoyez à l'aide d'un chiffon non pelucheux.

AVERTISSEMENT!

- La lumière UV-C est constituée de lampes ultraviolettes. Les rayons UV sont dangereux pour les yeux et la peau. Ne regardez pas directement la lumière UV-C lorsqu'elle est en fonctionnement.
- N'altérez et ne modifiez jamais la lumière UV-C de quelque manière que ce soit. Une utilisation non prévue ou des dommages à cet éclairage peut entraîner une exposition à des rayons UV dangereux. Même à faibles doses, les rayons UV peuvent causer des dommages aux yeux et à la peau.
- N'utilisez pas l'appareil s'il est endommagé, s'il ne fonctionne pas correctement ou si des ampoules sont mortes.
- La lumière UV-C est prévue pour une utilisation **UNIQUEMENT DANS LA BOÎTE À GANTS FERMÉE**. Ne n'utilisez pas de quelque manière ce soit qui exposerait la lumière UV-C à des humains, des plantes ou des animaux.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Gardez cela hors de la portée des enfants. N'autorisez pas l'utilisation de l'appareil comme d'un jouet.
- N'essayez pas d'affronter la lumière UV-C en fonctionnement, vous exposant à celle-ci.
- Veillez à ce que le couvercle de la boîte à gants soit complètement fermé avant de commencer l'opération d'UV-C.
- La source de lumière UV-C est chaude pendant et après utilisation. N'y touchez pas.

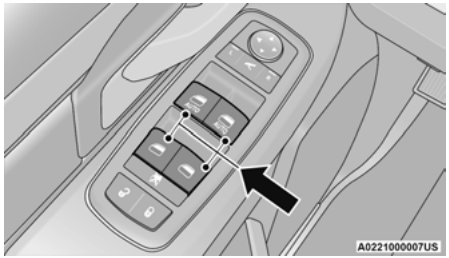
MISE EN GARDE!

Utilisez la lumière UV-C à des températures comprises entre -40 °C et +80 °C (-40 °F et 176 °F). Une défaillance ou des dommages à cet équipement peuvent se produire lors d'une utilisation en dehors de ces plages de températures.

GLACES

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Les commandes des glaces sur la portière du conducteur permettent de commander toutes les glaces des portières.



Commutateurs de glaces à commande électrique

Les glaces de portière du passager peuvent également être commandées au moyen de la commande de glace unique sur le panneau de garnissage de la portière du passager. Les commandes des glaces ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).

Pour ouvrir partiellement la glace (manuellement), appuyez brièvement sur le commutateur de glace vers le bas et relâchez-le.

NOTA :
Les commutateurs de glace à commande électrique restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai est programmable dans les réglages du système Uconnect ➪ page 290.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais d'enfants seuls sans surveillance dans le véhicule. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

CARACTÉRISTIQUES DE GLACE AUTOMATIQUE

Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs de glace à commande électrique des portières du conducteur et du passager avant sont munis d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace pendant un court moment, puis relâchez-le pour que la glace descende automatiquement.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez ou poussez brièvement le commutateur.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection anti-pincement

Soulevez le commutateur de glace pendant un court moment, puis relâchez-le pour que la glace monte de façon automatique.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, soulevez brièvement le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'abaisse de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace.

NOTA :
Tout choc imputable à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. En pareil cas, tirez légèrement le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace manuellement.

AVERTISSEMENT!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Pour éviter les blessures, assurez-vous de garder les bras, les mains, les doigts et tout obstacle à l'intérieur pour ne pas obstruer la fermeture de la glace.

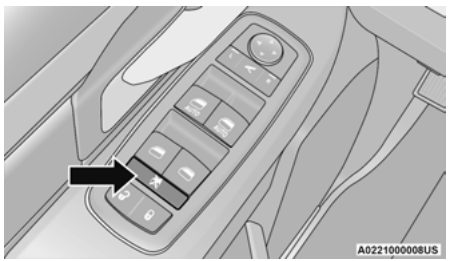
RÉINITIALISATION DE LA FONCTION DE FERMETURE AUTOMATIQUE

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il est probablement nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
2. Appuyez fermement sur le commutateur de la glace jusqu'au second cran pour ouvrir la glace complètement et puis maintenez le commutateur enfoncé pendant deux secondes après l'ouverture complète de la glace.

COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE DE GLACE

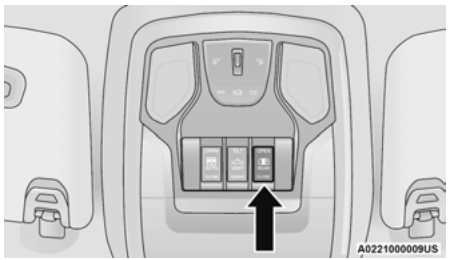
Le commutateur de verrouillage de glace situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes des glaces des portières de passager arrière. Pour désactiver les commandes des glaces, appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage des glaces (le témoin situé sur le bouton s'allume). Pour activer les commandes des glaces, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton de verrouillage des glaces (le témoin sur le bouton s'éteint de nouveau).



Commutateur de verrouillage de glace

LUNETTE COULISSANTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

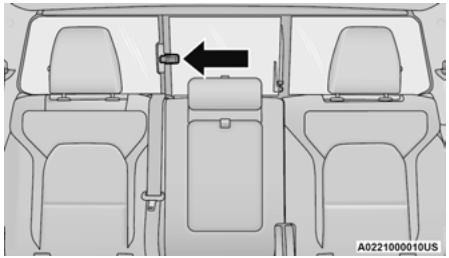
Le commutateur de lunette coulissante à commande électrique se trouve dans la console au pavillon. Poussez le commutateur vers l'arrière pour ouvrir la lunette. Tirez le commutateur vers l'avant pour fermer la lunette.



Commutateur de lunette arrière

LUNETTE COULISSANTE À COMMANDE MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Un dispositif de verrouillage dans le centre de la lunette empêche l'entrée dans la cabine par l'arrière du véhicule. Serrez le loquet pour déverrouiller la lunette.



Verrouillage manuel de lunette arrière

TREMBLEMENT DÛ AU VENT

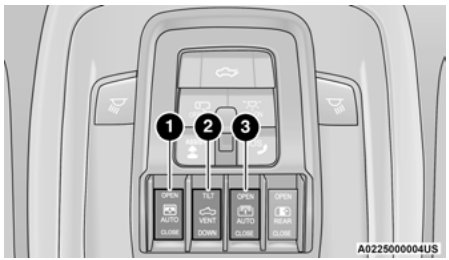
Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les vitres arrière sont baissées, baissez les vitres avant et arrière pour atténuer le tremblement.

Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

TOIT OUVRANT À DEUX VOLETS À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique se trouvent sur la console au pavillon entre les lampes d'accueil et de lecture.



Commutateurs de toit ouvrant à commande électrique

1 – Ouverture et fermeture du toit ouvrant
2 – Ventilation du toit ouvrant
3 – Ouverture et fermeture du pare-soleil

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant

Le toit ouvrant est doté de deux butées automatiques programmées pour la position d'ouverture du toit ouvrant; une position de confort et une position d'ouverture complète. La position de butée de confort a été optimisée pour minimiser le tremblement dû au vent.

Ouverture et fermeture rapides

Pour ouvrir le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant s'ouvre complètement et s'arrête automatiquement.

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant se ferme complètement et s'arrête automatiquement.

Pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie d'une quelconque autre manière sur le commutateur.

Ouverture et fermeture manuelles

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert.

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant.

Si le commutateur est relâché pendant l'opération d'ouverture ou de fermeture, le mouvement du toit ouvrant cesse alors. Le toit ouvrant demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé.

NOTA :
Si le rideau pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous actionnez le toit ouvrant en mode express ou manuel, le rideau pare-soleil s'ouvre automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant.

Ouverture et fermeture du rideau pare-soleil à commande électrique

Le rideau pare-soleil a deux positions programmées : demi-ouverture et ouverture complète. Lorsque vous actionnez le rideau pare-soleil à partir de la position fermée, celui-ci s'arrête toujours à la position de demi-ouverture, peu importe si l'ouverture est rapide ou manuelle. Le commutateur doit être actionné de nouveau pour passer à la position d'ouverture complète.

Si le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert, le rideau pare-soleil ne peut se fermer qu'en position de demi-ouverture. Si vous appuyez sur le commutateur de fermeture du rideau pare-soleil lorsque le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert et que le rideau pare-soleil est en position de demi-ouverture, le toit ouvrant se ferme automatiquement avant le rideau pare-soleil.

Ouverture et fermeture rapides

Appuyez sur le commutateur du rideau pare-soleil vers l'arrière, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde, le rideau pare-soleil s'ouvrira à la position de demi-ouverture et s'arrêtera automatiquement. Appuyez brièvement sur le commutateur de nouveau à partir de la position de demi-ouverture, et le rideau pare-soleil s'ouvrira complètement et s'arrêtera automatiquement.

Pour fermer le rideau pare-soleil automatiquement, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde.

Si vous actionnez le commutateur du toit ouvrant pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, le rideau pare-soleil s'arrêtera en position partiellement ouverte.

Ouverture et fermeture manuelles

Maintenez le commutateur du rideau pare-soleil enfoncé vers l'arrière, et le pare-soleil s'ouvrira à la position de demi-ouverture puis s'arrêtera automatiquement. Maintenez le commutateur du rideau pare-soleil enfoncé pour ouvrir complètement le rideau pare-soleil.

Appuyez sur le commutateur vers l'avant et maintenez-le enfoncé pour que le rideau pare-soleil se ferme et s'arrête en position complètement fermée.

Si vous relâchez le commutateur pendant que le rideau pare-soleil est en mouvement, celui-ci s'arrêtera en position partiellement ouverte.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant.

NOTA :
Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

Position d'aération du toit ouvrant

Appuyez brièvement sur le bouton Vent (Ventilation) dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Il s'agit de la fonction d'ouverture partielle rapide qui se produit peu importe la position du toit ouvrant. Si vous actionnez le commutateur pendant l'ouverture partielle rapide, le toit ouvrant s'arrête.

NOTA :
Si le pare-soleil n'est pas déjà ouvert, il s'ouvre automatiquement avant l'ouverture du toit ouvrant en position de ventilation.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté jusqu'à environ dix minutes après avoir placé le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

NOTA :
Vous pouvez activer ou désactiver ces alertes dans les réglages du système Uconnect ➪ page 290.

Entretien du toit ouvrant

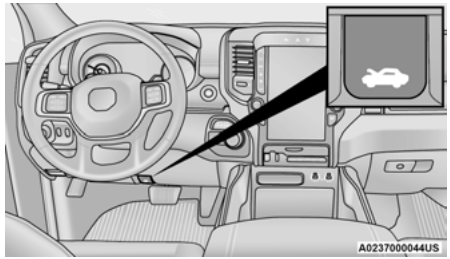
Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré. Effectuez des vérifications périodiques pour retirer tous les débris accumulés dans les glissières.

CAPOT

POUR OUVRIR LE CAPOT

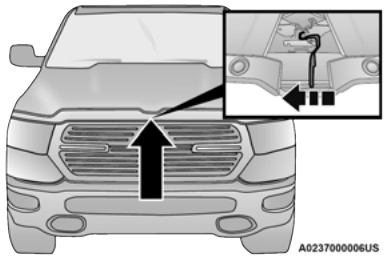
Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.

1. Tirez le levier d'ouverture de capot situé sous le volant, à la base du tableau de bord.



Emplacement du levier d'ouverture du capot

2. Glissez votre doigt dans l'ouverture en dessous du centre du capot et poussez le levier de loquet de sûreté vers la gauche pour le déverrouiller, avant de soulever le capot.



Emplacement du loquet de sûreté

POUR FERMER LE CAPOT

En un mouvement continu et en usant d'une force modérée, tirez le bord avant du capot vers le bas jusqu'à ce que l'angle se situe au-dessous du point de croisement (où les vérins à gaz ne résistent plus) et laissez le capot descendre de lui-même jusqu'à la position de fermeture.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

MISE EN GARDE!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Poussez fermement sur le centre du capot pour vous assurer que les deux loquets s'enclenchent.

HAYON

OUVERTURE

Le hayon peut être ouvert en appuyant sur le pavé de déverrouillage du hayon situé sur la portière du hayon.

L'amortisseur de suspension du hayon abaisse celui-ci à la position d'ouverture (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT!

Il est très dangereux de marcher sur le hayon, même si le véhicule roule à faible vitesse. Toute personne marchant sur le hayon peut chuter suite aux moindres manœuvres du véhicule ou du terrain accidenté. Les passagers doivent toujours s'asseoir sur les sièges du véhicule et boucler les ceintures de sécurité. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Déverrouillage électronique du hayon – selon l'équipement



La télécommande peut être dotée d'une fonction de déverrouillage électronique du hayon, qui permet l'ouverture mains libres du hayon. Pour l'activer, appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de déverrouillage du hayon de la télécommande en moins de cinq secondes. La portière du hayon se déverrouille et s'abaisse lentement en position ouverte.

Selon l'équipement, un bouton au centre de la console au pavillon à l'intérieur du véhicule peut être utilisé pour déverrouiller le hayon. Un témoin peut également clignoter quand le hayon est ouvert.

Pour que le hayon s'abaisse, le véhicule doit être immobilisé et en position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

NOTA :
Le couvre-bagage à trois panneaux facultatif ➪ page 114 peut prévenir le déverrouillage du hayon électronique. Le couvre-bagages doit être retiré ou replié avant le déverrouillage du hayon.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter toute blessure, veillez à que personne ne soit dans le voisinage de l'ouverture ou de la fermeture du hayon, et à garder les mains à l'écart des charnières du hayon lors de son fonctionnement. Toute personne se trouvant sur la trajectoire du hayon ou de ses charnières s'expose à des blessures.

FERMETURE

Pour fermer le hayon, poussez-le vers le haut jusqu'à l'enclenchement des deux côtés.

VERROUILLAGE DU HAYON

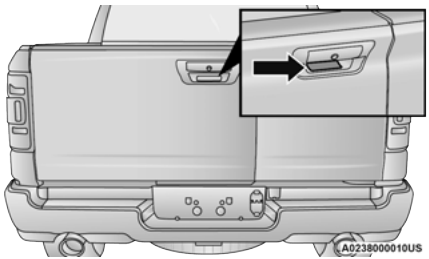
Vous pouvez verrouiller le hayon à l'aide du bouton de verrouillage de la télécommande.

HAYON MULTIFONCTION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le hayon multifonction 60/40 est doté de deux portières battantes qui facilitent l'accès à la caisse de camionnette lorsqu'elles sont ouvertes.

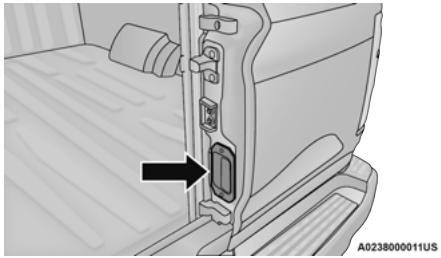
Ouverture

Le hayon doit être verrouillé en position fermée pour pouvoir ouvrir les portières battantes. Poussez la palette vers le bas, puis tirez sur la poignée de déverrouillage sous la poignée d'abaissement du hayon. Cela ouvre la portière la plus large (60) des deux portières scindées.



Poignée d'ouverture de la portière scindée 60

Une fois que la portière battante la plus large (60) est ouverte, tirez sur la poignée de déverrouillage située du côté intérieur de la portière la plus étroite (40) pour l'ouvrir.



Poignée d'ouverture de la portière scindée 40

Fermeture

Fermez toujours la portière la plus étroite (40) en premier, puis fermez la portière la plus large (60). Les portières battantes doivent être verrouillées en position fermée avant que le hayon puisse être abaissé.

NOTA :

- Lorsque les portières battantes sont ouvertes, la charge maximale placée sur une des portières ne peut pas dépasser 82 kg (180 lb).
- Tirez fermement sur les portières battantes après leur fermeture pour vous assurer qu'elles sont bien verrouillées. Tout comme le voyant de portière latérale ouverte dans la cabine, le voyant de caisse au-dessus de la lunette demeure allumé si les portières de hayon ne sont pas complètement fermées.

AVERTISSEMENT!

Pour prévenir des blessures graves ou mortelles :

- Veillez à ce que personne ne soit dans le voisinage de l'ouverture ou de la fermeture des portières battantes ou du hayon, et gardez-vous à l'écart des charnières lors de leur fonctionnement. Toute personne se trouvant sur la trajectoire des portières battantes, du hayon ou de leurs charnières s'expose à des blessures.
- N'utilisez jamais le véhicule avec les portières battantes ouvertes.
- Ne vous pendez jamais et ne vous asseyez jamais sur les portières battantes.

MISE EN GARDE!

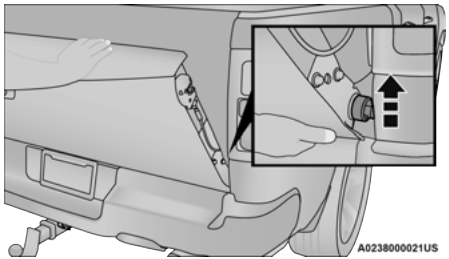
- Vérifiez toujours que les deux portières battantes sont verrouillées avant de démarrer le véhicule.
- Si les portières ne sont pas verrouillées en place, elles peuvent endommager le véhicule.

RETRAIT DU HAYON

NOTA :
Le retrait du hayon désactive la fonction de caméra de recul.

Pour retirer le hayon, procédez de la façon suivante :

1. Ouvrez le hayon à un angle de 45 degrés.
2. Soulevez le côté droit du hayon, en le levant pour le sortir du pivot.

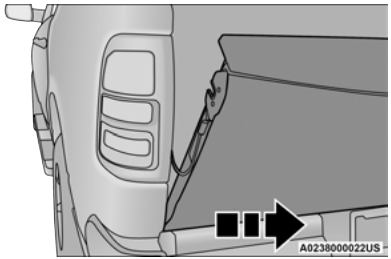


Lever le côté droit hors du pivot

3. Sans enclencher le mécanisme, faites pivoter le hayon afin qu'il soit presque fermé. Puis, alors que le hayon est soutenu, faites-le glisser lentement vers la droite en retirant le hayon du pivot gauche.

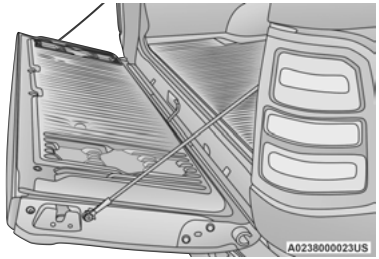
NOTA :
Faites reposer le hayon sur le pare-chocs afin que le hayon au complet soit soutenu de manière sécuritaire.

AVERTISSEMENT!
Dans le cas d'un véhicule muni d'un hayon multifonction, ce dernier pèse 52 kg (115 lb) et doit être retiré par au moins deux personnes. Des blessures au client ou des dommages au hayon peuvent se produire si une seule personne tente de retirer le hayon multifonction.



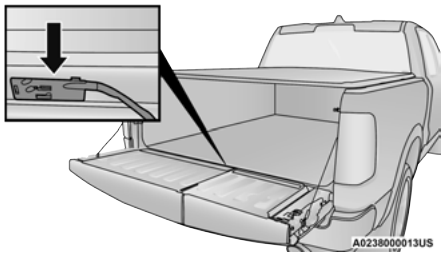
Faire glisser le hayon vers la droite

4. Laissez le hayon reposer sur les câbles de soutien tout en laissant le hayon glisser naturellement vers l'avant sur le pare-chocs.

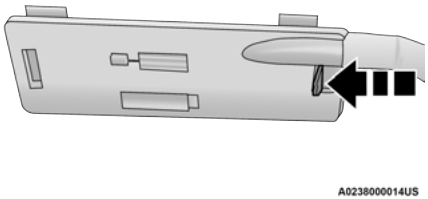


Hayon soutenu uniquement par les câbles

5. Retirez le support de connecteur du bas de caisse en appuyant vers l'intérieur dans la languette de verrouillage.

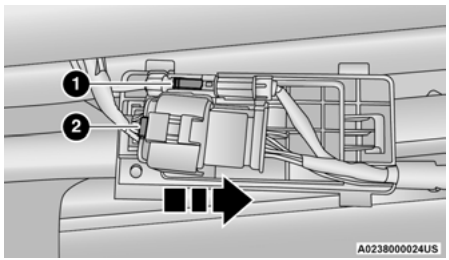


Emplacement du support de connecteur



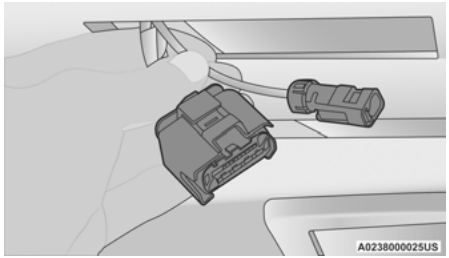
Languette de verrouillage

6. Débranchez le faisceau de câblage en poussant sur les deux pattes de déverrouillage et en vous assurant que le support de connecteur ne tombe pas dans le seuil.



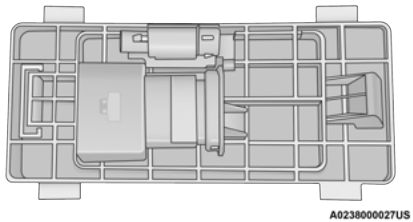
Faisceau de câblage connecté

1 – Première languette de déverrouillage
2 – Deuxième languette de déverrouillage



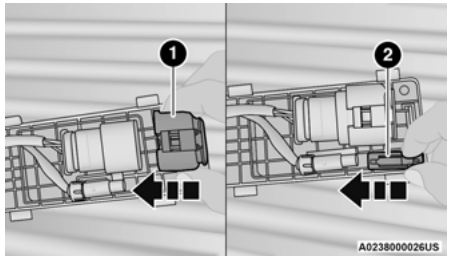
Faisceau de carrosserie déconnecté

7. Branchez le capuchon de carrosserie (fourni dans la boîte à gants) sur le faisceau de câblage de carrosserie et insérez à nouveau le support dans le seuil.



Capuchon de carrosserie (une pièce)

8. Branchez les capuchons du hayon (fournis dans la boîte à gants) sur le faisceau de câblage du hayon pour éviter la corrosion des bornes.



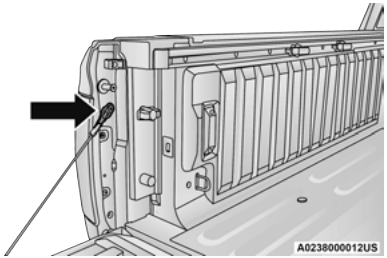
Capuchons de hayon (deux pièces)

1 – Gros capuchon
2 – Petit capuchon

9. Fixez le faisceau du hayon et le support à la face intérieure du hayon à l'aide de ruban adhésif. Cela évitera d'endommager le connecteur et le support lorsque vous rangez ou réinstallez le hayon.

10. Levez légèrement le hayon et retirez les câbles de soutien en dégageant le tenon verrouillable du pivot.

NOTA :
Assurez-vous que le hayon est soutenu par vous-même ou une autre personne pendant le retrait des câbles de soutien.



Tenon verrouillable

11. Retirez le hayon du véhicule.

NOTA :

- Ne transportez jamais dans la caisse du camion un hayon qui n'est pas fixé.
- Si le hayon est fermé avec le faisceau de câblage déconnecté, le hayon ne peut être ouvert qu'en retirant le panneau intérieur et en déverrouillant manuellement le mécanisme de verrouillage.

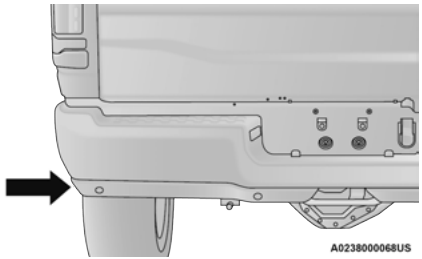
AVERTISSEMENT!
Pour éviter toute inhalation mortelle de monoxyde de carbone, le système d'échappement des véhicules équipés d'une « cabine de camping ou d'une cabine de camping à glissière » doit dépasser le déport de la cabine et être parfaitement étanche.

MARCHEPIED DE CAISSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un marchepied de caisse extensible pour vous faciliter l'entrée dans la caisse du camion et la sortie de celui-ci.

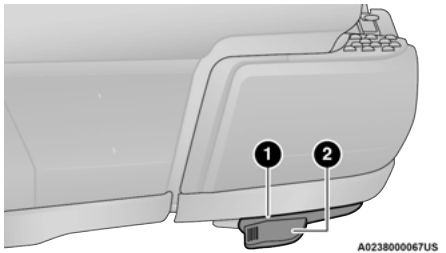
Si votre véhicule est équipé d'un hayon standard, le marchepied se trouve sur le côté conducteur du hayon. Si le véhicule est muni d'un hayon multifonction, le marchepied est situé sous le centre du hayon.

Marchepied de caisse pour hayon standard



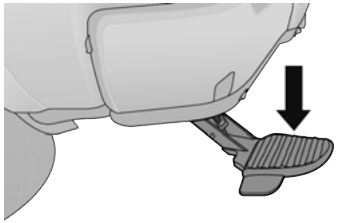
Emplacement du marchepied de caisse

Pour étendre le marchepied de caisse, placez votre pied sur la patte en saillie qui se trouve sur le bord gauche du marchepied de caisse, puis poussez-la vers l'arrière. Une faible force permet de libérer la charge du ressort et de déployer le marchepied de caisse à l'écart du hayon.



Composants du marchepied de caisse (hayon standard)

1 – Marchepied de caisse
2 – Patte pour pied



Marchepied de caisse déployé

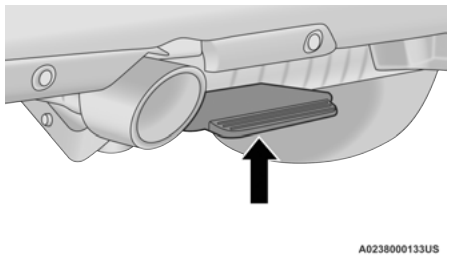
NOTA :
Une fois la charge du ressort surmontée, le marchepied de caisse se déploie rapidement; assurez-vous donc de vous tenir dans une position qui permet d'éviter le contact avec le marchepied lors de son déploiement.

Pour ranger le marchepied de caisse sous le hayon, poussez le marchepied de caisse vers l'avant avec votre pied jusqu'à ce que le marchepied de caisse soit rétracté par la charge du ressort.

AVERTISSEMENT!

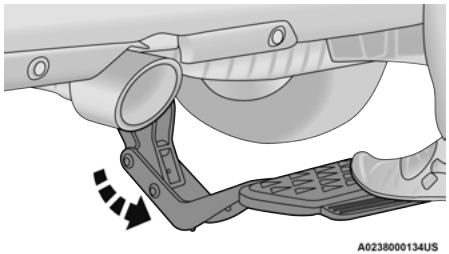
Ne tentez pas de ranger le marchepied de caisse avec les mains. Le faible dégagement entre le marchepied de caisse et le pare-chocs arrière lorsque le marchepied de caisse revient à la position de rangement risque d'entraîner des blessures corporelles pour les mains ou les doigts.

Marchepied de caisse pour hayon multifonction



Emplacement du marchepied de caisse

Pour déployer le marchepied de caisse, placez un pied sur la partie supérieure centrale du marchepied de caisse, puis poussez vers le bas en tirant vers l'arrière. Une faible force permet de libérer la charge du ressort et de déployer le marchepied de caisse à l'écart du hayon.



Marchepied de caisse déployé

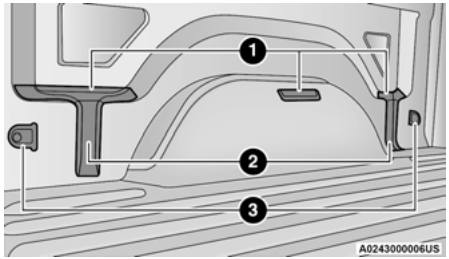
NOTA :
Une fois surmontée la résistance du ressort, le marchepied de caisse se déploie rapidement. Assurez-vous d'être hors de la trajectoire de déploiement du marchepied.

Pour ranger le marchepied de caisse sous le hayon, poussez le marchepied de caisse vers l'avant avec votre pied jusqu'à ce que le marchepied de caisse soit rétracté par la charge du ressort.

AVERTISSEMENT!
Ne tentez pas de ranger le marchepied de caisse avec les mains. Le faible dégagement entre le marchepied de caisse et le pare-chocs arrière lorsque le marchepied de caisse revient à la position de rangement risque d'entraîner des blessures corporelles pour les mains ou les doigts.

CAISSE DE CAMIONNETTE

La caisse de camionnette est munie de plusieurs caractéristiques pratiques.



Caractéristiques de la caisse

1 – Renfoncements supérieurs de plancher de chargement
2 – Séparateurs de cloison
3 – Traverses

NOTA :
Si vous installez une boîte à outils, un support d'échelles ou un support pour chargement à l'avant de la caisse de camionnette, vous devez utiliser des supports de renfort de caisse Mopar[MD], disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé.

Vous pouvez transporter des matériaux de construction de large format (feuilles de contre-plaqué, etc.) en créant un plancher de chargement surélevé. Placez une pièce de bois à travers la caisse contre les points d'appui au-dessus des passages de roue et sur les séparateurs de cloison pour créer le plancher.

AVERTISSEMENT!

- La caisse de camionnette n'est pas conçue pour transporter des passagers. Ceux-ci doivent toujours utiliser les sièges et porter leur ceinture de sécurité.
- Vous devez toujours conduire prudemment lorsque vous transportez un chargement non retenu. La vitesse du véhicule doit parfois être réduite. Les virages brusques et les routes cahoteuses peuvent faire en sorte que le chargement se déplace ou tressaute dans la caisse, ce qui risque d'endommager le véhicule. Si vous transportez souvent de larges matériaux de construction, nous vous recommandons l'installation d'un support. Ce type d'accessoire empêche le chargement de se déplacer et transfère le poids au plancher de la caisse.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si vous désirez transporter une charge supérieure à 272 kg (600 lb) suspendue au-dessus des boîtiers de roues, des supports doivent être installés afin de transférer le poids de la charge au plancher de la caisse, faute de quoi le véhicule risque d'être endommagé. L'utilisation de supports adéquats vous permet de charger votre véhicule en respectant les limites de poids de la charge utile.
- Un chargement non retenu peut être projeté vers l'avant en cas d'accident, ce qui causerait des blessures graves ou la mort.

La tôle située sur les cloisons intérieures de la caisse, à l'avant et à l'arrière des deux passages de roue, a été estampée. Placez des panneaux en bois à travers la caisse de chaque côté pour y créer des compartiments de chargement distincts.

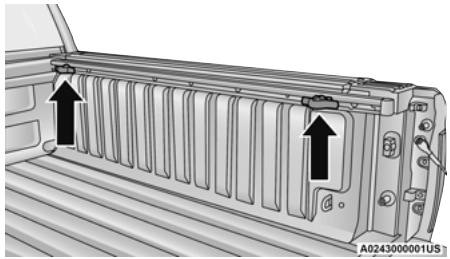
Quatre traverses d'arrimage sont boulonnées aux côtés inférieurs de la caisse. Elles peuvent supporter une charge totale maximale de 450 kg (1 000 lb).

SYSTÈME D'ARRIMAGE AUX RAILS DE LA CAISSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

MISE EN GARDE!

La charge maximale ne doit pas dépasser 113 kg (250 lb) par traverse ou 227 kg (500 lb) au total par rail et l'angle de la charge sur chaque traverse ne doit pas être supérieur à 45 degrés par rapport à l'horizontale, car des dommages à la traverse ou au rail pourraient se produire.

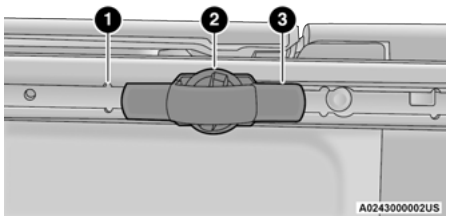
Deux traverses réglables situées de chaque côté de la caisse peuvent être utilisées pour aider à fixer la charge.



Traverses réglables

Chaque traverse doit être placée et fixée dans l'un des crans situés sur l'un des rails, afin de bien arrimer la charge.

Pour déplacer la traverse à toute autre position sur le rail, tournez l'écrou d'environ trois tours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Tirez ensuite sur la traverse et faites-la glisser au cran le plus proche de la position souhaitée. Assurez-vous que la traverse est bien assise dans le cran et serrez l'écrou.

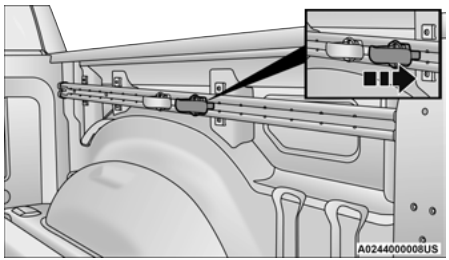


Ensemble de traverses réglables

1 – Cran du rail utilitaire
2 – Écrou de retenue de traverse
3 – Traverse du rail utilitaire

Retrait des traverses (rail de caisse standard)

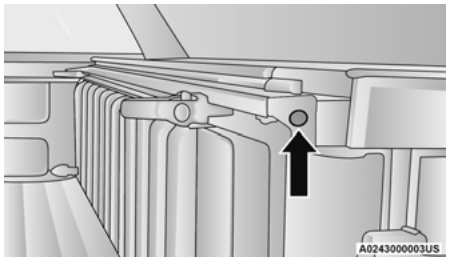
Pour retirer les traverses du rail utilitaire, faites glisser chaque traverse vers l'avant pour accéder à la découpe à l'extrémité du rail de la caisse, puis retirez la traverse.



Faire glisser la traverse vers l'avant pour retirer

Retrait des traverses (avec le couvre-bagages)

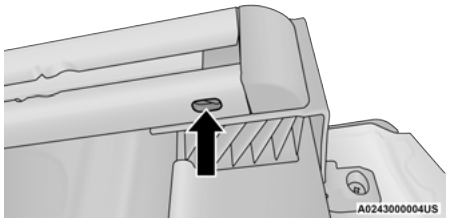
Pour retirer les traverses du rail utilitaire, enlevez la vis du capuchon d'extrémité située au centre du capuchon d'extrémité, à l'aide d'un tournevis à tête Torx n° T30. Retirez le capuchon d'extrémité et faites glisser la traverse hors de l'extrémité du rail.



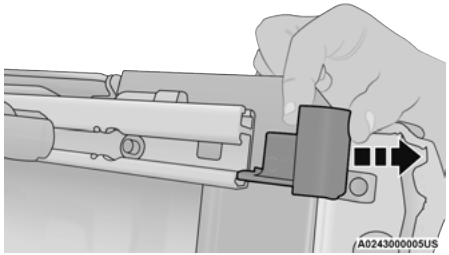
Emplacement de la vis du capuchon d'extrémité avec couvre-bagage

Retrait des traverses (sans le couvre-bagages)

Retirez le capuchon d'extrémité en appuyant vers le haut sur le bouton de dégagement situé derrière le capuchon d'extrémité, tout en tirant sur ce dernier pour l'éloigner du rail. La traverse peut alors être retirée en la faisant glisser hors de l'extrémité du rail.



Bouton de dégagement du capuchon d'extrémité sans couvre-bagage



Tirez le capuchon d'extrémité à l'écart du rail

SYSTÈME RAMBOX – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système RamBox est une caisse de rangement intégrée et un système de gestion de l'espace utilitaire constitué de trois caractéristiques :

- Bacs de rangement de l'espace de chargement
- Séparateur de l'espace de chargement
- Système d'arrimage aux rails de la caisse ➪ page 106

NOTA :
Un système d'arrimage aux rails de la caisse est également offert aux véhicules qui ne sont pas équipés d'un système RamBox.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DU SYSTÈME RAMBOX

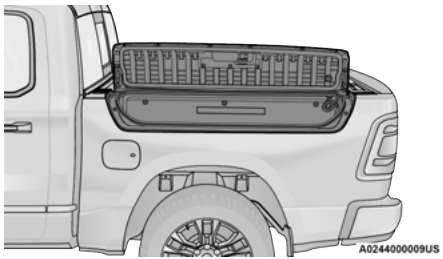
Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande pour verrouiller et déverrouiller toutes les portières, le hayon et le RamBox ➪ page 21. Pour déverrouiller bac de rangement, insérez la clé dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre. Retournez toujours la clé en position verticale avant de la retirer de la serrure.

MISE EN GARDE!

- Assurez-vous que les couvercles des bacs sont correctement fermés et verrouillés avant de déplacer le véhicule.
- Évitez de placer des charges sur le dessus des couvercles afin d'éviter d'endommager les couvercles et les mécanismes de fermeture et les charnières.
- Si des objets lourds ou pointus sont placés dans le bac RamBox, celui-ci peut être endommagé si ces objets sont déplacés lorsque le véhicule roule. Afin de minimiser les risques de dommages, assurez-vous que le chargement de chaque bac est correctement attaché et protégez les surfaces internes du bac des objets lourds ou pointus au moyen d'un rembourrage approprié.

BACS DE RANGEMENT DE L'ESPACE DE CHARGEMENT RAMBOX

Les bacs de rangement de l'espace de chargement se trouvent de chaque côté de la caisse de la camionnette. Les bacs de rangement de l'espace de chargement offrent un rangement imperméable, verrouillable et éclairé pour une charge équilibrée de jusqu'à 68 kg (150 lb).



Bacs de rangement de l'espace de chargement RamBox

MISE EN GARDE!

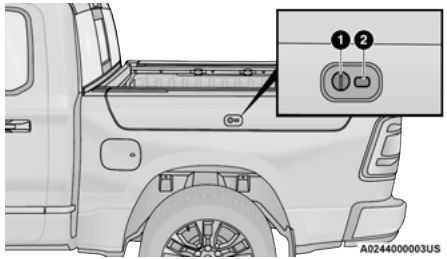
Veillez à bien respecter les recommandations suivantes afin de ne pas endommager votre véhicule :

- Assurez-vous que le chargement de chaque bac de rangement est correctement attaché.
- Ne dépassez pas le poids nominal de la charge de 68 kg (150 lb) par bac.

Pour ouvrir un bac de rangement lorsque le système RamBox est déverrouillé, appuyez brièvement sur le bouton situé sur le couvercle. Le couvercle de bac de rangement RamBox s'ouvre vers le haut afin que vous puissiez y glisser votre main. Soulevez le couvercle pour l'ouvrir complètement.

NOTA :

Le bac de rangement RamBox ne s'ouvrira pas si vous appuyez sur le bouton lorsque le système RamBox est verrouillé.



Bouton et mécanisme de blocage d'entrée RamBox

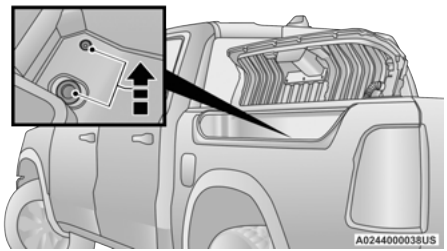
1 – Mécanisme de blocage d'entrée
2 – Bouton

MISE EN GARDE!

Si vous laissez le couvercle ouvert de façon prolongée, la batterie du véhicule pourrait se décharger. Si vous devez le laisser ouvert, éteignez l'éclairage des bacs manuellement à l'aide de l'interrupteur.

L'intérieur du bac de rangement RamBox s'allume automatiquement à l'ouverture du couvercle. Le délai peut être modifié dans les réglages du système Uconnect ➪ page 290.

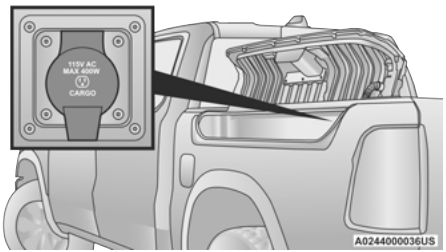
Les bacs de rangement comportent deux bouchons de vidange amovibles (pour évacuer l'eau qui pourrait s'accumuler dans les bacs). Pour enlever le bouchon, tirez sur le rebord. Pour l'installer, enfoncez le bouchon dans le trou d'écoulement.



Retrait du bouchon de vidange du RamBox

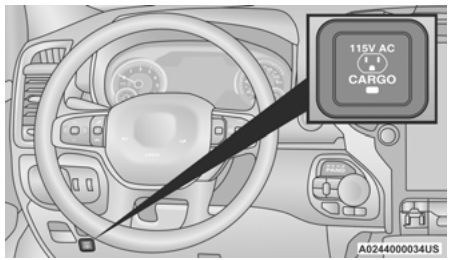
NOTA :
Des glissières contenues dans les bacs permettent de diviser le chargement. Ces accessoires (et d'autres accessoires RamBox) sont offerts par Mopar[MD].

Selon l'équipement, un onduleur de 115 V (400 W maximum) peut se trouver dans le RamBox. L'onduleur peut être mis en fonction à l'aide du commutateur de l'onduleur d'alimentation du tableau de bord situé à gauche du volant. Cet onduleur RamBox peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 400 W. Certaines consoles de jeux vidéo dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Onduleur d'alimentation du RamBox

Le commutateur de l'onduleur d'alimentation du tableau de bord est présent uniquement sur les véhicules dotés d'un RamBox. Ce commutateur ne commande le fonctionnement que de la prise de courant dans le RamBox; il ne commande pas le fonctionnement des prises de courant situées à l'intérieur de l'habitacle.



Commutateur de l'onduleur d'alimentation du tableau de bord

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ RELATIF AU SYSTÈME RAMBOX

Respectez soigneusement ces mises en garde afin d'éviter de vous blesser ou d'endommager votre véhicule :

AVERTISSEMENT!

- Fermez toujours les couvercles des bacs de rangement lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.
- Ne laissez jamais d'enfants accéder aux bacs de rangement. Un enfant qui pénètre dans le bac de rangement risque de ne pas pouvoir en sortir. Un enfant emprisonné dans l'un des bacs de rangement peut succomber à l'asphyxie ou à un coup de chaleur.
- En cas d'accident, les occupants s'exposent à des blessures graves si les couvercles des bacs de rangement ne sont pas solidement fermés.

(Suite)

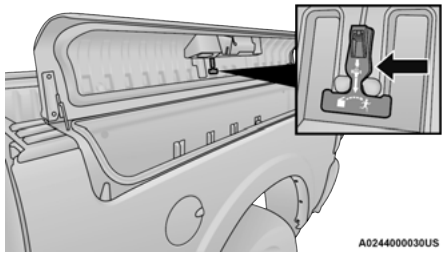
AVERTISSEMENT!

- Ne conduisez pas le véhicule en laissant les couvercles des bacs de rangement ouverts.
- Gardez les couvercles des bacs de rangement fermés et verrouillés tant que le véhicule roule.
- N'utilisez pas le loquet du bac de rangement comme point d'arrimage.

Levier d'ouverture d'urgence du RamBox

Par mesure de sécurité, un levier d'ouverture d'urgence est intégré au mécanisme de verrouillage du couvercle du bac de rangement.

Si une personne devenait piégée dans le bac de rangement, elle pourrait ouvrir le couvercle du bac de l'intérieur en tirant sur le levier phosphorescent fixé au mécanisme de verrouillage du couvercle de bac de rangement.



Levier d'ouverture d'urgence

RALLONGE DE LA CAISSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La rallonge de caisse comporte un commutateur à trois positions :

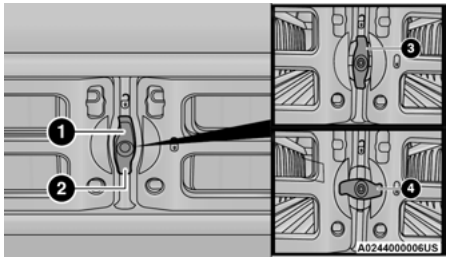
- Position de rangement
- Position de séparation
- Position de rallonge

Position de séparation

La position de séparation vous permet de gérer l'espace de chargement et d'éviter que le chargement ne se déplace dans la caisse. Il y a 11 fentes de séparation le long des panneaux intérieurs de la caisse. Elles vous permettent d'aménager l'espace de la caisse de différentes façons afin d'organiser votre chargement.

Pour installer le séparateur de caisse en position de séparation, procédez comme suit :

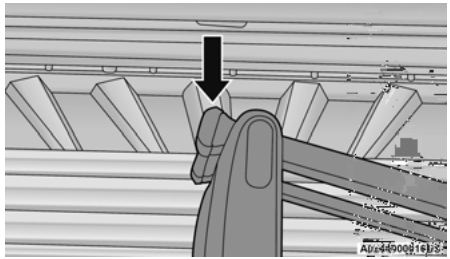
1. À l'aide de la télécommande du véhicule, assurez-vous que la poignée centrale est déverrouillée, puis tournez-la en position verticale pour ouvrir les volets latéraux du séparateur.



Poignée centrale et verrou

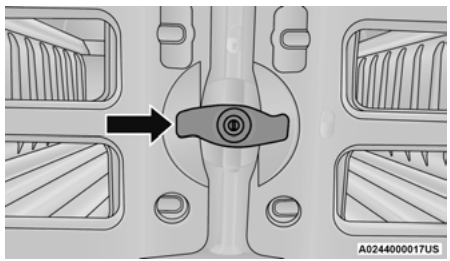
1 – Verrou de la poignée centrale
2 – Poignée
3 – Position déverrouillée
4 – Position verrouillée

2. Ouvrez les volets latéraux, puis placez le séparateur de façon à ce que ses extrémités extérieures s'alignent avec les fentes des panneaux latéraux de la caisse.



Alignement des volets avec les fentes

3. Remontez et rabattez les volets latéraux afin que les extrémités extérieures soient bien fixées dans les fentes de la caisse.
4. Tournez la poignée centrale en position horizontale pour fixer les volets latéraux en position fermée.

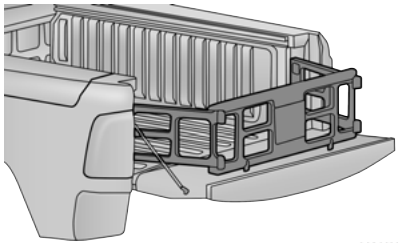


Volets latéraux fermés

5. Verrouillez la poignée centrale afin de maintenir le panneau en place.

Position de rallonge

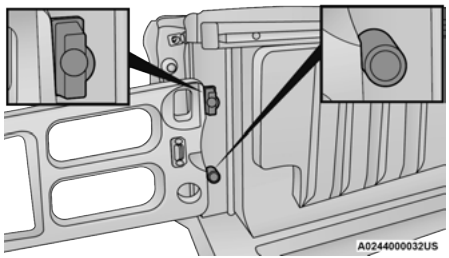
La position de rallonge vous permet de charger la caisse de la camionnette au-delà du hayon. La rallonge permet d'obtenir 38 cm (15 po) d'espace supplémentaire à l'arrière du camion lorsque vous avez besoin d'espace de chargement additionnel. Pour mettre la rallonge dans cette position, utilisez la goupille de centrage et la poignée rotative situées de chaque côté de la caisse de la camionnette près du hayon.



Position de rallonge

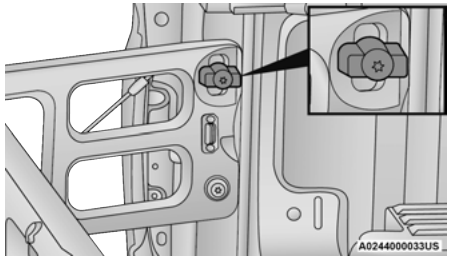
Pour mettre la rallonge de la caisse en position de rallonge, procédez comme suit :

1. Abaissez le hayon.
2. Assurez-vous que la poignée centrale est déverrouillée puis tournez-la à la verticale afin d'ouvrir les volets latéraux de la rallonge.
3. Fixez les extrémités des volets à la goupille et à la poignée.



Installation de la rallonge

4. Mettez les poignées en position horizontale afin de bien maintenir la rallonge en place.



Languette de verrouillage

AVERTISSEMENT!

Pour réduire les risques de blessure ou les dommages matériels :

- Fixez correctement le chargement.
- Ne dépassez pas la valeur nominale de charge de votre véhicule.
- Fixez toutes les charges à la camionnette au moyen des sangles d'arrimage.
- La rallonge ne doit pas être utilisée comme point d'attache.

(Suite)

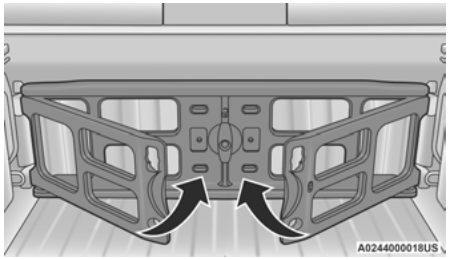
AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne dépassez pas la charge de 150 lb (68 kg) sur le hayon.
- La rallonge ne doit pas être utilisée lors de la conduite hors route.
- Lorsque vous ne l'utilisez pas, rangez la rallonge ou mettez-la en position de séparation avec le hayon fermé.
- Lorsque vous l'utilisez, toutes les poignées doivent être en position verrouillée.

Position de rangement

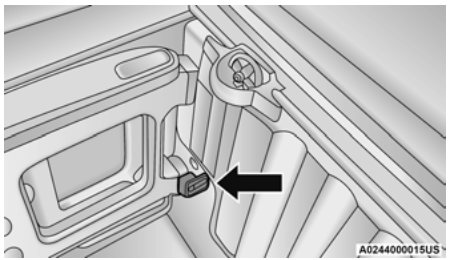
La position de rangement du séparateur de caisse se trouve à l'avant de la caisse de camionnette et permet d'optimiser l'espace de chargement de la caisse lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Pour installer le séparateur de caisse en position de rangement, effectuez les mêmes étapes que pour la position de séparation, mais placez le séparateur complètement à l'avant dans la caisse, tout contre le panneau avant.



Position de rangement

Les extrémités extérieures doivent être placées à l'avant des boucles d'arrimage du chargement.

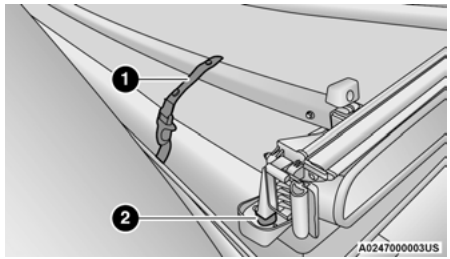


Boucle d'arrimage de chargement

COUVRE-BAGAGES À TROIS PANNEAUX – SELON L'ÉQUIPEMENT

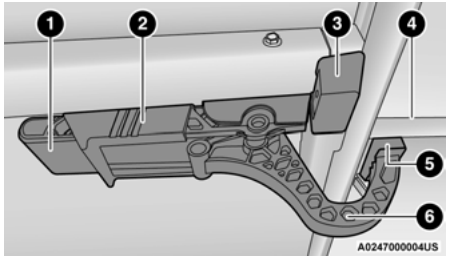
Le couvre-bagage à trois panneaux peut être installé sur la caisse du camion pour protéger votre équipement et votre chargement.

COMPOSANTS DU COUVRE-BAGAGE



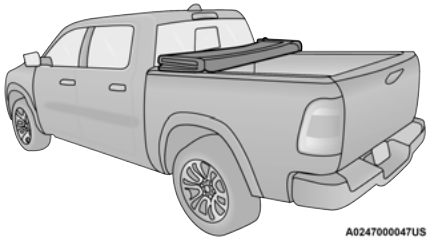
Composants du couvre-bagages replié

1 – Sangle de rangement
2 – Butée de couvre-bagages replié

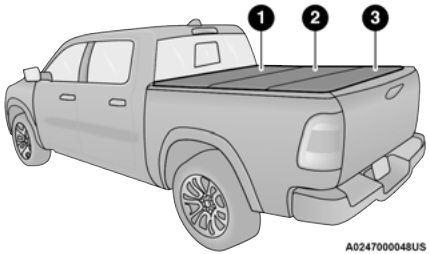


Composants de verrouillage du couvre-bagage

1 – Poignée
2 – Levier de verrou coulissant
3 – Butée d'emplacement
4 – Bille de crochet de camion
5 – Butée de verrou
6 – Crochet en J



Position 1 (verrous avant verrouillés et sangles de rangement fixées)



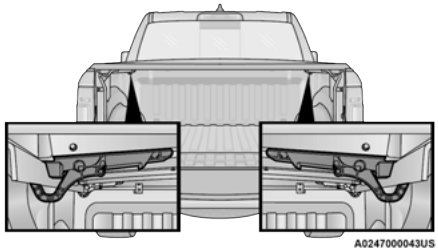
Position 2 (verrous avant et arrière verrouillés)

1 – Panneau 1
2 – Panneau 2
3 – Panneau 3

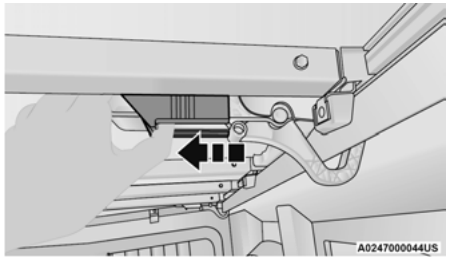
PLIAGE DU COUVRE-BAGAGE À TROIS PANNEAUX POUR LA CONDUITE OU LE RETRAIT

Pour retirer le couvre-bagage, effectuez les étapes suivantes :

1. Ouvrez le hayon pour accéder à la paire arrière de verrous du couvre-bagage située sous ce dernier.

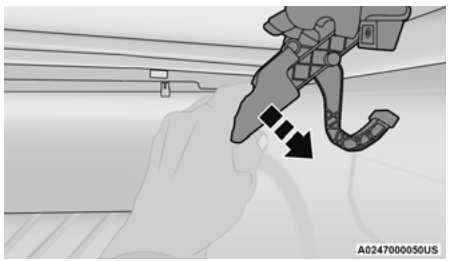


Emplacement des verrous arrière

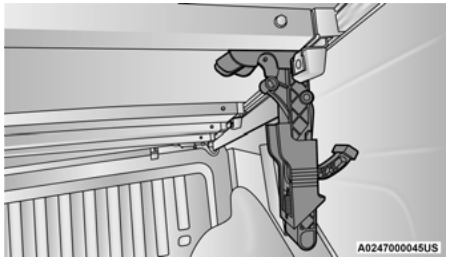


Faites glisser le levier de verrouillage vers l'intérieur.

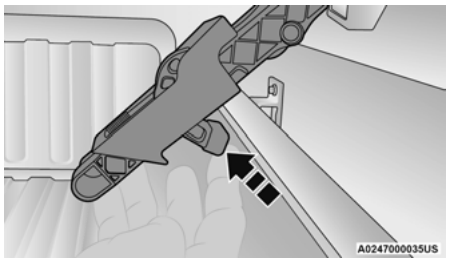
2. Faites glisser le levier de verrouillage vers l'intérieur de la caisse du camion pour dégager le crochet en J, puis tirez la poignée vers le bas en position dégagée.



Déverrouillage du verrou

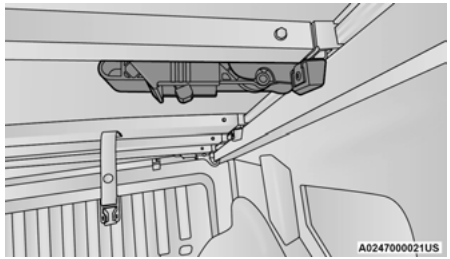


Position dégagée

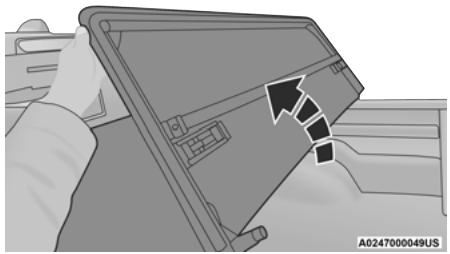


Tenir la butée et pousser sur la poignée vers le haut

3. En tenant la butée, poussez le verrou complètement dégagé vers le centre et poussez-le vers le haut. Poussez fermement sur la poignée, en la verrouillant en position rangée. Répétez les étapes 2 et 3 pour le verrou du côté opposé.



Position de rangement



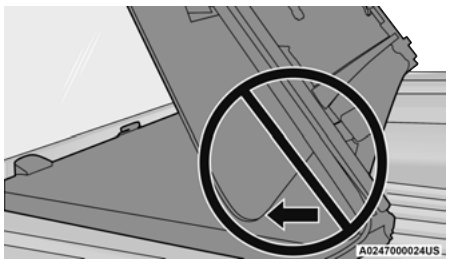
Lever le panneau 3 et le replier sur le panneau 2

4. Tirez sur le panneau 3 vers le haut et repliez-le sur le panneau 2.



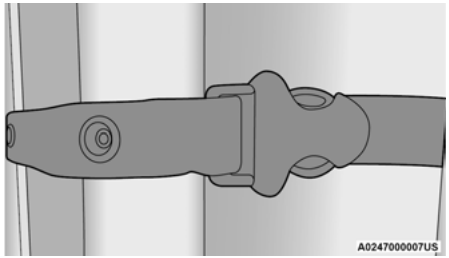
Pliage correct – tient les panneaux

NOTA :
Lorsque vous pliez les deuxième et troisième panneaux, les sections**DOIVENT** être maintenues ensemble pour éviter d'endommager le couvre-bagages. Repliez le panneau en douceur. Ne laissez pas les panneaux s'effondrer sous leur propre poids.



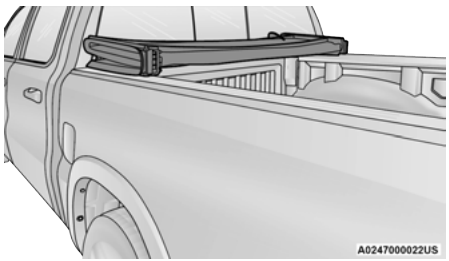
Pliage incorrect – peut causer des dommages

5. Soulevez les deuxième et troisième panneaux, puis repliez-les dans le premier panneau.



Sangle de rangement agrafée

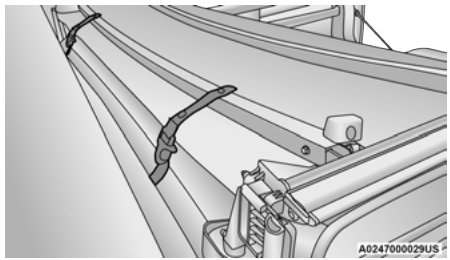
6. Défaites la sangle de rangement et le clip. Répétez pour les deux sangles pour empêcher les panneaux du couvre-bagages de se déplier.



Position 1 (verrous avant verrouillés et sangles de rangement fixées)

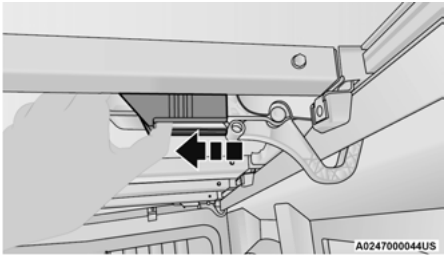
NOTA :
Assurez-vous que le couvre-bagages a été complètement enroulé et que les sangles de stockage sont fixées avant de le retirer.

MISE EN GARDE!
Le couvre-bagages replié doit être fixé au moyen des deux mécanismes de verrouillage avant et des deux courroies de rangement avant; sinon, des dommages au couvre-bagages ou au véhicule peuvent survenir pendant la conduite.



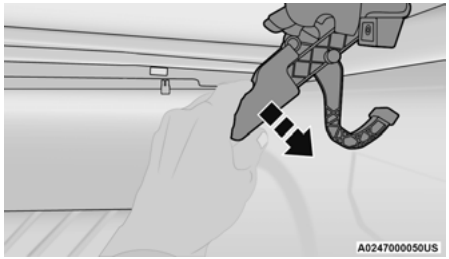
Couvre-bagages complètement replié

NOTA :
Le véhicule peut être conduit avec le couvre-bagages en position repliée ou ce dernier peut être complètement retiré.

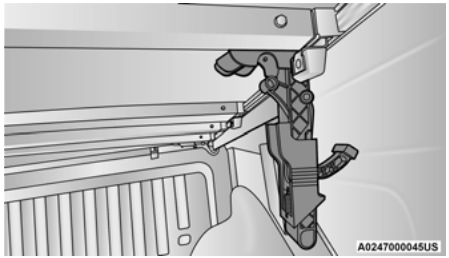


Faites glisser le levier de verrouillage vers l'intérieur.

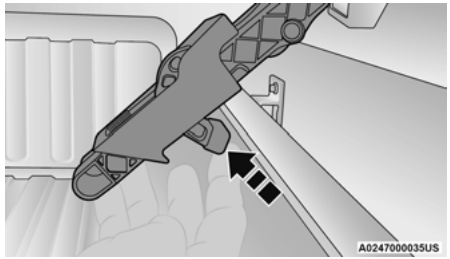
7. Faites glisser le levier de verrouillage vers l'intérieur de la caisse du camion pour dégager le crochet en J, puis tirez la poignée vers le bas en position dégagée.



Déverrouillage du verrou



Position dégagée



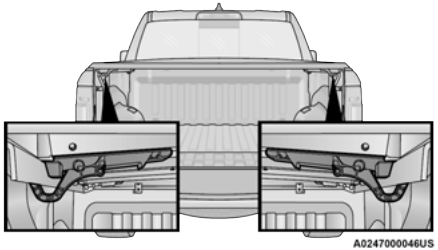
Tenir la butée et pousser sur la poignée vers le haut

8. En tenant la butée, poussez le verrou complètement dégagé vers le centre et poussez-le vers le haut. Poussez fermement sur la poignée, en la verrouillant en position rangée. Répétez les étapes 2 et 3 pour le verrou du côté opposé.
9. Avec l'aide d'une autre personne, retirez le couvre-bagages.

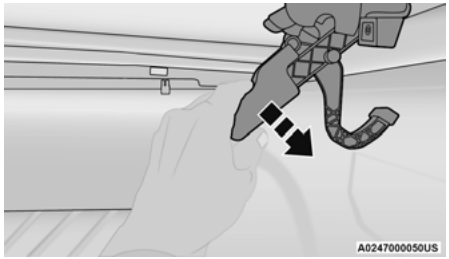
INSTALLATION DU COUVRE-BAGAGES À TROIS PANNEAUX

Pour installer le couvre-bagages, suivez ces étapes :

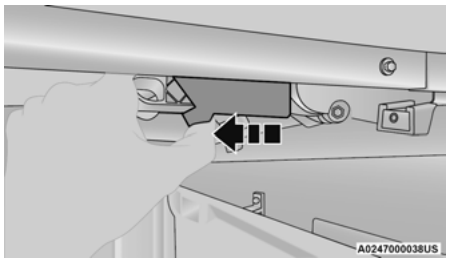
1. Positionnez le couvre-bagage sur la caisse de camion et centrez-le au moyen des butées de positionnement.
2. Repérez la paire avant des verrous de couvre-bagage sur la partie inférieure du couvre-bagage. Faites glisser le levier de verrouillage vers l'intérieur de la caisse du camion et dégagez le verrou de la position de rangement, puis tirez la poignée vers le bas en position dégagée. Effectuez cette étape pour les côtés gauche et droit.



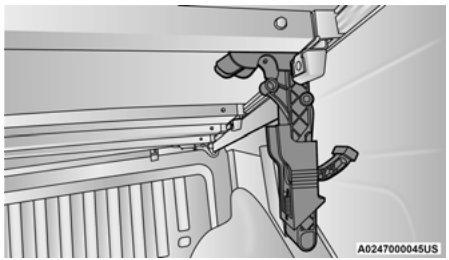
Emplacement des verrous avant



Déverrouillage du verrou

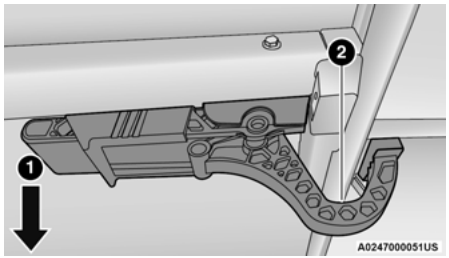


Faire glisser le levier de verrouillage vers l'intérieur du camion



Position dégagée

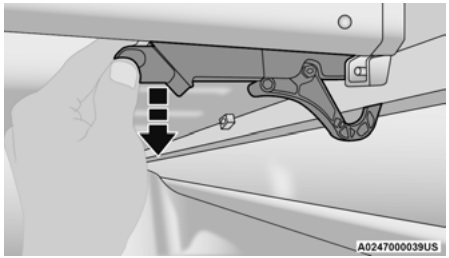
3. Faites pivoter le crochet en J de la poignée et poussez la poignée vers le centre et le haut, en vous assurant que le crochet en J est sous le crochet de camion. Poussez fermement vers le haut sur la poignée, en la verrouillant en position verrouillée.



Crochet en J sous le flasque du camion

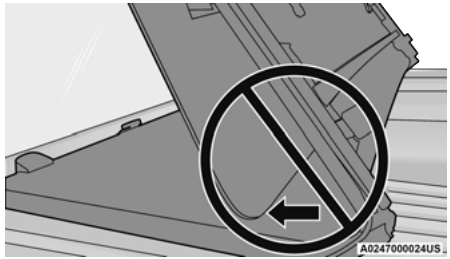
1 – Avant du camion
2 – Crochet en J

NOTA :
Assurez-vous que la butée est à l'avant de la bille de crochet du camion.



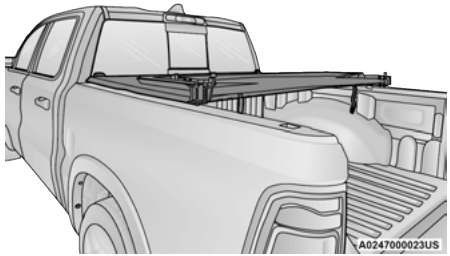
Tirez la poignée vers le bas.

4. Tirez vers le bas sur la poignée pour vous assurer que le levier de verrou coulissant est pleinement enclenché. Effectuez cette étape pour les côtés gauche et droit.
5. Retirez les clips des sangles de rangement et fixez-les à l'arceau.
6. Dépliez le couvre-bagage en position du deuxième panneau.



Pliage incorrect – peut causer des dommages

NOTA :
Lorsque vous pliez les deuxième et troisième panneaux, les sections**DOIVENT** être maintenues ensemble pour éviter d'endommager le couvre-bagages. Repliez le panneau en douceur. Ne laissez pas les panneaux s'effondrer sous leur propre poids.

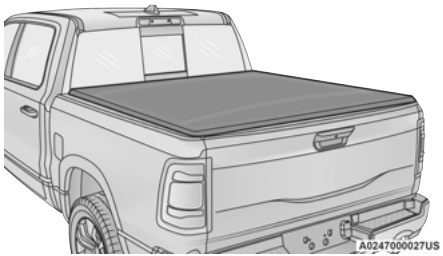


Position du deuxième panneau

NOTA :
Dépliez délicatement le panneau, sans laisser les panneaux s'effondrer sous leur propre poids.

7. Dépliez complètement le couvre-bagages.

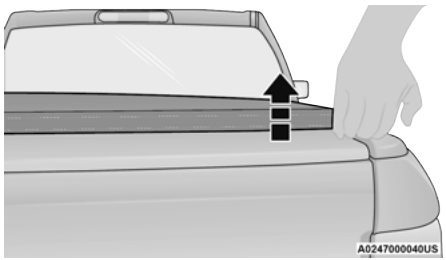
MISE EN GARDE!
Vous ne pouvez pas conduire le véhicule lorsque le couvre-bagage se trouve dans la position de deuxième panneau.



Position 2 (entièrement dépliée)

8. Répétez les étapes 2 à 3 pour la paire de verrous arrière.
9. Tirez vers le bas sur la poignée pour vous assurer que le levier de verrou coulissant est pleinement enclenché. Effectuez cette étape pour les côtés gauche et droit.

NOTA :
De plus, vérifiez que les butées jaunes du loquet sont à l'avant de la bille sur la partie inférieure du crochet de camion. Assurez-vous que le couvre-bagage est positionné complètement à l'avant, afin que la butée soit dégagée de la bille.



Tirer vers le haut sur les coins du couvre-bagage

10. Tirez délicatement vers le haut sur les quatre coins du couvre-bagage pour vous assurer qu'il est correctement verrouillé.

AVERTISSEMENT!
Vous devez vérifier la correcte installation du couvre-bagages sur le véhicule avant de conduire. Un couvre-bagages mal arrimé peut s'envoler du véhicule en mouvement et entraîner une collision, des blessures, voire la mort. Le non-respect de cette procédure peut également endommager le véhicule et le couvre-bagages.

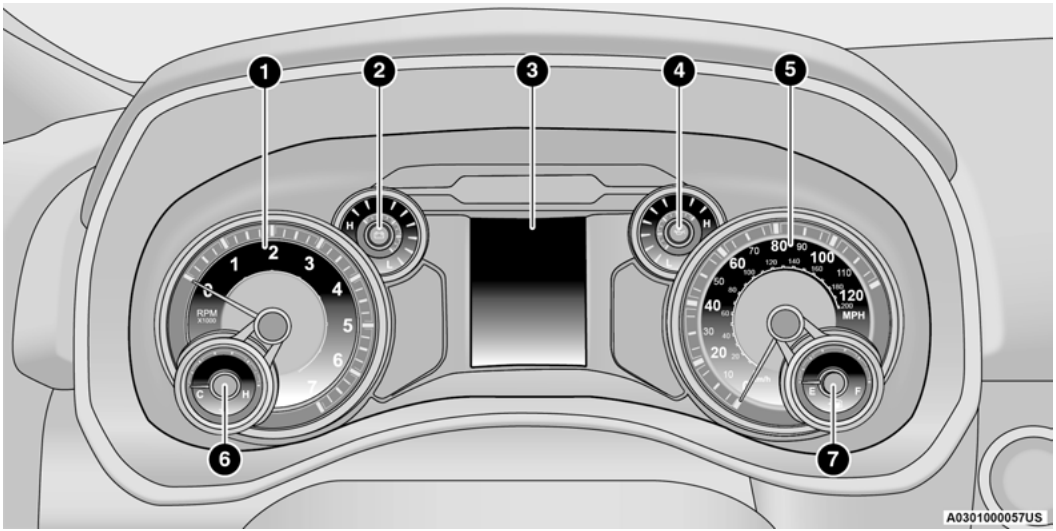
MISE EN GARDE!
Il incombe au conducteur de s'assurer que la bâche est installée correctement sur le véhicule. Si vous n'observez pas cette procédure, la bâche risque de se détacher du véhicule, ce qui pourrait endommager le véhicule et la bâche.

NETTOYAGE DU COUVRE-BAGAGES À TROIS PANNEAUX

Pour un nettoyage approprié du couvre-bagages, utilisez le nettoyant Mopar[MD] Whitewall & Vinyl Top Cleaner et le protecteur pour cuir et vinyle Mopar[MD].

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS DE MILIEU DE GAMME – MOTEUR À ESSENCE



DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS MILIEU DE GAMME – MOTEUR À ESSENCE

1. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. Voltmètre
   - Lorsque le contact est ÉTABLI, le voltmètre indique la tension du système électrique. L'aiguille doit rester dans la plage normale si la batterie est chargée. Si l'aiguille passe à l'extrême gauche ou à l'extrême droite et reste à cette position durant la conduite normale du véhicule, vous devez faire réparer le système électrique.

NOTA :
Dans les véhicules équipés d'un système d'arrêt et de démarrage, une tension réduite peut se produire en mode d'arrêt automatique.

3. Groupe d'instruments Affichage
   - En présence de conditions appropriées, les messages de l'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage ➪ page 140.
   - L'affichage présente toujours l'un des éléments du menu principal une fois le contact établi.
4. Manomètre de pression d'huile
   - Le manomètre doit toujours indiquer la pression d'huile lorsque le moteur est en marche. Dans des conditions de conduite normales, une valeur constante supérieure ou inférieure à cette plage pourrait indiquer une anomalie du circuit de lubrification du moteur. Une réparation immédiate est nécessaire auprès d'un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Dans les véhicules équipés d'un système d'arrêt et de démarrage, une indication de pression d'huile à zéro est normale en mode d'arrêt automatique.

5. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

6. Indicateur de température
   - L'aiguille indique la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour en faire effectuer l'entretien ➪ page 523.

MISE EN GARDE!

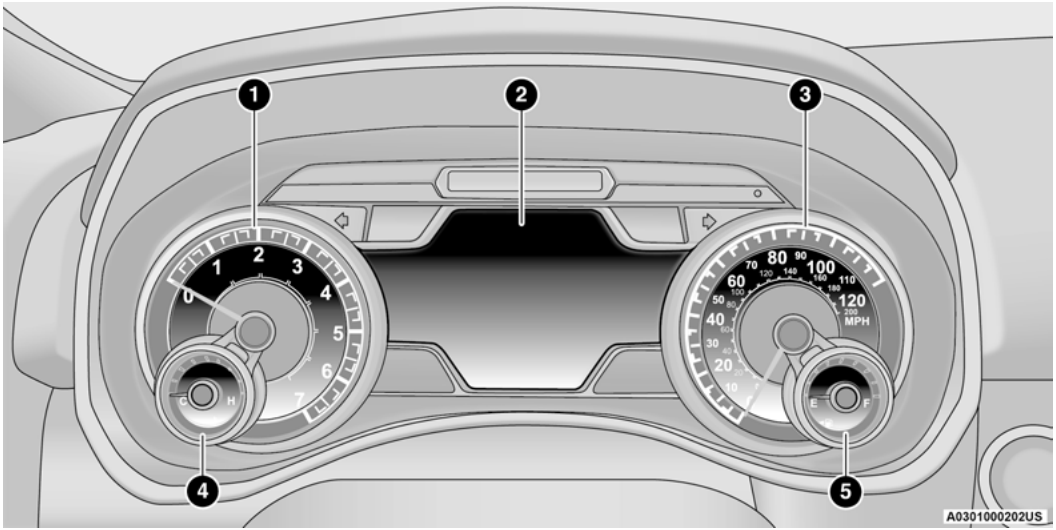
La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (Température élevée), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

7. Carburant Jauge
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).



   - Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR À ESSENCE



DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR À ESSENCE

1. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. Groupe d'instruments Affichage
   - En présence de conditions appropriées, les messages de l'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage ➪ page 140.
   - L'affichage présente toujours l'un des éléments du menu principal une fois le contact établi.
3. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
4. Indicateur de température
   - L'aiguille indique la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour en faire effectuer l'entretien ➪ page 523.

MISE EN GARDE!

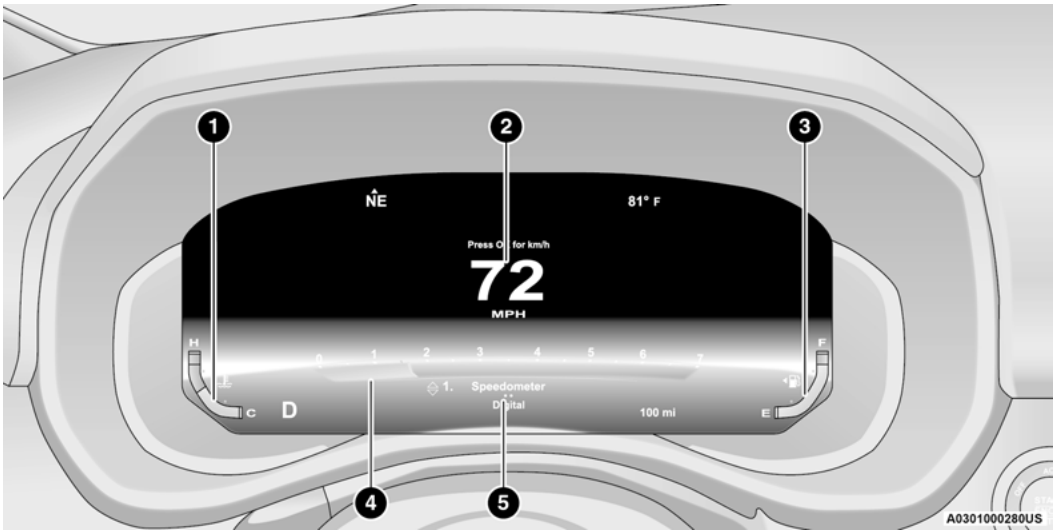
La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (Température élevée), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

5. Carburant Jauge
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).



   - Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR À ESSENCE



En tenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes d'affichage du groupe d'instruments situées sur le volant, vous pouvez passer de l'affichage numérique à l'affichage analogique.

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME – MOTEUR À ESSENCE

1. Indicateur de température
   - L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage 95-110 °C (203-230 °F) indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour en faire effectuer l'entretien ➪ page 523.

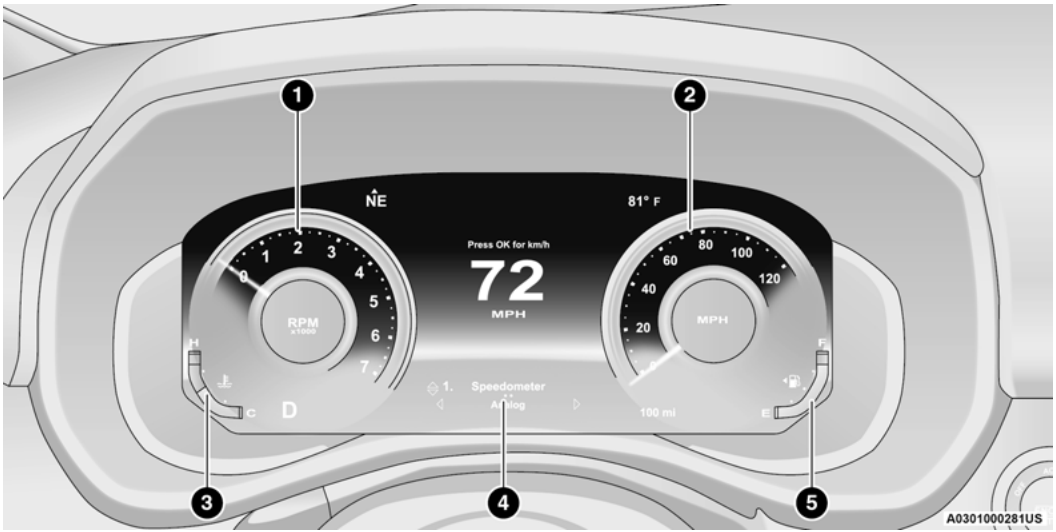
MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (Température élevée), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

2. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
3. Carburant Jauge
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).
   -  Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.
4. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
5. Groupe d'instruments Affichage
   - L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif ➪ page 140.

NOTA :
Les témoins principaux s'allument à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est établi.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR À ESSENCE



En tenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes d'affichage du groupe d'instruments situées sur le volant, vous pouvez passer de l'affichage analogique à l'affichage numérique.

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME – MOTEUR À ESSENCE

1. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
3. Indicateur de température
   - L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage 95-110 °C (203-230 °F) indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour en faire effectuer l'entretien ➪ page 523.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (Température élevée), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

4. Groupe d'instruments Affichage
   - L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif ➪ page 140.

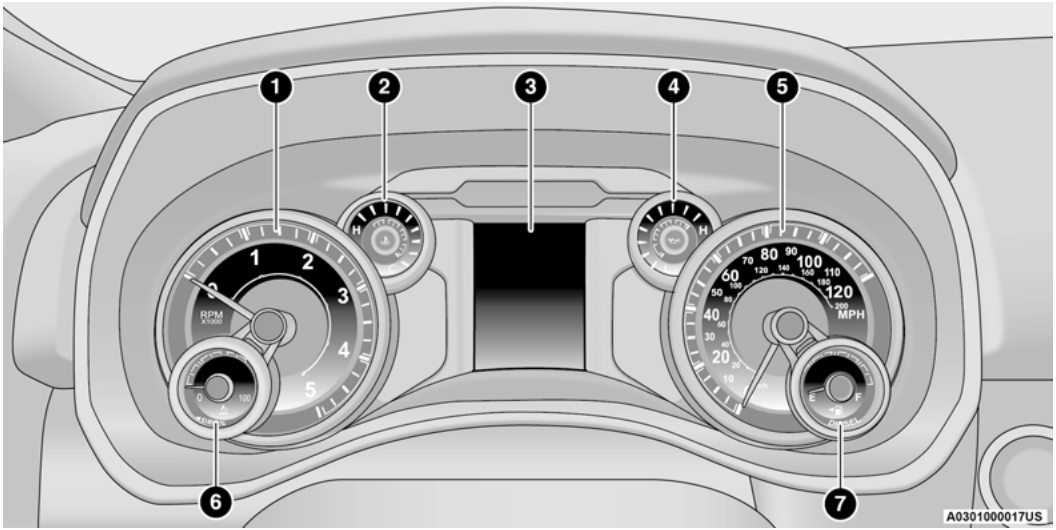
NOTA :
Les témoins principaux s'allument à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est établi.

5. Carburant Jauge
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).



   - Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE MILIEU DE GAMME – MOTEUR DIESEL



DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE MILIEU DE GAMME – MOTEUR DIESEL

1. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. Température du liquide de refroidissement du moteur
   - Cet indicateur affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille de l'indicateur risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, lorsque vous conduisez sur une pente ascendante ou dans la circulation dense. Si le témoin rouge s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule de façon sécuritaire et coupez le moteur. N'utilisez PAS le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour en faire effectuer l'entretien ➪ page 523.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

3. Groupe d'instruments Affichage
   - En présence de conditions appropriées, les messages de l'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage ➪ page 140.
   - L'affichage présente toujours l'un des éléments du menu principal une fois le contact établi.
4. Manomètre de pression d'huile
   - Le manomètre doit toujours indiquer une certaine pression d'huile lorsque le moteur est en marche. Dans des conditions de conduite normales, une valeur constante supérieure ou inférieure à cette plage pourrait indiquer une anomalie du circuit de lubrification du moteur. Une réparation immédiate est nécessaire auprès d'un concessionnaire autorisé.
5. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

6. Indicateur de niveau de liquide d'échappement diesel (DEF)
   - L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche le niveau actuel du liquide d'échappement diesel dans le réservoir. Le liquide d'échappement diesel est nécessaire pour maintenir le fonctionnement normal du véhicule et la conformité des émissions. Si l'indicateur est défectueux, un message d'avertissement relatif au liquide d'échappement diesel ou un témoin d'anomalie (MIL) s'affiche ⇨ page 154.

NOTA :

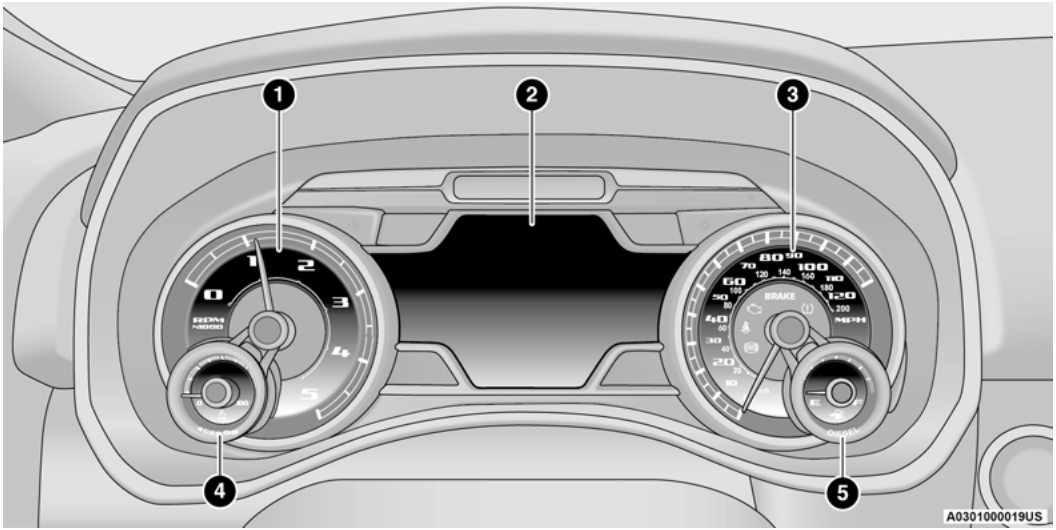
- L'actualisation de l'indicateur peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'un gallon US (ou plus) de liquide d'échappement diesel dans le réservoir de ce liquide. En cas d'une anomalie liée au système de DEF (liquide d'échappement diesel), l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du DEF (liquide d'échappement diesel) permette la mise en température éventuelle du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.
- La température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.

7. Carburant Jauge
   - La jauge indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).



Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR DIESEL



DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR DIESEL

1. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. Groupe d'instruments Affichage
   - En présence de conditions appropriées, les messages de l'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage ➪ page 140.
   - L'affichage présente toujours l'un des éléments du menu principal une fois le contact établi.
3. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
4. Indicateur de niveau de liquide d'échappement diesel (DEF)
   - L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche le niveau actuel du liquide d'échappement diesel dans le réservoir. Le liquide d'échappement diesel est nécessaire pour maintenir le fonctionnement normal du véhicule et la conformité des émissions. Si l'indicateur est défectueux, un message d'avertissement relatif au liquide d'échappement diesel ou un témoin d'anomalie (MIL) s'affiche ➪ page 154.

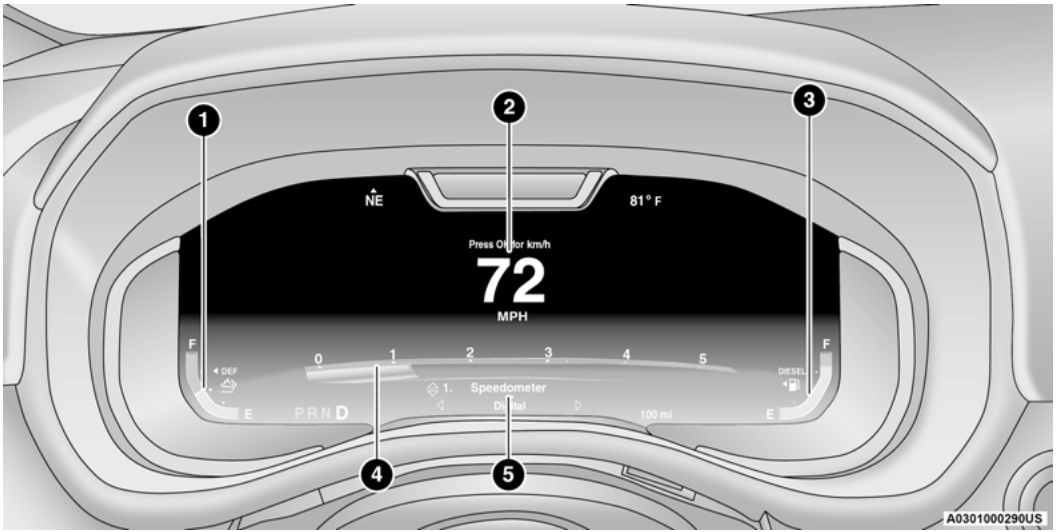
NOTA :

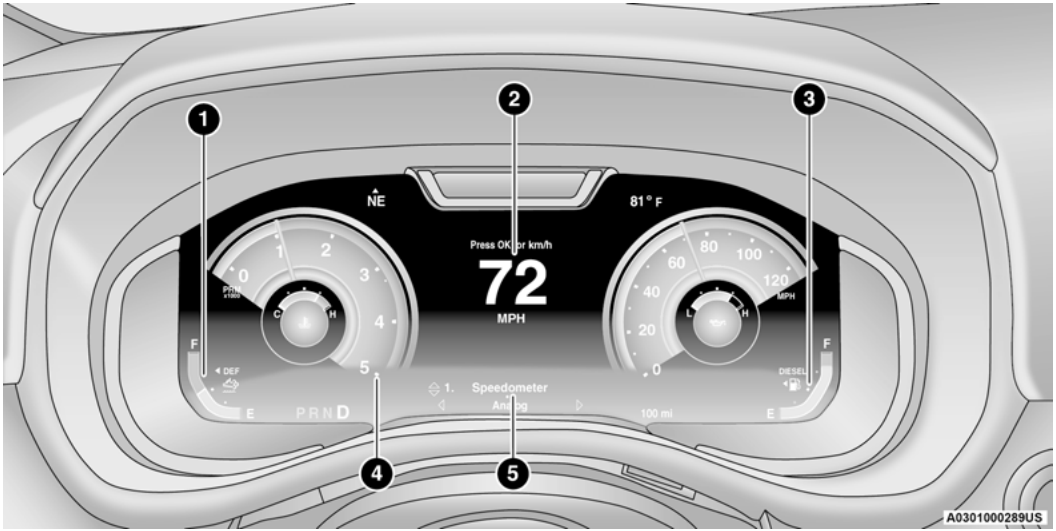
- Le réservoir de liquide d'échappement diesel de ces véhicules lorsqu'il est plein, est doté d'une grande capacité de réserve. Ainsi, le capteur de niveau indique que le réservoir est plein bien avant qu'il le soit complètement. Autrement dit, le réservoir est doté d'une capacité de stockage supplémentaire au-dessus du repère de niveau plein qui n'est pas mentionnée sur l'indicateur. Vous pouvez ne pas observer de changement sur le relevé, même après avoir parcouru jusqu'à 3 219 km (2 000 mi) dans certains cas.

- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'un gallon US (ou plus) de liquide DEF dans le réservoir de DEF. En cas d'une anomalie liée au système de DEF (liquide d'échappement diesel), l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du DEF (liquide d'échappement diesel) permette la mise en température éventuelle du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.
- La température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.

5. Carburant Jauge
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
   -  La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se trouve la trappe du réservoir de carburant.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR DIESEL





En tenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes d'affichage du groupe d'instruments situées sur le volant, vous pouvez passer de l'affichage analogique à l'affichage numérique.

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR DIESEL

1. Indicateur de niveau de liquide d'échappement diesel (DEF)
   - L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche le niveau actuel du liquide d'échappement diesel dans le réservoir. Le liquide d'échappement diesel est nécessaire pour maintenir le fonctionnement normal du véhicule et la conformité des émissions. Si l'indicateur est défectueux, un message d'avertissement relatif au liquide d'échappement diesel ou un témoin d'anomalie (MIL) s'affiche. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Affichage du groupe d'instruments » sous la rubrique « Messages d'avertissement du DEF (liquide d'échappement diesel) ».
2. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
3. Carburant Jauge
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

     La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se trouve la trappe du réservoir de carburant.
4. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
5. Groupe d'instruments Affichage
   - En présence de conditions appropriées, les messages de l'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage ➪ page 140.
   - L'affichage présente toujours l'un des éléments du menu principal une fois le contact établi.

NOTA :

- Le réservoir de liquide d'échappement diesel de ces véhicules lorsqu'il est plein, est doté d'une grande capacité de réserve. Ainsi, le capteur de niveau indique que le réservoir est plein bien avant qu'il le soit complètement. Autrement dit, le réservoir est doté d'une capacité de stockage supplémentaire au-dessus du repère de niveau plein qui n'est pas mentionnée sur l'indicateur. Vous pouvez ne pas observer de changement sur le relevé, même après avoir parcouru jusqu'à 322 km (200 mi) dans certains cas.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'un gallon US (ou plus) de liquide DEF dans le réservoir de DEF. En cas d'une anomalie liée au système de DEF (liquide d'échappement diesel), l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à 4 °C (39 °F). Le dispositif de chauffage du réservoir de liquide d'échappement diesel (DEF) réchauffera ce DEF et actualisera l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.

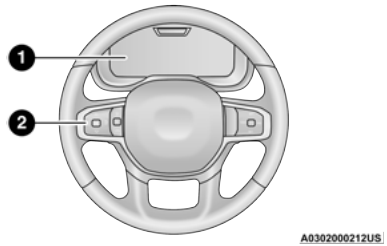
AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Selon le niveau de garniture de votre véhicule, les fonctions et les options peuvent varier.

Votre véhicule sera doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule.

À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de les faire défiler les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements particuliers que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

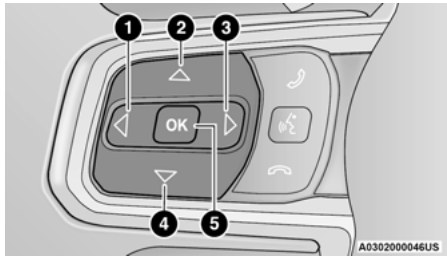
EMPLACEMENT ET COMMANDES DE L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS



Emplacement des commandes et de l'affichage du groupe d'instruments

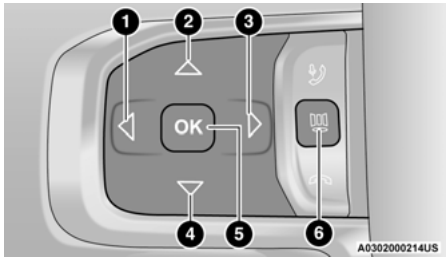
1 – Écran d'affichage du groupe d'instruments
2 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments

Le système permet de sélectionner des données en appuyant sur les boutons de commande suivants de l'affichage du groupe d'instruments situés sur le côté gauche du volant :



Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments de milieu de gamme et de catégorie supérieure

1 – Bouton fléché vers la gauche
2 – Bouton fléché vers le haut
3 – Bouton fléché vers la droite
4 – Bouton fléché vers le bas
5 – Bouton OK



Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments haut de gamme

1 – Bouton fléché vers la gauche
2 – Bouton fléché vers le haut
3 – Bouton fléché vers la droite
4 – Bouton fléché vers le bas
5 – Bouton OK
6 – Bouton Menu

Boutons fléchés vers le **haut** △ et vers le **bas** ▽ :

L'utilisation du bouton fléché vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ vous permet de parcourir les éléments du menu principal.

Boutons fléchés vers la **gauche** ◁ et vers la **droite** ▷ :

L'utilisation des boutons fléchés vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ vous permet de parcourir en boucle les éléments des sous-menus des éléments du menu principal.

NOTA :

- Si vous maintenez enfoncés les boutons fléchés vers le haut △ / bas ▽ ou vers la gauche ◁ / droite ▷, vous pouvez ainsi parcourir en boucle le menu sélectionné actuellement ou les options présentées à l'écran.
- Bouclage du menu principal et du sous-menu pour défilement continu.
- Au retour au menu principal, le dernier écran de sous-menu affiché dans ce menu s'affiche.

Bouton OK :

Pour compteur de vitesse numérique :

- Appuyez sur le bouton **OK** pour modifier les unités (km/h ou mi/h).

Bouton Menu

- Appuyez sur le bouton Menu pour afficher l'écran d'accueil.
- Naviguez à **gauche** ◁ ou à **droite** ▷ pour mettre en évidence la vignette souhaitée. Appuyez sur **OK** pour sélectionner celle souhaitée. Après l'appui sur **OK**, le groupe d'instruments passe au sous-menu sélectionné (p. ex., « Audio »).

NOTA :

La sortie de la vignette de limite de vitesse sur l'écran d'accueil et la vignette de Navigation alors qu'il n'y a pas d'Ethernet fait passer au sous-menu Speedometer (Compteur de vitesse).

- Appuyez sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou le **bas** ▽ pour sélectionner un écran différent au sein de la catégorie sélectionnée.
- Si vous appuyez sur le bouton Menu dans cette vue, le groupe d'instruments retourne à l'écran précédemment affiché.
- Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour entrer en mode de modification.
  - Le texte d'instructions peut se superposer au compte-tours inférieur

3

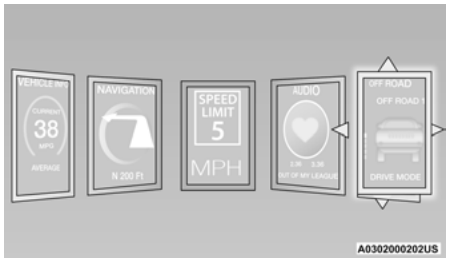
Configuration de l'écran :

- Le bouton **OK** permet à l'utilisateur d'entrer dans un menu et des sous-menus.
- Dans chaque couche de sous-menus, les boutons fléchés vers la **gauche** ◁ et vers la **droite** ▷ permettent à l'utilisateur de sélectionner l'élément voulu.
- Lorsque vous appuyez sur le bouton **OK**, la sélection s'effectue et un écran de confirmation s'affiche (ramène l'utilisateur à la première page du sous-menu).
- Appuyez sur le bouton fléché vers le **haut** △ pour quitter chaque couche de sous-menu et revenir au menu principal.

Custom Tile Configuration (Configuration personnalisée des vignettes) – selon l'équipement

Pour encore plus personnaliser le groupe d'instruments, vous avez la possibilité de choisir jusqu'à cinq vignettes pour afficher les renseignements qui vous sont nécessaires.

- Appuyez sur le bouton **MENU** pour afficher l'écran d'accueil.
- Naviguez à **gauche** ◁ ou à **droite** ▷ pour mettre en évidence la vignette souhaitée.
- Appuyez sur **OK** pour sélectionner la vignette et entrer dans le sous-menu, puis appuyez à nouveau sur **OK** pour ajouter votre sélection à votre affichage de vignettes.
- Selon l'équipement, le menu principal de l'écran d'accueil propose les options suivantes : Driver Info (Information sur le conducteur), Vehicle Info (Information sur le véhicule), Navigation, Audio et Off Road (Hors route).



Exemple d'écran avec des vignettes personnalisées

Vous pouvez personnaliser votre écran de groupe d'instruments en y ajoutant jusqu'à cinq vignettes parmi celles qui suivent :

NOTA :
Ces options peuvent varier selon le niveau d'équipement de votre véhicule.

- Navigation
  - Itinéraire réglé/Itinéraire non réglé
  - Trajet A / Trajet B
- Information sur le véhicule
  - Température du liquide de refroidissement
  - Trans Temp (Température de la transmission)
  - Température de l'huile
  - Pression d'huile
  - Tension de la batterie
  - Vie utile de l'huile
  - Pression des pneus
  - Économie de carburant
  - Suspension pneumatique
- Driver Info (Information sur le conducteur)
  - Systèmes d'assistance au conducteur
- Audio
  - Audio Info (Information relative au système audio)

- Hors route
  - Selec-Terrain/Air Suspension Status (État du système Selec-Terrain / de la suspension pneumatique)
  - Steering Angle (Angle de direction)
  - Inclinaison longitudinale
  - Inclinaison latérale
- Traction de remorque
  - Trailer Trip (Trajet de remorque)
  - Trailer Brake (Freins de remorque)
  - Trailer Tire Pressure Monitor (Surveillance de pression des pneus de remorque)

RÉINITIALISATION DE LA VIE UTILE DE L'HUILE MOTEUR

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK** ou sur les boutons fléchés. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit :

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** ▽ pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** ▷ pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour réinitialiser la vie utile de l'huile. Si les conditions sont réunies, l'indicateur et l'affichage numérique se mettent à jour pour afficher 100 %. Si les conditions ne sont pas réunies, un message contextuel « To reset oil life engine must be off with ignition in run » (Pour réinitialiser la vie utile de l'huile, le moteur doit être coupé avec le commutateur d'allumage à la position de marche) s'affiche pendant cinq secondes et l'utilisateur ne quitte pas l'écran Oil Life (Vie utile de l'huile).
5. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ pour sortir de l'écran du sous-menu.

NOTA :
Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

ÉLÉMENTS DU MENU D'AFFICHAGE

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône du menu sélectionnable voulu soit mise en évidence à l'affichage du groupe d'instruments.

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'option de menu Speedometer (Compteur de vitesse) soit mise en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner entre l'affichage km/h ou mi/h.

Driver Assist (Aide au conducteur) – selon l'équipement

Le menu du système d'aide au conducteur affiche l'état du régulateur de vitesse adaptatif et du système LaneSense.

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que le menu Driver Assist (Aide au conducteur) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments.

Régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton « on/off » (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message suivant apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments ➪ page 220.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance
- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

Système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement

Les réglages actuels du système de détection de changement de voie LaneSense apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. Les données affichées dépendent de l'état du système LaneSense et des conditions qui doivent être présentes ➪ page 169.

Information sur le véhicule

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône du menu Vehicle Info (Information sur le véhicule) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ pour faire défiler les sous-menus d'information, puis appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour sélectionner ou réinitialiser les sous-menus réinitialisables.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE ET DE MILIEU DE GAMME

- Tire Pressure Monitor System (Système de surveillance de la pression des pneus)
- Air Suspension (Suspension pneumatique) – selon l'équipement
- Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement) – selon l'équipement

- Trans Temperature (Température de la transmission)
- Température de l'huile
- Oil Pressure (Pression d'huile) – selon l'équipement
- Vie utile de l'huile
- Battery Voltage (Tension de la batterie) – selon l'équipement
- Gauge Summary (Sommaire de l'indicateur) – selon l'équipement
  - Température du liquide de refroidissement
  - Trans Temp (Température de la transmission)
  - Température de l'huile
  - Pression d'huile
- Heures de fonctionnement du moteur – selon l'équipement

GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE

- Économie de carburant
  - Average (Moyenne)
  - Current (Actuelle)
  - Range to Empty (Autonomie de carburant)
- Gauge Summary (Sommaire de l'indicateur)
  - Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement) – selon l'équipement
  - Battery Voltage (Tension de la batterie) – selon l'équipement
  - Trans Temperature (Température de la transmission)
- Oil Summary (Sommaire de l'huile)
  - Température de l'huile
  - Vie utile de l'huile
  - Oil Pressure (Pression d'huile) – selon l'équipement
- Tire Pressure Monitor System (Système de surveillance de la pression des pneus)
- Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement
- État du terrain
  - État de la suspension pneumatique – selon l'équipement
- Heures de fonctionnement du moteur – selon l'équipement

Hors route – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône du menu Off-Road (Hors route) soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ pour parcourir les sous-menus d'information.

- Transmission
  - Angle de roue avant : affiche la valeur graphique et numérique de la moyenne de l'angle de roue avant calculée à partir de l'orientation du volant.
  - État de verrouillage de la boîte de transfert : affiche un graphique « Lock » de verrouillage uniquement pour les états suivants : mode 4WD High (4 roues motrices gamme haute), mode 4WD Auto (4 roues motrices automatique) et mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
  - État de verrouillage d'essieu et de barre stabilisatrice (selon l'équipement) : affiche un graphique du verrouillage d'essieu avant et arrière ou arrière seulement, et un graphique de connexion de la barre stabilisatrice avec un message (connectée ou déconnectée)

- Tangage et roulis
  - Affiche le tangage et le roulis du véhicule dans le graphique avec le numéro d'angle à l'écran.

NOTA :
Lorsque la vitesse du véhicule devient trop élevée pour afficher le tangage et le roulis, « - - » s'affiche à la place des chiffres et le graphique est grisé. Un message indiquant que la vitesse nécessaire pour que la fonction devienne disponible s'affiche également.

Économie de carburant

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'élément de menu Fuel Economy (Économie de carburant) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser la consommation moyenne de carburant.

- Économie de carburant actuelle
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)
- Range To Empty (Autonomie de carburant)

Trip Info (information de trajet à l'ordinateur de bord)

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'option de menu Trip (Trajet) soit mise en évidence à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **droite** ▷ ou vers la **gauche** ◁ pour accéder aux sous-menus de trajet A et de trajet B. L'information de trajet A et de trajet B s'affiche comme suit :

- Distance
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)
- Elapsed Time (Temps écoulé)

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

Système de navigation – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que le titre d'affichage Navigation soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. « Hold **OK** to Start Route » (Maintenez OK enfoncé pour commencer un itinéraire) s'affiche si aucun itinéraire actif n'est défini. « Hold **OK** to Cancel Route » (Maintenez OK enfoncé pour annuler l'itinéraire) s'affiche lorsqu'un itinéraire actif est défini. Utilisez les boutons fléchés vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ pour agrandir ou réduire le zoom de l'affichage ➪ page 290.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône ou le titre du système d'arrêt et de démarrage soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. L'écran affiche l'état du système d'arrêt et de démarrage.

Traction de remorque – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'élément de menu Trailer Tow (Traction de remorque) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **droite** ▷ ou vers la **gauche** ◁ pour faire défiler les données suivantes relatives à la traction de remorque :

- **Distance du trajet (propre à la remorque) :** Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour réinitialiser la distance.

- **Module de freinage intégré pour remorque (ITBM) :**
  - Sortie de frein
  - Trailer Type (Type de remorque)
  - Gain du module de freinage intégré pour remorque (ITBM)
- **Surveillance de la pression des pneus de la remorque :** L'affichage du groupe d'instruments indique la pression des pneus de la remorque pour une remorque connectée avec des capteurs qui correspondent au profil de remorque actif. Lorsqu'un pneu à faible pression est détecté, la valeur de ce pneu est affichée en rouge et le pneu affecté luit en rouge. Le message « Trailer Tire Low » (Pneu de remorque dégonflé) apparaît dans la partie centrale inférieure de l'affichage du groupe d'instruments.
- **Vérification des feux de la remorque – selon l'équipement :** Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour commencer la série de vérifications des feux de la remorque ⇨ page 277.

Audio

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Audio soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments.

Ce menu affiche les données sur la source audio, y compris le nom de la pièce musicale, le nom de l'artiste et la source audio avec un graphique correspondant.

État de l'appel

Lors d'un appel entrant, une fenêtre contextuelle État de l'appel s'affiche à l'écran. La fenêtre contextuelle demeure affichée jusqu'à ce que vous preniez ou ignoriez l'appel.

NOTA :
L'état de l'appel remplace provisoirement les renseignements précédents sur la source média affichés sur l'écran. Lorsque la fenêtre contextuelle n'est plus affichée, l'affichage revient au dernier écran utilisé.

Messages mémorisés

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'option de menu Messages soit en surbrillance. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Par exemple : « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise). Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **droite** ▷ ou vers la **gauche** ◁ pour parcourir en boucle les messages enregistrés.

Réglages

Affichage tête haute (HUD) – Selon l'équipement

NOTA :
Les réglages de la fonction d'affichage tête haute sont disponibles peu importe la vitesse du véhicule ⇨ page 150.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Settings (Réglages) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus, puis suivez les messages-guides à l'écran au besoin. La fonction Settings (Réglages) vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

NOTA :
La fonction Settings (Réglages) n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 mi/h.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE MILIEU DE GAMME ET DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE

Coin supérieur gauche ou droit		
Aucune	Heure	Current Econ (Consommation courante)
Compass (Boussole)	Range (Autonomie)	Trip A Distance (Distance du trajet A)
Outside Temp (Température extérieure)	Average Econ (Consommation moyenne)	Trip B Distance (Distance du trajet B)
Trailer Trip (Trajet de remorque) – selon l'équipement	Oil Pressure (Pression d'huile) – selon l'équipement	Oil Temperature (Température de l'huile) – selon l'équipement
Trailer Brake (Freins de remorque) – selon l'équipement	Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement) – selon l'équipement	Battery Voltage (Tension de la batterie) – selon l'équipement

Coin supérieur gauche ou droit		
Transmission Temperature (Température de la transmission) – selon l'équipement	Oil Life (Vie utile de l'huile) – selon l'équipement	

Menus des favoris		
Compteur de vitesse	Information sur le véhicule	Performance
Hors route	Aide au conducteur (afficher/masquer) – selon l'équipement	Fuel Economy (Économie de carburant) (afficher/masquer)
Trip Info (Totaliseur partiel) (afficher/masquer)	Traction de remorque – selon l'équipement (afficher/masquer)	Audio (afficher/masquer)
Messages (mémorisés)	Settings (Réglages)	Diagnostic

Côté gauche, côté droit – selon l'équipement		
Aucune	Range To Empty (Autonomie de carburant)	Average Econ (Consommation moyenne)
Température de l'huile	Température de la transmission	Température du liquide de refroidissement
Vie utile de l'huile	Menu Icon (Icône de menu)	

Partie inférieure gauche, partie inférieure droite – selon l'équipement		
Aucune	Heure	Current Econ (Consommation courante)
Compass (Boussole)	Range To Empty (Autonomie de carburant)	Trip A Distance (Distance du trajet A)

Partie inférieure gauche, partie inférieure droite – selon l'équipement		
Outside Temp (Température extérieure)	Average Econ (Consom-mation moyenne)	Trip B Distance (Distance du trajet B)
Trailer Trip (Trajet de remorque) – selon l'équipement	Trailer Brake (Freins de remorque) – selon l'équipement	Pression d'huile
Température du liquide de refroidis-sement	Température de l'huile	Tension de la batterie
Transmission Temperature (Température de la transmission)	Vie utile de l'huile	

Rapport actuel

- Off (Hors fonction)
- On (Marche)

Compteur kilométrique

- No Decimal Point (Aucun signe décimal)
- Decimal Point (Signe décimal)

Defaults [Réglages par défaut (rétablit tous les réglages aux valeurs par défaut)]

- Cancel (Annuler)
- Restore (Restauration)

GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE

Style d'affichage

- Moderne
- Traditionnel

Coin supérieur gauche ou droit		
Aucune	Heure	Current Econ (Consom-mation courante)
Compass (Boussole)	Range (Autonomie)	Trip A Distance (Distance du trajet A)
Outside Temp (Température extérieure)	Average Econ (Consom-mation moyenne)	Trip B Distance (Distance du trajet B)

Coin supérieur gauche ou droit		
Trailer Trip (Trajet de remorque) – selon l'équipement		

Partie centrale supérieure		
Aucune	Badge (Écusson)	Compass (Boussole)
Outside Temp (Température extérieure)	Heure	Range To Empty (Autonomie de carburant)
Average Econ (Consom-mation moyenne)	Current Econ (Consom-mation courante)	Trip A Distance (Distance du trajet A)
Trip B Distance (Distance du trajet B)	Trailer Trip (Trajet de remorque)	Audio (afficher/ masquer)

Rapport actuel

- Off (Hors fonction)
- On (Marche)

Compteur kilométrique

- No Decimal Point (Aucun signe décimal)
- Decimal Point (Signe décimal)
- Hide (Masquer)

Indicateur de niveau de carburant

- Hide Range (Masquer autonomie)
- Show Range (Afficher autonomie)

Menus des favoris		
Performance	Trip Info (Totaliseur partiel) (afficher/ masquer)	Navigation
Hors route	Traction de remorque – selon l'équipement (afficher/ masquer)	Audio (afficher/ masquer)

Defaults [Réglages par défaut (rétablit tous les réglages aux valeurs par défaut)]

- Restore (Restauration)
- Cancel (Annuler)

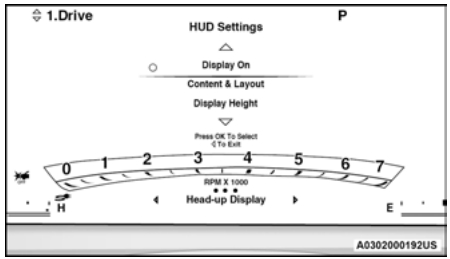
AFFICHAGE TÊTE HAUTE (HUD) – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :
Les réglages de la fonction d'affichage tête haute sont disponibles peu importe la vitesse du véhicule. Certains renseignements, notamment la limite de vitesse ou l'assistance au conducteur, peuvent ne pas apparaître sur l'écran d'affichage tête haute, à moins que votre véhicule soit équipé du système d'aide sur les panneaux de signalisation ou d'assistance au conducteur.

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Settings (Réglages) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ jusqu'à ce que l'icône ou le titre du menu HUD (Affichage tête haute) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder à l'affichage tête haute. Utilisez les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ pour sélectionner un réglage, puis appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour modifier le réglage.

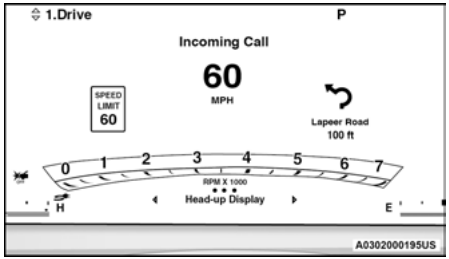
- Contenu et disposition

  Lorsque « Display On » (Affichage activé) est sélectionné, le HUD s'affichera sur le pare-brise. Lorsqu'il n'est pas sélectionné, rien ne s'affiche sur le pare-brise.



HUD ON/OFF (HUD ACTIVÉ/DÉSACTIVÉ)

- Contenu et disposition
- **Simple** : vitesse, limite de vitesse
- **Standard** : vitesse, limite de vitesse, navigation



Mode standard

Lorsque le mode « Standard » est sélectionné, l'image du HUD est divisée en tiers avec l'indicateur de limite de vitesse affiché à gauche, la vitesse du véhicule au centre et le système de navigation Turn-by-Turn à droite.

- **Avancé** : vitesse, limite de vitesse, navigation, aide au conducteur (régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse, système de détection de changement de voie LaneSense, système d'assistance sur les autoroutes Highway Assist/Highway Assist+), rapport



Mode avancé

Lorsque le mode « Avancé » est sélectionné, le HUD affiche la vitesse du véhicule, le système de navigation Turn-by-Turn, la limite de vitesse, les fonctions d'aide au conducteur et le rapport actuel.

- **Personnalisé 1** : vitesse, limite de vitesse
- **Personnalisé 2** : vitesse, limite de vitesse, navigation
- **Personnalisé 3** : vitesse, limite de vitesse, navigation, aide au conducteur (régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse, système de détection de changement de voie LaneSense, système d'assistance sur les autoroutes Highway Assist/ Highway Assist+)
- **Personnalisé 4** : vitesse, limite de vitesse, navigation, aide au conducteur (régulateur de vitesse adaptatif, régulateur de vitesse, système de détection de changement de voie LaneSense, système d'assistance sur les autoroutes Highway Assist/ Highway Assist+), rapport

- Hauteur de l'affichage
- Brightness (Luminosité)

NOTA :

- Les réglages de base de l'affichage tête haute (luminosité, hauteur de l'affichage et dispositions non personnalisées) sont modifiés sur l'écran Settings (Réglages) dans le groupe d'instruments ⇨ page 140.
- Vous pouvez sélectionner à l'écran tactile vos préférences en matière de disposition du contenu de l'affichage tête haute personnalisé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du manuel du propriétaire sur le système Uconnect.

MESSAGES RELATIFS AU FILTRE À PARTICULES DIESEL

Ce moteur est conforme à toutes les normes exigées relatives aux émissions des moteurs diesel. Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Ces systèmes sont intégrés de façon transparente à votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

AVERTISSEMENT!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

Votre véhicule peut vous alerter si un entretien supplémentaire est requis sur votre véhicule ou votre moteur. Consultez les messages suivants qui pourraient s'afficher à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

- **Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds To Remedy** (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) – Ce message s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments si le filtre à particules diesel atteint 80 % de sa capacité de stockage maximale. Dans les conditions de cycles de courte durée et de conduite à faible vitesse exclusivement, votre moteur diesel et votre système post-traitement d'échappement peuvent ne jamais atteindre les conditions exigées pour nettoyer le filtre pour retirer les particules aspirées. Dans un tel cas, le message « Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy » (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état. En conduisant simplement votre véhicule à des vitesses sur route allant jusqu'à 20 minutes, vous pouvez remédier à la condition du système de filtre de particules et laisser votre moteur diesel et votre système post-traitement d'échappement nettoyer le filtre pour retirer les particules aspirées et restaurer le système à l'état normal de fonctionnement.
- **Exhaust System — Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full** (Système d'échappement – Régénération en cours, filtre à particules diesel XX % plein) – Ce message indique que le processus d'autonettoyage du filtre à particules diesel est en cours. Poursuivez votre route dans ces mêmes conditions de conduite jusqu'à ce que le processus de régénération soit terminé.
- **Exhaust System — Regeneration Completed** (Système d'échappement – régénération terminée) – Ce message indique que le processus d'autonettoyage du filtre à particules diesel est terminé. Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état.
- **Exhaust Service Required — See Dealer Now** (Entretien du système d'échappement requis – consulter un concessionnaire maintenant) – Ce message indique que le processus de régénération a été désactivé en raison d'une anomalie du système. À ce point, le module de commande du groupe motopropulseur du moteur (PCM) enregistre un code de défaut et le tableau de bord affiche un témoin d'anomalie.

MISE EN GARDE!
Consultez un concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

- **Exhaust Filter Full — Power Reduced See Dealer** (Filtre à particules diesel plein – puissance réduite, consulter un concessionnaire) – ce message indique que le module de commande du groupe motopropulseur réduit la puissance du moteur pour limiter les risques de dommages permanents au système de post-traitement des gaz d'échappement. Si ce problème n'est pas corrigé et que le concessionnaire n'effectue pas l'entretien nécessaire, des dommages importants au système de post-traitement des gaz d'échappement peuvent survenir. Pour corriger ce problème, il est nécessaire de faire réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Le non-respect de l'indicateur de vidange d'huile, de vidange d'huile et de remise à zéro de l'indicateur de vidange d'huile à 0 km (0 mi) d'autonomie empêche le filtre d'échappement diesel d'effectuer sa routine de nettoyage. Il en résultera sous peu un témoin d'anomalie (MIL) et une réduction de la puissance du moteur. Seul un concessionnaire autorisé sera en mesure de corriger ce problème.

MISE EN GARDE!
Consultez un concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

AFFICHAGES

En présence de conditions appropriées, les messages suivants s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

- System Setup Unavailable – Vehicle Not in Park (Configuration du système non disponible – Le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- System Setup Unavailable – Vehicle in Motion (Configuration du système non disponible – Le véhicule est en mouvement)
- Exhaust Filter Full Safely Drive at Highway Speeds To Remedy (Filtre à particules diesel plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème)
- Exhaust Filter XX% Full – Power Reduced See Dealer (Filtre à particules diesel XX % plein – Puissance réduite, consulter un concessionnaire)
- Exhaust Service Required – See Dealer Now (Entretien du système d'échappement requis – Consulter un concessionnaire maintenant)
- Exhaust System – Filter XX% Full Service Required See Dealer (Système d'échappement – Filtre à particules diesel XX % plein – Entretien requis – Consulter un concessionnaire)
- Exhaust System – Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full (Système d'échappement – Régénération en cours – Filtre à particules diesel XX % plein)
- Exhaust System – Regeneration Completed (Système d'échappement – Régénération terminée)
- Engine Will Not Restart in XXXX mi DEF Low Refill Soon (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX km – Niveau de liquide d'échappement diesel bas – Appoint bientôt)
- Engine Will Not Restart in XXXX mi Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX km – Appoint de liquide d'échappement diesel)
- Engine Will Not Restart Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas – Appoint de liquide d'échappement diesel)
- Service DEF System See Dealer (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)

- Incorrect DEF Detected See Dealer (Liquide d'échappement diesel incorrect détecté – Consulter un concessionnaire)
- Engine Will Not Restart in XXX mi Service DEF See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX km – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)
- Engine Will Not Restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)

MESSAGES D'AVERTISSEMENT RELATIFS AU DEF (LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL)

Des messages d'avertissement s'affichent lorsque le niveau de liquide d'échappement diesel atteint une autonomie d'environ 800 km (500 mi). Si la séquence de messages d'avertissement suivante est ignorée, le moteur de votre véhicule pourrait ne pas redémarrer à moins que du liquide d'échappement diesel soit ajouté avant le kilométrage affiché dans le message du groupe d'instruments.

- **Engine Will Not Restart in XXXX mi DEF Low Refill Soon** (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX km, niveau de liquide d'échappement diesel bas, appoint bientôt) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 805 km (500 mi); l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche au groupe d'instruments pendant le démarrage du moteur avec le kilométrage réel permis et est accompagné d'un seul carillon. Le kilométrage restant peut être affiché à tout moment dans la liste « Messages » à l'affichage du groupe d'instruments.
- **Engine Will Not Restart in XXXX mi Refill DEF** (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX km, appoint de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 321 km (200 mi). Il s'affiche également à 241 km (150 mi) et 160 km (100 mi). L'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message apparait à l'affichage du groupe d'instruments pendant le démarrage du moteur avec le kilométrage à jour et est accompagné d'un seul carillon. À partir de 100 mi, l'autonomie restante continuera de s'afficher lors du fonctionnement du véhicule. Des carillons accompagnent également les distances restantes de 120 km (75 mi), 80 km (50 mi) et 40 km (25 mi). Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que l'appoint du liquide d'échappement diesel soit effectué.
- **Engine Will Not Restart Refill DEF** (Le moteur ne redémarrera pas, appoint de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à un mille; l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis sinon le moteur ne redémarrera pas. Le message s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant le démarrage du moteur et est accompagné d'un seul carillon. Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que le réservoir du liquide d'échappement diesel soit rempli avec un minimum de 7,6 L (2 gallons US) de liquide d'échappement diesel.

MESSAGES D'AVERTISSEMENT D'ANOMALIE DU DEF (LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL)

Différents messages s'affichent si le véhicule détecte que le système de liquide d'échappement diesel a été rempli d'un liquide autre que du liquide d'échappement diesel ou qu'il a fait l'objet de défaillances de composants ou de modifications.

Lorsqu'un entretien du système de liquide d'échappement diesel doit être effectué, les avertissements suivants s'affichent :

- **Service DEF System See Dealer (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche initialement lorsque l'anomalie est détectée, puis à chaque démarrage du véhicule. Le message est accompagné d'un seul carillon et d'un témoin d'anomalie du moteur. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement. Si la réparation n'est pas effectuée dans les 80 km environ (50 miles), le véhicule affiche le message d'avertissement « Engine Will not restart in XXX mi Service DEF See dealer » (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX km – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire).
- **Incorrect DEF Detected See Dealer (Liquide d'échappement diesel incorrect détecté – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche lorsque le système de liquide d'échappement diesel détecte l'introduction d'un liquide incorrect dans le réservoir du liquide d'échappement diesel. Le message est accompagné d'un seul carillon. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement. Si la réparation n'est pas effectuée dans les 50 km environ (30 miles), le véhicule affiche le message d'avertissement « Engine Will not restart in XXX mi Service DEF See dealer » (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX km – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire).
- **Engine Will Not Restart in XXX mi Service DEF See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX km – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche une première fois si l'anomalie détectée n'est pas réparée après 80 km environ (50 miles) de fonctionnement. Il s'affiche également à 241 km (150 mi), 201 km (125 mi) et 160 km (100 mi). L'entretien du système est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche pendant le démarrage du moteur avec le kilométrage à jour et est accompagné d'un seul carillon. À partir de 100 mi, l'autonomie restante continuera de s'afficher lors du fonctionnement du véhicule. Des carillons accompagnent également les distances restantes de 120 km (75 mi), 80 km (50 mi) et 40 km (25 mi). Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement.
- **Engine Will Not Restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche si le problème détecté au niveau du système de liquide d'échappement diesel n'est pas réparé pendant la période permise. Votre moteur ne redémarrera pas à moins que votre véhicule soit réparé par un concessionnaire autorisé. Ce message s'affiche quand la distance restante, avant que le moteur ne puisse plus redémarrer, est inférieure à 1,6 km (1 mi) et chaque fois qu'on tente de redémarrer le véhicule par la suite, il continue à s'afficher. Le message est accompagné d'un seul carillon. Votre témoin d'anomalie restera allumé. Nous vous recommandons fortement de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche si le message s'affiche pendant que le moteur tourne.
- **Engine Will Not Start Service DEF System See Dealer (Le moteur ne démarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche lorsque l'anomalie détectée n'est pas réparée après que le message Engine will not restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire) s'affiche au redémarrage subséquent. Votre moteur ne

démarrera pas à moins que votre véhicule soit réparé par votre concessionnaire autorisé. Le message est accompagné d'un seul carillon. Votre témoin d'anomalie restera allumé. Si le message s'affiche et vous ne pouvez pas démarrer le moteur, nous vous recommandons de faire remorquer tout de suite votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé le plus proche.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE ACTIVÉE / MESSAGE RELATIF AU MODE DE PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE – MESURES DE RÉDUCTION DE LA CHARGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On Some Systems May Have Reduced Power » (La puissance de la protection antidécharge de la batterie peut être réduite sur certains systèmes) s'affiche dans le groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

NOTA :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.
- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge ➪ page 159.

Les charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation
- Onduleur d'alimentation de 115 V c.a.
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.
- Activation de toutes les charges électriques possibles du véhicule (p. ex., réglages du système de CVC au maximum, éclairage extérieur et intérieur, prises de courant +12 V, 115 V c.a. surchargées, ports USB) pendant certaines situations de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent).

- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).
- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.
- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique (« Battery Saver On » [Protection antidécharge de la batterie activée] ou « Battery Saver Mode » [Mode de protection antidécharge de la batterie])

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
  - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur).
  - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant (+12 V, 115 V c.a., ports USB).
  - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température).
  - Vérifiez les réglages audio (volume).

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques pour ensemble de conversion, systèmes audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe (courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie [IOD]).
- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation du véhicule et du modèle de conduite n'ont pas aidé à identifier la cause.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme un remplacement de l'information contenue dans le manuel du propriétaire, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication d'anomalie. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ROUGES

Témoin de sac gonflable



Ce témoin d'avertissement indique une anomalie du système de sacs gonflables et s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de sacs gonflables, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système.

Témoin Brake (système de freinage)



Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de freinage hydraulique, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage double indique une fuite dans une des moitiés du système, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA :
Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau de liquide pour freins vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du système de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

AVERTISSEMENT!
Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement de charge de la batterie



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

Témoin d'avertissement de portière ouverte



Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte ou qu'elle n'est pas bien fermée.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système de direction assistée électrique (EPS) ⇨ page 214.

AVERTISSEMENT!
La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur



Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'un problème avec le système de commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Ce témoin peut s'allumer si les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de la température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin d'avertissement indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s'allume et un carillon retentit une fois. Si la température atteint la limite supérieure, un carillon continu retentit pendant quatre minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule ➪ page 484.

Témoin d'avertissement de capot ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le capot est ouvert et partiellement fermé.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume et un carillon retentit pour indiquer que la pression d'huile moteur est faible. Si le témoin s'allume et le carillon retentit pendant que le véhicule roule, immobilisez le véhicule en toute sécurité et arrêtez le moteur dès que possible. Après que le véhicule est arrêté en toute sécurité, redémarrez le moteur et vérifiez le témoin d'avertissement de la pression d'huile. Si le témoin d'avertissement de la pression d'huile est toujours allumé, éteignez le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé pour assistance. N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Si le témoin s'éteint, le moteur peut fonctionner, mais on recommande d'amener le véhicule chez un concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

Témoin d'avertissement de la température d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Attendez jusqu'à ce que la température de l'huile soit revenue à des niveaux plus normaux.

Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager est débouclée. Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit ➪ page 417.

Témoin d'avertissement de hayon ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le hayon est ouvert.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement de freins de remorque débranchés



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque les freins de remorque ont été débranchés.

Témoin d'avertissement de la température de la transmission – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour signaler que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et laissez tourner le moteur au

ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Une fois que le témoin est éteint, vous pouvez continuer à conduire normalement.

AVERTISSEMENT!
Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

MISE EN GARDE!
La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement



Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système de sécurité du véhicule soit amorcé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT JAUNES

Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour la réparation ⇨ page 220.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsqu'il y a une anomalie au niveau du système de suspension pneumatique.

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)



Ce témoin d'avertissement surveille le système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer dès que possible. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas également, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), faites vérifier le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de commande de stabilité électronique est actif.
Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (MARCHE) et que la commande de stabilité électronique est activée.

Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin « ESC OFF » de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin « ESC » de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (MARCHE).
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique (ESC).

Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement indique que le système de commande de stabilité électronique (ESC) est désactivé.

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), le système de commande de stabilité électronique (ESC) est activé même s'il a été antérieurement désactivé.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système LaneSense – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense ne fonctionne pas et doit être réparé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin de bas niveau de carburant



Lorsque le niveau de carburant est en dessous d'un quart de réservoir et que l'autonomie de carburant est inférieure à 50 mi, ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'à ce que du carburant soit ajouté au réservoir.

Un seul carillon retentit en même temps que l'apparition de l'avertissement de niveau de carburant bas.

Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin d'avertissement de vérification/ d'anomalie du moteur



Ce témoin d'anomalie fait partie du système de diagnostic de bord appelé OBD II qui surveille les systèmes de commande du moteur et de la transmission automatique. Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé pendant plusieurs cycles de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au convertisseur catalytique. Le cas échéant, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

MISE EN GARDE!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Cela peut également nuire à l'économie de carburant et compromettre la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

Témoin d'avertissement d'anomalie du verrouillage de l'essieu arrière – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer qu'une anomalie du verrouillage de l'essieu arrière a été détectée.

Témoin d'entretien requis du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système d'avertissement de collision frontale (FCW). Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour la réparation ➪ page 405.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système 4 roues motrices – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système 4WD (4 roues motrices). Si le témoin reste allumé pendant la conduite, cela indique que le mode 4WD (4 roues motrices) ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer. Nous vous recommandons de faire vérifier immédiatement le véhicule dans le centre de service le plus proche.

Témoin d'anomalie du régulateur de vitesse



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le régulateur de vitesse ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité ci-dessus, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu.

MISE EN GARDE!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la conduite pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

Par mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus dont le témoin s'allume quand la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est trop basse. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

TÉMOINS JAUNES

Témoin de hauteur aérodynamique de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position aérodynamique.

Témoin de hauteur normale de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position Normal ⇨ page 204.

Témoin hors route 1 de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position Hors route 1 ⇨ page 204.

Témoin Hors route 2 de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position Hors route 2 ⇨ page 204.

Témoin de protection de la charge utile de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que la charge utile maximale a possiblement été dépassée ou la mise à niveau de la charge ne peut être effectuée à sa hauteur de caisse actuelle. Le mode de protection est automatiquement sélectionné afin de « protéger » le système de suspension pneumatique et le réglage de suspension pneumatique est limité en raison de la charge utile.

Témoin de relevage de la hauteur de caisse de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin clignote et alerte le conducteur lorsque le véhicule passe à une hauteur de caisse plus élevée.

Témoin d'abaissement de la hauteur de caisse de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin clignote et alerte le conducteur lorsque le véhicule passe à une hauteur de caisse plus basse.

Témoin d'éclairage de l'espace de chargement activé – selon l'équipement



Pour allumer ce témoin, appuyez sur le bouton d'éclairage de l'espace de chargement situé sur le commutateur des phares.

Témoin de désactivation du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que système d'avertissement de collision frontale est désactivé.

Témoin de bas niveau de liquide d'échappement diesel – selon l'équipement



Le témoin de bas niveau de liquide d'échappement diesel (DEF) s'allume si ce niveau est faible ➪ page 259.

Témoin de POINT MORT – selon l'équipement



Ce témoin avertit le conducteur que la boîte de transfert du mode 4WD (4 roues motrices) est en mode POINT MORT et que les arbres de transmission avant et arrière ne sont pas sollicités à partir du groupe motopropulseur.

Témoin de verrouillage de l'essieu arrière



Ce témoin indique que le témoin de verrouillage de l'essieu arrière est activé.

Témoin d'entrée et de sortie – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est automatiquement abaissé de la hauteur de caisse de conduite vers le bas pour faciliter l'entrée et la sortie du véhicule ➪ page 204.

Témoin de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE



Ce témoin s'allume lorsque le mode REMORQUAGE-CHARGE LOURDE est sélectionné.

Témoin d'aide à l'intégration de la remorque – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que l'aide à l'intégration de la remorque a été activée ➪ page 397.

Témoin de mode 4 roues motrices – Selon l'équipement



Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés mécaniquement ensemble, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

Témoin du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement



Ce témoin avise le conducteur que le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues ➪ page 198.

Témoin mode 4WD High (4 roues motrices gamme haute) – selon l'équipement



Ce témoin avise le conducteur que le véhicule est en mode 4WD High (4 roues motrices gamme haute). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

Témoin Wait To Start (Attente avant démarrage) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pendant environ deux secondes lorsque l'allumage est mis à la position RUN (MARCHE). Sa durée peut être plus longue selon les conditions de fonctionnement plus froides. Le véhicule n'initialisera pas le démarrage jusqu'à ce que le témoin ne soit plus affiché.

NOTA :
Le témoin Wait To Start (Attente avant démarrage) peut ne pas s'allumer lorsque la température du collecteur d'admission est suffisamment élevée.

Témoin d'eau dans le carburant – selon l'équipement



Le témoin d'eau dans le carburant s'allume lorsque de l'eau est détectée dans le filtre à carburant. Si le témoin reste allumé, ne démarrez PAS le moteur avant d'avoir vidangé l'eau du filtre à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur et veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

La présence d'eau dans le circuit d'alimentation en carburant peut causer de graves dommages au système d'injection, ainsi qu'un fonctionnement erratique du moteur. Si le témoin est allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible pour purger le système. Si les indications ci-dessus se produisent immédiatement après l'appoint de carburant, de l'eau, ou de l'URÉE AdBlue^{MD}, a probablement pénétré dans le réservoir : arrêtez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

TÉMOINS VERTS

Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible – selon l'équipement



Cela s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et qu'un véhicule est détecté à l'avant
➪ page 220.

Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible détectée – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est PROGRAMMÉ et qu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant
➪ page 220.

Témoin du mode ECO (Économie de carburant)



Ce témoin s'allume lorsque le mode ECO est actif.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

Témoin du système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement



Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense s'allume en vert non clignotant lorsque les deux marques de voie ont été détectées; le système est alors « amorcé » et prêt à fournir des avertissements visuels et de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie ⇨ page 243.

Témoin de marche des feux de stationnement/phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Témoins des clignotants



Lorsque le clignotant de gauche ou de droite est activé, le témoin des clignotants clignote indépendamment et les clignotants extérieurs correspondants clignotent. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.
- Si le véhicule est équipé de phares antibrouillard, le phare antibrouillard sur le côté du clignotant activé s'allume également pour offrir un éclairage supplémentaire lors du virage.

Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – si le véhicule est équipé de l'affichage de groupe d'instruments de catégorie supérieure



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est programmé ⇨ page 218.

Témoin de système d'arrêt et de démarrage actif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique » ⇨ page 215.

Témoin 4WD AUTO (4 roues motrices gamme AUTOMATIQUE) – selon l'équipement



Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique et que l'essieu avant est engagé, mais la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. Le mode 4 roues motrices s'engage automatiquement quand le véhicule détecte une perte d'adhérence ⇨ page 198.

TÉMOINS BLANCS

Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif du véhicule a été activé, mais n'est pas programmé ⇨ page 220.

Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est prêt, mais n'est pas programmé ⇨ page 218.

Témoin du système de régulateur de vitesse de sélection – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse de sélection (SSC) est activé. Le témoin est allumé en continu lorsque le régulateur de vitesse de sélection est activé. Le régulateur de vitesse de sélection peut être activé seulement lorsque la boîte de transfert est en position 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du régulateur de vitesse de sélection clignote lors d'une tentative d'utilisation du régulateur.

Témoin du système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement



Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est EN FONCTION, mais non armé, le témoin LaneSense s'allume en blanc et ne clignote pas. Cette situation se produit lorsque seule la ligne de voie à gauche ou à droite, ou aucune ligne n'a été détectée. Si une seule ligne de voie est détectée, le système est prêt à fournir seulement des avertissements visuels si une sortie involontaire de voie se produit sur la ligne de voie détectée ⇨ page 243.

Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – si le véhicule est équipé d'un affichage de groupe d'instruments de base ou de milieu de gamme



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est programmé ⇨ page 218.

TÉMOINS BLEUS

Témoin des feux de route



Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système sophistiqué de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le rendement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir un excellent rendement en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Malgré qu'il soit possible de continuer de rouler avec votre véhicule et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, adressez-vous à un concessionnaire autorisé dès que possible.

MISE EN GARDE!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

CYBERSÉCURITÉ RELATIVE AU SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens d'entretien qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution ➪ page 289.

AVERTISSEMENT!

- SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de lire le NIV, de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.
- Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :
  - que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,
  - qu'il accède, ou autorise d'autre systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les États où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA :
Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.
3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :
   - Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous COUPIEZ le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
   - Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt,** vous devriez consulter un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

MOTEUR À ESSENCE

Avant de faire démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

Le démarreur ne doit pas être utilisé pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez au moins 10 à 15 secondes avant de tenter de redémarrer le moteur, de manière à protéger le démarreur de toute surchauffe.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le module de démarrage sans clé se trouve à la position OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter ‘n Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L’augmentation de la température dans l’habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

MOTEUR DIESEL

Avant de démarrer le véhicule, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs et bouclez votre ceinture de sécurité.

Vous pouvez lancer le démarreur pendant une durée maximale de 25 secondes. Attendez au moins deux minutes avant de tenter de redémarrer le moteur : vous protégerez ainsi le démarreur de la surchauffe.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.
- Assurez-vous toujours que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est à la position OFF (ARRÊT), que la télécommande est retirée du véhicule et que ce dernier est verrouillé.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

NOTA :

Le démarrage du moteur dans une température ambiante très froide pourrait entraîner de la fumée blanche évidente. Cette condition disparaît lorsque le moteur se réchauffe.

MISE EN GARDE!

- Vous pouvez lancer le moteur pendant au plus 25 secondes. Si le moteur ne démarre pas pendant cette période, veuillez attendre au moins deux minutes pour que le démarreur refroidisse, avant de répéter la procédure de démarrage.
- Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau du filtre à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur ➪ page 510.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Démarrez le moteur lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à une autre gamme de marche.

NOTA :

- Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour quitter la position P (STATIONNEMENT).
- Si le véhicule est équipé d'une transmission à 8 rapports, le démarrage du moteur n'est pas possible si le levier de vitesses est à la position N (POINT MORT) à moins que le levier de déverrouillage manuel de position de stationnement a été activé ➪ page 485.

FONCTION DE DÉMARRAGE FACILITÉ

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Tournez brièvement le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le. Le moteur de démarreur continue de fonctionner et s'arrête automatiquement lorsque le moteur est en marche.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC} – ALLUMAGE

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande du système de démarrage à distance ou d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} se trouve dans l'habitacle.

DÉMARRAGE NORMAL À L'AIDE DU BOUTON ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) – MOTEUR À ESSENCE

Mise en marche du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système démarre le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR). Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
2. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le sélecteur de rapport passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ait été enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « **Vehicle Not In Park** » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA :
Si le sélecteur de rapport est à la position P (STATIONNEMENT), appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h); le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage reste à la position ACC (ACCESSOIRES). Si la vitesse du véhicule tombe sous 1,9 km/h (1,2 mi/h), le véhicule peut passer au mode de stationnement automatique AutoPark ➪ page 175.

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – pied du conducteur ne reposant pas sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le fonctionnement du bouton ENGINE START/ STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Il comporte trois positions : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces directives :

1. Commencez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer l'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES).
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer l'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour replacer l'allumage à la position OFF (ARRÊT).

AUTOPARK (STATIONNEMENT AUTOMATIQUE)

La fonction de stationnement automatique AutoPark est une fonction supplémentaire qui aide à placer le véhicule en position P (STATIONNEMENT) dans les situations décrites dans les pages suivantes. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Les conditions dans lesquelles la fonction de stationnement automatique AutoPark s'engage sont décrites dans les pages suivantes.

AVERTISSEMENT!

- Le manque d'attention du conducteur pourrait empêcher de placer le véhicule en mode STATIONNEMENT. Vérifiez toujours visuellement que votre véhicule est en position de STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » apparaisse bien en continu (sans clignoter) sur l'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de vitesse. Si le témoin « P » clignote, cela indique que votre véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le stationnement automatique est une fonction supplémentaire. Elle n'est pas conçue pour remplacer le fait de devoir placer la transmission du véhicule en position de STATIONNEMENT. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur coupe le moteur, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction de stationnement automatique AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports et d'un levier de vitesse rotatif;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).
- Le commutateur d'allumage passe de la position ON/RUN (MARCHE) à la position ACC (ACCESSOIRES).

NOTA :
Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}, le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage passe à la position ACC (ACCESSOIRES). Après 30 minutes, le commutateur d'allumage passe automatiquement en mode OFF (ARRÊT), à moins que le conducteur mette le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur quitte le véhicule avec le moteur en marche, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports et d'un levier de vitesse rotatif;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).
- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Le message « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Dans certains cas, le graphique du système ParkSense s'affiche dans le groupe d'instruments, ce qui empêche l'affichage du message « **AutoPark Engaged Shift To P Then Shift To Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position de stationnement, puis changez de rapport). Dans ces cas, le sélecteur de rapport doit être remis à la position P (STATIONNEMENT) pour sélectionner le rapport désiré.

Si le conducteur passe en position de STATIONNEMENT lorsque le véhicule est en mouvement, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active **SEULEMENT** lorsque la vitesse du véhicule est de 1,9 km/h (1,2 mi/h) ou moins.

Le message « **Vehicle Speed Is Too High To Shift To P** » (La vitesse du véhicule est trop élevée pour passer à la position de stationnement) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h), la transmission passe par défaut à la position N (POINT MORT) jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h). Un véhicule qui est laissé au POINT MORT peut rouler. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

La fonction de stationnement automatique AutoPark est désactivée lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Le message « **Fonction de stationnement automatique AutoPark désactivée** » apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Des avertissements supplémentaires au client se présentent lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE).

Le message « **Fonction de stationnement automatique AutoPark non activée** » apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Un carillon d'avertissement se fait entendre et se poursuit jusqu'à ce que vous placiez le véhicule en position de STATIONNEMENT ou que la portière du conducteur soit fermée.

TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en position P (STATIONNEMENT) en vérifiant que « P » est bien indiqué à l'affichage du groupe d'instruments et près du sélecteur de vitesses. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

DÉMARRAGE APRÈS UN STATIONNEMENT PROLONGÉ

NOTA :
Une condition de démarrage après un stationnement prolongé survient lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit depuis plus de 30 jours.

1. Installez un chargeur de batterie ou des câbles volant sur la batterie pour assurer une charge complète de celle-ci durant la phase de lancement.
2. Mettez le commutateur d'allumage en mode START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre. Dans le cas des systèmes d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter ‘n Go, maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de 10 secondes, attendez 10 à 15 secondes pour laisser le démarreur se refroidir, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.
4. Si le moteur ne démarre pas après huit tentatives, laissez le démarreur refroidir pendant au moins dix minutes, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur de façon continue pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez suivi la procédure « Démarrage normal » et que le véhicule n'a pas été garé sur une période prolongée comme défini ci-dessus, le moteur est peut-être noyé. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position pendant le lancement du moteur. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé.

Le moteur de démarreur s'engagera automatiquement pendant 10 secondes et se désengagera. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

AVERTISSEMENT!

- N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement ➪ page 480.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Si le moteur est noyé, il pourrait commencer à tourner, mais s'arrêter dès que vous relâchez le bouton d'allumage ou la clé de contact. Dans ce cas, continuez le lancement tout en gardant la pédale d'accélérateur complètement enfoncé. Relâchez la pédale d'accélérateur et le bouton d'allumage ou la clé de contact une fois que le moteur tourne normalement.

Si le moteur ne démarre pas après une période de lancement de 10 secondes en enfonçant complètement la pédale d'accélérateur, attendez 10 à 15 secondes et répétez la procédure de démarrage normal.

DÉMARRAGE NORMAL À L'AIDE DU BOUTON ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – MOTEUR DIESEL

Observez les témoins du tableau de bord lorsque vous démarrez le moteur.

NOTA :
Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.

Mise en marche du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).

NOTA :
Un retard au démarrage pouvant aller jusqu'à cinq secondes est possible dans des conditions très froides. Le témoin « Wait to Start » (Attente avant démarrage) s'allume pendant le processus de préchauffage. Après l'extinction du témoin « Wait to Start » (Attente avant démarrage) de préchauffage du moteur, le lancement du moteur s'effectue automatiquement.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau du filtre à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur ➪ page 510.

3. Le système démarre le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 25 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA :
Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR). Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
2. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le sélecteur de rapport passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ait été enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « **Vehicle Not In Park** » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA :
Si le sélecteur de rapport est à la position P (STATIONNEMENT), appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h); le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage reste à la position ACC (ACCESSOIRES). Si la vitesse du véhicule tombe sous 1,9 km/h (1,2 mi/h), le véhicule peut passer au mode de stationnement automatique AutoPark ➪ page 175.

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le fonctionnement du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Il comporte trois positions : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). Pour changer les modes du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes :

1. Commencez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer l'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES).
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer l'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour replacer l'allumage à la position OFF (ARRÊT).

FONCTIONNEMENT PAR TEMPS FROID (SOUS -30 °C OU -22 °F)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

APRÈS LE DÉMARRAGE

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

LIQUIDES DE DÉMARRAGE – MOTEUR DIESEL SEULEMENT

Le moteur est équipé d'un système de préchauffage de bougie de préchauffage.
Si les directives contenues dans ce guide sont observées, le démarrage du moteur peut s'effectuer dans toutes les conditions et aucun type de liquide de démarrage ne doit être utilisé.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire la mort.
- Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module d'allumage sans fil est à la position OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez celui-ci.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

FONCTIONNEMENT NORMAL – MOTEUR DIESEL

Observez les consignes suivantes lorsque le moteur diesel est en marche.

- Tous les témoins du centre d'affichage sont éteints.
- Le témoin d'anomalie est éteint.
- Le témoin de pression d'huile moteur n'est pas allumé.
- Fonctionnement du voltmètre :

La température indiquée par le voltmètre peut fluctuer à certaines températures du moteur. Ceci est causé par le système de chauffage de la bougie de préchauffage. Le nombre et la durée des cycles sont régis par le module de commande du moteur. Le fonctionnement du système de chauffage de la bougie de préchauffage peut durer plusieurs minutes; une fois le fonctionnement du système de chauffage terminé, le voltmètre se stabilise.

PRÉCAUTIONS PAR TEMPS FROID

L'utilisation du véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F) peut exiger des considérations spéciales. Ces options sont présentées dans les tableaux suivants :

Plage de fonctionnement du carburant

NOTA :
Utilisez des carburants diesel à très faible teneur en soufre (ULSD) **SEULEMENT.**

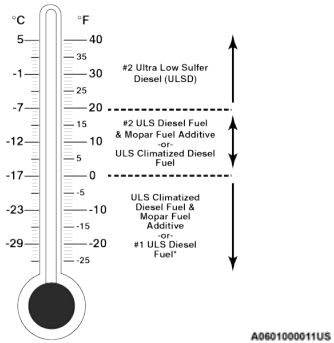


Tableau de la plage de fonctionnement du carburant

Le carburant diesel à très faible teneur en soufre no 1 ne doit être utilisé que dans des conditions arctiques extrêmes (inférieures à -18 °C [0 °F]).

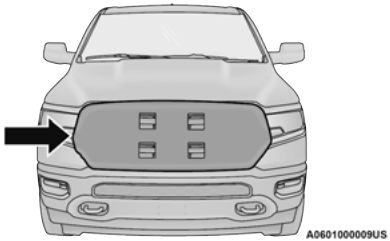
NOTA :

- L'utilisation de carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé ou n° 1 conduit à une augmentation significative de la consommation en carburant.
- Le carburant climatisé à faible teneur en soufre est un mélange de carburant à faible teneur en soufre n° 2 et de carburant à faible teneur en soufre n° 1 qui réduit la température à laquelle des cristaux de cire se forment dans le carburant.
- L'indice d'octane devrait être clairement marqué sur la pompe de la station de ravitaillement en carburant.
- Le moteur exige l'utilisation de carburant ULSD (diesel à très faible teneur en soufre). L'usage d'un carburant inapproprié pourrait endommager le moteur et le système d'échappement ➪ page 579.
- Si du carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé ou du carburant diesel à très faible teneur en soufre no 1 ne sont pas disponibles et que la température ambiante est inférieure à -6 °C (20 °F), dans des conditions arctiques prolongées, le traitement complet pour moteur diesel de Mopar^{MD} (ou un produit équivalent) est recommandé pour éviter la gélification (reportez-vous au tableau de la plage de fonctionnement du carburant).

Utilisation d'huile moteur

Pour connaître la viscosité correcte d'huile moteur ⇨ page 585.

Couvercle de protection avant contre le froid



Couvercle de protection avant contre le froid

Un couvercle de protection avant contre le froid peut être utilisé lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F), surtout durant des périodes de ralenti prolongé. Ce couvercle est équipé de quatre rabats pour gérer l'ouverture de la calandre entière sous des températures ambiantes variables. Si un couvercle de protection avant contre le froid est utilisé, les rabats doivent être en position complètement ouverte afin d'assurer un débit d'air au module de refroidissement et au refroidisseur d'huile de transmission automatique. Lorsque la température ambiante chute en dessous de -17 °C (0 °F), fermez les quatre rabats. Un couvercle de protection contre le froid approprié est disponible auprès d'un concessionnaire Mopar[MD].

Réchauffement du moteur

Évitez le démarrage à toute vitesse lorsque le moteur est froid. Lors d'un démarrage à froid, accélérez lentement pour permettre la stabilisation de la pression d'huile à mesure que le moteur se réchauffe.

Si la température est inférieure à 0 °C (32 °F), faites fonctionner le moteur à des régimes modérés pendant cinq minutes avant de passer à des régimes plus élevés.

RALENTI DU MOTEUR

Évitez les périodes de ralenti prolongées. Les longues périodes de ralenti risquent d'endommager le moteur, car les températures de la chambre de combustion peuvent baisser suffisamment pour que le carburant ne soit pas complètement brûlé. Une combustion incomplète favorise la formation de dépôts de carbone et de vernis sur les segments des pistons, les soupapes de culasse, les turbocompresseurs et les gicleurs des injecteurs. De plus, le carburant non brûlé peut pénétrer dans le carter de moteur, ce qui dilue l'huile et cause une usure rapide du moteur.

ARRÊT DU MOTEUR

Après une utilisation à pleine charge, laissez le moteur tourner pendant quelques minutes avant de le couper. Cette période de ralenti assure que l'huile de lubrification et le liquide de refroidissement puissent acheminer l'excès de chaleur hors du turbocompresseur. Consultez le tableau suivant pour la coupure adéquate du moteur.

Conditions de conduite	Charge	Température du turbocompresseur	Période de ralenti (minutes) avant de couper le moteur
Arrêts fréquents	Vide	Froide	Aucune
Arrêts fréquents	Moyen		0,5
Autoroute	Moyen	Tiède	1,0
Conduite urbaine	PNBC maximal		1,5
Autoroute	PNBC maximal		2,0
Pente ascendante	PNBC maximal	Chaude	2,5

NOTA :
Dans certaines circonstances, la fonction de démarrage et d'arrêt du moteur peut être temporairement désactivée et le ventilateur du moteur peut tourner après l'arrêt du moteur afin de protéger celui-ci. Il s'agit des conditions de charge élevée et de température élevée.

Ne faites pas fonctionner le moteur lorsque la pression d'huile du moteur est basse

Si le témoin de pression d'huile basse s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Après que le véhicule est arrêté en toute sécurité, redémarrez le moteur et vérifiez le témoin. Si le voyant demeure allumé, coupez le moteur, communiquez avec un concessionnaire autorisé et n'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que le problème soit corrigé.

Si le voyant ne s'allume plus, le moteur peut être utilisé, mais devrait être inspecté davantage par un concessionnaire autorisé le plus tôt possible.

NOTA :
N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

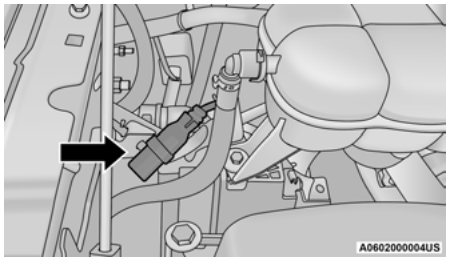
MISE EN GARDE!
Si la pression d'huile chute à une valeur inférieure à la valeur normale, coupez immédiatement le moteur. Si vous n'observez pas cette consigne, vous risquez d'endommager immédiatement et gravement le moteur.

Ne faites pas fonctionner le moteur si des pièces sont défectueuses

Un avertissement est émis pour toutes les défaillances du moteur avant que la défaillance se produise. Quelques observations importantes :

- Ratés ou secousses importantes du moteur
- Perte soudaine de puissance
- Bruits inhabituels du moteur
- Fuites de carburant, d'huile ou de liquide de refroidissement
- Changement soudain dans la température de fonctionnement du moteur, hors des normes de fonctionnement normal
- Fumée excessive
- Chute de pression d'huile

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT



Emplacement du cordon du chauffe-moteur

Le chauffe-moteur réchauffe le liquide de refroidissement du moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid. Branchez le cordon du chauffe-moteur sur une prise de 110 à 115 V c.a. protégée par un disjoncteur de fuite à la terre à l'aide d'une rallonge trifilaire.

Pour les moteurs diesel, son utilisation est recommandée dans les environnements dont la température chute régulièrement sous -23 °C (-10 °F). Il doit être utilisé lorsque le véhicule est resté immobilisé pendant des périodes prolongées et doit être branché deux heures avant le démarrage. Son utilisation est exigée pour les démarrages à froid avec des températures inférieures à -28 °C (-20 °F).

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

Le cordon d'alimentation du chauffe-moteur est acheminé sous le capot, du côté passager, près du réservoir de liquide de refroidissement.

AVERTISSEMENT!
N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un cordon électrique de 110 à 115 V endommagé peut causer une électrocution.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEUR À ESSENCE

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 mi). Après les 100 premiers kilomètres (60 mi), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour des recommandations en matière de viscosité et de catégorie de qualité, ➪ page 585.

MISE EN GARDE!
N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risqueriez de l'endommager.

NOTA :
Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres (milles) de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème. Pendant la période de rodage, vérifiez souvent le niveau d'huile à l'aide du témoin d'huile moteur. Ajoutez de l'huile au besoin.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEUR DIESEL

En raison de sa conception, le moteur diesel n'exige aucune période de rodage. Vous pouvez l'utiliser normalement à condition de respecter les recommandations suivantes :

- Chauffez le moteur avant de le soumettre à une charge.
- Ne laissez pas le moteur tourner au ralenti pendant des périodes prolongées.
- Observez les indicateurs de pression d'huile et de température.
- Vérifiez fréquemment les niveaux de liquide de refroidissement et d'huile.
- Sur l'autoroute, variez la position du papillon des gaz lorsque le véhicule transporte ou tracte une charge importante.

NOTA :
Une utilisation peu intensive du véhicule, par exemple sans charge ou avec une traction de remorque légère, augmente le temps requis pour que le moteur atteigne sa pleine efficacité. Pendant ce temps, la puissance du moteur peut être réduite et l'économie de carburant plus faible.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour des recommandations en matière de viscosité et de catégorie de qualité, ➪ page 585.

NOTA :
N'UTILISEZ JAMAIS D'HUILE NON DÉTERGENTE NI D'HUILE MINÉRALE PURE.

FREIN DE STATIONNEMENT

SYSTÈME DE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

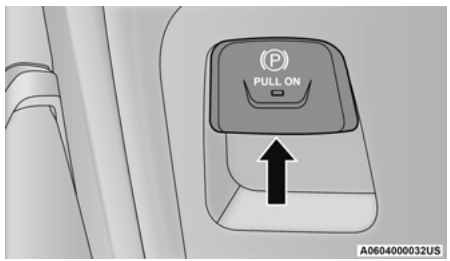
Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électrique (EPB) qui offre un fonctionnement simple et plusieurs fonctions supplémentaires procurant un frein de stationnement plus pratique et utile.

Le frein de stationnement est destiné principalement à empêcher le véhicule de se déplacer inopinément lorsqu'il est stationné. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

Vous pouvez serrer le frein de stationnement de deux façons :

- Manuellement, en utilisant le commutateur du frein de stationnement.
- Automatiquement, en activant la fonction de frein de stationnement automatique sous les fonctions programmables par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Le commutateur de frein de stationnement est situé sur le tableau de bord, à gauche du volant (sous le commutateur des phares).



Commutateur de frein de stationnement électrique

Pour appliquer manuellement le frein de stationnement, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un léger bruit provenant de l'arrière du véhicule pendant le serrage du frein de stationnement. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin des FREINS au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement même lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), mais le témoin des FREINS ne s'allumera pas; toutefois, le frein de stationnement ne peut être desserré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Le témoin d'avertissement s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 20 secondes en position serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT). Si votre pied repose sur la pédale de frein, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est en position ON (MARCHE), que le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), que la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une tentative est effectuée pour démarrer.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin des FREINS au groupe d'instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

NOTA :
Lorsque vous stationnez dans une pente descendante, braquez les roues avant contre le trottoir. Dans une pente ascendante, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé après que le frein de stationnement aura été desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB) aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin des FREINS s'allume, accompagné d'un carillon continu. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.

Pour desserrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide du frein de stationnement, le frein de stationnement reste serré lorsque le véhicule atteint environ 5 km/h (3 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré ou utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage. Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique (EPB), un témoin d'avertissement jaune de l'EPB s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin des FREINS clignotant. Dans ce cas, une réparation urgente du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement pour maintenir le véhicule immobilisé.

Frein de stationnement automatique

Le frein de stationnement électrique (EPB) peut être programmé pour être automatiquement appliqué lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses de la transmission automatique est placé en position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement automatique est activé et désactivé au moyen de la fonction programmable sélectionnée par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect ⇨ page 311.

Toute application individuelle de frein de stationnement automatique peut être contournée en poussant le commutateur de frein de stationnement électrique vers la position de déverrouillage lorsque la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT).

SafeHold (Sauvegarde)

La fonction de sauvegarde SafeHold est une fonction de sécurité du système de frein de stationnement électrique (EPB) qui permet d'activer automatiquement le frein de stationnement si le véhicule semble laissé sans surveillance alors que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (MARCHE).

Le frein de stationnement est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- Le véhicule est immobilisé.
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La ceinture de sécurité est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.

La fonction de sauvegarde SafeHold peut être temporairement contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique lorsque la portière du conducteur est ouverte. Une fois que la fonction est contournée manuellement, la fonction de sauvegarde sera réactivée lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h) ou lorsque le contact est COUPÉ puis RÉTABLI.

Mode d'entretien des freins

Nous vous recommandons de faire réparer les freins par un concessionnaire autorisé. Vous devriez effectuer uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes familiers et pour lesquelles vous possédez les outils nécessaires. Vous devriez accéder uniquement au mode d'entretien des freins durant l'entretien des freins.

Lors de l'entretien des freins arrière, il peut être nécessaire pour vous ou pour votre technicien d'enfoncer le piston arrière dans l'alésage de l'étrier arrière. Dans le cas du système de frein de stationnement électrique, cela ne peut être effectué qu'après avoir rétracté l'actionneur du frein de stationnement électrique. Heureusement, la rétraction d'actionneur peut facilement être effectuée en accédant au mode d'entretien des freins au moyen des réglages du système Uconnect de votre véhicule. Ce système basé sur des menus vous guidera parmi les étapes nécessaires pour rétracter l'actionneur du système de frein de stationnement électrique afin d'effectuer l'entretien des freins arrière.

Le mode d'entretien comporte des exigences qui doivent être remplies afin de l'activer :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

En mode d'entretien, le témoin d'anomalie du frein de stationnement électrique clignote continuellement pendant que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Lorsque les travaux d'entretien des freins sont terminés, les étapes suivantes doivent être effectuées pour réinitialiser le système de frein de stationnement en mode de fonctionnement normal :

- Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur la pédale de frein de façon modérée.
- Appliquez le commutateur du frein de stationnement électrique.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier sélecteur hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.
- Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE CLÉ DE CONTACT/POSITION DE STATIONNEMENT

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT).

Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position OFF (ARRÊT).

NOTA :
La boîte de vitesses n'est pas verrouillée à la position P (STATIONNEMENT) alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (ACCESSOIRES) (même si le moteur est hors fonction). Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) et le contact est COUPÉ (et pas à la position ACC [ACCESSOIRES]) avant de quitter le véhicule.

DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE DE LA TRANSMISSION AU FREIN (BTSI)

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI) qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas appliqués. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 8 VITESSES

Sélecteur de vitesse rotatif – selon l'équipement

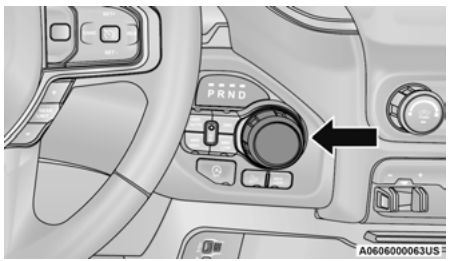
La transmission est contrôlée au moyen d'un levier de vitesses électronique rotatif situé sur le tableau de bord. La plage de rapports de transmission (PRND) s'affiche au-dessus du levier de vitesses et à l'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, tournez simplement le levier de vitesses. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position de STATIONNEMENT (ou au POINT MORT, si le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse). Pour effectuer des passages de plage de rapports multiples simultanément (par exemple, le passage de la position P [STATIONNEMENT] à la position D [MARCHE AVANT]), tournez simplement le levier de vitesses jusqu'au cran approprié. Choisissez la gamme MARCHE AVANT (D) pour la conduite normale.

NOTA :
En cas d'une non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position P [STATIONNEMENT] durant la conduite), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse sollicité n'est pas effectué.

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, de l'état de la route et des conditions environnementales. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.

Le sélecteur de rapport de transmission comporte seulement les positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) et D (MARCHE AVANT). Les rétrogradations manuelles peuvent être effectuées en utilisant la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports. Lorsque vous appuyez sur les commutateurs GEAR "-" (RAPPORT -) ou GEAR "+" (RAPPORT +) situés sur le volant pendant que le levier de vitesses se trouve en position D (MARCHE AVANT), le rapport de transmission le plus élevé disponible est sélectionné et est affiché dans le groupe d'instruments comme 1, 2, 3, etc. ⇨ page 195. Certains modèles affichent le rapport limité sélectionné et le rapport actuel, en mode de sélection électronique des rapports.



Sélecteur électronique de rapport de transmission

Sélecteur de vitesse de la console – selon l'équipement

La plage de rapports de transmission s'affiche à côté du sélecteur de rapport et sur l'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le sélecteur de rapport et déplacez le sélecteur vers l'arrière ou vers l'avant. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse. Choisissez la gamme MARCHE AVANT (D) pour la conduite normale.

NOTA :

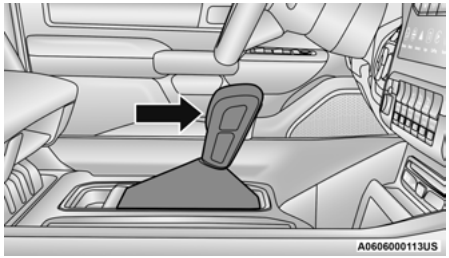
- Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).
- En cas d'une non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position P [STATIONNEMENT] durant la conduite), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse sollicité n'est pas effectué.

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, de l'état de la route et des conditions environnementales.

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.

Le sélecteur de rapport de transmission est doté des positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) et S (SPORT) (AutoStick). Les changements de vitesse manuels peuvent être faits à l'aide de la commande de sélection de vitesse AutoStick. Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant que le véhicule se trouve à la position S (SPORT) AutoStick (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) ou appuyez sur les

palettes de changement de vitesse (+/-), selon l'équipement, pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments ⇨ page 196.



Sélecteur de vitesses

NOTA :
Si le levier de vitesses ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode AutoStick, le rapport de transmission (1, 2, 3, etc.) s'affiche dans le groupe d'instruments. Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

Plage de rapports

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA :
Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

NOTA :
Sur les véhicules à quatre roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert se trouve à la position D (prise directe).

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
- Coupez le contact.
- Retirez la télécommande du véhicule.

MISE EN GARDE!

- N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Avant de déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez démarrer le moteur et serrer également la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas.
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission.

Pour le remorquage derrière un véhicule de loisir, ➪ page 283.

Pour remorquer un véhicule en panne, ➪ page 488.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et offre la meilleure économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant.

Lorsque des changements de rapport fréquents se produisent (tels que l'utilisation du véhicule pour transporter de lourdes charges, en terrain montagneux, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), sélectionnez le mode TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) ou utilisez la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports (ERS) pour sélectionner une plage de rapports inférieurs ➪ page 195. Dans ces conditions, l'utilisation d'une plage de rapports inférieure améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes.

À des températures extrêmement froides (-30° C- [22° F] ou moins), le fonctionnement de la transmission peut être modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission de même que par la vitesse du véhicule. La transmission retrouve un fonctionnement normal dès que sa température atteint un niveau acceptable.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certaines gammes, ou peut ne pas effectuer le passage des vitesses. Le rendement du véhicule pourrait se dégrader sévèrement et le moteur pourrait caler. Dans certaines situations, la transmission pourrait ne pas se réengager si le moteur est arrêté puis relancé. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Un message dans le groupe d'instruments informe le conducteur des conditions plus sérieuses, et indiquez quelles actions peuvent être nécessaires.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

NOTA :
Dans les cas où le message de groupe d'instruments indique que la transmission ne peut pas se réengager après l'arrêt du moteur, exécutez cette procédure uniquement dans un emplacement désigné (préférablement, chez un concessionnaire autorisé).

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez la transmission en position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Appuyez longuement sur le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit coupé.
4. Attendez environ 30 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

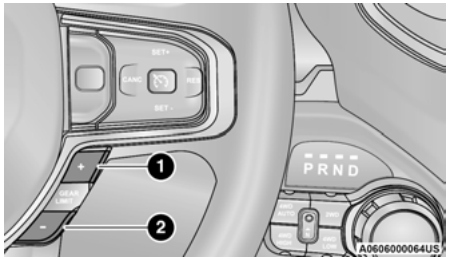
NOTA :
Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Un concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic pour évaluer l'état de votre transmission. Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Utilisation de la sélection électronique des rapports – selon l'équipement

La commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports (ERS) vous permet de limiter le rapport disponible le plus élevé lorsque le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT) et que le système de sélection électronique des rapports n'est pas actif. Par exemple, si vous réglez le rapport de transmission limité au QUATRIÈME rapport, la transmission restera à ce rapport et ne passera pas à un rapport supérieur, mais elle rétrogradera normalement aux rapports inférieurs.

NOTA :
Le système de sélection électronique des rapports ne monte du PREMIER rapport au DEUXIÈME rapport que lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE). Le rapport est maintenu dans toutes les autres gammes.

Vous pouvez passer du mode D (MARCHE AVANT) au mode du système de sélection électronique des rapports, et vice-versa, peu importe la vitesse du véhicule. Lorsque le sélecteur de rapport de transmission est à la position D (MARCHE AVANT), la transmission fonctionne automatiquement, en utilisant tous les rapports disponibles. Appuyez légèrement sur le bouton « – » (situé sur le volant) pour activer le mode de sélection électronique des rapports, afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et définir ce rapport comme le rapport disponible le plus élevé. Une fois en mode de sélection électronique des rapports, le fait d'appuyer sur les boutons « – » ou « + » change le rapport disponible le plus élevé.



Système de sélection électronique des rapports (ERS)

1 – Shift Up « + » (Rapport supérieur « + »)
2 – Shift Down « – » (Rapport inférieur « – »)

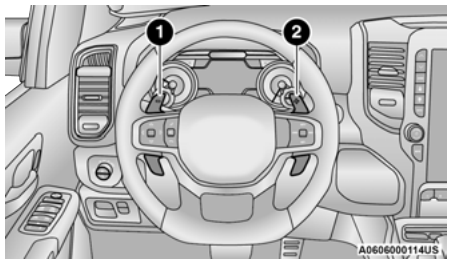
Pour quitter le mode de sélection électronique des rapports, maintenez simplement enfoncé le bouton « + » jusqu'à ce que l'affichage de la limite de rapport disparaisse du groupe d'instruments.

AVERTISSEMENT!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

AutoStick – SELON L'ÉQUIPEMENTAUTOSTICK

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Elle permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports supérieurs ou les rétrogradations indésirables et d'améliorer le rendement global du véhicule. Cette fonction peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.



Palettes de changement de vitesse

1 – Palette « - »
2 – Palette « + »

Fonctionnement

En mode AutoStick, vous pouvez utiliser le sélecteur de rapport (dans la position S [SPORT]) ou les palettes de changement de vitesse pour déplacer manuellement la transmission. Pour activer le mode AutoStick, déplacez le sélecteur de rapport à la position S (SPORT) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) ou appuyez sur une des palettes de changement de vitesse du volant. Lorsque vous appuyez sur la palette de changement de vitesse « - » pour accéder au mode AutoStick, la transmission rétrograde au prochain rapport inférieur tandis que lorsque vous appuyez sur la palette « + » pour accéder au mode AutoStick, le rapport actuel est maintenu. Le rapport de transmission actuel s'affiche dans le groupe d'instruments.

Le mode AutoStick comporte les avantages d'utilisation suivants :

- La transmission fera automatiquement la rétrogradation à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher l'emballement du moteur) et affichera le rapport sélectionné.
- La transmission rétrograde automatiquement au PREMIER rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur devrait faire passer manuellement la transmission à un rapport supérieur « + » alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au PREMIER ou au DEUXIÈME rapport à partir d'un arrêt (ou au TROISIÈME rapport en mode 4WD LOW [4 roues motrices gamme BASSE]). Appuyez légèrement sur la palette « + » à un arrêt pour permettre le démarrage au DEUXIÈME rapport. Le démarrage en DEUXIÈME ou en TROISIÈME rapport peut s'avérer utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.
- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le dispositif ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Maintenez la palette « - » enfoncée ou maintenez le sélecteur de rapport en position « - » pour faire rétrograder la transmission au rapport le plus bas possible à la vitesse actuelle.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

NOTA :

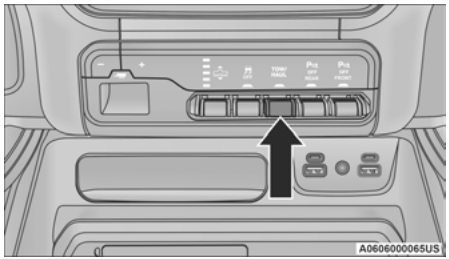
Lorsque le mode de vitesse de sélection ou le limiteur de vitesse en descente est activé, le mode AutoStick n'est pas activé.

Pour désactiver le mode AutoStick, replacez le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT) ou appuyez sur la palette de changement de rapports « + » et maintenez-la (si le sélecteur de rapport se trouve déjà dans la position D de marche avant), jusqu'à ce que la position « D » (MARCHE AVANT) soit indiquée de nouveau dans le groupe d'instruments. Vous pouvez passer au mode AutoStick ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT!
Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

Utilisation du mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE

Sélectionnez le mode TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) lorsque vous conduisez dans des conditions comme : la conduite sur des routes vallonnées, le transport d'une charge lourde, etc. Ce mode améliore le rendement et réduit le potentiel de surchauffe de la transmission et d'une défaillance en raison d'un changement de rapport trop fréquent.



Commutateur TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE)

Le témoin TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) s'allume dans le groupe d'instruments pour indiquer que le mode de remorquage-charge lourde a été activé. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal. La transmission reprend en mode normal à chaque démarrage. Vous devez appuyer sur le commutateur TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) à chaque démarrage pour activer le mode de remorquage-charge lourde au besoin.

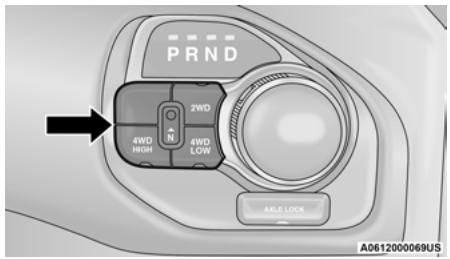
AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas la fonction TOW/HAUL (Remorquage-charge lourde) quand vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante. Le frein moteur ainsi augmenté pourrait faire déraper les roues arrière. Le véhicule pourrait alors louvoyer et provoquer une perte de maîtrise et causer un accident, entraînant possiblement des blessures graves ou mortelles.

CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES – SELON L'ÉQUIPEMENT

BOÎTE DE TRANSFERT À COMMANDE ÉLECTRONIQUE À QUATRE POSITIONS – SELON L'ÉQUIPEMENT

La boîte de transfert à commande électronique est actionnée par le sélecteur de commande 4 roues motrices (sélecteur de boîte de transfert) situé sur le tableau de bord.



Boîte de transfert à quatre positions ou sur demande

Cette boîte de transfert électronique dispose de quatre positions :

- Deux roues motrices gamme haute (2WD) – cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur route et autoroute, sur des chaussées pavées et sèches. Le mode 2WD (2 roues motrices) assure une meilleure économie de carburant, car l'essieu avant n'est pas engagé.
- Quatre roues motrices gamme haute (4WD HIGH) – cette gamme fournit un couple à l'arbre de transmission avant (active le rapport 4 roues motrices) qui permet aux roues avant et arrière de tourner à la même vitesse. Elle offre une adhérence accrue sur les chaussées meubles ou glissantes seulement.
- Quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW) – cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle optimise le couple (couple plus élevé par rapport au mode 4WD (4 roues motrices gamme haute)) à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Cette position de gamme offre davantage de motricité et un couple maximal pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne dépassez pas la vitesse de 40 km/h (25 mi/h) dans cette gamme.
- N (POINT MORT) – cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Cette gamme est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule ➪ page 283.

AVERTISSEMENT!

- Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (point mort) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (point mort), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.

NOTA :

- Les positions des modes 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sont conçues pour les surfaces meubles ou glissantes seulement. La conduite en mode 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sur des chaussées pavées sèches peut entraîner l'usure rapide des pneus et des dommages aux organes de transmission.

- Le bouton N (point mort) de la boîte de transfert se trouve au centre du commutateur du mode 4WD (4 roues motrices) et vous pouvez appuyer dessus à l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire. La position N (point mort) de la boîte de transfert ne peut être utilisée qu'à des fins de remorquage derrière un véhicule de loisir ⇨ page 283.

Témoins de position de la boîte de transfert

Les témoins de position de la boîte de transfert (4WD HIGH [4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE] et 4WD LOW [4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE]) se trouvent dans le groupe d'instruments et indiquent les modes actuel et souhaité de la boîte de transfert. Lorsque vous sélectionnez une position différente de la boîte de transfert, les témoins réagissent comme suit :

1. Le témoin de la position actuelle s'éteint.
2. Le témoin de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert ait effectué le changement.
3. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure allumé.

Si la boîte de transfert ne s'enclenche pas dans la position souhaitée, un ou plusieurs des événements suivants peuvent se produire :

1. Le témoin de la position actuelle demeure allumé.
2. Le témoin de la position sélectionnée continue de clignoter.
3. Si la boîte de transfert **ne change pas** de rapport, un message s'affiche sur le groupe d'instruments pour indiquer que le passage en mode 4WD (4 roues motrices) a été annulé.

NOTA :
Avant d'effectuer une autre sélection, assurez-vous que toutes les exigences relatives à la position de la boîte de transfert ont été respectées. Pour procéder à une nouvelle tentative de changement de plage, appuyez sur le bouton de commande à la plage de rapports en cours, attendez cinq secondes et essayez de nouveau.

Le témoin d'avertissement « SERV 4WD » (Entretien requis du système à 4 roues motrices) surveille le système à 4 roues motrices à changement de vitesse électronique. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, le système à quatre roues motrices est défectueux et il doit être réparé.

AVERTISSEMENT!

Serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule après que le témoin d'avertissement « SERV 4WD » (Entretien requis du système à 4 roues motrices) s'est allumé. Si vous ne serrez pas le frein de stationnement, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des blessures ou la mort.

NOTA :
Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. Vous risquez ainsi d'endommager les composants de la transmission.

En mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé qu'en mode 2WD (2 roues motrices) ou 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus peut provoquer des dommages à la transmission.

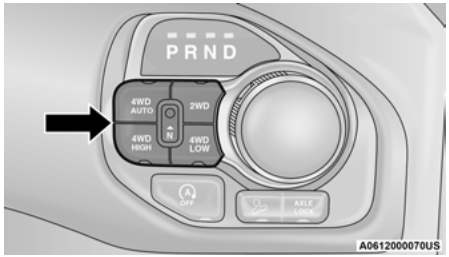
Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

Procédure de changement de gamme

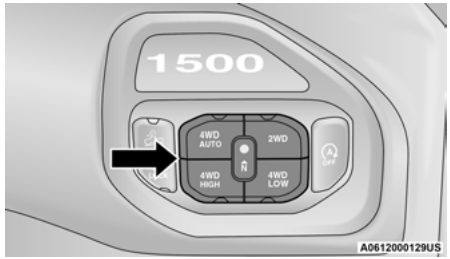
- Si une des conditions requises pour la sélection d'une nouvelle position de boîte de transfert n'est pas remplie, le changement de gamme n'est alors pas effectué. Le témoin de la position précédente demeure allumé et le témoin de la nouvelle position sélectionnée continue de clignoter jusqu'à ce que toutes les exigences de la position sélectionnée soient remplies.
- Lorsque les conditions de sélection de la nouvelle gamme de boîte de transfert sont présentes, le témoin de la position actuelle s'éteint et celui de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert termine le changement de gamme. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure allumé.

BOÎTE DE TRANSFERT À COMMANDE ÉLECTRONIQUE À CINQ POSITIONS – SELON L'ÉQUIPEMENT

La boîte de transfert à commande électronique est actionnée par le commutateur du mode 4WD (4 roues motrices) (sélecteur de boîte de transfert) situé sur le tableau de bord.



Boîte de transfert à cinq positions / sur demande



Boîte de transfert à cinq positions / sur demande – modèles GT

Cette boîte de transfert électronique dispose de cinq positions :

- Deux roues motrices gamme haute (2WD) – cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur route et autoroute, sur des chaussées pavées et sèches. Le mode 2WD (2 roues motrices) assure une meilleure économie de carburant, car l'essieu avant n'est pas engagé.
- Quatre roues motrices gamme automatique haute (4WD AUTO) – cette gamme transmet automatiquement la puissance motrice aux roues avant lorsque le véhicule détecte une perte d'adhérence. Cette gamme peut servir dans des états de la route variables.

- Quatre roues motrices gamme haute (4WD HIGH) – cette gamme fournit un couple à l'arbre de transmission avant (active le rapport 4 roues motrices) qui permet aux roues avant et arrière de tourner à la même vitesse. Elle offre une adhérence accrue sur les chaussées meubles ou glissantes seulement.
- Quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW) – cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle optimise le couple (couple plus élevé par rapport au mode 4WD (4 roues motrices gamme haute)) à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Cette position de gamme offre davantage de motricité et un couple maximal pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne dépassez pas la vitesse de 40 km/h (25 mi/h) dans cette gamme.
- N (POINT MORT) – cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Cette gamme est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule ➪ page 283.

AVERTISSEMENT!

- Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (point mort) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (point mort), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.
- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.

NOTA :

- Les positions des modes 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sont conçues pour les surfaces meubles ou glissantes seulement. La conduite en modes 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sur des chaussées pavées sèches peut entraîner l'usure rapide des pneus et des dommages aux organes de transmission.
- Le bouton N (point mort) de la boîte de transfert se trouve au centre du commutateur du mode 4WD (4 roues motrices) et vous pouvez appuyer dessus à l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire. La position N (point mort) de la boîte de transfert ne peut être utilisée qu'à des fins de remorquage derrière un véhicule de loisir ➪ page 283.

Témoins de position de la boîte de transfert

Les témoins de position de la boîte de transfert (mode 4WD HIGH [4 roues motrices gamme HAUTE], mode 4WD LOW [4 roues motrices gamme BASSE] et mode 4WD AUTO [4 roues motrices gamme AUTOMATIQUE]) se trouvent dans le groupe d'instruments et indiquent le mode actuel et le mode souhaité de la boîte de transfert. Lorsque vous sélectionnez une position différente de la boîte de transfert, les témoins réagissent comme suit :

1. Le témoin de la position actuelle s'éteint.
2. Le témoin de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert ait effectué le changement.
3. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure allumé.

Si la boîte de transfert ne s'enclenche pas dans la position souhaitée, un ou plusieurs des événements suivants peuvent se produire :

1. Le témoin de la position actuelle demeure allumé.
2. Le témoin de la position sélectionnée continue de clignoter.
3. Si la boîte de transfert **ne s'enclenche pas**, un message s'affiche sur le groupe d'instruments pour indiquer que le changement en Mode 4WD (4 roues motrices) a été annulé.

NOTA :

Avant d'effectuer une autre sélection, assurez-vous que toutes les exigences relatives à la position de la boîte de transfert ont été respectées. Pour procéder à une nouvelle tentative de changement de plage, appuyez sur le bouton de commande à la plage de rapports en cours, attendez cinq secondes et essayez de nouveau.

Le témoin d'avertissement « SERV 4WD » (Entretien requis du système à 4 roues motrices) surveille le système à 4 roues motrices à changement de vitesse électronique. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, le système à quatre roues motrices est défectueux et il doit être réparé.

AVERTISSEMENT!

Serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule après que le témoin d'avertissement « SERV 4WD » (Entretien requis du système à 4 roues motrices) s'est allumé. Si vous ne serrez pas le frein de stationnement, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des blessures ou la mort.

NOTA :

Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. Vous risquez ainsi d'endommager les composants de la transmission.

En mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé que le régime aux modes 2WD (2 roues motrices), 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) ou 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus peut provoquer des dommages à la transmission.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

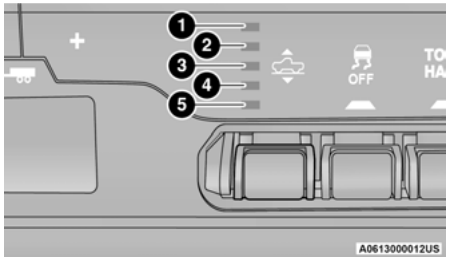
Procédure de changement de gamme

- Si une des conditions requises pour la sélection d'une nouvelle position de boîte de transfert n'est pas remplie, le changement de gamme n'est alors pas effectué. Le témoin de la position précédente demeure allumé et le témoin de la nouvelle position sélectionnée continue de clignoter jusqu'à ce que toutes les exigences de la position sélectionnée soient remplies.
- Lorsque les conditions de sélection de la nouvelle gamme de boîte de transfert sont présentes, le témoin de la position actuelle s'éteint et celui de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert termine le changement de gamme. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure allumé.

SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE À QUATRE COINS ACTIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

DESCRIPTION

Le système de suspension pneumatique offre une correction d'assiette en tout temps ainsi que la capacité de régler la hauteur du véhicule en appuyant sur le commutateur.



Commutateur de suspension pneumatique

1 – Témoin hors route 2 (défini par l'utilisateur)
2 – Témoin hors route 1 (défini par l'utilisateur)
3 – Témoin de garde au sol normale (défini par l'utilisateur)
4 – Témoin de hauteur aérodynamique (défini par l'utilisateur)
5 – Témoin de hauteur d'entrée et de sortie (défini par l'utilisateur)

- **Hors route 2 (OR2) (élève le véhicule environ 51 mm [2,2 po])** – Cette position doit être utilisée uniquement pour la conduite hors route lorsqu'une garde au sol maximale est requise. Pour passer à la position OR2 (HORS ROUTE 2), appuyez deux fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) ou une fois à partir de la position OR1 (HORS ROUTE 1) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h). En position OR2 (HORS ROUTE 2), si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la hauteur de véhicule est automatiquement abaissée à la position OR1 (HORS ROUTE 1). La position Off-Road 2 (Hors route 2) peut ne pas être disponible en raison de la charge utile du véhicule; un message s'affiche au groupe d'instruments lorsque cela se produit ➪ page 140.

MISE EN GARDE!

Si le véhicule est dans le réglage Off-Road 1 (Hors route 1) ou Off-Road 2 (Hors route 2), portez attention aux environs immédiats, car la garde au sol pourrait ne pas être adéquate dans certaines zones et vous risqueriez d'endommager le véhicule.

- **Hors route 1 (OR1) (élève le véhicule d'environ 26 mm [1 po])** – cette position doit être la position principale pour la conduite hors route jusqu'à ce que la position Hors route 2 (OR2) soit requise. Vous obtiendrez une conduite plus stable et confortable. Pour passer à la position OR1 (HORS ROUTE 1), appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 56 km/h (35 mi/h).

En position OR1 (HORS ROUTE 1), si la vitesse du véhicule demeure entre 64 km/h (40 mi/h) et 80 km/h (50 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse dépasse 80 km/h (50 mi/h), le véhicule est automatiquement abaissé à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE). La position Off-Road 1 (Hors route 1) peut ne pas être disponible en raison de la charge utile du véhicule; un message s'affiche au groupe d'instruments lorsque cela se produit ➪ page 140.

- **Garde au sol normale (NRH)** – il s'agit de la position courante de la suspension et elle est utilisée pour la conduite normale.
- **Hauteur aérodynamique (abaisse le véhicule d'environ 15 mm [0,6 po])** – cette position permet d'améliorer l'aérodynamisme en abaissant le véhicule. Le véhicule passe automatiquement au mode aérodynamique lorsque la vitesse du véhicule demeure entre 100 km/h (62 mi/h) et 106 km/h (66 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mi/h). Le véhicule passe du mode aérodynamique au mode NRH (GARDE AU SOL NORMALE) si la vitesse du véhicule demeure entre 48 km/h (30 mi/h) et 56 km/h (35 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

NOTA :

- Le mode Automatic Aero (Aérodynamique automatique) est désactivé si la présence d'une remorque est détectée, afin de prévenir le déplacement de la charge.
- Les seuils de vitesse pour élever ou abaisser automatiquement le véhicule à des vitesses élevées ne s'appliquent que si le mode aérodynamique automatique est activé dans les réglages de la radio du système Uconnect.

Pour accéder manuellement à la hauteur aérodynamique, appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le bas à partir de la position NRH (Garde au sol normale) à n'importe quelle vitesse. Pour passer à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE), appuyez une fois sur sélecteur de hauteur vers le haut lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 90 km/h (56 mi/h).

NOTA :
Le mode aérodynamique automatique peut être désactivé au moyen des réglages du véhicule à l'affichage du groupe d'instruments ➪ page 140 ou par l'intermédiaire de la radio du système Uconnect (selon l'équipement) ➪ page 290.

- **Hauteur d'entrée et de sortie (abaisse le véhicule d'environ 51 mm [2 po])** – cette position permet d'abaisser le véhicule pour faciliter l'entrée et la sortie des passagers ainsi que d'abaisser l'arrière du véhicule pour faciliter le chargement et le déchargement d'objets. Pour accéder au mode d'entrée et de sortie, appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le bas à partir de la position NRH (Garde au sol normale) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 53 km/h (33 mi/h). Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h), la hauteur du véhicule s'abaisse. Si la vitesse du véhicule demeure entre 24 km/h (15 mi/h) et 40 km/h (25 mi/h) pendant plus de 60 secondes ou si elle dépasse 40 km/h (25 mi/h), le mode d'entrée et de sortie est annulé. Pour revenir au mode de hauteur normale, appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut en mode d'entrée et de sortie, ou conduisez le véhicule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA :
La hauteur d'entrée et de sortie peut être obtenue au moyen de la fonction d'abaissement à distance sur la télécommande, afin de faciliter l'entrée et le chargement ➪ page 21.

MISE EN GARDE!

En mode de hauteur Entrée-Sortie, portez attention aux environs immédiats, car la garde au sol pourrait ne pas être adéquate dans certaines zones et vous risqueriez d'endommager le véhicule.

Le contact doit être mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou le moteur doit être en marche pour toutes les modifications du système par l'utilisateur. Lors de l'abaissement du véhicule, toutes les portières doivent être fermées. Si une portière est ouverte à n'importe quel moment alors que le véhicule s'abaisse, la modification ne s'effectuera que lorsque la ou les portières ouvertes seront fermées.

Ce système utilise une séquence de soulèvement et d'abaissement qui prévient l'éclairage inadéquat des phares en cas de circulation en sens inverse. En soulevant le véhicule, l'arrière du véhicule s'élève d'abord, puis l'avant. En abaissant le véhicule, l'avant du véhicule s'abaisse d'abord, puis l'arrière.

Après l'arrêt du moteur, vous pourriez constater que le système de suspension pneumatique fonctionne brièvement, ceci est normal. Le système corrige la position du véhicule pour assurer une apparence appropriée.

Pour faciliter l'installation d'une roue de secours, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique ➪ page 140.

Hauteur de caisse par défaut :

- Sélectionnez la hauteur de caisse aérodynamique ou normale comme valeur par défaut, peu importe le mode de fonctionnement et la vitesse du véhicule. Il s'agit de la hauteur sélectionnée que la suspension atteindra pour les changements de vitesse (p. ex., soulèvement à partir de la hauteur d'entrée et de sortie lorsque la vitesse est atteinte, abaissement à partir de la hauteur hors route à cette vitesse, etc.).
- La hauteur de caisse par défaut peut être modifiée en réglant manuellement le commutateur de suspension pneumatique de la hauteur de caisse normale à la hauteur de caisse aérodynamique et en demeurant à cette hauteur sélectionnée pendant 2,5 secondes. Elle sera enregistrée comme hauteur de caisse par défaut, et la hauteur sera maintenue jusqu'à ce qu'une nouvelle hauteur de caisse par défaut soit sélectionnée.

NOTA :
Si le véhicule est muni d'une radio à écran tactile, toutes les fonctions d'activation et de désactivation de la suspension pneumatique doivent être effectuées au moyen de la radio ➪ page 290.

AVERTISSEMENT!

Le système de suspension pneumatique utilise de l'air à haute pression pour activer le système. Pour éviter de vous blesser ou d'endommager le système, consultez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système.

MODES DE SUSPENSION PNEUMATIQUE

Le système de suspension pneumatique comporte plusieurs modes pour protéger le système dans des situations particulières. Le moteur doit tourner lorsqu'on change de mode de suspension pneumatique.

Automatic Aero Mode (Mode aérodynamique automatique)

Pour améliorer l'aérodynamisme, le système de suspension pneumatique est doté d'une fonction qui permet au véhicule de passer en hauteur aérodynamique automatiquement à une vitesse élevée ➪ page 140.

Le mode aérodynamique automatique peut être désactivé au moyen des réglages du véhicule sur votre radio Uconnect (selon l'équipement) ➪ page 290.

Mode pneu-cric

Pour faciliter le remplacement d'un pneu, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique ➪ page 290.

Mode transport

Pour faciliter le remorquage avec les quatre roues soulevées, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet au véhicule de passer en mode de hauteur à l'entrée et à la sortie et de désactiver le système de mise à niveau automatique ➪ page 290.

Mode de réglage de la géométrie

Avant d'effectuer le réglage de la géométrie, ce mode doit être activé. Cela place le véhicule en hauteur de caisse normale et désactive la mise à niveau automatique ➪ page 290.

Stratégie de protection

Afin de protéger le système de suspension pneumatique, le véhicule désactive la fonction de mise à niveau de la charge selon les besoins (suspension surchargée, charge de la batterie faible, etc.) La fonction de mise à niveau de la charge reprend automatiquement dès que les exigences de fonctionnement du système sont remplies. Consultez un concessionnaire autorisé si le système n'est pas rétabli.

NOTA :
En ce qui concerne le remorquage avec une suspension pneumatique, ➪ page 264.

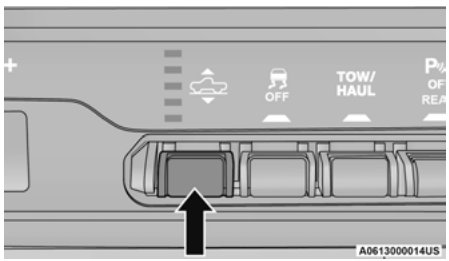
MESSAGES À L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

En présence des conditions appropriées, un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments ➪ page 140.

Un carillon retentit lorsqu'une anomalie du système est détectée.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système si le fonctionnement normal ne se rétablit pas.

FONCTIONNEMENT



Commutateur de suspension pneumatique

Les témoins 1 à 5 s'allument pour indiquer la position actuelle du véhicule. Les témoins clignotants indiquent une position que le système prévoit atteindre. Lors du soulèvement, si plusieurs témoins clignotent, le témoin clignotant le plus haut est la position que le système prévoit atteindre. Lors de l'abaissement, si plusieurs témoins clignotent, le témoin allumé en continu le plus bas est la position que le système prévoit atteindre.

Si vous appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur, la suspension se déplace une position plus élevée de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient remplies (c.-à-d., l'allumage est à la position ON/RUN [MARCHE], le moteur tourne, la vitesse est en dessous du seuil, etc.) Le sélecteur de hauteur peut être enfoncé plusieurs fois. Chaque fois que vous appuyez sur celui-ci, le niveau sollicité s'élève d'une position jusqu'à la position maximale OR2 (HORS ROUTE 2) ou la position la plus élevée permise selon les conditions actuelles (c.-à-d., la vitesse du véhicule, etc.)

Si vous appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur, la suspension se déplace une position plus basse de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient remplies (c.-à-d., l'allumage est à la position ON/RUN [MARCHE], le moteur tourne, les portières sont fermées, la vitesse est en dessous du seuil, etc.)

Le sélecteur de hauteur peut être enfoncé plusieurs fois. Chaque fois que vous appuyez sur celui-ci, le niveau sollicité s'abaisse d'une position jusqu'à la position minimale du mode d'entrée et de sortie ou la position la plus basse permise selon les conditions actuelles (c.-à-d., la vitesse du véhicule, etc.)

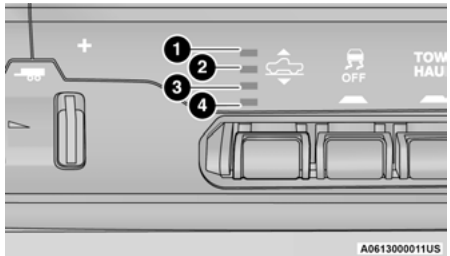
Les modifications de la hauteur automatiques sont effectuées en fonction de la vitesse du véhicule et de la hauteur du véhicule actuelle. Les témoins et les messages de l'affichage du groupe d'instruments s'allument et s'affichent de façon similaire tant pour les modifications automatiques que pour les modifications sollicitées par l'utilisateur.

- Hors route 2 (OR2) – les témoins 5, 4, 3, 2 et 1 s'allument.
- Hors route 1 (OR1) – les témoins 5, 4, 3 et 2 s'allument.
- Hauteur de caisse normale (NRH) – les témoins 5, 4 et 3 s'allument.
- Hauteur aérodynamique – les témoins 5 et 4 s'allument.
- Hauteur d'entrée et de sortie – le témoin 5 s'allume. Le mode d'entrée et de sortie peut être sollicité jusqu'à une vitesse maximale de 53 km/h (33 mi/h). Si la vitesse du véhicule est réduite à 24 km/h (15 mi/h) ou moins et maintenue en dessous de ce seuil, le témoin 4 clignote et le témoin 5 s'allume en continu jusqu'à ce que le mode d'entrée et de sortie soit atteint, après quoi le témoin 4 s'éteint.
- Mode aérodynamique automatique – les témoins 5 et 4 s'allument.
- Mode transport – aucun témoin ne s'allume. Le mode transport est désactivé par la conduite du véhicule ou en désactivant le mode dans les réglages du système Uconnect.
- Mode pneu-cric – les témoins 5 et 1 s'allument. Le mode pneu-cric est désactivé par la conduite du véhicule ou en désactivant le mode dans les réglages du système Uconnect.
- Mode de réglage de la géométrie – les témoins 3, 4 et 5 s'allument. Le mode de réglage de la géométrie est désactivé par la conduite du véhicule ou en désactivant le mode dans les réglages du système Uconnect.

SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE À QUATRE COINS ACTIF (GROUPE HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

DESCRIPTION

Le système de suspension pneumatique offre une correction d'assiette en tout temps ainsi que la capacité de régler la hauteur du véhicule en appuyant sur le commutateur.



Commandes de suspension pneumatique du modèle Rebel

1 – Témoin hors route (défini par l'utilisateur)
2 – Témoin de garde au sol normale (défini par l'utilisateur)
3 – Témoin de hauteur aérodynamique (défini par l'utilisateur)
4 – Témoin de hauteur d'entrée et de sortie (défini par l'utilisateur)

- **Hors route (OR) (élève le véhicule d'environ 26 mm [1 po])** – cette position doit être utilisée uniquement pour la conduite hors route lorsqu'une garde au sol maximale est requise. Pour passer à la position OR (HORS ROUTE), appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h).

En position OR (HORS ROUTE), si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la hauteur de véhicule est automatiquement abaissée à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE). La position Hors route peut ne pas être disponible en raison de la charge utile du véhicule; un message s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments lorsque cela se produit ➪ page 140.

MISE EN GARDE!

Si le véhicule est en mode de réglage Hors route portez attention aux environs immédiats, car la garde au sol pourrait ne pas être adéquate dans certaines zones et vous risqueriez d'endommager le véhicule.

- **Garde au sol normale (NRH)** – il s'agit de la position courante de la suspension et elle est utilisée pour la conduite normale.
- **Hauteur aérodynamique (abaisse le véhicule d'environ 15 mm [0,6 po])** – cette position permet d'améliorer l'aérodynamisme en abaissant le véhicule. Le véhicule passe automatiquement au mode aérodynamique lorsque la vitesse du véhicule demeure entre 100 km/h (62 mi/h) et 106 km/h (66 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mi/h). Le véhicule passe du mode aérodynamique au mode NRH (GARDE AU SOL NORMALE) si la vitesse du véhicule demeure entre 48 km/h (30 mi/h) et 56 km/h (35 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

NOTA :

- Le mode Automatic Aero (Aérodynamique automatique) est désactivé si la présence d'une remorque est détectée, afin de prévenir le déplacement de la charge.
- Les seuils de vitesse pour élever ou abaisser le véhicule ne s'appliquent que si le mode aérodynamique automatique est activé dans les réglages du véhicule sur la radio Uconnect.
- Pour accéder manuellement à la hauteur aérodynamique, appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le bas à partir de la position NRH (Garde au sol normale) à n'importe quelle vitesse. Pour passer à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE), appuyez une fois sur sélecteur de hauteur vers le haut lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 90 km/h (56 mi/h).
- Le mode aérodynamique automatique peut être désactivé au moyen des réglages du véhicule sur votre radio Uconnect.

- **Hauteur d'entrée et de sortie (abaisse le véhicule d'environ 73 mm [3 po])** – cette position permet d'abaisser le véhicule pour faciliter l'entrée et la sortie des passagers ainsi que d'abaisser l'arrière du véhicule pour faciliter le chargement et le déchargement d'objets. Pour accéder au mode d'entrée et de sortie, appuyez deux fois sur le sélecteur de hauteur vers le bas à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 53 km/h (33 mi/h). Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h), la hauteur du véhicule s'abaisse. Si la vitesse du véhicule demeure entre 24 km/h (15 mi/h) et 40 km/h (25 mi/h) pendant plus de 60 secondes ou si elle dépasse 40 km/h (25 mi/h), le mode d'entrée et de sortie est annulé. Pour revenir au mode de hauteur normale, appuyez deux fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut en mode d'entrée et de sortie, ou conduisez le véhicule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La hauteur d'entrée et de sortie peut ne pas être disponible en raison de la charge utile du véhicule; un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments lorsque cela se produit ➪ page 140.

MISE EN GARDE!

En mode de hauteur Entrée-Sortie, portez attention aux environs immédiats, car la garde au sol pourrait ne pas être adéquate dans certaines zones et vous risqueriez d'endommager le véhicule.

Le contact doit être mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou le moteur doit être en marche pour toutes les modifications du système par l'utilisateur. Lors de l'abaissement du véhicule, toutes les portières doivent être fermées. Si une portière est ouverte à n'importe quel moment alors que le véhicule s'abaisse, la modification ne s'effectuera que lorsque la ou les portières ouvertes seront fermées.

Ce système utilise une séquence de soulèvement et d'abaissement qui prévient l'éclairage inadéquat des phares en cas de circulation en sens inverse. En soulevant le véhicule, l'arrière du véhicule s'élève d'abord, puis l'avant. En abaissant le véhicule, l'avant du véhicule s'abaisse d'abord, puis l'arrière.

Après l'arrêt du moteur, vous pourriez constater que le système de suspension pneumatique fonctionne brièvement, ceci est normal. Le système corrige la position du véhicule pour assurer une apparence appropriée.

Pour faciliter l'installation d'une roue de secours, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique ➪ page 290.

Hauteur de caisse par défaut :

- Sélectionnez la hauteur de caisse aérodynamique ou normale comme valeur par défaut, peu importe le mode de fonctionnement et la vitesse du véhicule. Il s'agit de la hauteur sélectionnée que la suspension atteindra pour les changements de vitesse (p. ex., soulèvement à partir de la hauteur d'entrée et de sortie lorsque la vitesse est atteinte, abaissement à partir de la hauteur hors route à cette vitesse, etc.).
- La hauteur de caisse par défaut peut être modifiée en réglant manuellement le commutateur de suspension pneumatique de la hauteur de caisse normale à la hauteur de caisse aérodynamique et en demeurant à cette hauteur sélectionnée pendant 2,5 secondes. Elle sera enregistrée comme hauteur de caisse par défaut, et la hauteur sera maintenue jusqu'à ce qu'une nouvelle hauteur de caisse par défaut soit sélectionnée.

NOTA :
Si le véhicule est muni d'une radio à écran tactile, toutes les fonctions d'activation et de désactivation de la suspension pneumatique doivent être effectuées au moyen de la radio ➪ page 290.

AVERTISSEMENT!

Le système de suspension pneumatique utilise de l'air à haute pression pour activer le système. Pour éviter de vous blesser ou d'endommager le système, consultez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système.

MODES DE SUSPENSION PNEUMATIQUE

Le système de suspension pneumatique comporte plusieurs modes pour protéger le système dans des situations particulières :

Automatic Aero Mode (Mode aérodynamique automatique)

Pour améliorer l'aérodynamisme, le système de suspension pneumatique est doté d'une fonction qui permet au véhicule de passer en hauteur aérodynamique automatiquement à une vitesse élevée ➪ page 140.

Mode pneu-cric

Pour faciliter le remplacement d'un pneu, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique ➪ page 290.

Mode transport

Pour faciliter le remorquage avec les quatre roues soulevées, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet au véhicule de passer en mode de hauteur à l'entrée et à la sortie et de désactiver le système de mise à niveau automatique ➪ page 290.

Mode de réglage de la géométrie

Avant d'effectuer le réglage de la géométrie, ce mode doit être activé, ce qui déplacera le véhicule à une hauteur normale et désactivera la mise à niveau automatique ➪ page 290.

Stratégie de protection

Afin de protéger le système de suspension pneumatique, le véhicule désactive la fonction de mise à niveau de la charge selon les besoins (suspension surchargée, charge de la batterie faible, etc.) La fonction de mise à niveau de la charge reprend automatiquement dès que les exigences de fonctionnement du système sont remplies. Consultez un concessionnaire autorisé si le système n'est pas rétabli.

NOTA :
En ce qui concerne le remorquage avec une suspension pneumatique, ➪ page 264.

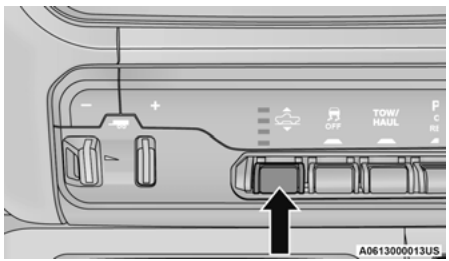
MESSAGES À L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

En présence des conditions appropriées, un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments ➪ page 140.

Un carillon retentit lorsqu'une anomalie du système est détectée.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système si le fonctionnement normal ne se rétablit pas.

FONCTIONNEMENT



Commutateur de suspension pneumatique

Les témoins 1 à 4 s'allument pour indiquer la position actuelle du véhicule. Les témoins clignotants indiquent une position que le système prévoit atteindre. Lors de l'abaissement ou du relèvement, le témoin clignotant est la position que le système prévoit atteindre.

Si vous appuyez une fois sur le commutateur du sélecteur de hauteur, la suspension se déplace une position plus élevée de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient remplies (c.-à-d., la clé de contact est à la position ON/RUN [MARCHE], le moteur tourne, la vitesse est en dessous du seuil, etc.) Le commutateur du sélecteur de hauteur peut être enfoncé plusieurs fois. Chaque fois que vous appuyez sur celui-ci, le niveau sollicité s'élève d'une position jusqu'à la position maximale OR (HORS ROUTE) ou la position la plus élevée permise selon les conditions actuelles (c.-à-d., vitesse du véhicule, etc.)

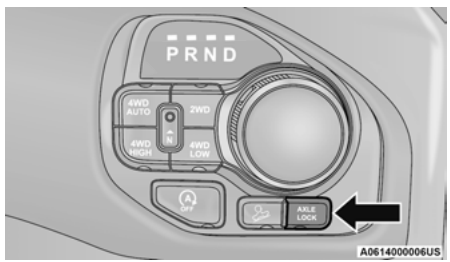
Si vous appuyez une fois sur le commutateur du sélecteur de hauteur, la suspension se déplace une position plus basse de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient remplies (c.-à-d., la clé de contact est à la position ON/RUN [MARCHE], le moteur tourne, les portières sont fermées, la vitesse est en dessous du seuil, etc.) Le sélecteur de hauteur peut être enfoncé plusieurs fois. Chaque fois que vous appuyez sur celui-ci, le niveau sollicité s'abaisse d'une position jusqu'à la position minimale du mode d'entrée et de sortie ou la position la plus basse permise selon les conditions actuelles (c.-à-d., la vitesse du véhicule, etc.)

Les modifications de la hauteur automatiques sont effectuées en fonction de la vitesse du véhicule et de la hauteur du véhicule actuelle. Les témoins et les messages de l'affichage du groupe d'instruments s'allument et s'affichent de façon similaire tant pour les modifications automatiques que pour les modifications sollicitées par l'utilisateur.

- Hors route 1 (OR1) – les témoins 4, 3, 2 et 1 s'allument.
- Hauteur de caisse normale (NRH) – les témoins 4, 3 et 2 s'allument.
- Hauteur aérodynamique – les témoins 4 et 3 s'allument.
- Hauteur d'entrée et de sortie – le témoin 4 s'allume. Le mode d'entrée et de sortie peut être sollicité jusqu'à une vitesse maximale de 53 km/h (33 mi/h). Si la vitesse du véhicule est réduite à 24 km/h (15 mi/h) ou moins et maintenue en dessous de ce seuil, le témoin 3 clignote et le témoin 4 s'allume en continu jusqu'à ce que le mode d'entrée et de sortie soit atteint, après quoi le témoin 3 s'éteint.
- Mode aérodynamique automatique – les témoins 5 et 4 s'allument.
- Mode transport – aucun témoin ne s'allume. Le mode Transport est désactivé par la conduite du véhicule ou en désactivant le mode dans les réglages du système Uconnect.
- Mode pneu-cric – les témoins 4 et 1 s'allument. Le mode Pneu-cric est désactivé par la conduite du véhicule ou en désactivant le mode dans les réglages du système Uconnect.
- Mode de réglage de la géométrie – les témoins 2, 3 et 4 s'allument. Le mode de réglage de la géométrie est désactivé par la conduite du véhicule ou en désactivant le mode dans les réglages du système Uconnect.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE D'ESSIEU – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule est muni d'un différentiel arrière à verrouillage électronique. Une fois engagé, ce différentiel verrouille les arbres d'essieu afin que les roues puissent tourner à la même vitesse. Le différentiel arrière à verrouillage électronique ne doit être engagé qu'à basse vitesse, dans des conditions hors route rigoureuses, lorsqu'une des roues risque de perdre le contact avec le sol. Il est déconseillé de rouler sur une route pavée alors que les différentiels sont verrouillés, car les manœuvres de braquage et la vitesse du véhicule sont limitées.



Bouton AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU)

MISE EN GARDE!

- Ne verrouillez pas l'essieu arrière lorsque vous roulez sur des surfaces dures ou compactées. Les manœuvres de braquage sont limitées lorsque l'essieu est verrouillé et que vous roulez sur des surfaces dures. Vous risquez également d'endommager la transmission.
- Ne tentez pas de verrouiller le différentiel arrière si le véhicule est enlisé et si les roues patinent. Vous pourriez endommager les organes de transmission du véhicule. Verrouillez le différentiel arrière avant d'entreprendre un passage difficile susceptible d'enliser le véhicule.

Le verrouillage d'essieu arrière s'effectue au moyen du bouton AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU).

En conduite normale, l'essieu arrière doit être déverrouillé.

Au cours d'une commande de verrouillage d'essieu arrière, le témoin clignote jusqu'à ce que l'essieu soit verrouillé. Une fois la commande de verrouillage exécutée, le témoin s'allume en continu.

En mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), le verrouillage peut être engagé jusqu'à 64 km/h (40 mi/h) et reste engagé tout au long de la conduire en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

En modes 2WD (2 roues motrices), 4WD AUTO (4 roues motrices gamme AUTOMATIQUE) et 4WD LOCK/HIGH (4 roues motrices verrouillées / gamme HAUTE), le verrouillage peut être engagé jusqu'à 32 km/h (20 mi/h). Lorsque vous roulez et que le verrouillage est engagé, si la vitesse dépasse 40 km/h (25 mi/h), le verrouillage se désactive automatiquement, mais se réactive automatiquement à 32 km/h (20 mi/h).

NOTA :
L'essieu arrière pourrait ne pas se verrouiller complètement avant que ne se produise un écart de vitesse de rotation des roues gauches et droites. Si le témoin clignote lorsque vous sélectionnez le mode de verrouillage d'essieu arrière, roulez en effectuant un virage ou sur du gravier pour déclencher le blocage.

Une réaction de couple, causée par les contraintes engendrées des deux côtés de l'essieu arrière, pourrait bloquer le différentiel. Si tel est le cas, il suffit de rouler lentement et de manœuvrer le volant de gauche à droite, ou de rouler quelque peu en position R (MARCHE ARRIÈRE) afin de dégager le blocage du couple et de déverrouiller les essieux.

Pour déverrouiller l'essieu arrière, appuyez sur le bouton AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU). Le témoin AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU) s'éteint lorsque l'essieu arrière est déverrouillé.

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le différentiel autobloquant offre une motricité additionnelle dans la neige, la boue, le sable et le gravier, particulièrement dans les situations où l'adhérence est inégale entre les roues arrière droite et gauche. Dans des conditions normales de conduite et en virage, un différentiel autobloquant fonctionne de façon similaire à un différentiel conventionnel. Toutefois, sur des surfaces glissantes, un différentiel transmet un couple plus élevé à la roue arrière qui offre la meilleure traction.

Le différentiel autobloquant est particulièrement utile lorsque la chaussée est glissante. Si les deux roues arrière manquent d'adhérence, un léger dosage de l'accélérateur offrira un maximum de motricité au véhicule. Si l'une des roues arrière du véhicule se trouve sur une surface très glissante, un serrage momentané et léger du frein de stationnement peut aider à gagner un maximum de motricité.

AVERTISSEMENT!

Lors de travaux effectués sur les véhicules munis d'un différentiel à glissement limité ou autobloquant, ne faites jamais tourner le moteur avec l'une des roues arrière soulevée du sol, car le couple pourrait être transmis à la roue arrière encore au sol et le véhicule pourrait se déplacer de façon inattendue.

Il faut éviter d'accélérer soudainement lorsque les deux roues arrière manquent d'adhérence. Les deux roues arrière pourraient se mettre à patiner et le véhicule pourrait déraper sur la surface bombée de la route ou dans un virage.

DIRECTION ASSISTÉE

DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et facilite sa manœuvrabilité. Le système de direction assistée s'adapte à différentes conditions de conduite.

Si l'icône de direction clignote, elle indique que le véhicule doit être conduit chez le concessionnaire à des fins d'entretien. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la direction assistée.

Si l'icône de direction s'affiche et que le message « POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA DIRECTION ASSISTÉE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, cela indique une surchauffe du système de direction assistée. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que l'icône et le message disparaissent ⇨ page 140.

Si l'icône de direction s'affiche et que le message « SERVICE POWER STEERING – ASSIST OFF » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION) apparaît à l'écran du groupe d'instruments, confiez votre véhicule à un concessionnaire à des fins d'entretien ⇨ page 140.

NOTA :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEURS 5.7L SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure économie de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA :
Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction d'arrêt et de démarrage, incluse sur les véhicules équipés de la fonction eTorque, est conçue pour économiser le carburant et réduire les émissions. Le système arrête automatiquement le moteur lorsque le véhicule décélère à basse vitesse si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou de déplacer le levier de vitesses hors de la position D (MARCHE AVANT) pour redémarrer automatiquement le moteur.

Les véhicules équipés de la fonction eTorque contiennent un groupe électrogène ultrarobuste et une batterie électrique hybride supplémentaire pour emmagasiner de l'énergie provenant de la décélération du véhicule, à utiliser pour accroître le stockage d'énergie du véhicule et pour le démarrage du moteur après un arrêt, tout en offrant une assistance au couple lorsque les conditions le permettent.

MODE D'ARRÊT AUTOMATIQUE

La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. Elle demeure en mode ARRÊT-DÉMARRAGE NON PRÊT jusqu'à la marche avant à une vitesse supérieure à 3 km/h (2 mi/h). Le système passe alors en mode STOP/START READY (ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT) et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode STOP/START AUTOSTOP ACTIVE « Autostop » (ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ).

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

1. Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT) apparaît dans le groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage ➪ page 140.
2. Le véhicule doit être en train de ralentir et être susceptible de s'immobiliser complètement.
3. Le sélecteur de rapport de transmission doit être à la position D (MARCHE AVANT) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer le mode arrêt automatique. En mode d'arrêt automatique, le système de chauffage-climatisation peut régler automatiquement le débit d'air pour maintenir le confort dans l'habitacle. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- La température du moteur ou du système d'échappement est trop élevée.
- La batterie est en cours de chargement.
- Le levier de vitesses de la transmission n'est pas à la position D (MARCHE AVANT).
- Le capot est ouvert.
- La boîte de transfert est à la position 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE).
- Le mode TOW/HAUL (REMORQUAGE / CHARGE LOURDE) est sélectionné
- Appui sur la pédale d'accélérateur.
- Les charges de 12 V sont excessives.
- L'application du frein est adéquate pour effectuer l'arrêt.

Il peut être possible d'utiliser le véhicule à plusieurs reprises consécutives dans des conditions extrêmes et de ne pas satisfaire à tous les critères permettant d'activer l'état d'arrêt automatique.

Démarrage du moteur en mode arrêt automatique

Lorsque la transmission est à la position D (MARCHE AVANT), le moteur démarre lorsque la pédale de frein est relâchée ou la pédale d'accélérateur est enfoncée et la transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique

Le moteur démarre automatiquement dans les cas suivants :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle près des réglages du système de chauffage, de ventilation et de climatisation.
- Le système de chauffage, ventilation et climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La demande de 12 V exige le démarrage du moteur.

- Le commutateur « Stop/Start OFF » (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage) est enfoncé.
- La boîte de transfert est à la position 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE).
- La neutralisation du système antipollution est présente.
- Une erreur du système Stop/Start (Arrêt et démarrage) est présente.

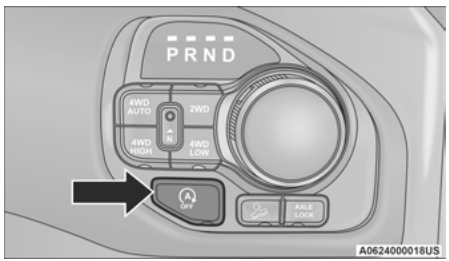
Conditions imposant un passage automatique en position P (STATIONNEMENT) pendant que le mode arrêt automatique est activé

Le moteur ne démarre pas automatiquement et la transmission est placée à la position P (STATIONNEMENT) :

- La portière du conducteur est ouverte et la pédale de frein est relâchée.
- La portière du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- Le capot du moteur est ouvert.
- Une erreur du système Stop/Start (Arrêt et démarrage) est présente.

Le moteur peut ensuite être redémarré en déplaçant le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) (p. ex., à la position D [MARCHE AVANT]) ou, dans certains cas, seulement au moyen de la clé de contact. Le message « SHIFT OUT OF PARK » (DÉPLACER LE LEVIER DE VITESSES HORS DE LA POSITION DE STATIONNEMENT) ou « STOP/START KEY START REQUIRED » (ARRÊT-DÉMARRAGE, DÉMARRAGE AU MOYEN DE LA CLÉ DE CONTACT NÉCESSAIRE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer quelle action est nécessaire ➪ page 140.

DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE



Commutateur de DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume. Le message « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments et le mode d'arrêt automatique est désactivé ➪ page 140.

NOTA :
Le système d'arrêt et de démarrage se réinitialise à l'état ACTIVÉ chaque fois que le contact est coupé puis rétabli.

ACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments ➪ page 157.

Le système devra être vérifié par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni du système de régulateur de vitesse ou du système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- Le mode de régulateur de vitesse maintiendra votre véhicule à une vitesse constante définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) règlera la vitesse du véhicule jusqu'à la vitesse programmée pour maintenir une distance avec le véhicule devant.

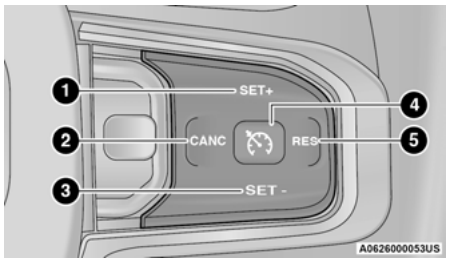
NOTA :

- Dans les véhicules munis d'un ACC, si l'ACC n'est pas activé, le régulateur de vitesse à vitesse constante ne détecte pas les véhicules qui sont directement devant vous. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée.
- Une seule fonction de régulateur de vitesse ne peut fonctionner à la fois. Par exemple, si le régulateur de vitesse à vitesse constante est activé, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible, et vice versa.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 32 km/h (20 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons du régulateur de vitesse

1 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
2 – CANC (Annulation)
3 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)
4 – On/Off (Marche/arrêt)
5 – RES (Reprise)

AVERTISSEMENT!

L'utilisation du régulateur de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Activation

Appuyez sur le bouton « on/off » (en fonction/hors fonction) pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume à l'affichage du groupe d'instruments. Enfoncez de nouveau le bouton d'activation/désactivation pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser le régulateur de vitesse en fonction lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction.

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

NOTA :
Avant d'appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) ou SET (-) (RÉGLAGE -), le véhicule doit rouler à vitesse constante et sur terrain plat.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Après avoir défini une vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse définie en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Lorsque vous neutralisez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.

Accélération pour dépassement

Pendant que le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez appuyer normalement sur l'accélérateur pour dépasser un autre véhicule. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE DANS LES PENTES

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est alors conseillé de désactiver le régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT!
L'utilisation du régulateur de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant brièvement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (ANNULER) ou en exerçant une pression de freinage normale pendant que le véhicule ralentit.

Les conditions suivantes désactivent également le système de régulateur de vitesse sans effacer la vitesse définie en mémoire :

- Le frein de stationnement du véhicule est serré.
- Un événement associé à la stabilité se produit.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le moteur s'emballe.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton de mise en fonction / hors fonction ou si vous coupez le contact.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes et les routes principales. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions. Le régulateur de vitesse fonctionne de manière différente ➪ page 218.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est légère ou modérée, sans devoir constamment réinitialiser votre vitesse. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement afin de maintenir une vitesse programmée.

NOTA :

- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.
- Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.
- Le régulateur de vitesse à vitesse constante (alors que le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas activé) ne détecte pas les véhicules directement devant le vôtre. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée ➪ page 595.

AVERTISSEMENT!

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui et surtout au freinage, de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :
  - ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);
  - ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;
  - ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;
  - provoque l'immobilisation complète de votre véhicule alors qu'il suit un véhicule devant et maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes; si le véhicule devant ne démarre pas dans un délai de trois minutes, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

(Suite)

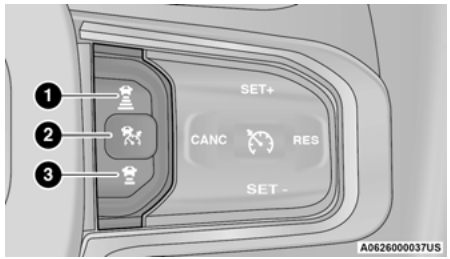
AVERTISSEMENT!

Vous ne devriez pas utiliser le système du régulateur de vitesse adaptatif dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).
- Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons situés sur le côté droit du volant permettent de commander le régulateur de vitesse adaptatif.



Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

1 – Augmentation du réglage de la distance
2 – Activation/désactivation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
3 – Diminution du réglage de la distance

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) jusqu'à ce que le message « ACC SET » (Régulateur de vitesse adaptatif PROGRAMMÉ) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut être affiché à nouveau si l'une de ces activités associées à ce régulateur se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état prêt, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsqu'en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Lorsque les freins sont appliqués.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la plage de vitesse minimale.

- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte à basse vitesse.
- Lorsque la ceinture de sécurité du siège du conducteur est débouclée à basse vitesse.
- Lorsqu'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule, à une faible distance.
- Lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Le menu du régulateur de vitesse adaptatif de l'EVIC affiche le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Programmation d'une vitesse à l'aide du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Le régulateur de vitesse à vitesse constante peut être utilisé sans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Pour alterner entre les différents modes, appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse à vitesse constante. Appuyez ensuite sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante pour activer (basculer vers) le mode de régulation de vitesse à vitesse constante.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le mode de régulation à vitesse constante est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Si le régulateur de vitesse adaptatif est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **inférieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h).

NOTA :
Le régulateur de vitesse à vitesse constante ne peut pas être réglé à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h).

Si l'un des deux systèmes est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **supérieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA :

- Si vous maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule peut continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. Dans ce cas, le message « ACC DRIVER OVERRIDE » (CONTOURNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PAR LE CONDUCTEUR) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.
- Si vous continuez d'accélérer au-delà de la vitesse programmée alors que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou le régulateur de vitesse à vitesse constante :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) est activé.
- Les freins de remorque (selon l'équipement) sont appliqués manuellement.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le système de commande de stabilité électronique (ESC) ou le système antipatinage (TCS) est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est activé.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Les conditions suivantes annulent seulement le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante.
- L'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
- Le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) est activé.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

La fonction de reprise peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) lorsque seul le régulateur de vitesse à vitesse constante est en cours d'utilisation.

Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 0 km/h (0 mi/h) lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

NOTA :

- Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Après avoir défini une vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse définie en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

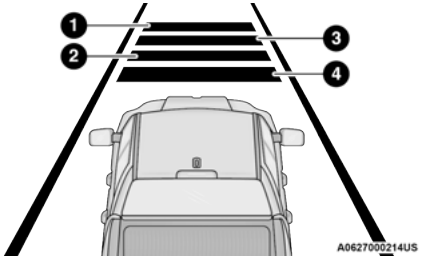
NOTA :
Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif

- Lorsque vous utilisez le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit le véhicule à l'avant. Si votre véhicule suit le véhicule à l'avant jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra après deux secondes appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) à la vitesse déjà définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.



Réglages de distance

1 – Réglage de distance maximale (quatre barres)
2 – Réglage de distance moyenne (deux barres)
3 – Réglage de longue distance (trois barres)
4 – Réglage de courte distance (une barre)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de la distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de la distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie, le témoin de cible détectée du régulateur de vitesse adaptatif programmé apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, et le système modifie automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir la distance réglée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive

Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

NOTA :
Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.

NOTA :
L'écran « BRAKE! » (FREINEZ!) à l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse; il ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent.

Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Dans le cas où le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt de votre véhicule alors qu'il suit le véhicule à l'avant et que ce véhicule à l'avant démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet automatiquement en mouvement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule à l'avant ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

NOTA :
Après que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes consécutives, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

AVERTISSEMENT!
Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouvent dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Messages d'avertissement et d'entretien

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE NETTOYAGE DU CAPTEUR RADAR AVANT SITUÉ À L'AVANT DU VÉHICULE

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de la glace. En pareil cas, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher pendant la conduite dans des conditions de haute réflectivité (p. ex., glace et neige, tunnels dotés de carreaux réfléchissants). Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas lorsque le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA :
Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, nettoyer le capteur de radar avant) est activé, le mode de régulation à vitesse constante est toujours disponible.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé dans la caméra au centre du pare-brise, à l'avant du rétroviseur.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Dégagez soigneusement le pare-brise.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Ne fixez pas et n'installez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponible – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par un concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur ou d'une grille après-vente à l'avant du véhicule, ou la modification de la grille, n'est pas recommandée. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif (FCW) ou du système d'avertissement de collision frontale (ACC).

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE NETTOYAGE DU PARE-BRISE

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, d'une conduite directement sous les rayons du soleil ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Ce message peut parfois être affiché pendant la conduite dans des conditions météorologiques difficiles. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision frontale redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA :
Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par un concessionnaire autorisé.

MESSAGE D'AVERTISSEMENT D'ENTRETIEN DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF ET DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

NOTA :

- Les équipements de deuxième monte comme les chasse-neige, des trousses de levage ou les pare-broussailles peuvent nuire au rendement du module. Assurez-vous que le champ de vision du radar et de la caméra n'est pas obstrué.
- Les modifications de hauteur peuvent limiter le rendement et la fonctionnalité du module.
- Ne placez pas des autocollants ou des laissez-passer par-dessus le champ de vision de la caméra ou du radar.
- Les modifications apportées au véhicule qui pourraient obstruer le champ de vision du radar ou de la caméra ne sont pas recommandées.

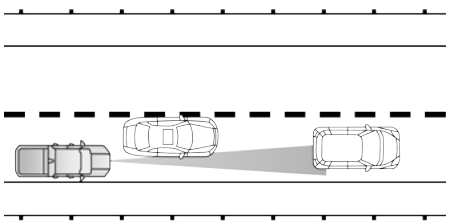
Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire. Voici quelques exemples de ces types de situations :

TRACTION D'UNE REMORQUE

Le régulateur de vitesse adaptatif lors de la traction d'une remorque est recommandé uniquement avec un module de freinage intégré pour remorque. Les dispositifs de contrôle de freins de remorque de marché secondaire n'activent pas les freins de remorque lorsque le régulateur de vitesse adaptatif freine.

CONDUITE DÉCENTRÉE

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.



Exemple de conduite décalée

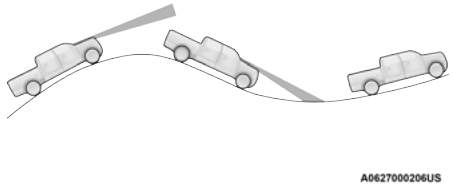
VIRAGES ET COURBES

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait augmenter ou réduire la vitesse du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule à l'avant. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA :
Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF DANS LES PENTES

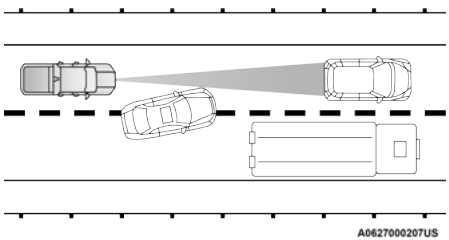
Le rendement du régulateur de vitesse adaptatif peut être limité au cours de la conduite en montée. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule dans votre voie en raison de la vitesse, du chargement du véhicule, des conditions de circulation et de la raideur de la pente.



Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

CHANGEMENT DE VOIE

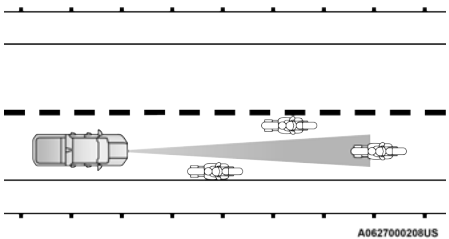
Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'exemple de changement de voie suivant, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir.
Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple de changement de voie

VÉHICULES ÉTROITS

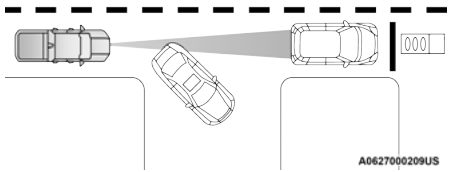
Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.



Exemple de véhicules étroits

OBJETS ET VÉHICULES IMMOBILES

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules qui sont immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Il considère alors ce véhicule immobilisé comme un objet immobile, puisqu'il n'a pas détecté de mouvement de sa part auparavant. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT OU ARRIÈRE PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou avant et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Si votre véhicule est muni de la fonction de freinage automatique, les freins du véhicule peuvent être automatiquement appliqués et relâchés lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE si le système détecte une collision possible avec un obstacle.

NOTA :

- Le conducteur peut désactiver la fonction de freinage automatique en désactivant le système ParkSense au moyen du commutateur du système ParkSense. Le conducteur peut également annuler la fonction de freinage automatique en changeant de rapport ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur à plus de 90 % de sa capacité pendant un freinage.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles lorsque le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si le module de freinage comporte une anomalie.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement ParkSense ou dans le système de freinage.
- La fonction de freinage automatique ne peut être appliquée que si la décélération du véhicule n'est pas suffisante pour éviter la collision avec un obstacle détecté.
- La fonction de freinage automatique peut ne pas être appliquée assez rapidement pour les obstacles qui se déplacent vers l'arrière du véhicule des côtés gauche et droit.
- La fonction de freinage automatique peut être activée ou désactivée sous les fonctions programmables de l'utilisateur du système Uconnect.
- Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pour la fonction de freinage automatique pendant les cycles d'allumage.
- L'ensemble de boule d'attelage de la remorque peut générer des événements de freinage parasites si vous le laissez en place après un remorquage.

La fonction de freinage automatique est conçue pour aider le conducteur à éviter les collisions possibles avec les obstacles détectés lors de la MARCHE ARRIÈRE.

NOTA :

- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable des déplacements du véhicule.

Pour connaître les limites de ce système et les mises en garde concernant son utilisation, consultez ➪ page 237.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le sélecteur de rapport se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT). Si le système ParkSense est activé alors que le sélecteur se trouve dans l'un de ces rapports, le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne au moins 11 km/h (7 mi/h) environ. Un avertissement apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse de fonctionnement du système ParkSense en MARCHE ARRIÈRE. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

CAPTEURS DU SYSTÈME PARKSENSE

Les quatre capteurs du système ParkSense (six si le véhicule est équipé du système ParkSense actif), situés dans le bouclier/pare-chocs avant, surveillent la zone devant le véhicule dans le champ de vision des capteurs, alors que les quatre capteurs du système ParkSense situés dans le bouclier/pare-chocs arrière surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs avant peuvent détecter des obstacles à une distance approximative de 30 cm (12 po) à 120 cm (47 po) du bouclier/pare-chocs avant. Les capteurs arrière peuvent détecter des obstacles à une distance approximative de 30 cm (12 po) à 200 cm (79 po). Ces distances dépendent de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle dans la direction horizontale.

AFFICHAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME PARKSENSE

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments ➪ page 140. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière, ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté.

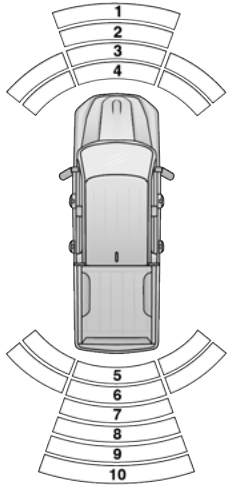
AFFICHAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

L'affichage d'avertissement s'active pour indiquer l'état du système lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à la position D (MARCHE AVANT) et qu'un obstacle a été détecté.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone gauche, droite ou centrale en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone centrale avant, l'affichage montre un seul arc non clignotant dans la zone centrale avant, sans signal sonore. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et un signal sonore rapide retentit, puis passe de rapide à continu.

Si un obstacle est détecté dans la zone avant gauche ou droite, l'affichage montre un arc clignotant dans la zone avant gauche ou droite, accompagné d'un signal sonore rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.



A0629000255US

Arcs du système ParkSense avant/arrière

1 – Aucune tonalité et arc non clignotant
2 – Aucune tonalité et arc clignotant
3 – Tonalité rapide et arc clignotant
4 – Tonalité continue et arc non clignotant
5 – Tonalité continue et arc non clignotant
6 – Tonalité rapide et arc clignotant
7 – Tonalité rapide et arc clignotant
8 – Tonalité lente et arc non clignotant
9 – Tonalité lente et arc non clignotant
10 – Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage présente un arc clignotant, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE							
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde	Lente	Lente	Rapide	Rapide	Continu
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc non clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	10e arc non clignotant	9e arc non clignotant	8e arc non clignotant	7e arc clignotant	6e arc clignotant	5e arc non clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc non clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'AVANT					
Distance avant cm (po)	Supérieure à 120 cm (47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Aucune	Aucune	Rapide	Continu
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc non clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	1er arc non clignotant	2e arc clignotant	3e arc clignotant	4e arc non clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc non clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Non	Non	Oui	Oui

NOTA :
Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les paramètres du volume du signal sonore avant et arrière sont programmables au moyen du système Uconnect ⇨ page 290.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME PARKSENSE AVANT OU ARRIÈRE



Le système ParkSense avant peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense avant.

Le système ParkSense arrière peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense arrière.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense avant ou arrière pour désactiver le système, le groupe d'instruments ⇨ page 140 affichera un graphique de l'état en fonction/hors fonction du système ParkSense avant ou arrière du véhicule pendant deux secondes.

Lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système avant ou arrière est désactivé, le groupe d'instruments affiche un graphique de véhicule et la mention « OFF » (DÉSACTIVÉ) du côté correspondant. Ce graphique de véhicule reste affiché tant que le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE).

NOTA :
Des alertes d'arc du système ParkSense activé interrompent les messages de cinq secondes et le graphique de véhicule accompagné des arcs correspondants ainsi que le message « OFF » (DÉSACTIVÉ) apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments.

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense avant ou arrière est allumé lorsque le système ParkSense avant ou arrière est désactivé ou doit faire l'objet d'un entretien. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense avant ou arrière est éteint lorsque le système ParkSense avant ou arrière est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense avant ou arrière et que le système doit faire l'objet d'un entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense avant ou arrière clignotera brièvement, puis il restera allumé en continu.

ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE

Pendant le démarrage de véhicule, lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, l'affichage du groupe d'instruments affiche un message « WIPE OFF » (NETTOYER) correspondant au système bloqué tant que le véhicule demeure en MARCHE ARRIÈRE. Le système continue de fournir les alertes d'arc pour le côté qui fonctionne correctement.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

NOTA :
L'eau d'un lave-auto ou la boue de la route par temps de gel peuvent aussi causer le blocage des capteurs.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, consultez votre concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DU SYSTÈME PARKSENSE

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs et boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense avant ou arrière, le groupe d'instruments affichera un graphique de l'état en fonction/hors fonction du système ParkSense avant ou arrière du véhicule pendant deux secondes. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense avant ou arrière, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense avant ou arrière est désactivé, le groupe d'instruments affiche un graphique de véhicule et de la mention « OFF » (DÉSACTIVÉ) du le côté correspondant. Ce graphique de véhicule reste affiché tant que le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.

- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des obstacles tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à proximité du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un obstacle comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) au groupe d'instruments.
- Le système ParkSense doit être désactivé lorsque le hayon est en position abaissée ou en position ouverte. Un hayon abaissé pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule et peut également provoquer un faux événement de freinage.
- Le système ParkSense arrière se désactive automatiquement lorsque le système détecte qu'une remorque munie de freins de remorque a été reliée au module de freinage intégré pour remorque.
- Le système ParkSense avant se désactive automatiquement si un chasse-neige est relié au véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier ou le pare-chocs arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, et donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule qui peut entraîner un freinage fautif.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est conçu pour aider le conducteur pendant les manœuvres de stationnement parallèle et perpendiculaire en déterminant un espace de stationnement adéquat, en offrant des directives audibles et visuelles à l'affichage du groupe d'instruments et en contrôlant le volant. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est défini comme étant « semi-automatique », car le conducteur maintient le contrôle de la pédale d'accélérateur, du sélecteur de rapport et des freins. En fonction de la sélection de manœuvres de stationnement du conducteur, le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut manœuvrer un véhicule dans un espace de stationnement parallèle ou perpendiculaire de chaque côté (côté conducteur ou côté passager).

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable de contrôler le véhicule, de vérifier la présence d'objets à proximité et d'intervenir au besoin.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Pendant une manœuvre semi-automatique, si le conducteur touche le volant après avoir été averti de retirer les mains du volant, le système est désactivé et le conducteur devra terminer manuellement la manœuvre de stationnement.
- Le système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions (par exemple, les conditions environnementales comme la forte pluie, la neige, etc., ou lors de la recherche d'un espace de stationnement dont les surfaces absorbent les vagues de capteurs ultrasonores).
- Les nouveaux véhicules qui se trouvent chez le concessionnaire doivent avoir au moins 48 km (30 mi) accumulés avant que le système ParkSense d'aide au stationnement actif soit bien étalonné et fonctionne avec précision. Ceci provient de l'étalonnage dynamique du système du véhicule pour améliorer la performance de cette fonction.
- Le conducteur doit contrôler les freins du véhicule. La fonction de freinage d'urgence automatique n'est PAS conçue pour se substituer au conducteur pendant les manœuvres en MARCHE ARRIÈRE.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE



Le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.

NOTA :

Si votre véhicule est équipé d'un système Uconnect avec affichage de 12 pouces, le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense se trouve au-dessus de l'affichage.

Pour activer ou désactiver le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez une fois sur le commutateur de ce système ParkSense (le voyant DEL s'allume). Appuyez une seconde fois sur le commutateur pour désactiver le système (le voyant DEL s'éteint).

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La manœuvre de stationnement est terminée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) lorsque vous recherchez un espace de stationnement.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (5 mi/h) pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Vous touchez le volant pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Le commutateur du système d'aide au recul et au stationnement avant ParkSense est enfoncé.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le hayon est ouvert.
- Une intervention est effectuée sur la commande de stabilité électronique ou sur le système de freinage antiblocage.
- Le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le verrouillage d'essieu est actif.
- Une remorque est connectée.
- La commande de direction en marche arrière de la remorque (TRSC) est active.
- Le chasse-neige est branché.

NOTA :
Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet huit changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les huit changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense ne peut fonctionner et chercher un espace de stationnement que si les conditions suivantes sont réunies :

- Le sélecteur de rapport est en position D (MARCHE AVANT).
- Le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- Le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le hayon est fermé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mi/h).
- La surface extérieure et le dessous des boucliers ou des pare-chocs avant et arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction.

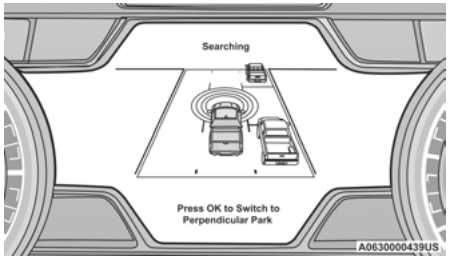
NOTA :
Si la vitesse du véhicule est supérieure à 25 km/h (15 mi/h) environ, le conducteur doit ralentir, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) environ, le système est désactivé. Le conducteur doit ensuite réactiver le système en appuyant sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, le voyant DEL du commutateur clignote brièvement, puis il s'éteint si une des conditions ci-dessus n'est pas présente.

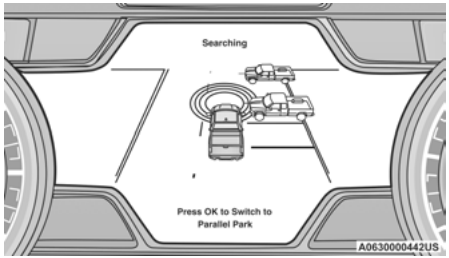
FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU STATIONNEMENT DANS UN ESPACE PERPENDICULAIRE/PARALLÈLE

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Active ParkSense Searching – Press OK To Switch To Perpendicular Park » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement perpendiculaire) ou « Active ParkSense Searching – Press OK To Switch To Parallel Park » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement parallèle) apparaît à l'affichage du groupe

d'instruments. Appuyez sur le bouton OK situé sur le côté gauche du volant pour modifier le réglage de l'espace de stationnement. Vous pouvez choisir entre les manœuvres de stationnement perpendiculaire ou parallèle.



Appuyer sur OK pour passer au stationnement perpendiculaire

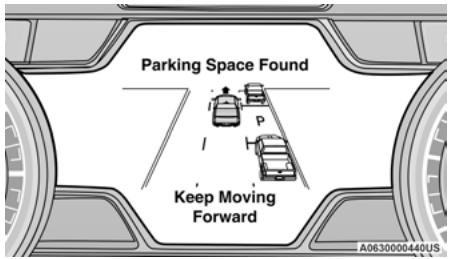


Appuyer sur OK pour passer au stationnement parallèle

NOTA :

- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.
- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
- Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc. se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.
- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, en cas de plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre). Un espace de stationnement n'est plus considéré comme valide lorsque le véhicule est à 10 m (32 pi) ou plus de cet espace.

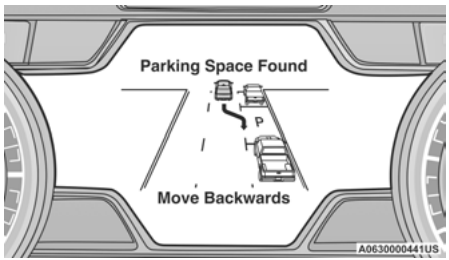
Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de positionner le véhicule pour une séquence de stationnement perpendiculaire ou parallèle (selon le type de la manœuvre effectuée).



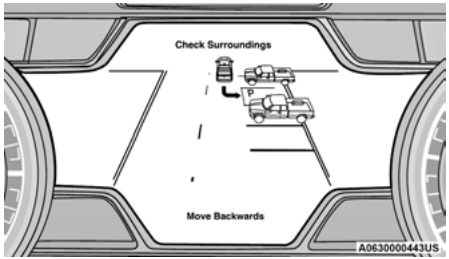
Space Found — Keep Moving Forward (Espace détecté – continuer d'avancer)

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant. Lorsque le véhicule est immobilisé (vos mains du volant ne sont toujours pas sur le volant), le système vous indiquera de placer le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le système peut alors demander au conducteur d'attendre que le volant termine sa manœuvre pour ensuite lui demander de vérifier les environs immédiats et de reculer le véhicule.



Reculer le véhicule dans un espace de stationnement parallèle



Reculer le véhicule dans un espace de stationnement perpendiculaire

Le système peut demander plusieurs autres changements de rapport (D [MARCHE AVANT] et R [MARCHE ARRIÈRE]) avec les mains retirées du volant, avant de demander au conducteur de vérifier les environs immédiats et de terminer la manœuvre de stationnement.

Lorsque le véhicule est en position de stationnement, la manœuvre est terminée et le conducteur est invité à vérifier la position de stationnement du véhicule, puis à placer le véhicule en position P (STATIONNEMENT). Le message « Active ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée; vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.

NOTA :

- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.
- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet huit changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les huit changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.

- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.
- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils effectuent des manœuvres de stationnement parallèle ou perpendiculaire, même si le système d'aide au stationnement actif ParkSense est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles avant d'avancer ou de reculer le véhicule, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Le système d'aide au stationnement ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous du champ de détection des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement ParkSense pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé aux conducteurs de regarder par-dessus l'épaule lorsqu'ils utilisent le système d'aide au stationnement ParkSense.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h). Le système de détection de changement de voie LaneSense utilise une caméra d'observation vers l'avant pour détecter les marques de voie et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur dévie de la voie (alors qu'aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement haptique sous forme d'un couple appliqué au volant, ainsi qu'un avertissement visuel à l'affichage du groupe d'instruments, pour alerter le conducteur qu'il doit rester dans les limites de voie.

Le conducteur peut manuellement contourner l'avertissement haptique en appliquant le couple au volant à tout moment.

Lorsque seulement une marque de voie est détectée et que le conducteur dévie de la marque de voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen de l'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans la voie.

Lorsque seulement une marque de voie est détectée, un avertissement haptique (ou un couple) n'est pas fourni.

NOTA :

- Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de détection de changement de voie LaneSense surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible et visuel au conducteur si ses mains sont retirées. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.
- Le système LaneSense se désactive lorsqu'un chasse-neige est connecté au véhicule.

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE



Le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense se trouve sur le panneau de commutateurs situé sous l'affichage du système Uconnect.

NOTA :

Si votre véhicule est équipé d'un système Uconnect avec écran de 12 pouces, le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense se trouve au-dessus de l'écran.

Pour activer le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'éteint). Le message « LaneSense On » (Système de détection de changement de voie activé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez une fois de plus sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'allume).

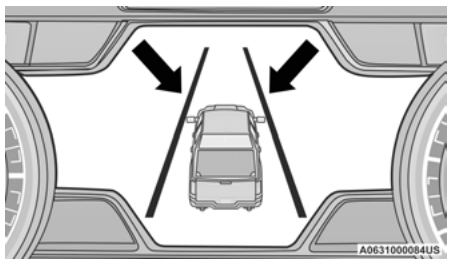
NOTA :

Le système de détection de changement de voie LaneSense maintient le dernier état d'ACTIVATION ou de DÉSACTIVATION du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système de détection de changement de voie LaneSense indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'affichage du groupe d'instruments.

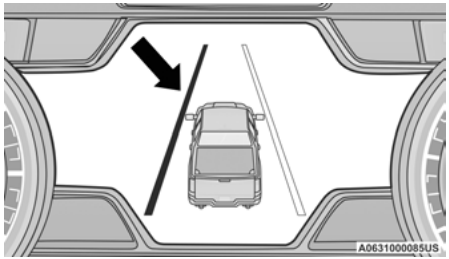
Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense s'allume en blanc non clignotant.



Système ACTIVÉ (lignes de couleur grise) et témoin de couleur blanche

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments si une sortie involontaire de voie se produit sur le côté gauche.
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, un avertissement visuel dans le groupe d'instruments affichera la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune qui clignote (en fonction-hors fonction). Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotante à la couleur jaune clignotante.

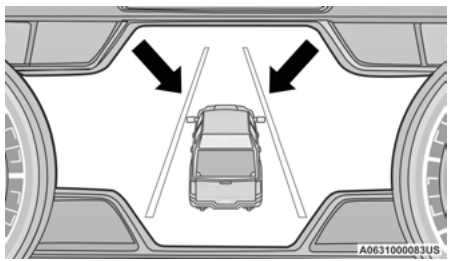


Voie en approche (ligne de voie jaune clignotante) et témoin de couleur jaune

NOTA :
Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux lignes de voie détectées

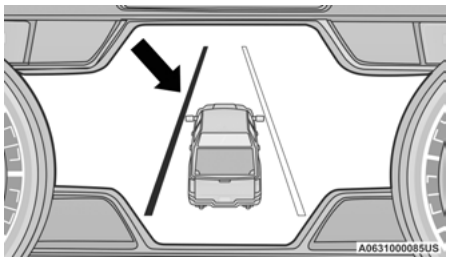
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé et que les deux marques de voie ont été détectées, le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie. Les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche et le témoin de LaneSense devient de couleur verte continue.



Voies détectées (lignes de couleur blanche) et témoin de couleur verte

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne de voie gauche passe à la couleur jaune non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotante à la couleur jaune non clignotante. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

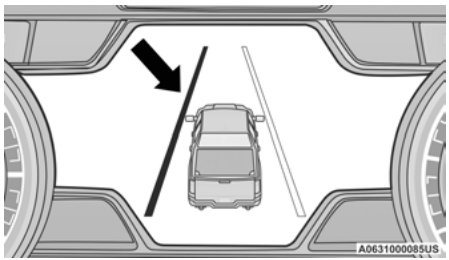
  Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie détectée (ligne de voie jaune non clignotante) et témoin non clignotant de couleur jaune

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote (en fonction-hors fonction). Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotante à la couleur jaune clignotante. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

  Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie en approche (ligne de voie jaune clignotante) et témoin clignotant de couleur jaune

NOTA :
Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.

MODIFICATION DE L'ÉTAT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système de détection de changement de voie LaneSense comporte des réglages pour modifier l'intensité de l'avertissement de couple et la sensibilité de la zone d'avertissement (prématurée, moyenne ou retardée) au moyen du système Uconnect ➪ page 290.

NOTA :

- Lorsque le système est activé, il fonctionne quand la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).
- Les avertissements sont désactivés avec l'utilisation du clignotant.
- Le système n'applique pas de couple au volant lorsqu'un système de sécurité est activé (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.)

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW

La caméra d'aide au recul ParkView permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran de la radio multimédia ou du système de navigation, accompagnée d'un message d'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) au haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView est située au centre de la poignée du hayon.

NOTA :
Le retrait du hayon désactive la fonction de caméra d'aide au recul.

Activation manuelle de la caméra d'aide au recul :

1. Appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) situé dans le bas de l'écran Uconnect (Uconnect), puis sélectionnez le menu Controls (Commandes).
2. Appuyez sur l'icône Back Up Camera (Caméra d'aide au recul) pour activer le système de caméra d'aide au recul.

NOTA :

- La caméra d'aide au recul peut également être allumée par le menu Apps (Applications) dans le système Uconnect.
- La caméra d'aide au recul ParkView est dotée de modes de fonctionnement programmables que vous pouvez sélectionner à l'écran du système Uconnect ➪ page 290.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec le délai de caméra désactivé), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) avec la fonction de délai de la caméra activée, l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant au plus 10 secondes après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que les conditions suivantes se produisent : La vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT) ou l'utilisateur appuie sur le bouton « X » pour mettre fin à l'affichage de l'image de la caméra.

Chaque fois que l'image de la caméra d'aide au recul est activée au moyen du bouton « Back Up Camera » (Caméra d'aide au recul) dans le menu Controls (Commandes), et que la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), une minuterie d'affichage de l'image est lancée. L'image reste affichée jusqu'à ce que la minuterie d'affichage dépasse 10 secondes.

NOTA :

- Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 13 km/h (8 mi/h), l'image de la caméra d'aide au recul reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton « X » à l'écran tactile, que vous placiez le levier de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), ou que vous mettiez le contact sur la position OFF (ARRÊT).
- Vous pouvez désactiver l'image de la caméra à l'aide du bouton X de l'écran tactile UNIQUEMENT lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule. Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zones	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

AVERTISSEMENT!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

NOTA :

Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

Affichage du zoom

Lorsque l'image de la caméra de recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), peu importe le rapport, l'affichage du zoom est disponible. Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image agrandira jusqu'à quatre fois la vue standard.

Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue standard de la caméra d'aide au recul. Si vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

NOTA :

Le bouton Zoom View (Vue avec zoom) et le bouton AUX (AUXILIAIRE), selon l'équipement, ne sont pas disponibles lorsque le véhicule passe en MARCHE ARRIÈRE et que la fonction de commande de direction en marche arrière de la remorque (TRSC), selon l'équipement, est activée.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h).

Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

NOTA :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.
- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

Pour obtenir des renseignements sur les caméras auxiliaires (selon l'équipement), reportez-vous à ➪ page 256.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de caméra de vue panoramique vous permet de voir à l'écran une image de la zone extérieure du véhicule et une vue du dessus de votre véhicule. Cela se produit lorsque le sélecteur de rapport est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou lorsque la fonction est activée par l'intermédiaire du système Uconnect. La vue de dessus du véhicule indique également si des portières sont ouvertes. L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats). Après cinq secondes, cet avis disparaît. Le système de caméra de vue panoramique est constitué de quatre caméras situées dans la calandre avant, dans le hayon arrière et dans les rétroviseurs latéraux.

NOTA :

- Le retrait du hayon désactive la fonction de caméra d'aide au recul.
- Le système de caméra de vue panoramique est doté de réglages programmables que vous pouvez sélectionner au moyen du système Uconnect ➪ page 290.



Appuyez sur ce bouton de l'écran tactile pour entrer dans le menu Surround View Camera (Caméra de vue panoramique) du système Uconnect.

Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), la vue de la caméra de recul et la vue de dessus sont les vues par défaut du système.

Si la temporisation de la caméra est activée, l'image de la caméra est affichée pendant jusqu'à 10 secondes après avoir déplacé le sélecteur de rapport hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image de la caméra cesse d'être affichée, se ferme et l'écran précédent apparaît si la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), si le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT). Le bouton « X » de l'écran tactile désactive l'affichage de l'image de la caméra.

Si la temporisation de la caméra est désactivée, l'image de la caméra se ferme et l'écran précédent est affiché après avoir déplacé le sélecteur de rapport hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).

Si les lignes de guide actives sont activées, les lignes sont superposées à l'image dans la vue arrière et la vue du dessus afin d'illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire projetée en fonction de la position du volant.

Les lignes de guide comportent des zones de couleurs différentes pour indiquer la distance entre l'arrière du véhicule et un objet qui apparaît sur l'image. Référez-vous au tableau ci-dessous :

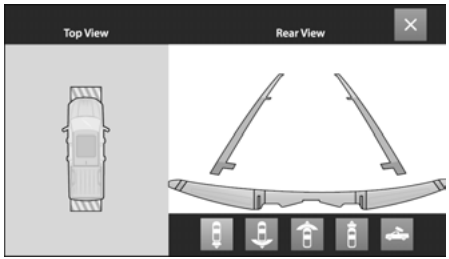
Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

Modes de fonctionnement

La vue arrière standard peut être activée manuellement en sélectionnant « Back Up Camera » (Caméra d'aide au recul) au moyen du menu Controls (Commandes) du système Uconnect.

Vue de dessus

La vue de dessus s'affiche dans le système Uconnect avec la vue arrière ou la vue avant dans un affichage divisé. Les arcs du système ParkSense se trouvent dans l'image à l'avant et à l'arrière du véhicule. Les arcs passent du jaune au rouge, ce qui correspond à la distance avec les objets venant en sens inverse.



Vue de la caméra panoramique

NOTA :

- Les pneus avant sont visibles sur l'image lorsque vous braquez les pneus.
- En raison des caméras à grand-angle dans les rétroviseurs, l'image s'affiche déformée.
- La vue de dessus s'affiche lorsque les portières sont ouvertes.
- Ouvrez les portières avant pour supprimer l'image extérieure.

Vue de dessus plus vue arrière



Il s'agit de la vue par défaut du système lorsque le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE) et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule dotée de lignes de guide actives en option pour la trajectoire prévue lorsqu'elle est activée.

Vue du système de surveillance de circulation en marche arrière



Appuyez sur le bouton Rear Cross Path (Surveillance de circulation en marche arrière) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra arrière. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Vue de dessus plus vue avant



La vue avant vous montre ce qui se trouve immédiatement à l'avant du véhicule et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule.

Vue du système de surveillance de circulation en marche avant



Appuyez sur le bouton Front Cross Path (Surveillance de circulation en marche avant) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra avant. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Vue de la caméra d'aide au recul



Appuyez sur le bouton Back Up Camera (Caméra d'aide au recul) pour obtenir une vue en plein écran de l'arrière avec la capacité d'accéder à un affichage avec zoom.

NOTA :

- Si la caméra de recul a été sélectionnée au moyen du menu Surround View Camera (Caméra de vue panoramique), en quittant l'écran, vous revenez alors au menu Surround View (Vue panoramique). Si la caméra d'aide au recul a été manuellement activée au moyen du menu Controls (Commandes) du système Uconnect, en quittant l'écran d'affichage, vous revenez alors au menu Controls (Commandes).

- Lorsque la fonction de commande de direction en marche arrière de la remorque (selon l'équipement) est activée, les boutons suivants ne sont pas disponibles à l'écran tactile :
  - Caméra d'aide au recul
  - Front Facing Camera with Tire Lines (Caméra orientée vers l'avant avec lignes de guidage des pneus)
  - All Surround View Camera Views (Toutes les vues de caméra panoramique)

Affichage du zoom

Lorsque l'image de la caméra de recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom est disponible. Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image s'agrandira jusqu'à deux fois la vue standard. Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue standard de la caméra d'aide au recul. Si vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h).

Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

NOTA :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.
- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

Désactivation

Le système est désactivé dans les conditions suivantes s'il a été activé **automatiquement :**

- Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) avec la fonction de délai de la caméra activée, l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant jusque 10 secondes après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (ARRÊT). Un bouton X à l'écran tactile permet de désactiver l'affichage de l'image de la caméra.
- Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra de vue panoramique et revient au dernier écran affiché connu.

Le système est désactivé dans les conditions suivantes s'il a été activé **manuellement** à partir du menu des commandes du système Uconnect au moyen du bouton Surround View (Vue panoramique) ou Back Up Camera (Caméra d'aide au recul) :

- Le bouton « X » à l'affichage est enfoncé.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).
- La clé de contact est en position OFF (ARRÊT).
- La vitesse du véhicule est supérieure à 13 km/h (8 mi/h) pendant 10 secondes.

NOTA :

Si la caméra de vue panoramique est activée manuellement, et que le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), les méthodes de désactivation de l'activation sont prévues.

Le système de temporisation de la caméra est désactivé manuellement à partir du menu Settings (Réglages) du système Uconnect ⇨ page 290.

NOTA :

- Si les lentilles de la caméra sont obstruées par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-les à l'eau et essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux.
  Ne couvrez pas les lentilles.
- Si le système est défectueux, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si la caméra de vue panoramique est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra de vue panoramique uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra de vue panoramique ne peut détecter tous les obstacles ou les objets qui se trouvent dans votre trajectoire.
- Lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique.

Pour obtenir des renseignements sur les caméras auxiliaires (selon l'équipement), reportez-vous à ⇨ page 256.

CAMÉRA ORIENTÉE VERS L'AVANT AVEC LIGNES DE GUIDAGE DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT

La caméra orientée vers l'avant affiche une image de la route en avant, ainsi que des lignes de guidage des pneus pour diriger le conducteur lors de la conduite sur des chaussées étroites.

Les lignes de guidage des pneus peuvent être activées ou désactivées dans les réglages du système Uconnect.

Activation

La caméra orientée vers l'avant peut être désactivée dans les conditions suivantes :

- En appuyant sur le bouton « Forward Facing Camera » (Caméra orientée vers l'avant) de l'écran Controls (Commandes) ou dans le menu Apps (Applications).
- En appuyant sur le bouton « Forward Facing Camera » (Caméra orientée vers l'avant) situé dans le coin supérieur gauche de l'image de la caméra d'aide au recul.

Une fois activée, l'image de la caméra reste affichée tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 mi/h (13 km/h).

Désactivation

La caméra orientée vers l'avant est désactivée dans les conditions suivantes :

- Le véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), sauf lorsque le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le bouton « X » à l'écran est enfoncé.
- Le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT).
- Le contact est COUPÉ.

NOTA :
Si le véhicule est en 4WD Low (4 roues motrices gamme basse), l'image de la caméra orientée vers l'avant s'affiche jusqu'à une pression sur le bouton « X » ou que l'allumage du véhicule soit placé à la position OFF (ARRÊT).

CAMÉRAS DE REMORQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE DE REMORQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de caméra de vue panoramique de remorque vous permet de voir à l'écran une image de la zone extérieure du véhicule et une vue du dessus d'une remorque au moyen de quatre caméras à installer. Cela se produit lorsque le bouton More Cams (Plus de caméras) est sélectionné ou lorsque la fonction est activée par l'intermédiaire du système Uconnect. L'image s'affiche à l'écran Uconnect accompagnée de l'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats). Après cinq secondes, cet avis disparaît.

NOTA :

- La trousse de caméra de vue panoramique de remorque n'est offerte que pour les véhicules équipés du système de caméra de vue panoramique.
- Le système de caméra de vue panoramique de remorque est doté de réglages programmables que vous pouvez sélectionner au moyen du système Uconnect ⇨ page 290.

Configuration

Le système de caméra de vue panoramique de remorque comprend une trousse d'installation avec un module de vue panoramique de remorque et quatre caméras de vue panoramique de remorque, qui doivent être installées sur la remorque avant le branchement au véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les instructions d'installation fournies avec la trousse d'installation de la vue panoramique de remorque. Une fois que le module et les caméras de vue panoramique de remorque sont installés et que la remorque est connectée au véhicule au moyen du connecteur à 12 voies, on peut alors accéder aux réglages de la caméra panoramique de remorque. On peut accéder aux réglages de la caméra panoramique de remorque en appuyant sur le bouton Trailer (Remorque) dans les réglages Trailer (Remorque) ou Camera (Caméra) du système Uconnect. Il faut entrer les dimensions de la remorque dans le système avant de pouvoir utiliser ce dernier.

NOTA :

- Si une remorque est connectée, mais que ses dimensions n'ont pas été saisies sur la page des réglages Trailer Surround (Système panoramique de remorque), le système affiche par défaut la page des réglages.
- Si une remorque n'est pas connectée et qu'un quelconque bouton est sélectionné, un message est affiché : « Connect Trailer Equipped With Trailer Surround View System » (Connecter une remorque équipée du système de vue panoramique de remorque).

Saisie des valeurs de la remorque

Pour que le système de caméra de vue panoramique de remorque puisse fonctionner, tous les champs doivent être renseignés. Lorsqu'une valeur est nécessaire, l'écran affiche « Required » (Requis).

Réglage	Description
Trailer Length (Longueur de la remorque)	Entrez la longueur totale de la remorque
Trailer Width (Largeur de la remorque)	Entrez la largeur totale de la remorque
Camera Height (Hauteur de la caméra)	Entrez la hauteur de la caméra montée

Activation

La caméra panoramique de remorque peut être activée au moyen du système Uconnect lorsque le véhicule est en position P (STATIONNEMENT), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT).

Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), la caméra de vue panoramique montrant la vue du dessus et la caméra d'aide au recul est la vue par défaut du système. Appuyez sur le bouton More Cams (Plus de caméras) et sur l'onglet Trailer (Remorque) pour accéder aux caméras de remorquage. Appuyez sur le bouton Trailer Surround Camera (Caméra panoramique de remorque) pour accéder à la vue du dessus et à la vue arrière de la remorque.

Si la temporisation de la caméra est activée, l'image de la caméra est affichée pendant jusqu'à 10 secondes après avoir déplacé le sélecteur de rapport hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image de la caméra n'est pas affichée pendant 10 secondes si la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), si le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT). Le bouton « X » de l'écran tactile désactive l'affichage de l'image de la caméra.

Si la temporisation de la caméra est désactivée, l'image de la caméra se ferme et l'écran précédent est affiché après avoir déplacé le sélecteur de rapport hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).

Modes de fonctionnement

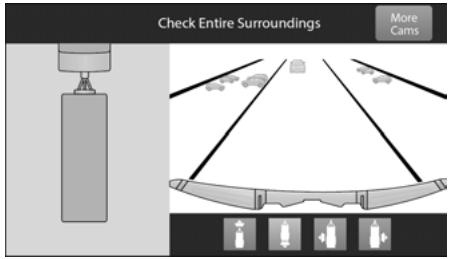
Le système de caméra de vue panoramique de remorque offre deux affichages différents de caméra :

- Écran divisé de vue du dessus avec une caméra montée sélectionnée
- Vue plein écran d'une caméra montée sélectionnée

Appuyez sur le bouton More Cams (Plus de caméras) à l'écran de la vue panoramique et sélectionnez l'onglet Trailer (Remorque) afin d'accéder aux caméras de remorque. Appuyez sur le bouton Trailer Surround Camera (Caméra panoramique de remorque) pour accéder à la vue arrière et à la vue du dessus par défaut de la remorque.

Vue de dessus

La vue du dessus de remorque s'affiche dans le système Uconnect avec la vue arrière et la vue du dessus sur un écran divisé.



Vue de caméra du dessus de remorque et arrière

NOTA :
En raison des caméras à grand angle, l'image affichée est déformée.

Vue arrière



Appuyez sur le bouton Rear View (Vue arrière) pour afficher la vue du dessus et la vue arrière sur un écran divisé.

Vue avant



Appuyez sur le bouton Front View (Vue avant) pour voir ce qui se trouve immédiatement à l'avant de la remorque, accompagné de la vue du dessus de remorque.

Vue de gauche



Appuyez sur le bouton Left View (Vue de gauche) pour obtenir une image avec un angle de vision plus grand de la caméra du côté gauche de la remorque, accompagnée d'une vue du dessus de la remorque.

Vue de droite



Appuyez sur le bouton Right View (Vue de droite) pour obtenir une image avec un angle de vision plus grand de la caméra du côté droit de la remorque, accompagnée d'une vue du dessus de la remorque.

Vue de caméra plein écran

Pour afficher une image plein écran des caméras montées de vue panoramique de remorque, sélectionnez l'une des options suivantes à l'écran Trailer Cameras (Caméras de remorque) : Trailer Left (Côté gauche de remorque), Trailer Right (Côté droit de remorque), Trailer Front (Avant de remorque), Trailer Rear (Arrière de remorque). Sortir de la vue plein écran permet de retourner à l'écran précédent.

NOTA :

Si la caméra panoramique de remorque a été sélectionnée par l'intermédiaire du menu More Cameras (Plus de caméras), une option pour retourner à ce menu est affichée.

Si la caméra panoramique de remorque a été manuellement activée au moyen du menu Controls (Commandes) du système Uconnect, en quittant l'écran d'affichage, vous revenez alors à ce menu.

Désactivation

Le système est désactivé dans les conditions suivantes s'il a été activé **automatiquement :**

- Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) avec la fonction de délai de la caméra activée, l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant jusqu'à 10 secondes, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (ARRÊT). Un bouton X à l'écran tactile permet de désactiver l'affichage de l'image de la caméra.
- Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée, le système quitte le mode de caméra de vue panoramique de remorque et revient au dernier écran affiché connu.

Le système est désactivé dans les conditions suivantes s'il a été activé **manuellement** à partir du menu des commandes du système Uconnect au moyen du bouton Trailer Surround Camera (Caméra panoramique de remorque) :

- Le bouton « X » à l'affichage est enfoncé.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).
- La clé de contact est en position OFF (ARRÊT).
- La vitesse du véhicule est supérieure à 13 km/h (8 mi/h) pendant 10 secondes.

NOTA :

Si la caméra panoramique de remorque est activée manuellement et que le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), les méthodes de désactivation de l'activation automatique sont prévues.

Le système de délai de la caméra est désactivé manuellement dans le système Uconnect ⇨ page 290.

NOTA :

- Si les lentilles de la caméra sont obstruées par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-les à l'eau et essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas les lentilles.
- Si le système est défectueux, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si la caméra de vue panoramique de remorque est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra de vue panoramique de remorque uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra de vue panoramique de remorque ne peut pas détecter tous les obstacles ou objets qui se trouvent dans votre trajectoire.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique de remorque, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle, pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique de remorque.

CAMÉRA AUXILIAIRE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'une ou de deux caméras auxiliaires, qui affichent des images de la vue latérale et de l'arrière de la remorque sur l'écran tactile.

NOTA :
Deux caméras auxiliaires sont uniquement disponibles sur les véhicules avec des radios équipées de la NAVIGATION, si le véhicule n'est pas équipé d'un feu de freinage central surélevé et du système de caméra de vue panoramique.

Activation

Pour activer la caméra auxiliaire, appuyez d'abord sur le bouton Back Up Camera (Caméra d'aide au recul) ou Cargo Camera (Caméra d'espace de chargement) (selon l'équipement) de l'écran tactile, puis sur le bouton AUX (AUXILIAIRE) situé dans le coin supérieur gauche de l'affichage de la vue arrière. Sur les véhicules avec une caméra de vue panoramique (selon l'équipement), la caméra AUX (AUXILIAIRE) peut être activée lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE en appuyant d'abord sur le bouton More Cams (Plus de caméras) à l'écran de la vue panoramique, suivi de l'onglet AUX. La caméra auxiliaire peut également être activée lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE en appuyant sur le bouton AUX (auxiliaire).

Si le véhicule est équipé de deux caméras auxiliaires, vous pouvez alterner entre chaque caméra en appuyant sur les boutons AUX 1 et AUX 2 sur l'affichage de la caméra de la remorque.

	Bouton AUX 1 Camera (Caméra AUXILIAIRE 1)
	Bouton AUX 2 Camera (Caméra AUXILIAIRE 2)

Désactivation

La caméra auxiliaire est désactivée en appuyant sur la touche « X » dans le coin supérieur droit de l'écran tactile. Cela permet de revenir à l'écran affiché précédemment.

NOTA :

- Si vous appuyez sur le bouton AUX (AUXILIAIRE) alors qu'aucune caméra n'est branchée, l'écran tactile affiche un écran bleu avec le message « Camera System Unavailable » (Système de caméra non disponible). Pour quitter cet écran, appuyez sur le « X » dans le coin supérieur droit de l'écran. Cela permet de revenir à l'écran affiché précédemment.
- L'affichage du zoom n'est pas offert avec la fonction de caméra auxiliaire.
- L'affichage par défaut est toujours celui de la caméra de la remorque AUX 1 (AUXILIAIRE 1).

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE – MOTEUR À ESSENCE

La trappe du réservoir de carburant sans bouchon est située du côté gauche du véhicule.

Ce système sans bouchon est scellé par deux volets à battant.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.

(Suite)

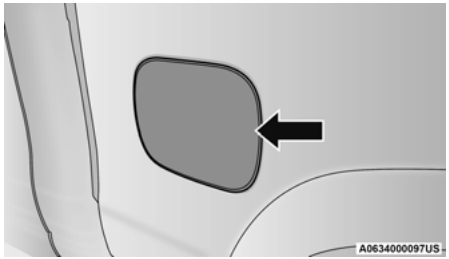
AVERTISSEMENT!

- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois ou réglementations locales ou fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez d'essence un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.

MISE EN GARDE!

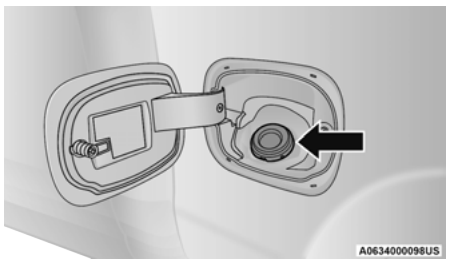
Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

1. Placez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT) et coupez le contact.
2. Appuyez sur le bord central arrière de la trappe du réservoir de carburant (position trois heures), puis relâchez-le pour l'ouvrir.



Trappe du réservoir de carburant

3. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient les deux volets à battants pendant le ravitaillement.



Orifice de remplissage de carburant

4. Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
5. Laissez le pistolet de la pompe dans le réservoir pendant cinq secondes après le déclic de l'injecteur, afin que le carburant atteigne l'injecteur.
6. Retirez le pistolet du réservoir de carburant.
7. Pour fermer la trappe du réservoir de carburant, appuyez sur le bord central arrière (position trois heures) de la trappe, puis relâchez-le. La trappe du réservoir de carburant se fermera et se verrouillera.

NOTA :
Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe du réservoir de carburant. Dans un tel cas, appuyez légèrement sur la trappe du réservoir de carburant autour du pourtour pour briser l'accumulation de glace.

AVERTISSEMENT!

- Placez toujours le bidon par terre avant de le remplir
- Gardez le pistolet en contact avec le bidon lors du remplissage

(Suite)

AVERTISSEMENT!

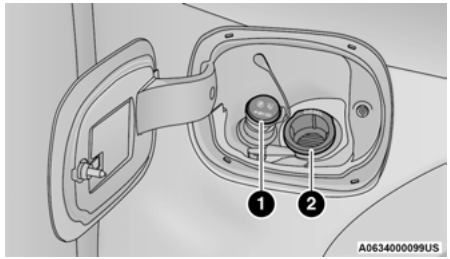
- Utilisez uniquement des bidons homologués pour liquides inflammables
- Ne laissez pas le bidon sans surveillance lors du remplissage
- Une charge électrique statique peut provoquer une étincelle et un risque d'incendie

APPOINT DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL

La trappe du réservoir de carburant sans bouchon est située du côté gauche du véhicule.

Ce système sans bouchon est scellé par deux volets à battant.

1. Placez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT) et coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.



Emplacement de remplissage de carburant diesel et de liquide d'échappement diesel

1 – Emplacement de remplissage de DEF (liquide d'échappement diesel)
2 – Emplacement de remplissage de carburant diesel

3. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.
4. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
5. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'État ou réglementations fédérales en matière de lutte contre les incendies et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

ÉVITEZ L'UTILISATION DE CARBURANT CONTAMINÉ

Le carburant contaminé par de l'eau ou de la saleté peut causer des dégâts importants au circuit d'alimentation du moteur. Il est essentiel d'assurer adéquatement l'entretien du filtre et du réservoir de carburant du moteur; ➪ page 506.

ENTREPOSAGE DE CARBURANT EN VRAC – CARBURANT DIESEL

Si vous entreposez des quantités de carburant, un entretien approprié du carburant entreposé est également important. La contamination du carburant par l'eau favorise la prolifération de « microbes ». Ces microbes forment un dépôt qui peut bloquer le circuit de filtre à carburant et ses canalisations. Vidangez la condensation du réservoir d'alimentation et remplacez le filtre régulièrement.

NOTA :
En cas d'épuisement de carburant dans un moteur diesel, l'air est aspiré dans le circuit d'alimentation.

Si le véhicule ne démarre pas, ➪ page 512.

AVERTISSEMENT!

N'ouvrez pas le circuit haute pression d'alimentation en carburant lorsque le moteur est en marche. Le fonctionnement du moteur entraîne une pression élevée de carburant. La pulvérisation de carburant haute pression peut provoquer des blessures graves ou la mort.

LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Votre véhicule est muni d'un système de réduction catalytique sélective (SCR) conforme aux normes antipollution de l'agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency) pour les moteurs diesel.

Le système de réduction catalytique sélective permet de réduire la quasi-totalité des émissions d'oxydes d'azote (NO_x) provenant des moteurs, qui sont nocives pour la santé et l'environnement. Une petite quantité de liquide d'échappement diesel (DEF) est injectée dans l'échappement, en amont du catalyseur; lorsqu'il se transforme en vapeur, le liquide d'échappement diesel transforme l'oxyde d'azote (NO_x) en azote (N_2) inoffensif et en vapeur d'eau (H_2O), deux composants naturels de l'air que nous respirons.

ENTREPOSAGE DU LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Le DEF (liquide d'échappement diesel) a une durée de conservation prolongée. Si le liquide d'échappement diesel est maintenu à une température comprise entre -12 °C et 32 °C (10 °F à 90 °F), il peut se conserver pendant au moins une année.

Le liquide d'échappement diesel peut geler à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F). Toutefois, le système peut fonctionner à cette température.

NOTA :
Il faut tenir compte des éléments ci-dessous lorsque vous utilisez du liquide d'échappement diesel :

- Les contenants dans lesquels se trouve le DEF (liquide d'échappement diesel) et les pièces qui entrent en contact doivent être résistants à la corrosion (plastique ou acier inoxydable). Le cuivre, le laiton, l'aluminium, le fer et l'acier ne sont pas des matériaux anticorrosifs et ils doivent être évités.
- Si du DEF (liquide d'échappement diesel) est déversé, il doit être complètement nettoyé.

AJOUT DE LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF), situé dans le groupe d'instruments, affiche la quantité de liquide DEF restante dans le réservoir ➪ page 131.

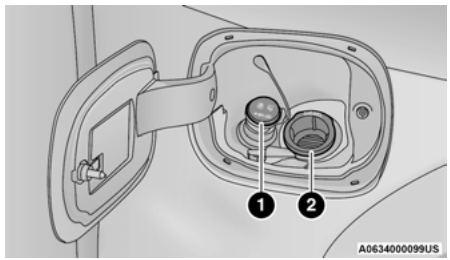
NOTA :

- Plusieurs facteurs (altitude, vitesse et charge du véhicule, etc.) ont une incidence sur la consommation de liquide d'échappement diesel.
- La température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Dans les conditions froides, soit -11 °C (12 °F) ou moins, la jauge de liquide d'échappement diesel peut être plus lente à réagir. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.
- Il y a un dispositif de chauffage électrique dans le réservoir de liquide d'échappement diesel, qui fonctionne automatiquement au besoin. Si le liquide d'échappement diesel gèle, le camion fonctionne normalement jusqu'à ce qu'il dégèle.

Procédure de remplissage de liquide d'échappement diesel (DEF)

NOTA :
Pour le type approprié de liquide, consultez ➪ page 585.

1. Retirez le bouchon du réservoir de liquide d'échappement diesel (DEF), qui est situé à côté de l'orifice de remplissage de carburant diesel.



Bouchon de remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel et emplacement de remplissage de carburant

1 – Emplacement de remplissage de DEF (liquide d'échappement diesel)
2 – Emplacement de remplissage de carburant diesel

2. Insérez l'adaptateur ou le pistolet de remplissage du DEF (liquide d'échappement diesel) dans le goulot de remplissage du réservoir.

NOTA :

- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'un gallon US (ou plus) de liquide DEF dans le réservoir de DEF. En cas d'une anomalie liée au système de DEF (liquide d'échappement diesel), l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du DEF (liquide d'échappement diesel) permette la mise en température éventuelle du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.

Remplissage au moyen d'une buse

Vous pouvez faire le plein chez n'importe quel distributeur de liquide d'échappement diesel (DEF).

Pour cela, procédez comme suit :

- Insérez la buse de liquide d'échappement diesel (DEF) dans l'orifice de remplissage, commencez à remplir le réservoir et cessez dès le premier arrêt de la pompe (qui indique que le réservoir de DEF est plein). Ne poursuivez pas le remplissage, afin d'éviter un déversement de liquide d'échappement diesel (DEF).
- Retirez la buse.

Remplissage au moyen d'un contenant

Pour cela, procédez comme suit :

- Vérifiez la date d'expiration.
- Lisez les conseils d'utilisation sur l'étiquette avant de verser le contenu de la bouteille dans le réservoir de liquide d'échappement diesel (DEF).
- Si des systèmes qui ne peuvent pas être vissés (p. ex., des réservoirs) sont utilisés pour le remplissage, après que l'indication apparaisse à l'affichage du tableau de bord ⇨ page 140, remplissez le réservoir de liquide d'échappement diesel (DEF) avec au plus 8 L (2 gal US).
- Si des contenants qui peuvent être vissés à l'orifice de remplissage sont utilisés, le réservoir est plein lorsque le liquide d'échappement diesel (DEF) dans le contenant cesse de couler. Ne poursuivez pas le remplissage.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter le débordement du liquide d'échappement diesel et des dommages possibles au réservoir en raison d'un remplissage excessif, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- NE REMPLISSEZ PAS TROP LE RÉSERVOIR. Le liquide d'échappement diesel gèle sous -11 °C (12 °F). Le système de liquide d'échappement diesel est conçu pour fonctionner dans des températures en dessous du point de congélation du liquide d'échappement diesel; si vous remplissez trop le réservoir et que le liquide gèle, vous risquez d'endommager le système.
- Lorsque le liquide d'échappement diesel est renversé, nettoyez immédiatement la zone avec de l'eau et utilisez un matériel absorbant pour essuyer le liquide renversé sur le sol.
- Ne tentez pas de démarrer votre moteur si du liquide d'échappement diesel est accidentellement ajouté au réservoir de carburant diesel, car cela peut entraîner des dégâts importants à votre moteur, y compris, sans s'y limiter, une panne de la pompe à carburant et des injecteurs.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- N'ajoutez jamais un liquide autre que le liquide d'échappement diesel dans le réservoir, en particulier toute forme d'hydrocarbure comme le carburant diesel, les additifs du système d'alimentation en carburant, l'essence ou tout autre produit à base de pétrole. Même une très petite quantité de ces produits, moins de 100 parties par million ou inférieure à 295 litres (1 oz. par 78 gallons US) risquerait de contaminer l'ensemble du système de liquide d'échappement diesel, entraînant ainsi son remplacement. Si des propriétaires utilisent un récipient, un entonnoir ou un gicleur lors du remplissage du réservoir, ces outils doivent être neufs ou être utilisés exclusivement pour faire l'appoint de liquide d'échappement diesel. Mopar^{MD} fournit un gicleur amovible avec son liquide d'échappement diesel à cette fin.

3. Cessez immédiatement le remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel lorsqu'une des situations suivantes se produit : le liquide d'échappement diesel cesse de s'écouler de la bouteille de remplissage dans le réservoir, le liquide d'échappement diesel s'éclabousse du goulot de remplissage ou le pistolet de la pompe de liquide d'échappement diesel s'arrête automatiquement.
4. Remettez le bouchon sur le réservoir.

Remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel par temps froid

Votre véhicule est muni d'un système automatique de chauffage du liquide d'échappement diesel. Ceci permet le fonctionnement adéquat du système d'injection avec dispositif de postcombustion de liquide d'échappement diesel à une température sous -11 °C (12 °F). Si votre véhicule n'est pas utilisé pour une période prolongée lorsque la température est sous -11 °C (12 °F), le liquide d'échappement diesel peut geler dans le réservoir. Ne remplissez pas excessivement le réservoir de liquide d'échappement diesel. Si le réservoir est trop plein et que le liquide gèle, le réservoir peut s'endommager.

Lors du remplissage, vous devez faire preuve de vigilance si vous utilisez un bidon portable afin d'éviter un remplissage excessif. Observez périodiquement l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel dans le groupe d'instruments. Vous pouvez ajouter sans crainte un maximum de 7,6 L (2 gal US) lorsque l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel est à mi-chemin.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

POIDS NOMINAL BRUT DU VÉHICULE (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités maximales de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) à l'avant et à l'arrière. La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

CHARGE UTILE

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

POIDS NOMINAL BRUT SUR L'ESSIEU (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

DIMENSIONS DES PNEUS

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

DIMENSIONS DES JANTES

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

POIDS À VIDE

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

CHARGEMENT

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV) et au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTAGE D'UNE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce manuel au sujet du remorquage.

TERMINOLOGIE DU REMORQUAGE

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV ➪ page 263.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou temporaires) chargés dans la remorque lorsque celle-ci est « chargée et prête à partir ».

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

AVERTISSEMENT!

Si le poids brut de la remorque est de 2 267 kg (5 000 lb) ou plus, l'utilisation d'un attelage répartiteur de charge est recommandée pour assurer la stabilité du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière ➪ page 263.

AVERTISSEMENT!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière. Les conditions de conduite de votre véhicule pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon correspond à la charge exercée par la remorque sur la boule de remorque du véhicule. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale de la remorque

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement de la remorque

Le dispositif antilouvoiement de la remorque peut être une tige coulissante mécanique qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Le dispositif électronique TSC (selon l'équipement) détecte un louvoiement de la remorque et serre automatiquement les freins de la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoiement de la remorque.

Attelage porteur

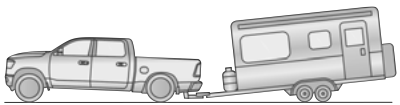
Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ces types d’attelages sont couramment utilisés pour tirer des remorques de petite ou de moyenne taille.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. Si le système est utilisé conformément aux directives du constructeur, il assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif antilou-voiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids au timon de la remorque plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

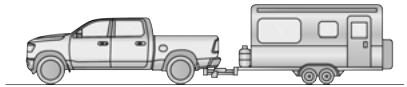
AVERTISSEMENT!

- Un système d'attelage répartiteur de charge incorrectement réglé peut compromettre la tenue de route, la stabilité et le freinage du véhicule, risquant ainsi de provoquer une collision.
- Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs des systèmes de freinage à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.



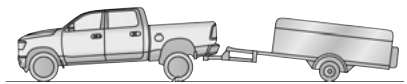
A0636000055US

Sans attelage répartiteur de charge (méthode inappropriée)



A0636000052US

Avec attelage répartiteur de charge (méthode appropriée)



A0636000053US

Mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge (méthode inappropriée)

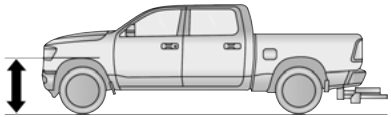
RÉGLAGE RECOMMANDÉ DE L'ATTELAGE DE RÉPARTITION

Remorquage avec suspension pneumatique – selon l'équipement

1. Vérifiez que le véhicule est à la hauteur de caisse normale.

NOTA :
Pour la mise à niveau appropriée du système de suspension pneumatique, le moteur du véhicule doit être en marche avec toutes les portières fermées lorsque vous raccordez une remorque.

2. Positionnez le chariot de sorte qu'il soit prêt à être raccordé à la remorque (ne raccordez pas la remorque).
3. Activez le mode pneu-cric par l'intermédiaire du groupe d'instruments ou des réglages de la radio à écran tactile. Le mode Pneu-cric est annulé et la procédure doit être reprise si le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h).
4. Mesurez la hauteur entre la partie supérieure de l'ouverture de la roue avant sur l'aile et le sol, cette valeur correspond à la hauteur H1.



A0636000054US

Mesure de la hauteur (H)

5. Fixez la remorque au véhicule sans raccorder les barres de répartition de charges.
6. Mesurez la hauteur entre la partie supérieure de l'ouverture de la roue avant sur l'aile et le sol : cette valeur correspond à la hauteur H2.
7. Installez et ajustez la tension dans les barres de répartition de charges, conformément aux recommandations du constructeur, pour que la hauteur de l'aile avant soit approximativement (H2-H1)/3+H1 (environ 1/3 de la différence entre H2 et H1 au-dessus de la hauteur de caisse normale [H1]).
8. Utilisez le groupe d'instruments ou les réglages de la radio à écran tactile pour désactiver le mode pneu-cric. Assurez-vous que le camion revienne à la hauteur de caisse normale. Effectuez une inspection visuelle de la remorque et de l'attelage répartiteur de charge pour confirmer que les recommandations du constructeur sont suivies.
9. Vous pouvez à présent entraîner le chariot.

Exemple de mesure	Exemple de hauteur (mm)
H1	925
H2	946
H2-H1	21
(H2-H1)/3	7
(H2-H1)/3 + H1	932

NOTA :
Pour toutes les conditions de remorquage, nous recommandons de remorquer avec le mode Tow/Haul (Remorquage et charge lourde) engagé.

TYPE D'ATTELAGE DE REMORQUE ET POIDS MAXIMAL DE LA REMORQUE

Le tableau suivant présente le poids maximal de la remorque qu'un type d'attelage de remorque d'origine peut tracter et doit être utilisé pour vous aider à sélectionner l'attelage de remorque approprié convenant à vos besoins de remorquage.

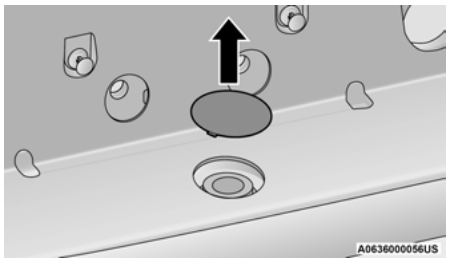
Type d'attelage de remorque et poids maximal de la remorque	
Type d'attelage	**Poids maximal de la remorque et poids maximal au timon de la remorque**
Classe III (attelage de pare-chocs) – modèle 1500	2 267 kg (5 000 lb) / 226 kg (500 lb)
Classe IV – modèle 1500	5 783 kg (12 750 lb) / 578 kg (1 275 lb)
Consultez le paragraphe « Capacité de remorquage (Poids maximal de la remorque) » pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.	

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

Accès à l'attelage de pare-chocs Classe III

Retirez le capuchon au moyen d'un outil pour garnitures ou d'un tournevis afin d'accéder à l'attelage de pare-chocs de classe III.

NOTA :
Veillez à ne pas égratigner le marchepied du pare-chocs.



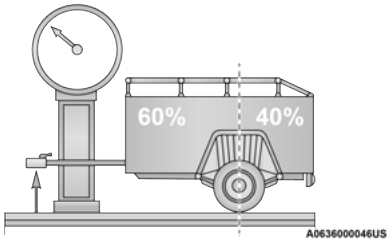
Accès à l'attelage de pare-chocs Classe III

CAPACITÉ DE REMORQUAGE (POIDS MAXIMAL DE LA REMORQUE)

NOTA :
Pour obtenir des renseignements sur le remorquage (poids maximal de la remorque), consultez l'un des sites Web suivants :

- ramtrucks.ca/en/towing_guide/
- ramtruck.ca (Canada)
- rambodybuilder.ca

POIDS DE LA REMORQUE ET POIDS AU TIMON DE LA REMORQUE



Répartition de la charge

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA :
N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal total des occupants et de la charge pour votre véhicule.

COMMANDE DE DIRECTION EN MARCHE ARRIÈRE DE LA REMORQUE

Aperçu des fonctions

La commande de direction en marche arrière de la remorque (TRSC) est une fonction qui aide le conducteur à faire marche arrière avec une remorque. En tournant le bouton situé dans le bloc de commandes central, vous pouvez contrôler plus précisément la direction empruntée par la remorque.

Le conducteur commande l'accélérateur et le frein tout en dirigeant le véhicule au moyen du bouton Trailer Reverse Steering Control (Commande de direction en marche arrière de la remorque). La remorque se déplace selon la direction dans laquelle le bouton est tourné.

Cette fonction permet également au conducteur de déplacer en marche arrière un véhicule et une remorque en ligne droite, lorsque le bouton est placé à sa position centrale.

Une configuration minimale est requise pour utiliser cette fonction.

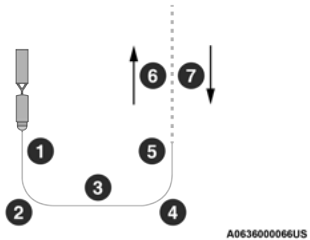
Configuration :

Pour utiliser le système, attelez la remorque au camion et assurez-vous que tout le câblage électrique est connecté ➪ page 277.

Le système étalonnera automatiquement une remorque attelée au cours de la conduite normale en marche avant, sans autre action requise de la part du conducteur. Si le véhicule n'a pas eu assez de temps pour étalonner automatiquement une remorque attelée, le message « Calibrate Trailer » (Étalonner la remorque) s'affiche au groupe d'instruments lorsque vous appuyez sur le bouton TRSC (Commande de direction en marche arrière de la remorque) pour activer le système. Dans ce cas, effectuez la manœuvre suivante pour étalonner la remorque :

Roulez en marche avant sur au moins 30 m (100 pi), effectuez un virage à 90° puis retournez en conduite en ligne droite sur encore au moins 30 m (100 pi). Effectuez un autre virage à 90°, puis conduisez encore en ligne droite sur au moins 30 m (100 pi). Confirmez que le système a étalonné la remorque en appuyant sur le bouton TRSC (Commande de direction en marche arrière de la remorque).

NOTA :
Les virages à 90° peuvent être à droite ou à gauche.

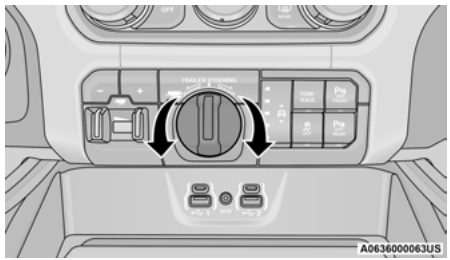


Étalonnage de la commande de direction en marche arrière de la remorque

1 – Ligne droite sur 30 m (100 pi)
2 – Virage d'intersection avec un rayon de 15-20 m (50-65 pi) dans l'une ou l'autre des deux directions
3 – Ligne droite sur 30 m (100 pi)
4 – Virage d'intersection avec un rayon de 15-20 m (50-65 pi) dans l'une ou l'autre des deux directions
5 – Ligne droite sur 30 m (100 pi)
6 – Ligne droite sur 30 m (100 pi), en vous assurant d'aligner le véhicule et la remorque sur la ligne centrale du chemin
7 – La fonction est active; tournez le bouton vers la gauche ou la droite pour reculer la remorque

Utilisation de la commande de direction en marche arrière de la remorque

MISE EN GARDE!
Observez toujours la position de la remorque et les environs lorsque vous utilisez la caméra et les rétroviseurs afin d'éviter d'endommager le camion ou la remorque.



Bouton de la commande de direction en marche arrière de la remorque

Pour utiliser le système, placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT) et enfoncez la pédale de frein. Appuyez sur le bouton d'activation au-dessus du bouton TRSC (Commande de direction en marche arrière de la remorque) dans le bloc central. Le témoin sur le bouton s'allume sans clignoter et l'affichage du groupe d'instruments vous demande de passer en

MARCHE ARRIÈRE. Une fois le véhicule en MARCHE ARRIÈRE, le système est actif. Retirez vos mains du volant et reculez lentement tout en tournant le bouton TRSC (Commande de direction en marche arrière de la remorque) dans la direction que la remorque doit emprunter. Tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre pour que la remorque tourne à droite. Tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour que la remorque tourne à gauche. Si vous lâchez le bouton, il retourne à sa position centrale et la remorque recule en ligne droite.

Continuez de contrôler l'accélérateur et le frein tout en reculant la remorque.

NOTA :
Lorsqu'active, la commande de direction en marche arrière de la remorque désactive automatiquement le système d'aide au recul, si celui-ci était activé.

Le système limite la vitesse maximale de votre véhicule en MARCHE ARRIÈRE tout en utilisant cette fonction. Au besoin, vous pouvez passer en MARCHE AVANT ou au POINT MORT pour avancer afin de disposer de plus d'espace ou pour redresser la remorque, puis repasser en MARCHE ARRIÈRE, sans devoir réactiver la fonction.

La fonction est annulée après 30 secondes en MARCHE AVANT ou lorsque la vitesse du véhicule atteint 12 km/h (8 mi/h).

Pour annuler la fonction, immobilisez le véhicule et passez en position de STATIONNEMENT; ou appuyez sur le bouton d'activation de la commande de direction en marche arrière de la remorque.

Messages du groupe d'instruments :

- Le message « Calibrate Trailer יור » (Étalonner la remorque) est affiché lorsque la remorque n'est pas étalonnée et que le véhicule est immobilisé alors que le bouton est enfoncé.
- Le message « Calibrating Trailer » (Étalonnage de la remorque en cours) est affiché lorsque la remorque n'est pas étalonnée et que le véhicule est en déplacement alors que le bouton est enfoncé.
- Le message « To Activate Trailer Steering Shift To P » (Pour activer la direction de remorque, passer à la position P [STATIONNEMENT]) est affiché lorsque la remorque est correctement étalonnée, que le bouton d'activation de la commande de direction en marche arrière de la remorque est enfoncé et que le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- Le message « Trailer Steering Ready, Shift To Reverse » (Direction de remorque prête, passer en marche arrière) est affiché lorsque le bouton est enfoncé, que la remorque est étalonnée et que le véhicule est en position P (STATIONNEMENT).
- Le message « Trailer Steering Active » (Direction de remorque active) est affiché après que le conducteur soit passé en position R (MARCHE ARRIÈRE) : il indique que la fonction est active.
- Le message « Trailer Steering Unavailable » (Direction de remorque non disponible) est affiché s'il y a une anomalie du système qui prévient l'activation, si la portière du conducteur est ouverte, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si le hayon est ouvert.

La fonction peut être annulée pour d'autres raisons :

- Le conducteur contourne la direction en plaçant ses mains sur le volant.
- Le suivi de la remorque est perdu.
- Si l'angle de la remorque devient excessif, les freins sont appliqués pour immobiliser le véhicule, puis le frein de stationnement est serré.
- Le bouton de direction de la remorque est enfoncé alors que la fonction est active.
- La vitesse du véhicule dépasse 12 km/h (8 mi/h).
- La portière du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- La transmission est placée à la position P (STATIONNEMENT).

Réglages de remorque mémorisés

Le système de direction de la remorque conserve automatiquement l'étalonnage des cinq dernières remorques attelées. Un nouvel étalonnage n'est donc pas nécessaire au moment de l'attelage. Au prochain démarrage du véhicule, placez-le en position D (MARCHE AVANT) et roulez sur une courte distance. Le système de commande de direction en marche arrière de la remorque peut alors être activé.

NOTA :
Les remorques peuvent ne pas avoir la même apparence dans des conditions diurnes et nocturnes. Dans de tels cas, la remorque peut devoir être étalonnée à nouveau.

Certaines remorques (comme les remorques de bateau) doivent être étalonnées à l'état chargé et à l'état déchargé.

NOTA :

- Le système peut ne pas détecter une remorque par faible luminosité. Par temps ensoleillé, le rendement peut se dégrader lorsque des ombres sont portées sur la remorque.
- Le conducteur est toujours responsable du fonctionnement sécuritaire du camion et de la remorque.
- Le conducteur est toujours en contrôle du camion de même que de la remorque et est responsable de contrôler l'accélérateur et les freins.
- Le système peut ne pas fonctionner lorsque la lentille de caméra est obstruée, trouble (couverte d'eau, de neige, de glace, de saleté, etc.); et le système ne fonctionne pas si le hayon n'est pas droit et entièrement verrouillé.

EXIGENCES DE REMORQUAGE

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

MISE EN GARDE!

- Ne tractez pas une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 premiers milles) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.
- Donc, au cours des 805 premiers km (500 mi) parcourus avec une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

Effectuez l'entretien indiqué dans la section « Entretien périodique »; pour les intervalles d'entretien appropriés, ➪ page 491. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

AVERTISSEMENT!

- Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.
- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez le levier de vitesses de la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :
  - PNBV
  - PBR
  - PNBE
  - Poids au timon de la remorque pour l'attelage de remorque utilisé

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) lors d'un remorquage avec une roue de secours pleine grandeur.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages.
- Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, ➪ page 547.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque.
- Un système de commande électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un système de commande électronique des freins n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

- Ne raccordez jamais les freins de remorque au système de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.
- Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

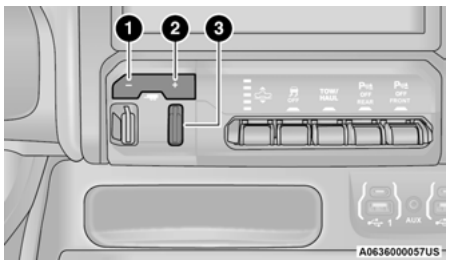
MISE EN GARDE!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 453 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

Module de freinage intégré pour remorque (ITBM) – selon l'équipement

Votre véhicule peut être muni d'un module de freinage intégré pour remorque pour les freins de remorque à commande électrique ou électro-hydraulique.

NOTA :
Ce module a été conçu et a été vérifié avec des freins de remorque électriques et de nouveaux systèmes à commande électrohydraulique. Certains systèmes à commande électrohydraulique antérieurs peuvent ne pas être compatibles avec le module de freinage intégré pour remorque.



Module de freinage intégré pour remorque

1 – Touche de réglage GAIN (-)
2 – Touche de réglage GAIN (+)
3 – Levier de commande manuelle des freins

L'interface utilisateur comporte les éléments suivants :

Boutons de réglage GAIN (+/-)

Appuyez sur ces touches pour régler la puissance de freinage des freins de remorque par palier de 0,5. Le réglage GAIN peut être augmenté jusqu'à une valeur maximale de 10 ou abaissé jusqu'à une valeur minimale de 0 (sans freinage de remorque).

Réglage GAIN

Le réglage GAIN sert à choisir le degré des freins de remorque pour une condition de remorquage particulière et devrait être modifié en fonction des conditions de remorquage. Les changements de conditions de remorquage comprennent notamment la charge de la remorque, la charge du véhicule, les conditions routières et météorologiques.

Levier de commande manuelle des freins

Faites glisser le levier de commande manuelle des freins vers la gauche pour activer la puissance aux freins électriques de la remorque indépendamment des freins du véhicule tracteur. Si le levier de commande manuelle des freins est activé pendant que le frein est aussi appliqué, l'entrée la plus grande détermine la puissance qui est transmise aux freins de remorque.

Les feux d'arrêt de la remorque et du véhicule s'allument lors du freinage normal à l'aide de la pédale de frein. Seuls les feux d'arrêt de la remorque s'allument lorsque le levier de commande manuelle des freins est activé.

Témoin de l'état des freins de remorque

Ce témoin indique l'état de connexion électrique de la remorque.

Si aucune connexion électrique n'est détectée après l'établissement du contact, appuyez sur la touche de réglage GAIN ou faites glisser le levier de commande manuelle des freins pour que le réglage GAIN s'affiche pendant 10 secondes. Le témoin de l'état des freins de remorque ne s'affiche pas dans ce cas.

Si une anomalie du câblage de remorque ou du module de freinage intégré pour remorque (ITBM) est détectée, le témoin de l'état des freins de la remorque se met à clignoter.

Réglage de GAIN

NOTA :
Ce réglage ne devrait être effectué que dans une zone sans circulation routière et à une vitesse d'environ 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h).

1. Assurez-vous que les freins de remorque sont en bon état, qu'ils fonctionnent normalement et qu'ils sont correctement réglés. Au besoin, consultez votre concessionnaire de remorque.
2. Attachez la remorque et raccordez les faisceaux électriques conformément aux directives du constructeur de la remorque.
3. Lorsqu'une remorque est branchée avec des freins électriques ou électrohydrauliques, le message de remorque branchée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments (si le raccordement n'est pas détecté par le module de freinage intégré pour remorque, les fonctions de freinage ne seront pas disponibles), le réglage GAIN s'allume et le type approprié de la remorque doit être sélectionné à partir des options à l'affichage du groupe d'instruments.
4. Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS du volant jusqu'à ce que l'option « TRAILER TOW » (BARRE D'ATTELAGE) s'affiche à l'écran.
5. Appuyez sur le bouton fléché de DROITE du volant pour accéder à l'option « TRAILER TOW » (BARRE D'ATTELAGE).
6. Appuyez sur les boutons fléchés vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option Trailer Brake Type (Type de freins de remorque) s'affiche à l'écran.
7. Appuyez sur le bouton fléché de DROITE, puis sur les boutons fléchés vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que le type de freins de remorque approprié s'affiche à l'écran.
8. Dans une zone sans circulation routière, tractez la remorque jusqu'à une surface plane et sèche à une vitesse de 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrez complètement le levier de commande manuelle des freins.
9. Si les roues de la remorque se bloquent (ce qui est indiqué par des grincements des pneus), réduisez le réglage GAIN; si les roues de la remorque tournent librement, augmentez le réglage GAIN.

Répétez les étapes 8 et 9 jusqu'à ce que le réglage GAIN soit à un point juste sous le blocage des roues de la remorque. Si vous tractez une remorque plus lourde, il est possible que vous ne puissiez pas atteindre le blocage des roues de la remorque même au réglage GAIN maximum de 10.

	Light Electric (Électrique léger)	Heavy Electric (Électrique intense)	Light EOH (Électrohydraulique léger)	Heavy EOH (Électrohydraulique intense)
Type de freins de remorque	Freins de remorque à commande électrique	Freins de remorque à commande électrique	Freins de remorque à commande électrohy-draulique	Freins de remorque à commande électrohy-draulique
Charge	*Au-dessous de 10 000 lb	*Au-dessus de 10 000 lb	*Au-dessous de 10 000 lb	*Au-dessus de 10 000 lb

*La sélection suggérée peut varier selon les préférences du client en matière de rendement des freins. L'état des freins de remorque, le style de conduite et l'état de la route peuvent également modifier la sélection.

Messages affichés

La commande de freins de remorque interagit avec l'affichage du groupe d'instruments. Des messages s'affichent à l'écran, de même qu'un seul carillon, lorsqu'une anomalie est détectée au niveau de la connexion de la remorque, de la commande des freins de la remorque ou de la remorque elle-même ➪ page 140.

AVERTISSEMENT!

Si vous raccordez une remorque qui n'est pas compatible avec le système ITBM, il pourrait en résulter une diminution ou même la perte complète du freinage de la remorque. Il peut y avoir une augmentation de la distance de freinage ou de l'instabilité de la remorque, ce qui pourrait entraîner des blessures.

MISE EN GARDE!

Si vous raccordez une remorque qui n'est pas compatible avec le système ITBM, il pourrait en résulter une diminution ou même la perte complète du freinage de la remorque. Il peut y avoir une augmentation de la distance de freinage ou de l'instabilité de la remorque, ce qui pourrait endommager votre véhicule, la remorque ou causer d'autres dommages matériels.

NOTA :

- Un contrôleur du marché secondaire peut être offert pour l'utilisation avec les remorques équipées d'un système de freinage pneumatique ou électrohydraulique. Pour déterminer le type de freins de votre remorque et la disponibilité des contrôleurs, consultez le constructeur de la remorque ou le conces-sionnaire qui vous l'a vendue.
- La dépose du module de freinage intégré pour remorque provoquera des erreurs et possiblement des dommages au circuit électrique et aux modules électroniques du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour l'installation d'un module du marché secondaire.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des feux d'arrêt et des clignotants.

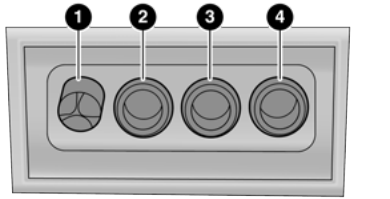
L'ensemble de remorquage de votre véhicule peut comprendre un faisceau de câblage avec connecteur à quatre et à sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le constructeur de votre véhicule.

NOTA :
Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

Toutes les connexions électriques aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

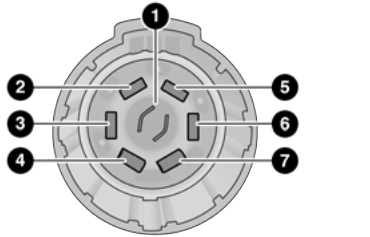
NOTA :

- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans les connexions électriques du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.



Connecteur à quatre broches

1 – Masse
2 – Feux de position
3 – Feu de freinage et clignotant gauche
4 – Feu de freinage et clignotant droit



Connecteur à sept broches

1 – Feux de recul
2 – Feux de jour
3 – Feu de freinage et clignotant gauche
4 – Masse
5 – Batterie
6 – Feu de freinage et clignotant droit
7 – Freins électriques

Vérification des feux de la remorque

Cette fonction fait subir aux feux de la remorque toute une série de vérifications pour confirmer leur fonctionnement. Elle est disponible dans le groupe d'instruments, sous le menu Trailer Tow (Traction de remorque) ⇨ page 146.

Lorsque cette fonction est activée, elle active tous les feux extérieurs en série pendant jusqu'à cinq minutes, ce qui donne le temps de faire le tour du véhicule et de confirmer le fonctionnement des feux. Les feux extérieurs suivants demeurent allumés pendant toute la série de vérifications :

- Feux de jour/stationnement
- Feux de gabarit (selon l'équipement)
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Feu signature (selon l'équipement)
- Feux de croisement
- Phares antibrouillard (selon l'équipement)
- Feux de jour

Pendant ce temps, les feux suivants s'allument en série, chacun pendant trois secondes :

1. Feux de freinage et d'arrêt surélevé (troisième feu de freinage)
2. Clignotant de gauche
3. Clignotant de droite
4. Feux de marche arrière
5. Feux de route

Cette série de vérifications des feux se poursuit pendant en tout cinq minutes.

La série n'est activée que dans les conditions suivantes :

- Le véhicule est équipé de l'ensemble de remorquage.
- Le véhicule est en position P (STATIONNEMENT).
- Le véhicule n'est pas en mouvement.
- Le commutateur d'allumage est à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).
- Le démarrage à distance est inactif.
- Les freins ne sont pas appliqués.
- Le clignotant de gauche n'est pas activé.
- Le clignotant de droite n'est pas activé.
- Le commutateur des feux de détresse n'est pas activé.

La série est annulée si l'une des conditions suivantes se produit :

- Les freins sont appliqués.
- Le levier de vitesses est déplacé hors de la position P (STATIONNEMENT).
- Le véhicule n'est plus immobile.
- Le clignotant de gauche est activé au moyen du levier.
- Le clignotant de droite est activé au moyen du levier.
- Le commutateur des feux de détresse est activé.
- Un quelconque bouton de la télécommande est enfoncé.
- Le commutateur d'allumage est enfoncé.
- La position du levier des feux de route est modifiée.
- La série est annulée dans le groupe d'instruments.

CONSEILS POUR LE REMORQUAGE

Avant d'effectuer un remorquage, il est recommandé de pratiquer les virages, arrêts et manœuvres de marche arrière avec la remorque dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

La gamme D (MARCHE AVANT) peut être utilisée pour tracter une remorque. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si vous devez changer souvent de rapports pendant que le levier de vitesses se trouve en position D (MARCHE AVANT), sélectionnez le mode de remorquage-charge lourde ou rétrogradez (au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports [ERS]).

NOTA :
L'utilisation du mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE ou la sélection d'une plage de rapports inférieure (au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports), lors de la conduite dans des conditions rigoureuses, améliorera les performances du véhicule et prolongera la durée de vie utile de la transmission en réduisant les changements de rapport excessifs et la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

Mode de remorquage-charge lourde

Pour réduire les risques de surchauffe de la transmission automatique, activez le mode TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) lorsque vous conduisez sur des routes vallonnées ou sélectionnez une plage de rapports inférieure (au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports [ERS]) si les pentes sont plus prononcées.

Régulateur de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Système de suspension pneumatique

Pour faciliter le branchement de la remorque sur le véhicule ou le débranchement de celle-ci, vous pouvez utiliser le système de suspension pneumatique ⇨ page 204. La sélection de Tow/Haul (Remorquage / charge lourde) ou l'attelage d'une remorque avec un module de freinage intégré pour remorque (ITBM) désactive le mode aérodynamique automatique afin d'éviter les changements de hauteur pendant le remorquage, ainsi que le déplacement des charges ou des poids au timon de la remorque.

NOTA :
Pour la mise à niveau appropriée du système de suspension pneumatique, le moteur du véhicule doit être en marche lorsque vous raccordez une remorque.

CHASSE-NEIGE

Un ensemble de préparation au déneigement, offert en option, peut être installé en usine. Cet ensemble comprend les composants nécessaires pour préparer votre véhicule au montage d'un chasse-neige.

NOTA :
Avant d'installer un chasse-neige, nous recommandons fortement au propriétaire ou à l'installateur de se procurer la version à jour du guide des carrossiers-constructeurs et d'en respecter les recommandations. Consultez un concessionnaire autorisé, l'installateur ou le fabricant du chasse-neige pour obtenir ces renseignements. Des circuits électriques uniques doivent être branchés pour bien assurer la sécurité de l'utilisateur et pour prévenir la surcharge des systèmes du véhicule.

AVERTISSEMENT!
L'installation d'un chasse-neige sur ce véhicule peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables lors d'une collision. Ne vous attendez pas à ce que le système de sacs gonflables fonctionne de la manière décrite précédemment dans ce manuel.

MISE EN GARDE!
Le témoin « Lamp Out » (éclairage éteint) pourrait s'allumer si l'éclairage extérieur n'est pas bien installé.

AVANT D'UTILISER LE CHASSE-NEIGE

- Vérifiez le niveau de liquide et soyez à l'affût de toute trace de fuites dans le circuit hydraulique.
- Vérifiez si les boulons et les écrous de montage sont bien serrés.
- Vérifiez le degré d'usure des lisses et du bord d'attaque. Le bord d'attaque devrait se trouver entre 6 mm et 1,2 cm (0,25 à 0,50 po) au-dessus du sol dans la position de déneigement.
- Vérifiez si l'éclairage du chasse-neige est branché et fonctionne correctement.

DISPONIBILITÉ DU MODÈLE AVEC ENSEMBLE DE PRÉPARATION AU DÉNEIGEMENT

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les applications de chasse-neige, visitez le site www.ramtrucks.ca ou consultez la version à jour du guide destiné aux carrossiers-constructeurs.

1. Le camion ne doit pas accueillir plus d'un occupant.
2. Il ne faut jamais dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ni le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant ou arrière.
3. La capacité de charge diminue selon les options ajoutées, le nombre de passagers, etc.

Le poids du véhicule chargé, y compris le système de chasse-neige, tous les accessoires du marché secondaire, le conducteur, les passagers, les options et le chargement, ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE). Consultez l'étiquette d'homologation apposée sur la portière du conducteur pour connaître ces poids.

NOTA :
Détachez le chasse-neige lorsque vous transportez des passagers.

Le réglage de la géométrie du train avant a été défini en usine selon les spécifications, sans tenir compte du poids d'un chasse-neige. Vous devriez vérifier et corriger le pincement du train avant au début et à la fin de la saison de déneigement. Vous éviterez ainsi une usure inégale des pneus.

La lame doit toujours être abaissée lorsque le véhicule est stationné.

Suivez les recommandations du constructeur du chasse-neige pour l'entretien et l'utilisation de votre véhicule avec l'équipement de déneigement.

CONDUITE SUR LA ROUTE AVEC LE CHASSE-NEIGE INSTALLÉ

La lame gêne l'entrée d'air dans le radiateur, ce qui provoque le moteur à fonctionner à des températures supérieures à la normale.
Par conséquent, lorsque vous roulez avec le chasse-neige, placez la lame en angle et descendez-la aussi bas que la route ou les conditions de la chaussée le permettent. Ne dépassez pas la vitesse de 64 km/h (40 mi/h). Le conducteur doit toujours conserver une distance d'arrêt sécuritaire et un dégagement adéquat pour le dépassement.

NOTA :
L'avertissement de sortie de voie et l'aide au maintien dans la voie ne sont pas disponibles lorsqu'un chasse-neige est installé.

CONSEILS UTILES

Dans des conditions idéales, la vitesse de déneigement ne doit pas dépasser 32 km/h (20 mi/h). Le conducteur doit connaître l'endroit et la surface à déneiger. Il est conseillé de ralentir et d'être extrêmement prudent lorsque vous déneigez des endroits inconnus ou lorsque la visibilité est réduite.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Suivez les directives du constructeur du chasse-neige concernant l'entretien du chasse-neige.

Assurez-vous que les bornes de la batterie et tous les raccords électriques du chasse-neige sont propres et exempts de rouille.

Lorsque vous utilisez un chasse-neige, prenez les précautions suivantes pour éviter d'endommager la boîte de vitesses et la transmission.

- Sélectionnez la position 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE) de la boîte de transfert lorsque vous déneigez de très petites zones ou des endroits encombrés et que votre vitesse ne dépassera probablement pas 24 km/h (15 mi/h). À des vitesses plus élevées, utilisez la position 4WD HIGH (4 roues motrices gamme HAUTE).
- Pour éviter toute surchauffe de la transmission, les véhicules munis d'une transmission automatique doivent utiliser la gamme 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE) pour déneiger des zones où la neige est épaisse ou lourde pendant des périodes prolongées.
- Attendez que le moteur tourne au ralenti et que les roues se soient immobilisées avant de passer à une autre vitesse. Habituez-vous à appuyer sur la pédale de frein lorsque vous changez de vitesse.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE)

REMORQUAGE DU VÉHICULE DERRIÈRE UN AUTRE

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à 2 roues motrices	Modèles à 4 roues motrices
Remorquage à plat	AUCUN	**NON PERMIS**	**Consultez les directives** ● Transmission à la position P (STATIONNEMENT) ● Boîte de transfert à la position N (point mort) ● Remorquage en direction avant
Chariot roulant	Avant	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**
Sur la remorque	TOUTES	OK	OK

NOTA :

- Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les règlementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.
- Les véhicules équipés d'une suspension pneumatique à quatre coins active doivent être placés en mode transport avant d'être arrimés (par la carrosserie) sur une remorque ou un camion à plateau ➪ page 204. Si le véhicule ne peut pas être placé en mode transport (par exemple, le moteur refuse de démarrer), les cordons doivent être attachés aux essieux (et non à la caisse). Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez la mémorisation de codes d'anomalie ou la perte de tension des sangles appropriée.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES À 2 ROUES MOTRICES

Ne remorquez PAS ce véhicule avec les 4 roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (pour les modèles à 2 roues motrices) est permis **SEULEMENT** si les roues arrière sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

NOTA :
Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique, assurez-vous qu'il est réglé en position de garde au sol normale.

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du constructeur de chariots.
2. Placez les roues arrière sur le chariot roulant.
3. Serrez le frein de stationnement. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
4. Fixez solidement les roues arrière au chariot en suivant les directives du constructeur de chariot.
5. COUPEZ le contact.
6. Installez un appareil de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant en position droite.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES À 4 ROUES MOTRICES

NOTA :
Placez la boîte de transfert au point mort pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. La transmission doit être placée en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Consultez les sections suivantes pour obtenir la méthode appropriée de passage à la position N (point mort) de la boîte de transfert de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

- NE remorquez PAS sur chariot roulant un véhicule 4WD (4 roues motrices). Le remorquage avec seulement un ensemble de roues au sol (avant ou arrière) endommagera gravement la transmission ou la boîte de transfert. Remorquez le véhicule avec les quatre roues SUR le sol, ou SOULEVÉES du sol (à l'aide d'une remorque pour véhicule).
- Le remorquage doit être effectué en direction avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.
- Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, la boîte de transfert doit être à la position N (point mort). Pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (point mort), effectuez la procédure décrite sous « Passage à la position N (point mort) ». Si la boîte de transfert n'est pas à la position N (point mort) pendant le remorquage, des dommages internes à la transmission se produiront.
- La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Ne débranchez pas l'arbre de transmission, car l'huile s'écoulerait de la boîte de transfert, entraînant des dommages aux pièces internes.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le bouclier ou le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du bouclier/pare-chocs.

Passage à la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

AVERTISSEMENT!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (point mort) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (point mort), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

MISE EN GARDE!

Afin d'éviter d'endommager les pièces internes, vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement engagée à la position N (point mort) avant le remorquage d'un véhicule de loisir.

1. Immobilisez complètement le véhicule sur une surface de niveau et laissez le moteur tourner. Serrez le frein de stationnement.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT). La portière du conducteur doit être fermée (ou la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée) de sorte que la transmission reste en position N (POINT MORT) lorsque la pédale de frein est relâchée.

NOTA :
Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique, assurez-vous qu'il est réglé en position de garde au sol normale.

4. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, appuyez longuement sur le bouton N (point mort) encastré de la boîte de transfert (au centre des commutateurs de boîte de transfert). Le témoin N (point mort) s'allume et reste allumé lorsque le passage à la position N (point mort) est terminé. Lorsque le passage est terminé et que le témoin N (POINT MORT) reste allumé, relâchez le bouton N (POINT MORT).
5. Desserrez le frein de stationnement.
6. Placez le levier de vitesses de la transmission en position R (MARCHE ARRIÈRE).
7. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.

8. Répétez les étapes 6 et 7 en plaçant la transmission automatique en position D (MARCHE AVANT).
9. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT). Serrez le frein de stationnement. Coupez le moteur. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}, maintenez enfoncé le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) jusqu'à ce que le moteur soit coupé. La transmission sélectionne automatiquement la position P (STATIONNEMENT) lorsque le moteur est coupé.
10. Coupez le contact.
11. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage.
12. Mettez le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
13. Desserrez le frein de stationnement.
14. COUPEZ le contact.

NOTA :

- Les conditions des étapes 2 et 3 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton ou n'est plus en vigueur pendant le passage, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.
- Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique, le moteur doit être mis en marche et tourner pendant un minimum de 60 secondes (avec toutes les portières fermées) au moins une fois toutes les 24 heures. Ce procédé permet à la suspension pneumatique d'ajuster la hauteur de caisse du véhicule pour compenser l'influence de la température.

Sortir de la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal :

1. Immobilisez le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Faites démarrer le moteur. Serrez le frein de stationnement. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).
4. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, appuyez longuement sur le bouton N (point mort) encastré de la boîte de transfert (au centre des commutateurs de boîte de transfert).
5. Lorsque le témoin N (point mort) s'éteint, relâchez le bouton N (point mort).
6. Coupez le contact. La transmission sélectionne automatiquement la position P (STATIONNEMENT) lorsque le moteur est coupé.
7. Relâchez la pédale de frein.
8. Débranchez le véhicule du véhicule tracteur.
9. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
10. Faites démarrer le moteur.
11. Desserrez le frein de stationnement.

12. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position D (MARCHE AVANT), relâchez la pédale de frein, puis vérifiez si le véhicule fonctionne normalement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 3 et 4 doivent être présentes avant d'appuyer sur le bouton pour quitter la position N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton ou n'est plus en vigueur pendant le passage, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

CONSEILS DE CONDUITE

CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE

Accélération

Le fait d'accélérer trop rapidement sur une surface enneigée, humide ou, de façon générale, glissante risque d'entraîner une dérive imprévisible des roues avant vers la droite ou vers la gauche. Ce phénomène se produit lorsque les roues arrière (motrices) rencontrent des changements d'adhérence au sol.

AVERTISSEMENT!
Il est dangereux d'accélérer rapidement sur des surfaces glissantes. Une traction inégale peut soudainement faire déraper les roues arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, entraînant possiblement une collision. Accélérez lentement et prudemment lorsque l'adhérence est susceptible d'être moindre en raison des conditions (glace, neige, humidité, boue, sable, etc.).

CONDUITE DANS L'EAU

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule.

Ruissellement et montée des eaux

AVERTISSEMENT!
Ne traversez pas une route sur laquelle l'eau ruisselle ou s'accumule (comme dans le cas d'un torrent causé par un orage). La force du courant peut éroder la surface de la route et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Par ailleurs, votre véhicule peut être rapidement emporté par le courant d'un torrent. En ignorant cet avertissement, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou mortelles.

Eau stagnante peu profonde

Bien que votre véhicule puisse franchir de l'eau stagnante peu profonde, tenez compte des avertissements et des mises en garde ci-après avant de le faire.

AVERTISSEMENT!

- La conduite dans de l'eau stagnante réduit la traction. Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante.
- La conduite dans de l'eau stagnante réduit le pouvoir de freinage, ce qui allonge les distances d'arrêt. Par conséquent, après avoir traversé de l'eau stagnante, conduisez lentement en appuyant plusieurs fois sur la pédale de freinage pour sécher les freins.
- En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE!

- Vérifiez toujours la profondeur de l'eau stagnante avant de la traverser avec votre véhicule. Ne conduisez jamais dans une eau stagnante dont le niveau dépasse le bas des jantes de votre véhicule.
- Déterminez l'état de la route sous l'eau et vérifiez s'il se trouve des obstacles avant de conduire dans l'eau stagnante.
- Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante. Vous réduirez ainsi au minimum la formation de vagues.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- La conduite dans de l'eau stagnante avec votre véhicule peut endommager les composants de la transmission. Examinez toujours les liquides (huile moteur, huile à transmission, liquide pour essieu, etc.) pour détecter tout signe de contamination (aspect laiteux ou mousseux) après avoir franchi une étendue d'eau stagnante. Cessez de conduire votre véhicule si n'importe lequel des liquides semble contaminé, pour ne pas risquer d'aggraver les dommages. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.
- Si de l'eau s'infiltre dans le moteur, le moteur risque de caler et de se bloquer et de graves dommages aux composants internes peuvent survenir. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

CONSEILS SUR LA CONDUITE HORS ROUTE

Prenez les précautions nécessaires si vous devez gravir une pente abrupte ou conduire sur le flanc d'une colline ou d'un terrain en diagonale. Si la nature du parcours vous oblige à monter ou descendre une pente en diagonale, optez pour un angle modéré et limitez l'inclinaison latérale du véhicule. Progressez de façon constante et braquez en douceur et avec prudence.

Si vous êtes contraint de faire marche arrière dans une pente, reculez en ligne droite et utilisez la position R (MARCHE ARRIÈRE). Ne reculez jamais en position N (POINT MORT), ou diagonalement dans une pente.

Lorsque vous conduisez dans le sable, la boue ou en terrain meuble, passez à un rapport inférieur et roulez à vitesse constante. Serrez la pédale d'accélérateur lentement et évitez de faire patiner les roues.

Ne dégonflez pas les pneus pour ce genre de conduite.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez, au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel d'atelier.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas bénéficier de la puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, recherchez des accumulations de matière sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues et dégager celles-ci suffit à corriger la situation.

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre système Uconnect 5/5 AVEC NAVIGATION avec écran de 8,4 pouces ou votre système Uconnect 5 AVEC NAVIGATION avec écran de 12 pouces, consultez le supplément du manuel du propriétaire sur le système Uconnect.

NOTA :
Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

CYBERSÉCURITÉ

Selon ce qui est applicable, votre véhicule peut avoir la capacité d'envoyer ou de recevoir de l'information d'un réseau filaire ou sans fil. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule.
La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Comme toujours, si vous observez un comportement inhabituel, communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé ➪ page 589 ou consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

AVERTISSEMENT!

- Insérez SEULEMENT les appareils/composants de confiance dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Pour contribuer à améliorer l'expérience utilisateur, les fonctions, la stabilité, etc., et minimiser le risque d'une violation de sécurité, les propriétaires de véhicule devraient visiter régulièrement www.driveuconnect.com (résidents des É.-U.) ou www.driveuconnect.ca (résidents du Canada) pour de l'information sur les mises à jour disponibles pour le logiciel Uconnect.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord. Ces boutons vous permettent d'accéder aux fonctions programmables par l'utilisateur et de les modifier. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.

Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent en dessous ou à côté du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « SCROLL/ENTER » (DÉFILEMENT-ENTRÉE) se trouve sur le côté droit. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages. Appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage.

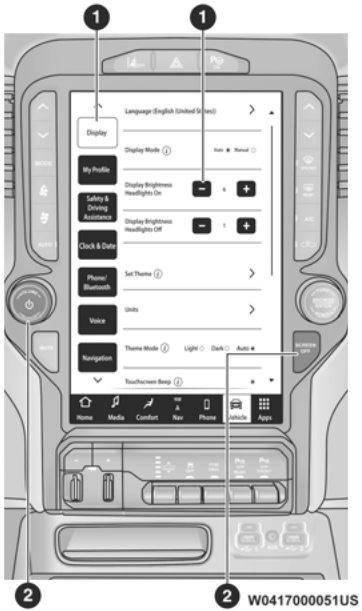
Le système Uconnect peut également être muni des boutons SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) et MUTE (MISE EN SOURDINE) situés sur la plaque frontale.

Appuyez sur le bouton SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) sur la plaque frontale pour éteindre l'écran du système Uconnect. Appuyez à nouveau sur le bouton ou appuyez sur l'écran pour allumer celui-ci.

Appuyez sur le bouton fléché de retour pour sortir d'un menu ou d'une certaine option du système Uconnect.

Pour les systèmes Uconnect 5, maintenez le bouton Power (Alimentation) de la plaque frontale de la radio enfoncé pendant au moins 15 secondes afin de réinitialiser la radio.

FONCTIONS PROGRAMMABLES PAR L'UTILISATEUR



Système Uconnect 5 AVEC NAVIGATION avec écran tactile de 12 pouces et boutons sur la plaque frontale

1 – Boutons du système Uconnect situés sur l'écran tactile
2 – Boutons du système Uconnect situés sur la plaque frontale

Pour les systèmes Uconnect 3 avec écran de 5 pouces, Uconnect 5/5 AVEC NAVIGATION avec écran de 8,4 pouces et Uconnect 5 AVEC NAVIGATION avec écran de 12 pouces

Pour le système Uconnect 3, appuyez sur le bouton SETTINGS (RÉGLAGES) sur le côté de la plaque frontale. Dans ce menu, le système Uconnect vous permet d'accéder à toutes les fonctions programmables disponibles.

Pour le système Uconnect 5, appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule), puis appuyez sur l'onglet Settings (Réglages) au haut de l'écran tactile. Dans ce menu, le système Uconnect vous permet d'accéder à toutes les fonctions programmables disponibles.

NOTA :

- Un seul écran tactile à la fois peut être sélectionné.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur un seul bouton à la fois pour accéder au menu voulu. Une fois le menu voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de réglage préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce dernier a été sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton X sur l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

My Profile (Mon profil)

Lorsque vous appuyez sur le bouton My Profile (Mon profil) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux profils du véhicule.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont : English (Anglais), Français, Italiano (Italien) et Español (Espagnol).
Display Mode (Mode d'affichage)	Ce réglage modifie l'écran de radio à « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel). « Manual » (Manuel) permet une personnalisation plus poussée de l'écran de radio.
Display Brightness Headlights On (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont allumés. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness Headlights Off (Luminosité de l'affichage avec phares éteints)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont éteints. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet de changer le thème d'affichage.

Nom de réglage	Description
Units (Unités)	Ce réglage vous permet de changer les unités à « US » (Américaines), « Metric » (Métriques) ou « Custom »(Personnalisées). L'option « Custom » (Personnaliser) vous permet de régler indépendamment les unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant [L/100 km, km/L, mi/gal (É.-U.) ou mi/gal (R.-U.)], de pression (lb/po², kPa ou bar), de température (°C ou °F), de puissance [hp (É.-U.), hp (R.-U.) ou kW] et de couple (Nm ou lb-pi).
Theme Mode (Mode Thème)	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Light » (Clair), « Dark » (Sombre) et « Auto » (Automatique). Sélectionnez-les pour voir les thèmes en mode clair ou sombre. Le mode « Auto » (Automatique) modifie le thème avec les témoins.
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.
Time Format (Format de l'heure)	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de modifier de la radio pour qu'elle utilise une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine).

Nom de réglage	Description
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Ram » (Hé, Ram).
Voice Barge-in (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver l'intervention vocale.
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage permet d'afficher la liste de commandes. Les options sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Paramètres de navigation	Ce réglage vous redirige vers la liste des réglages du système de navigation. Consultez le supplément du manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements supplémentaires.
Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement	Ce réglage active le système de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.
Mise hors tension de la radio	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 45 sec », « 5 min » et « 10 min ».
Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière	Ce réglage vous permet de déterminer si la radio s'éteint lorsque l'une des portières est ouverte.
Réglages audio	Ce réglage ouvre le sous-menu qui contient les réglages audio ➪ page 317.

Nom de réglage	Description
Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris	Ce réglage vous permet de placer des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications dans vos favoris avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Réglage pour retirer de vos favoris des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications	Ce réglage vous permet de retirer de vos favoris des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Notifications contextuelles de nouveau télémessage	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de nouveau télémessage. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles d'appel manqué. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de navigation. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Reset App Drawer to Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage réinitialise le tiroir d'applications à sa disposition d'usine par défaut.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
Trajet B	Ce réglage active ou désactive la fonction de trajet B dans le groupe d'instruments.

Nom de réglage	Description
Information relative au système audio dans le groupe d'instruments	Ce réglage active ou désactive l'affichage de l'information relative au système audio dans le groupe d'instruments.
Vitesse numérique sur tous les écrans du groupe d'instruments	Ce réglage affiche le compteur de vitesse numérique sur tous les écrans du groupe d'instruments.
Barre de consommation sur l'écran du groupe d'instruments	Ce réglage affiche la barre numérique de consommation de carburant sur tous les écrans du groupe d'instruments.
Zones personnalisées dans le groupe d'instruments	Ce réglage permet de personnaliser l'information affichée dans le groupe d'instruments.
Affichage tête haute	Ce réglage active ou désactive l'affichage tête haute (HUD).
HUD Brightness (Luminosité de l'affichage tête haute)	Ce réglage permet de modifier la luminosité de l'affichage tête haute.
HUD Height (Hauteur de l'affichage tête haute)	Ce réglage permet de définir la hauteur de l'affichage tête haute.
HUD Content (Contenu de l'affichage tête haute)	Ce réglage permet de modifier la quantité de contenu affiché sur l'affichage tête haute. Les options disponibles sont « Simple », « Standard » et « Advanced » (Avancé).
Répétition du système audio	Ce réglage active ou désactive la répétition du système audio.
More Profile Options (Autres options de profil)	Ce réglage vous donne accès à d'autres options de profil.

Display (Affichage)

Lorsque le bouton Display (Affichage) est enfoncé sur l'écran tactile, le système affiche les options associées au thème (selon l'équipement), à la luminosité et à la couleur de l'écran tactile. Les réglages disponibles sont les suivants :

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont : English (Anglais), Français, Italiano (Italien) et Español (Espagnol).
Display Mode (Mode d'affichage)	Ce réglage vous permet de définir manuellement la luminosité ou de laisser le système la régler automatiquement. Le réglage « Auto » (Automatique) permet au système de régler automatiquement la luminosité de l'affichage. Le réglage « Manual » (Manuel) permet à l'utilisateur de régler la luminosité de l'affichage.
Display Brightness with Headlights ON/Brightness (Luminosité de l'affichage avec les phares ALLUMÉS)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont allumés. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness with Headlights OFF/Brightness (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont éteints. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet de changer le thème d'affichage.

Nom de réglage	Description
Units (Unités)	Ce réglage vous permet de changer les unités. Les options disponibles pour régler indépendamment les unités de mesure sont « Speed » (Vitesse; km/h ou mi/h), « Distance » (km ou mi), « Fuel Consumption » (Consommation de carburant; L/100 km, km/L, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), « Pressure » (Pression; lb/po2, kPa ou bar), « Temperature » (Température; °C ou °F), « Power » (Puissance; hp [É.-U.], hp [R.-U.] ou kW) et « Torque » (Couple; Nm ou lb-pi).
Theme Mode (Mode Thème)	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Light » (Clair), « Dark » (Sombre) et « Auto » (Automatique). Sélectionnez-les pour voir les thèmes en mode clair ou sombre. Le mode « Auto » (Automatique) modifie le thème avec les témoins.
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Temporisation de l'écran commande	Ce réglage vous permet de définir la fermeture automatique de l'écran de commande après cinq secondes ou de demeurer allumé jusqu'à sa fermeture manuelle.
Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.
Affichage de l'économie de carburant	Ce réglage active le mode d'économie de carburant à l'affichage du groupe d'instruments.
Fenêtres contextuelles « Prêt à conduire »	Ce réglage active les fenêtres contextuelles Ready To Drive (Prêt à conduire) à l'affichage du groupe d'instruments.

Sécurité et aide à la conduite

Lorsque vous sélectionnez le bouton Safety/Driving Assistance (Sécurité/Aide à la conduite) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux réglages de sécurité du véhicule. Ces options peuvent varier selon les caractéristiques dont votre véhicule est muni. Les réglages peuvent être présentés sous la forme d'une liste ou au sein de sous-dossiers à l'écran. Pour accéder à un sous-dossier, sélectionnez le dossier souhaité; les options disponibles qui sont associées à cette caractéristique seront alors affichées à l'écran.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) – Situé dans le sous-menu Automatic Emergency Braking (Freinage d'urgence automatique)	Ce réglage modifie la distance à laquelle l'alarme du système d'avertissement de collision frontale (FCW) retentit. Avec le réglage « Medium » (Moyen), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est visible et qu'une possibilité de collision est détectée. Avec le réglage « Near » (Près), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsque l'objet est plus près du véhicule. Avec le réglage « Far » (Éloigné), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est à une distance éloignée du véhicule.
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – Situé dans le sous-menu Automatic Emergency Braking (Freinage d'urgence automatique)	Ce réglage active ou désactive le système d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive le système d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'une collision est détectée. Le réglage « Warning + Active Braking » (Avertissement et freinage actif) fournit une alarme sonore et applique une certaine pression de freinage lorsqu'une collision est détectée.
Pedestrian Emergency Braking (Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons) – Situé dans le sous-menu Automatic Emergency Braking (Freinage d'urgence automatique)	Ce réglage active ou désactive le système de freinage d'urgence avec détection des piétons.

Nom de réglage	Description
Avertissement lié au système de détection de changement de voie LaneSense	Ce réglage modifie la distance à laquelle le volant fournit une rétroaction de sortie de voie. Les réglages possibles sont « Early » (Prématuré), « Medium » (Moyen) et « Late » (Retardé).
Force de rétroaction liée au système de détection de changement de voie LaneSense	Ce réglage modifie la force de la rétroaction au volant au moment d'une sortie de voie. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
ParkSense	Ce réglage modifie le type d'alerte ParkSense lorsqu'un objet est détecté à proximité et peut être accompagné d'un support sonore et visuel.
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense avant. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense arrière. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage)	Ce réglage active ou désactive le système d'assistance au freinage arrière ParkSense.
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)	Ce réglage modifie le type d'alarme fournie lorsqu'un objet est détecté dans un angle mort du véhicule. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive l'alarme d'angle mort. Le réglage « Lights » (Feux) active les feux d'alarme d'angle mort sur les rétroviseurs extérieurs. Le réglage « Feux et carillon » active à la fois les feux sur les rétroviseurs extérieurs et une alarme sonore.
Longueur de la remorque pour l'alarme d'angle mort	Ce réglage détecte automatiquement la longueur de la remorque installée. Le réglage « Auto » (Automatique) permet au système de régler automatiquement la longueur de la remorque. Le réglage « Max » (Maximum) règle toujours la longueur à sa valeur maximale de 12 m (39,5 pi).
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente)	Ce réglage active ou désactive le système d'assistance au départ en pente.

Nom de réglage	Description
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra d'aide au recul ParkView lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView.
Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView.
Assistance au gonflage des pneus	Ce réglage active ou désactive la fonction d'assistance au gonflage des pneus.
Marchepieds latéraux à commande électrique	Ce réglage élève et abaisse ou range les marchepieds latéraux à commande électrique. Les options disponibles sont « Automatic » (Automatique) pour élever et abaisser les marchepieds latéraux à commande électrique et « Stow » (Ranger) pour les désactiver.
Rear Seat Alert (Alerte de siège arrière)	Lorsque ce réglage est activé et que les portières arrière sont ouvertes alors que le moteur tourne ou lorsque le moteur est lancé dans les 10 minutes suivant l'ouverture de la portière, un message s'affiche pour vous inviter à vérifier le siège arrière lors de la coupure du moteur.

Horloge

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock (Horloge) de l'écran tactile, le système affiche les différentes options associées à l'horloge interne du véhicule.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	Ce réglage synchronise l'heure avec le récepteur GPS du système. Le système contrôle alors l'heure en fonction de l'emplacement GPS.
Régler l'heure et le format/Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Set Time Hours (Régler les heures)	Ce réglage vous permet de définir les heures. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage« + » augmente les heures. Le réglage « - » réduit les heures.
Set Time Minutes (Régler les minutes)	Ce réglage vous permet de définir les minutes. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage« + » augmente les minutes. Le réglage « - » réduit les minutes.
Afficher l'heure dans la barre d'état	Ce réglage affiche l'heure dans la barre d'état de la radio.
Show Time and Date During Screen Off (Afficher l'heure et la date pendant que l'écran est éteint)	Ce réglage vous permet d'afficher l'heure et la date alors que l'écran est éteint. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth[MD])

Lorsque vous appuyez sur le bouton Téléphone/Bluetooth[MD] de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la connectivité Bluetooth[MD] à partir d'un appareil audio externe ou d'un téléphone intelligent. À partir de ce menu, vous pouvez accéder à la liste des téléphones intelligents et appareils audio jumelés.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Device Manager (Gestionnaire d'appareils)	Ce réglage affiche l'écran principal Device Manager (Gestionnaire d'appareils).
Do Not Disturb All (Ne pas déranger tout)	Ce réglage ouvre le menu des réglages « Do Not Disturb » (Ne pas déranger). Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Enable Two Active Phones (Permettre deux téléphones actifs)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver deux téléphones actifs dans le véhicule. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Phone Pop-Ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage active les fenêtres contextuelles relatives aux messages du téléphone à l'affichage du groupe d'instruments.

Voice (Vocal)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Vocal) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de reconnaissance vocale du véhicule.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de choisir une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine) pour le système.
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Ram » (Hé, Ram).
Intervention vocale	Ce réglage vous permet de répondre à une réponse vocale avant que le système ait terminé sa phrase. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver la liste de commandes. Le réglage « Always » (Toujours) permet de toujours afficher la liste de commandes. Le réglage « With Help » (Avec de l'aide) permet d'afficher la liste de commandes accompagnée d'une courte description de la fonction de chaque commande. Le réglage « Never » (Jamais) désactive l'affichage de la liste de commandes.

Navigation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Navigation de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système de navigation intégré au véhicule. Ces réglages peuvent changer les icônes qui sont affichées sur la carte, la manière dont l'heure d'arrivée est calculée et les types d'itinéraires.
Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation et les réglages, consultez le supplément du manuel du propriétaire sur le système Uconnect.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Frein de remorque / remorque – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Trailer Brake/Trailer (Freins de remorque/Remorque) de l'écran tactile, le système affiche les réglages associés à la traction de remorque.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Vérification des feux de la remorque	Ce réglage permet de vérifier les feux de la remorque lorsqu'une remorque est branchée électriquement au véhicule. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Nom de réglage	Description
Trailer 1 (Remorque 1)	Les options pour chaque remorque sont : « Use This Trailer » (Utiliser cette remorque), « Braking » (Freinage) (Light Electric [Électrique léger], Heavy Electric [Électrique intense], Light Electric Over Hydraulic [Électrohydraulique léger] et Heavy Electric Over Hydraulic [Électrohydraulique léger]), « Trailer Name » (Nom de remorque) et « Tire Pressure » (Pression des pneus) (Setup All Tires [Définir tous les pneus], Replace Single Tire [Remplacer un seul pneu], Set Target Tire Pressure [Définir la pression cible de pneu] et Delete Tire Settings [Supprimer les réglages de pneus]).
Trailer 2 (Remorque 2)	Les options pour chaque remorque sont : « Use This Trailer » (Utiliser cette remorque), « Braking » (Freinage) (Light Electric [Électrique léger], Heavy Electric [Électrique intense], Light Electric Over Hydraulic [Électrohydraulique léger] et Heavy Electric Over Hydraulic [Électrohydraulique léger]), « Trailer Name » (Nom de remorque) et « Tire Pressure » (Pression des pneus) (Setup All Tires [Définir tous les pneus], Replace Single Tire [Remplacer un seul pneu], Set Target Tire Pressure [Définir la pression cible de pneu] et Delete Tire Settings [Supprimer les réglages de pneus]).
Trailer 3 (Remorque 3)	Les options pour chaque remorque sont : « Use This Trailer » (Utiliser cette remorque), « Braking » (Freinage) (Light Electric [Électrique léger], Heavy Electric [Électrique intense], Light Electric Over Hydraulic [Électrohydraulique léger] et Heavy Electric Over Hydraulic [Électrohydraulique léger]), « Trailer Name » (Nom de remorque) et « Tire Pressure » (Pression des pneus) (Setup All Tires [Définir tous les pneus], Replace Single Tire [Remplacer un seul pneu], Set Target Tire Pressure [Définir la pression cible de pneu] et Delete Tire Settings [Supprimer les réglages de pneus]).

Nom de réglage	Description
Trailer 4 (Remorque 4)	Les options pour chaque remorque sont : « Use This Trailer » (Utiliser cette remorque), « Braking » (Freinage) (Light Electric [Électrique léger], Heavy Electric [Électrique intense], Light Electric Over Hydraulic [Électrohydraulique léger] et Heavy Electric Over Hydraulic [Électrohydraulique léger]), « Trailer Name » (Nom de remorque) et « Tire Pressure » (Pression des pneus) (Setup All Tires [Définir tous les pneus], Replace Single Tire [Remplacer un seul pneu], Set Target Tire Pressure [Définir la pression cible de pneu] et Delete Tire Settings [Supprimer les réglages de pneus]).
Trailer Surround Camera (Caméra panoramique de remorque)	Ce réglage donne accès aux options liées à « Trailer Surround Camera » (Caméra panoramique de remorque).
Trailer Select (Sélection de remorque)	Faites votre choix parmi les options « Trailer 1 » (Remorque 1), « Trailer 2 » (Remorque 2), « Trailer 3 » (Remorque 3) et « Trailer 4 » (Remorque 4). Ces désignations de remorque peuvent être utilisées pour enregistrer différents réglages de remorque.
Trailer Brake Type (Type de freins de remorque)	Ce réglage configure le système pour un type de remorques particulier. Les options disponibles sont « Light Electric » (Électrique léger), « Heavy Electric » (Électrique intense), « Light Electric-Over-Hydraulic » (Électrohydraulique léger) et « Heavy Electric-Over-Hydraulic » (Électrohydraulique intense).
Trailer Name (Nom de remorque)	Ce réglage permet de personnaliser le nom de la remorque selon le type de remorque que vous tractez. Sélectionnez le nom de remorque de la liste suivante : remorque, bateau, voiture, chargement, remorque basculante, équipement, remorque-plateau, semi-remorque, remorque pour chevaux, bétaillère, motocyclette, motoneige, caravane, utilitaire et sellette d'attelage.

Caméra

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de caméra du véhicule.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Temporisation de la caméra de vue panoramique	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra de vue panoramique lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
Lignes de guide de la caméra de vue panoramique	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide de la caméra de vue panoramique.
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra d'aide au recul ParkView lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView.
Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView.

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux rétroviseurs et essuie-glaces du véhicule.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Rétroviseurs inclinables en marche arrière	Lorsque ce réglage est sélectionné, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que le sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	Ce réglage active ou désactive les essuie-glaces automatiques à détection de pluie.
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces)	Ce réglage allume les phares lorsque les essuie-glaces sont activés.

Feux

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux feux extérieurs et intérieurs du véhicule.

NOTA :

- Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction est seulement disponible si la loi du pays dans lequel le véhicule a été acheté l'autorise.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le contact du véhicule a été coupé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le véhicule est déverrouillé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Headlights with Wipers (Phares avec essuie-glaces)	Ce réglage allume les phares lorsque les essuie-glaces sont activés.
Daytime Running Lights (Feux de jour)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de jour.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.
Auto Dim High Beams (Feux de route à antiéblouissement automatique)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de route à antiéblouissement automatique.
Feux de direction	Ce réglage oriente les phares en fonction de la position du volant. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Freins

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Brakes » (Freins) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Frein de stationnement automatique	Ce réglage active ou désactive le frein de stationnement automatique.
Entretien des freins	Ce réglage vous permet de placer les freins en position d'entretien.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) de l'écran tactile, le système affiche les options associées au verrouillage et au déverrouillage des portières du véhicule.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	Ce réglage vous permet de modifier le verrouillage automatique des portières lorsque la vitesse du véhicule atteint 19 km/h (12 mi/h).
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	Ce réglage déverrouille les portières lorsque l'une des portières est ouverte de l'intérieur.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.

Nom de réglage	Description
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé. Le réglage « Off » (Désactivé) ne fera pas retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 1st Press » (Première pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez une fois sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 2nd Press » (Seconde pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton Lock (Verrouiller).
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le démarrage à distance est activé à partir de la télécommande.
Déverrouillage des portières à distance, verrouillage des portières/ Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande	Ce réglage modifie le nombre de pressions sur le bouton Unlock (Déverrouiller) de la télécommande nécessaire pour déverrouiller toutes les portières. Le réglage « Driver Door » (Portière du conducteur) ne déverrouille que la portière du conducteur lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois. Le réglage « All Doors » (Toutes les portières) déverrouille toutes les portières lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une fois.
Entrée passive	Ce réglage vous permet d'activer et de désactiver la fonction de déverrouillage passif (système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}).
Réglages personnalisés associés à la télécommande	Ce réglage rappelle les stations de radio présélectionnées et la position mémorisée du siège du conducteur qui ont été associées à la télécommande.

Sièges et confort/Systèmes de confort à activation automatique

Lorsque vous appuyez sur le bouton Seats & Comfort/Auto-On Comfort Systems (Sièges et confort/Systèmes de confort à activation automatique) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux systèmes de confort du véhicule lorsque le démarrage à distance a été activé ou que le véhicule a été démarré.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Heated Steering Wheel With Vehicle Start (Siège chauffant et ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage du véhicule)	Ce réglage active les systèmes de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.
Sièges à recul automatique	Ce réglage déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière lorsque le moteur est coupé. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Key Off Options/Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux situations où le moteur est à l'arrêt. Ces réglages ne sont activés que lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Recul automatique du siège à la sortie	Ce réglage déplace les sièges afin de faciliter la sortie du véhicule.
Alimentation temporisée à la coupure du contact ou du moteur	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 45 sec », « 5 min » et « 10 min ».
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le contact du véhicule a été coupé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».

Suspension / suspension pneumatique

Lorsque vous appuyez sur le bouton Suspension/Air Suspension (Suspension / Suspension pneumatique) de l'écran tactile, le système affiche les réglages associés à la suspension pneumatique du véhicule.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sound Horn with Remote Lower (Retentissement de l'avertisseur sonore lors de l'abaissement à distance)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le bouton Lower (Abaissement) de la télécommande est enfoncé.
Flash Lights with Remote Lower (Activation des clignotants lors de l'abaissement à distance)	Ce réglage fait clignoter les feux lorsque le bouton Lower (Abaissement) de la télécommande est enfoncé.
Affichage des messages sur la suspension	Ce réglage affiche les messages relatifs à la suspension à l'affichage du groupe d'instruments. Le réglage « All » (Tout) affiche tous les messages disponibles. Le réglage « Warnings Only » (Seulement les avertissements) n'affiche que les messages d'avertissement.
Aero Mode (Mode aérodynamique)	Ce réglage modifie automatiquement la hauteur de caisse du véhicule en fonction de la vitesse de ce dernier.
Mode pneu-cric	Ce réglage désactive le système de suspension pneumatique pour faciliter l'installation d'une roue de secours.
Mode transport	Ce réglage abaisse le véhicule à la hauteur d'entrée et de sortie, puis désactive le système de suspension pneumatique pour le remorquage à plat.
Mode de réglage de la géométrie	Ce réglage doit être activé avant d'effectuer le réglage de la géométrie des roues, ce qui déplacera le véhicule à une hauteur de caisse normale, puis désactivera le système de suspension pneumatique. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nom de réglage	Description
Four Corner Air Suspension Modes (Modes de suspension pneumatique à quatre coins)	Trois modes de suspension pneumatique sont offerts afin de protéger le système dans des situations particulières. Le mode pneu-cric est sélectionné pour faciliter le remplacement d'une roue de secours. Le mode transport est sélectionné pour faciliter le remorquage du véhicule au moyen d'un camion-plateau. Le mode Wheel Alignment (Réglage de la géométrie) est sélectionné avant d'effectuer un tel réglage. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Commutateurs AUXILIAIRES

Lorsque vous appuyez sur le bouton « AUX Switches » (Commutateurs AUXILIAIRE) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux six commutateurs AUX du véhicule.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
AUX 1-6 (Commutateurs AUXILIAIRES 1 à 6)	Ce réglage modifie le type et la source d'alimentation des six commutateurs AUX (AUXILIAIRE) du véhicule. Il existe deux types : « Latching » (À enclenchement) et « Momentary » (Momentané). La source d'alimentation des commutateurs AUX (AUXILIAIRE) peut être définie sur « Battery » (Batterie) ou « Ignition » (Allumage). En plus de régler le type et la source d'alimentation, vous pouvez déterminer si le véhicule se rappellera de l'état précédent des commutateurs AUX (AUXILIAIRE). Le réglage « Recalled Last State » (Rappel du dernier état) peut être défini à « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Les conditions de rappel du dernier état sont remplies seulement lorsque le type est réglé à « Latching » (À enclenchement) et la source d'alimentation est réglée à « Ignition » (Allumage).

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système audio du véhicule. Ces réglages peuvent modifier l'emplacement de l'audio au sein du véhicule, régler les niveaux de basses et hautes fréquences et les réglages de lecture automatique d'un appareil audio ou d'un téléphone intelligent.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Ce réglage modifie les niveaux audio de haut-parleurs particuliers à l'avant/arrière ou sur le côté gauche/droit du véhicule. L'icône Speaker(Haut-parleur) peut être déplacée pour définir l'emplacement de l'audio.
Equalizer (Égaliseur)	Ce réglage modifie les plages de fréquences « Bass » (Basses), « Mid » (Moyennes) et « Treble » (Hautes) du contenu audio.
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Ce réglage modifie le volume audio en fonction de la vitesse. À un réglage plus élevé, le volume augmente davantage lorsque le véhicule accélère. Les réglages possibles sont « Off » (Désactivé), « 1 », « 2 » et « 3 ».
Surround Sound (Son ambiophonique)	Ce réglage active ou désactive le système de son ambiophonique.
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX)	Ce réglage adapte les niveaux sonores d'un dispositif connecté au port AUX (AUXILIAIRE). Les réglages possibles sont « + » et « - ».
Auto Play (Lecture automatique)	Ce réglage démarre automatiquement la lecture du contenu audio sur un appareil connecté.
Loudness (Intensité du volume)	Ce réglage améliore la qualité du son à des volumes plus faibles.

Notifications

Lorsque vous appuyez sur le bouton Notifications de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux notifications pour le système.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sons de notification	Ce réglage désactive le signal sonore de notification qui est émis lorsqu'une nouvelle notification est envoyée. Les options sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
App Drawer Favoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Favorited » (Application placée dans les favoris).
App Drawer Unfavoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Unfavorited » (Application retirée des favoris).
New Text Message Pop-ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessage)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les nouveaux télémessages issus d'un quelconque téléphone connecté, allumé ou non.
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les appels manqués d'un quelconque téléphone connecté, allumé ou non.
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage de messages contextuels de navigation prédictive.

Configuration de SiriusXM[MD]

Lorsque vous appuyez sur le bouton SiriusXM® Setup (Configuration de SiriusXM[MD]) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la radio satellite SiriusXM[MD]. Ces réglages peuvent être utilisés pour sauter certaines chaînes de radio particulières et pour redémarrer du début des chansons préférées.

NOTA :

- Un abonnement à la radio satellite SiriusXM[MD] est requis pour que ces réglages soient fonctionnels.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Compte, profil et réglages de SiriusXM[MD]	Ce réglage vous mène au menu des réglages de SiriusXM[MD] au sein du menu SiriusXM[MD].
Block Explicit (Bloquer le contenu explicite)	Ce réglage ignore le contenu désigné explicite. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Tune Start (Démarrage de la syntonisation)	Ce réglage commence la lecture de la pièce musicale en cours depuis le début lorsque vous syntonisez une chaîne musicale au moyen d'une des 12 stations mémorisées.
Channel Skip (Saut de chaînes)	Ce réglage vous permet de définir les chaînes que vous souhaitez sauter. Une liste de chaînes affichera les chaînes sautées.
Subscription Information (Information sur l'abonnement)	Ce menu fournit des renseignements sur l'abonnement à SiriusXM[MD]. Le service SiriusXM[MD] Travel Link est un abonnement distinct.

Mises à jour logicielles

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Software Updates » (Mises à jour logicielles) de l'écran tactile, le système affiche le réglage associé à la mise à jour du logiciel Uconnect.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Téléchargements de logiciels par Wi-Fi	Ce réglage permet d'effectuer les mises à jour logicielles par Wi-Fi. Les options sélectionnables pour le réglage sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Reset/Restore Settings To Default (Réinitialiser/Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset/Restore Settings To Default (Réinitialiser/Restaurer les réglages aux valeurs par défaut) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la réinitialisation du système Uconnect à ses réglages par défaut. Ces réglages peuvent effacer les données personnelles et réinitialiser les réglages sélectionnés provenant d'autres menus.

NOTA :
Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Restart Radio (Redémarrer la radio)	Ce réglage redémarre la radio.
Réinitialiser les valeurs de performance	Ce réglage réinitialise les valeurs de performance de votre véhicule.
Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut	Ce réglage remet le tiroir d'applications dans l'ordre par défaut. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	Ce réglage affiche une fenêtre contextuelle qui vous propose l'option d'effacer toutes les données personnelles du système, y compris les appareils Bluetooth[MD] et les valeurs mémorisées.
Reset Wi-Fi Password For Projection (Réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi pour la projection)	Ce réglage vous permet de réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi du véhicule pour la projection de téléphone intelligent. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Factory Reset (Réinitialisation des réglages d'usine)	Ce réglage réinitialise la radio à ses réglages d'usine par défaut.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME UCONNECT

VUE D'ENSEMBLE DU SYSTÈME



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

1 – Bouton RADIO
2 – Bouton MEDIA (MULTIMÉDIA)
3 – Bouton PHONE (TÉLÉPHONE)
4 – Bouton VOLUME & On/Off (VOLUME et marche/arrêt)
5 – Bouton MUTE (MISE EN SOURDINE)
6 - Bouton COMPASS (BOUSSOLE)
7 – Bouton SETTINGS (RÉGLAGES)
8 – Bouton MORE (PLUS D'OPTIONS)
9 – Bouton ENTER/BROWSE (ENTRÉE/PARCOURIR) et TUNE/SCROLL (SYNTONISATION/DÉFILEMENT)
10 – Bouton SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT)

NOTA :
Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

Caractéristique	Description
Radio/Media (Radio/Multimédia)	Appuyez sur le bouton Radio ou Media (Multimédia) pour entrer dans les modes Radio ou Media (Multimédia) et accéder aux fonctions de la radio et aux sources audio externes ➪ page 325.
Phone (Téléphone)	Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) pour passer en mode Téléphone et accéder à la fonction mains libres ➪ page 338.
Settings (Réglages)	Appuyez sur le bouton Settings (Réglages) pour accéder aux réglages du système Uconnect ➪ page 290.
	Appuyez sur le bouton ENTER/BROWSE (ENTRÉE-PARCOURIR) de la plaque frontale pour accepter une sélection en surbrillance à l'écran. Tournez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT) pour faire défiler une liste ou pour syntoniser une station de radio.
	Appuyez sur le bouton SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) de la plaque frontale afin d'allumer ou d'éteindre l'écran.
	Appuyez sur le bouton MUTE (MISE EN SOURDINE) de la plaque frontale pour mettre en sourdine le système de radio. Appuyez à nouveau pour remettre l'audio en fonction.
	Tournez le bouton rotatif pour régler le volume. Appuyez sur le bouton VOLUME/de mise sous tension/hors tension sur la plaque frontale pour allumer ou éteindre le système. **NOTA :** Appuyez longuement sur le bouton VOLUME & On/Off (VOLUME et marche/arrêt) pendant environ 10 secondes pour réinitialiser manuellement la radio. Cela peut également permettre de rétablir l'écran de radio après un blocage.

Caractéristique	Description
Boussole	Appuyez sur le bouton Compass (Boussole) sur la plaque frontale pour afficher la boussole du véhicule.
More (Plus)	Appuyez sur le bouton MORE (PLUS D'OPTIONS) sur la plaque frontale de la radio pour accéder aux options supplémentaires.

SÉCURITÉ ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications et n'interagissez avec elles que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Veuillez lire attentivement ce manuel avant d'utiliser le système. Il contient des instructions permettant d'utiliser le système de façon sécuritaire et efficace.

Ne fixez PAS d'objets sur l'écran tactile. Cela pourrait endommager l'écran tactile.

Veuillez lire et respecter ces consignes de sécurité. Sinon, vous risquez de causer des dommages ou des blessures.

- Familiarisez-vous avec les fonctions et applications Uconnect dans ce véhicule avant de conduire sur une route, ceci afin que l'utilisation du système Uconnect soit plus intuitive et que vous n'ayez pas à observer l'écran pendant de longs moments pendant que vous êtes au volant.
- En conduisant, vous ne devez regarder l'écran tactile qu'en y jetant un bref coup d'œil lorsqu'il est sûr de le faire. Si vous devez regarder l'écran pour un moment prolongé, choisissez un endroit sûr où vous garer pour le faire en toute sécurité.
- En cas de problème, arrêtez immédiatement l'utilisation du système. Sinon, vous risqueriez de provoquer des blessures ou d'endommager le produit. Consultez un concessionnaire autorisé pour des réparations.
- Assurez-vous que le volume du système est réglé à un niveau vous permettant d'entendre le bruit de la circulation et les sirènes des véhicules d'urgence.

Utilisation sécuritaire du système Uconnect

- Le système Uconnect est un appareil électronique sophistiqué. Ne laissez pas les jeunes enfants utiliser le système.
- La musique ou un système audio à un niveau sonore élevé peuvent provoquer une perte auditive permanente. Faites preuve de prudence lorsque vous réglez le volume du système.
- Veuillez protéger le système contre toutes sources d'humidité (boissons, pluie, etc.). En plus de causer des dommages au système, l'humidité peut provoquer un risque de décharge électrique au contact des appareils électroniques.

NOTA :
De nombreuses fonctions de ce système sont assujetties à la vitesse du véhicule. Pour votre propre sécurité, certaines fonctions de l'écran tactile sont désactivées pendant que le véhicule est en mouvement.

Soin et entretien

- N'appuyez pas sur l'écran tactile avec des objets durs ou tranchants (stylo, clé USB, bijoux, etc.) qui risqueraient de rayer la surface.
- Ne vaporisez pas de liquide ni de produit chimique directement sur l'écran! Utilisez un chiffon microfibre à lentille propre et sec pour nettoyer l'écran tactile.
- Au besoin, servez-vous d'un chiffon non pelucheux humecté de nettoyant (alcool isopropylique ou solution 50/50 d'alcool isopropylique et d'eau). Assurez-vous de respecter les mesures de sécurité et les directives du fabricant ⇨ page 595.

MODES DU SYSTÈME UCONNECT

COMMANDES AUDIO AU VOLANT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant, aux positions trois heures et neuf heures.



Commandes à distance du système audio

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central de commande de main droite pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM, FM, SXM ou multimédia, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne stéréo.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après :

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas.

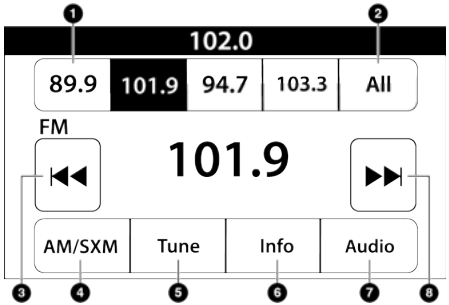
La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Mode multimédia

Lorsque vous appuyez sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur du média sélectionné (AUX/USB/Bluetooth^{MD}) passe à la piste suivante. Appuyez deux fois vers le haut sur le commutateur pour avancer la lecture de deux pistes. Lorsque vous appuyez sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture; ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit premières secondes de la piste en cours. Appuyez à deux reprises sur le bouton du bas pour passer à la piste précédente si la lecture ne se trouve plus dans les huit premières secondes de la piste en cours.

Mode Radio

Commandes de la radio



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

1 – Stations de radio prédéfinies
2 – Toutes les stations de radio prédéfinies
3 – Seek Down (Recherche vers le bas) ◂◂
4 – Bande de fréquence radio (AM/FM)
5 – Tune (Syntoniser)
6 – Station Info (Information sur la station)
7 – Réglages audio
8 – Seek Up (Recherche vers le haut) ▸▸

La radio comporte les modes suivants :

- AM
- FM
- Radio satellite SiriusXM^{MD} (selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton « Radio » de l'écran tactile pour accéder au mode radio. Vous pouvez sélectionner les divers modes de syntonisation (AM, FM et SXM), en appuyant sur le bouton correspondant en mode radio.

Commande Volume et marche/arrêt

Appuyez sur le bouton VOLUME/de mise sous tension/hors tension pour mettre le système Uconnect sous tension et hors tension.

La commande électronique du volume peut être tournée en continu sur 360° dans les deux directions sans arrêt. Tournez le bouton de commande VOLUME & On/Off (VOLUME et Marche/arrêt) dans le sens horaire pour augmenter le volume et dans le sens antihoraire pour diminuer le volume.

Lorsque le système audio est mis en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Bouton Mise en sourdine

Appuyez sur le bouton MUTE (MISE EN SOURDINE) pour mettre en sourdine ou annuler la sourdine du système.

Commande Syntonisation-Défilement

Tournez le bouton de commande TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT) dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer à la station de radio suivante ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour passer à la station de radio précédente. Appuyez sur le bouton ENTER/BROWSE (ENTRÉE-PARCOURIR) pour choisir une sélection.

Recherche

Pour activer les fonctions de recherche vers le haut et vers le bas, appuyez sur les boutons fléchés doubles de l'écran tactile à la droite et à la gauche de l'affichage de la station de radio ou appuyez sur le bouton de commande audio gauche du volant vers le haut ou vers le bas.

Seek Up (Recherche vers le haut) ⏭ et

Seek Down (Recherche vers le bas) ⏮

Appuyez brièvement sur les boutons Seek Up (Recherche vers le haut) ⏭ ou Seek Down (Recherche vers le bas) ⏮ pour syntoniser la prochaine station ou chaîne de radio disponible. Pendant la fonction de recherche vers le haut/bas, si la radio atteint la station de départ après avoir parcouru deux fois la bande entière, la radio s'arrête à la station de départ.

Fast Seek Up (Recherche rapide vers le haut) ⏭ et

Fast Seek Down (Recherche rapide vers le bas) ⏮

Appuyez longuement sur les boutons Seek Up (Recherche vers le haut) ⏭ ou Seek Down (Recherche vers le bas) ⏮ puis relâchez-les pour faire avancer la radio plus rapidement parmi les stations ou chaînes disponibles. La radio s'arrête à la prochaine station ou chaîne disponible lorsque vous relâchez le bouton à l'écran tactile.

NOTA :

Appuyez longuement sur les boutons Seek Up (Recherche vers le haut) ⏭ ou Seek Down (Recherche vers le bas) ⏮ pour balayer plus lentement les différentes bandes de fréquences.

Information – selon l'équipement

Appuyez sur le bouton Info (Information) pour afficher des renseignements associés à la chanson et à la station de radio en cours d'écoute.

Syntonisation directe

Appuyez sur le bouton Tune (Syntonisation), situé au bas de l'écran de la radio, afin de syntoniser directement la chaîne ou station de radio souhaitée.

Appuyez sur le bouton de numéro disponible sur l'écran tactile pour commencer à sélectionner une station voulue. Une fois le numéro saisi, tous les numéros qui ne sont plus disponibles (les stations qui ne peuvent pas être syntonisées) seront désactivés et grisés.

Annulation

Vous pouvez reculer lors d'une entrée en appuyant sur le bouton Back ⌫ (Espace arrière) de l'écran tactile.

ALLER

Lorsque le dernier chiffre d'une station est entré, appuyez sur « OK ». L'écran Direct Tune (Syntonisation directe) se fermera et le système syntonisera automatiquement cette chaîne.

5

COMMANDES VOCALES POUR LA RADIO

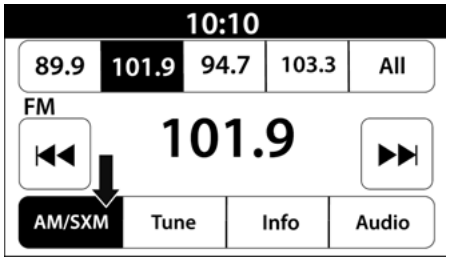
Utilisez votre voix pour accéder rapidement aux stations AM, FM ou radio satellite SiriusXM^{MD} que vous voulez entendre. (Abonnement ou essai de radio satellite SiriusXM^{MD} inclus requis.)

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) VR du volant et attendez le signal sonore, puis énoncez une commande. Voyez un exemple :

- « **Tune to** ninety-five-point-five FM » (Syntoniser quatre-vingt-quinze-virgule-cinq FM)
- « **Tune to** Satellite Channel Hits 1 » (Syntoniser la chaîne Hits 1 de radio satellite)

Le saviez-vous : À tout moment, si vous avez un doute sur la commande à énoncer ou que vous souhaitez apprendre une commande vocale, appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) et dites « **Help** » (Aide). Le système vous fournit une liste de commandes.

Mode Radio satellite SiriusXM[MD] – selon l'équipement



Passer à SiriusXM[MD] sur le système Uconnect 3 avec écran de 5 pouces

NOTA :

Certaines fonctions SiriusXM[MD] ne sont pas prises en charge par tous les canaux ou contenus SiriusXM[MD], par exemple, les chansons et artistes favoris, les avis de rencontres sportives, le démarrage de la syntonisation et d'autres.

La radio satellite SiriusXM[MD] bénéficie d'une technologie de radiodiffusion directe par satellite qui permet d'obtenir un son clair partout au pays. SiriusXM[MD] est un service offert avec abonnement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez https://www.siriusxm.com/phx/getlogin ou consultez votre brochure SiriusXM[MD] Radio dans votre trousse de manuel du propriétaire.

Les services de SiriusXM[MD] exigent un abonnement, vendu séparément après l'expiration de l'abonnement d'essai compris avec l'achat du véhicule. Si vous voulez continuer à recevoir le service au terme de votre abonnement d'essai, le programme d'abonnement que vous aurez choisi sera automatiquement renouvelé et facturé aux tarifs alors en vigueur jusqu'à ce que vous appeliez SiriusXM[MD] au 1-866-635-2349 pour l'annuler. Pour connaître toutes les conditions d'abonnement, reportez-vous au contrat client de SiriusXM[MD] sur le site www.siriusxm.com (États-Unis) ou sur le site www.siriusxm.ca (Canada).

Tous les frais ainsi que la programmation sont susceptibles d'être modifiés. Le service par satellite SiriusXM[MD] est seulement offert aux personnes âgées de 18 ans et plus dans les 48 États américains contigus et dans le District de Columbia. Notre service de radio satellite SiriusXM[MD] est aussi offert au Canada et à Porto Rico (avec une couverture limitée). Le service de radio Internet SiriusXM[MD] est disponible partout dans notre zone de service satellite de même qu'en Alaska. © 2022 SiriusXM[MD] Radio Inc. SiriusXM[MD] et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM[MD] Radio Inc.

Cette fonctionnalité n'est disponible que sur les radios munies d'un récepteur satellite. Pour la réception des chaînes de radio satellite, le véhicule doit se trouver à l'extérieur et en visibilité directe avec les satellites.

Si l'écran affiche le message « Acquiring Signal » (Réception en cours), vous devrez peut-être déplacer le véhicule pour améliorer la réception du signal. La plupart du temps, la radio satellite ne capte rien dans les stationnements intérieurs et les tunnels.

Aucun abonnement

Un abonnement au service SiriusXM[MD] est requis dans le cas des radios munies d'un récepteur satellite. Si aucune souscription à l'abonnement nécessaire n'a été effectuée, seule la station de bandes-annonces est disponible.

Activation de l'abonnement au service SiriusXM[MD]

Pour activer l'abonnement au service de radio satellite SiriusXM[MD], les résidents américains doivent consulter le site Web https://www.siriusxm.com/phx/getlogin ou appeler au : 1-800-643-2112

Les résidents du Canada doivent visiter https://www.siriusxm.ca/ ou appeler au : 1-888-539-7474.

NOTA :
Vous devrez fournir le numéro d'identification de SiriusXM[MD] (RID) situé au bas de l'écran de la chaîne 0.

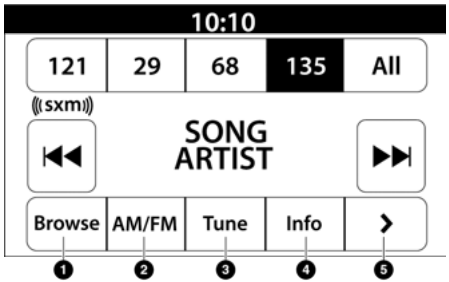
Le mode satellite est activé en appuyant sur le bouton SXM de l'écran tactile.

En mode satellite :

- le bouton SXM sur l'écran tactile se met en surbrillance;
- Les boutons de présélection SiriusXM[MD] sont affichés en haut de l'écran.
- Le numéro de chaîne SiriusXM[MD] est affiché au centre.
- l'information sur le programme est affichée au bas du numéro de la chaîne;
- Les boutons de fonction SiriusXM[MD] sont affichés sous l'information du programme.

La syntonisation est effectuée au moyen du bouton de syntonisation ou par syntonisation directe, comme pour les autres bandes radio.

En plus des fonctions de syntonisation associées à tous les modes de radio, les fonctions des boutons Replay (Relecture), Traffic/Weather (Circulation/météo) et Favorite (Favori) sont disponibles en mode SiriusXM[MD].



Radio satellite SiriusXM[MD] sur le système Uconnect 3 avec écran de 5 pouces

1 – Browse (Parcourir)
2 – Radio Bands (Bandes radio)
3 – Direct Tune (Syntonisation directe)
4 – Bouton Info (Information)
5 – Bouton Next (Suivant)

RELECTURE

La fonction de relecture fournit un moyen de stocker et de rejouer jusqu'à 22 minutes de musique et 48 minutes de tribune radiophonique. Le contenu dans la mémoire de relecture est perdu en cas de changement de station.

Appuyez sur le bouton Replay (Relecture) sur l'écran tactile. Les boutons Play/Pause (Lecture-Pause), Rewind/Forward (Recul-Avance rapide) et Live (En direct) s'affichent au haut de l'écran, ainsi que le temps de relecture.

Vous pouvez quitter en appuyant sur le bouton Replay (Relecture) de l'écran tactile à tout moment lorsqu'en mode de relecture.

Lecture/Pause		Appuyez sur le bouton Pause/Play (Pause/Lecture) sur l'écran tactile pour interrompre à tout moment le contenu diffusé en direct ou le contenu rembobiné. La lecture reprend lorsque vous appuyez à nouveau sur le bouton Pause/Play (Pause/Lecture) de l'écran tactile.
Revenir en arrière		Appuyez sur le bouton Rewind (Recul) de l'écran tactile pour revenir en arrière par bonds de cinq secondes. Appuyez sur le bouton Rewind (Recul) de l'écran tactile pendant plus de deux secondes pour faire reculer le contenu. La radio entame la lecture à partir du moment où vous relâchez le bouton.
Forward (Vers l'avant)		Chaque fois que vous appuyez sur le bouton Forward (Avance) de l'écran tactile, le contenu avance par bonds de cinq secondes. L'avance rapide du contenu ne peut être effectuée que lorsque le contenu est rembobiné au préalable et, par conséquent, ne peut être effectuée pour le contenu diffusé en direct. Si vous appuyez sur le bouton Forward (Avance) de l'écran tactile et que vous le maintenez enfoncé, le contenu avance également. La radio entame la lecture à partir du moment où vous relâchez le bouton.
En direct		Appuyez sur le bouton Live (En direct) de l'écran tactile pour reprendre la lecture du contenu diffusé en direct.

FAVORIS

Appuyez sur le bouton Favorites (Favoris) de l'écran tactile pour activer le menu des favoris, qui se désactive après 20 secondes en l'absence d'interaction de l'utilisateur.

Vous pouvez quitter le menu des favoris en appuyant sur le bouton « X ».

La fonction de favoris vous permet de définir une pièce musicale ou un artiste favori qui est en cours de lecture. La radio utilise ensuite ces données pour vous alerter lorsque la pièce musicale favorite ou l'artiste favori sont diffusés sur une des chaînes SiriusXM[MD].

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 50 favoris dans la radio.

Artiste favori : Pendant que la pièce musicale est en cours de lecture, appuyez sur le bouton Favorites (Favoris) de l'écran tactile, puis sur le bouton Favorite Artist (Artiste favori) de l'écran tactile pour définir un artiste favori.

Chanson favorite : Pendant que la pièce musicale est en cours de lecture, appuyez sur le bouton Favorites (Favoris) de l'écran tactile, puis sur le bouton Favorite Song (Chanson favorite) de l'écran tactile pour définir une chanson favorite.

PARCOURIR EN MODE SXM

Appuyez sur le bouton Browse (Parcourir) sur l'écran tactile pour modifier les paramètres suivants : Presets (Présélections), Favorites (Favoris), Game Zone (Zone de jeux) et Jump (Saut), ainsi que pour fournir la liste des chaînes SiriusXM[MD].

Cet écran comprend plusieurs sous-menus. Vous pouvez quitter un sous-menu pour revenir à un menu parent en appuyant sur le bouton fléché de retour.

Tous

Appuyez sur le bouton All (Tous) de l'écran Browse (Parcourir). Lorsque vous appuyez sur le bouton All (Tous), les catégories suivantes sont alors disponibles :

- **Liste des chaînes :** Appuyez sur Channel List (Liste des chaînes) pour afficher tous les numéros de chaînes SiriusXM[MD]. Vous pouvez faire défiler la liste des chaînes en appuyant sur les flèches vers le haut et vers le bas, situées à la droite de l'écran. Vous pouvez aussi effectuer le défilement au moyen du bouton TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT).
- **Liste de genres :** Appuyez sur au bouton Genre sur l'écran tactile pour afficher une liste de genres. Vous pouvez sélectionner le genre souhaité en appuyant sur la liste de genres. La radio syntonise alors une chaîne dont le contenu fait partie du genre sélectionné.

Favorites (Favoris)

Appuyez sur le bouton Favorites (Favoris) de l'écran Browse (Parcourir).

Le menu des favoris permet de modifier la liste des favoris et de configurer les réglages d'alerte, ainsi que de fournir une liste des chaînes qui diffusent actuellement les éléments de la liste des favoris.

Vous pouvez faire défiler la liste Favorites (Favoris) en appuyant sur les flèches vers le haut et vers le bas, situées à la droite de l'écran. Vous pouvez aussi effectuer le défilement au moyen du bouton TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT).

Suppression des favoris

Appuyez sur l'onglet Remove Favorites (Suppression des favoris) en haut de l'écran. Appuyez sur le bouton Delete All (Supprimer tous) sur l'écran tactile pour supprimer tous les favoris ou appuyez sur le pictogramme Corbeille en regard du favori à supprimer.

Réglages d'alerte

Appuyez sur l'onglet Alert Settings (Réglages d'alerte) en haut de l'écran Favorites (Favoris). Le menu Alert Settings (Réglages d'alerte) vous permet de choisir entre une alarme visuelle ou une alarme sonore et visuelle lorsqu'un de vos favoris est diffusé sur une des chaînes SiriusXM[MD].

Zone de jeux

Appuyez sur le bouton Game Zone (Zone de jeux) à la gauche de l'écran de défilement. La fonction de commande vocale vous permet de sélectionner des équipes, de modifier la sélection et de définir des alertes.

En cours de diffusion

Appuyez sur l'onglet On-Air (En cours de diffusion) en haut de l'écran. La liste On-Air (En cours de diffusion) fournit une liste des chaînes qui diffusent actuellement des éléments de la liste de sélection. Lorsque vous appuyez sur un des éléments de la liste, la radio syntonise cette chaîne.

Ajouter/supprimer – selon l'équipement

Appuyez sur le bouton Ajouter/Supprimer de l'écran tactile pour activer la liste de défilement des ligues. Appuyez sur la ligue choisie pour afficher une liste déroulante de toutes les équipes de la ligue, puis sélectionnez une équipe en appuyant sur la case correspondante.

Une case cochée s'affiche pour toutes les équipes sélectionnées.

Suppression d'une sélection/Icône Corbeille

Appuyez sur l'onglet Remove Selection (Suppression d'une sélection) en haut de l'écran. Appuyez sur le bouton Delete All (Supprimer tous) de l'écran tactile pour supprimer toutes les sélections ou appuyez sur l'icône Trash Can (Corbeille) en regard de la sélection à supprimer.

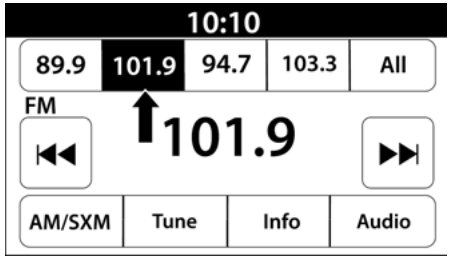
Réglages d'alerte

Appuyez sur l'onglet Alert Settings (Réglages d'alerte) en haut de l'écran. Le menu de paramètres d'alerte vous permet de choisir parmi les options « Alert me to on-air games upon start » (Notification du début de la diffusion du match) ou « Alert upon score update » (Notification lorsque le score est modifié) ou les deux lorsqu'une ou plusieurs sélections sont diffusées sur une des chaînes SiriusXM[MD].

Tune Start (Démarrage de la syntonisation)

Le réglage Tune Start (Démarrage de la syntonisation) commence la lecture de la pièce musicale en cours depuis le début lorsque vous syntonisez une chaîne musicale au moyen d'une des 12 présélections. Cette fonction se produit la première fois que vous sélectionnez le préréglage pendant que cette pièce musicale est en cours de lecture.

Réglage des présélections



Stations de radio prédéfinies du système Uconnect 3 avec écran de radio de 5 pouces

Les présélections sont disponibles dans tous les modes radio et elles sont activées en appuyant sur un des boutons de présélection situés en haut de l'écran.

Lorsque vous syntonisez une station que vous souhaitez enregistrer comme présélection, appuyez longuement sur le bouton numéroté voulu de l'écran tactile pendant plus de deux secondes.

La radio enregistre jusqu'à 12 stations de radio prédéfinies dans chaque mode radio.

Pour le système Uconnect 3 avec écran de 5 pouces

Un ensemble de quatre stations de radio prédéfinies sera affiché à l'écran. Appuyez sur le bouton All (Tout) pour afficher toutes les stations de radio enregistrées. Pour retirer une station de radio enregistrée, une nouvelle station de radio prédéfinie doit être enregistrée en remplacement de la précédente.

Réglages audio

Appuyez sur le bouton Audio dans le menu principal Réglages pour activer l'écran Réglages audio.



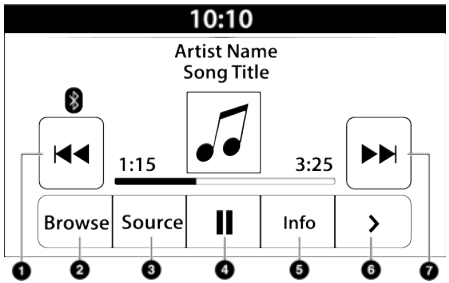
Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

Réglage audio	Description
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Appuyez sur le bouton Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) pour équilibrer le son entre les haut-parleurs gauche et droit ou équilibrer le son entre les haut-parleurs avant et arrière. Appuyez sur les boutons Front (Avant), Rear (Arrière), Left (Gauche) ou Right (Droite), ou appuyez et faites glisser l'icône rouge de haut-parleur pour régler l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière.
Equalizer (Égaliseur)	Appuyez sur les boutons + ou –, ou appuyez sur la barre de niveau et déplacez-la pour augmenter ou réduire chacune des bandes de l'égaliseur. La valeur de niveau, dont l'étendue se situe entre plus ou moins neuf, s'affiche au haut de chacune des bandes de fréquences.
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Appuyez sur « Off » (Hors fonction), « 1 », « 2 » ou « 3 » pour régler le volume asservi à la vitesse. Cela modifie le paramétrage automatique du volume sonore en fonction de la vitesse du véhicule. Le volume augmente automatiquement à mesure que la vitesse augmente pour compenser le bruit normal de la route.

Réglage audio	Description
Surround Sound (Son ambiophonique)	Lorsque la fonction de son ambiophonique est activée, le son est transmis dans toutes les directions, comme dans un cinéma ou un système de cinéma maison.
Loudness (Intensité du volume)	Quand la fonction Loudness (Intensité du volume) est activée, elle améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés.
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX)	Pour modifier le réglage AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX), appuyez sur les boutons « + » et « – ». Cette opération modifie le volume sonore de la prise AUX (AUXILIAIRE). La valeur de niveau, dont la plage se situe entre plus ou moins trois, s'affiche au-dessus de la barre de réglage.
Auto Play (Lecture automatique)	La fonction de lecture automatique entame la lecture de musique dès qu'un dispositif USB est connecté à l'un des ports multimédia USB du véhicule, lors de sa mise en fonction. Appuyez sur « Off » (Hors fonction) pour désactiver ce paramètre.
Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière	Lorsque la fonction « Radio Off With Door » (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière) est activée, elle garde la radio allumée jusqu'à ce que la portière du conducteur ou du passager soit ouverte ou que le délai sélectionné pour la mise hors fonction de la radio expire.

MODE MULTIMÉDIA

Fonctionnement du mode multimédia



Utilisation du mode multimédia sur le système Uconnect 3 avec écran de 5 pouces

1 – Seek Down (Recherche vers le bas) ⏮
2 – Browse (Parcourir)
3 – Source
4 – Pause/Play (Pause/Lecture)
5 – Info (Information)
6 – More Options (Plus d'options)
7 – Seek Up (Recherche vers le haut) ⏭

Vous pouvez sélectionner le mode multimédia en appuyant sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) situé sur la plaque frontale de la radio.

Sélection de la source audio

Une fois en mode multimédia, appuyez sur le bouton Source ou Source Select (Sélection de la source) de l'écran tactile et sur le bouton du mode voulu sur l'écran tactile. Les sources multimédias disponibles sont USB, AUX (AUXILIAIRE) et Bluetooth[MD]. Lorsqu'elles sont disponibles, appuyez sur le bouton Browse (Parcourir) sur l'écran tactile pour sélectionner parmi les options :

- Now Playing (À l'écoute)
- Artists (Artistes)
- Albums
- Genres
- Songs (Chansons)
- Playlists (Listes d'écoute)
- Folders (Dossiers)

Dans le système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces, vous pouvez sélectionner le mode multimédia en appuyant sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) situé sur la plaque frontale.

Types de modes Media (Multimédia)

MODE USB

Vue d'ensemble

Vous pouvez accéder au mode USB en insérant un dispositif USB dans le port USB ou en appuyant sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) de la plaque frontale, puis en sélectionnant le bouton USB.

Sur le système Uconnect 3 avec écran de 5 pouces, si vous insérez un dispositif USB lorsque l'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), l'unité passe en mode USB et entame la lecture. L'affichage indique le numéro de piste et l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

MODE BLUETOOTH[MD]

Vue d'ensemble

Vous pouvez accéder à la diffusion en flux audio Bluetooth[MD] ou au mode Bluetooth[MD] en jumelant au système Uconnect un dispositif Bluetooth[MD] contenant de la musique.

Avant de continuer, l'appareil Bluetooth[MD] doit être jumelé au système Uconnect Phone pour communiquer avec le système Uconnect.

Sur le système Uconnect 3 avec écran de 5 pouces, appuyez sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) situé sur la plaque frontale. Une fois en mode multimédia, appuyez sur le bouton Source sur l'écran tactile et sélectionnez le bouton Bluetooth[MD] ⇨ page 338.

Pour accéder au mode Bluetooth[MD], appuyez sur le bouton Bluetooth[MD] sur le côté gauche de l'écran tactile ou sous le bouton Source Select/ Select Source (Sélectionner la source), selon l'équipement.

MODE AUX (AUXILIAIRE)

Vue d'ensemble

Vous pouvez accéder au mode AUX (AUXILIAIRE) en branchant un dispositif AUX au moyen d'un câble audio avec fiche de 3,5 mm dans le port AUX ou en appuyant sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) de la plaque frontale, puis sur le bouton Source et sur le bouton AUX.

Pour insérer un appareil auxiliaire, insérez doucement le câble du dispositif auxiliaire dans le port AUX (AUXILIAIRE). Si vous insérez un appareil auxiliaire lorsque le contact est établi et que la radio est allumée, le lecteur passe en mode AUX (AUXILIAIRE) et entame la lecture.

Contrôler le dispositif auxiliaire

Vous pouvez accéder au mode AUX (AUXILIAIRE) en branchant un dispositif AUX au moyen d'un câble audio avec fiche de 3,5 mm dans le port AUX ou en appuyant sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) de la plaque frontale, puis sur le bouton Source et sur le bouton AUX.

NOTA :
La radio sert d'amplificateur pour la sortie audio du dispositif auxiliaire. Par conséquent, si la commande de volume sur le dispositif auxiliaire est réglée trop bas, le signal audio sera insuffisant pour que la radio puisse jouer la musique sur le dispositif.

Seek Up (Recherche vers le haut) ⏭/**Seek Down** (Recherche vers le bas) ⏮

En mode USB, appuyez sur le bouton Seek Up (Recherche vers le haut) de l'écran tactile pour passer à la prochaine sélection sur le dispositif USB. Appuyez brièvement sur le bouton Seek Down (Recherche vers le bas) de l'écran tactile pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le dispositif USB lit les trois premières secondes de la sélection en cours.

En mode Bluetooth[MD], appuyez brièvement sur le bouton Seek Up (Recherche vers le haut) de l'écran tactile pour passer à la prochaine sélection du dispositif Bluetooth[MD]. Appuyez brièvement sur le bouton de recherche vers le bas sur l'écran tactile pour revenir au début de la piste précédente si l'appareil Bluetooth[MD] se trouve dans la première seconde de la piste en cours.

Browse (Parcourir)

En mode USB, appuyez sur le bouton Browse (Parcourir) de l'écran tactile pour afficher la fenêtre de défilement. En mode USB, le côté gauche de la fenêtre de défilement affiche une liste des moyens que vous pouvez utiliser pour parcourir le contenu du dispositif USB. Si l'appareil est compatible, vous pouvez parcourir par Folder (Dossier), Artist (Artiste), Playlist (Liste d'écoute), Album, Song (Chanson), etc. Appuyez sur le bouton voulu du côté gauche de l'écran tactile. Le centre de la fenêtre de défilement affiche les éléments et leurs sous-fonctions que vous pouvez faire défiler en appuyant sur les boutons vers le haut et vers le bas à la droite de l'écran. Le bouton TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT) peut aussi être utilisé pour faire défiler les options.

Sur le système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces, tournez le bouton ENTER/BROWSE (ENTRÉE-PARCOURIR) ou appuyez sur le bouton Browse (Parcourir) de l'écran tactile pour faire défiler les pistes et sélectionner la piste recherchée sur l'appareil. Appuyez sur le bouton Exit (Quitter) de l'écran tactile si vous souhaitez annuler la fonction Browse (Parcourir).

Mode multimédia

En mode USB, appuyez sur le bouton Media (Multimédia) de l'écran tactile pour sélectionner la source audio souhaitée : USB.

En mode Bluetooth[MD], appuyez sur le bouton Media (Multimédia) de l'écran tactile pour sélectionner la source audio souhaitée : Bluetooth[MD].

En mode AUX, appuyez sur le bouton Media (Multimédia) de l'écran tactile pour sélectionner la source audio souhaitée : AUX (AUXILIAIRE).

Relecture

En mode USB, appuyez sur le bouton Repeat (Relecture) de l'écran tactile pour activer la fonction de relecture. Le bouton Repeat (Relecture) sur l'écran tactile est mis en surbrillance lorsque la fonction est activée. La radio continue la lecture de la piste en cours, de façon continue, tant que la fonction est activée. Appuyez sur le bouton Repeat (Relecture) pour entrer en mode Repeat All (Tout relire). La radio continue la lecture en boucle de toutes les pistes en cours tant que la fonction de relecture est activée. Pour annuler le mode de relecture, appuyez une troisième fois sur le bouton Repeat (Relecture).

Lecture aléatoire

En mode USB, appuyez sur le bouton Shuffle (Lecture aléatoire) de l'écran tactile pour effectuer la lecture des sélections du dispositif USB dans un ordre aléatoire, pour plus de variété. Appuyez sur le bouton Shuffle (Lecture aléatoire) sur l'écran tactile une seconde fois pour désactiver cette fonction.

Audio

Vous pouvez accéder aux réglages audio en appuyant sur le bouton Audio ➪ page 326.

Information

En mode USB, appuyez sur le bouton Info (Information) sur l'écran tactile pour afficher l'information relative à la piste en cours. Appuyez sur les boutons Info (Information) ou « X » de l'écran tactile une seconde fois pour annuler cette fonction.

Pistes

En mode USB, appuyez sur le bouton Tracks (Pistes) de l'écran tactile pour afficher une fenêtre contextuelle de la liste des pièces musicales. La pièce musicale en cours de lecture est indiquée par une flèche et des lignes au-dessus et au-dessous de son titre. À l'écran Tracks List (Liste des pistes), vous pouvez tourner le bouton TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT) pour mettre en surbrillance une piste (indiqué par la ligne au-dessus et au-dessous du nom de piste), puis appuyer sur le bouton ENTER/BROWSE (ENTRÉE-PARCOURIR) pour commencer la lecture de cette piste.

En mode Bluetooth[MD], si cette fonction est prise en charge par l'appareil Bluetooth[MD], appuyez sur le bouton Tracks (Pistes) de l'écran tactile pour afficher une fenêtre contextuelle avec la liste des pièces musicales. La pièce musicale en cours est indiquée par une flèche rouge et des lignes au-dessus et au-dessous du titre de la pièce musicale.

Si vous appuyez sur le bouton Tracks (Pistes) de l'écran tactile pendant que la fenêtre contextuelle est affichée, cette dernière se ferme.

COMMANDES VOCALES RELATIVES AUX MÉDIAS

Le système Uconnect offre des connexions au moyen du port USB, de Bluetooth[MD] et des ports auxiliaires (AUX). Le fonctionnement vocal est seulement disponible pour les dispositifs USB et AUX (AUXILIAIRE) connectés.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant. Après le signal sonore, dites l'une des commandes suivantes et suivez les messages-guides pour changer votre source multimédia ou choisir un artiste :

- « **Change source to** Bluetooth® » (Passer à la source Bluetooth[MD]).
- « **Change source to** AUX » (Passer à la source sur AUXILLIAIRE).
- « **Change source to** USB » (Passer à la source USB).
- « **Play artist** Beethoven » (Lire l'artiste Beethoven); « **Play album** Greatest Hits » (Lire l'album Greatest Hits); « **Play song** Moonlight Sonata » (Lire le morceau Sonate au clair de lune); « **Play genre** Classical » (Lire le genre classique).

Le saviez-vous : Appuyez sur le bouton « Parcourir » sur l'écran tactile pour afficher toutes les musiques sur votre dispositif USB. Votre commande vocale doit correspondre exactement à la méthode d'affichage des renseignements relatifs à l'artiste, à l'album, à la chanson et au genre.

MODE TÉLÉPHONE

Vue d'ensemble

Le système Uconnect Phone est un système de communication mains libres, activé par la voix, à bord du véhicule. Il vous permet de composer un numéro de téléphone au moyen de votre téléphone mobile.

Cette fonctionnalité prend en charge les éléments suivants :

Fonctions activées par la voix

- Composition mains libres par commande vocale (« Call John Smith Mobile » [Appeler Jean Tremblay cellulaire] ou « Dial 1-248-555-1212 » [Composer 1-248-555-1212]).
- Écoute des télémessages entrants en mode mains libres avec la synthèse vocale.
- Réponse aux télémessages en mode mains libres : transmettez un de ces 18 télémessages prédéfinis aux appels/télémessages entrants.
- Recomposition des derniers numéros composés (« Redial » [Recomposer]).
- Rappel du dernier numéro d'appel entrant (« Call Back » [Rappeler]).
- Affichage à l'écran des registres d'appels (« Show Incoming Calls » [Afficher les appels entrants], « Show Outgoing Calls » [Afficher les appels sortants], « Show Missed Calls » [Afficher les appels manqués] ou « Show Recent Calls » [Afficher les appels récents]).
- Recherche de numéro de téléphone des contacts (« Search for John Smith Mobile » [Rechercher Jean Tremblay, cellulaire]).

Fonctions activées au moyen de l'écran

- Composition au moyen du clavier à l'aide de l'écran tactile.
- Affichage et appel des contacts à partir des répertoires téléphoniques affichés à l'écran tactile.
- Définition des numéros de téléphone des contacts favoris pour en faciliter l'accès à partir de l'écran de téléphone principal.
- Affichage et appel des contacts à partir des registres d'appels récents.
- Consultation des télémessages entrants récents.
- Jumelage jusqu'à 10 téléphones ou appareils audio pour faciliter l'accès à une connexion rapide.

NOTA :
Afin de permettre le fonctionnement adéquat des fonctions de messagerie, votre téléphone doit être muni de la fonction de messagerie texte au moyen de Bluetooth[MD].

Le son de votre téléphone mobile est transmis par le système audio de votre véhicule; lorsque vous utilisez le système Uconnect Phone, celui-ci met automatiquement votre radio en sourdine.

Pour communiquer avec le service de soutien à la clientèle de Uconnect :

- Les résidents américains doivent visiter le site Web UconnectPhone.com ou composer le 1-877-855-8400
- Les résidents du Canada doivent visiter UconnectPhone.com ou composer le 1-800-465-2001 (en anglais) ou le 1-800-387-9983 (en français)

Le système Uconnect Phone vous permet de transférer les appels entre le système du véhicule et votre téléphone mobile dès que vous montez à bord du véhicule ou en descendez ainsi que de mettre le microphone du système en sourdine pour les discussions privées.

AVERTISSEMENT!

Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications Uconnect de ce véhicule. Utilisez le système Uconnect uniquement lorsqu'il est sécuritaire de le faire. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

La fonction Phone (Téléphone) est prise en charge par votre téléphone mobile mains libres Bluetooth[MD]. Le système Uconnect utilise la technologie Bluetooth[MD], la norme mondiale qui permet de relier entre eux différents dispositifs électroniques sans fil ou port d'attache. Assurez-vous que votre téléphone est allumé avec la fonction Bluetooth[MD] activée et qu'il a été jumelé au système Uconnect. Il est possible de jumeler jusqu'à 10 téléphones mobiles ou appareils audio au système. Toutefois, vous ne pouvez utiliser qu'un seul téléphone mobile et un seul appareil audio jumelé à la fois.

Téléphone



Le bouton Phone (Téléphone) sur le volant est utilisé pour accéder au mode Téléphone et faire des appels, afficher les appels récents, entrants ou sortants, afficher le répertoire téléphonique, etc. Lorsque vous appuyez sur le bouton, vous entendrez un BIP. Ce BIP représente l'invite à dicter une commande.

Touche de commande vocale



Le bouton Voice Command (Commande vocale) de votre volant est seulement utilisé pour « intervenir » et lorsqu'un appel est déjà en cours ou que vous souhaitez faire un autre appel.

Le bouton de votre volant est aussi utilisé pour accéder aux commandes vocales relatives aux fonctions du système Uconnect à commande vocale si votre véhicule en est muni.

Utilisation du téléphone

UTILISATION

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour activer le système Uconnect Phone et pour naviguer dans une structure de menus. Après la plupart des messages-guides du système Uconnect Phone, vous devez énoncer une commande vocale.

Deux méthodes générales sont proposées sur la façon d'utiliser le système à commande vocale :

1. Énoncez des commandes combinées telles que « Appeler Jean Tremblay cellulaire ».
2. Énoncez des commandes individuelles et laissez le système vous guider pour terminer la tâche.

Un message est exigé pour chaque commande spécifique et vous oriente vers les différentes options offertes.

- Avant d'énoncer une commande vocale, vous devez attendre le signal sonore qui suit le message-guide « Listen » (Écoute) ou un autre message-guide.
- Dans certains cas, vous pouvez utiliser des commandes combinées. Par exemple, au lieu de dire « Call » (Appeler), puis « John Smith » (Jean Tremblay) et « mobile » (cellulaire), la commande combinée suivante peut être énoncée : « Call John Smith mobile » (Appeler Jean Tremblay cellulaire).
- Dans l'explication de chacune des fonctions de la présente section, seule la forme combinée de la commande vocale est donnée. Vous pouvez également séparer les commandes en plusieurs parties et énoncer chaque partie de la commande lorsque le système vous le demande. Par exemple, vous pouvez utiliser la commande vocale combinée « Search for John Smith » (Rechercher Jean Tremblay), ou vous pouvez diviser la forme d'ordre composée en deux commandes vocales combinées : « Search Contacts » (Rechercher des contacts) et lorsque demandé « John Smith » (Jean Tremblay). N'oubliez pas que le système Uconnect Phone fonctionne mieux lorsque vous parlez normalement, comme si votre interlocuteur se trouvait à quelques mètres de vous.

RECONNAISSANCE NATURELLE DE LA PAROLE

Votre système vocal Uconnect Phone utilise une technologie de reconnaissance vocale en langage naturel.

La reconnaissance naturelle de la parole permet à l'utilisateur d'énoncer des commandes sous forme de phrases ou de phrases entières. Le système élimine certaines énonciations qui ne sont pas des mots et certains sons tels que « ah » et « eh ». Il reconnaît des mots de conversation courante tels que « J'aimerais ».

Le système traite des segments multiples dans la même phrase telles que « faire un appel » et « à Jeanne Moreau ». Pour les segments multiples dans la même phrase, le système identifie le sujet ou le contexte et fournit le message-guide associé tel que « Qui voulez-vous appeler? » lorsqu'un appel téléphonique est sollicité mais dont le nom particulier n'a pas été reconnu.

Le système dialogue de façon continue. Lorsque le système nécessite plus d'information de la part de l'utilisateur, il pose une question à laquelle l'utilisateur peut répondre sans appuyer sur le bouton Voice Command (Commande vocale) du volant.

COMMANDE D'AIDE

Si vous avez besoin d'aide pour répondre à un message-guide ou si vous voulez connaître les choix de réponse offerts, dites « Aide » après le signal sonore.

Pour activer le système Uconnect Phone à partir de l'état inactif, appuyez simplement sur le bouton Phone (Téléphone; si actif) du volant et énoncez une commande ou dites « Help » (Aide). Toutes les sessions du système Phone (Téléphone) sont amorcées en appuyant sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) ou sur le bouton Phone (Téléphone).

COMMANDE D'ANNULATION

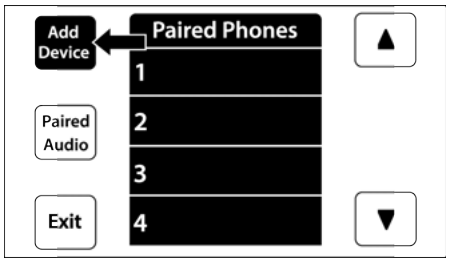
À tout message-guide, après le signal sonore, vous pouvez dire « Cancel » (Annuler) et le système revient au menu principal.

Vous pouvez également appuyer sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) ou le bouton Phone (Téléphone) du volant lorsque le système attend que vous énonciez une commande, afin de revenir au menu principal ou précédent.

JUMELAGE (LIEN) DU SYSTÈME UCONNECT PHONE À UN TÉLÉPHONE MOBILE

Avant d'utiliser votre système Uconnect Phone, vous devrez jumeler votre téléphone mobile compatible Bluetooth[MD]. Le jumelage d'un téléphone mobile est le processus consistant à établir une connexion sans fil entre un téléphone cellulaire et le système Uconnect.

Pour effectuer le jumelage, vous devrez consulter le manuel de votre téléphone mobile. Visitez le site UconnectPhone.com pour obtenir de l'information complète sur les téléphones mobiles compatibles.



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

NOTA :

- Votre téléphone doit être compatible avec la technologie Bluetooth[MD] avant d'effectuer ces étapes.
- Le véhicule doit être à l'arrêt ou sa transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT).

Suivez ces étapes pour jumeler votre téléphone :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).
2. Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone).

   NOTA :

   - Si aucun téléphone n'est actuellement connecté au système, une fenêtre contextuelle s'affiche vous demandant si vous souhaitez jumeler un téléphone mobile.
   - Cette fenêtre contextuelle n'apparaît que lorsque l'utilisateur entre en mode Téléphone et qu'aucun autre appareil n'a été jumelé auparavant. Si un téléphone a été jumelé au préalable, même si aucun téléphone n'est actuellement connecté au système, cette fenêtre contextuelle ne s'affiche pas.
3. Sélectionnez « Yes » (Oui) pour débuter le processus de jumelage.
4. Recherchez les dispositifs disponibles sur votre téléphone mobile compatible Bluetooth[MD].
   - Appuyez sur le bouton Settings (Paramètres) sur le téléphone mobile.
   - Sélectionnez Bluetooth[MD] et assurez-vous que la fonction est activée. Une fois cette fonction activée, le téléphone mobile commence à rechercher des connexions Bluetooth[MD].

NOTA :

Pendant la procédure de jumelage, vous pourriez recevoir un message contextuel sur l'écran tactile vous demandant de vous assurer que le NIP affiché à l'écran tactile correspond au NIP affiché dans une fenêtre contextuelle sur votre téléphone mobile.

5. Si l'option « No » (Non) est sélectionnée et que vous souhaitez toujours jumeler un téléphone mobile, appuyez sur le bouton Phone Pairing (Jumelage de téléphone) ou Settings (Réglages) de l'écran principal du système Uconnect Phone.

- Appuyez sur le bouton Paired Phones (Téléphones jumelés) ou sur le bouton Add Device (Ajouter un appareil).
- Recherchez les dispositifs disponibles sur votre téléphone mobile compatible Bluetooth[MD]. Au message-guide du téléphone, sélectionnez l'option « Uconnect » et acceptez la demande de connexion.

6. Le système Uconnect Phone affiche un écran de processus en cours pendant que le système est en cours de connexion.
7. Lorsque votre téléphone mobile détecte le système Uconnect, sélectionnez l'option « Uconnect ».
8. À l'affichage du message-guide sur le téléphone mobile, acceptez la demande de connexion du système Uconnect.
9. Lorsque le processus de jumelage est terminé, le système vous demandera de choisir si le téléphone en question est votre favori. Si vous sélectionnez « Yes » (Oui), ce téléphone sera doté de la priorité la plus élevée. Ce téléphone aura priorité sur les autres téléphones jumelés à proximité et se connectera automatiquement au système Uconnect lorsqu'il se trouvera à l'intérieur du véhicule.

Un seul téléphone mobile et/ou appareil audio Bluetooth[MD] peut être connecté au système Uconnect à la fois. Si vous sélectionnez « No » (Non), sélectionnez simplement « Uconnect » à l'écran du téléphone mobile ou de l'appareil audio Bluetooth[MD], et le système Uconnect se reconnectera à l'appareil Bluetooth[MD].

NOTA :
Pour les téléphones qui ne sont pas sélectionnés comme favoris, la priorité du téléphone est déterminée par l'ordre dans lequel il a été jumelé. Le téléphone jumelé le plus récemment aura la priorité la plus élevée.

NOTA :
Pendant le jumelage, il est possible qu'une fenêtre contextuelle s'affiche sur votre téléphone mobile pour permettre au système Uconnect d'accéder à vos messages et à vos contacts. Sélectionnez « Ok » ou « Allow » (Permettre) pour synchroniser vos contacts avec le système Uconnect.

Vous pouvez aussi utiliser la commande de reconnaissance vocale suivante pour afficher l'écran de téléphone jumelé à partir de n'importe quel écran de la radio :

- « Show paired Phones » (Afficher les téléphones jumelés).

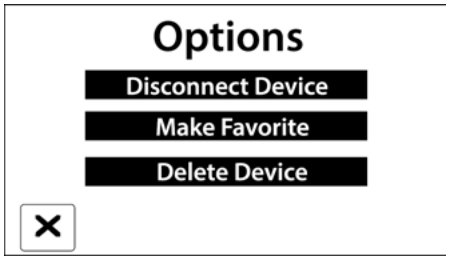
NOTA :
Les mises à jour de logiciel de votre téléphone ou du système Uconnect peuvent nuire à la connexion Bluetooth[MD]. Si cela se produit, il suffit de recommencer le processus de jumelage. Cependant, assurez-vous tout d'abord de supprimer l'appareil de la liste des téléphones sur votre système Uconnect. Ensuite, assurez-vous de retirer Uconnect de la liste des appareils dans les réglages Bluetooth[MD] de votre téléphone.

CONNEXION À UN TÉLÉPHONE MOBILE PARTICULIER OU UN APPAREIL AUDIO APRÈS JUMELAGE

Le système Uconnect Phone établit automatiquement une connexion avec le téléphone jumelé ou l'appareil audio dont la priorité est la plus élevée dans le rayon de portée. Si vous devez choisir un téléphone ou un appareil audio en particulier, suivez ces étapes :

1. Appuyez sur le bouton Settings (Réglages) de l'écran tactile.
2. Appuyez sur Téléphones jumelés ou Sources audio.
3. Appuyez pour sélectionner un téléphone ou un appareil audio en particulier. Dans le menu contextuel qui s'affiche, appuyez sur « Connect Phone » (Connecter le téléphone).
4. Appuyez sur le bouton X pour quitter l'écran de réglages.

DÉCONNEXION OU SUPPRESSION D'UN TÉLÉPHONE OU D'UN APPAREIL AUDIO



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

1. Appuyez sur le bouton Uconnect Phone Pairing or Settings (Jumelage ou réglages du système Uconnect Phone).
2. Appuyez sur le bouton Téléphones jumelés ou Sources audio.
3. Appuyez sur le bouton Settings (Réglages) situé à la droite du nom de l'appareil pour un téléphone ou un appareil audio différent de l'appareil actuellement branché, ou appuyez sur le téléphone connecté préféré dans la liste.
4. La fenêtre contextuelle des options s'affiche.
5. Appuyez sur les boutons Disconnect Device (Déconnecter l'appareil) ou Delete Device (Supprimer l'appareil) de l'écran tactile.
6. Appuyez sur le bouton X pour quitter l'écran de réglages.

AJOUT D'UN TÉLÉPHONE OU D'UN APPAREIL AUDIO COMME FAVORI

1. À l'écran « Paired Phone/Audio Sources » (Téléphone jumelé/Sources audio), appuyez sur le bouton « Settings » (Réglages) situé à la droite du nom de l'appareil pour un téléphone ou un appareil audio différent de l'appareil actuellement branché ou appuyez sur le téléphone connecté préféré dans la liste.
2. La fenêtre contextuelle des options s'affiche.
3. Appuyez sur le bouton Make Favorite (Créer un favori) sur l'écran tactile; l'appareil sélectionné se déplace vers le haut de la liste.
4. Appuyez sur le bouton X pour quitter l'écran de réglages.

TÉLÉCHARGEMENT DU RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE (TRANSFERT AUTOMATIQUE DU RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE À PARTIR DU TÉLÉPHONE MOBILE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système Uconnect Phone peut télécharger automatiquement les noms des contacts et les numéros du répertoire téléphonique du téléphone mobile. Certains téléphones Bluetooth[MD] à profil d'accès au répertoire téléphonique peuvent prendre cette fonction en charge. Il est possible qu'une fenêtre contextuelle s'affiche sur votre téléphone mobile pour vous demander de permettre au système Uconnect d'accéder à vos messages et à vos contacts. Sélectionnez « Ok » ou « Allow » (Permettre) pour synchroniser vos contacts avec le système Uconnect.

Pour connaître les téléphones pris en charge, consultez le site Web du système Uconnect, UconnectPhone.com.

- Pour appeler un nom d'un répertoire téléphonique téléchargé d'un téléphone mobile ➪ page 349.
- Le téléchargement et la mise à jour automatiques d'un répertoire téléphonique, s'ils sont pris en charge, commencent dès que la connexion sans fil Bluetooth[MD] est établie entre le téléphone et le système Uconnect Phone, par exemple après le démarrage du véhicule.
- Un maximum de 5 000 contacts avec quatre numéros par contact peut être téléchargé et mis à jour chaque fois qu'un téléphone est relié au système Uconnect Phone.
- Selon le nombre maximal d'entrées téléchargées, il peut y avoir un bref délai avant que les derniers noms téléchargés puissent être utilisés. Jusqu'à ce moment, le précédent répertoire téléphonique téléchargé, le cas échéant, peut être utilisé.
- Seul le répertoire téléphonique du téléphone mobile actuellement relié est accessible.
- Ce répertoire téléphonique téléchargé ne peut être modifié ni supprimé sur le système Uconnect Phone. Il ne peut être modifié que sur le téléphone mobile. Les modifications sont mises à jour et transférées au système Uconnect Phone lors de la prochaine connexion du téléphone.

GESTION DE VOS FAVORIS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Vous pouvez ajouter une entrée dans vos favoris de deux façons différentes :

1. Après avoir chargé le répertoire téléphonique mobile, appuyez sur le bouton Favorites (Favoris) de l'écran tactile, puis appuyez sur l'un des boutons +Add favorite Contact (+ Ajouter un contact favori) qui apparaissent dans la liste.
2. Après avoir téléchargé le répertoire téléphonique du téléphone mobile, sélectionnez « Contacts » à partir de l'écran principal « Phone » (Téléphone), puis sélectionnez le numéro approprié. Appuyez sur le bouton fléché vers le bas ou sur l'icône en forme d'engrenage « Settings » (Réglages) à côté du numéro sélectionné pour afficher la fenêtre contextuelle des options. Dans la fenêtre contextuelle, sélectionnez « Add to Favorites » (Ajouter aux favoris).

NOTA :
Si la liste des favoris est pleine, le système vous demandera de supprimer un favori existant.

SUPPRIMER UN FAVORI – SELON L'ÉQUIPEMENT

1. Pour supprimer un favori, sélectionnez « Favorites » (Favoris) à partir de l'écran principal de téléphone.
2. Sélectionnez ensuite l'icône fléchée vers le bas ou l'icône en forme d'engrenage « Settings » (Réglages) en regard du contact que vous voulez supprimer de vos favoris. Cette action affiche les options de ce contact favori.
3. Désélectionnez l'icône en forme d'étoile pour supprimer le favori.

Fonctions d'appel téléphonique

Vous pouvez accéder aux fonctions suivantes au moyen du système Uconnect Phone si les fonctions sont disponibles et prises en charge par le système Bluetooth[MD] sur votre forfait de service mobile. Si, par exemple, votre forfait de service mobile permet les conférences téléphoniques à trois, vous pourrez utiliser cette fonction avec le système Uconnect Phone. Vérifiez auprès de votre fournisseur de services de téléphonie mobile les fonctions qu'il vous offre.

Vous trouverez ci-dessous les options téléphoniques pour le système Uconnect :

- Redial (Recomposer)
- Composition en appuyant sur le numéro
- Commandes vocales (établissement d'un appel par un nom, établissement d'un appel par un nom dans le répertoire téléphonique, recomposition ou rappel)
- Favoris
- Répertoire téléphonique de téléphone mobile
- Registre d'appels récents
- Affichage de télémessages

COMMANDES D'APPEL

L'écran tactile vous permet de commander les fonctions d'appel suivantes :



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

1 – Answer (Répondre)
2 – Mute/Unmute (Activation et désactivation de la mise en sourdine)
3 – Ignore (Ignorer)
4 – Transfer (Transférer)

D'autres fonctions d'appel téléphonique comprennent :

- Mettre fin à l'appel
- Mettre en attente / Désactiver la mise en attente / Poursuivre
- Passer d'un appel actif à l'autre

ENTRÉE D'UN NUMÉRO AU MOYEN DU CLAVIER

1. Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone).
2. Appuyez sur le bouton Dial/Keypad (Composer/Clavier) de l'écran tactile.
3. L'écran tactile s'affiche.
4. Utilisez les boutons numérotés des écrans tactiles pour entrer le numéro et appuyez sur « Dial/Call » (Composer/Appeler).

APPELS RÉCENTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Vous pouvez faire défiler une liste des appels les plus récents parmi les types d'appel suivants :

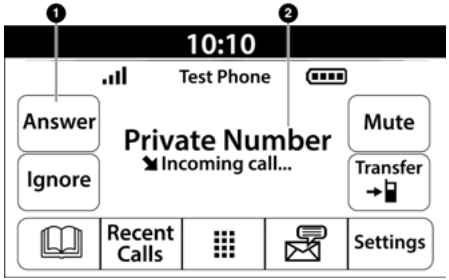
- All Calls (Tous les appels)
- Incoming Calls (Appels entrants) ou Calls Received (Appels reçus)
- Outgoing Calls (Appels sortants) ou Calls Made (Appels effectués)
- Missed Calls (Appels manqués)

Pour accéder à ces appels, appuyez sur le bouton Recent Calls (Appels récents) à l'écran principal du téléphone.

Vous pouvez également appuyer sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant et effectuer l'opération ci-dessus. Par exemple, dites « Show my incoming calls » (Afficher mes appels entrants).

RÉPONDRE À UN APPEL ENTRANT OU L'IGNORER – AUCUN APPEL EN COURS

Lorsque vous recevez un appel sur votre téléphone mobile, le système Uconnect Phone interrompt le système audio du véhicule. Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) du volant, appuyez sur le bouton Answer (Répondre) de l'écran tactile.



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

1 – Bouton Answer (Répondre)
2 – Afficheur d'identité d'appelant

RÉPONDRE À UN APPEL ENTRANT OU L'IGNORER – APPEL EN COURS

Si vous recevez un appel pendant un appel en cours, vous entendrez le même signal sonore d'appel en attente que vous entendez normalement lorsque vous utilisez votre téléphone mobile. Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) du volant ou appuyez sur le bouton Answer (Répondre) de l'écran tactile ou sur l'afficheur d'identité d'appelant pour mettre l'appel en cours en attente et répondre à l'appel entrant.

NOTA :
Les téléphones compatibles avec le système Uconnect actuellement sur le marché ne permettent pas de rejeter un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. L'utilisateur ne peut donc que répondre au nouvel appel ou l'ignorer.

NE PAS DÉRANGER

Avec la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger), vous pouvez désactiver les notifications des appels et des télémessages entrants, ce qui vous permet de garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant. Pour plus de commodité, un compteur affiché vous permet de faire le suivi de vos appels et télémessages manqués pendant l'utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger).

La fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) peut répondre automatiquement par un télémessage, un appel ou une combinaison des deux dispositifs, lorsque vous refusez un appel entrant et l'envoyez à la messagerie vocale.

Voici un exemple de message de réponse automatique :

- « I am driving right now, I will get back to you shortly » (« Je suis au volant, je vous rappelle dès que possible »).
- Créez un message de réponse automatique personnalisé comprenant jusqu'à 160 caractères.

NOTA :
Uniquement les 25 premiers caractères sont visibles sur l'écran tactile lorsque vous saisissez un message personnalisé.

Lorsque la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) est activée, vous pouvez sélectionner le mode Conference Call (Conférence téléphonique) pour continuer à placer un deuxième appel sans être interrompu par des appels entrants.

NOTA :

- La réponse par télémessage n'est pas compatible avec les iPhone[MD].
- La réponse automatique par télémessage est seulement disponible sur les téléphones qui prennent en charge le profil d'accès aux messages (MAP) Bluetooth[MD].

MISE EN ATTENTE ET RÉCUPÉRATION D'UN APPEL

Pendant un appel actif, appuyez sur le bouton « Hold » ou « Call On Hold » (Mise en attente) à l'écran principal du téléphone.

ÉTABLISSEMENT D'UN DEUXIÈME APPEL LORSQU'UN APPEL EST EN COURS

Vous pouvez mettre un appel en attente en appuyant sur le bouton Hold (Mise en attente) de l'écran principal du téléphone, puis composer un numéro au moyen du clavier de numérotation (si pris en charge par votre appareil mobile), des appels récents, de la boîte de réception de télémessages ou des répertoires téléphoniques.

PASSAGE D'UN APPEL À L'AUTRE



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

Si deux appels sont en cours (un appel actif et un appel mis en attente), appuyez sur le bouton Swap Calls (Permuter les appels) à l'écran principal du téléphone. Seul un appel peut être mis en attente à la fois.

Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton de téléphone pour alterner entre l'appel actif et l'appel en attente.

JOINDRE DES APPELS

Lorsque deux appels sont en cours (un appel actif et un appel mis en attente), appuyez sur le bouton Join/Merge Calls (Joindre/fusionner des appels) à l'écran principal Phone (Téléphone) pour combiner tous les appels en une conférence téléphonique.

FIN D'APPEL

Pour mettre fin à un appel en cours, appuyez brièvement sur le bouton End Call (Terminer l'appel) de l'écran tactile ou sur le bouton Phone End (Fin d'appel) du volant. Seuls les appels actifs prennent fin et si un appel est en attente, il devient le nouvel appel actif.

RECOMPOSER



Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale), puis après le message-guide « Listening » (Écoute) et le signal sonore subséquent, dites « Redial » (Recomposer).

Le système Uconnect Phone composera le dernier numéro fait sur votre téléphone mobile.

POURSUITE D'APPEL

La poursuite d'un appel consiste à continuer l'appel à l'aide du système Uconnect Phone après avoir COUPÉ le contact du véhicule.

NOTA :
Le système audio du véhicule conservera l'appel jusqu'à ce que le téléphone soit hors du rayon de portée pour la connexion Bluetooth[MD]. Il est recommandé d'appuyer sur le bouton Transfer (Transférer) lorsque vous quittez le véhicule.

Connectivité évoluée

TRANSFERT D'UN APPEL AU TÉLÉPHONE MOBILE OU À PARTIR DU TÉLÉPHONE MOBILE

Le système Uconnect Phone vous permet de transférer des appels en cours à partir de votre téléphone mobile sans rompre la communication. Pour transférer un appel en cours sur votre téléphone mobile connecté au système Uconnect Phone ou vice-versa, appuyez sur le bouton Transfer (Transférer) à l'écran principal du téléphone.

Recommandations d'utilisation du système Uconnect Phone

COMMANDE VOCALE

Pour obtenir une performance optimale :

- Attendez toujours le bip du système avant de parler.
- Parlez normalement et sans faire de pause, comme si vous parliez à une personne assise à quelques pieds ou mètres de vous
- Assurez-vous d'être la seule personne à parler au moment de la commande vocale
- Ventilateur réglé à régime bas ou moyen
- Vitesse du véhicule basse ou moyenne
- Faible bruit de la route
- Surface de roulement régulière
- Fenêtres complètement fermées
- Conditions météorologiques sèches

AVERTISSEMENT!
Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications Uconnect de ce véhicule. Utilisez le système Uconnect uniquement lorsqu'il est sécuritaire de le faire. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

Bien que le système soit conçu pour plusieurs langues et accents, il est possible qu'il ne comprenne pas l'accent de certaines personnes.

NOTA :
Il est recommandé de ne pas entrer de noms dans votre répertoire téléphonique Favorites (Favoris) pendant que le véhicule est en mouvement.

Le taux de reconnaissance des numéros et des noms est optimal lorsque les entrées ne sont pas semblables. Vous pouvez dire « O » (lettre « O ») pour « 0 » (zéro).

Le système peut traiter la plupart des combinaisons de chiffres du système automatique international, mais pas certains numéros abrégés.

Rendement audio

Les conditions suivantes assurent une qualité sonore maximale :

- Ventilateur réglé à régime bas ou moyen
- Vitesse du véhicule basse ou moyenne
- Faible bruit de la route
- Surface de roulement régulière
- Fenêtres complètement fermées
- Conditions météorologiques sèches
- Commandes énoncées depuis le siège conducteur

Le rendement général (clarté du son, écho et puissance sonore) dépend en grande partie du téléphone et du réseau plutôt que du système Uconnect Phone.

L'écho peut parfois être atténué en diminuant le volume dans le véhicule.

Commandes vocales de téléphone

Les appels et les réponses aux appels au moyen du dispositif mains libres sont faciles avec le système Uconnect. Lorsque le bouton Phonebook (Répertoire téléphonique) s'allume sur votre écran tactile, votre système est prêt. Vérifiez le site UconnectPhone.com pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage.

Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) et attendez le signal sonore pour énoncer une commande. Voici quelques exemples :

- « **Call** John Smith » (Appeler Jean Tremblay)
- « **Dial** 123-456-7890 » (Composer le 123-456-7890)
- « **Redial** » (Recomposer) (appeler le numéro de téléphone sortant précédent)
- « **Call back** » (Rappeler) (appeler le numéro de téléphone entrant de l'appel avec réponse précédent)

Le saviez-vous : Lorsque vous passez une commande vocale, appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) et dites « **Call** » (Appeler), puis prononcez le nom **exactement** comme il figure dans votre répertoire. Lorsqu'un contact possède plusieurs numéros de téléphone, vous pouvez dire **« Call** John Smith **work »** (Appeler Jean Tremblay au travail).

Réponse texte-voix – selon l'équipement

Le système Uconnect peut annoncer les télémessages **entrants**. Appuyez sur les boutons VR (Reconnaissance vocale) ou Phone (Téléphone) et dites :

1. « **Listen** » (Écouter) pour demander au système de lire un télémessage entrant. (Doit avoir un téléphone mobile compatible jumelé au système Uconnect.)
2. « **Reply** » (Répondre) après qu'un télémessage ait été lu.

   Écoutez les messages-guides du système Uconnect. Après le signal sonore, répétez l'un des messages prédéfinis et suivez les messages-guides du système.

RÉPONSES TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉES		
« Yes. » (Oui.)	« Stuck in traffic. » (Je suis dans un embouteillage.)	« See you later. » (À plus tard.)
« No. » (Non.)	« Start without me. » (Commence sans moi.)	« I'll be late. » (Je vais être en retard.)
« Okay. » (D'accord.)	« Where are you? » (Où êtes-vous?)	« I will be 5, <or 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes late. » (J'aurai 5 <ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes de retard.)
« Call me. » (Appelle-moi.)	« Are you there yet? » (Es-tu arrivé?)	

RÉPONSES TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉES		
« I'll call you later. » (Je vous appellerai plus tard.)	« I need directions. » (J'ai besoin de rensei-gnements.)	« See you in 5, <or 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes. » (On se voit dans 5 <ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes.)
« I'm on my way. » (Je suis en route.)	« Can't talk right now. » (Je ne peux pas parler maintenant.)	
« I'm lost. » (Je suis perdu.)		« Thanks. » (Merci.)

NOTA :
Utilisez seulement les numéros listés dans le tableau fourni. Sinon, le système ne pourra pas transposer le message.

Le saviez-vous : Votre téléphone mobile doit avoir l'implémentation complète du **profil d'accès aux messages (MAP)** pour exploiter de cette caractéristique. Pour les détails relatifs au profil d'accès aux messages (MAP), visitez UconnectPhone.com.

iPhone[MD] iOS 5 d'Apple[MD] ou la version la plus récente offre seulement la lecture des télémessages **entrants**. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière d'activer cette fonction sur votre Apple[MD] iPhone[MD], consultez le Manuel de l'utilisateur de votre iPhone[MD].

Le saviez-vous : La réponse texte-voix n'est pas compatible avec iPhone[MD], mais si votre véhicule est équipé de l'application Siri[MD] Eyes Free, vous pouvez utiliser votre voix pour envoyer un télémessage.

Application Siri[MD] Eyes Free – selon l'équipement

Lorsque vous utilisez votre Apple[MD] iPhone[MD] connecté à votre véhicule au moyen de Bluetooth[MD], Siri vous permet d'utiliser des commandes vocales pour envoyer des télémessages, sélectionner des médias, effectuer des appels téléphoniques, et bien plus encore. L'application Siri utilise votre langage naturel pour comprendre ce que vous voulez dire et formule une réponse pour confirmer vos demandes. Le système est conçu pour garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant en laissant Siri vous aider à effectuer des tâches utiles.

Pour activer l'application Siri, appuyez longuement sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du système Uconnect du volant, puis relâchez-le. Lorsque vous entendez un double signal sonore, vous pouvez demander à l'application de lire les baladodiffusions et la musique, d'afficher les indications routières, de lire les télémessages et d'accomplir plusieurs autres tâches utiles.

LIEN DE COMMUNICATION BLUETOOTH[MD]

Les téléphones mobiles peuvent perdre leur connexion au système Uconnect Phone. Lorsque cela se produit, la connexion peut généralement être rétablie en redémarrant le téléphone mobile. Il est recommandé de laisser le téléphone mobile au mode Bluetooth[MD] activé.

MISE SOUS TENSION

Après avoir tourné la clé de contact de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES) ou après avoir changé la langue, vous devez attendre au moins 15 secondes avant d'utiliser le système
➪ page 595.

SERVICES CONNECTÉS DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT

MON VÉHICULE EST-IL CONNECTÉ?

Selon l'équipement, les véhicules munis de boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS sont des véhicules connectés. Ces boutons sont situés sur le rétroviseur ou sur la console au pavillon, selon le véhicule. Si ces boutons sont présents dans votre véhicule, vous disposez d'une radio connectée et pouvez tirer profit des nombreuses fonctionnalités des véhicules connectés.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS ➪ page 467.

PRÉSENTATION DES SERVICES CONNECTÉS DU VÉHICULE

L'un des nombreux avantages du système Uconnect de votre véhicule est le fait que vous pouvez maintenant profiter des services connectés SiriusXM Guardian^{MC}. Pour déverrouiller le potentiel complet du système SiriusXM Guardian^{MC} dans votre véhicule, vous devez d'abord activer les services connectés SiriusXM Guardian^{MC}.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications et n'interagissez avec elles que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

NOTA :

SiriusXM Guardian^{MC} collecte, transmet et utilise des données de votre véhicule ➪ page 375.

Coordonnées de SiriusXM Guardian^{MC}

Service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC}

- Les résidents américains doivent visiter https://www.driveuconnect.com/sirius-xm-guardian.html ou composer le 1-844-796-4827
- Les résidents canadiens doivent visiter https://www.driveuconnect.ca/fr/sirius-xm-guardian ou composer le 1-877-324-9091

Qu'est-ce que SiriusXM Guardian^{MC}?

SiriusXM Guardian^{MC} utilise une unité intégrée au système Uconnect posé dans votre véhicule, qui reçoit les signaux GPS et communique avec le centre du service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC} par des réseaux de communication sans fil et terrestres. Selon le type d'appareil dans votre véhicule, certains services connectés SiriusXM Guardian^{MC} exigent un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel compatible avec votre appareil. Le système SiriusXM Guardian^{MC} est disponible seulement sur les véhicules qui en sont équipés, achetés dans la zone continentale des États-Unis continentaux, en Alaska, à Hawaï, à Porto Rico et au Canada.

NOTA :

- Certains services connectés SiriusXM Guardian^{MC} dépendent d'un appareil de télématique en fonction, d'une connexion cellulaire, de données de carte de navigation et de la réception d'un signal satellite GPS, ce qui peut limiter la capacité de communiquer avec le centre de réponse ou avec les services d'urgence.
- Les fonctions SiriusXM Guardian^{MC} ne sont pas toutes disponibles partout et en permanence, particulièrement dans les espaces isolés ou clos.

- Voici d'autres facteurs échappant au contrôle de SiriusXM Guardian[MC] qui peuvent limiter ou empêcher la prestation de services : collines, structures, bâtiments, tunnels, météo, dommages au circuit électrique ou à d'autres parties importantes de votre véhicule, congestion du réseau, troubles civils, mesures prises par des tiers ou le gouvernement, défaillance du réseau Internet, ou emplacement physique de votre véhicule, comme dans un stationnement souterrain ou sous un pont.

Les fonctions SiriusXM Guardian[MC] ne sont pas toutes disponibles pour tous les modèles.

SiriusXM Guardian[MC] offre :

- La capacité de verrouiller, déverrouiller et démarrer à distance votre véhicule à partir de pratiquement n'importe où au moyen de l'application de la marque du véhicule ou de votre ordinateur.
- Selon l'équipement – Fonction Send & Go (Envoyer et aller) grâce à l'application de la marque du véhicule. Utilisez l'application de la marque du véhicule pour rechercher facilement des emplacements, les localiser sur la carte et les envoyer directement à votre système Uconnect Navigation.
- La possibilité de localiser votre véhicule lorsque vous avez oublié où vous l'avez stationné, en utilisant la fonction de localisation du véhicule de l'application de la marque du véhicule.

Avant de conduire, familiarisez-vous avec les fonctions conviviales du système Uconnect et des services connectés SiriusXM Guardian[MC].

Boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS situés sur votre rétroviseur ou la console au pavillon

Selon l'équipement, le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour entrer en contact avec l'assistance routière, l'entretien du véhicule, le service à la clientèle Uconnect et le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC]. Le bouton d'appel SOS vous connecte directement au service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] pour obtenir de l'aide en cas d'urgence.

Activation – selon l'équipement

Pour déverrouiller le potentiel complet du système SiriusXM Guardian[MC] dans votre véhicule, vous devez activer vos services connectés SiriusXM Guardian[MC].

1. Appuyez sur l'icône Apps (Applications) au bas de l'écran tactile de votre véhicule.
2. Sélectionnez l'icône Activate Service (Activer les services) à partir de votre liste d'applications.
3. **Clients aux États-Unis**, sélectionnez « Customer Care » (Service à la clientèle) pour parler avec un agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC], qui activera les services dans votre véhicule; ou sélectionnez « Enter Email » (Entrer une adresse de courriel) pour activer le service sur le Web.

   Clients au Canada, entrez votre adresse de courriel afin d'activer les services dans votre véhicule.

Période d'essai incluse pour les véhicules neufs

Votre nouveau véhicule peut être fourni avec une période d'essai pour l'utilisation des services connectés SiriusXM Guardian[MC], commençant à la date d'achat du véhicule. Pour commencer à utiliser votre abonnement d'essai, vous devez vous inscrire à SiriusXM Guardian[MC].

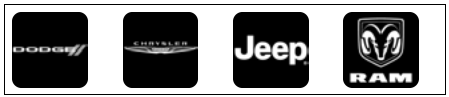
*Abonnement d'essai inclus pour les véhicules neufs seulement.

Fonctions et forfaits

Après la période d'essai, vous devez acheter un abonnement pour continuer d'utiliser vos services en appelant un agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC].

PREMIERS PAS AVEC LES SERVICES CONNECTÉS DU VÉHICULE

Téléchargement de l'application de la marque du véhicule



Une fois que vous avez activé vos services, vous n'êtes pas loin d'utiliser les services connectés.

- Téléchargez l'application mobile de la marque du véhicule sur votre appareil mobile.
- Utilisez le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre compte de propriétaire pour ouvrir l'application, puis définissez un NIP.



A0401000291US

- Dans le cas des clients résidant aux États-Unis, si votre véhicule n'a pas été enregistré à la concession, vous devrez appeler le Centre de service à la clientèle depuis l'intérieur de votre véhicule ou appuyer sur le bouton d'enregistrement du véhicule à l'intérieur de celui-ci. À partir de là, vous aurez la possibilité d'enregistrer votre véhicule et d'ajouter le numéro d'identification du véhicule (NIV) de votre véhicule à votre compte.
- Les clients canadiens doivent inscrire leur compte par l'intermédiaire de leur véhicule.
  a. Appuyez sur le bouton Apps (Applications) dans la barre de menu inférieure.
  b. Appuyez sur le bouton Activate Services (Activer les services) dans la liste des applications.
  c. Entrez votre adresse de courriel, puis appuyez sur « OK ». Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse de courriel fournie.
  d. Appuyez sur « Continue Activation » (Poursuivre l'activation) dans le courriel de confirmation. Les services distants peuvent prendre un court moment avant de devenir disponibles, mais vous serez en mesure de vous connecter à l'application de la marque du véhicule, ainsi qu'au site des propriétaires.
- Une fois à l'écran Remote (Fonctions à distance) et lorsque vous avez défini votre NIP à quatre chiffres, vous pouvez commencer à utiliser les fonctions de verrouillage/déverrouillage des portières à distance, de démarrage à distance du véhicule et d'activation à distance de l'avertisseur sonore et des feux, selon l'équipement.
- Appuyez sur le bouton Location (Emplacement) sur la barre de menu inférieure de l'application pour afficher la carte et localiser votre véhicule ou envoyer un emplacement au système de navigation mobile (selon l'équipement).
- Appuyez sur le menu latéral Settings (Réglages) dans le coin supérieur gauche de la fenêtre de l'application pour afficher la fenêtre de réglages de l'application et accéder au centre d'appel d'assistance.

Utilisation du site Web des propriétaires

Votre site Web des propriétaires, https://www.mopar.com/en-us.html (résidents américains) ou www.mopar.ca (résidents canadiens), rassemble en un seul endroit tous les renseignements dont vous avez besoin. Vous pouvez faire le suivi de votre historique d'entretien, trouver des accessoires recommandés pour votre véhicule, regarder des vidéos au sujet des caractéristiques de votre véhicule et accéder facilement à vos manuels. Vous pouvez l'utiliser pour gérer votre compte SiriusXM Guardian[MC]. Cette section vous familiarisera avec les éléments clés du site Web, qui vous aideront à tirer le meilleur parti de vos services connectés SiriusXM Guardian[MC].

Les clients aux États-Unis doivent appuyer sur le bouton Sign In/Register (Se connecter/S'inscrire) et entrer leur adresse de courriel et leur mot de passe.

Les clients au Canada doivent appuyer sur le bouton My Vehicle (Mon véhicule). Sélectionnez « Dashboard » (Tableau de bord), « Vehicle Health Report » (Rapport sur l'état du véhicule) et « Recalls » (Rappels). Le site Web vous demandera alors de vous connecter au moyen de votre adresse de courriel et de votre mot de passe.

- Modifier/Modifier le profil :

  Pour gérer les détails de votre compte SiriusXM Guardian[MC], tels que vos coordonnées, votre mot de passe et votre NIP SiriusXM Guardian[MC], cliquez sur le bouton « Edit/Edit Profile » (Modifier/Modifier le profil) pour accéder aux détails de votre compte.
- **État des services connectés** :

  Cette indication signale votre véhicule équipé de SiriusXM Guardian[MC].
- **Commandes à distance** :

  Pour les véhicules dotés d'un abonnement actif SiriusXM Guardian[MC], appuyez sur l'une des icônes et entrez votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] à quatre chiffres pour commander le démarrage à distance de votre véhicule (selon l'équipement), le verrouillage/déverrouillage des portières ou l'avertisseur sonore et les phares.

Modifier vos notifications

Les notifications sont un élément important de votre compte SiriusXM Guardian[MC]. Par exemple, chaque fois que vous utilisez vos services à distance (comme le déverrouillage à distance des portières), vous pouvez choisir de recevoir un télémessage, une notification poussée ou un courriel pour vous informer de l'événement. Pour configurer les notifications, veuillez suivre ces instructions.

1. Connectez-vous à votre compte de propriétaire sur https://www.mopar.com/en-us.html (résidents américains) et sélectionnez « Dashboard » (Tableau de bord); ou www.mopar.ca (résidents canadiens), sélectionnez « My Vehicle » (Mon véhicule) puis « Dashboard » (Tableau de bord).
2. Cliquez sur le bouton « Edit/Edit Profile » (Modifier/Modifier le profil).
3. Ensuite, sélectionnez « SiriusXM Guardian[MC] » pour modifier vos préférences en matière de notification.
4. Vous pouvez entrer un numéro de téléphone mobile ou une adresse de courriel pour vos notifications et vous pouvez personnaliser les types de messages.

UTILISATION DE SIRIUSXM GUARDIAN[MC]

Appel SOS – selon l'équipement

AVERTISSEMENT!
Certains services connectés du système SiriusXM Guardian[MC], y compris l'appel SOS et d'assistance routière, ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau compatible avec votre appareil.

Accéder aux services d'urgence en appuyant sur un bouton

État du témoin central	Description
Off (Hors fonction)	Aucun appel activé
Vert	Appel actif en cours
Rouge	Erreur système

Fonctions d'assistance à bord du véhicule SiriusXM Guardian[MC]

Votre véhicule équipé du système SiriusXM Guardian[MC] comprend des fonctions d'assistance à bord du véhicule, accessibles au moyen d'un bouton qui trouve sur le rétroviseur ou la console au pavillon.

Ces fonctions vous seront grandement utiles si vous avez besoin d'aide ou de soutien durant la conduite.

Description

L'appel SOS est une façon pratique de communiquer avec un agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] en cas d'urgence. Lorsque la connexion entre le véhicule et l'agent en direct est établie, votre véhicule transmettra automatiquement des renseignements sur votre position. En cas de collision mineure, d'urgence médicale ou de toute autre urgence, appuyez sur le bouton SOS pour communiquer avec un agent du centre d'appel qui peut envoyer une équipe de secours d'urgence à l'emplacement de votre véhicule.

NOTA :

Certains services connectés SiriusXM Guardian[MC] dépendent d'un système Uconnect fonctionnel, de la disponibilité d'un réseau cellulaire qui est compatible avec l'appareil dans votre véhicule, ainsi que de la disponibilité du réseau GPS. Les fonctions SiriusXM Guardian[MC] ne sont pas toutes disponibles partout et en permanence, particulièrement dans les espaces isolés ou clos.

Comment cela fonctionne

1. Appuyez sur le bouton d'appel SOS; le témoin s'allume en vert pour indiquer qu'un appel a été lancé.

   NOTA :

   - Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que l'appel SOS soit effectué. Le système vous alertera verbalement qu'un appel est sur le point d'être fait. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur ou la console au pavillon, ou appuyez sur le bouton Cancel (Annuler) de l'écran tactile dans les 10 secondes.
   - Pendant un appel SOS, le téléphone jumelé compatible Bluetooth[MD] est déconnecté. Par conséquent, les appels entrants ou sortants sont transmis au moyen de votre appareil mobile plutôt que par le système mains libres, qui n'est pas disponible en raison de l'appel SOS.

2. Une fois la communication établie entre le véhicule et un agent du service à la clientèle de SiriusXM Guardian[MC], l'agent restera en ligne avec vous.

NOTA :
Les appels entre les occupants du véhicule et le centre du service à la clientèle de SiriusXM Guardian[MC] peuvent être enregistrés ou surveillés à des fins d'assurance de la qualité. En vous inscrivant aux services connectés SiriusXM Guardian[MC] et en les utilisant, vous consentez à être enregistré(e).

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules qui ont été achetés aux États-Unis et qui voyagent au Mexique et au Canada peuvent comporter des services limités. En particulier, les réponses au système d'appel SOS ou à d'autres services d'urgence peuvent ne pas être disponibles ou très limitées. Les véhicules achetés hors des États-Unis et du Canada ne peuvent pas bénéficier des services connectés SiriusXM Guardian[MC].

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée :

- Le témoin restera allumé en rouge.
- L'écran affichera le message « Vehicle phone requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle phone requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Clé de contact en position OFF (ARRÊT)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident
- Logiciel ou matériel du système d'appel SOS endommagé lors de l'accident
- Couverture du réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) ou signaux du système GPS non disponibles ou obstrués.
- Congestion du réseau
- Conditions météorologiques
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

Si votre véhicule perd l'alimentation de la batterie pour quelque raison que ce soit (y compris pendant ou après un accident), le système d'appel SOS, parmi les autres systèmes du véhicule, ne fonctionnera pas.

Exigences

- Cette fonction est offerte sur les véhicules vendus aux États-Unis ou au Canada seulement.
- Le véhicule doit être correctement équipé des Services connectés SiriusXM Guardian[MC]. Le véhicule doit être inscrit au système SiriusXM Guardian[MC] et disposer d'un abonnement actif qui inclut la fonction appropriée.
- Le véhicule doit être doté d'une connexion réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) compatible avec votre appareil.
- Le véhicule doit être alimenté et le commutateur doit être à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES) et le circuit électrique doit fonctionner correctement.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence.
- N'ajoutez pas d'accessoires électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES APPLICATIONS MOBILES ET LES SERVICES CONNECTÉS SIRIUSXM GUARDIAN^{MC} NE FONCTIONNERONT PAS.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Si le témoin de sac gonflable est allumé, le système de sacs gonflables pourrait ne pas fonctionner correctement et le système d'appel SOS pourrait ne pas être en mesure d'envoyer un signal au centre du service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC}. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.
- Si le témoin du rétroviseur est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS en cas de besoin. Si le témoin du rétroviseur est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex., présence de flammes ou de fumée, état de la route ou emplacement dangereux) n'attendez pas le contact vocal avec un agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC}. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait avoir pour résultat d'endommager le véhicule, de causer des accidents ou des blessures.

SOS automatique – selon l'équipement

« Automatic SOS » (SOS automatique) est un service de sécurité mains libres qui vous connecte immédiatement à de l'aide lorsque des sacs gonflables de votre véhicule sont déployés. Après un accident, un agent en direct vous contacte par l'intermédiaire du système Uconnect et alerte les services d'urgence.

NOTA :

Un abonnement actif à SiriusXM Guardian[MC] est requis pour que cette fonctionnalité soit active.

Après une collision où les sacs gonflables se déploient :

1. « Automatic SOS » (SOS automatique) effectue un appel à un agent.
2. Un agent reçoit l'appel et confirme l'emplacement de l'urgence.
3. Au besoin, l'agent demande l'assistance des services d'urgence.
4. Les premiers répondants arrivent sur les lieux. L'agent reste au téléphone jusqu'à ce que les services d'urgence arrivent.

NOTA :

- Les agents sont disponibles jour et nuit pour vous aider en cas d'urgence.
- En votre nom, les agents peuvent informer des membres de votre famille de la collision.
- Les agents peuvent informer les premiers répondants de la situation avant qu'ils arrivent sur les lieux.
- Dans le cas où les occupants du véhicule ne sont pas en mesure de parler, les services d'urgence sont envoyés aux dernières coordonnées GPS connues.
- Les services connectés SiriusXM Guardian[MC] dépendent d'un appareil de télématique en fonction, d'une connexion cellulaire, de données de carte de navigation et de la réception d'un signal satellite GPS, ce qui peut limiter la capacité de communiquer avec le centre de réponse ou avec les services d'urgence.
- Les conditions d'utilisation du système Uconnect et l'entente d'abonnement à SiriusXM Guardian[MC] s'appliquent. Consultez les conditions d'utilisation pour connaître toutes les limites du service.

Commandes à distance

Sur l'écran Remote Commands (Commandes à distance), vous avez accès à plusieurs fonctionnalités du véhicule qui peuvent être commandées à distance au moyen de votre appareil mobile. Ces fonctionnalités comprennent le verrouillage et le déverrouillage, le démarrage à distance, ainsi que l'activation de l'avertisseur sonore et des feux du véhicule.

Lock (Verrouillage)	Appuyez sur ce bouton pour verrouiller votre véhicule.
Vehicle Start (Démarrage du véhicule)	Appuyez sur ce bouton pour démarrer votre véhicule.
Horn & Lights (Avertisseur sonore et feux)	Appuyez sur ce bouton pour faire retentir l'avertisseur sonore et activer les feux.
Unlock (Déverrouillage)	Appuyez sur ce bouton pour déverrouiller votre véhicule.
Cancel Vehicle Start (Annuler le démarrage du véhicule)	Appuyez sur ce bouton pour annuler le démarrage à distance.

Les commandes à distance vous permettent d'envoyer une demande à votre véhicule de trois manières :

- De n'importe où, au moyen de votre appareil mobile et de l'application mobile de la marque de votre véhicule
- Au moyen de votre ordinateur sur le site des propriétaires (non disponible pour toutes les fonctionnalités)
- En communiquant avec le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] (non disponible pour certaines fonctionnalités)

Utilisation d'une commande à distance par l'intermédiaire de votre appareil mobile et de l'application mobile de la marque de votre véhicule

1. Appuyez sur l'icône Remote Command (Commande à distance) souhaitée sur votre appareil mobile.
2. Un écran contextuel s'affiche et vous demande votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] (il s'agit du même code à quatre chiffres défini lorsque vous avez activé vos services connectés SiriusXM Guardian[MC]). Entrez le NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] à l'aide du clavier.
3. La commande peut prendre 30 secondes ou plus pour atteindre votre véhicule.
4. Un message vous informera si la commande a été reçue par votre véhicule.

En utilisant une commande à distance par l'intermédiaire du site des propriétaires

1. Connectez-vous au site Web des propriétaires à l'aide du nom d'utilisateur et du mot de passe que vous avez utilisés lors de l'activation des services connectés SiriusXM Guardian[MC] dans votre véhicule.

NOTA :
Si vous oubliez votre nom d'utilisateur ou votre mot de passe, des liens sont fournis sur le site Web pour vous aider à les récupérer.

2. Si vous avez plus d'un véhicule inscrit sur le site Web des propriétaires, choisissez le véhicule auquel vous voulez envoyer la commande en cliquant sur son image sur le bord supérieur.
3. Sur votre tableau de bord, vous verrez des commandes à distance. Appuyez sur l'icône souhaitée pour activer cette fonctionnalité.
4. Vous êtes alors invité(e) à entrer votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] (il s'agit du même code à quatre chiffres que vous avez défini lorsque vous avez activé vos services connectés SiriusXM Guardian[MC]). Entrez votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC].
5. Un message s'affichera sur l'écran pour vous informer si la commande a été reçue par votre véhicule.

En communiquant avec le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] (par exemple, dans le cas d'un verrouillage accidentel) :

1. Communiquez avec le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] si vous n'êtes pas en mesure de verrouiller votre véhicule au moyen de l'application de la marque du véhicule ou de votre télécommande.
2. Pour des raisons de sécurité, l'agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] vérifiera votre identité en vous demandant votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] à quatre chiffres.
3. Après avoir fourni votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC], vous pouvez lui demander de verrouiller ou de déverrouiller votre véhicule.

NOTA :
Toute personne ayant accès à votre NIP peut demander le verrouillage et le déverrouillage des portières à distance. Il est de votre responsabilité de protéger votre NIP correctement.

Verrouillage/déverrouillage des portières à distance

Description

La fonction de verrouillage et de déverrouillage des portières à distance vous permet de verrouiller ou de déverrouiller la portière de votre véhicule sans utiliser vos clés et ce, à partir de presque n'importe où.

Conditions de fonctionnement du véhicule

- Le véhicule doit à l'arrêt ou sa transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT).
- Le véhicule doit être dans un espace ouvert et recevoir les signaux d'une tour cellulaire.
- Votre appareil mobile doit avoir une connexion cellulaire ou Wi-Fi.

Exigences

- Le véhicule doit être correctement équipé de SiriusXM Guardian[MC].
- Le véhicule doit être doté d'une connexion réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnelle. Si vous utilisez l'application de la marque de votre véhicule pour commander votre véhicule, votre appareil doit être compatible et doit être connecté à une connexion réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnelle.
- Le véhicule doit être inscrit au système SiriusXM Guardian[MC] et disposer d'un abonnement actif qui inclut la fonction appropriée.
- Un cycle d'allumage est exigé pour quelques commandes à distance telles que le démarrage du véhicule à distance et le verrouillage ou le déverrouillage des portières à distance si elles suivent l'activation à distance de l'avertisseur sonore et des phares.
- Votre demande de verrouillage/déverrouillage à distance des portières ne sera pas traitée si le véhicule est en mouvement, si la clé de contact est à la position on (marche) ou pendant un appel d'urgence.

NOTA :
Tous les autres services à distance doivent être effectués au moyen du site Web des propriétaires ou de l'application de la marque du véhicule sur votre appareil compatible.

Démarrage du véhicule à distance

Description

La fonction de démarrage à distance du véhicule vous permet de démarrer le moteur de votre véhicule sans utiliser de clé et ce, à partir de presque n'importe où. Une fois le véhicule démarré, les commandes du système de chauffage-climatisation prédéfinies dans votre véhicule peuvent réchauffer ou rafraîchir l'habitacle.

Vous pouvez également envoyer une commande pour couper un moteur qui a été démarré à l'aide du démarrage du véhicule à distance. Après 15 minutes, si vous n'êtes pas entré dans le véhicule en vous servant de votre clé, le moteur s'arrêtera automatiquement.

Cette fonction à distance exige que votre véhicule soit équipé d'un système de démarrage à distance installé en usine.

Vous pouvez définir des notifications poussées chaque fois qu'une commande est envoyée pour démarrer le véhicule à distance ou pour annuler un tel démarrage.

Conditions de fonctionnement du véhicule

- Le véhicule doit être éteint ou en mode ACC (ACCESSOIRES).
- Le véhicule doit avoir été démarré au moyen de la télécommande au cours des 14 derniers jours.
- Le véhicule doit être à l'arrêt ou sa transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT).
- Le système antivol du véhicule a été amorcé et n'a pas été déclenché depuis le dernier démarrage du véhicule.
- Les portières, le capot et le hayon ou couvercle de coffre sont fermés.

- Le témoin d'anomalie du moteur du véhicule doit être éteint.
- Le véhicule doit disposer d'un réservoir de carburant rempli au moins au quart, de même que d'huile et d'une batterie chargée.
- Les feux de détresse du véhicule doivent être éteints.
- Selon l'équipement, le véhicule doit être muni d'une transmission automatique.
- Le véhicule doit être dans un espace ouvert et recevoir les signaux d'une tour cellulaire.
- Votre appareil mobile doit avoir une connexion cellulaire ou Wi-Fi.
- Si le bouton Panic (Alarme d'urgence) a été enfoncé, le véhicule doit être démarré au moins une fois après avoir déclenché l'alarme du système.

NOTA :
Les agents du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] ne sont pas autorisés à utiliser les services de démarrage à distance du véhicule. Communiquez avec l'équipe du service à la clientèle Uconnect pour obtenir de l'aide.

Avertisseur sonore et phares à distance

Description

Vous pouvez facilement repérer un véhicule même dans une zone de stationnement obscure, achalandée ou bruyante en activant l'avertisseur sonore et les phares. Cette fonction est également utile lorsque vous voulez attirer l'attention sur votre véhicule pour une raison quelconque.

Si vous voulez, vous pouvez définir des notifications poussées chaque fois qu'une commande est envoyée pour activer l'avertisseur sonore et les phares.

Conditions de fonctionnement du véhicule

- Le véhicule doit à l'arrêt ou sa transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT).
- Le véhicule doit être dans un espace ouvert et recevoir les signaux d'une tour cellulaire.
- Votre appareil mobile doit avoir une connexion cellulaire ou Wi-Fi.

NOTA :
La fonction d'activation de l'avertisseur sonore est conçue pour être bruyante et remarquée. Tenez compte de l'environnement lorsque vous utilisez cette fonction. Vous êtes responsable de vous conformer aux lois, règles et réglementations en vigueur à l'endroit où se trouve votre véhicule lorsque vous utilisez l'activation à distance de l'avertisseur sonore et des phares.

Assistance – selon l'équipement

Description

Les véhicules équipés des services connectés SiriusXM Guardian[MC] comportent un bouton ASSIST (ASSISTANCE) dans le véhicule. Une fois vos services connectés SiriusXM Guardian[MC] activés, le bouton ASSIST (ASSISTANCE) peut vous connecter directement à l'un des centres d'appel du service à la clientèle (selon l'équipement). L'on vous acheminera vers l'un des quatre services ci-dessous :

- **Assistance routière** – En cas de pneu crevé ou de remorquage, cette fonction permet d'établir une connexion avec un préposé qui peut vous aider en tout temps.
- **Services connectés** – Communiquez avec le centre d'appel du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] pour activer vos services, renouveler votre abonnement après l'expiration de celui d'essai et obtenir du soutien lié à vos services connectés SiriusXM Guardian[MC] ou de l'aide pour répondre aux questions générales sur les services connectés.

- **Service à la clientèle Uconnect** – Soutien à bord du véhicule pour toutes les fonctions non connectées du système Uconnect, telles que la radio et les connexions Bluetooth[MD].
- **Service relatif au véhicule** – Soutien complet pour votre véhicule.

Fonctions d'assistance à bord du véhicule SiriusXM Guardian[MC] – selon l'équipement

Votre véhicule équipé du système SiriusXM Guardian[MC] comprend des fonctions d'assistance à bord du véhicule, accessibles au moyen d'un bouton qui trouve sur le rétroviseur ou la console au pavillon. Ces fonctions vous seront grandement utiles si vous avez besoin d'aide ou de soutien durant la conduite.

Comment cela fonctionne

Appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) dans le véhicule pour consulter les options ASSIST à l'écran tactile du véhicule. Faites votre sélection en appuyant sur l'écran tactile.

Exigences

- Cette fonction est offerte sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada seulement.
- Le véhicule doit être correctement équipé des Services connectés SiriusXM Guardian[MC].
- Le véhicule doit être doté d'une connexion réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnelle.
- Le véhicule doit être inscrit au système SiriusXM Guardian[MC] et disposer d'un abonnement actif qui inclut la fonction appropriée.
- Le véhicule doit être alimenté et le commutateur doit être à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES) et le circuit électrique doit fonctionner correctement.

Avis de non-responsabilité

Si votre véhicule comprend l'assistance routière, vous reconnaissez que la responsabilité de tous les coûts supplémentaires des services de l'assistance routière vous est imputable, le cas échéant. Afin de vous fournir les services connectés SiriusXM Guardian[MC], nous pourrions enregistrer et surveiller vos conversations avec l'assistance routière, l'entretien du véhicule, le service à la clientèle Uconnect ou le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC], que ces conversations soient lancées par les services connectés SiriusXM Guardian[MC] de votre véhicule, par liaison terrestre ou par un appareil mobile. Nous pourrions devoir partager les renseignements obtenus au moyen de l'enregistrement et de la surveillance conformément aux exigences réglementaires en vigueur. Vous reconnaissez, acceptez et consentez à l'enregistrement, au contrôle et au partage de l'information obtenue au moyen des appels enregistrés.

Send & Go (Envoyer et aller) – Selon l'équipement

Description

La fonction Send ‘n Go vous permet de rechercher une destination sur votre appareil mobile et d’envoyer l’itinéraire au système de navigation de votre véhicule.

Comment cela fonctionne

1. Il existe plusieurs façons de trouver une destination. Après avoir sélectionné l'onglet Location (Emplacement) au bas de l'application, recherchez parmi une des catégories fournies ou saisissez le nom ou le mot-clé dans la zone de recherche. Vous pouvez aussi sélectionner des catégories comme « Favorites » (Favoris) ou « Contact List » (Liste des contacts).
2. Sélectionnez votre destination dans la liste qui s'affiche. Les renseignements sur l'emplacement seront alors affichés sur la carte.

   À partir de cet écran, vous pourrez :

   - afficher l'emplacement sur une carte;
   - voir la distance à partir de votre emplacement actuel;
   - envoyer la destination au véhicule (Send & Go);
3. envoyer la destination au système Uconnect Navigation dans votre véhicule. Vous pouvez également appeler la destination en appuyant sur le bouton « Call » (Appel).
4. Confirmez votre destination dans le véhicule dans une notification ou dans le système de navigation.

Exigences

- Le véhicule doit être doté d'une connexion réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) compatible avec votre appareil.
- Le véhicule doit disposer d'un abonnement actif qui inclut la fonction appropriée.

Localisation du véhicule

Description

La fonction de localisation de véhicule permet de trouver l'emplacement de votre véhicule.

Vous pouvez aussi faire sonner l'avertisseur sonore et clignoter les phares pour faciliter la recherche du véhicule.

Comment cela fonctionne

Sélectionnez la fonction de localisation du véhicule dans l'application de la marque du véhicule et sélectionnez l'onglet « Location » (Emplacement) au bas de l'application. Ensuite, appuyez sur l'icône Vehicle (Véhicule) pour trouver votre véhicule.

Exigences

- Le véhicule doit être correctement équipé du système Uconnect.
- Le véhicule doit être doté d'une connexion réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) compatible avec votre appareil.
- Le véhicule doit disposer d'un abonnement actif qui inclut la fonction appropriée.
- Le contact du véhicule doit avoir été mis en fonction au cours des 14 derniers jours.

Point d'accès Wi-Fi 4G - selon l'équipement

Description

Le point d'accès Wi-Fi 4G est un service à bord du véhicule qui relie votre appareil au réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) prêt à fonctionner peu importe où vous vous trouvez. Après avoir effectué votre achat, activez le service Wi-Fi de votre appareil et connectez vos appareils.

- Permettez à tous vos passagers de se connecter simultanément connectés à Internet.
- Connectez plusieurs dispositifs en même temps.
- Tout dispositif doté de la technologie Wi-Fi, comme un ordinateur portable ou tout autre appareil portatif doté de cette technologie, peut se connecter sur le réseau privé de votre véhicule.

- La connexion ultrarapide et sécurisée permet à tout utilisateur de votre réseau privé à se connecter sur Internet, ce qui facilite le travail et la détente.

AVERTISSEMENT!

Le conducteur ne doit JAMAIS utiliser le point d'accès Wi-Fi 4G alors qu'il conduit le véhicule, car cela pourrait entraîner un accident provoquant des blessures graves, voire mortelles.

Créer une zone d'accès Wi-Fi 4G dans votre véhicule

Comment cela fonctionne



La fonction de point d'accès Wi-Fi 4G fournit aux passagers du véhicule un point d'accès à Internet dans le véhicule en utilisant la radio en tant que point d'accès. Le point d'accès permet aux appareils dotés de la technologie Wi-Fi et situés dans le véhicule (comme un ordinateur portable ou tout autre appareil multimédia portatif doté de la technologie Wi-Fi) de se connecter sans fil à Internet. Uconnect offre une période d'essai gratuite de 3 mois qui comprend un total de 1 Go de données. L'essai peut être activé à tout temps au cours de la première année de détention du véhicule neuf.

Utilisez l'une de ces trois méthodes pour vous procurer un abonnement au point d'accès Wi-Fi 4G :

1. À partir de l'écran tactile du véhicule, sélectionnez l'application de point d'accès Wi-Fi 4G, appuyez sur le bouton How To Purchase (Instructions d'achat) et suivez les instructions.
2. Connectez-vous sur le site Web des propriétaires et cliquez sur le lien d'accès au portail d'AT&T pour afficher la page de configuration.
3. **Pour les clients existants de véhicule connecté :** Appuyez sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour communiquer avec un agent du service à la clientèle d'AT&T qui vous aidera.

Une fois le point d'accès Wi-Fi 4G acheté, vous pouvez en modifier le nom et le mot de passe en sélectionnant l'application de point d'accès Wi-Fi et en appuyant sur le bouton Setup Wi-Fi Hotspot (Configurer le point d'accès Wi-Fi). Vous pouvez également afficher la liste des appareils connectés à partir de l'écran de l'application en appuyant sur le bouton View Connected Devices (Afficher les appareils connectés).

NOTA :

Un abonnement SiriusXM Guardian[MC] n'est pas exigé pour acheter et utiliser un point d'accès Wi-Fi 4G.

AVERTISSEMENT!

Conduisez toujours prudemment en gardant les mains sur le volant et respectez toutes les lois en vigueur. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez les fonctions et les applications de ce véhicule que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

Assistance pour véhicule volé – selon l'équipement

Description

Si votre véhicule est volé, l'agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] peut trouver le véhicule volé et travailler avec les autorités de maintien de l'ordre pour le récupérer.

Comment cela fonctionne

1. Si votre véhicule est volé, communiquez avec les agents de l'organisme local chargé de l'application de la loi le plus tôt possible. Ils travailleront avec vous pour remplir un rapport de véhicule volé.
2. Par la suite, informez le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] que votre véhicule a été volé.

   L'agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] vous demandera le numéro de rapport de véhicule volé (diffusé par l'organisme local chargé de l'application de la loi). Si vous avez téléchargé l'application de la marque de votre véhicule, vous pouvez appuyer sur le bouton « Settings » (Réglages) sur votre appareil, sélectionner « Help » (Aide), puis sélectionner « SiriusXM Guardian™ Customer Care » (Service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC]) pour effectuer l'appel.
3. Le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] authentifiera que vous êtes le propriétaire du véhicule et communiquera avec l'organisme local chargé de l'application de la loi avec lequel vous avez rempli le rapport de véhicule volé.
4. Le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] collaborera avec votre organisme local chargé de l'application de la loi pour localiser le véhicule. L'organisme local chargé de l'application de la loi communiquera avec vous si votre véhicule est récupéré. Pendant que l'investigation est en cours, vous devriez également communiquer avec votre compagnie d'assurances pour l'informer de la situation.

Exigences

- Le véhicule doit être correctement équipé du système Uconnect.
- Le véhicule doit être doté d'une connexion réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) compatible avec votre appareil.
- Le véhicule doit être inscrit au système SiriusXM Guardian[MC] et disposer d'un abonnement actif qui inclut la fonction appropriée.

NOTA :

Les fonctions SiriusXM Guardian[MC] ne sont pas toutes disponibles partout et en permanence, particulièrement dans les espaces isolés ou clos.

Rapport mensuel sur l'état du véhicule – selon l'équipement

Description

Le rapport mensuel sur la santé du véhicule est un service Uconnect qui permet de vous envoyer un résumé du rendement des principaux systèmes de votre véhicule tous les mois afin que vous puissiez répondre aux besoins en matière d'entretien du véhicule. Ce service est fourni à titre de commodité à votre intention et ne remplace pas l'entretien régulier de votre véhicule.

Afin de fournir le rapport mensuel sur l'état du véhicule, le système Uconnect de votre véhicule peut collecter et transmettre des données relatives au véhicule à SiriusXM Guardian[MC] et à FCA, comme l'état et le rendement de votre véhicule, l'emplacement de votre véhicule, la façon dont vous utilisez les fonctions de votre véhicule, ainsi que d'autres données.

Cette collecte et cette transmission de données commencent lorsque vous vous inscrivez à SiriusXM Guardian[MC] et se poursuivent même si vous annulez votre abonnement SiriusXM Guardian[MC] jusqu'à ce que vous appeliez le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] pour nous demander de désactiver vos services Uconnect.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la politique de confidentialité de Uconnect au www.driveuconnect.com/connectedservices/privacy.html (résidents américains) ou au www.driveuconnect.ca (résidents canadiens).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la politique de confidentialité de SiriusXM Guardian[MC], consultez https://siriusxmcvs.com/privacy-policy.

NOTA :
Un abonnement actif de votre véhicule aux services connectés SiriusXM Guardian[MC] est nécessaire. Si vous avez des questions à propos de l'utilisation, du fonctionnement ou du rendement de votre véhicule, veuillez le conduire chez un concessionnaire autorisé. Ce rapport ne peut se substituer à un calendrier d'entretien régulier. Vérifiez les témoins d'avertissement et mises en garde du groupe d'instruments de votre véhicule pour obtenir l'information la plus précise sur la santé du véhicule.

Alerte de santé du véhicule – selon l'équipement

Description

Votre véhicule vous envoie une alerte par courriel s'il détecte un problème relié à l'un des principaux systèmes de votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web des propriétaires.

NOTA :
Vous devez vous inscrire et activer les services afin de pouvoir recevoir des alertes par courriel relatives à l'état du véhicule. Pendant ce processus, vous serez invité à fournir une adresse de courriel à laquelle les rapports seront transmis.

Notifications dans le véhicule – selon l'équipement

Description

Votre véhicule vous enverra des notifications pour vous rappeler quand des entretiens sont nécessaires ou pour vous avertir d'autres renseignements importants, tels que des avis de rappel. Lorsque vous recevez une notification sur votre écran tactile, appuyez sur « OK » pour effacer le message ou appuyez sur « Call Care » (Appeler le service à la clientèle) pour parler avec un agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC].

NOTA :
Appuyez sur « OK » ou sur le bouton « X » de la fenêtre contextuelle pour la fermer et afficher la boîte aux lettres des messages à bord du véhicule. Dans la boîte aux lettres, vous pouvez rouvrir ou supprimer des messages.

Compétence Amazon Alexa – selon l'équipement

Profitez de la commodité d'utiliser votre voix pour commander votre véhicule avec Amazon Alexa!

Grâce à Amazon Alexa, vous pouvez vous connecter à votre véhicule et accéder à distance aux principaux services et fonctionnalités.

Si votre véhicule est muni du système Uconnect Navigation, vous pouvez envoyer une destination directement à votre véhicule au moyen d'Alexa.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez toujours demander de l'aide à Alexa ou une liste complète des commandes en disant : « Alexa, ask <marque du véhicule> for help with my car » (Alexa, demande à <marque du véhicule> de l'aide avec ma voiture).

Voici quelques-unes des nombreuses questions que vous pouvez demander à Alexa :

- « Alexa, ask <marque du véhicule> to start my <nom du véhicule> with your Voice Code. » (Alexa, demande à <marque du véhicule> de démarrer mon <nom du véhicule> avec le code vocal.)
- « Alexa, ask <marque du véhicule> to lock my <nom du véhicule> with your Voice Code. » (Alexa, demande à <marque du véhicule> de verrouiller mon <nom du véhicule> avec le code vocal.)
- « Alexa, ask <marque du véhicule> to send 1000 Chrysler Drive, Auburn Hills, Michigan to my <nom du véhicule>. » (Alexa, demande à <marque du véhicule> d'envoyer 1000 Chrysler Drive, Auburn Hills, Michigan à mon <nom du véhicule>.)
- « Alexa, ask <marque du véhicule> what is the fuel level of my <nom du véhicule>. » (Alexa, demande à <marque du véhicule> le niveau de carburant dans mon <nom du véhicule>.)

Un abonnement actif à SiriusXM Guardian[MC], est nécessaire. Pour utiliser Amazon Alexa, inscrivez-vous d'abord au système SiriusXM Guardian[MC] ➪ page 352.

Ensuite, associez le système Uconnect de votre véhicule à Amazon Alexa :

1. Téléchargez l'application Amazon Alexa sur votre appareil mobile (Apple[MD] ou Android[MC]).
2. Une fois dans l'application, appuyez sur MENU et allez à SKILLS (COMPÉTENCES).
3. Recherchez une compétence <marque du véhicule>, puis appuyez sur Enable (Activer).
4. Appuyez sur SAVE SETTINGS (ENREGISTRER LES RÉGLAGES) à l'invite du message-guide.
5. Associez le nom de la marque du véhicule à la compétence <marque du véhicule> en appuyant sur LINK ACCOUNT (LIER LE COMPTE).
6. Connectez-vous en utilisant les identifiants de votre compte de propriétaire. Il s'agira du même nom d'utilisateur et du même mot de passe que ceux utilisés lors de votre inscription aux Services connectés SiriusXM Guardian[MC]. Il y aura des réglages supplémentaires à confirmer sur l'écran suivant.
7. AUTORISEZ le compte pour revenir à la compétence <marque du véhicule>.

Vous pouvez maintenant commencer à utiliser la compétence <marque du véhicule> avec Alexa!

Assistant Google – selon l'équipement

Grâce à l'Assistant Google, vous pouvez obtenir de l'aide et garder l'œil sur votre voiture. L'Assistant est disponible sur tous vos appareils, notamment les téléphones Android[MC], les appareils iPhone[MD] ou les haut-parleurs activés par commande vocale, comme Google Home. Si vous avez besoin d'assistance, vous pouvez demander à Google de fournir de l'aide ou une liste complète des commandes en disant : « Hey Google, ask <brand name> for help with my car. » (Hé Google, demande à <marque du véhicule> de l'aide avec ma voiture.)

Voici quelques exemples de commandes :

- « Hey Google, ask <vehicle brand> to start my <vehicle name> with your Voice Code. » (Hé Google, demande à <marque du véhicule> de démarrer mon <nom du véhicule> avec le code vocal.)
- « Hey Google, ask <vehicle brand> to lock my <vehicle name> with your Voice Code. » (Hé Google, demande à <marque du véhicule> de verrouiller mon <nom du véhicule> avec le code vocal.)

- « Hey Google, ask <vehicle brand> to send 1000 Chrysler Drive, Auburn Hills, Michigan to my <vehicle name>. » (Hé Google, demande à <marque du véhicule> d'envoyer 1000 Chrysler Drive, Auburn Hills, Michigan à mon <nom du véhicule>.)
- « Hey Google, ask <vehicle brand> what is the fuel level of my <vehicle name>. » (Hé Google, demande à <marque du véhicule> le niveau de carburant dans mon <nom du véhicule>.)

Pour associer votre compte Uconnect à l'Assistant Google, suivez ces étapes :

1. Téléchargez et installez l'application Assistant Google sur votre téléphone intelligent à partir d'App Store[MD] ou de Google Play.
2. Après l'installation, connectez-vous à l'application Assistant Google au moyen de votre identifiant Gmail. Vérifiez votre compte en appuyant sur l'icône dans le coin supérieur droit.
3. Appuyez sur le bouton Discover (Découvrir) dans le coin inférieur gauche de l'écran. Entrez le nom de la marque du véhicule.
4. Un message guide s'affiche pour associer votre compte Uconnect. Appuyez sur « Link Uconnect to Google » (Associer Uconnect à Google).
5. Appuyez sur « Sign In » (Se connecter) et entrez l'adresse de courriel et le mot de passe que vous avez utilisés lorsque vous avez activé les Services connectés SiriusXM Guardian[MC]. Il y aura des réglages supplémentaires à confirmer sur l'écran suivant.
6. Enfin, appuyez sur « Authorize » (Autoriser) pour compléter le processus d'association.

Maintenant, vous pouvez demander à l'Assistant Google de vous aider à :

- Démarrer le moteur à distance ou annuler un démarrage à distance
- Envoyer une destination au système Uconnect Navigation intégré au véhicule
- Surveiller les signes vitaux du véhicule, comme la pression des pneus, le niveau de carburant et la durée de vie utile de l'huile
- Et bien plus encore!

Alertes familiales de conduite – selon l'équipement

Description

Les alertes familiales de conduite vous aident à promouvoir une conduite plus sécuritaire et vous donnent la tranquillité d'esprit lorsque vos proches sont sur la route. Vous pouvez définir des démarcations, surveiller la vitesse de conduite et localiser votre véhicule en tout temps et en tout lieu. Utilisez l'application de la marque du véhicule pour définir les alertes :

- Alerte de démarcation

  Recevez une notification dès que votre véhicule franchit une frontière géographique que vous avez définie.
- **Alerte de couvre-feu**

  Recevez une notification lorsque votre voiture est conduite pendant la période de couvre-feu.
- **Alerte de vitesse**

  Recevez une notification chaque fois que votre voiture dépasse une limite de vitesse que vous avez spécifiée.
- **Alerte de voiturier**

  Recevez une notification lorsque votre véhicule est conduit à l'extérieur d'un rayon de 0,25 mi d'une zone de débarquement de voiturier.

Intégration de SmartWatch – selon l'équipement

Description

L'intégration avec SmartWatch vous permet de connecter l'application de la marque de votre véhicule directement à votre montre Apple[MD] Watch ou Android[MC] Wear. Pour commencer, suivez ces étapes :

1. Téléchargez l'application de la marque à partir de App Store[MD] ou de Google Play.
2. Connectez-vous à l'application à partir du votre téléphone intelligent à l'aide du nom d'utilisateur et du mot de passe que vous avez créés lorsque vous avez configuré initialement votre compte.
3. Assurez-vous que votre montre et votre téléphone intelligent sont reliés par Bluetooth[MD].
4. L'application de la marque votre véhicule devrait apparaître sur votre montre intelligente.

Une fois que l'application est téléchargée sur votre montre intelligente, vous pouvez profiter de ces fonctions :

- Verrouillez ou déverrouillez votre véhicule en appuyant sur le bouton de verrouillage à distance dans l'application et en entrant votre NIP de sécurité.
- Démarrez ou arrêtez votre véhicule à distance.
- Visualisez les statistiques importantes du véhicule, telles que le niveau de carburant, l'emplacement du véhicule, l'avertissement de la pression des pneus, etc.

Pour obtenir de l'aide, consultez la chaîne Uconnect sur YouTube pour découvrir l'intégration avec une montre intelligente.

GÉRER MON COMPTE SIRIUSXM GUARDIAN[MC]

Pour gérer votre compte SiriusXM Guardian[MC], appuyez sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) dans votre véhicule ou appelez le service à la clientèle de SiriusXM Guardian[MC].

NOTA :
Nous recommandons, si vous revendez votre véhicule ou si vous résiliez votre bail, d'appeler le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] pour supprimer vos données personnelles.

FAQ SUR LES SERVICES CONNECTÉS

Pour de plus amples renseignements au sujet de SiriusXM Guardian[MC] si vous disposez d'un abonnement actif, appuyez sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) (selon l'équipement), puis choisissez SiriusXM Guardian™ Call (Appel SiriusXM Guardian[MC]) sur l'écran tactile de votre véhicule pour communiquer avec SiriusXM Guardian[MC]. Votre appel sera envoyé à un agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] ou placé dans une file d'attente jusqu'à ce qu'un agent soit disponible. Si vous ne disposez pas d'un abonnement actif, appuyez sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) et cliquez sur le bouton Activate (Activer) de l'écran tactile pour activer les services.

FAQ SUR LES APPELS SOS DES SERVICES CONNECTÉS – SELON L'ÉQUIPEMENT

1. **Qu'arrive-t-il si j'appuie par erreur sur le bouton d'appel SOS du rétroviseur ou de la console au pavillon?** Vous avez 10 secondes après avoir appuyé sur le bouton SOS pour annuler l'appel. Pour annuler l'appel, appuyez de nouveau sur le bouton SOS ou appuyez sur le bouton Cancel (Annuler) de l'écran tactile du véhicule.

2. **Quel est le type de renseignements envoyé lorsque j'utilise le bouton d'appel SOS à partir de mon véhicule?** Certains renseignements sur le véhicule, tels que la marque et le modèle, sont transmis avec le dernier emplacement GPS connu.
3. **Quand puis-je utiliser le bouton d'appel SOS?** Vous pouvez utiliser le bouton d'appel SOS pour téléphoner si vous ou quelqu'un d'autre avez besoin d'un secours d'urgence.

FAQ DES VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES DES SERVICES CONNECTÉS

1. **Quelle est la durée du verrouillage ou du déverrouillage des portières?** En fonction des diverses conditions, la demande peut prendre trois minutes ou plus pour atteindre votre véhicule.
2. **Quelle est la plus rapide, ma télécommande ou l'application de la marque?** Votre télécommande verrouille ou déverrouille plus rapidement la portière; toutefois, sa portée est limitée et l'application de la marque du véhicule est pratique dans ce cas et d'autres situations.
3. **Mon véhicule est-il en sécurité si je perds mon appareil?** Les gens perdent parfois leurs appareils mobiles, raison pour laquelle des mesures de sécurité ont été intégrées dans l'application de la marque du véhicule. L'activation des services à distance au moyen de votre appareil mobile exige votre nom d'utilisateur, votre mot de passe et votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC]. Il est de votre responsabilité de protéger vos mots de passe et vos NIP.
4. **Pourquoi tous les appareils mobiles ne peuvent-ils pas tous utiliser l'application de la marque du véhicule?** L'application de la marque du véhicule est compatible avec la plupart des appareils dotés des systèmes d'exploitation Apple[MD] et Android[MC]. Les capacités de ces appareils nous permettent de commander à distance votre véhicule. D'autres systèmes d'exploitation pourraient être pris en charge à l'avenir.
5. **Pourquoi l'application de la marque du véhicule est-elle lente?** L'application de la marque du véhicule se base sur une connexion au réseau mobile de votre appareil pour envoyer des commandes à votre véhicule, qui doit être doté d'une connexion réseau LTE (voix/données), 4G (données) ou 5G (données) fonctionnelle. Si votre appareil ou votre véhicule se trouvent dans une zone dont la couverture est inférieure à la moyenne, l'application prendra plus de temps à se connecter et à envoyer des commandes.

FAQ SUR L'ASSISTANCE ROUTIÈRE DES SERVICES CONNECTÉS

1. **Quel est le numéro de téléphone de l'assistance routière?** Le numéro de téléphone est :
   - États-Unis : 1-800-521-2779
   - Canada : 1-800-363-4869
2. **Si je suis abonné au service SiriusXM Guardian[MC], couvre-t-il les frais de remorquage et les autres dépenses contractées au cours de l'utilisation de l'assistance routière?** Non; cependant, votre nouveau véhicule peut comprendre des services d'assistance routière.

FAQ SUR LA FONCTION SEND & GO DES SERVICES CONNECTÉS – SELON L'ÉQUIPEMENT

1. **Combien de temps faut-il pour envoyer l'itinéraire et la destination à mon véhicule?** En fonction des diverses conditions, la demande peut prendre jusqu'à trois minutes pour atteindre votre véhicule.
2. **Puis-je annuler un itinéraire que j'ai envoyé à mon véhicule?** Oui, une fois que vous entrez dans votre véhicule et que vous faites démarrer le moteur, le message contextuel indiquant que vous avez un nouvel itinéraire s'affiche. Un bouton de sortie dans la fenêtre contextuelle permet d'annuler l'itinéraire si l'option est sélectionnée.
3. **Puis-je sélectionner un itinéraire différent de celui le plus récent que j'ai envoyé à mon véhicule?** Oui, une fois que vous entrez dans votre véhicule et que vous faites démarrer le moteur, le message contextuel qui s'affiche comporte l'option « Locations » (Emplacements). Lorsque le message « Locations » (Emplacements) est sélectionné, vous pouvez choisir une entrée dans la liste de destinations récemment envoyées.

FAQ SUR LA LOCALISATION DU VÉHICULE DES SERVICES CONNECTÉS

1. **Une autre personne peut-elle trouver mon véhicule?** Votre véhicule peut être localisé par quiconque a votre NIP et l'accès à votre compte. Il est de votre responsabilité de protéger votre NIP en conséquence. Consultez les modalités de service de Uconnect et de SiriusXM Guardian[MC] pour obtenir de plus amples renseignements.
2. **Combien de temps faut-il pour faire retentir mon avertisseur sonore et clignoter mes phares?** En fonction des diverses conditions, la demande peut prendre trois minutes ou plus pour atteindre votre véhicule.
3. **Comment puis-je désactiver l'avertisseur sonore et les phares après les avoir activés?** Si vous êtes assez près de votre véhicule, vous pouvez utiliser la télécommande pour désactiver l'avertisseur sonore et les phares en appuyant sur le bouton Panic (Urgence) rouge.

FAQ SUR LE SERVICE D'ASSISTANCE POUR VÉHICULE VOLÉ DES SERVICES CONNECTÉS – SELON L'ÉQUIPEMENT

1. **Quelqu'un peut-il localiser mon véhicule?** Pour améliorer votre confidentialité et la confidentialité d'autres personnes qui utilisent votre véhicule, un rapport de police de véhicule volé est nécessaire pour activer ce service. Vous devez impliquer l'organisme local chargé de l'application de la loi pour que SiriusXM Guardian[MC] localise votre véhicule. Nous pouvons aussi localiser le véhicule pour d'autres organismes chargés de l'application de la loi ou des institutions gouvernementales, sous réserve d'une ordonnance judiciaire valide indiquant à SiriusXM Guardian[MC] de le faire. Nous fournirons également le service aux entités FCA afin de localiser un véhicule que vous avez acheté auprès d'elles.
2. **Comment saurai-je si mon véhicule est retrouvé?** Après que vous avez fourni à l'agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] le rapport de véhicule volé, il travaillera avec l'organisme chargé de l'application de la loi pour essayer de localiser votre véhicule. Si votre véhicule est récupéré, l'organisme chargé de l'application de la loi communiquera avec vous.

3. **SiriusXM Guardian[MC] peut-il réduire mes taux d'assurance?** Certains fournisseurs d'assurance offrent des taux réduits pour les véhicules équipés de systèmes qui peuvent dissuader le vol du véhicule. Lorsque vous magasinez votre assurance, prenez soin d'informer votre fournisseur d'assurance que vous disposez d'un abonnement aux services connectés SiriusXM Guardian[MC], pour découvrir s'il peut vous offrir des taux réduits.

NOTA :

SiriusXM[MD] et FCA ne sont pas des compagnies d'assurance, et le service SiriusXM Guardian[MC] n'est pas un produit d'assurance. Vous êtes responsable de souscrire une assurance pour vous-même et votre véhicule.

FAQ SUR LE DÉMARRAGE À DISTANCE DU VÉHICULE DES SERVICES CONNECTÉS

1. **Combien de temps faut-il pour démarrer à distance mon véhicule?** En fonction des diverses conditions, la demande peut prendre trois minutes ou plus pour atteindre votre véhicule.
2. **Quelle est la plus rapide, ma télécommande ou l'application de la marque?** Votre télécommande démarrera à distance votre véhicule plus rapidement. Toutefois, sa portée est limitée. Par exemple, lorsque vous quittez le stade après la partie, vous pouvez utiliser l'application de la marque du véhicule pour démarrer à distance votre véhicule et disposer d'un intérieur confortable avant d'y prendre place.
3. **Mon véhicule est-il en sécurité si je perds mon appareil sans fil?** Les gens perdent parfois leurs appareils sans fil, raison pour laquelle des mesures de sécurité ont été intégrées dans l'application de la marque de votre véhicule. Le fait de demander votre nom d'utilisateur, votre mot de passe et votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] aide à garantir que personne ne puisse démarrer votre véhicule si votre appareil est trouvé par quelqu'un d'autre.
4. **Quelqu'un d'autre peut-il conduire mon véhicule en utilisant l'application?** Non. Pour conduire votre véhicule, il faut toujours que les clés se trouvent dans le véhicule. La fonction de démarrage à distance démarre simplement le moteur pour préchauffer ou refroidir l'intérieur avant que vous preniez place.
5. **Puis-je arrêter un véhicule qui se déplace en désactivant la commande de démarrage du moteur?** Non. Si le véhicule se déplace sur une route, la désactivation du bouton de démarrage à distance ne l'arrête pas.
6. **Pourquoi tous les appareils mobiles ne peuvent-ils pas tous utiliser l'application de la marque du véhicule?** L'application de la marque a été conçue pour fonctionner avec la plupart des appareils dotés des systèmes d'exploitation Apple[MD] et Android[MC]. Les capacités de ces appareils nous permettent de commander à distance votre véhicule. D'autres systèmes d'exploitation pourraient être pris en charge à l'avenir.

FAQ SUR LES PHARES ET L'AVERTISSEUR SONORE À DISTANCE DES SERVICES CONNECTÉS

1. **Combien de temps faut-il pour faire retentir mon avertisseur sonore et clignoter mes phares?** En fonction des diverses conditions, la demande peut prendre trois minutes ou plus pour atteindre votre véhicule.
2. **Quelle est la plus rapide, ma télécommande ou l'application de la marque?** Votre télécommande fera retentir l'avertisseur sonore et clignoter les phares plus rapidement; toutefois, sa portée est limitée.
3. **Comment puis-je désactiver l'avertisseur sonore et les phares après les avoir activés?** Si vous êtes assez près de votre véhicule, vous pouvez utiliser la télécommande pour désactiver l'avertisseur sonore et les phares en appuyant sur le bouton « Panic » (Panique) rouge. Sinon, la fonction d'activation à distance de l'avertisseur sonore et des phares se poursuit pendant au plus trois minutes.
4. **Pourquoi tous les appareils mobiles ne peuvent-ils pas tous utiliser l'application de la marque du véhicule?** L'application de la marque a été conçue pour fonctionner avec la plupart des appareils dotés des systèmes d'exploitation Apple[MD] et Android[MC]. Les capacités de ces appareils nous permettent de commander à distance votre véhicule. D'autres systèmes d'exploitation pourraient être pris en charge à l'avenir.

FAQ SUR LE COMPTE DES SERVICES CONNECTÉS – SELON L'ÉQUIPEMENT

1. **Comment m'inscrire pour obtenir un compte SiriusXM Guardian[MC]?** Vous pouvez inscrire votre compte SiriusXM Guardian[MC] de trois manières :
   - Appuyez sur le bouton « ASSIST » (ASSISTANCE). Un appel sera effectué à un agent, qui pourra vous aider à inscrire votre nouveau compte.
   - Appuyez sur l'icône Activate Services (Activer les services) dans le menu Apps (Applications). Sélectionnez le bouton pour parler avec un agent, qui pourra vous aider à inscrire votre nouveau compte.
   - Appuyez sur l'icône Activate Services (Activer les services) dans le menu Apps (Applications). Entrez votre adresse de courriel à l'écran tactile, puis suivez les messages-guides à partir du courriel fourni. Vous recevrez un courriel avec un lien d'activation qui sera valide pour 72 heures. Une fois que vous cliquerez sur le lien d'activation, vous serez invité à remplir vos renseignements et à accepter les modalités. Ensuite, vous serez dirigé vers la page d'accueil SiriusXM Guardian[MC] pour remplir votre profil et voir une démonstration des services à distance.
2. **Pourquoi ai-je besoin d'une adresse de courriel?** Les clients qui ne disposent pas d'une adresse de courriel ne peuvent pas s'inscrire à SiriusXM Guardian[MC]. Les clients doivent s'inscrire afin de pouvoir s'abonner pour recevoir des services supplémentaires et créer un NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] pour les demandes de commande à distance.

3. **Comment puis-je créer un NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC]?** Vous devez configurer votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] pendant le processus d'inscription. Le NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] sera exigé pour vous authentifier lorsque vous accédez à votre compte au moyen du service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] ou lorsque vous effectuez des services à distance tels que le verrouillage et le déverrouillage à distance des portières, l'activation à distance de l'avertisseur sonore et des phares ou le démarrage à distance du véhicule.
4. **Et si j'oublie mon NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC]?** Si vous avez déjà activé les services et que vous avez oublié votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC], vous pouvez vous connecter au site Web des propriétaires et cliquer sur Edit Profile (Modifier le profil) pour réinitialiser votre NIP.
5. **Comment puis-je mettre à jour mon adresse de compte SiriusXM Guardian[MC]?** Vous pouvez mettre à jour votre adresse de compte SiriusXM Guardian[MC] en ligne ou en appelant le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] au moyen du bouton ASSIST (ASSISTANCE) de votre véhicule. Pour effectuer la mise à jour en ligne : ouvrez une session sur votre site Web des propriétaires et sélectionnez Edit Profile > SiriusXM Guardian™ Payment Account (Modifier le profil > Compte SiriusXM Guardian[MC]).
6. **Comment mettre à jour mon profil SiriusXM Guardian[MC]?** Vous pouvez mettre à jour votre nom, votre adresse de résidence, votre numéro de téléphone, votre adresse de courriel et votre NIP de sécurité SiriusXM Guardian[MC] en ligne sur votre site Web des propriétaires. Ouvrez une session sur votre site Web des propriétaires et cliquez sur Edit Profile (Modifier profil) pour modifier vos renseignements personnels. Effectuez vos modifications et cliquez sur « Save » (Enregistrer).
7. **Puis-je essayer des fonctions ou des ensembles avant de les acheter?** Votre nouveau véhicule pourrait avoir été livré avec une période d'essai incluse pour quelques applications et services.
8. **Puis-je accéder à toutes les applications et tous les services pendant que je conduis?** Non, certains applications et services ne sont pas disponibles en conduisant. Pour votre propre sécurité, certaines fonctions de l'écran tactile sont désactivées pendant que le véhicule est en mouvement (exemple, le clavier).
9. **Qu'arrive-t-il si mon abonnement doit être renouvelé?** Si vous avez ajouté une carte de crédit à l'information relative à votre compte, votre abonnement est automatiquement renouvelé pour une durée conforme à la formule d'abonnement que vous avez sélectionnée, au taux d'abonnement courant et à chaque date de renouvellement après cette date, à moins que vous n'annuliez votre abonnement en appelant le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC]. Si vous n'avez pas ajouté une carte de crédit à votre compte, le service SiriusXM Guardian[MC] vous enverra un courriel ou une lettre avant votre date d'expiration pour vous rappeler que votre abonnement se termine bientôt.

10. **Comment puis-je gérer mes préférences de notification SiriusXM Guardian[MC]?** Communiquez avec le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] ou allez sur votre site Web des propriétaires pour mettre à jour vos préférences sur le portail Web des clients SiriusXM Guardian[MC].
11. **Comment puis-je acheter un abonnement?** Communiquez avec le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC] en appuyant sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) sur votre rétroviseur ou sur la console au pavillon.
12. **Comment puis-je mettre à jour mes renseignements de carte de crédit?** Ouvrez une session sur votre site Web des propriétaires et sélectionnez Edit Profile > SiriusXM Guardian[MC] Payment Account (Modifier le profil > Compte SiriusXM Guardian[MC]).
13. **Comment puis-je savoir combien de temps il me reste sur mon abonnement?** Communiquez avec le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC].

    Vous pouvez également visiter votre site des propriétaires et choisir un abonnement pour afficher sa date d'expiration. Vous recevrez une notification par courriel ou par courrier lorsque votre abonnement sera sur le point d'expirer.
14. **Puis-je obtenir un remboursement si je n'utilise pas l'abonnement en entier?** Les remboursements au prorata sont effectués à compter de la date d'annulation pour les forfaits annuels ou plus longs. Consultez les modalités de Uconnect et de SiriusXM Guardian[MC] pour les remboursements liés à des plans de facturation d'autres durées et appartenant à d'autres circonstances.
15. **Puis-je annuler un abonnement avant qu'il expire?** « Yes. » (Oui.) Si vous avez un abonnement annuel, votre abonnement sera annulé le jour où vous l'annulez. Si vous avez un abonnement mensuel, votre abonnement sera annulé le dernier jour du mois où vous avez choisi de l'annuler.
16. **Qu'est-ce que je devrais faire si je veux vendre mon véhicule?** Avant de vendre votre véhicule à un nouveau propriétaire, vous pouvez supprimer vos renseignements liés à votre compte. Cette procédure supprime tous les renseignements personnels, réinitialise le système Uconnect à ses paramètres d'usine d'origine, retire tous les services connectés SiriusXM Guardian[MC] et supprime les renseignements relatifs au compte. Pour supprimer l'information relative à votre compte du système Uconnect, communiquez avec le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC].
17. **Et si j'ai oublié de supprimer les renseignements liés à mon compte avant de rendre un véhicule loué ou de vendre mon véhicule?** Communiquez avec le service à la clientèle SiriusXM Guardian[MC].
18. **Qu'arrive-t-il si une connexion réseau LTE (voix/données), 4G (données) ou 5G (données) fonctionnelle et compatible avec mon appareil est temporairement non disponible?** Les boutons d'appel SOS et ASSIST (ASSISTANCE) ne fonctionnent PAS si vous ne disposez pas d'une connexion fonctionnelle à un réseau LTE (voix/données), 4G (données) ou 5G (données). Les services qui n'exigent que votre téléphone intelligent pour passer des appels d'assistance routière peuvent également fonctionner si vous avez une connexion réseau fonctionnelle.

COLLECTE DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

Le système Uconnect recueille et transmet des données qui peuvent inclure des renseignements au sujet de votre véhicule, l'état et le rendement de votre véhicule, l'emplacement de votre véhicule, la façon dont vous utilisez les fonctions de votre véhicule, ainsi que d'autres données.

La collecte, l'utilisation et le partage de cette information sont nécessaires pour fournir les services connectés SiriusXM Guardian[MC] et sont décrits plus en détail dans la politique de confidentialité de Uconnect, qui se trouve à l'adresse www.driveuconnect.com/connectedservices/privacy.html (résidents américains) ou www.driveuconnect.ca (résidents canadiens). Cette information peut être récupérée par SiriusXM[MD] Connected Vehicle Services Inc. et partagée avec FCA US LLC pour les fins indiquées dans la politique de confidentialité de Uconnect. Les renseignements sur l'état du véhicule et le diagnostic, y compris les données de localisation, peuvent être utilisés par Uconnect pour vous fournir un rapport sur la santé du véhicule.

Même si vous annulez votre abonnement SiriusXM Guardian[MC], les renseignements sur l'état du véhicule et le diagnostic, y compris les données de localisation, peuvent toujours être transmis par votre véhicule et vous pouvez toujours recevoir un rapport de santé du véhicule.

L'utilisation de tout service des services connectés, y compris SiriusXM Guardian[MC], constitue également votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de cette information conformément à la politique de confidentialité de Uconnect.

Si vous ne voulez pas que cette information soit recueillie, utilisée ou partagée, vous devez annuler vos services Uconnect dans leur totalité en communiquant avec nous de la manière décrite dans la politique de confidentialité de Uconnect.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant le téléphone mobile dans le véhicule. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio ne s'améliore pas après avoir déplacé le téléphone mobile, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect n’est pas utilisé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LA SÉCURITÉ

CANADA ET ÉTATS-UNIS

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm (8 po) ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, comme par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain(e) des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil ➪ page 595.

PAGES DE PERFORMANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

« Performance Pages » (Pages de performance) est une application qui fournit un affichage des indicateurs de performance qui vous aidera à vous familiariser avec les capacités de votre véhicule en temps réel.

Pour accéder à Performance Pages (Pages de performance), appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) de l'écran tactile. Appuyez ensuite sur l'onglet Performance. Appuyez sur le bouton voulu à l'écran tactile pour accéder à une page de performance particulière.

AVERTISSEMENT!

La mesure des statistiques du véhicule au moyen des pages de performance est conçue pour servir seulement hors des autoroutes et en mode hors route et ne devrait pas être utilisée sur les routes publiques. Il est recommandé d'utiliser ces fonctions dans un environnement contrôlé et de respecter la loi. N'utilisez jamais les fonctions du véhicule mesurées par les pages de performance de façon insouciante ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.

Les pages de performance comprennent les options suivantes :

- Minuteries
- Indicateurs
- Force G
- Tangage et roulis
- Dyno (Dynamomètre) / moteur
- Dynamique du véhicule

Snapshot (Instantané)

La fonction Snapshot (Instantané) vous permet de prendre un instantané de n'importe quelle page. L'information peut être enregistrée sur un dispositif USB.

Pour effectuer un instantané, assurez-vous qu'un dispositif USB est branché au véhicule. Ensuite, appuyez sur l'icône Snapshot (Instantané) située dans le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

Le fichier sera enregistré sur le dispositif USB. Lorsqu'un instantané est saisi, la barre inférieure de l'écran tactile sera remplacée par les données historiques de votre véhicule au moment où vous avez appuyé sur l'icône Snapshot (Instantané). Les renseignements suivants s'affichent :

- Date
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Coordonnées géographiques (longitude et latitude)
- Outside Temperature (Température extérieure)
- Compteur kilométrique

Chaque fonction est décrite ci-dessous :

MINUTERIES

Lorsque la page « Timers » (Minuteries) est sélectionnée, vous pouvez afficher les minuteries « Drag » (Course d'accélération) et « Accel & Braking » (Accélération et freinage).

- Récent

  Un résumé en temps réel des minuteries de performance pour la séquence valide la plus récente ou l'état d'un test en cours.

- Dernière

  La dernière séquence enregistrée des minuteries de performance

- Meilleure

  La meilleure séquence enregistrée des minuteries de performance, sauf pour les données de freinage

Enregistrer

Appuyer sur le bouton SAVE (ENREGISTRER) vous permet d'enregistrer sur une clé USB insérée les données de minuteries pour la récente, la dernière et la meilleure séquence enregistrée.

Les pages Minuteries contiennent :

- **Temps de réaction** Mesure le temps de réaction du conducteur pour lancer le véhicule contre la lampe stroboscopique de piste de dragster simulée (comportement copié du 500 Sportsman Tree) affichée dans l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Les minuteries de course d'accélération (temps de réaction, 20 m [60 pi], 100 m [330 pi], 200 m [1/8 mi], 300 m [1 000 pi] et 400 m [1/4 mi]) et les minuteries d'accélération (0-96 km/h [0-60 mi/h] et 0-160 km/h [0-100 mi/h]) sont prêtes à acquérir de nouvelles données récentes lorsque la vitesse du véhicule est de 0 km/h (0 mi/h) et que le véhicule est en position D (MARCHE AVANT).

Le minuteur cité indique le temps mesuré requis pour voyager jusqu'à la distance indiquée. Certains minuteurs affichent également les vitesses au moment où la distance a été atteinte.

- 0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h)
- 0 à 160 km/h (0 à 100 mi/h)
- Temps écoulé pour atteindre 20 m (60 pi)
- Temps écoulé pour atteindre 100 m (330 pi)
- ⅛ Mile (200 m) + ET (temps écoulé pour atteindre 200 m [1/8 mi])
- ⅛ Mile (200 m) + mph (vitesse à 200 m [1/8 mi] du point de départ)
- Temps écoulé pour atteindre 300 m (1 000 pi)
- ¼ Mile (400 m) + ET (temps écoulé pour atteindre 400 m [¼ mi])
- ¼ Mile (400 m) + mph (vitesse à 400 m [¼ mi] du point de départ)
- Distance de freinage en pieds (mètres)

NOTA :
La mesure de la distance est annulée si la pédale de frein est relâchée ou le frein de stationnement engagé avant que le véhicule soit complètement immobilisé.

- Freinage à X mi/h (km/h)

NOTA :
Les minuteries de distance et de vitesse de freinage affichent « ready » (prêt) uniquement lorsque le véhicule roule à plus de 48 km/h (30 mi/h).

INDICATEURS

Lorsque cet écran est sélectionné, il affiche les valeurs suivantes :

- Température du liquide de refroidissement

  Affiche la température réelle du liquide de refroidissement.
- Température de l'huile

  Indique la température réelle de l'huile.
- Pression d'huile

  Indique la pression réelle de l'huile.
- Trans Temp (Température de la transmission)

  Indique la température réelle de l'huile de transmission.
- Tension de la batterie

  Indique la tension réelle de la batterie.
- Intake Air Temp (Température de l'air d'admission)

  Affiche la température actuelle de l'air d'admission.

Si un indicateur est sélectionné, la page Gauge Detail View (Vue détaillée de l'indicateur) s'affiche à l'écran. Cette page montre les valeurs de l'indicateur sélectionné pour les deux minutes précédentes.

Appuyez sur les boutons fléchés vers la gauche et vers la droite pour parcourir les détails de chaque indicateur. Appuyez sur le bouton de réduction à côté du graphique pour revenir au menu Gauge (Indicateur).

FORCE G

Lorsque « G-Force » (Force G) est sélectionnée, les fonctions suivantes sont disponibles :

- Vitesse du véhicule

  Mesure la vitesse actuelle du véhicule en km/h ou mi/h, en commençant par zéro sans valeur maximale.
- Front G-Force (Force G avant)

  Mesure la force de freinage de pointe sur l'avant du véhicule.
- Right G-Force (Force G droite)

  Mesure la force de pointe sur le côté droit du véhicule.
- Left G-Force (Force G gauche)

  Mesure la force de pointe sur le côté gauche du véhicule.
- Rear G-Force (Force G arrière)

  Mesure la force d'accélération de pointe sur l'arrière du véhicule.

NOTA :
Les forces G avant, de droite, de gauche, et arrière sont toutes des valeurs de pointe. Vous pouvez réinitialiser ces mesures en effaçant la force G de pointe sur le groupe d'instruments.

Le cercle de friction affiche la force G instantanée en surbrillance et la force G précédente sous forme de points au sein du cercle. Le système enregistre la force G précédente pendant trois minutes. S'il y a plusieurs échantillons à un moment donné, la couleur des points s'assombrit du bleu au rouge. Les vecteurs les plus fréquents s'affichent en rouge; les vecteurs peu fréquents s'affichent en bleu.

Tangage et roulis

La page G-Force (Force G) affiche le tangage actuel du véhicule (l'angle qu'il décrit vers le haut ou vers le bas) et le roulis (l'angle d'un côté à l'autre) en degrés. Les indicateurs de tangage et de roulis fournissent un aperçu en image de l'angle actuel du véhicule.

DYNO (DYNAMOMÈTRE) / MOTEUR

Dyno (Dynamomètre)

Le système commencera à tracer des graphiques pour la puissance et le couple (graphique du haut) ainsi que le régime du moteur (graphique du bas). Le graphique se remplira du côté gauche de l'axe des X vers le côté droit de l'axe des X (en fonction de l'historique sélectionné). Une fois le côté droit de la page atteint, le graphique défilera et l'échantillon le plus récent sera toujours sur le côté droit.

Vous pouvez choisir les options suivantes :

- Appuyez sur le bouton « STOP » (ARRÊT) pour geler le graphique. Sélectionnez l'option « Play » (Lire) pour effacer le graphique et recommencer le processus.
- Appuyez sur le bouton « + » ou « – » pour changer l'historique du graphique. Les options sélectionnables sont 30, 60, 90 et 120 secondes. Le graphique s'étire ou se rétrécit en fonction du paramètre sélectionné.
- Sélectionnez le réglage « Gear display » (Affichage du rapport) pour activer ou désactiver les marquages de rapport sur le graphique.

NOTA :
La fonction « Gear On/Off » (Rapport activé/désactivé) s'affiche uniquement si votre véhicule est équipé d'une transmission automatique.

Moteur

Appuyez sur les boutons fléchés vers le gauche et vers la droite dans le bas de l'écran tactile pour alterner entre les pages Dyno (Dynamomètre) et Engine (Moteur).

Lorsque cet écran est sélectionné, il affiche les valeurs suivantes :

- **Vitesse du véhicule** : Indique la vitesse réelle du véhicule.
- **Puissance du moteur** : Indique la puissance instantanée.
- **Couple moteur** : Indique le couple instantané.
- **Boost Pressure** (Pression de suralimentation) : Affiche la pression de suralimentation réelle du moteur.
- **Rapport** : Indique le rapport actuel (ou en attente) de fonctionnement du véhicule.

DYNAMIQUE DU VÉHICULE

La page Vehicle Dynamics (Dynamique du véhicule) affiche les renseignements au sujet de la transmission du véhicule.

Angle de direction – selon l'équipement

L'angle du volant utilise le capteur d'angle de direction pour calculer le degré de braquage du volant par rapport à un angle de référence de zéro degré (droit devant). L'angle de référence de 0° indique l'angle de direction réel des pneus avant.

Boîte de transfert

Cette fonction est active lorsque le véhicule est en mode 4WD HIGH (4 roues motrices gamme HAUTE), 4WD AUTO (4 roues motrices AUTOMATIQUE), N (POINT MORT) ou 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE).

NOTA :
Un symbole de verrouillage s'affiche sur le bouton Transfer Case (Boîte de transfert) seulement lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE).

Verrouillage de l'essieu arrière

Cette fonction vous permet de verrouiller et de déverrouiller l'essieu arrière. Pour changer l'état, appuyez sur le bouton AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU).

OFF-ROAD PAGES (PAGES HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé de l'application Off-Road Pages, qui affiche des renseignements sur le véhicule associés à la transmission, à la boîte de transfert et aux jauges d'huile et de liquide de refroidissement.

Pour accéder à l'application Off-Road Pages (Pages hors route), appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) de l'écran tactile, sélectionnez l'onglet Offroad puis sélectionnez le bouton Off-Road (Hors route) à l'écran principal. Vous pouvez également accéder à l'application Off-Road Pages (Hors route) par l'intermédiaire du tiroir d'applications.

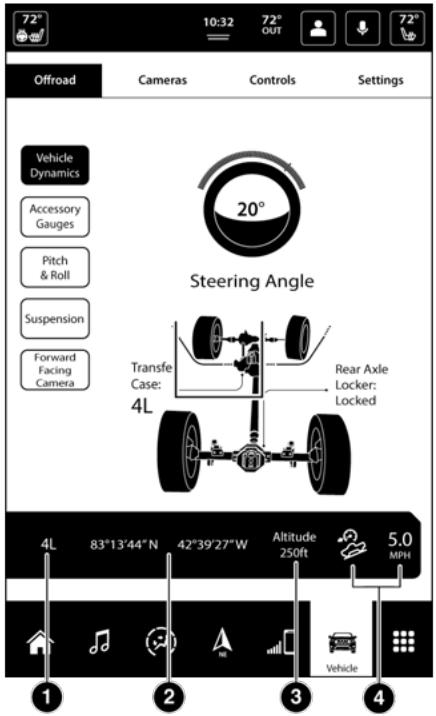


Bouton Off-Road (Hors route)

BARRE D'ÉTAT DE L'APPLICATION OFF-ROAD PAGES (PAGES HORS ROUTE)

La barre d'état de l'application Off-Road Pages (Pages hors route) se trouve le long du bas de l'application Off-Road Pages et est présente dans les quatre options de page sélectionnables. Elle fournit les renseignements pour les éléments suivants :

1. État de la boîte de transfert
2. Latitude et longitude
3. Altitude du véhicule
4. État du limiteur de vitesse en descente ou du système de régulateur de vitesse de sélection à la vitesse sélectionnée en km/h (mi/h) – selon l'équipement



Barre d'état 2 roues motrices / 4 roues motrices

1 — État de la boîte de transfert
2 — Latitude et longitude
3 — Altitude
4 — État du limiteur de vitesse en descente ou du système de régulateur de vitesse de sélection

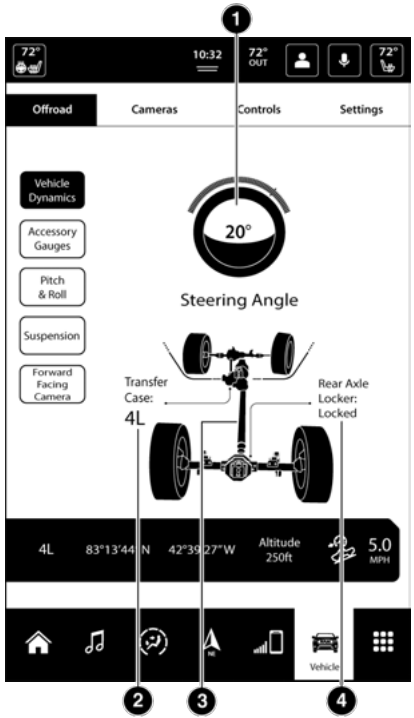
5

DYNAMIQUE DU VÉHICULE

La page Vehicle Dynamics (Dynamique du véhicule) présente des renseignements sur la boîte de transfert et l'angle de direction du véhicule.

Les renseignements suivants sont affichés :

1. État de la boîte de transfert
2. État de l'essieu avant – selon l'équipement
3. État des essieux arrière
4. Angle de direction en degrés

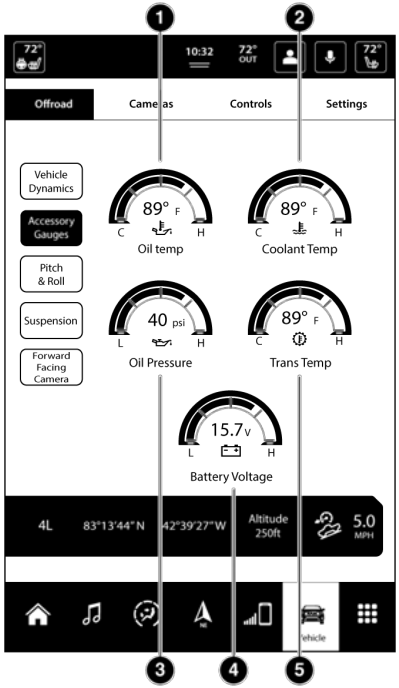


Menu de transmission 2 roues motrices / 4 roues motrices

1 — Angle de direction
2 — État de la boîte de transfert
3 — Essieu arrière
4 — État du dispositif de verrouillage d'essieu arrière

JAUGE DES ACCESSOIRES

La page Accessory Gauge (Jauge des accessoires) affiche l'état actuel du liquide de refroidissement, la température de l'huile, la température pression d'huile, la température de la transmission et la tension de la batterie.



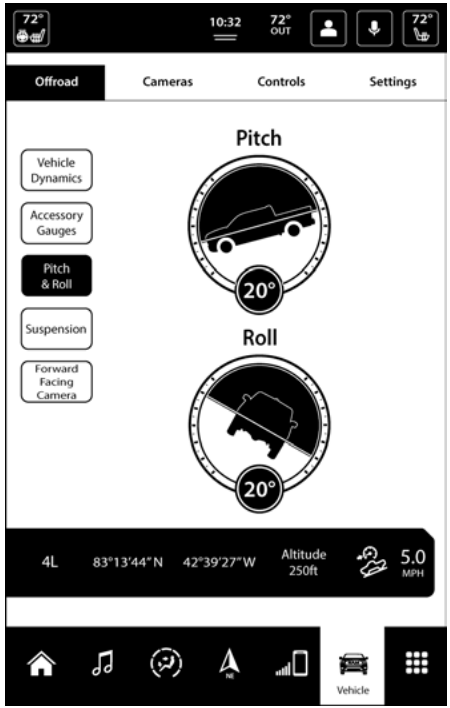
Menu de jauge des accessoires 2 roues motrices / 4 roues motrices

1 – Oil Temperature (Température de l'huile)
2 – Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement)
3 – Pression de l'huile
4 – Tension de la batterie
5 – Température de la transmission

TANGAGE ET ROULIS

La page de tangage et roulis affiche le tangage actuel du véhicule (l'angle qu'il décrit vers le haut ou vers le bas) et le roulis (l'angle d'un côté à l'autre) en degrés. Les indicateurs de tangage et de roulis fournissent un aperçu en image de l'angle actuel du véhicule.

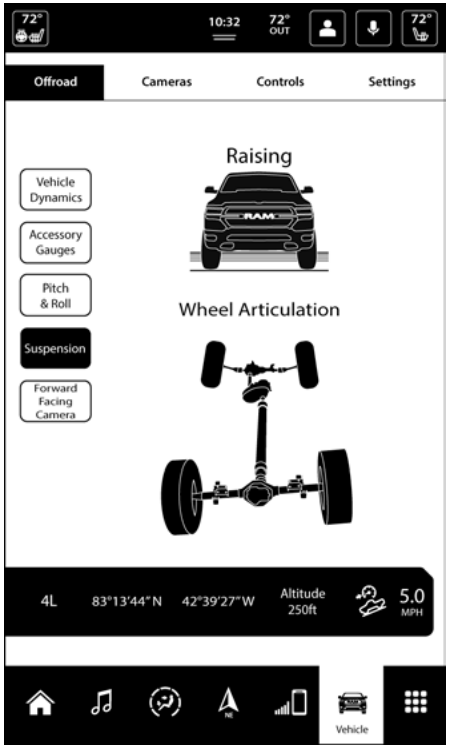
NOTA :
Les valeurs de tangage et de roulis peuvent être affichées au démarrage. Ces valeurs seront mises à jour une fois le véhicule en mouvement.



Menu « Pitch & Roll » (Tangage et roulis) 2 / 4 roues motrices

SUSPENSION – SELON L'ÉQUIPEMENT

La page Suspension affiche l'état actuel du système de suspension et la hauteur de caisse actuelle du véhicule. La page Suspension signale également les changements de hauteur du véhicule.



Menu Suspension

CAMÉRA ORIENTÉE VERS L'AVANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra orientée vers l'avant qui permet d'afficher à l'écran la vue devant le véhicule. L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran.

Pour activer le système, appuyez sur le bouton Forward Facing Camera (Caméra orientée vers l'avant) de l'écran tactile.

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE (ABS)

Le système de freinage antiblocage augmente la stabilité du véhicule et le rendement du freinage dans la plupart des situations de conduite. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes normaux suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- Bruit du moteur du système de freinage antiblocage ou cliquetis (qui peuvent se poursuivre pendant un court moment après l'arrêt)
- Pulsations dans la pédale de frein.
- Léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer le rendement du système de freinage antiblocage.

AVERTISSEMENT!

- Le système de freinage antiblocage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.
- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)

Le témoin d'avertissement jaune du système de freinage antiblocage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, même lorsque le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage traditionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblocage. Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARCHE), faites réparer ce témoin dès que possible.

ALERTE DE RAPPEL DE SIÈGE ARRIÈRE (RSRA)

L'alerte de rappel de siège arrière génère une indication visuelle et sonore de la présence possible d'un objet, d'un passager ou d'un animal domestique sur un siège arrière lorsqu'une portière arrière a été ouverte dans les 10 minutes précédant le positionnement du commutateur d'allumage à ON/RUN (MARCHE). L'alerte de rappel de siège arrière ne permet pas la détection directe de la présence d'un objet, d'un passager ou d'un animal domestique sur un siège arrière. Lorsque les conditions décrites ci-dessus sont présentes, l'alerte de rappel de siège arrière génère l'affichage du message « Check Rear Seat » (Vérifier le siège arrière) à l'écran du groupe d'instruments ainsi qu'une alerte sonore au moment où le conducteur place le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) avant de quitter le véhicule.

Pour activer ou désactiver l'alerte de rappel de siège arrière, reportez-vous à ➪ page 290.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.
- Assurez-vous toujours que l'allumage sans clé est HORS FONCTION, la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS (EBC)

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système électronique de répartition du freinage (EBD), le dispositif électronique antiroulis (ERM), la commande de stabilité électronique (ESC), le système d'assistance au départ en pente (HSA) et le système antipatinage (TCS). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la maîtrise et la stabilité du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut aussi être équipé d'un dispositif anti-louvoiement de la remorque (TSC) et d'un limiteur de vitesse en descente (HDC).

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant une pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le BAS complète le travail du système ABS (système de freinage antiblocage).

L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT!

Le BAS (système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système de freinage Témoin d'avertissement

Le témoin d'avertissement rouge du système de freinage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHE) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARCHE), faites réparer ce témoin dès que possible.

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Le système électronique de répartition du freinage (EBD) gère la répartition du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état de la route, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise dans différentes conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage et le sous-virage du véhicule en serrant les freins de la roue ou des roues appropriées afin de contrer ces conditions. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

- Survirage – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique (ESC) applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC), situé dans le groupe d'instruments, se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible.

Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

AVERTISSEMENT!

- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique (ESC) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire le rendement du système de commande de stabilité électronique (ESC). Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance de la commande de stabilité électronique (ESC). Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance de la commande de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique (ESC) pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système de la commande de stabilité électronique se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la majorité des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage (TCS) et de la commande de stabilité électronique (ESC), ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales.

Pour activer le mode de désactivation partielle, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique (ESC), appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de l'ESC); le témoin de désactivation de l'ESC s'éteint alors.

NOTA :
Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, appuyer brièvement sur le bouton permet d'activer ou de désactiver les modes de commande de stabilité électronique. Plusieurs tentatives peuvent être requises pour revenir au mode de commande de stabilité électronique activée.

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage du système ESC, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin ESC OFF (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. Dans le mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur de système antipatinage (TCS) est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique (ESC) est réduite.
- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode de désactivation partielle.

Entièrement désactivé – selon l'équipement

Ce mode est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Dans ce mode, les fonctions du système antipatinage (TCS) et de la commande de stabilité électronique (ESC) sont désactivées. Pour passer au mode « Entièrement désactivée », maintenez le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, un avertissement sonore retentit, le témoin « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) s'allume et le message « ESC OFF » s'affiche dans le groupe d'instruments. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique).

NOTA :
Le système peut passer du mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique au mode de désactivation partielle lorsque le véhicule dépasse une vitesse prédéterminée. Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse prédéterminée, le système revient au mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique.

Les modes de commande de stabilité électronique peuvent également être influencés par les modes de conduite (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique (ESC), les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Par conséquent, la stabilité accrue conférée au véhicule par la commande de stabilité électronique n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique (ESC) ne s'activera pas pour faciliter la stabilité du véhicule. Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est destiné à la conduite hors route ou tout terrain seulement.
- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut également prévenir les collisions.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé en mode ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.



Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF) indique que la commande de stabilité électronique est en mode limité.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé en mode ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Assistance au départ en pente (HSA)

L'assistance au départ en pente (HSA) est conçue pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet lorsque le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche le frein lorsque le véhicule est immobilisé en pente, l'assistance au départ en pente continue brièvement de maintenir la pression de freinage. Si le conducteur n'enfonce pas l'accélérateur pendant ce temps, le système relâche la pression de freinage et le véhicule roule normalement vers le bas de la pente.

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente (HSA) entre en fonction :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission doit correspondre à la direction du véhicule (c.-à-d., un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en marche arrière).
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

AVERTISSEMENT!

L'assistance au départ en pente (HSA) peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. Cette assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

Si vous désactivez l'assistance au départ en pente par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➪ page 290.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente (HSA)

L'assistance au départ en pente (HSA) fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de la remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de la remorque ou appliquez une pression de freinage plus élevée avant de relâcher la pédale de frein.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie (RBS) peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet au système de freinage par temps de pluie de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher l'accélérateur. Le système de commande électronique des freins prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Régulateur de vitesse de sélection (SSC) – selon l'équipement

Le régulateur de vitesse Selec-Speed (SSC) est conçu pour la conduite hors route en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) seulement. Le régulateur de vitesse de sélection maintient la vitesse du véhicule en contrôlant activement le couple moteur et les freins.

Le régulateur de vitesse de sélection comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas)
2. Désactivation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur)
3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule)

Mise en service du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est mis en service en appuyant sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur.

Activation du régulateur de vitesse de sélection

Une fois que le régulateur de vitesse de sélection est mis en service, il s'activera automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- Le conducteur relâche l'accélérateur.
- Le conducteur relâche le frein.
- La transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h).

La vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection est sélectionnable et peut être réglée à l'aide du levier de vitesses +/-. De plus, la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection peut être réduite en pente ascendante et le niveau de réduction de vitesse programmée dépend du degré d'inclinaison. Les vitesses programmées du régulateur de vitesse de sélection sont indiquées ci-dessous :

Vitesse programmée cible du régulateur de vitesse de sélection

- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5 mi/h)
- 9e = 9 km/h (5,6 mi/h) – selon l'équipement
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- P (STATIONNEMENT) = Le régulateur de vitesse de sélection demeure actif mais n'intervient pas

NOTA :

- Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est en fonction, l'entrée du sélecteur de rapport +/- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du régulateur de vitesse de sélection mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.
- Le régulateur de vitesse Selec-Speed (SSC) est influencé par le mode de conduite Off Road+ (Hors route+), si celui-ci est actif. Les différences peuvent être importantes pour le conducteur et peuvent être perçues comme un niveau variable d'agressivité.

Priorité conducteur

Le conducteur peut neutraliser l'activation du régulateur de vitesse de sélection par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection (SSC) en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) mais reste inférieure à 64 km/h (40 mi/h).
- Le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT).

Mise hors service du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection sera mis hors service et ne sera plus disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le frein de stationnement est serré.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h). Le régulateur de vitesse de sélection est annulé immédiatement.

Rétroaction au conducteur

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de régulateur de vitesse de sélection et le commutateur du régulateur de vitesse de sélection est muni d'un voyant qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du régulateur de vitesse de sélection.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le régulateur de vitesse de sélection est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du régulateur de vitesse Selec-Speed.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la vitesse excessive.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la surchauffe des freins.

AVERTISSEMENT!
Le système régulateur de vitesse (SSC) est destiné uniquement à aider le conducteur à contrôler la vitesse du véhicule en conditions hors route. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et maintenir la vitesse du véhicule à un niveau sécuritaire.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont dans un mode limité.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoiement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoiement.

NOTA :
Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) ne peut empêcher le louvoiement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tractez une remorque; observez les recommandations quant au poids au timon de la remorque ➪ page 264.

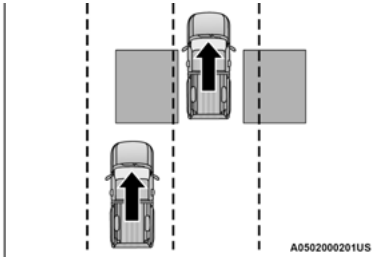
Lorsque le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez sentir que le véhicule applique le frein à une roue particulière afin d'éliminer le louvoiement. Le dispositif anti-louvoiement (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode partiellement ou entièrement activé.

AVERTISSEMENT!
Si le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiement.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs radar, situés dans les feux arrière, pour détecter les véhicules immatriculés permis sur l'autoroute (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

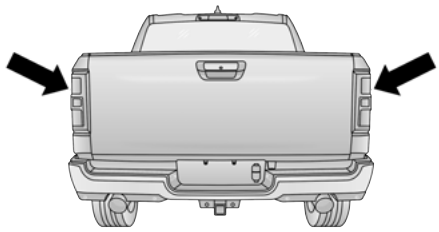
Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel.
Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant; et il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie de 3,8 m (12 pi) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du bouclier/pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) des témoins d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou de petits objets restent à proximité du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).

Le système de surveillance des angles morts peut devenir obstrué si de la neige, de la glace, de la boue ou d'autres contaminants de la route s'accumulent sur le bouclier/pare-chocs arrière, où sont situés les capteurs radar. Le système peut également détecter une obstruction si le véhicule est utilisé dans des zones avec un retour de signal radar extrêmement faible, comme dans un désert ou le long d'un dénivelé négatif important. Si une obstruction est détectée, le message « Blind Spot Temporarily Unavailable, Wipe Rear Corners » (Surveillance des angles morts temporairement non disponible – nettoyer les coins arrière) est affiché dans le groupe d'instruments, les deux rétroviseurs s'illuminent et les alertes du système de surveillance des angles morts et du système de surveillance de circulation en marche arrière sont désactivées. Il s'agit du fonctionnement normal. Le système reprend automatiquement son fonctionnement normal lorsque la situation est résolue. Pour réduire les interruptions du système, n'obstruez pas la zone du bouclier/pare-chocs arrière où se trouvent les capteurs radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.) et gardez cette zone exempte de contaminants de la route.



Emplacements des capteurs radar

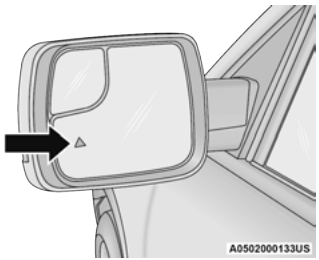
Si le système détecte une perte de performance en raison de contamination ou de présence de corps étrangers, un message vous avertit qu'un capteur est obstrué et les témoins d'avertissement dans les rétroviseurs latéraux s'allument. Les témoins d'avertissement restent allumés jusqu'à ce que l'obstruction soit dégagée. Nettoyez tout d'abord les feux arrière autour des capteurs de blocage. Une fois l'obstruction dégagée, vous pouvez utiliser la procédure suivante pour réinitialiser le système :

Mettez le commutateur d'allumage en position de MARCHE, d'ARRÊT puis de nouveau de MARCHE.

Si le message relatif au blocage est toujours présent lorsque vous coupez et rétablissez le contact et lorsque vous conduisez dans une circulation dense, recherchez de nouveau s'il y a une obstruction.

Le système peut également détecter une obstruction si le véhicule est utilisé dans des zones avec un retour de signal radar extrêmement faible, comme dans un désert ou le long d'un dénivelé négatif important.

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alarme sonore (carillon) et de réduire le volume de la radio, ⇨ page 401.

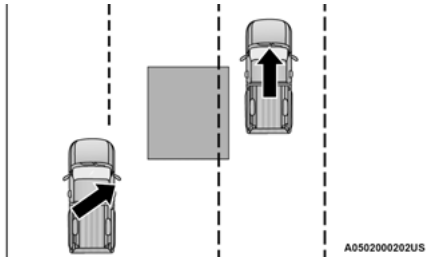


Emplacement du témoin d'avertissement

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

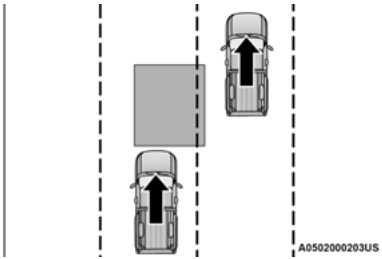
Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.



Surveillance latérale

Accès de l'arrière

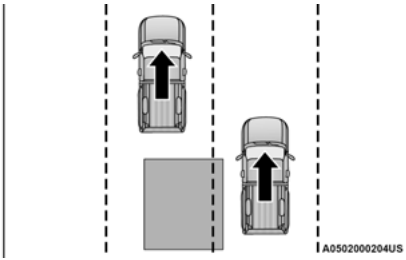
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).



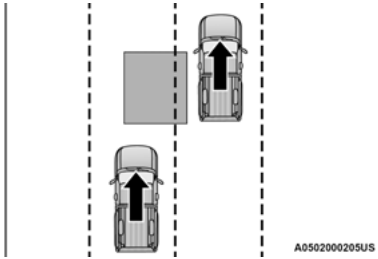
Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ une seconde et demie, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.



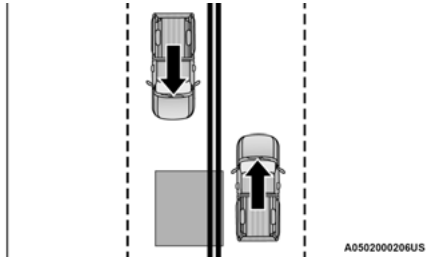
Dépassement et approche



Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, les amas de neige, les lave-autos, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes ➪ page 595.



Circulation en sens opposée

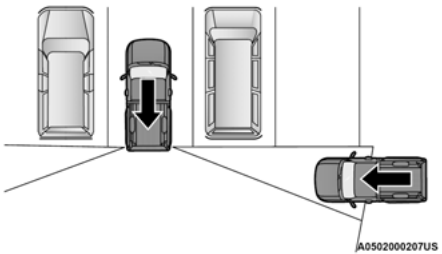
Pour obtenir des renseignements sur la manière dont le système de surveillance des angles morts fonctionne lorsque le véhicule tire une remorque, ➪ page 402.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, avec une réduction du volume de la radio.

NOTA :
Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être bloquée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas un système d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, malgré l'aide apportée par le système de surveillance de circulation en marche arrière. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de surveillance des angles morts

La surveillance des angles morts comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA :
La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est sollicitée. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré; l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Mise hors fonction de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière, ni par le système d'intégration de remorque.

NOTA :
Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

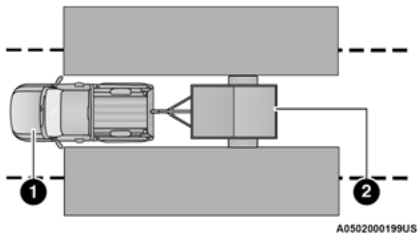
Aide à l'intégration de la remorque – selon l'équipement

L'aide à l'intégration de la remorque est une fonction du système de surveillance des angles morts (BSM) qui prolonge l'angle mort pour fonctionner tout en tirant une remorque.

NOTA :
Lorsque l'aide à l'intégration de la remorque est activée, le système de surveillance de circulation en marche arrière est désactivé.

L'aide à l'intégration de la remorque se compose de trois sous-fonctions :

- Détection automatique de la remorque
- Détection de la longueur de la remorque
- Avertissement d'intégration de la remorque



Angles morts avec l'aide à l'intégration de la remorque

1 – Véhicule
2 – Remorque

Détection automatique de la remorque

Deux modes de fonctionnement sont possibles pour détecter la longueur de la remorque :

- *Mode automatique* – lorsque le « mode Auto » est sélectionné, le système utilise les capteurs d'angle mort pour déterminer automatiquement la présence et la longueur d'une remorque. La présence d'une remorque sera détectée à l'aide du radar à angles morts en moins de 90 secondes de mouvement vers l'avant du véhicule. Le véhicule doit rouler à plus de 10 km/h (6 mi/h) pour activer la fonction. Dès que la remorque est détectée, le système passe par défaut à l'angle mort maximal jusqu'à ce que la longueur soit vérifiée. L'inscription « Auto » s'affiche dans le groupe d'instruments du tableau de bord AUTO.
- *Mode Maximum* – Lorsque le « mode Max » est sélectionné, le système passe par défaut à l'angle mort maximal en dépit de la taille de la remorque attelée. Max.

NOTA :
Le réglage sélectionné est mémorisé lorsque le contact d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT). Pour modifier ce réglage, il doit être sélectionné au moyen des réglages du système Uconnect ➪ page 290.

Détection de la longueur de la remorque

Une fois que la présence de la remorque a été établie, la longueur de la remorque est établie (en effectuant un virage à 90 degrés), puis la catégorie de longueur de la remorque (p. ex., 3 à 6 m [10 à 20 pi]) s'affiche. Cela peut prendre jusqu'à 30 secondes après avoir effectué le virage.

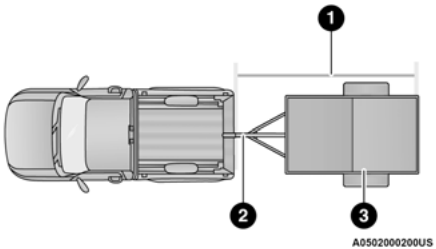
NOTA :
Pendant le même cycle d'allumage, si le véhicule est immobilisé pendant au moins 90 secondes, une nouvelle « demande de détection de remorque » est activée par le système dès que le véhicule se remet en marche.

La longueur maximale prise en charge par la fonction d'aide à l'intégration de la remorque est de 12 m (39,5 pi). La longueur de la remorque est considérée comme le point le plus avancé de l'attelage de remorque jusqu'au point le plus à l'arrière de la carrosserie, du bouclier/pare-chocs ou de la rampe de la remorque.

La largeur maximale prise en charge par la fonction d'aide à l'intégration de la remorque est de 2,59 m (8,5 pi). La largeur de la remorque est mesurée à la partie la plus large de la remorque et peut comprendre les roues, les pneus, les localisateurs ou les rails.

NOTA :
Les sellettes d'attelage ou les cols-de-cygne ne sont pas pris en charge par l'aide à l'intégration de la remorque.

NOTA :
La capacité de détecter une remorque peut être réduite dans des environnements achalandés ou animés. Les parcs de stationnement achalandés, des espaces étroits entourés d'arbres ou d'autres espaces achalandés peuvent empêcher les capteurs radar de détecter correctement la remorque. Le système tente de détecter une remorque tous les cycles d'allumage ou après 90 secondes à l'arrêt.



Détection de la longueur de la remorque

1 – Longueur de la remorque
2 – Attelage de remorque
3 – Largeur de la remorque

La longueur de la remorque est déterminée et placée dans l'une des catégories suivantes :

- Longueur de remorque inférieure à 3 m (10 pi) – l'angle mort est réglé à 3 m (10 pi) 

.
- Longueur de remorque entre 3 et 6 m (10 à 20 pi) – l'angle mort est réglé à 6 m (20 pi) 

.
- Longueur de remorque entre 6 et 9 m (20 à 30 pi) – l'angle mort est réglé à 9 m (30 pi) 

.
- Longueur de remorque entre 9 et 12 m (30 à 39,5 pi) – l'angle mort est réglé à la distance maximale 

.

NOTA :

La longueur de la remorque est déterminée à +/- 1 m (3 pi) de la longueur réelle. Les remorques dont la taille est identique à la limite de la catégorie, 3/6/9 m (10/20/30 pi) peuvent être placés dans la catégorie supérieure ou inférieure à celle qui convient.

Avertissement d'intégration de la remorque

L'avertissement d'intégration de la remorque est le prolongement de la fonction d'angle mort pour couvrir la longueur de la remorque, en plus d'une marge de sécurité, pour avertir le conducteur lorsqu'un véhicule se trouve dans la voie adjacente. Le conducteur est alerté par l'illumination du témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans le rétroviseur extérieur du côté où l'autre véhicule est détecté. En outre, une alarme sonore (un carillon) se fait entendre et le volume de la radio est réduit ⇨ page 401.

NOTA :

- Le système d'alerte d'intégration de remorque NE signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) des témoins d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou de petits objets restent proches du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).
- Les zones achalandées telles que les stationnements, les quartiers habités, etc. peuvent entraîner une quantité accrue de fausses alertes. Il s'agit du fonctionnement normal.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW) AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels (à l'affichage du groupe d'instruments) et peut donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA :
Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins (EBC) pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système peut donner un coup de frein.

Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale.

Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 52 km/h (32 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.



Message du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé ⇨ page 595.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale (FCW), la vitesse minimale du véhicule doit être de 5 km/h (3 mi/h).
- Selon la trajectoire prévue, les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale (FCW).
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.

- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale (FCW) doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif (ACC) décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

Le bouton du système d'avertissement de collision frontale (FCW) se trouve à l'affichage du système Uconnect dans les réglages des commandes ➪ page 290.

- Pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez une fois sur le bouton du système d'avertissement de collision frontale.
- Pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez une fois sur le bouton du système d'avertissement de collision frontale.

NOTA :

- Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système d'avertir le conducteur de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui précède.
- Si l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Off » (Arrêt), le système n'avertira pas le conducteur de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui précède. Si le système d'avertissement de collision frontale est désactivé, le message « FCW OFF » (SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE HORS FONCTION) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.
- Si l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Off » (Arrêt), le système ne fournira plus au conducteur le freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.

- Lorsque l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Warning and Braking » (Avertissement et freinage), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.
- Par défaut, le système d'avertissement de collision frontale est défini à « Full On » (Pleinement activé) d'un cycle d'allumage à l'autre. Si le système est désactivé, il s'active alors pleinement au prochain démarrage du véhicule.

État et sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Les réglages de freinage actif et de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) sont programmables à l'aide du système Uconnect ➪ page 290.

- Éloigné
  - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale est réglée à « Far » (Éloigné) et que l'état du système correspond à « Only Warning » (Avertissement seulement), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible à une distance plus importante avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels.
  - Les conducteurs plus prudents qui n'ont pas d'objection à recevoir des avertissements fréquents peuvent préférer ce réglage.

NOTA :
Le réglage « Far » (Éloigné) peut contribuer à augmenter le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

- Moyen
  - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale est réglée à « Medium » (Moyen) et que l'état du système correspond à « Only Warning » (Avertissement seulement), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels.
- Proche
  - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est réglée à « Near » (Proche) et que l'état du système correspond à « Only Warning » (Avertissement seulement), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède de peu au moyen d'avertissements sonores et visuels.
  - Ce réglage procure moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloignée) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.
  - Les conducteurs plus dynamiques ou agressifs qui veulent éviter des avertissements fréquents peuvent préférer ce réglage.

NOTA :
Le réglage « Near » (Proche) peut contribuer à réduire le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) apparaît momentanément à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement de l'entretien du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le système se désactive et le message ci-après apparait à l'affichage du groupe d'instruments :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)/Système d'avertissement de collision frontale (FCW) non disponible – entretien requis
- Régulateur de vitesse/Système d'avertissement de collision frontale (FCW) non disponible – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB) – selon l'équipement

Le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons est un sous-système du système d'avertissement de collision frontale qui fournit au conducteur des avertissements audibles et visuels à l'affichage du groupe d'instruments et qui peut appliquer un freinage automatique lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale avec un piéton ou un cycliste.

Si un événement de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons se produit initialement à une vitesse inférieure à 37 mi/h (60 km/h), le système pourrait fournir freinage pour éviter la possibilité d'une collision avec un piéton ou un cycliste. Si l'événement lié au freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins. Lorsque le système détermine qu'une collision avec le piéton ou cycliste qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

Pour activer le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, la vitesse minimale du véhicule doit être de 3 mi/h (5 km/h).

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement par le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, qui ne peut également détecter chaque type de collision potentielle avec un piéton. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons

NOTA :
Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons. Cela permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision frontale avec le piéton.

Le bouton du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB) se trouve à l'affichage du système Uconnect dans les réglages des commandes ➪ page 290.

Pour désactiver le système de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, appuyez une fois sur le bouton Pedestrian Emergency Braking (Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons).

Pour réactiver le système de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, appuyez de nouveau sur le bouton Pedestrian Emergency Braking (Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons).

La désactivation de l'état du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons désactive le système, de sorte qu'aucun avertissement ou freinage actif n'est disponible en cas de collision frontale possible avec un piéton.

NOTA :
Le système retient le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur si la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

NOTA :
Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'allume dans le groupe d'instruments et un avertissement sonore retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'affichage du groupe d'instruments montre un graphique indiquant la valeur de pression de chaque pneu et montrant la valeur des pneus sous-gonflés d'une couleur différente ou le système Uconnect affiche un message du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque cela se produit, vous devez accroître la pression des pneus à la pression à froid recommandée pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement.
La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid.
La pression des pneus (gonflage à froid) est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures.
La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. La pression des pneus augmente aussi quand le véhicule roule — cette situation est normale et ne nécessite aucun réglage de la pression.

Reportez-vous à ➪ page 547 pour connaître la manière appropriée de gonfler les pneus du véhicule.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute en deçà du seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid et d'une perte naturelle de pression par le pneu ➪ page 595.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression des pneus. Lorsque le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume, augmentez la pression des pneus jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne. Le système met automatiquement les données à jour, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

NOTA :
Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

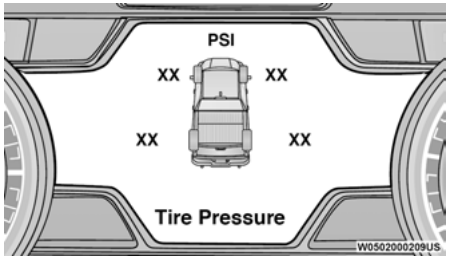
Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 207 kPa (30 lb/po²). Si la température ambiante est 20 °C (68 °F) et la pression des pneus mesurée est 186 kPa (27 lb/po²), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 158 kPa (23 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 186 kPa (27 lb/po²), mais le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé. En pareil cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la valeur de pression à froid recommandée.

MISE EN GARDE!

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs.
- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.
- Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

NOTA :

- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne doit pas être utilisé en guise de manomètre lorsque vous réglez la pression des pneus, sauf si votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de gonflage des pneus (TFA).
- La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surveille la pression réelle des pneus.



Affichage du système de surveillance de la pression des pneus

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA :

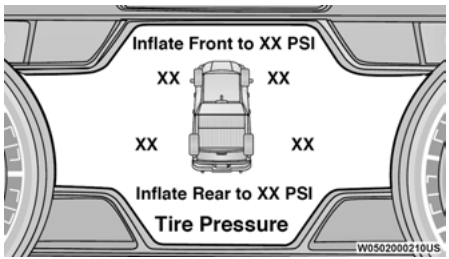
Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur
- Capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent dans le groupe d'instruments
- Un témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'affichage du groupe d'instruments montre un graphique indiquant la valeur de pression de chaque pneu et montrant la valeur des pneus sous-gonflés dans une couleur différente. Le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche également.



Affichage de basse pression des pneus

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse et qui changent de couleur sur le graphique de l'affichage du groupe d'instruments à la valeur à froid de pression de gonflage recommandée comme indiqué dans le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions de gonflage des pneus, il met à jour les données automatiquement, le graphique à l'affichage du groupe d'instruments reprend sa couleur originale et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un carillon. De plus, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (--) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position du capteur dont la réception est interrompue.

Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de pression est affichée à la place des tirets.

Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
- Installation de pellicules du marché secondaire pour teinter les glaces qui contiennent des matériaux pouvant brouiller les signaux des ondes radio.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Une anomalie du système peut survenir en raison d'un emplacement incorrect du capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsqu'une anomalie du système survient en raison d'un emplacement incorrect du capteur du système de surveillance de la pression des pneus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé sans clignoter. L'anomalie du système fait également retentir un carillon. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « Tire Pressure Temporarily Unavailable » (Pression des pneus temporairement non disponible) à la place de l'écran d'affichage de la pression des pneus. Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus et l'écran de pression des pneus s'affiche, montrant les valeurs de pression des pneus aux emplacements corrects.

Véhicules munis de roue de secours pleine grandeur ou de roue de secours compacte non correspondantes

- La roue de secours pleine grandeur ou la roue de secours compacte non correspondantes ne comportent pas de capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours pleine grandeur ou de la roue de secours compacte non correspondantes.
- Si vous installez la roue de secours pleine grandeur ou la roue de secours compacte non correspondante à la place d'un pneu route dont la pression est sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume, le message « LOW TIRE » (BASSE PRESSION DES PNEUS) s'affiche et un carillon retentit au prochain cycle d'allumage. De plus, le graphique de l'affichage du groupe d'instruments affiche toujours une valeur de pression dans une couleur différente et le message « Inflate Tire to XX » (Gonfler le pneu à XX).

- Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis affiche des tirets (--) à la place de la valeur de pression.
- À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'affichage du groupe d'instruments présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (--) à la place de la valeur de pression.
- Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours pleine grandeur ou de la roue de secours compacte non correspondantes, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données.

De plus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique dans le groupe d'instruments affiche une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (–), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Alerte de gonflage des pneus

Cette fonction prévient l'utilisateur lorsque la pression des pneus recommandée est atteinte lors du gonflage ou du dégonflage des pneus.

Vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction d'alerte de gonflage des pneus en utilisant les réglages du système Uconnect au moyen de la radio.

NOTA :

- Un seul pneu peut être rempli à la fois lors de l'utilisation du système d'alerte de gonflage des pneus.
- Vous ne pouvez pas accéder à l'alerte de gonflage des pneus si une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est « active » ou si le système est en mode de désactivation (selon l'équipement).

Le système sera activé lorsqu'une augmentation de la pression des pneus sera détectée par le système de surveillance de la pression des pneus. Le commutateur d'allumage doit être en position RUN (MARCHE) et la transmission en position P (STATIONNEMENT).

NOTA :

Il n'est pas nécessaire que le moteur soit en marche pour accéder au mode d'alerte de gonflage des pneus.

Les feux de détresse s'allument pour confirmer que le véhicule est en mode d'alerte de gonflage des pneus.

Lorsque vous accédez au mode d'alerte de gonflage des pneus, l'écran de pression des pneus s'affiche dans le groupe d'instruments.

Si les feux de détresse ne s'allument pas lors du gonflage, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est peut-être hors de portée, ce qui nuit à la réception de son signal. Si c'est le cas, le véhicule doit être légèrement déplacé vers l'avant ou vers l'arrière pour que les capteurs sortent de la zone d'empêchement.

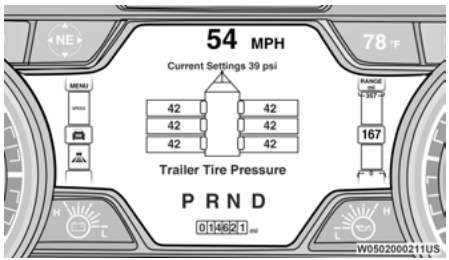
Fonctionnement :

- L'avertisseur sonore retentit une fois pour indiquer à l'utilisateur lorsqu'il doit arrêter de gonfler le pneu au moment où il atteint la pression recommandée.
- L'avertisseur sonore retentit trois fois si le pneu est trop gonflé et continue de sonner toutes les cinq secondes si l'utilisateur continue de gonfler le pneu.
- L'avertisseur sonore retentit de nouveau lorsqu'une quantité suffisante d'air est sortie pour atteindre le niveau de gonflage adéquat.
- L'avertisseur sonore retentit également trois fois si le pneu est ensuite insuffisamment gonflé et continue de sonner toutes les cinq secondes si l'utilisateur continue de dégonfler le pneu.

Système de surveillance de la pression des pneus de la remorque (TTPMS) – selon l'équipement

Le système de surveillance de la pression des pneus de la remorque (TTPMS) est une fonction qui affiche les valeurs de pression des pneus de la remorque et avertit le conducteur de la détection d'une basse pression en fonction de la pression cible définie par le conducteur, selon les réglages du TTPMS définis dans la radio.

Le système de surveillance de la pression des pneus de la remorque (TTPMS) surveille la pression de chaque pneu et avertit le conducteur au moyen du groupe d'instruments lorsque la pression d'un pneu descend en dessous de 25 % de la pression définie par le conducteur ou en cas d'anomalie du système. Le groupe d'instruments affiche la pression réelle des pneus ou des tirets pour chacun des pneus de la remorque dans la position correcte sur l'attelage de remorque, en fonction de la configuration de la remorque. Le système de surveillance de la pression des pneus de la remorque prend en charge jusqu'à 12 pneus de remorque par remorque configurée et jusqu'à quatre remorques configurables ➪ page 290.



Système de surveillance de la pression des pneus de la remorque

Jumelage de capteur de pression des pneus de la remorque

Pour pouvoir utiliser cette fonctionnalité, les capteurs de pression des pneus fournis doivent être placés dans les pneus souhaités de la remorque et il faut ensuite les jumeler avec le camion. Si la remorque ciblée nécessite plus que les quatre capteurs attendus, des capteurs supplémentaires peuvent être achetés chez un concessionnaire Ram autorisé.

Lorsque les capteurs sont mis en place et que la remorque est à proximité ou attelée à votre camion Ram, entrez dans le menu des réglages de la radio et sélectionnez « trailer » (remorque) afin de lancer le processus de jumelage. Choisissez le profil de remorque à jumeler souhaité, ouvrez le menu « Tire Pressure » (Pression des pneus), puis sélectionnez « Setup All Tires » (Configurer tous les pneus) ➪ page 290.

NOTA :
Le véhicule ne peut pas être conduit jusqu'à ce que le processus de jumelage soit terminé.



Réglages de la pression des pneus de la remorque



Jumelage de la pression des pneus de la remorque

Suivez les messages-guides à l'écran pour saisir le nombre d'essieux (de 1 à 3), le nombre de pneus de la remorque (2, 4, 6, 8 ou 12), et réglez la pression des pneus de la remorque. La plage de réglage se situe entre 172 et 862 kPa (25 et 125 lb/po²).

Une fois la valeur en kPa (lb/po²) programmée, l'écran de jumelage s'affiche. Les capteurs de pneu doivent être jumelés dans l'ordre indiqué. En commençant par le pneu 1, dégonflez le pneu de 34 kPa (5 lb/po²) et attendez le signal de l'avertisseur sonore. Cela peut prendre jusqu'à trois minutes pour entendre le signal sonore qui indique que le capteur est jumelé. Répétez ce processus pour chaque pneu, dans l'ordre et jusqu'à la fin. Ne quittez pas l'écran de jumelage avant que le processus ne soit terminé. Si le processus de jumelage n'a pas réussi, un double signal sonore retentit et un message-guide à l'écran tactile vous permet de réessayer la procédure. L'option « Retry » (Réessayer) n'apparaît qu'en cas d'échec de la configuration. Chaque pneu doit être jumelé avec succès durant un seul processus de jumelage pour que l'écran de réussite s'affiche.

NOTA :
Si le processus de jumelage échoue après les trois minutes ou si aucune communication n'est possible avec un capteur, un double signal sonore retentit pour indiquer que le jumelage a échoué et un message s'affiche sur la radio pour indiquer que le processus n'a pas réussi. Dans certaines circonstances, le double signal sonore peut continuer de retentir toutes les trois minutes pour indiquer que le jumelage a échoué. Si cela se produit, pour annuler le signal sonore, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), puis à nouveau à la position RUN (MARCHE).

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Lorsqu'une pression faible d'au moins l'un des pneus route actifs est détectée, le groupe d'instruments affiche un message indiquant « Trailer Tire Pressure Low » (Pression basse de pneu de la remorque). Le groupe d'instruments présente l'affichage graphique du système de surveillance de la pression des pneus de la remorque avec les valeurs de pression de chaque pneu, où celles des pneus sous-gonflés changent de couleur.

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse et qui changent de couleur sur le graphique de l'affichage du groupe d'instruments à la valeur de pression de gonflage cible programmée par le client comme indiqué au-dessus du graphique d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus de la remorque au groupe d'instruments. Lorsque les pneus sont regonflés, le système met automatiquement à jour le graphique à l'affichage du groupe d'instruments, qui reprend sa couleur originale. Jusqu'à 10 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus de la remorque reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus de la remorque

Si une anomalie du système est détectée, le groupe d'instruments affiche le message « Trailer Tire Pressure System Service Required » (Entretien du système de surveillance de la pression des pneus de la remorque requis) pendant au minimum cinq secondes.

Une fois l'anomalie du système corrigée, le message « Trailer Tire Pressure System Service Required » (Entretien du système de surveillance de la pression des pneus de la remorque requis) ne s'affiche plus et les tirets sont remplacés par les valeurs de pression. Jusqu'à 10 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus de la remorque reçoive les données de pression des pneus de la remorque.

Système de surveillance de la pression des pneus de la remorque non configuré

Le message « Trailer Tire Pressure System Not Configured » (Système de surveillance de la pression des pneus de la remorque non configuré) s'affiche dans le groupe d'instruments sur l'affichage graphique de la surveillance de la pression des pneus de la remorque lors de la sélection d'un numéro de remorque dont les capteurs de pression des pneus n'ont pas été jumelés. Pour corriger cette situation, consultez ➪ page 290.

Les capteurs de la remorque détectés ne correspondent pas à la remorque active

Le message « Trailer Sensors Detected Do Not Match Active Trailer » (Les capteurs détectés de la remorque ne correspondent pas à la remorque active) s'affiche dans le groupe d'instruments lorsque les capteurs de la remorque détectés par le module du système de surveillance de la pression des pneus de la remorque ne correspondent pas aux capteurs de remorque jumelés au numéro actuel de remorque sélectionné. Ce message s'affiche lorsque les capteurs détectés correspondent complètement aux capteurs jumelés à un autre numéro de remorque configuré dans le module du système de surveillance de la pression des pneus de la remorque.

Pour remédier à cette situation, le numéro approprié de remorque doit être sélectionné dans la radio ➪ page 290.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

FONCTIONS DU DISPOSITIF DE RETENUE DES OCCUPANTS

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensembles de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière ⇨ page 443.
3. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié ⇨ page 443.
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer de l'utiliser correctement.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, reportez-vous à ⇨ page 589 pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

SYSTÈMES DE CEINTURES DE SÉCURITÉ

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager – selon l'équipement



La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA :
Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT!

- Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protègera pas adéquatement. En cas de collision, elle pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.
- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protègera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous pour attacher la ceinture de sécurité.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protègera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

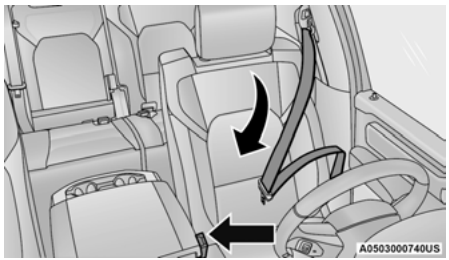
(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées ensemble.
- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. SI vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.



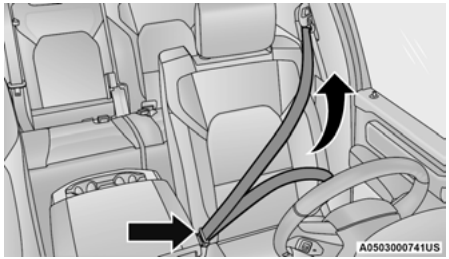
Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

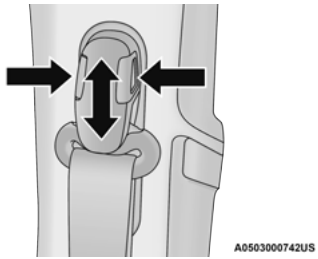
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage de baudrier supérieur réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager d'extrémité avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Ancrage réglable

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA :
L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage de baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.
- Assurez-vous de toujours effectuer les réglages de la hauteur des ceintures de sécurité quand le véhicule est à l'arrêt.

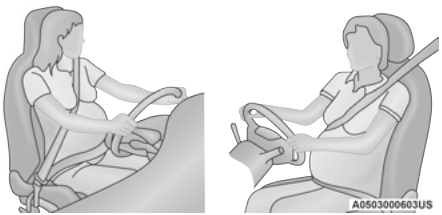
Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 15 cm (6 po).
- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes



Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité latéral avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision.

Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture de sécurité sur l'occupant dès le début d'une collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité fonctionnent peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA :
Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

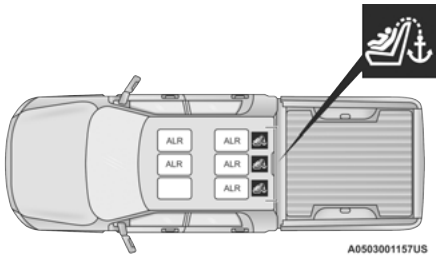
Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité d'extrémité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleurs à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est utilisé pour fixer un ensemble de retenue pour enfants ➪ page 455. La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) (tous les modèles)

Si le siège du passager est muni d'un ALR (EBA) et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'ALR (EBA). Si l'ALR (EBA) est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule.

Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT!

- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.
- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.
- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.

SYSTÈMES DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES (SRS)

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Témoin de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille si les composants électroniques du système de sacs gonflables sont en ordre lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement du système de sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le commutateur d'allumage est placé en premier à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA :
Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

AVERTISSEMENT!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

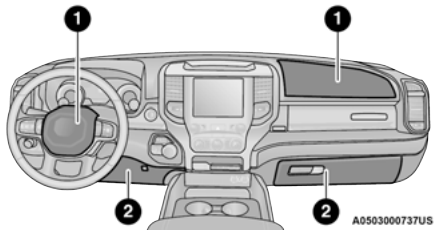
Témoin redondant de sac gonflable



Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement de l'ensemble de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer ➪ page 157.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.



Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux

1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
2 – Protège-genoux du conducteur et du passager

AVERTISSEMENT!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Il se peut que ce véhicule soit équipé de capteurs de position de glissière du siège du conducteur et du siège passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant (OCS) du siège passager avant droit qui assure le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par l'OCS.

AVERTISSEMENT!

- Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant, ou près de ceux-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.
- Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les collisions qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collision, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux générateurs de gaz. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Système de classification de l'occupant (OCS) – siège passager avant

Le système de classification de l'occupant (OCS) fait partie du système de sécurité requis dans le véhicule en vertu des lois fédérales pertinentes. Il est conçu pour assurer le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification de l'occupant.

Le système de classification de l'occupant (OCS) comporte les éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Module de classification de l'occupant et capteur situés dans le siège passager avant
- Témoin de sac gonflable

Module de classification de l'occupant et capteur

Le module de classification de l'occupant est situé sous le siège passager avant. Le capteur est situé sous la mousse du coussin du siège passager. Le capteur détecte tout poids appliqué au siège. Le module de classification de l'occupant utilise l'entrée du capteur pour déterminer la classification la plus probable du passager avant. Il transmet cette information au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) peut réduire la vitesse du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction de la classification de l'occupant. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée.

Le système de classification de l'occupant n'empêche PAS le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager s'il détermine que :

- le siège passager avant est inoccupé ou des objets légers s'y trouvent; ou
- le siège passager avant est occupé par un passager de petite taille, y compris un enfant; ou
- le siège passager avant est occupé par un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière; ou
- le passager avant n'est pas correctement assis sur le siège ou il transfère son poids sur une autre partie du véhicule pendant un certain temps.

État de l'occupant du siège passager avant	Déploiement du sac gonflable du passager avant
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Déploiement de puissance réduite
Enfant, y compris un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou un siège d'appoint*	Déploiement de puissance réduite OU déploiement de pleine puissance
Adulte correctement assis	Déploiement de pleine puissance OU déploiement de puissance réduite
Siège inoccupé	Déploiement de puissance réduite

* Il est possible de classer un enfant en tant qu'adulte, permettant le déploiement de pleine puissance du sac gonflable avant évolué du passager. Ne laissez jamais un enfant prendre place sur le siège passager avant et n'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants, y compris un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière, sur le siège passager avant.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

(Suite)

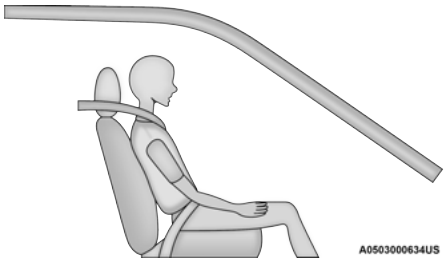
AVERTISSEMENT!

- Les enfants de 12 ans ou moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé d'un siège arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Le système de classification de l'occupant détermine le poids sur le siège passager avant et l'emplacement du poids. L'OCS transmet l'état de classification au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) utilise la classification pour déterminer si la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué doit être modifiée.

Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée. Les passagers correctement assis sont :

- assis bien droit;
- orientés vers l'avant;
- assis au centre du siège, les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher;
- assis, le dos appuyé contre le dossier de siège en position verticale.



Assis correctement

Passagers de poids plus léger (y compris les adultes de petite taille)

Lorsqu'un passager de poids plus léger, y compris un adulte de petite taille occupe le siège passager avant, le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement.

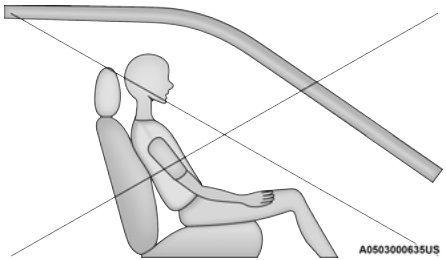
Ne diminuez pas ET n'augmentez pas le poids assis du passager avant sur le siège passager avant.

Le poids assis du passager avant doit être placé correctement sur le siège passager avant. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision. Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la catégorie la plus probable de l'occupant qu'il détecte. Le système de classification de l'occupant détectera le poids assis réduit ou accru du passager avant, ce qui pourrait produire une vitesse de déploiement modifiée du sac gonflable avant évolué du passager lors d'une collision. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement. Si vous diminuez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être réduite. Si vous augmentez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être accrue.

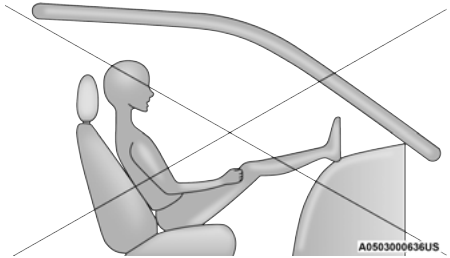
Des exemples de positions assises inadéquates du passager avant sont présentés ci-dessous :

- Le poids du passager avant est transféré à une autre partie du véhicule (comme la portière, l'accoudoir ou le tableau de bord).
- Le passager avant se penche vers l'avant, vers le côté ou se retourne vers l'arrière du véhicule.
- Le dossier du siège passager avant n'est pas en position complètement verticale.
- Le passager avant transporte ou tient un objet lorsqu'il est assis (par exemple, un sac à dos, une boîte, etc.).
- Des objets sont logés sous le siège passager avant.
- Des objets sont logés entre le siège passager avant et la console centrale.
- Des accessoires pouvant modifier le poids assis sur le siège passager avant sont fixés au siège passager avant.
- Un objet quelconque diminue ou augmente le poids assis du passager avant.

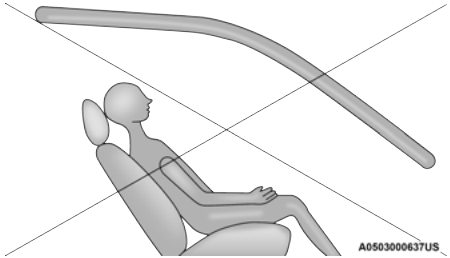
Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids assis appropriée de l'occupant, par exemple :



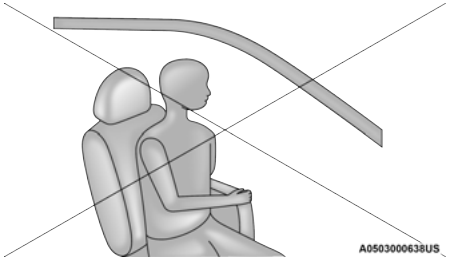
Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis

AVERTISSEMENT!

- Si un ensemble de retenue pour enfants ou un enfant, un adolescent ou même un adulte de petite taille sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement. Cela pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Portez toujours votre ceinture de sécurité et assoyez-vous correctement, avec le dossier de siège en position verticale, votre dos appuyé contre le dossier de siège, assis bien droit, faisant face vers l'avant, au centre du siège, et vos pieds reposant confortablement sur le plancher ou près de celui-ci.
- Ne conservez pas d'objets dans vos mains (par exemple, des sacs à dos, des boîtes, etc.) lorsque vous êtes assis sur le siège passager avant. Si l'occupant tient un objet en main, le signal de sortie transmis au système de classification de l'occupant (OCS) peut être différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Si vous placez un objet sur le plancher sous le siège passager avant, le système de classification de l'occupant (OCS) pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision. Ne placez pas d'objets sur le plancher sous le siège passager avant.

Le témoin de sac gonflable du tableau de bord s'allume lorsque le système de classification de l'occupant ne peut effectuer la classification de l'état du siège passager avant. Une anomalie du système de classification de l'occupant (OCS) peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables.

Si le témoin d'avertissement de sac gonflable ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

L'ensemble de siège passager contient des composants essentiels du système de classification de l'occupant qui peuvent compromettre le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Afin que le système de classification de l'occupant (OCS) évalue avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant prenant place sur le siège passager avant, les composants du système de classification de l'occupant (OCS) doivent fonctionner comme prévu. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège de passager avant. Si le siège, la housse de garnissage ou le coussin doivent être réparés, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé. N'utilisez que les accessoires de siège approuvés par FCA US LLC.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège passager avant ni aucun de ses composants.
- N'utilisez aucune housse ou coussin de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas désigné par FCA US LLC pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse et le coussin de siège adéquat et conçu spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse ou le coussin de siège par une housse ou un coussin de siège du marché secondaire.
- N'ajoutez pas une housse ou revêtement de siège du marché secondaire.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue supplémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par FCA US LLC.

AVERTISSEMENT!

- Des modifications apportées au siège du passager ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse ou coussin de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, le passager avant risquerait de subir des blessures graves ou mortelles. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).
- Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.
- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

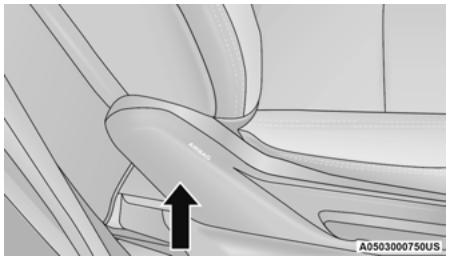
Sacs gonflables latéraux supplémentaires

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges indiquent « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage du côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.



Étiquette de sac gonflable latéral monté dans le siège

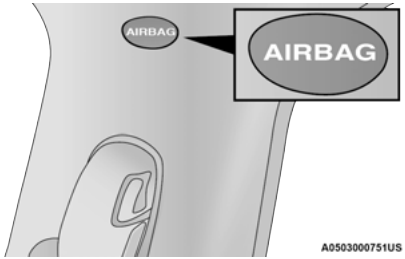
Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vélocité, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

AVERTISSEMENT!
N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC)

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

AVERTISSEMENT!

- Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC). Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule en aucune circonstance.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

AVERTISSEMENT!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

AVERTISSEMENT!

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA :

Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement lors d'un capotage particulier est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement est approprié, le système de détection de capotage déploie les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Composants du système de sacs gonflables

NOTA :
Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA :
Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge.

  En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du manufacturier du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur (selon l'équipement).
- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique (selon l'équipement).
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Mise hors fonction du dispositif de chauffage du filtre à carburant, mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC, fermeture du volet de circulation du système CVC.
- Couper l'alimentation par batterie des éléments suivants :
  - Moteur
  - Moteur électrique (selon l'équipement)
  - Direction assistée électrique
  - Servofrein
  - Frein de stationnement électrique
  - Sélecteur de rapport de la transmission automatique
  - Avertisseur sonore
  - Essuie-glace avant
  - Pompe de lave-phares (selon l'équipement)

NOTA :

Après un accident, n'oubliez pas d'effectuer un cycle d'allumage à la position STOP (ARRÊT) (OFF/LOCK) (HORS FONCTION ET ANTIVOL-VERROUILLÉ) et de retirer la clé du commutateur d'allumage pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. S'il n'y a aucune fuite de carburant ou aucun dommage aux appareils électriques du véhicule (par exemple, les phares) après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. Après un accident, si le véhicule ne démarre pas après que la procédure de réinitialisation ait été réalisée, il doit être remorqué jusqu'à un concessionnaire autorisé pour être inspecté et pour que le système de réponse améliorée en cas d'accident soit réinitialisé.

Entretien du système de sacs gonflables

AVERTISSEMENT!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas le pare-chocs/bouclier avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.
- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins de siège, exigent un entretien ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- l'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- la vitesse du véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

NOTA :
Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

ENSEMBLES DE RETENUE POUR ENFANTS

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue pour enfants dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

AVERTISSEMENT!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité pour adulte. Vérifiez toujours le manuel du propriétaire accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers ou appelez au : 1-888-327-4236
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : https://www.tc.gc.ca/en/services/road/child-car-seat-safety.html

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'installez pas un siège de voiture orienté vers l'arrière muni d'une patte de soutien arrière dans ce véhicule. Le plancher de ce véhicule n'est pas conçu pour absorber les forces d'impact de ce type de siège de voiture. En cas de collision, la patte pourrait ne pas fonctionner comme elle a été conçue par le constructeur du siège de voiture, et votre enfant pourrait subir des blessures encore plus graves.



Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.
- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?
3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité, au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

AVERTISSEMENT!
Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protègera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

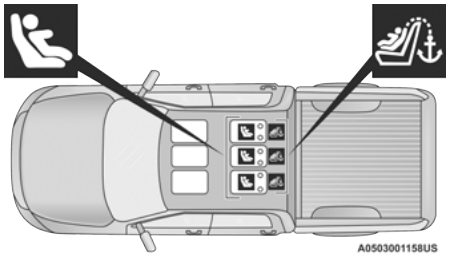


Étiquette du système LATCH

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule.

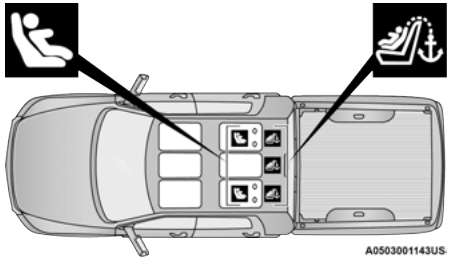
Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule



Positions du système LATCH – cabine double, banquette divisée 60/40

Symbole d'ancrage d'attache supérieur
Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place



Positions du système LATCH – Crew Cab avec banquette complète, Quad Cab avec banquette complète et banquette divisée 60/40 de Quad Cab

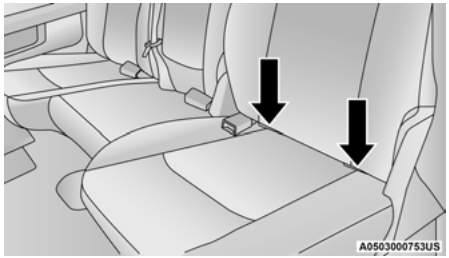
Symbole d'ancrage d'attache supérieur
Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH tant que le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH, dès que le poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le constructeur du siège d'appoint. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Un siège d'enfant peut-il être installé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs LATCH intérieurs des places latérales?	Non	Siège arrière de Quad Cab ou Crew Cab avec banquette complète : Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	Les appuie-tête ne peuvent ne pas être retirés.

Emplacement des ancrages LATCH

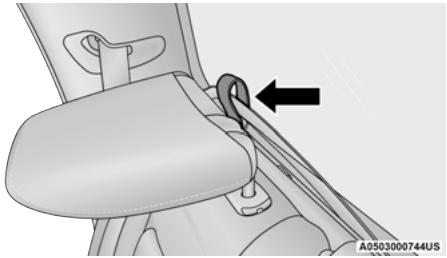
Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.



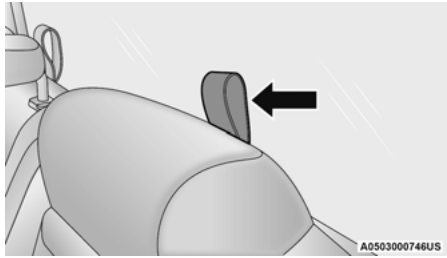
Places d'extrémité arrière côté conducteur (exemple illustré)

Localiser les ancrages d'attache supérieurs

Des ancrages de courroie d'attache sont situés derrière chaque siège arrière.



Ancrage d'attache du siège d'extrémité



Ancrage d'attache central sur l'appuie-tête

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

Banquette arrière complète de tous les modèles Quad Cab et Crew Cab : aucun ancrage inférieur du système LATCH disponible au centre

AVERTISSEMENT!

- N'installez pas un ensemble de retenue pour enfants à la place centrale au moyen du système LATCH. Cette place n'est pas prévue pour l'installation de sièges d'enfant à l'aide des fixations du système LATCH. Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.
- N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants ⇨ page 453.

Modèles Crew Cab (à cabine d'équipe) munis d'une banquette divisée : Ancrages centraux du système LATCH disponibles

Si un ensemble de retenue pour enfants installé à la place centrale bloque la sangle ou la boucle de la ceinture de sécurité de la place d'extrémité, n'utilisez pas cette place d'extrémité. Si un siège d'enfant installé à la place centrale bloque les ancrages du système LATCH ou la ceinture de sécurité d'extrémité, n'installez pas un siège d'enfant à cette place d'extrémité.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants ⇨ page 453.

Suivez toujours les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous.
Reportez-vous à ⇨ page 455 pour connaître le type de ceinture de sécurité dont est dotée chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Reportez-vous à ➪ page 458 afin de connaître les directives pour fixer un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture de sécurité inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture de sécurité dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont pas des jouets.

AVERTISSEMENT!

- L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

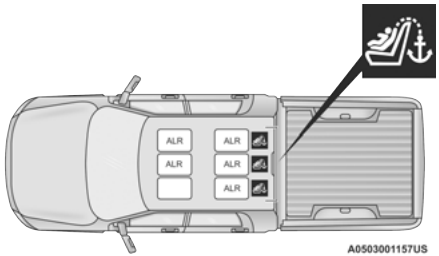
- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur.

Consultez la description « Mode de blocage automatique » ➪ page 425 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enrouleur à blocage automatique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) (tous les modèles)

ALR (EBA) – enrouleur à blocage automatique commutable

Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	Les appuie-tête ne peuvent ne pas être retirés.
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable :

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation.

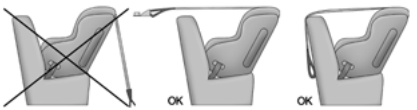
   Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache ➪ page 458.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

AVERTISSEMENT!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à quelque endroit que ce soit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule, consultez ➪ page 449.



AVERTISSEMENT!

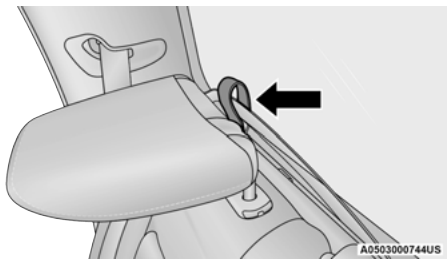
Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.



Les ancrages d'attache supérieurs dans ce véhicule sont des boucles de courroie d'attache situées entre la lunette et l'arrière du siège arrière. Une boucle de courroie d'attache est située derrière chaque siège. Suivez les étapes ci-dessous pour fixer la courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants.

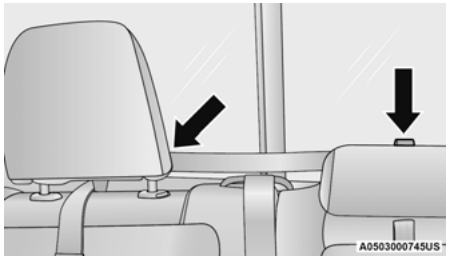
Places d'extrémité droite ou gauche :

1. Passez le bras entre le siège arrière et la lunette pour accéder à la boucle de courroie d'attache.
2. Placez l'ensemble de retenue pour enfants sur le siège et réglez la courroie d'attache de telle façon qu'elle passe par-dessus le dossier du siège, dans l'espace entre l'appuie-tête et le dossier du siège, par la boucle de courroie d'attache derrière le siège et par-dessus la boucle de courroie d'attache derrière le siège central.
3. Acheminez la boucle de courroie d'attache dans l'espace entre l'appuie-tête et le dossier du siège et l'appuie-tête derrière le siège d'enfant, par la boucle de courroie d'attache derrière le siège et par-dessus la boucle de courroie d'attache du siège central.



Courroie d'attache par la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité

4. Fixez le crochet à la boucle de courroie d'attache du siège central (consultez le schéma). Serrez la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur du siège d'enfant.

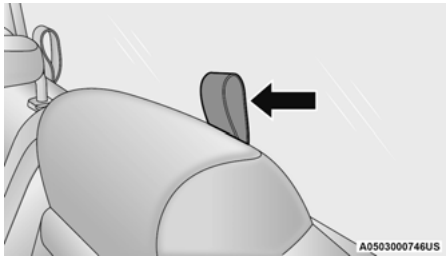


Courroie d'attache par la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité et fixé à la boucle de courroie d'attache du siège central

NOTA :
Si des sièges d'enfant sont installés aux deux places d'extrémité (gauche et droite), les crochets de courroie d'attache des deux sièges d'enfant doivent être reliés à la boucle de courroie d'attache du siège central. Il s'agit de la façon appropriée de fixer deux sièges d'enfant installés aux places d'extrémité.

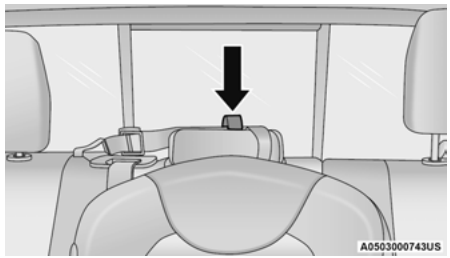
Siège central :

1. Passez le bras entre le siège arrière et la lunette pour accéder à la boucle de courroie d'attache.



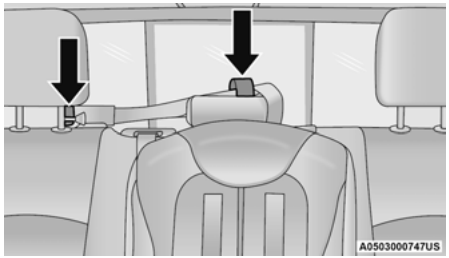
Emplacement de la boucle de courroie d'attache du siège central

2. Placez l'ensemble de retenue pour enfants sur le siège et réglez la courroie d'attache de telle façon qu'elle passe par-dessus le dossier du siège et le l'appuie-tête, par la boucle de courroie d'attache derrière le siège et par-dessus la boucle de courroie d'attache derrière le siège d'extrémité droit ou gauche.
3. Acheminez la boucle de courroie d'attache par-dessus l'appuie-tête derrière le siège d'enfant, par la boucle de courroie d'attache derrière le siège et par-dessus la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité droit ou gauche.



Courroie d'attache par la boucle de courroie d'attache du siège central

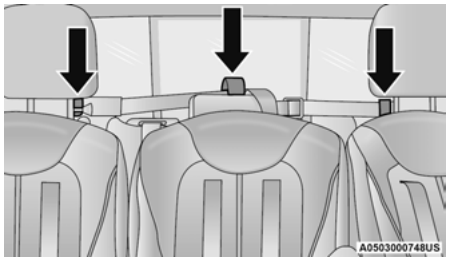
4. Fixez le crochet à la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité (consultez le schéma). Serrez la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur du siège d'enfant.



Courroie d'attache par la boucle de courroie d'attache du siège central et fixée à la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité

Installation de trois ensembles de retenue pour enfants :

1. Placez un ensemble de retenue pour enfants sur chaque siège d'extrémité arrière. Acheminez les courroies d'attache en suivant les directives ci-dessus pour les places d'extrémité droite et gauche.
2. Fixez les deux crochets à la boucle de courroie d'attache du siège central, sans serrer les courroies pour l'instant.
3. Placez un ensemble de retenue pour enfants sur le siège arrière central. Acheminez la courroie d'attache en suivant les directives indiquées ci-dessus pour la place centrale.
4. Fixez le crochet à la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité.



Sièges d'extrémité et centraux illustrés

5. Serrez les courroies d'attache conformément aux instructions du constructeur du siège d'enfant, en serrant les courroies d'attache des sièges d'extrémité droite et gauche avant de serrer la courroie d'attache du siège central.

AVERTISSEMENT!

- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

TRANSPORT DE PASSAGERS

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.
- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

CONNECTED VEHICLES (VÉHICULES CONNECTÉS)

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Collecte des données et confidentialité » dans le supplément pour le système Uconnect du manuel du propriétaire ou le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » ⇨ page 170.

AVERTISSEMENT!

Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ À EFFECTUER À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

SI vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Témoin de sac gonflable



Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est initialement mis à la position ON/RUN (MARCHE) afin d'effectuer une vérification du fonctionnement du voyant. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

Reportez-vous à ➪ page 417 pour obtenir de plus amples renseignements.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :



- Fixez TOUJOURS solidement votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis de plancher est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.



- RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ PÉRIODIQUES À L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement des pneus n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez que le boulon et l'écrou de roue sont serrés au couple adéquat. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant ou de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous notez un changement de la sonorité du système d'échappement ou si vous remarquez des vapeurs d'échappement dans l'habitacle, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier tout le système d'échappement et les secteurs adjacents de la carrosserie par un concessionnaire autorisé qui pourra repérer les pièces cassées, endommagées, usées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LE MONOXYDE DE CARBONE

AVERTISSEMENT!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les mises en garde indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

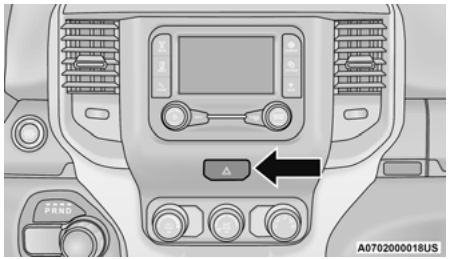
(Suite)

AVERTISSEMENT!

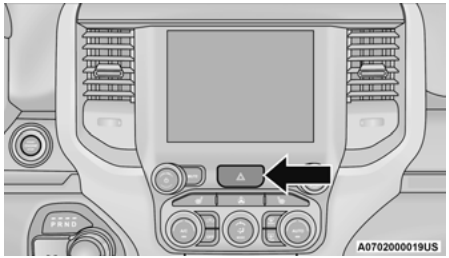
- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

FEUX DE DÉTRESSE

Le bouton des feux de détresse se trouve sur le bloc de commandes supérieur au-dessous de la radio.

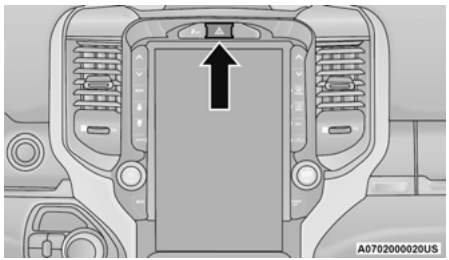


Bouton des feux de détresse



Bouton des feux de détresse

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'un système Uconnect avec écran de 12 pouces, le bouton des feux de détresse est situé au-dessus de l'écran.



Bouton des feux de détresse avec écran de 12 pouces

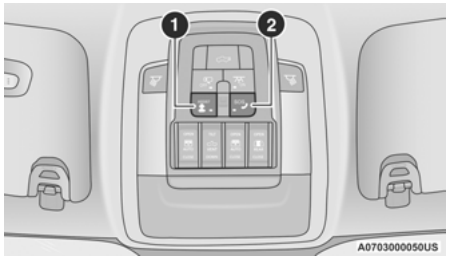
Appuyez sur ce bouton pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur le bouton une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. N'engagez les feux de détresse qu'en cas de panne ou pour signaler un danger pour la sécurité aux autres conducteurs.

Lorsque vous quittez le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (HORS FONCTION).

NOTA :
L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.

SYSTÈME ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS

1 – Bouton ASSIST (ASSISTANCE)
2 – Bouton SOS

Selon l'équipement, la console au pavillon est munie de boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné ➪ page 595
- Les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS ne fonctionnent que si vous êtes connecté(e) à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel, qui est disponible en tant que fonction intégrée. Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si le service du système SiriusXM Guardian^{MC} est actif et connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – en cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC} – Soutien à bord du véhicule pour les services SiriusXM Guardian^{MC}.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.
- Service à la clientèle Uconnect – Soutien complet pour les problèmes de radio, de téléphone et de navigation.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton SOS Call (Appel SOS) sur la console au pavillon.

NOTA :
Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de dix secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur la console au pavillon ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur la console au pavillon.

2. Le voyant DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS sur la console au pavillon passe à la couleur verte une fois que la connexion à un agent du service d'urgence SOS a été établie.
3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
   - L'indication que l'occupant a placé un appel SOS
   - La marque du véhicule
   - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule
4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :
- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.

5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

AVERTISSEMENT!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMI LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.
- Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Les témoins de la console au pavillon situés entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS s'allument en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message suivant : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

AVERTISSEMENT!

- Si le témoin de la console au pavillon est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin de la console au pavillon est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.
- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Clé de contact en position OFF (HORS FONCTION)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident
- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident
- Signaux du réseau LTE (réponse vocale / données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués
- Mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS
- Erreur du préposé du service SOS
- Congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données)
- Météo
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/ données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

SOS automatique – selon l'équipement

« Automatic SOS » (SOS automatique) est un service de sécurité mains libres qui vous connecte immédiatement à de l'aide lorsque des sacs gonflables de votre véhicule sont déployés. Veuillez consulter le supplément sur la radio qui vous est fourni afin d'obtenir des renseignements complets.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

AVERTISSEMENT!

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'un système de suspension pneumatique, il existe une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique pour faciliter le remplacement d'un pneu. Cette fonction peut être activée au moyen du système Uconnect ➪ page 315.

PRÉPARATIFS POUR L'UTILISATION DU CRIC

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'une suspension pneumatique, vous devez activer le mode Tire Jack (Pneu-cric) dans le système Uconnect ➪ page 204 avant de changer le pneu.

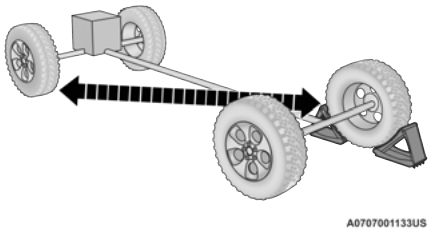
1. Garez le véhicule sur une surface plane. Évitez les zones glacées ou glissantes.

AVERTISSEMENT!

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter de vous faire frapper lorsque vous utiliser le cric ou effectuer le changement de roue.

2. Allumez les multiclignotants d'urgence.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
5. COUPEZ le contact.

6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous devez changer la roue avant du côté conducteur, calez la roue arrière du côté passager.



Exemple de roue calée

NOTA :
Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

EMPLACEMENT DU CRIC

Le cric et les outils sont logés sous le siège passager avant.

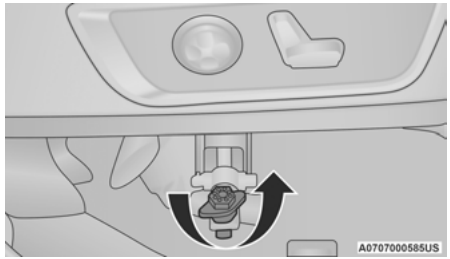
DÉPOSE DU CRIC ET DES OUTILS

Pour accéder au cric et aux outils, vous devez retirer le couvercle d'accès en plastique situé sur le côté du siège passager avant. Pour retirer le couvercle, tirez sur la partie avant du couvercle (le plus proche de l'avant du siège) vers vous pour libérer la languette de verrouillage. Une fois que la partie avant du couvercle est déverrouillée, faites coulisser le couvercle vers l'avant du siège jusqu'à ce qu'il soit extrait de l'armature du siège.



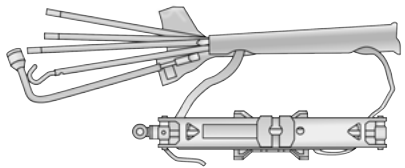
Retirez le couvercle d'accès au cric de la partie avant

Retirez le cric et les outils en tournant le boulon à oreilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Après avoir retiré le boulon à oreilles, faites glisser l'ensemble de sous le siège.



Cric et outils

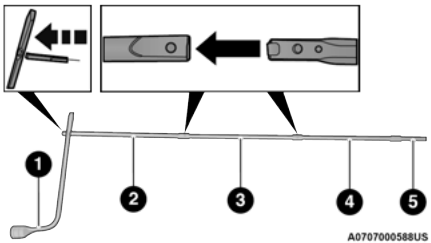
Déverrouillez les sangles du sac à outils du cric et retirez les outils de la trousse.



Cric et sac à outils

Vous pouvez effectuer le montage des outils de deux façons :

Montage pour l'abaissement ou le levage de la roue de secours



Montage pour l'abaissement ou le levage de la roue de secours

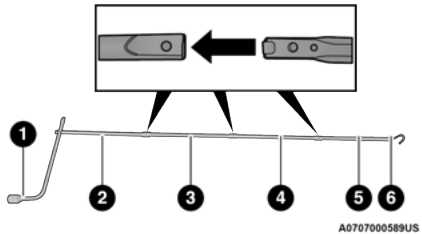
1 – Clé à écrou
2 – Longue rallonge sans agrafe à ressort 2
3 – Longue rallonge avec agrafe à ressort 3
4 – Longue rallonge avec agrafe à ressort 4
5 – Courte rallonge 5

NOTA :
Si le hayon est abaissé, l'ajout de la courte rallonge 5 à la rallonge de cric 4 permet alors d'abaisser la roue de secours sans devoir lever le hayon.

MISE EN GARDE!

- La clé à écrou ne peut être fixée qu'à la rallonge 2.
- Lorsque vous fixez l'outil sur le mécanisme de treuil, assurez-vous que la grande ouverture de l'extrémité évasée de la rallonge 4 est placée correctement sur l'écrou de réglage du mécanisme de treuil.
- Vous risqueriez d'endommager la clé à écrou, les rallonges et le mécanisme de treuil si le montage des outils n'est pas effectué correctement.

Montage pour l'utilisation du cric



Montage pour l'utilisation du cric

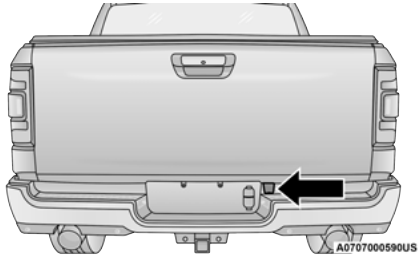
1 – Clé à écrou
2 – Longue rallonge 2
3 – Longue rallonge 3
4 – Longue rallonge 4
5 – Courte rallonge 5
6 – Rallonge avec crochet

AVERTISSEMENT!

Après vous être servi du cric et des outils, réinstallez-les toujours à l'emplacement prévu à cet effet. Lorsque vous conduisez, vous pourriez devoir freiner, accélérer ou tourner brusquement. Vous pourriez vous blesser gravement si des objets non arrimés, par exemple le cric, des outils ou des fixations, étaient projetés avec force à l'intérieur du véhicule.

DÉPOSE DE LA ROUE DE SECOURS

1. Enlevez la roue de secours avant de tenter de lever le camion à l'aide du cric. Fixez la clé à écrou aux poignées de rallonge du cric en orientant l'angle courbé à l'opposé du véhicule.
2. Retirez le couvercle de protection sur le trou d'accès pour le mécanisme de treuil en le glissant le couvercle vers le haut.

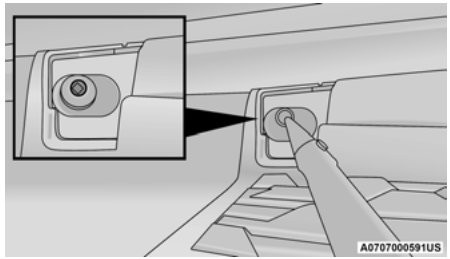


Emplacement du couvercle du trou d'accès

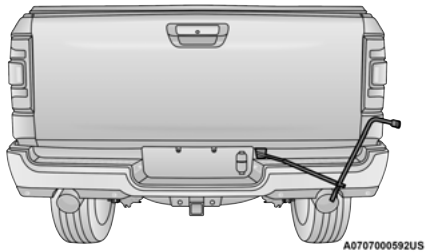
3. Insérez la poignée de rallonge du cric dans le trou d'accès entre la partie inférieure du hayon et la partie supérieure du bouclier/pare-chocs, dans le tuyau du treuil.

MISE EN GARDE!

Le dispositif de treuil est conçu pour être utilisé uniquement avec le mandrin du cric. L'utilisation d'une clé pneumatique ou de tout autre dispositif du même type est déconseillée, car de tels outils peuvent endommager le treuil.

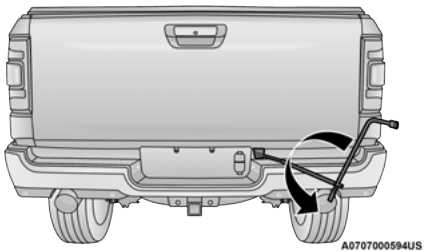


Tuyau du treuil



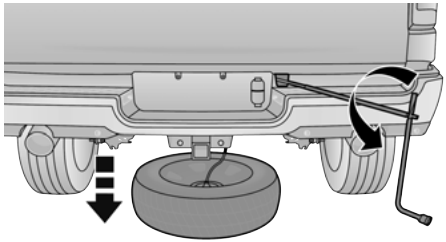
Insertion des poignées de rallonge du cric dans le trou d'accès

4. Tournez la poignée de la clé à écrou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue de secours repose sur le sol et que le câble soit suffisamment lâche pour vous permettre de retirer la roue du dessous du véhicule.



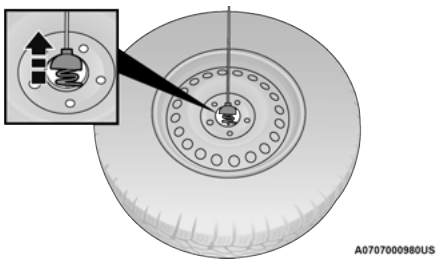
Rotation de la poignée de la clé à écrou

5. Retirez la roue de secours de sous le véhicule pour accéder au dispositif de retenue de la roue de secours.



Retrait de la roue de secours

6. Soulevez la roue de secours avec une main pour incliner le dispositif de retenue sur l'extrémité du câble.
7. Tirez le dispositif de retenue dans le centre de la roue.



Désactivation du dispositif de retenue

DIRECTIVES DE LEVAGE

AVERTISSEMENT!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les multiclignotants d'urgence.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.
- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



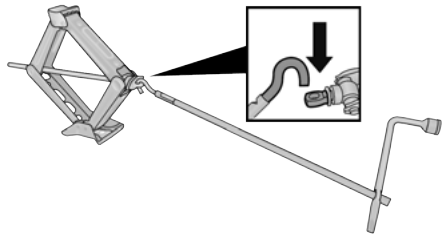
0606007l4

Étiquette d'avertissement du cric

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

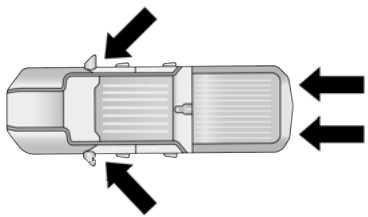
1. Retirez la roue de secours, le cric et les outils de leur espace de rangement.
2. À l'aide de la clé à écrou, desserrez les écrous de roue (sans les enlever), en les tournant d'un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pendant que la roue touche encore le sol.
3. Raccordez le cric et ses outils. Raccordez la poignée de manœuvre du cric à la rallonge, puis à la clé à écrou.



A0707000599US

Cric et outils montés

4. Le bon positionnement pour les emplacements de levage avant et arrière est essentiel. Consultez les images suivantes pour connaître les emplacements de levage appropriés.

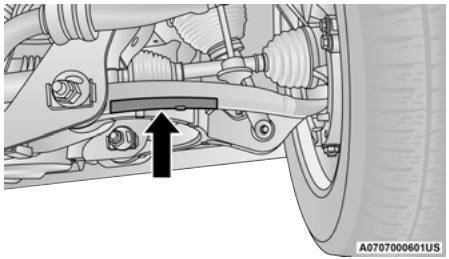


A0707000600US

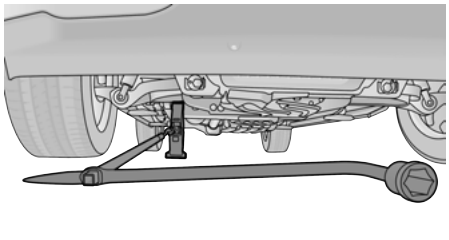
Emplacement du cric et des rallonges

Emplacement de levage avant

Lorsque vous changez une roue avant, placez le cric à parallélogramme sous la partie arrière du bras de suspension inférieur, tel qu'illustré. **Accédez à l'emplacement de levage avant par l'arrière du pneu avant.**



Emplacement de levage avant

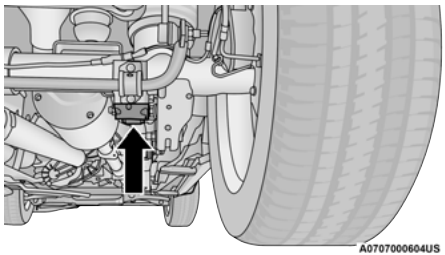


Emplacement de levage avant

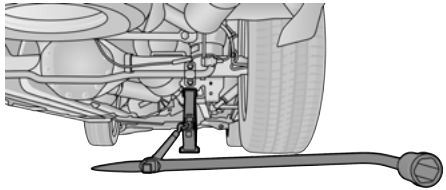
Emplacement de levage arrière

Utilisez le cric à l'aide de la rallonge, au moyen du crochet de cric et de la clé à écrou. Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser les poignées de rallonge.

Lorsque vous changez une roue arrière, montez la rallonge sur le cric au moyen d'un crochet de cric et fixez-la aux poignées de rallonge. **Accédez à l'emplacement de levage arrière par l'arrière du pneu arrière.** Placez le cric sous le point de levage du cric situé sur le support du bras de suspension inférieur de l'essieu arrière. Placez ensuite la fente dans le plateau de levage du cric sous l'emplacement de levage de l'essieu arrière. Fixez la rallonge avec le crochet de cric vers l'arrière du véhicule.



Emplacement de levage arrière



Emplacement de levage arrière

Reliez les rallonges et la clé à écrou.

MISE EN GARDE!
Avant de soulever la roue du sol, assurez-vous que le cric n'endommagera pas une quelconque partie du camion. Au besoin, changez-le de position.

5. Soulevez le véhicule en tournant la clé à écrou dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue ne touche plus au sol.

AVERTISSEMENT!
Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Retirez les écrous de roue et enlevez la roue du moyeu. Installez la roue de secours et les écrous de roue en dirigeant leur extrémité conique vers la roue. Serrez les écrous de roue à la main avec le véhicule soulevé. Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir complètement abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric.
7. Abaissez le véhicule au sol et finissez de serrer les écrous de roue. Pour augmenter l'effet de levier, appuyez sur le manche de la clé vers le bas. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'eux ait été serré deux fois ⇨ page 575. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.

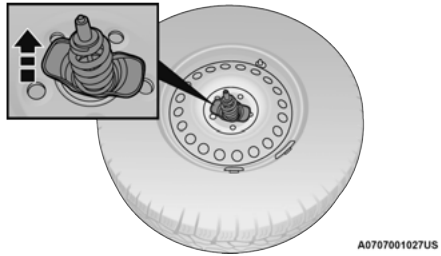
AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté vers l'avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

8. Si votre véhicule est doté d'un couvre-moyeu, installez-le et retirez les cales de roue. N'installez pas de couvre-moyeu en chrome ou en aluminium sur la roue de secours. Vous pourriez endommager le couvre-moyeu.
9. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il se referme complètement. Rangez le pneu remplacé, puis fixez le cric et les outils à leurs emplacements prévus.
10. Vérifiez la pression des pneus dans les plus brefs délais.

POUR RANGER LE PNEU CREVÉ OU LA ROUE DE SECOURS

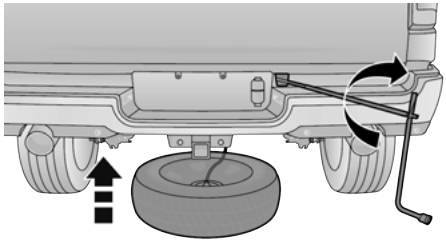
1. Soulevez la roue de secours avec une main pour incliner le dispositif de retenue sur l'extrémité du câble.
2. Placez la roue derrière le pare-chocs/bouclier arrière, orientée vers l'extérieur. Poussez l'extrémité du câble du treuil, le ressort et le manchon en acier au travers de l'arrière de la roue de route. Assurez-vous que le corps de valve est orienté vers le sol lorsque la roue est rangée.



Réinstallation du dispositif de retenue

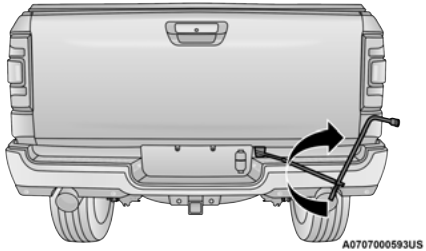
3. Retirez la rallonge avec le crochet et refixez la rallonge courte 5 ⇨ page 472. Fixez la clé à écrou aux poignées de rallonge du cric en orientant l'angle courbé à l'opposé du véhicule. Insérez les poignées de rallonge du cric dans le trou d'accès entre la partie inférieure du hayon et la partie supérieure du bouclier/pare-chocs, dans le tuyau du treuil.

MISE EN GARDE!
Le dispositif de treuil est conçu pour être utilisé uniquement avec le mandrin du cric. L'utilisation d'une clé pneumatique ou de tout autre dispositif du même type est déconseillée, car de tels outils peuvent endommager le treuil.



Réinstaller le pneu crevé ou une roue de secours

4. Tournez la poignée de clé à écrou dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit appuyée contre le dessous du véhicule. Continuez de tourner jusqu'à ce que vous sentiez le treuil glisser ou cliquer trois ou quatre fois. Vous ne pouvez pas le serrer davantage. Poussez sur la roue de secours plusieurs fois pour vous assurer qu'elle est solidement fixée.



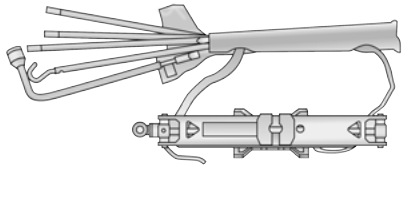
Rotation de la poignée de la clé à écrou

NOTA :
Faites immédiatement réparer ou remplacer le pneu crevé.

AVERTISSEMENT!
Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu crevé dès que possible.

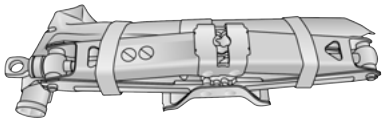
RÉINSTALLER LE CRIC ET LES OUTILS

1. Serrez complètement le cric en tournant la vis de cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
2. Positionnez le cric et le sac à outils. Vérifiez que la clé à écrou de roue se trouve sous le cric, près de la vis de cric.



Cric et sac à outils

3. Fixez les sangles du sac à outils sur le cric.



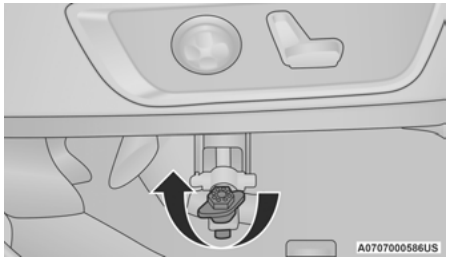
A0707000605US

Cric et outils arrimés

4. Placez le cric et les outils en position de rangement en tenant le cric par la vis de cric, puis glissez le cric et les outils sous le siège de sorte que l'encoche inférieure s'engage dans la fixation du plancher.

NOTA :
Assurez-vous que le cric glisse dans l'emplacement du dispositif de retenue avant.

5. Tournez le boulon à oreilles dans le sens des aiguilles d'une montre pour la fixer à la tôle de plancher. Réinstallez le couvercle en plastique.



Boulon à oreilles du dispositif de retenue du cric

AVERTISSEMENT!

Après vous être servi du cric et des outils, réinstallez-les toujours à l'emplacement prévu à cet effet. Lorsque vous conduisez, vous pourriez devoir freiner, accélérer ou tourner brusquement. Vous pourriez vous blesser gravement si des objets non arrimés, par exemple le cric, des outils ou des fixations, étaient projetés avec force à l'intérieur du véhicule.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

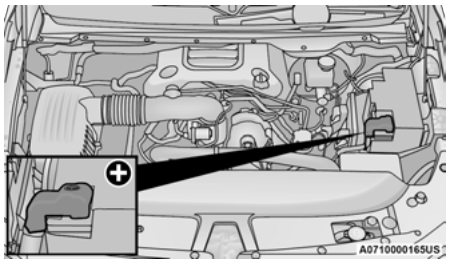
MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

NOTA :
Si vous utilisez un ensemble portatif de batterie d'appoint, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.

PRÉPARATIONS POUR UN DÉMARRAGE D'APPOINT

La batterie dans votre véhicule se trouve à l'avant du compartiment moteur derrière le phare avant gauche.



Emplacement de la borne positive (+) de la batterie

NOTA :
La borne positive de la batterie peut être recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la borne positive de la batterie. Ne procédez pas au démarrage d'appoint à partir des fusibles. Démarrez directement seulement à partir de la borne positive, qui porte le symbole positif **(+)** sur ou autour de la borne.

Suivez les étapes ci-dessous pour préparer un démarrage d'appoint :

1. Placez la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement et placez l'allumage à OFF (ARRÊT).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques.
3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est COUPÉ.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

4. Tirez vers le haut puis retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive **(+)**.

AVERTISSEMENT!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE D'APPOINT

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

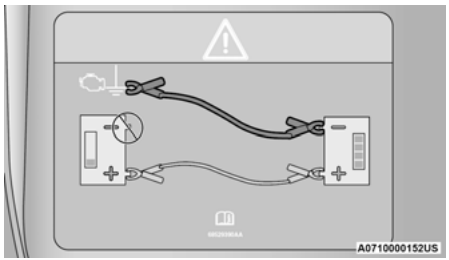
Branchement des câbles volants

1. Connectez une extrémité du câble volant positif **(+)** à la borne positive **(+)** de la batterie déchargée.

NOTA :

Ne procédez pas au démarrage d'appoint à partir des fusibles. Démarrez directement uniquement à partir de la borne positive.

2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif **(+)** à la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
4. Connectez l'extrémité opposée du câble volant négatif **(-)** à une bonne masse du moteur. Une « masse » est une partie métallique, non peinte et exposée du moteur, du cadre ou du châssis, comme un support d'accessoire ou un gros boulon. La masse doit être à l'écart de la batterie et du système d'injection de carburant.



Étiquette de démarrage d'appoint

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative **(-)** de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas un câble volant à l'un des fusibles sur la borne positive de la batterie. Le courant électrique généré grillera le fusible.

6. Lorsque le moteur est démarré, suivez la procédure de débranchement.

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive **(+)** du câble volant de la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** du véhicule dont la batterie est déchargée, puis réinstallez le capuchon protecteur.

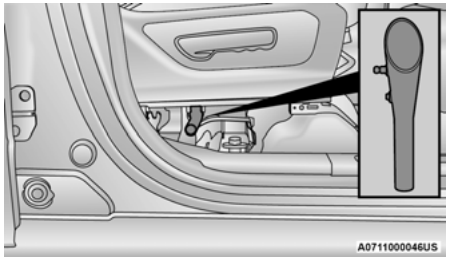
Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE

Le véhicule est équipé d'un entonnoir de ravitaillement pour un système d'alimentation en carburant sans bouchon. L'entonnoir de ravitaillement est situé sous le siège du passager aux côtés du cric et des outils. Si le ravitaillement s'avère nécessaire, en utilisant un bidon d'essence approuvé, insérez l'entonnoir de ravitaillement dans le goulot du tuyau de remplissage. Assurez-vous d'ouvrir les deux volets à battants avec l'entonnoir pour éviter les déversements.



Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant

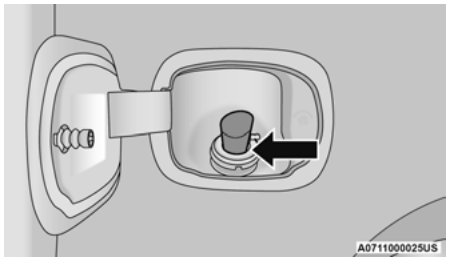
NOTA :
Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez de nouveau la trappe de carburant au moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.

Ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon à essence :

La plupart des nourrices à essence n'ouvrent pas les volets à battants. Un entonnoir est fourni pour permettre le ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence.

Reportez-vous aux étapes ci-dessous pour le ravitaillement :

1. Récupérez l'entonnoir sous le siège du passager avant.
2. Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.



Insérer l'entonnoir

3. Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir les volets à battants ouvert.

4. Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

5. Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans l'espace de rangement de la roue de secours.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois ou réglementations locales et causer l'allumage du témoin de panne.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Si le véhicule surchauffe, il doit être réparé par un concessionnaire autorisé.

Signes éventuels d'une surchauffe du véhicule :

- Indicateur de température à la position HOT (H) (ÉLEVÉE)
- Forte odeur de liquide de refroidissement
- Fumée blanche s'échappant du moteur ou de l'échappement
- Présence de bulles dans le contenant du liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Si vous remarquez que l'indicateur de température approche ou atteint la position HOT (H) (ÉLEVÉE), vous pouvez atténuer le risque de surchauffe en prenant la mesure appropriée.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, placez la boîte de vitesses en position N (POINT MORT), mais n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur tout en immobilisant le véhicule à l'aide de freins.

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (température élevée), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (température élevée) et qu'un carillon continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL

AVERTISSEMENT!

Immobilisez toujours le véhicule en serrant complètement le frein de stationnement avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. De plus vous devez être assis dans le siège du conducteur avec votre pied fermement placé sur la pédale de frein avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule à l'aide du frein de stationnement ou en le reliant correctement à un véhicule tracteur, le véhicule se déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. L'activation du levier de frein de stationnement manuel sur un véhicule non immobilisé pourrait causer des blessures graves ou infliger la mort aux personnes dans le véhicule ou à proximité de ce dernier.

Pour permettre de déplacer le véhicule dans les cas où la transmission ne peut être déplacée hors de la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de déverrouillage manuel de position de stationnement est disponible.

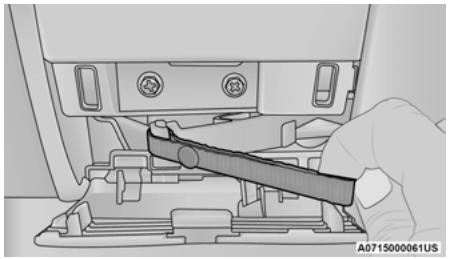
Suivez ces étapes pour activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein lorsque vous êtes assis dans le siège du conducteur.
2. Serrez le frein de stationnement si possible.
3. À l'aide d'un petit tournevis ou d'un outil similaire, ouvrez le couvercle du levier de déverrouillage manuel de position de stationnement qui se trouve dans la partie inférieure gauche de la colonne de direction.



Couvercle d'accès du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

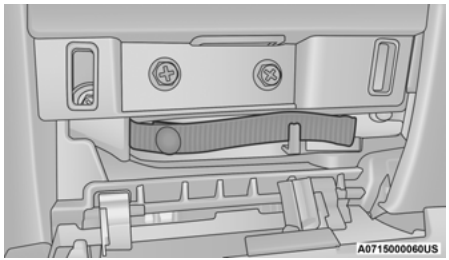
4. Derrière le couvercle d'accès du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel se trouve la courroie d'attache orange. Tirez la courroie d'attache vers l'extérieur aussi loin que possible, puis relâchez-la. La courroie d'attache et le levier restent à l'extérieur du panneau de garniture et la transmission doit être placée à la position POINT MORT pour pouvoir déplacer le véhicule.



Attache du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

Pour réinitialiser le levier de frein de stationnement manuel :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein lorsque vous êtes assis dans le siège du conducteur.
2. Tirez de nouveau la courroie d'attache vers l'extérieur, puis relâchez-la.
3. Laissez la courroie d'attache se rétracter avec le levier retourné à sa position d'origine.



Attache du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

4. Vérifiez que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT).
5. Confirmez que la courroie d'attache s'est complètement rétractée et remettez le couvercle d'accès en place. Si vous ne pouvez pas remettre le couvercle d'accès en place, répétez les étapes 1 à 4.

NOTA :
Lorsque le levier est verrouillé en position dégagée, il n'est plus possible de remettre en place le couvercle d'accès.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) tout en appuyant très légèrement sur la pédale d'accélérateur. Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

MISE EN GARDE!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Cela réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.
- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

NOTA :
Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Appuyez sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour le mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule ⇨ page 389. Une fois le véhicule libéré, appuyez sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour restaurer le mode « ESC On » (Commande de stabilité électronique activée).

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Si la boîte de vitesses et la transmission sont fonctionnelles, les véhicules en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit dans ➪ page 282.

NOTA :
Les véhicules équipés du système de suspension pneumatique Active-Level à quatre roues doivent être placés en mode transport avant d'être arrimés (par la carrosserie) sur une remorque ou un camion à plateau ➪ page 204 Si le véhicule ne peut pas être placé en mode transport (par exemple, le moteur refuse de démarrer), les cordons doivent être attachés aux essieux (et non à la caisse). Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez la mémorisation de codes d'anomalie ou la perte de tension des sangles appropriée.

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à 2 roues motrices	Modèles à 4 roues motrices
Remorquage à plat	AUCUN	**NON PERMIS**	**Consultez les directives** ● Transmission à la position P (STATIONNEMENT) ● Boîte de transfert à la position N (point mort) ● Remorquage en direction avant
Chariot roulant	Avant	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**
Sur la remorque	TOUTES	OK	OK

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et d'autres équipements conçus à cet effet et suivez les directives de FCA US LLC en matière d'équipement. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs/boucliers ou aux supports associés. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE), et non en mode ACC (ACCESSOIRES).

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie du véhicule est déchargée, pour obtenir des instructions sur le déplacement de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) afin de déplacer le véhicule ➪ page 485.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

MODÈLES À 2 ROUES MOTRICES

FCA US LLC recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion-plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, ce véhicule peut être remorqué (avec les roues avant au sol) dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT). Instructions sur la manière de déplacer la transmission à la position N (POINT MORT) lorsque le moteur est **COUPÉ** ➪ page 485.
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 30 mi (48 km).

Si la transmission n'est pas fonctionnelle ou si le véhicule doit être remorqué à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h) ou à une distance de plus de 48 km (30 mi), remorquez le véhicule avec les roues arrière **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables pour remorquer le véhicule sur un camion à plateau sont :

- Au moyen d'un stabilisateur de volant approprié pour maintenir les roues avant dans une position en ligne droite avec les roues arrière soulevées lorsque les roues avant sont **SUR** le sol.

MISE EN GARDE!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

MODÈLES À 4 ROUES MOTRICES

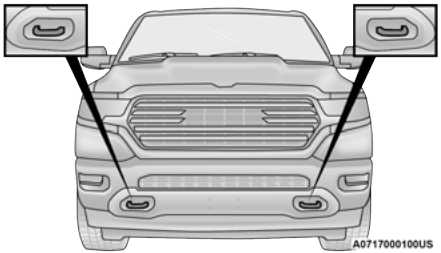
FCA US LLC recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

MISE EN GARDE!

- Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation d'un lève-roues avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé de crochets de remorquage d'urgence.



Crochets de remorquage d'urgence

NOTA :
Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.
- Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. La sangle de remorquage peut se dégager et causer des blessures graves.

MISE EN GARDE!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Cette fonction est un réseau de communication qui s'active au moment d'un impact ➪ page 441.

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un coussin gonflable ou le contact avec un obstacle sur la route ➪ page 442.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ – MOTEUR À ESSENCE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si une vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » ➪ page 140.

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure ni dommage inhabituel. Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement et de maître-cylindre de frein et remplissez-les au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de tout l'éclairage intérieure.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Consultez le programme d'entretien pour connaître l'entretien requis. Un entretien plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts. Dans certaines conditions extrêmes, des entretiens supplémentaires non indiqués dans le calendrier d'entretien peuvent être requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
● Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
● Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
● Vérifiez la batterie, nettoyez et resserrez ses cosses s'il y a lieu.
● Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
● Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours et les flexibles.
● Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
● Vérifiez le système d'échappement.
● Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
● Inspectez et remplacez le filtre d'air frais du système de recyclage des vapeurs de carburant; un remplacement plus fréquent peut être requis si le véhicule est utilisé dans des conditions extrêmement poussiéreuses.

NOTA :
En utilisant de la graisse au lithium, lubrifiez les pivots cylindriques de charnières de portière deux fois l'an pour prévenir l'usure prématurée.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Autres vérifications														
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les surfaces des essieux avant et arrière. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, vérifiez le niveau de liquide. Si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque, vidangez le liquide pour essieux.		X			X			X			X			X
Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Inspectez le liquide de la boîte de transfert.														X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air de l'habitacle.	Doit être remplacé tous les 19 000 km (12 000 mi).													
Pour la conduite en condition très poussiéreuse, inspectez et remplacez le filtre d'air frais du système de recyclage des vapeurs de carburant au besoin. Les remplacements devront peut être plus fréquents selon les conditions.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur, remplacez la courroie d'entraînement des accessoires par une courroie d'origine de Mopar[MD].														X
Remplacez les bougies d'allumage. [1]									X					

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vérifiez le liquide de la boîte de transfert et vidangez-le si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour fréquemment tracter une remorque.					X						X			
Vidangez le liquide de la boîte de transfert.											X			
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.									X					

1. L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ – MOTEUR DIESEL

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si une vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » ➪ page 140.

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 16 000 km (10 000 miles) ou 12 mois, selon la première éventualité.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein et de direction assistée, puis ajoutez du liquide au besoin;
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de tout l'éclairage intérieure.

CALENDRIER D'ENTRETIEN – CARBURANT DIESEL JUSQU'AU BIODIESEL B5

Consultez les calendriers d'entretien pour connaître l'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
● Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
● Remplissez complètement le réservoir de liquide d'échappement diesel.
● Vidangez l'eau de l'ensemble de filtre à carburant.
● Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
● Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
● Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
● Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
● Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
● Vérifiez le système d'échappement.
● Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin. Remplacez le filtre à air du moteur, au besoin.

NOTA :
En utilisant de la graisse au lithium, lubrifiez les pivots cylindriques de charnières de portière deux fois l'an pour prévenir l'usure prématurée.

Un intervalle de vidange d'huile sur deux, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
● Changer le filtre à carburant.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	16 000	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Autres vérifications															
Remplissez complètement le réservoir de liquide d'échappement diesel.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.		X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez l'huile des ponts avant et arrière. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, vérifiez le niveau de liquide. Si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque, vidangez le liquide pour essieux.			X			X			X			X			X
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.		X		X		X		X		X		X		X	
Entretien supplémentaire															
Remplacez le filtre à air de l'habitacle.	Doit être remplacé tous les 19 000 km (12 000 mi).														
Vidangez l'eau de l'ensemble de filtre à carburant.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	16 000	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Remplacez le filtre à carburant et vidangez l'eau de l'ensemble de filtre à carburant.[1]	Les intervalles de remplacement du filtre à carburant doivent correspondre à une vidange d'huile sur deux et ne doivent pas dépasser 32 000 km (20 000 mi) si vous utilisez du carburant diesel jusqu'au biodiesel B5.														
Remplacez le filtre à air du moteur.			X			X			X			X			X
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.										X					X
Remplacez le(s) courroie(s) d'entraînement des accessoires.										X					
Vérifiez le liquide de la boîte de transfert et vidangez-le si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour fréquemment tracter une remorque.						X						X			
Vidangez le liquide de boîte de transfert.															X

1. Dans des conditions normales, le filtre à carburant diesel doit être remplacé tous les 32 000 km (20 000 mi), c'est-à-dire lors d'une vidange d'huile sur deux. Si le véhicule est utilisé dans des conditions de fonctionnement difficiles ou dans certaines régions des États-Unis (Pennsylvanie, New York, Ohio, Maryland, Virginie occidentale, Arkansas, Oklahoma, Kansas, Iowa, Missouri et Nebraska) où des problèmes de propreté du carburant se posent, il est recommandé de remplacer le filtre à carburant tous les 16 000 km (10 000 mi).

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE – BIODIESEL B6 À B20

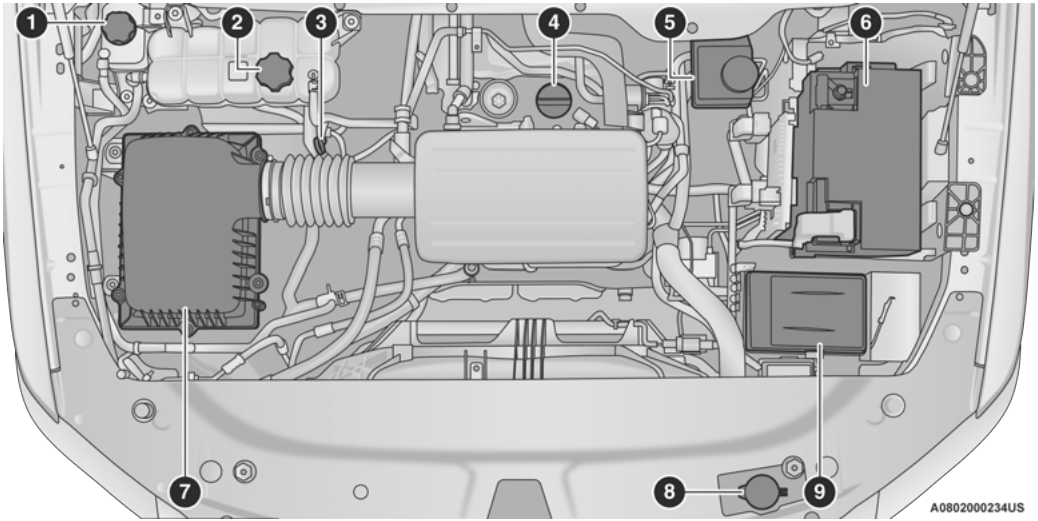
NOTA :

- Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 12 875 km (8 000 mi) ou 6 mois selon la première éventualité, lorsque vous utilisez des mélanges de biodiesel supérieurs à 5 % (B5).
- Le propriétaire doit surveiller le kilométrage en cas d'utilisation de biodiesel B6-B20; l'indicateur automatique de vidange d'huile ne reflète pas l'utilisation de biocarburants.
- L'intervalle de remplacement du filtre à carburant correspond à une vidange d'huile sur deux. Cela est particulièrement important lorsque du biodiesel est utilisé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation du biodiesel, ⇨ page 580.

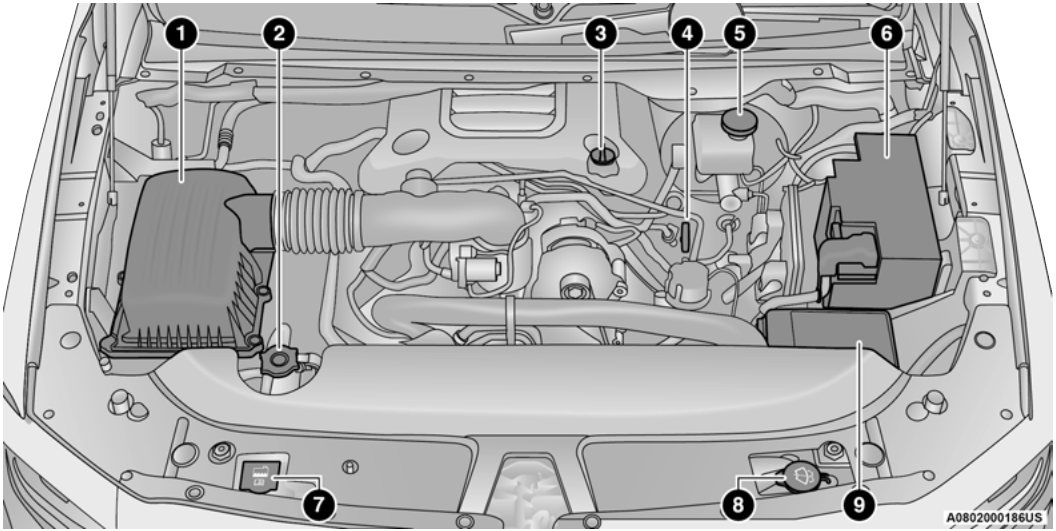
COMPARTIMENT MOTEUR

MOTEUR 3.6L AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE



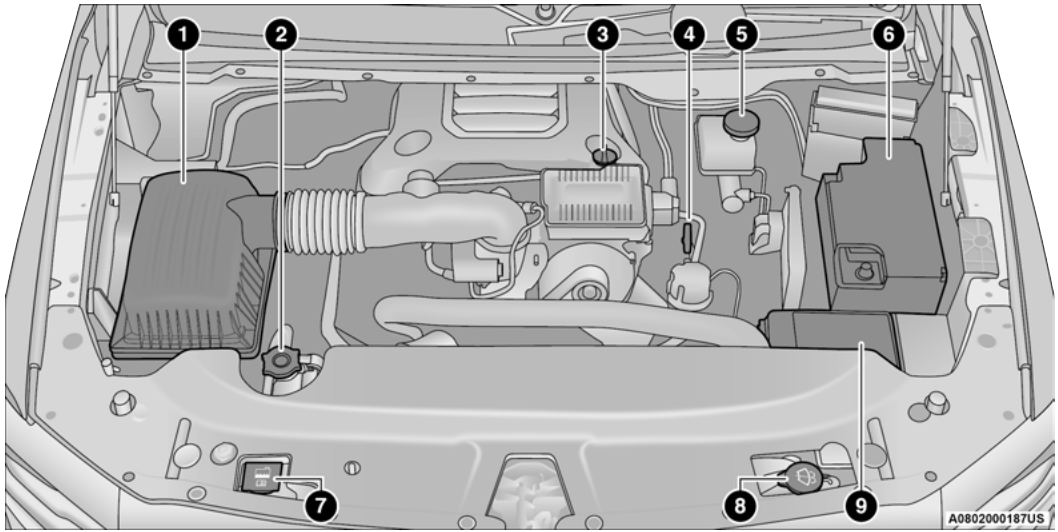
1 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du groupe électrogène
2 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Jauge d'huile moteur
4 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
5 – Réservoir de liquide pour freins
6 – Batterie
7 – Filtre à air du moteur
8 – Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
9 – Centrale de servitudes (fusibles)

MOTEUR 5.7L SANS SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE



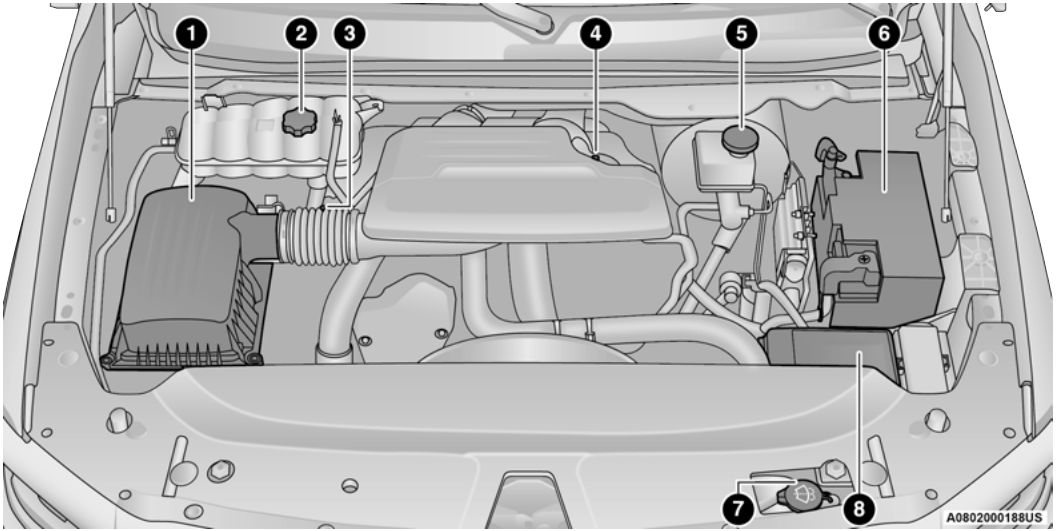
1 – Filtre à air du moteur
2 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
4 – Jauge d'huile moteur
5 – Bouchon du réservoir de liquide pour freins
6 – Batterie
7 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
8 – Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
9 – Centrale de servitudes (fusibles)

MOTEUR 5.7L AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE



1 – Filtre à air du moteur
2 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
4 – Jauge d'huile moteur
5 – Bouchon du réservoir de liquide pour freins
6 – Batterie
7 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
8 – Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
9 – Centrale de servitudes (fusibles)

MOTEUR DIESEL 3.0L



1 – Filtre à air du moteur
2 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Jauge d'huile moteur
4 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
5 – Bouchon du réservoir de liquide pour freins
6 – Batterie
7 – Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
8 – Centre de servitudes (Fusibles)

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Quatre types de jauge d'huile sont possibles :

- Section hachurée.
- Section hachurée identifiée « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT).
- Section hachurée identifiée « MIN » (MINIMUM) à la limite inférieure et « MAX » (MAXIMUM) à la limite supérieure.
- Section hachurée identifiée par petites cavités aux limites « MIN » (MINIMUM) et « MAX » (MAXIMUM).

NOTA :
Maintenez toujours le niveau d'huile dans les repères hachurés de la jauge d'huile.

Lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage de fonctionnement de la jauge d'huile, il faut ajouter un litre d'huile (une pinte US) pour atteindre la limite supérieure de la plage de fonctionnement.

MISE EN GARDE!

Un trop-plein ou un sous-remplissage du carter provoque une aération ou une perte de pression de l'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Le niveau du réservoir de liquide dans le compartiment moteur doit être vérifié régulièrement. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur). Lors du remplissage du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace. Cela améliorera la performance des balais.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange de lave-glace qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

AVERTISSEMENT!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Une fois le moteur réchauffé, activez le dégivreur pendant quelques minutes afin d'éviter que le liquide ne laisse des traînées ou gèle sur la surface froide du pare-brise. La solution de liquide lave-glace utilisée avec de l'eau tel qu'indiqué sur le contenant, favorise l'action nettoyante, abaisse le point de congélation pour éviter le blocage de la canalisation et ne nuit pas à la peinture ou aux garnitures.

BATTERIE SANS ENTRETIEN

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique.

AVERTISSEMENT!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau ⇨ page 480.
- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

LAVAGE À PRESSION

Le lavage du compartiment moteur avec un nettoyeur à haute pression n'est pas recommandé.

MISE EN GARDE!

Des précautions ont été prises afin de protéger toutes les pièces et connexions; cependant, la pression produite par ces nettoyeurs est telle qu'une protection complète contre l'infiltration d'eau ne peut pas être garantie.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA :
Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

HUILE MOTEUR – MOTEUR À ESSENCE

Sélection de l'huile moteur – moteur à essence

Utilisez seulement les liquides recommandés par le constructeur ➪ page 585.

NOTA :
Parfois, les moteurs Hemi (5.7L) peuvent émettre des cognements juste après le démarrage, puis devenir silencieux après environ 30 secondes. Cette situation est normale et ne cause pas de tort au moteur. Cela est causé par de courts cycles de conduite. Par exemple, si le véhicule est démarré puis éteint après n'avoir roulé que sur une courte distance. Au redémarrage, vous pourriez entendre un bruit de cognement. Cela peut également être causé par un non-usage du véhicule pendant une période prolongée, une huile inappropriée, des changements d'huile prolongés ou une période de ralenti prolongée. Si le moteur continue d'émettre des cognements ou si le témoin d'anomalie (MIL) s'allume, consultez le concessionnaire autorisé le plus près.

Choix de l'huile moteur – moteur diesel

Utilisez seulement les liquides recommandés par le constructeur ➪ page 585.

Huile moteur approuvée par l'American Petroleum Institute (API)

Ces pictogrammes signifient que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.



La marque de commerce Starburst de l'API certifie les huiles moteur 0W-20, 0W-30 et 5W-30.



La marque de commerce Donut de l'API certifie les huiles moteur 0W-40 et 5W-40.

MISE EN GARDE!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Huiles moteur synthétiques

Votre moteur a été conçu pour les huiles moteur synthétiques. Utilisez uniquement des huiles moteur synthétiques approuvées par l'API.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas la marque de commerce API et l'indice correct de viscosité SAE ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

FILTRE À HUILE DU MOTEUR

Vous devez remplacer ce filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile du moteur

Un filtre à huile jetable à passage total devrait être utilisé comme filtre de remplacement. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Seuls des filtres certifiés Mopar[MD] de haute qualité devraient être utilisés.

FILTRE À AIR DU MOTEUR

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, ⇨ page 492.

AVERTISSEMENT!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

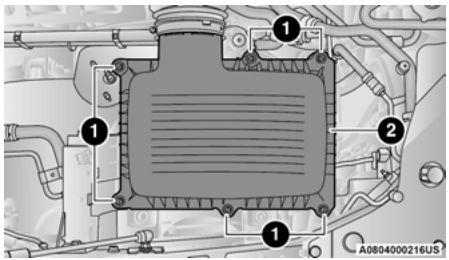
Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Seuls des filtres certifiés Mopar[MD] de haute qualité devraient être utilisés.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur – à l'exception du modèle G/T

Dépose du filtre à air du moteur

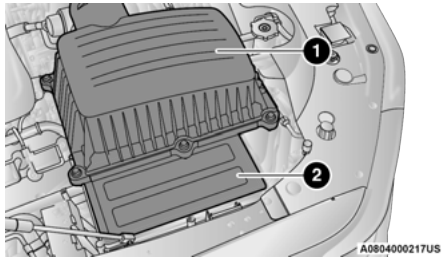
1. À l'aide d'un outil approprié, desserrez complètement les (six) fixations sur le couvercle du filtre à air du moteur.



Moteur Filtre à air

1 – Fixations
2 – Couvercle du filtre à air du moteur

2. Soulevez le couvercle du filtre à air du moteur pour accéder à ce filtre.
3. Retirez le filtre à air du moteur de son boîtier.



Moteur Filtre à air

1 – Couvercle du filtre à air du moteur
2 – Filtre à air du moteur

Installation du filtre à air du moteur

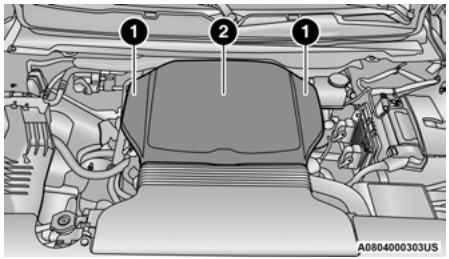
NOTA :
Avant de remplacer le filtre à air du moteur, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez de la saleté ou des débris.

1. Installez le filtre à air du moteur dans le boîtier en orientant la surface d'inspection de ce filtre vers le bas.
2. Posez le couvercle du filtre à air du moteur sur le boîtier.
3. Serrez les (six) fixations sur le boîtier du filtre à air du moteur.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur – modèle G/T

Dépose du filtre à air du moteur

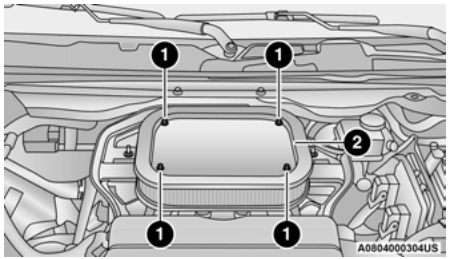
1. Déverrouillez et retirer le couvercle du moteur du pivot à rotule en le soulevant de chaque côté.



Moteur Couvercle

1 – Emplacement du pivot à rotule du couvercle de moteur
2 – Couvercle du moteur

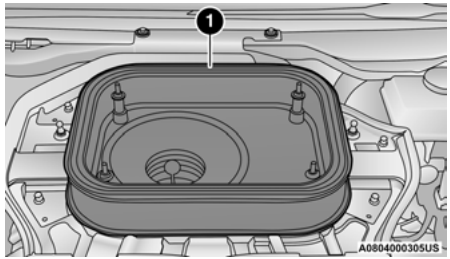
2. À l'aide d'un outil approprié, desserrez complètement les (quatre) fixations sur le couvercle du filtre à air du moteur.
3. Retirez le couvercle de l'ensemble de filtre à air du moteur.



Boîtier du filtre à air du moteur

1 – Fixations du filtre à air du moteur
2 – Couvercle du filtre à air du moteur

4. Retirez le filtre à air du moteur du véhicule.



Moteur Filtre à air

1 – Filtre à air du moteur

Installation du filtre à air du moteur

NOTA :
Avant de remplacer le filtre à air du moteur, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez de la saleté ou des débris.

1. Installez le filtre sur l'ensemble de filtre à air du moteur.
2. Installez le couvercle sur l'ensemble du filtre à air du moteur.
3. Serrez les (quatre) fixations sur l'ensemble du filtre à air du moteur.
4. Installez le couvercle du moteur.

ENTRETIEN DU FILTRE À AIR DU MODÈLE G/T

Nettoyage du filtre à air du moteur

Le filtre à air du modèle G/T est livré avec un composant de filtre unique lavable. Consultez la procédure de nettoyage suivante pour prolonger la vie du composant de filtre à air. Pour les intervalles recommandés de nettoyage et de remplacement ⇨ page 492.

1. Vaporisez le filtre à air avec le nettoyant Mopar^{MD} recommandé ou appliquez un détergent à vaisselle doux et, avant de rincer, attendez au moins 10 minutes pour que la saleté se détache.

NOTA :
N'utilisez jamais de détergents puissants, de haute pression ou de l'essence sur le filtre à air.

2. Rincez le filtre à air avec de l'eau froide à basse pression appliquée de l'intérieur (côté propre) afin d'éliminer la saleté du filtre. Continuez à rincer le filtre jusqu'à l'élimination de toute trace de produit nettoyant.

NOTA :
Il peut être nécessaire de répéter les étapes 1 et 2 si le filtre à air n'est pas complètement propre.

3. Après le rinçage, secouez doucement le filtre à air pour éliminer le surplus d'eau et laissez-le sécher naturellement.

NOTA :
N'appliquez pas une pression d'air forcé, car elle peut endommager la capacité de filtrage des microfibres du filtre, tout en annulant sa garantie.

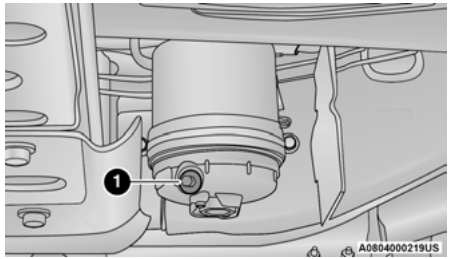
VIDANGE DU FILTRE À CARBURANT ET DE SÉPARATEUR D'EAU – MOTEUR DIESEL

Le boîter du filtre à carburant et séparateur d'eau est situé à l'intérieur du longeron, derrière la roue avant gauche. La meilleure façon d'accéder à cette soupape de vidange d'eau est de sous le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Ne vidangez pas le filtre séparateur eau/carburant lorsque le moteur tourne.
- Le carburant diesel endommage le bitume. Vidangez le filtre dans un contenant approprié.

Si de l'eau est détectée dans le séparateur d'eau pendant que le moteur est en marche ou lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), le témoin d'eau dans le carburant s'allume et un carillon audible retentit. À ce stade, vous devez couper le moteur et vidanger l'eau du boîtier de filtre.



Ensemble de filtre à carburant

1 – Soupape de vidange d'eau dans le carburant

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau du filtre à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur.

Si le témoin « Water In Fuel » (Eau dans le carburant) s'allume et un carillon retentit une fois lors de la conduite ou lorsque l'allumage est à la position ON (MARCHE), il se peut que le câblage ou le capteur du séparateur d'eau présentent un problème. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

Une fois l'eau vidangée du séparateur, le témoin « Water In Fuel » (Eau dans le carburant) reste allumé pendant environ 10 secondes. Si vous n'avez pas arrêté le moteur pour retirer l'eau du séparateur, le témoin d'eau dans le carburant reste allumé pendant environ trois minutes.

NOTA :
Prenez les précautions nécessaires pour vous débarrasser de liquides usagés provenant de votre véhicule. Les liquides usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé, à une station-service ou à une agence gouvernementale pour obtenir des renseignements sur les programmes de recyclage et pour savoir à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser de façon appropriée des liquides et des filtres usagés.

Vidangez le filtre à carburant et de séparateur d'eau lorsque le témoin « Water In Fuel » (Eau dans le carburant) est ALLUMÉ. Dans les 10 minutes suivant la coupure du moteur, tournez la soupape de vidange de filtre (située au bas du boîtier de filtre) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour vidanger le carburant et l'eau, puis tournez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE) et vidangez toute accumulation d'eau. Laissez la soupape de vidange ouverte jusqu'à ce que l'eau et les contaminants aient été retirés. Lorsque le carburant propre est visible, fermez la soupape de vidange en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, puis mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

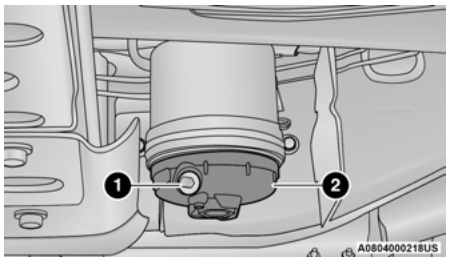
Si plus de 60 mL (2 oz) de carburant ont été vidangés ➪ page 512.

REMPLACEMENT DU FILTRE À CARBURANT MONTÉ SUR LA SOUS-CARROSSERIE – MOTEUR DIESEL

NOTA :
L'utilisation d'un filtre à carburant qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration et de séparation d'eau peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du circuit d'alimentation. Dans des conditions normales, le filtre à carburant diesel doit être remplacé tous les 20 000 mi, c'est-à-dire lors d'une vidange d'huile sur deux. Si le véhicule est utilisé dans des conditions de fonctionnement difficiles ou dans certaines régions des États-Unis (Pennsylvanie, New York, Ohio, Maryland, Virginie occidentale, Arkansas, Oklahoma, Kansas, Iowa, Missouri et Nebraska) où des problèmes de propreté du carburant se posent, il est recommandé de remplacer le filtre à carburant tous les 10 000 mi.

MISE EN GARDE!

- Le carburant diesel endommage le bitume. Vidangez le filtre dans un contenant approprié.
- Ne remplissez pas préalablement le filtre à carburant lorsque vous installez un nouveau filtre à carburant. Cela pourrait entraîner l'intrusion de particules dans le filtre à carburant. Il est préférable d'installer un filtre sec et de permettre à la pompe aspirante du réservoir d'injecter le circuit d'alimentation en carburant.



Ensemble de filtre à carburant

1 – Soupape de vidange d'eau dans le carburant
2 – Accès au filtre à carburant

1. Coupez le moteur.
2. Placez un récipient de vidange sous l'ensemble de filtre à carburant.
3. Ouvrez la soupape de vidange d'eau et vidangez toute l'eau accumulée.
4. Fermez la soupape de vidange d'eau.
5. Retirez le couvercle inférieur à l'aide d'une clé à sangle. Tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer. Retirez le joint torique usagé et jetez-le.
6. Retirez la cartouche de filtre usagée du boîtier et jetez-la conformément à la réglementation locale.
7. Nettoyez les surfaces d'étanchéité du couvercle et du boîtier.
8. Installez un nouveau joint torique dans la gorge de segment du boîtier du filtre et lubrifiez-le avec de l'huile moteur propre.

AMORÇAGE EN CAS D'ÉPUISEMENT DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL

AVERTISSEMENT!

N'ouvrez pas le circuit haute pression d'alimentation en carburant lorsque le moteur est en marche. Le fonctionnement du moteur entraîne une pression élevée de carburant. La pulvérisation de carburant haute pression peut provoquer des blessures graves ou la mort.

1. Ajoutez une quantité substantielle de carburant dans le réservoir, de 8 L à 19 L (2 à 5 gallons US).
2. Appuyez deux fois sur le commutateur d'allumage sans poser votre pied sur le frein pour mettre le véhicule à la position ON/RUN (MARCHE). Ceci activera la pompe à carburant du réservoir pendant environ 30 secondes. Répétez ce processus deux fois.
3. Faites démarrer le moteur en utilisant la procédure de démarrage normal ➪ page 178.

MISE EN GARDE!

Le moteur de démarreur s'engage pendant environ 30 secondes chaque fois. Attendez deux minutes entre les intervalles de lancement.

NOTA :
Le fonctionnement du moteur peut être irrégulier jusqu'à ce que l'air soit expulsé de toutes les canalisations de carburant.

AVERTISSEMENT!

L'alcool ou l'essence ne doit pas être utilisé comme agent de mélange du carburant. Ces liquides peuvent être instables dans certaines conditions et être dangereux ou explosifs lorsqu'ils sont mélangés avec du carburant diesel.

MISE EN GARDE!

En raison du manque de lubrifiants dans l'alcool ou l'essence, l'utilisation de ces carburants peut endommager le circuit d'alimentation.

NOTA :

- L'utilisation de mélange de carburant contenant plus de 20 % de biodiesel peut compromettre la capacité de séparation d'eau et de carburant du filtre à carburant, ce qui entraînerait la corrosion ou des dommages au circuit d'alimentation haute pression.
- De plus, les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat de votre moteur diesel.
- Nous vous recommandons d'utiliser le produit « Traitement complet pour moteur diesel de Mopar^{MD} » par temps très froid, pour faciliter le démarrage à froid.

RÉGÉNÉRATION DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION – DÉROULEMENT DU MESSAGE (MOTEUR DIESEL)

Ce moteur est conforme à toutes les normes exigées relatives aux émissions des moteurs diesel. Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Ces systèmes sont intégrés de façon transparente à votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

De plus, votre véhicule peut vous alerter si un entretien supplémentaire est requis sur votre véhicule ou son moteur ➪ page 140.

AVERTISSEMENT!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles, comme de l'herbe ou des feuilles, ces matières peuvent s'enflammer au contact du système d'échappement si celui-ci est chaud. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Le liquide d'échappement diesel, parfois appelé URÉE (nom de son composant actif), est un élément essentiel des systèmes de réduction catalytique sélective, qui permettent aux véhicules diesel de respecter les rigoureuses normes antipollution auxquelles ils sont soumis. Le liquide d'échappement diesel se mélange aux gaz d'échappement diesel et, grâce à un catalyseur, transforme l'oxyde d'azote (NOx) en azote et en vapeur d'eau.

Consultez la rubrique « Liquides et lubrifiants pour le moteur » ➪ page 585 pour obtenir de plus amples renseignements.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie.
- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène – R-1234yf

Le fluide frigorigène de climatisation, R–1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Il est recommandé que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA :
N'utilisez que des fluides frigorigènes et de l'huile pour compresseur PAG homologués par le constructeur pour les systèmes de climatisation.

Remplacement du filtre à air de l'habitacle

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, ➪ page 492.

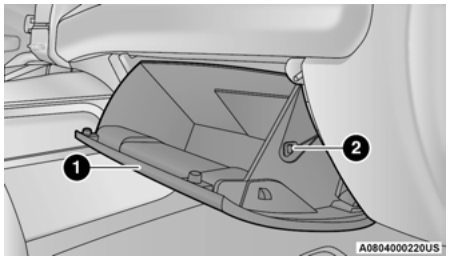
AVERTISSEMENT!

Ne retirez pas le filtre de l'habitacle pendant que le véhicule est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Lorsque le filtre à air de l'habitacle est retiré et le ventilateur est en marche, celui-ci peut entrer en contact avec les mains et projeter des saletés et des débris dans les yeux, causant ainsi des blessures.

Le filtre à air de l'habitacle se trouve dans l'arrivée d'air frais, à l'arrière de la boîte à gants. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

1. Ouvrez la boîte à gants et retirez-en tout le contenu.

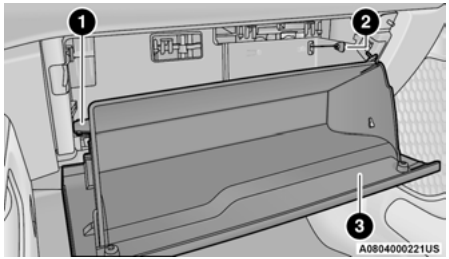
2. Une fois le volet de la boîte à gants ouvert, retirez l'attache de tension de la boîte à gants et l'agrafe d'attache en faisant glisser l'agrafe vers la face du volet. Soulevez l'attache du volet de la boîte à gants et déverrouillez-la dans le tableau de bord.



Côté droit de la boîte à gants

1 - Volet de la boîte à gants
2 - Attache de tension de la boîte à gants

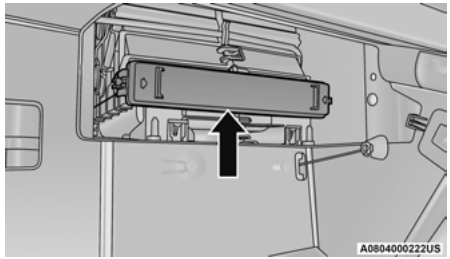
3. La boîte à gants comprend des butées d'arrêt des deux côtés du volet. Poussez vers l'intérieur sur les deux côtés de la boîte à gants pour déverrouiller les butées d'arrêt de la boîte à gants.



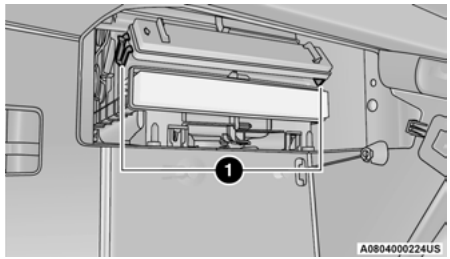
Boîte à gants

1 - Dispositif d'arrêt du déplacement de la boîte à gants
2 - Attache de tension de la boîte à gants
3 - Volet de la boîte à gants

4. Dégagez le volet de la boîte à gants de ses charnières par l'ouverture de la boîte à gants au-delà du dispositif d'arrêt et en le tirant vers vous.
5. Retirez le couvercle du filtre en l'appuyant sur les doigts de retenue situés à chaque extrémité du couvercle du filtre.



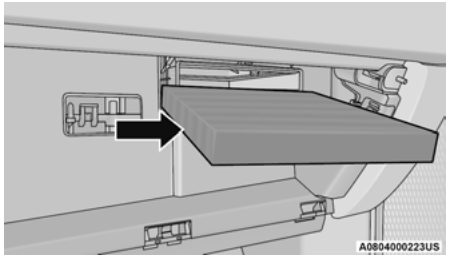
Couvercle du filtre



Dépose du couvercle du filtre

1 – Doigts de retenue

6. Retirez le filtre à air de l'habitacle en le tirant tout droit hors du boîtier.



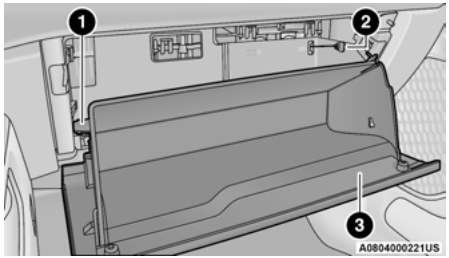
Filtre à air de l'habitacle

7. Installez le filtre à air de l'habitacle de sorte que la flèche sur le filtre pointe vers le plancher. Lors de l'installation du couvercle du filtre, appuyez sur chaque extrémité jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

MISE EN GARDE!

Une flèche est apposée sur le filtre à air de l'habitacle pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

8. Reposez la boîte à gants sur les charnières.
9. Tirez l'attache de tension vers l'extérieur et réinstallez la boîte à gants au-delà du dispositif en appuyant sur les côtés de la boîte à gants.



Boîte à gants

1 - Dispositif d'arrêt du déplacement de la boîte à gants
2 - Attache de tension de la boîte à gants
3 - Volet de la boîte à gants

NOTA :
Assurez-vous que les charnières du volet et les dispositifs d'arrêt du déplacement de la boîte à gants sont complètement engagés.

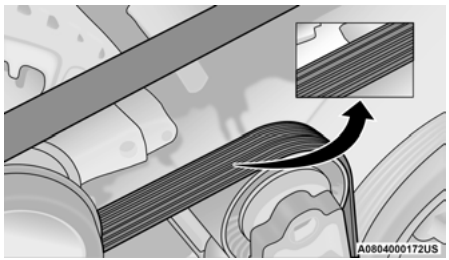
10. Rattachez l'attache de tension de la boîte à gants en insérant l'agrafe d'attache dans la boîte à gants et en glissant l'agrafe dans la direction opposée à l'avant du volet.

VÉRIFICATION DES COURROIES D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez pas de vérifier une courroie d'entraînement des accessoires lorsque le moteur tourne.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur. Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment peu importe la position du commutateur d'allumage. Vous pourriez être blessé par les pales du ventilateur en mouvement.
- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Lors de la vérification des courroies d'entraînement des accessoires, de petites fissures qui traversent transversalement la surface nervurée de la courroie sont considérées comme normales. Dans le cas de ce genre de fissures, le remplacement de la courroie n'est pas nécessaire. Toutefois, des fissures qui apparaissent le long d'une nervure (non transversalement) ne sont pas normales. Toute courroie qui présente des fissures apparaissant le long d'une nervure doit être remplacée. Remplacez également la courroie si elle présente une usure excessive, un lissage important ou si les cordons sont effilochés.



Courroie des accessoires (courroie multifonction)

Le remplacement est nécessaire dans les cas suivants :

- Arrachement de nervure (séparation d'une ou de plusieurs nervures du corps de courroie)
- Usure de la nervure ou de la courroie
- Fissure longitudinale de la courroie (fissures entre deux nervures)
- Glissement de courroie
- instabilité de la rainure (la ceinture ne maintient pas la position appropriée sur la poulie);
- Courroie brisée
- Bruit (crissement, grincement ou grondement perturbant perçu ou entendu lors du fonctionnement de la courroie d'entraînement).

NOTA :
Déterminez le problème et corrigez-le avant d'installer la nouvelle courroie.

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'un système d'arrêt et de démarrage, la courroie doit être remplacée par une courroie Mopar^{MD} d'origine.

Certaines conditions peuvent être causées par un composant défectueux tel qu'une poulie de courroie. Les poulies de courroie doivent être vérifiées soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées et qu'elles sont bien alignées.

Le remplacement des courroies sur certains modèles nécessite l'utilisation d'outils spéciaux; nous recommandons donc de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

GRAISSAGE DES ARTICULATIONS DE LA CARROSSERIE

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, du couvercle de coffre, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement lubrifiés. Utilisez une graisse au lithium, comme Spray White Lube de Mopar^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et pour les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, tel que le lubrifiant pour barillets de serrures Mopar[MD].

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA :
La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Si des traces de mouvements saccadés, des marques, des lignes d'eau ou des zones mouillées sont présentes, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Vous devez vérifier régulièrement les balais et les bras d'essuie-glace, non seulement lorsque les essuie-glaces présentent des problèmes de performance. Cette vérification doit comprendre les points suivants :

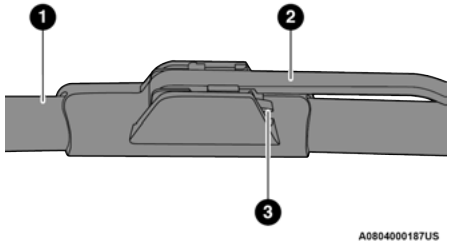
- Usure ou bordures inégales
- Corps étrangers
- Durcissement ou fissure
- Déformation ou fatigue

Si un balai ou un bras d'essuie-glace est endommagé, remplacez le balai ou le bras d'essuie-glace pertinent. Ne tentez pas de réparer un balai ou un bras d'essuie-glace qui est endommagé.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace

MISE EN GARDE!
Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

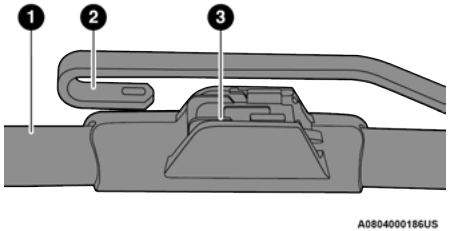
1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.



Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position verrouillée

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace
3 – Patte de déverrouillage

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, appuyez sur la patte de déverrouillage du balai d'essuie-glace et, en tenant le bras d'essuie-glace d'une main, faites glisser le balai d'essuie-glace vers la base du bras d'essuie-glace.



Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position déverrouillée

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Crochet en J du bras d'essuie-glace
3 – Crochet de fixation en J

3. Lorsque le balai d'essuie-glace est dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.
4. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.
2. Placez le balai d'essuie-glace près du crochet situé sur le bout du bras d'essuie-glace.
3. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut pour les poser dans le crochet situé sur le bras d'essuie-glace. L'enclenchement du loquet est signalé par un déclic.
4. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées.

Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Afin d'éviter d'inhaler du monoxyde de carbone, consultez ⇨ page 461.
- Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

MISE EN GARDE!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.
- Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA :
Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENT!

- Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.
- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Vérifications du liquide de refroidissement du moteur

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement est sale ou semble rouillé, le système doit être vidangé, rincé, puis rempli de nouveau de liquide de refroidissement neuf. Assurez-vous que l'avant du condenseur du climatiseur (selon l'équipement) ou du radiateur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condenseur ou à l'arrière du radiateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords sur le vase d'expansion et sur le radiateur sont serrés. Vérifiez l'ensemble du circuit pour y déceler de possibles fuites.

NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

NOTA :

Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient des sédiments visibles, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme à la norme MS.90032.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, ➪ page 492.

Choix du liquide de refroidissement

Pour obtenir de plus amples renseignements, ➪ page 585.

NOTA :

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement qui n'est pas de formule OAT (technologie de l'acide organique) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT neuf et conforme à la norme MS.90032 par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.

- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement à base de propylène glycol n'est pas recommandée.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie d'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
- Mélangez une solution d'au moins 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement. L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

NOTA :

- Il vous incombe, à titre de propriétaire, de maintenir le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où vous comptez utiliser votre véhicule.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.
- Le mélange de types de liquides de refroidissement n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (technologie de l'acide organique hybride) et de formule OAT(technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT, conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement retourne de la bouteille ou du vase d'expansion vers le radiateur (selon l'équipement).

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT!

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement d'un moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.
- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol; nettoyez immédiatement tout déversement sur le sol. En cas d'ingestion, obtenez immédiatement de l'aide d'urgence.

Vérification du niveau du liquide de refroidissement – moteur 3.6L

Le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion sous pression doit se situer entre les repères « MIN » (MINIMUM) et « MAX » (MAXIMUM) du vase d'expansion lorsque le moteur est froid.

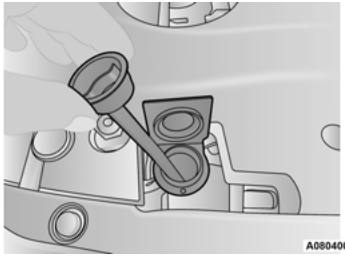
Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur à moins de vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou de remplacer le liquide de refroidissement (antigel). Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit. Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter le liquide dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Vérification du niveau du liquide de refroidissement – moteurs 5.7L

Lorsque le moteur est froid et à l'arrêt, le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères ADD (AJOUTER) et SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) de la jauge.

Pour vérifier le niveau du liquide de refroidissement :

1. Ouvrez le réservoir de liquide de refroidissement.
2. Soulevez et retirez la jauge d'huile en plastique du goulot de réservoir.



Jauge du réservoir de liquide de refroidissement

3. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement indiqué sur la jauge d'huile.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) ou remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter le liquide dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Notes concernant le circuit de refroidissement

NOTA :

Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement, le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS.90032, dans de l'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.

- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le refroidissement voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les émissions polluantes.

REFROIDISSEUR D'AIR DE SURALIMENTATION – REFROIDISSEUR INTERMÉDIAIRE (MOTEUR DIESEL)

Le refroidisseur d'air de suralimentation est positionné devant le radiateur et le condenseur du climatiseur. L'air pénètre dans le moteur par le filtre à air et passe à travers le turbocompresseur dans lequel il est comprimé. Cet air comprimé atteint rapidement une température élevée. L'air est alors acheminé à travers un flexible au refroidisseur d'air de suralimentation et à travers un autre flexible à la tubulure d'admission du moteur. Ce procédé de refroidissement permet la combustion plus efficace du carburant, ce qui entraîne des émissions réduites.

Pour assurer un rendement optimal du système, maintenez les surfaces du refroidisseur d'air de suralimentation, du condensateur et du radiateur propres et exemptes de débris. Vérifiez régulièrement les flexibles s'acheminant vers le refroidisseur d'air de suralimentation et à partir de ce dernier pour vous assurer que les colliers de serrage ne sont pas fissurés ou desserrés, ce qui entraînerait la perte de pression et un rendement réduit du moteur.

SYSTÈME DE FREINAGE

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système ➪ page 492.

AVERTISSEMENT!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide du maître-cylindre de frein doit être vérifié lors de toute opération d'entretien ou immédiatement si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau doit être vérifié lors du remplacement de ces dernières. Si le niveau de liquide pour freins est anormalement bas, vérifiez l'étanchéité du système ➪ page 588.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur ⇨ page 588. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.
- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide pour freins dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air, ce qui réduit son point d'ébullition. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Cela pourrait provoquer une collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.
- Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Cela pourrait provoquer une collision.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés.

Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

MISE EN GARDE!
Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement l'huile à transmission prescrite par le constructeur ➪ page 588. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé. Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

MISE EN GARDE!
L'utilisation d'un liquide de transmission différent de celui recommandé par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des rapports ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple ➪ page 588.

NIVEAU DE LIQUIDE POUR ESSIEUX ARRIÈRE ET ESSIEUX AVANT (4 ROUES MOTRICES)

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. À l'occasion d'une quelconque inspection du véhicule, jetez un coup d'œil sur les carters de pont. Si vous suspectez une fuite d'huile à engrenages, vérifiez le niveau de liquide ➪ page 588. Cette inspection doit s'effectuer lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Le niveau de liquide doit correspondre à la base de l'orifice de remplissage (6,4 mm [0,25 po] du bord de l'orifice) pour l'essieu avant et pour l'essieu arrière.

Vidange et remplissage

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, ➪ page 492.

Choix du lubrifiant

Pour obtenir de plus amples renseignements, ➪ page 588.

NOTA :
La présence d'eau dans le lubrifiant pour engrenages entraînera de la corrosion et une éventuelle défaillance des composants du différentiel. L'utilisation du véhicule dans l'eau, par exemple, dans des conditions hors route, nécessite une vidange et un remplissage de l'essieu pour éviter les dommages.

Différentiels autobloquants

Les essieux arrière munis d'un différentiel autobloquant exigent l'ajout de 148 mL (5 oz) d'additif pour différentiel autobloquant Mopar^{MD} au lubrifiant pour engrenages ➪ page 588.

L'additif pour différentiel autobloquant Mopar^{MD} doit être ajouté au lubrifiant pour engrenages lorsqu'une vidange de liquide est effectuée sur un essieu muni d'un différentiel autobloquant.

NOTA :
Lors du remplissage d'un essieu muni d'un différentiel autobloquant (qui nécessite un additif modificateur de friction), l'additif doit être ajouté avant le lubrifiant pour engrenages afin d'assurer un remplissage approprié de l'additif.

BOÎTE DE TRANSFERT

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide peut être vérifié en retirant le bouchon de remplissage. Le niveau de liquide doit se situer au (ou à 3 mm [1/8 po] du) rebord inférieur du trou de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

Vidange et remplissage

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, ➪ page 492.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur ➪ page 588.

FUSIBLES

Généralités

AVERTISSEMENT!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille continuellement, une anomalie est présente dans le circuit. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.
- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si le fusible qui grille est un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

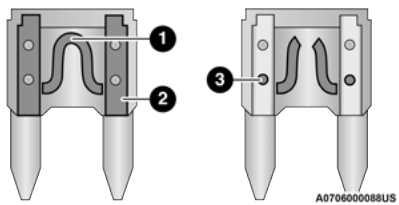
MISE EN GARDE!

Si vous devez laver le compartiment moteur, prenez soin de ne pas mettre d'eau directement sur la boîte de fusible ou sur les moteurs d'essuie-glaces.

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que l'utilisation des prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt risque de décharger la batterie du véhicule.



Fusibles de balai d'essuie-glace

1 – Élément fusible

2 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état/fonctionnel

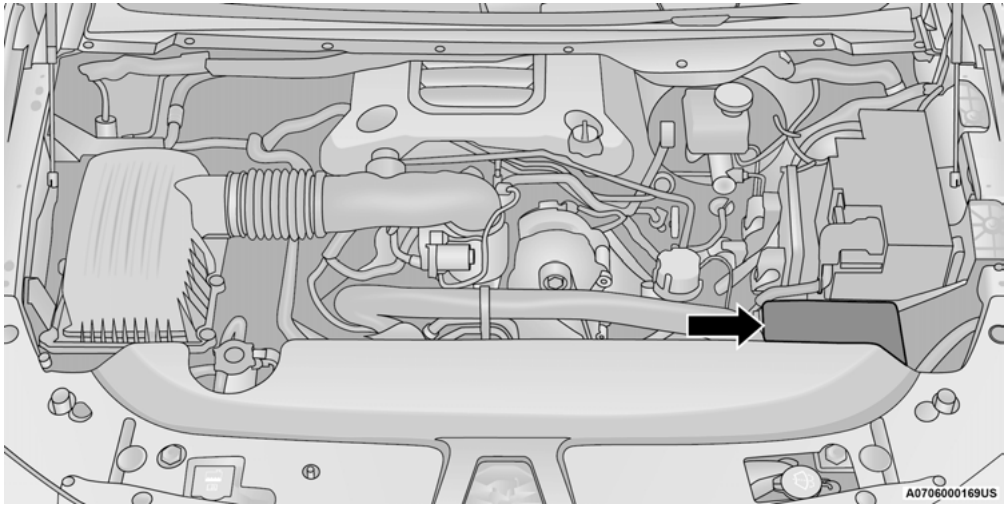
3 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible non fonctionnel/défectueux (fusible grillé)

Centrale de servitudes sous le capot

La centrale de servitudes se trouve dans le compartiment moteur, à proximité de la batterie. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-dessous.

MISE EN GARDE!

Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.



Centrale de servitudes sous le capot

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
*** Selon l'équipement**			
F01	–	25 A transparent	Moteur de pompe à carburant
F02	–	–	Non utilisé
F03	–	5 A beige	Groupe électrogène (MGU)*
F04	–	–	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F05	–	–	Non utilisé
F06	–	10 A rouge	SORTIE VERS LA CENTRALE DE SERVITUDES D'ENSEMBLE DE CONVERSION*
F07	–	–	Non utilisé
F08	20 A bleu	–	Recul de traction de remorque
F09	–	20 A jaune	Feu d'arrêt et clignotant vers la gauche de remorque
F10	–	20 A jaune	Feu d'arrêt et clignotant vers la droite de remorque
F11	–	15 A bleu	ID / FEUX DE GABARIT*
F12	20 A bleu	–	Phares et feux de position de remorque
F13	–	–	Non utilisé
F14	–	10 A rouge	Embrayage du climatiseur
F15	–	5 A beige	Capteur de batterie intelligent (IBS)
F16	–	–	Non utilisé*
F17	–	20 A jaune	Suspension pneumatique
F18	–	15 A bleu	Volet de calandre actif/Soupape de refroidissement de l'essieu arrière/Déflecteur d'air actif
F19	–	–	Non utilisé
F20	–	20 A jaune	Pédales réglables*
F21	30 A rose	–	Marchepied latéral à commande électrique*
F22	50 A rouge	–	Module d'air*
F23	–	–	Non utilisé

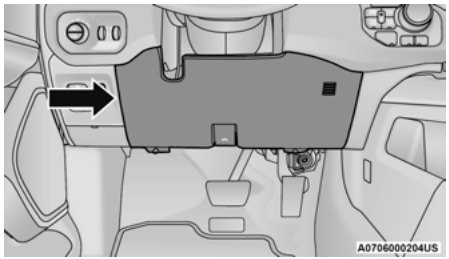
Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F24	–	20 A jaune	Module de commande de la transmission SBW
F25	40 A vert	–	Module du système de commande de freinage en virage 4 Éclairage extérieur 2
F26	50 A rouge	–	Module du système électronique d'antidérapage
F27	30 A rose	–	Essuie-glace avant
F28	–	10 A rouge	Module de commande du groupe motopropulseur, module de commande du moteur
F29	40 A vert	–	Module du système électronique d'antidérapage
F30	–	–	Non utilisé
F31	–	–	Non utilisé
F32	20 A bleu	–	Module de commande du moteur/Module de commande du groupe motopropulseur
F33	30 A rose	–	Pompe à dépression pour freins
F34	–	–	Non utilisé
F35	–	10 A rouge	PCM / ECM / Bloc d'alimentation (PPU), réveil du groupe électrogène du moteur (MGU) * / EPS / ATMM / ESP
F36	–	–	Non utilisé
F37	–	5 A beige	Sortie de marche/démarrage pour le centre de servitudes
F38	–	10 A rouge	Module de commande du groupe motopropulseur/Soupape de refroidissement actif de la température
F39	–	15 A bleu	MODULE DE MASSE ACTIVE AJUSTÉE (ATMM)*

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F40	40 A vert	–	Démarreur
F41	–	10 A rouge	Chauffage IRCAM
F42	20 A bleu	–	COMMUTATEUR AUXILIAIRE NO 5*
F43	–	20 A jaune	Pompe de liquide de refroidissement du groupe électrogène / ADCM
F44	–	10 A rouge	Caméra de remorque*
F45	–	10 A rouge	ADCM*
F46	30 A rose	–	Chauffe-carburant*
F47	30 A rose	–	Dégivreur de lunette
F48	–	–	Non utilisé
F49	30 A rose	–	Commande de chauffage*
F50	20 A bleu	–	COMMUTATEUR AUXILIAIRE NO 6*
F51	25 A Blanc	–	MOTEUR DE POMPE À CARBURANT NO 1*
F52	–	–	Non utilisé
F53	–	10 A rouge	Alimentation / Pompe de purge*
F54	–	15 A bleu	Module de commande du groupe motopropulseur*
		10 A rouge	Soupape d'arrêt de vapeurs*
F55	–	15 A bleu	Phare à décharge à haute intensité droit
F56	–	–	Non utilisé
F57	–	20 A jaune	Avertisseur sonore

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F58	25 A Blanc	–	MOTEUR DE POMPE À CARBURANT NO 2*
F59	–	25 A transparent	Injecteurs / Bobine d'allumage / Module de préchauffage*
F60	–	20 A jaune	Module de commande du moteur / Module de commande du groupe motopropulseur / Actionneur de la soupape de branche de tubulure d'admission courte / Pompe de refroidissement du LTR*
F61	–	15 A bleu	Phare à décharge à haute intensité gauche
F62	60 A bleu	–	Bougie de préchauffage*
	40 A vert		Pompe de liquide de refroidissement LTR *
F63	20 A bleu	–	Capteur d'oxyde d'azote*
F64	–	10 A rouge	Capteur de matières particulaires

Centrale de servitudes interne

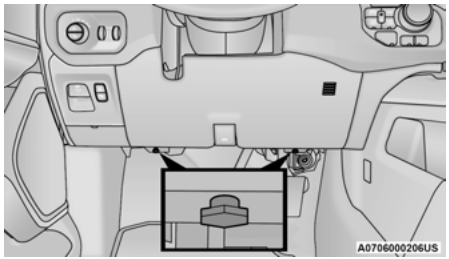
La centrale de servitudes se trouve sous le tableau de bord du côté conducteur. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs.



Couvercle du porte-fusibles

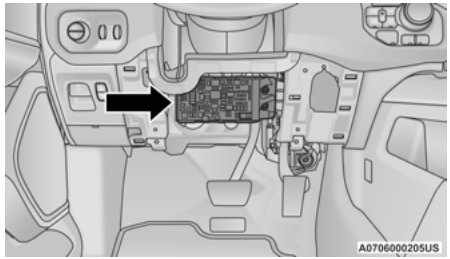
Reportez-vous aux étapes suivantes pour accéder aux fusibles de l'habitacle :

1. Repérez et retirez les deux vis de la partie basse du couvercle du porte-fusibles.



Emplacements des vis du porte-fusibles

2. Les vis retirées, tirez doucement sur les deux côtés gauche et droit du couvercle du porte-fusibles pour libérer les agrafes de fixation.



Emplacement du porte-fusibles de l'habitacle

3. Inversez cette procédure pour réinstaller le couvercle du porte-fusibles.

Tableau des fusibles de l'habitacle

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
*** Selon l'équipement**			
F01	30 A rose	–	Prise de traction de remorque
F02	–	–	Non utilisé
F03	–	20 A jaune	Module de siège chauffant avant (Pass)
F04	–	–	Non utilisé
F05	–	20 A jaune	Module de ventilateur de refroidissement PPU*
F06	–	–	Non utilisé
F07	40 A vert	–	Module du système de commande de freinage en virage 3 Serrures électriques
F08	–	–	Non utilisé
F09	–	–	Non utilisé
F10	40 A vert	–	Moteur de ventilateur CVC
F11	–	5 A beige	Circuit d'alimentation de la bobine du relais de la centrale de servitudes du compartiment moteur
F12	–	25 A transparent	Module d'amplificateur audio / Système actif d'annulation du bruit
F13	–	20 A jaune	Module de siège chauffant avant (conducteur)
F14	–	15 A bleu	Module de siège chauffant avant (volant)
F15 A et B	–	–	Non utilisé
F16	–	–	Non utilisé
F17	–	20 A jaune	Projecteur gauche*

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F18	30 A rose	–	Toit ouvrant pare-soleil à moteur
F19	–	–	Non utilisé
F20	–	20 A jaune	Module de mode confort du siège arrière (RSM) (Chauffage arrière côté DROIT)
F21	–	–	Non utilisé
F22	–	–	Non utilisé
F23	–	–	Non utilisé
F24	–	15 A bleu	Module de noyau RF / Module d'allumage / Module du groupe d'instruments CNN
F25	40 A vert	–	Module de freinage intégré pour remorque
F26	–	15 A bleu	Mod. groupe d'instruments CCN / Mod. cybersécurité / Mod. passerelle remorque (caméra 360)
F27	–	5 A beige	Module du nœud de l'habitacle du groupe d'instruments/ Module de passerelle de sécurité
F28	–	10 A rouge	Module des dispositifs de retenue des occupants
F29	–	20 A jaune	Module de mode confort de siège arrière (Chauffage arrière côté GAUCHE)
F30	30 A rose	–	Module de commande du groupe motopropulseur/Module du hayon
F31	30 A rose	–	Module du système de commande de freinage en virage 1 Éclairage intérieur
F32	–	20 A jaune	Projecteur droit*

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F33	–	10 A rouge	Ensemble de console au pavillon / Commutateur 911 / Commutateur d'aide / Pare-soleil / Affichage tête haute
F34	–	15 A bleu	Moteur du ventilateur des sièges avant et arrière
F35	–	10 A rouge	Module de l'onduleur / Toit ouvrant pare-soleil à moteur / Toit ouvrant double à moteur / Port USB de recharge seulement
F36	40 A vert	–	Module du système de commande de freinage en virage 2 Éclairage extérieur 1
F37	–	–	Non utilisé
F38	–	–	Non utilisé
F39	–	–	Non utilisé
F40	20 A bleu	–	Plafonnier, véhicule de poursuite*
F41 A et B	–	15 A bleu	Comm. pass. et soutien lombaire / Mod. commande colonne de direction / Mod. commande CVC / Bloc de commandes ICS / Bloc de commandes supérieur
F42 A et B	–	10 A rouge	Mod. comm. boîte de transfert (TCSM) / SBW / Comm. frein de stationnement électrique / Mod. TPM remorque / Mod. passerelle, TPM remorque Can-C / Vent. sièges gauche et droit
F43 A et B	–	10 A rouge	Port de diagnostic / USB avant et arrière
F44	–	20 A jaune	Radio / DCSD / Mod. de boîte de télématique / Mod. de passerelle de remorque (360)
F45	30 A rose	–	Module multiplexé de portière conducteur
F46	30 A rose	–	Module multiplexé de portière passager

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F47	–	–	Non utilisé
F48A	–	10 A rouge	Rétroviseur / Commutateur de glace de passager / USB arrière / Module de console de recharge sans fil
F49	–	15 A bleu	Module de capteur d'éclairage adaptatif avant/Capteur d'angle mort/phare AFLS
F50A	–	10 A rouge	Module de commande du BLOC-batterie (BPCM) *
F51 A et B	–	–	Non utilisé
F52	20 A bleu	–	Alimentation directe de la batterie*
F53	–	10 A rouge	Commande de direction en marche arrière de la remorque / Bouton de commande de direction de la remorque
F54 A et B	–	20 A jaune	Prise de courant du siège central branchée sur la batterie Prise de courant du siège central alimentée selon l'allumage
F55	25 A Blanc	–	Ensemble de conversion*
F56	30 A rose	–	Mod. interface réseau*
F57	20 A bleu	–	Alimentation directe de la batterie*
F58	20 A bleu	–	Alimentation directe de la batterie*
F60	50 A rouge	–	Module de l'onduleur *
F61	–	–	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F62 A et B	–	10 A rouge	ITBM / Mod. catégorie d'occupants / Mod. suspension IAIR / Mod. CVC / Capteur de temp. dans l'habitacle / Mod. caméra radar intégrée (IRCM) / Capteur de lumière, d'humidité et de pluie (HRLS) / Mod. système Parktronics (PTS) / Mod. TPM, passerelle Can-C, remorque
F63	–	–	Non utilisé
F64	–	–	Non utilisé
F65	–	10 A rouge	Module des dispositifs de retenue des occupants
F66	–	10 A rouge	Marche – Alimentation des accessoires

Disjoncteurs

Cavité	Disjoncteur	Description
CB1	25 A	Comm. glace conducteur, glaces arrière à commande électrique / Comm. au pavillon, dégivreur de lunette
CB2	25 A	Siège du conducteur à commande électrique / Mod. réglages mémorisés, siège du conducteur
CB3	25 A	Siège du passager à commande électrique / Mod. réglages mémorisés, siège du passager

REMPLACEMENT D'AMPOULE

Ampoules de rechange, noms et numéros de pièces

Dans le cas où une ampoule nécessite un remplacement, cette section comprend la description et les numéros de pièces de rechange. Les culots de toutes les ampoules utilisées pour l'éclairage intérieur sont en laiton ou en verre. Les ampoules à culot en aluminium ne sont pas approuvées.

NOTA :
Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules à DEL.

Ampoules d'éclairage intérieur	
Nom d'ampoule	**Numéro d'ampoule**
Éclairage de la console au pavillon	TS 212–9
Plafonnier	7679
NOTA : Consultez un concessionnaire autorisé pour savoir comment remplacer les ampoules des commutateurs lumineux.	

Ampoules d'éclairage extérieur	
Nom d'ampoule	**Numéro d'ampoule**
Feux de croisement (phare à réflecteur halogène – selon l'équipement)	H11LL
Feux de route (phare à réflecteur halogène – selon l'équipement)	9005LL
Feux de croisement et de route (phare à réflecteur DEL)	DEL
Feux de croisement et de route (phare à projecteur DEL)	DEL
Clignotant/Position avant (phare à réflecteur halogène – selon l'équipement)	7444NA
Clignotant/Position avant (phares DEL)	DEL
Feu de gabarit avant (phare à réflecteur halogène – selon l'équipement)	W5W
Feu de gabarit avant	DEL
Phares antibrouillard avant (phare à réflecteur halogène – selon l'équipement)	H11LL
Phares antibrouillard avant	DEL
Clignotants latéraux (rétroviseur avant et latéral – selon l'équipement)	DEL
Feu arrière de base, clignotant et feu d'arrêt	7440LL/W21WLL
Feux arrière, clignotant, de recul et d'arrêt haut de gamme	DEL
Feu de recul de base	7440/W21W
Feu de freinage central surélevé	921
Éclairage de l'espace de chargement	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	DEL
Clignotants arrière de base	7440NA / WY21W

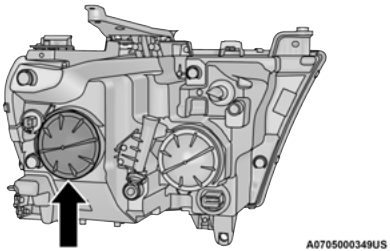
Remplacement des ampoules extérieures

PHARES QUADRUPLES DE BASE : FEUX DE CROISEMENT, FEUX DE ROUTE, FEUX DE POSITION AVANT ET CLIGNOTANTS AVANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Feux de croisement

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Ouvrez le capot.
2. Débranchez et isolez le câble de la borne négative de la batterie.
3. Repérez le couvercle d'accès du feu de croisement, qui se trouve sur la partie inférieure des phares.



Couvercle de feu de croisement

NOTA :
Il peut s'avérer nécessaire de retirer ou de déplacer l'ensemble de filtre à air pour accéder aux ampoules de phare et de feu de position du côté passager.

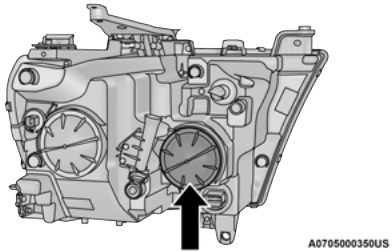
4. Dévissez le couvercle d'accès à l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Débranchez le connecteur de faisceau de câblage du phare antibrouillard de l'ampoule du feu de croisement.

MISE EN GARDE!

- Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.
- Utilisez toujours une ampoule de la taille correcte et du bon type pour le remplacement. Sinon, le phare, sa douille et son câblage pourraient surchauffer et subir des dommages.

6. Tournez l'ampoule d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager du phare.
7. Tirez l'ampoule directement hors du boîtier.
8. Procédez dans le sens inverse de la dépose pour l'installation de l'ampoule neuve et des couvercles.

Feux de route



Couvercle de feu de route

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Ouvrez le capot.
2. Débranchez et isolez le câble de la borne négative de la batterie.
3. Repérez le couvercle d'accès au feu de route, qui se trouve sur la partie inférieure des phares.

NOTA :
Il peut s'avérer nécessaire de retirer ou de déplacer l'ensemble de filtre à air pour accéder aux ampoules de phare et de feu de position du côté passager.

4. Cherchez derrière le phare et dégagez le couvercle d'accès en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Débranchez le connecteur de faisceau de câblage du phare antibrouillard de l'ampoule du feu de route.

MISE EN GARDE!

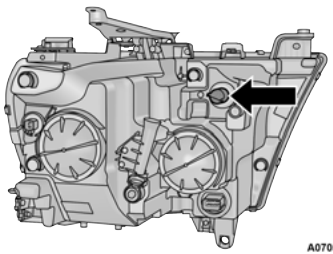
- Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.
- Utilisez toujours une ampoule de la taille correcte et du bon type pour le remplacement. Sinon, le phare, sa douille et son câblage pourraient surchauffer et subir des dommages.

6. Tournez l'ampoule d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager du phare.
7. Tirez l'ampoule directement hors du boîtier.
8. Inversez cette procédure pour l'installation d'une ampoule neuve et du couvercle.

Feux de position et clignotants

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Ouvrez le capot.
2. Débranchez et isolez le câble de la borne négative de la batterie.
3. Repérez la douille du feu de stationnement et du clignotant, qui se trouve sur la partie inférieure des phares.



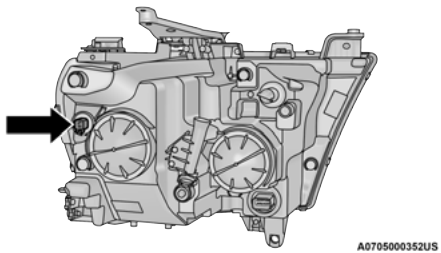
Douille des feux de position et des clignotants

4. Cherchez derrière le phare et déverrouillez la douille des feux de position et des clignotants du phare en la tournant d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Tirez l'ampoule directement hors du boîtier.
6. Retirez l'ampoule de la douille sans la tourner.
7. Procédez dans le sens inverse de la dépose pour l'installation de l'ampoule neuve et des couvercles.

Ampoule de feu de position

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Ouvrez le capot.
2. Débranchez et isolez le câble de la borne négative de la batterie.
3. Repérez l'ampoule de feu de position, qui se trouve sur la partie inférieure des phares.



Ampoule de feu de position

4. Dévissez la douille du feu de position en la tournant d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Tirez la douille et l'ampoule directement hors du boîtier.
6. Retirez l'ampoule de la douille sans la tourner.
7. Procédez dans le sens inverse de la dépose pour l'installation de l'ampoule neuve et des couvercles.

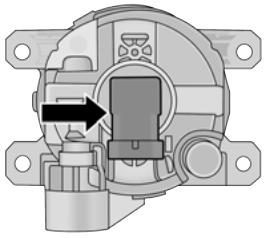
PHARES ANTIBROUILLARD – SELON L'ÉQUIPEMENT

Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour l'entretien des phares antibrouillard avant à DEL ou à halogène.

Halogène

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Passez votre main en dessous et derrière le bouclier/pare-chocs avant pour accéder à la partie arrière du boîtier de phare antibrouillard avant.
2. Débranchez le connecteur de faisceau de câblage de phare antibrouillard de l'ampoule de phare antibrouillard.



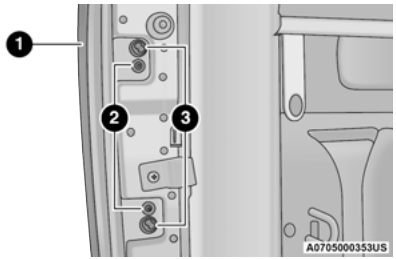
AntibrouillardPhareAmpoule

3. Tournez l'ampoule d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager du boîtier.
4. Tirez l'ampoule directement hors du boîtier.
5. Inversez cette procédure pour installer l'ampoule et le couvercle.

MISE EN GARDE!
Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.

FEUX ARRIÈRE, FEUX D'ARRÊT, CLIGNOTANTS ET FEUX DE RECUL

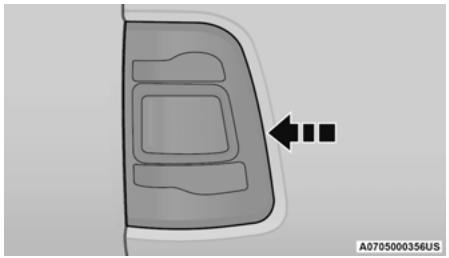
1. Retirez les deux vis et les goupilles de retenue qui traversent la tôle de la caisse.



Emplacements des feux arrière

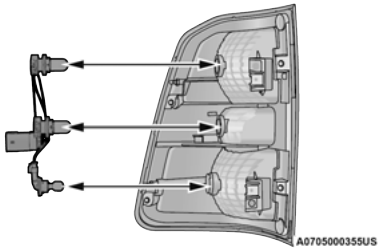
1 – Feux arrière
2 – Fixations
3 – Goupilles de retenue

2. Tirez le côté extérieur du feu vers l'arrière suffisamment pour pouvoir dégager les deux prises, qui se trouvent sur le côté extérieur du boîtier, des deux dispositifs de retenue de plastique du panneau latéral de la boîte extérieure.



Retrait de feux arrière

3. Débranchez les connecteurs de faisceau de câblage de la douille d'ampoule.



Connecteur de faisceau de câblage

4. Tournez la douille de l'ampoule d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la déverrouiller de son boîtier.
5. Tirez l'ampoule directement hors de la douille.

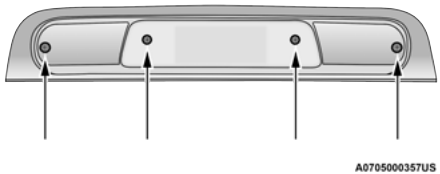
MISE EN GARDE!
Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.

6. Inversez cette procédure pour installer l'ampoule et le boîtier.

FEU DE FREINAGE CENTRAL SURÉLEVÉ AVEC ÉCLAIRAGE DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

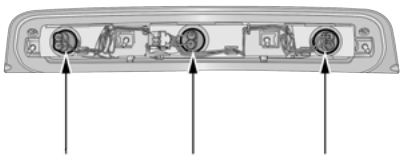
Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Retirez les quatre vis qui fixent le boîtier et la lentille à la carrosserie, tel qu'illustré.



Emplacements des vis montage du feu de freinage central surélevé

2. Séparez le connecteur retenant le boîtier et le faisceau de câblage à la carrosserie.



A0705000358US

Emplacement d'ampoule de feu de freinage central surélevé

3. Tournez la douille d'ampoule voulue d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez la douille et l'ampoule du boîtier.
4. Tirez l'ampoule voulue de la douille, sans la tourner.

MISE EN GARDE!
Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.

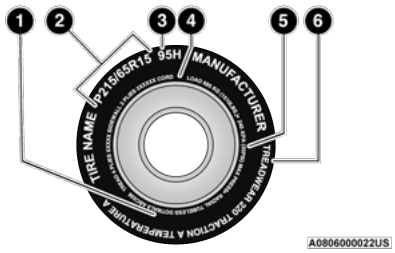
   - Ampoules extérieures : éclairage de l'espace de chargement
   - Ampoule intérieure : feu de freinage central surélevé
5. Installez les ampoules et le boîtier dans l'ordre inverse de la dépose.

PNEUS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus



Inscriptions sur les pneus

1 – Code des normes de sécurité du département américain des transports (n° d'identification du pneu)
2 – Référence dimensionnelle
3 – Description d'entretien
4 – Charge maximale
5 – Pression maximale
6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle.
  Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus.
  Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence.
  Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle.
  Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu.
  Exemple : 31x10.5 R15 LT.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE DIMENSIONNELLE DES PNEUS

EXEMPLE :
Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT
P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou **« ....rien.... »** = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou **LT** = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou **T ou S** = Pneu d'une roue de secours temporaire ou **31** = Diamètre extérieur en pouces (po) **215, 235, 145** = Largeur de section en millimètres (mm) **65, 85, 80** = Rapport d'aspect en pourcentage (%) ● Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou **10,5** = Largeur de la section en pouces (po)
R = Code de construction ● « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou ● « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais.
15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)

EXEMPLE :
Description d'entretien :
95 = Indice de charge ● Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu
H = Symbole de vitesse ● Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. ● La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état de la route et vitesses maximales indiquées).
Identification de la charge : L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) : ● **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou ● **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou ● **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné.
Charge maximale – indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale – indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu (TIN) est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation ● Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres) ● 03 signifie la troisième semaine
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) ● 01 signifie l'année 2001 ● Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

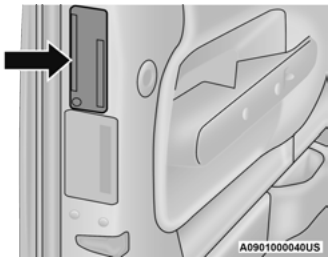
Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en KPa (kilopascals) ou en lb/po² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	La pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

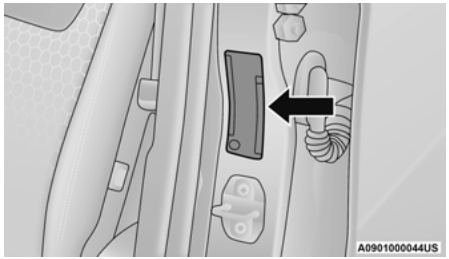
Charge et pression des pneus

NOTA :
La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez-les à la pression recommandée pour votre véhicule.

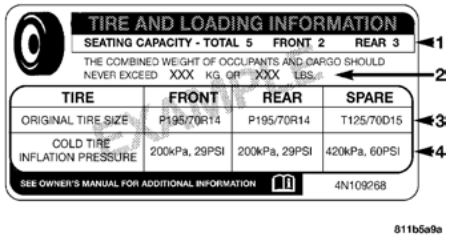


Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge



Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit les renseignements importants suivant :

1. Nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule.
2. Poids total que votre véhicule peut porter.
3. Dimension des pneus conçus pour votre véhicule.
4. Pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. Vous ne dépasserez pas la capacité de charge des pneus si vous respectez les conditions de chargement, les dimensions des pneus et les pressions de gonflage à froid inscrites sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge dans la rubrique « Chargement du véhicule » ➪ page 263.

NOTA :
Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le poids nominal brut sur l'essieu, le chargement du véhicule et le tractage d'une remorque
➪ page 263.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

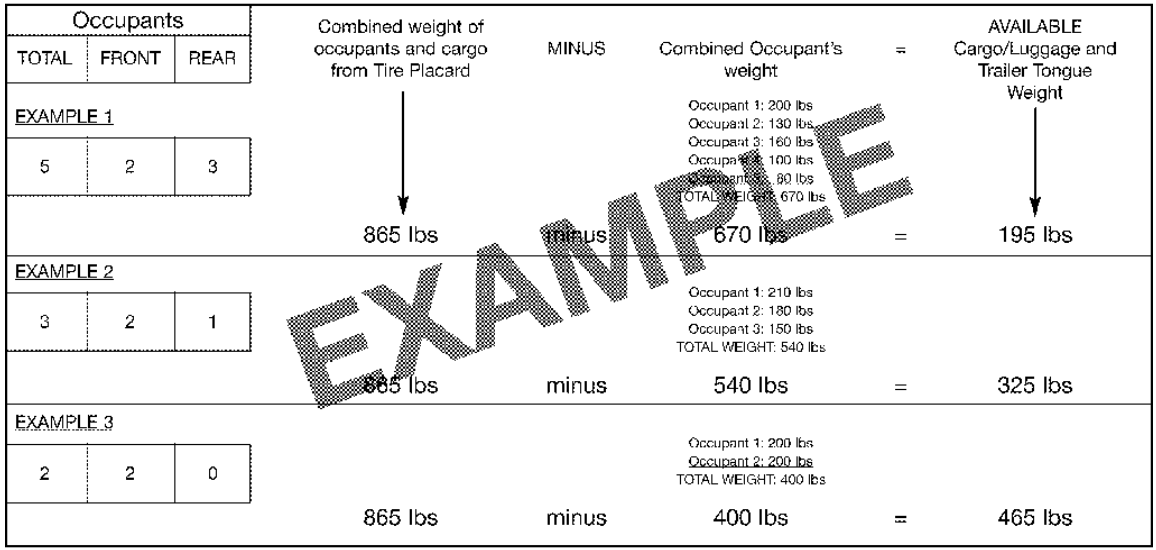
(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (635-340 (5x68) = 295 kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).


Occupants
TOTAL
FRONT
REAR
Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard
MINUS
Combined Occupant's weight
=
AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
EXAMPLE 1
5
2
3
Occupant 1: 200 lbs
Occupant 2: 130 lbs
Occupant 3: 160 lbs
Occupant 4: 100 lbs
Occupant 5: 80 lbs
TOTAL WEIGHT: 670 lbs
865 lbs
minus
670 lbs
=
195 lbs
EXAMPLE 2
3
2
1
Occupant 1: 210 lbs
Occupant 2: 180 lbs
Occupant 3: 150 lbs
TOTAL WEIGHT: 540 lbs
865 lbs
minus
540 lbs
=
325 lbs
EXAMPLE 3
2
2
0
Occupant 1: 200 lbs
Occupant 2: 200 lbs
TOTAL WEIGHT: 400 lbs
865 lbs
minus
400 lbs
=
465 lbs
EXAMPLE

811a4d11

8

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux secteurs touchés par une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité
- Économie de carburant
- Usure
- Confort et stabilité du véhicule

Sécurité

AVERTISSEMENT!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Que les pneus soient trop gonflés ou sous gonflés, la stabilité du véhicule en est compromise en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, des pneus trop gonflés peuvent entraîner des vibrations et rendre les déplacements inconfortables.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois, faites ce qui suit :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. N'évaluez pas la pression des pneus « à vue ». Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

MISE EN GARDE!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures.

La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier la pression des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po^2) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po^2), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po^2) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po^2) lorsque le véhicule roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez un concessionnaire autorisé de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était crevé;
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas 6 mm (1/4 po).

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler sur une distance de 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po^2). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable. Lors du changement d'un pneu à affaissement limité après une période de conduite en mode Run Flat (Pneu à affaissement limité) à 96 kPa (14 psi), veuillez remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), celui-ci n'ayant pas été conçu pour être réutilisé.

NOTA :
Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après la conduite du véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à affaissement limité.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ➪ page 409.

Patinage des pneus

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

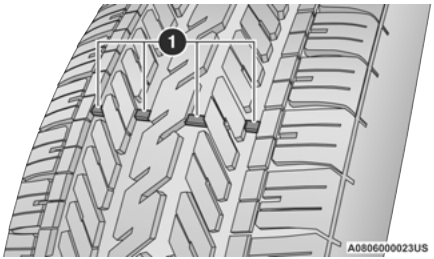
Pour obtenir de plus amples renseignements, ➪ page 486.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Bande de roulement

1 – Indicateurs d'usure

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ➪ page 559.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, dont les facteurs suivants (sans s'y limiter) :

- Les habitudes de conduite.
- La pression des pneus. Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément à l'entretien programmé du véhicule est fortement recommandée.

AVERTISSEMENT!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

Le corps de valve de roue doit être aussi remplacé lors de l'installation de nouveaux pneus en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez les pneus de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer ➪ page 559. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse d'un pneu, ➪ page 549.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.
- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

MISE EN GARDE!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

TYPES DE PNEUS

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des conditions de conduite peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.



Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

ROUES DE SECOURS – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :
Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue de secours compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Pour connaître les restrictions au cours du remorquage avec une roue de secours conçue pour une utilisation temporaire d'urgence, ➪ page 273.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un concessionnaire autorisé de pneus pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pliable – selon l'équipement

Les roues de secours pliables servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours pliables en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu.

Exemple de description d'une roue de secours pliable : 165/80-17 101P.

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

Gonflez le pneu pliable seulement après que la roue soit correctement posée sur le véhicule. Gonfler le pneu pliable à l'aide de la pompe à air électrique avant d'abaisser le véhicule.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours pliable et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours pliable.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

ENTRETIEN DES ROUES ET DES ENJOLIVEURS DE ROUE

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion.

Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDE!

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar^{MD}, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA :

Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

MISE EN GARDE!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

DISPOSITIFS DE TRACTION

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. En raison du jeu limité, les dispositifs de traction suivants sont recommandés. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages :

- Le dispositif de traction doit être de dimension appropriée pour le pneu, tel que recommandé par le fabricant du dispositif de traction.
- Aucune autre taille de pneu n'est recommandée pour l'utilisation avec le dispositif de traction.
- Veuillez suivre le tableau ci-dessous pour la dimension des pneus, l'essieu et le dispositif de traction recommandés :

4x2 (2 roues motrices) Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
HFE Tradesman Bighorn Lonestar Laramie	Arrière	275/65R18 275/55R20	Classe S
Longhorn Sport Limited	Arrière	275/55R20	Classe S
REBEL	N'accepte pas de chaînes		

4x4 (4 roues motrices) Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
Tradesman Bighorn Lonestar Laramie	Arrière	275/65R18 275/55R20	Classe S
Longhorn Sport Limited	Arrière	275/55R20	Classe S
REBEL	N'accepte pas de chaînes		

AVERTISSEMENT!

L'utilisation de pneus de dimension et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- À cause du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi). Les dispositifs de traction AutoSock n'exigent pas de serrage ultérieur.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).
- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

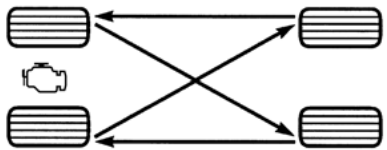
RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les essieux avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges et à des sollicitations différentes (direction, traction, freinage). C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation des pneus est particulièrement bénéfique aux pneus dont la sculpture est efficace, comme c'est le cas pour les pneus toutes saisons. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, ➪ page 492. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'arrière » recommandée. Ce modèle de permutation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.



Permutation des pneus (croisée vers l'arrière)

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le constructeur de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

INDICE D'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique.

Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

INDICE D'ADHÉRENCE

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

RÉSISTANCE À LA CHALEUR

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de trois semaines, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

CARROSSERIE

PROTECTION CONTRE DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET DE LA SOUS-CARROSSERIE

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Entretien du couvre-bagages en toile à trois panneaux

Pour nettoyer et protéger le couvre-bagages à trois panneaux en vinyle, utilisez le nettoyant pour vinyle Mopar[MD] Whitewall & Vinyl Top Cleaner et le protecteur pour cuir et vinyle Mopar[MD].

PRÉSERVATION DE LA CARROSSERIE

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du nettoyant Mopar[MD] Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar[MD].
- Utilisez une cire nettoyante de qualité supérieure, comme Mopar[MD] Cleaner Wax ou l'équivalent, pour enlever les saletés provenant de la route et les taches ainsi que pour protéger le fini de la peinture. Faites preuve de prudence afin de ne pas rayer la surface peinte.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.

Entretien du bouclier/pare-chocs

Le client est responsable du nettoyage et de l'entretien des composants chromés du véhicule. Nettoyez-les à l'aide d'un savon pour automobiles afin d'éliminer les débris routiers et le sel. Les boucliers et pare-chocs devraient être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon doux (pH neutre) et d'eau pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion.

Les boucliers et pare-chocs sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes non revêtues. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent tacher ou endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher la corrosion et le ternissement.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur du pare-chocs. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour chrome Mopar[MD] et les produits équivalents sont recommandés.
- Éviter les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur du pare-chocs. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour chrome Mopar[MD] et les produits équivalents sont recommandés.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Faites ces retouches aussitôt que possible sur les rayures avec la peinture de retouche Mopar^{MD}. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Doublure de caisse vaporisée – selon l'équipement

Avec le temps, l'éclat et le lustre de la doublure de caisse vaporisée peuvent ternir en raison de l'oxydation, de la saleté de la chaussée, de transport d'objets lourds et de tâches causées par l'eau dure. L'exposition aux intempéries et aux rayons UV entraîne la décoloration.

Pour aider à conserver plus longtemps l'aspect de votre doublure de caisse vaporisée, le constructeur vous recommande de rincer périodiquement toute saleté de la caisse et de nettoyer votre camion au moins deux fois par an au moyen du produit pour doublure de caisse vaporisée Mopar^{MD}, disponible auprès d'un concessionnaire autorisé.

Pour aider à conserver l'aspect de votre doublure de caisse vaporisée

1. Rincez la caisse de votre camion avec de l'eau pour enlever les saletés et débris non adhérents.
2. Mélangez un savon ou détergent doux à de l'eau. Puis appliquez la solution avec une brosse ou un linge doux.
3. Rincez la doublure de caisse avec de l'eau.
4. Dès que la doublure de caisse est sèche, appliquez une petite quantité du produit pour doublure de caisse vaporisée Mopar^{MD} sur une serviette ou éponge humide et essuyez la surface entière de la doublure de caisse du camion.

AVERTISSEMENT!
N'utilisez pas de produits de protection à base de silicone pour nettoyer votre doublure de caisse. Les produits à base de silicone peuvent devenir glissants et causer des blessures.

Les doublures de caisse vaporisées sont résistantes à divers types de produits chimiques (y compris l'essence, l'huile et les fluides hydrauliques) pendant de courtes périodes de temps. Si vous renversez ce genre de produit sur votre doublure de caisse vaporisée, rincez le camion aussitôt que possible pour éviter des dégâts permanents.

Réparation de la doublure de caisse vaporisée

Bien qu'elle soit extrêmement robuste, vous pouvez endommager une doublure de caisse vaporisée. Une cause courante est lorsque vous chargez une lourde palette et que vous la traînez le long du plancher de la caisse. Si un clou ou une pointe tranchante est exposée sous le poids de la palette, une égratignure ou une fissure pourrait survenir. Bien que ces dommages ne soient pas couverts par votre garantie de véhicule neuf, une réparation doit être effectuée pour couvrir le métal exposé par l'égratignure. Pour réparer une déchirure ou une lacération, suivez les directives fournies dans la trousse de réparation rapide Mopar^{MD}.

INTÉRIEURS

SIÈGES ET PIÈCES EN TISSU

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar^{MD} pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!
N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyant Mopar^{MD} Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage Mopar^{MD} sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu. Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

NOTA :
Si les courroies se rétractent lentement, examinez le point d'ancrage supérieur pour vous assurer de l'absence de débris. Si des débris sont présents, nettoyez avec un chiffon doux humide jusqu'à ce que tous les résidus soient complètement éliminés.

AVERTISSEMENT!

Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. SI vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

PIÈCES EN PLASTIQUE ET PIÈCES ENDUITES

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} pour traiter les garnitures en vinyle.

MISE EN GARDE!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.
- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, essuyez avec un chiffon propre et humide. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

SURFACES EN CUIR

Le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar[MD] est spécifiquement recommandé pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution Total Clean de Mopar[MD] vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir.

NOTA :
Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et le constructeur recommande d'appliquer du produit Mopar[MD] Total Clean sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

MISE EN GARDE!
N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

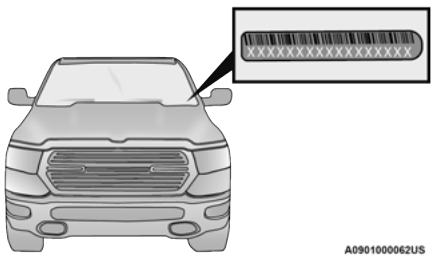
SURFACES VITRÉES

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar[MD] ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible par le pare-brise, se trouve sur le coin avant gauche du tableau de bord.



Numéro d'identification du véhicule

NOTA :
Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SYSTÈME DE FREINAGE

Si vous perdez l'assistance aux freins pour une raison quelconque (par exemple, le serrage répété des freins lorsque le moteur est arrêté), les freins continueront à fonctionner. Il faudra cependant exercer sur la pédale de frein une pression largement supérieure à la normale pour immobiliser le véhicule.

S'il y a défaillance de la capacité de freinage de l'un des deux circuits hydrauliques (avant et arrière), l'autre circuit toujours valide vous permettra quand même de freiner, mais avec une certaine perte d'efficacité. Cela se manifeste habituellement par l'accroissement de la course de la pédale et de la force à exercer sur la pédale au freinage de même que par l'activation des témoins du système de freinage et du système de freinage antiblocage lorsque vous freinez.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule.

Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale à paroi profonde.

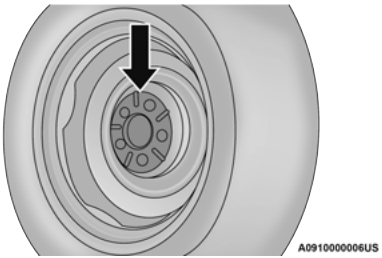
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	Type d'écrou ou de boulon de roue	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
176 N·m (130 lb-pi)	Conique	M14 x 1,50	22 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

NOTA :
Ne graissez pas les goujons de roue. Pour les roues chromées, ne remplacez pas les écrous par des écrous de roue chromés.

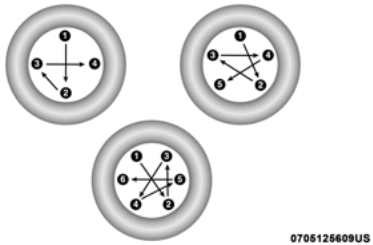
Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.



Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou de roue ou le boulon de fixation (ne l'insérez pas à mi-course).

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue / boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue / boulons sont bien calés contre la roue.



Modèle de couple de serrage de quatre, cinq et six écrous de roue et boulons

AVERTISSEMENT!
Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT – MOTEURS À ESSENCE

Lorsque vous utilisez de l'essence avec l'indice d'octane recommandé, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec un concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à celui recommandé peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

MOTEUR 3.6L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une économie de carburant et un rendement excellents avec de l'essence ordinaire sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant avec indice d'octane élevé, puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

MOTEUR 5.7L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 à 89 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Pour obtenir une économie de carburant et un rendement optimaux, l'utilisation de l'essence « Plus » d'un indice d'octane de 89 est recommandée.

ESSENCE REFORMULÉE

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

ADDITIFS POUR LE CARBURANT

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement du véhicule.



L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.ca pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

ESSENCES À MÉLANGE OXYGÉNÉ

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

MISE EN GARDE!

N'utilisez PAS d'essence E-85, d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, cela pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

NE PAS UTILISER DE CARBURANT E-85 DANS LES VÉHICULES QUI NE SONT PAS À CARBURANT MIXTE

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifestera un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

MODIFICATIONS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL COMPRIMÉ ET EN PROPANE LIQUIDE

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur et les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé ou du propane liquide. De plus, cela pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT (MÉTHYLCYCLOPENTADIÉNYLE MANGANÈSE TRICARBONYLE) DANS L'ESSENCE

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse, qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules.

Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient. Les lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation de MMT dans les essences reformulées.

AVERTISSEMENTS RELATIFS AU CIRCUIT D'ALIMENTATION

MISE EN GARDE!

Consignes à suivre pour conserver le rendement du véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.
- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défectuosités d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA :
La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL

La loi fédérale exige que ce véhicule soit alimenté uniquement avec du carburant diesel à très faible teneur en soufre (teneur maximale de 15 ppm) et interdit l'utilisation de carburants à faible teneur en soufre (teneur maximale de 500 ppm) afin d'éviter d'endommager le système antipollution.

Utilisez du carburant diesel de bonne qualité, de marque connue. Le carburant diesel n° 2, conforme à la norme D-975 indice S15 de l'ASTM (anciennement connu sous le nom de American Society for Testing and Materials), assure de bonnes performances durant presque toute l'année. Si le véhicule est exposé à un froid extrême (moins de -7 °C [20 °F]) ou s'il doit circuler à des températures inférieures à la normale pendant des périodes prolongées, utilisez du carburant diesel formule hiver no 2 (ou mélangez des volumes égaux de carburants diesel no 1 et no 2). Votre véhicule se trouvera ainsi mieux protégé contre la gélification du carburant et la formation de cire sur les filtres à carburant.

AVERTISSEMENT!

L'alcool ou l'essence ne doit pas être utilisé comme agent de mélange du carburant. Ces matières peuvent être instables sous certaines conditions et devenir dangereuses ou explosives lorsqu'elles sont mêlées avec du carburant diesel.

Le carburant diesel contient presque toujours une certaine quantité d'eau. Pour empêcher des problèmes liés au circuit d'alimentation, vidangez l'eau accumulée du filtre séparateur d'eau et de carburant à l'aide du dispositif de vidange fourni sur le boîtier du filtre à carburant. Si vous achetez un carburant de bonne qualité et que vous suivez le conseil relatif aux températures froides indiqué ci-dessus, les conditionneurs de carburant ne devraient pas être nécessaires dans votre véhicule. Un carburant diesel à haut indice de cétane de première qualité peut assurer un démarrage à froid amélioré et un rendement de mise en température accru.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau du ou des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur ➪ page 510.

SPÉCIFICATIONS DU CARBURANT DIESEL

Ce moteur diesel a été conçu pour profiter du contenu élevé d'énergie et du coût généralement inférieur du carburant diesel à très faible teneur en soufre no 2 et du carburant diesel climatisé à très faible teneur en soufre no 2.

NOTA :

- Si vous remplissez accidentellement le réservoir de carburant avec de l'essence ou du liquide d'échappement diesel sur votre véhicule muni d'un moteur diesel, ne démarrez pas le moteur, car vous risqueriez d'endommager le moteur et le circuit d'alimentation. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour toute intervention.
- Un mélange de carburant contenant au maximum 5 % de biodiesel conforme à la norme D-975 de l'ASTM peut être utilisé avec votre moteur diesel sans aucun ajustement des calendriers d'entretien réguliers.
- Les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat de votre moteur diesel.
- Le carburant diesel à très faible teneur en soufre no 1 ne doit être utilisé que dans des conditions arctiques (-23 °C [-10 °F]) prolongées.

EXIGENCES RELATIVES AU CARBURANT BIODIESEL

Un mélange de carburant contenant 5 % de biodiesel au maximum, conforme à la norme D975 de l'ASTM, est recommandé pour votre moteur diesel. Si un fonctionnement fréquent avec les mélanges biodiesel qui sont entre 6 % et 20 % (B6 à B20) est souhaité, le calendrier d'entretien sera assujetti à des intervalles plus courts.

La vidange d'huile et le remplacement du filtre, y compris le filtre à carburant, sont assujettis aux intervalles plus courts lorsque vous faites tourner votre moteur avec du biodiesel supérieur à 5 %. N'utilisez pas de biodiesel supérieur à 20 %.

Pour l'utilisation régulière de mélanges biodiesel entre 6 % et 20 % (B6 à B20), il est important que vous compreniez et que vous vous conformiez à ces exigences. Pour obtenir d'autres directives, ➪ page 500.

MISE EN GARDE!

Si vous ne respectez pas ces exigences en matière de vidange d'huile pour les véhicules qui fonctionnent avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 % (B6 à B20), vous risquez d'entraîner l'usure prématurée du moteur. Cette usure n'est pas couverte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le biodiesel est un carburant produit à partir de ressources renouvelables généralement dérivés de graisse animale, d'huile de colza (base d'ester méthylique de colza [RME]) ou d'huile de soja (base d'ester méthylique de soja [SME ou SOME]).

Le carburant biodiesel a des limitations inhérentes qui exigent que vous compreniez et que vous respectiez les exigences suivantes si vous utilisez des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 % (B6 à B20). Il n'y a pas de restrictions uniques pour l'utilisation de B5.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de mélanges supérieurs à 20 % n'est pas approuvée. L'utilisation de mélanges supérieurs à 20 % peut endommager le moteur. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

Dans le cas où le véhicule est ravitaillé en biodiesel et qu'il n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, le carburant doit être utilisé en conduisant (jusqu'à un quart du réservoir) et ravitaillé avec des mélanges de diesel standard, avec moins de 5 % qui est normalement disponible. Cela empêchera le filtre à carburant d'être obstrué et préviendra des dommages potentiels au système d'injection de carburant en raison du biodiesel dégradé, qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Propriétés du carburant biodiesel – températures ambiantes basses

Le carburant biodiesel peut geler ou se solidifier aux températures ambiantes faibles, ce qui peut poser des problèmes de stockage et de fonctionnement. Des précautions peuvent être nécessaires en cas de températures ambiantes faibles, telles que le stockage de carburant dans un bâtiment chauffé ou dans un réservoir de stockage chauffé ou l'utilisation des additifs de température froids.

Qualité de carburant – doit être conforme aux normes de l'ASTM

La qualité de carburant biodiesel peut varier largement. Seul du carburant produit par un fournisseur BQ9000 respectant les spécifications suivantes peut être mélangé afin d'être conforme au carburant B6 à B20 de mélange biodiesel conforme à la norme D-7467 de l'ASTM :

Carburant pétrodiesel conforme à la norme D-975 de l'ASTM et carburant biodiesel (B100) conforme à la norme D-6751 de l'ASTM

Stabilité d'oxydation de carburant – le carburant doit être utilisé dans les six mois suivant sa fabrication

Le carburant biodiesel présente une pauvre stabilité d'oxydation qui peut entraîner des problèmes de stockage à long terme. Le carburant produit conformément aux normes de l'ASTM, s'il est stocké correctement, fournit une protection contre l'oxydation de carburant allant jusqu'à six mois.

Séparation d'eau du carburant – les éléments de filtre à carburant homologués Mopar[MD] doivent être utilisés

Le carburant biodiesel présente une affinité naturelle à l'eau et l'eau accélère la croissance microbienne. Votre système de filtration Mopar[MD] est conçu pour fournir les capacités adéquates de séparation d'eau du carburant.

Dilution de l'huile par le carburant – il est nécessaire de respecter l'intervalle de vidange d'huile prescrit

La dissolution de carburant dans l'huile de lubrification a été observée lors de l'utilisation de carburant biodiesel. La teneur de l'huile en carburant dissous ne doit pas dépasser 5 %. Pour garantir que cette limite est respectée, votre intervalle de vidange d'huile doit être maintenu dans le programme suggéré. L'utilisation régulière de biodiesel entre 6 % et 20 % exige des intervalles plus courts que les 16 100 km (10 000 mi) mentionnés et ne doit pas dépasser le programme suggéré.

Lorsque vous utilisez fréquemment le biodiesel entre 6 % et 20 %, les intervalles de vidange d'huile et de remplacement du filtre ne doivent pas dépasser 12 900 km (8 000 mi) ou six mois, selon la première éventualité.

Intervalles de changement des filtres à carburant biodiesel

Les intervalles entre les remplacements du filtre à carburant seront plus courts si vous utilisez du biodiesel. Lorsque le moteur fonctionne avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20%, le remplacement du filtre à carburant doit se faire selon un intervalle correspondant à une vidange sur deux et l'intervalle ne doit pas dépasser 25 750 km (16 000 mi).

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 12 875 km (8 000 mi) ou six mois, si le fonctionnement régulier se produit avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 %. Les intervalles entre les remplacements de filtre à carburant ne doivent en aucun cas attendre plus de deux vidanges d'huile ou dépasser 25 750 km (16 000 mi), si le fonctionnement régulier se fait avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 %. Le non-respect de ces exigences relatives à la vidange d'huile et au filtre à carburant pour les véhicules qui fonctionnent avec des mélanges de biodiesel allant jusqu'à B20 peut entraîner l'usure prématurée du moteur. Cette usure n'est pas couverte par la garantie limitée de véhicule neuf. Le moteur peut souffrir de dégâts importants s'il tourne avec des concentrations de biodiesel supérieures à 20 %.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	US (Unités américaines)	Metric (Unités métriques)
Carburant (quantité approximative)		
Modèles 1500 à cabine simple et à caisse courte, à cabine d'équipe et Quad Cab	23 gallons	87 l
Modèles 1500 à cabine simple et à caisse courte, à cabine d'équipe et Quad Cab	26 gal	98 L
Modèles 1500 à cabine simple et à caisse longue, à cabine d'équipe et Quad Cab (en option)	33 gal	121 L
Filtre à huile du moteur		
Moteur 3.6L	5 pintes	4,7 L
Moteur 5.7L	7 pintes	6,6 l
Circuit de refroidissement		
Moteur 3.6L	12,8 pte	12,1 L
Groupe électrogène 3.6L	1,8 pte	1,7 L
Moteur 5.7L	17,5 pte	16,6 L

	US (Unités américaines)	Metric (Unités métriques)
Carburant (quantité approximative)		
Moteur turbo diesel 3.0L	26 gal	98,5 L
Réservoir du liquide d'échappement diesel		
Modèles Tradesman/Rebel	5,14 gal	19,5 L
Tous les autres modèles	5,74 gal	21,7 L
Filtre à huile du moteur		
Moteur turbo diesel 3.0L	8,5 pte	8,0 L
Circuit de refroidissement		
Moteur turbo diesel 3.0L	11,6 pte	11 L

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement pour moteur à essence	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique).
Groupe électrogène – moteur 3.6L (selon l'équipement)	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique).
Huile moteur – Moteur 3.6L et 5.7L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur entièrement synthétique Mopar^{MD} SAE 0W-20, conforme aux exigences de la norme MS-6395 du constructeur. L'équivalent entièrement synthétique de l'huile moteur SAE 0W-20 peut être utilisé, mais doit comporter la marque de commerce Starburst de l'API ⇨ page 507.
Filtre à huile du moteur à essence	Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile du moteur Mopar^{MD}. Si un filtre à huile du moteur Mopar^{MD} n'est pas disponible, utilisez seulement des filtres qui respectent ou dépassent les exigences de rendement de filtre SAE/USCAR-36.
Choix de carburant – moteur 3.6L	Indice d'octane 87, méthode (R+M)/2, de 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).
Choix de carburant – moteur 5.7L	Indice d'octane 89 recommandé – indice d'octane 87 acceptable, méthode (R+M)/2, de 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement – moteur diesel	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de Mopar[MD] 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique).
Huile moteur – Moteur diesel turbo 3.0L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur **synthétique** 5W-40, telle que Mopar[MD], qui répond à la norme MS-12991 du constructeur et qui correspond à la catégorie des huiles moteur SP de l'API requise.
Filtre à huile du moteur diesel	Nous vous recommandons d'utiliser les filtres à huile du moteur Mopar[MD]. **L'utilisation d'un filtre à huile qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du moteur.**
Filtres à carburant – Moteur diesel turbo 3.0L	Nous recommandons l'utilisation du filtre à carburant Mopar[MD]. Doit être de 3 micromètres. **L'utilisation d'un filtre à carburant qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration et de séparation d'eau peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du circuit d'alimentation.** Dans des conditions normales, le filtre à carburant diesel doit être remplacé tous les 32 000 km (20 000 mi), c'est-à-dire lors d'une vidange d'huile sur deux. Si le véhicule est utilisé dans des conditions de fonctionnement difficiles ou dans certaines régions des États-Unis (Pennsylvanie, New York, Ohio, Maryland, Virginie occidentale, Arkansas, Oklahoma, Kansas, Iowa, Missouri et Nebraska) où des problèmes de propreté du carburant se posent, il est recommandé de remplacer le filtre à carburant tous les 16 000 km (10 000 mi).
Choix de carburant – Moteur diesel turbo 3.0L	Utilisez du carburant diesel de bonne qualité, de marque connue. La loi fédérale exige que ce véhicule soit alimenté uniquement avec du carburant diesel à très faible teneur en soufre (teneur maximale de 15 ppm) et interdit l'utilisation de carburants à faible teneur en soufre (teneur maximale de 500 ppm) afin d'éviter d'endommager le système antipollution. Le carburant diesel no 2, conforme à la spécification ASTM D-975 catégorie S15, assure de bonnes performances durant presque toute l'année. Nous recommandons pour votre moteur diesel l'utilisation d'un mélange maximal de 5 % de biodiesel, conforme à la norme D-975 de l'ASTM. **Ce véhicule est compatible avec les mélanges de biodiesel supérieurs à 5 % mais inférieurs à 20 %, conformes à la norme D-7467 de l'ASTM, à condition que les intervalles d'entretien rapprochés soient respectés comme indiqué.**
Liquide d'échappement diesel	Le liquide d'échappement diesel Mopar[MD] (homologué par l'API) ou l'équivalent, conforme à la norme ISO 22241. L'utilisation de liquides non certifiés par l'API à la norme ISO 22241 peut entraîner des dommages au système.

NOTA :
Si du carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé ou no 1 n'est pas disponible et la température ambiante est inférieure à -6 °C (20 °F) dans des conditions arctiques prolongées, le traitement complet pour moteur diesel de Mopar^{MD} (ou un produit équivalent) est recommandé pour éviter la gélification.

MISE EN GARDE!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule de technologie d'acide organique (OAT) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie d'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT frais, conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DU CHÂSSIS

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar^{MD} ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert – boîte de transfert 48-11 active sur demande à 2 vitesses avec mode 4WD AUTO (4 roues motrices GAMME AUTOMATIQUE)	Nous recommandons l'utilisation de Mobil Fluid LT.
Boîte de transfert – boîte de transfert 48-12 à prise temporaire à 2 vitesses sans mode 4WD AUTO (4 roues motrices GAMME AUTOMATIQUE)	Nous recommandons l'utilisation de Shell Spirax S2 ATF A389.
Essieu avant	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de Mopar^{MD}.
Essieu arrière (3,21 et 3,55)	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour engrenages SAE 75W-90 (MS-A0160) de Mopar^{MD}. Les essieux arrière autobloquants exigent l'ajout de 148 ml (5 oz) d'additif pour différentiel autobloquant MOPAR^{MD}.
Essieu arrière (3,92)	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour engrenages SAE 75W-140 (MS-8985) de Mopar^{MD}. Les essieux arrière autobloquants exigent l'ajout de 148 ml (5 oz) d'additif pour différentiel autobloquant MOPAR^{MD}.
Essieu arrière avec ensemble de remorquage Max (3,92)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant pour essieux SAE 80W90 de Dana.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide pour freins Mopar^{MD} DOT 3, SAE J1709.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location (des frais supplémentaires peuvent s'appliquer). Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

FCA US LLC et ses concessionnaires autorisés tiennent beaucoup à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés de FCA US LLC possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider. Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle de FCA US LLC.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle de FCA US LLC :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile, cellulaire et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine

Composez le 1-800-521-2779 ou visitez le site chrysler.rsahelp.com (États-Unis)

Composez le 1 800 363-4869 ou visitez le fca.roadsideaid.com (Canada)

Qui est couvert

Vous êtes couvert par les services d'assistance routière si vous avez acheté le véhicule pour en faire l'utilisation. Les services d'assistance routière ont une durée de cinq ans ou jusqu'à ce que le compteur kilométrique indique 60 000 mi, selon la première éventualité calculée à partir de la date de début de la garantie limitée de base, comme il est indiqué dans votre livret de renseignements sur la garantie. [1]

1. Les services de remorquage sont fournis par Cross Country Motor Club, Inc., Medford, MA 02155, sauf dans les États de l'Arkansas, de la Californie, d'Hawaï, de l'Oregon, du Wisconsin ou du Wyoming, où les services sont fournis par Cross Country Motor Club of California, Inc., Thousand Oaks, CA 91360.

Que faire

Si votre véhicule nécessite un démarrage par batterie d'appoint, une livraison de carburant en raison d'une panne sèche, une réparation de pneus, un déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle, un remorquage suite à un bris mécanique, composez le numéro sans frais : États-Unis : 1-800-521-2779/Canada : 1 800 363-4869. Fournissez votre nom, le numéro d'identification du véhicule requis pour les services couverts, votre numéro d'immatriculation et votre emplacement, y compris le numéro de téléphone à partir duquel vousappelez. Décrivez brièvement la nature du problème et répondez à quelques questions simples. Vous obtiendrez le nom du fournisseur de service et une heure d'arrivée approximative. Si vous sentez que vous êtes dans une situation dangereuse, veuillez nous le dire. Avec votre consentement, nous communiquerons avec les autorités policières locales et les services de sécurité civile.

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière ou si vous ne pouvez pas fournir un numéro d'identification de véhicule (NIV) valide et que vous obtenez des services de remorquage de votre propre initiative, vous pouvez soumettre les reçus originaux de l'établissement qui a remorqué votre véhicule dans les 30 jours suivant l'événement. Assurez-vous de joindre le numéro d'identification du véhicule, le kilométrage indiqué au compteur kilométrique au moment de l'événement et votre adresse postale actuelle. Nous traiterons votre demande selon l'admissibilité du véhicule et du service. Si votre demande est admissible, nous vous rembourserons les frais raisonnables et coutumiers pour ce service dans la région où il a été fourni. La décision de FCA US LLC relative au remboursement des frais est définitive. Toute correspondance doit être adressée à :

FCA US LLC Customer Assistance

P.O. Box 9145

Medford, MA 02155

À l'attention du département des réclamations

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

Réparation d'un pneu crevé

Si l'un de vos pneus a subi une crevaison, nous enverrons un fournisseur de services qui posera la roue de secours temporaire de votre véhicule (selon l'équipement) tel que recommandé dans votre manuel du propriétaire. Cette intervention ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé.

Alimentation en carburant en raison d'une panne sèche

Il n'est pas toujours possible de trouver une station-service à proximité, surtout lorsqu'on voyage loin de chez soi. Nous enverrons alors un fournisseur de services qui vous livrera une petite quantité de carburant (d'au plus deux gallons US) afin que vous puissiez vous rendre à la station-service la plus proche. Ce service est limité à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

Assistance au démarrage

Il est toujours très désagréable d'avoir une batterie déchargée, mais avec l'assistance routière, vous n'avez pas à craindre de vous retrouver en panne sur le bord de la route. Nous enverrons un fournisseur de services qui effectuera le survoltage de votre batterie, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Service de déverrouillage

Si vous ne pouvez plus poursuivre votre route parce que les clés sont verrouillées dans votre véhicule ou parce que les serrures gelées, vous pourrez obtenir de l'aide avec un simple coup de téléphone. Ce service se limite à vous fournir l'accès à l'habitacle du véhicule. Il ne couvre pas le coût des clés de remplacement.

Service de remorquage

Notre service de remorquage vous confère la tranquillité d'esprit et la confiance. Si votre véhicule devient inopérant en raison d'un bris mécanique, le service d'assistance routière enverra une dépanneuse qui remorquera votre véhicule jusqu'au concessionnaire Chrysler, Dodge, Jeep[MD] ou Ram autorisé le plus proche. Si vous choisissez de vous rendre chez un autre concessionnaire, vous assumerez le coût du remorquage si la distance supplémentaire excède 10 mi.

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA US LLC

P.O. Box 21–8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Phone (Téléphone) : 866 726-4636

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA CANADA INC.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Phone (Téléphone) : (800) 465-2001 anglais/ (800) 387-9983 français

MEXIQUE

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D.F.

Dans la ville de Mexico : 800-505-1300

En dehors de la ville de Mexico : +(52) 55 50817568

PORTO RICO ET LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

FCA Caribbean LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Phone (Téléphone) : 866 726-4636

Télécopieur : (787) 782-3345

SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES ET CELLES QUI SOUFFRENT DE TROUBLES DE LA PAROLE (ATS OU TÉLÉIMPRIMEUR)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, FCA US LLC a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur classique peuvent communiquer avec FCA US LLC au 1-800-380-2479.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1-800-855-0511.

CONTRAT DE SERVICE

Il se peut que vous ayez acheté un contrat de service pour un véhicule dans le but de vous protéger contre le coût élevé des réparations imprévues lorsque la garantie limitée de véhicule neuf offerte par FCA US LLC aura expiré. Les plans de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongée de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule. Si vous avez acheté un plan de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection, vous recevrez les services couverts par ce dernier ainsi qu'une carte d'identification du propriétaire par la poste dans un délai de trois semaines suivant la date de livraison du véhicule. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA US LLC au 1-800-521-9922 (les résidents canadiens doivent composer le 1-800-465-2001 pour l'anglais et 1-800-387-9983 pour le français).

FCA US LLC n'est pas responsable d'un quelconque contrat de service acheté auprès d'un autre constructeur. Si vous avez besoin d'assistance après l'expiration de la garantie limitée de véhicule neuf de FCA US LLC, veuillez consulter les documents de contrat et communiquer avec la personne listée dans ces documents.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit.

AVERTISSEMENT!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. Par ailleurs, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants peuvent contenir ou émettre des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA US LLC relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.mopar.com/om.

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr.

Pour les renseignements en français, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr.

Utilisez ce code QR pour avoir accès à votre expérience numérique.



PIÈCES MOPAR[MD]

Les fluides fournis par l'usine et les pièces et accessoires d'origine Mopar[MD] sont disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés afin de maintenir l'état original et le fonctionnement optimal de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

DANS LES 50 ÉTATS AMÉRICAINS ET À WASHINGTON, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne directe en matière de sécurité automobile sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

AU CANADA

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après.

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation exhaustifs fournissent des connaissances pratiques complètes du véhicule, des systèmes et des pièces, qui sont clairement détaillées avec des illustrations, des schémas et des tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels aident à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Pour commander un exemplaire imprimé des manuels de procédures d'entretien ou de diagnostic, visitez :

www.techauthority.com (Canada et États-Unis).

Manuels du propriétaire

Ces manuels du propriétaire ont été rédigés avec la collaboration de spécialistes en entretien et en ingénierie et visent à vous familiariser avec des véhicules FCA particuliers.

Pour accéder en ligne à vos renseignements de propriétaire, visitez www.mopar.com/om (États-Unis) ou www.owners.mopar.ca (Canada).

Ou

Appelez Tech Authority sans frais au :

- 1-800-890-4038 (É.-U.)

Des manuels du propriétaire, des manuels de la radio et des livrets de renseignements sur la garantie peuvent être commandés par l'intermédiaire d'Archway en composant le :

- 1-800-387-1143 (Canada)

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU D'ADRESSE

* Si vous avez acheté ce véhicule d'occasion ou changé d'adresse, veuillez fournir les renseignements suivants et les envoyer par courriel à :

FCA US LLC

P.O. Box 21–8008

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Veillez à inclure les renseignements suivants :

- Date de la vente (mm/jj/aa)
- Numéro d'identification du véhicule (numéro de 17 caractères situé dans le coin gauche du tableau de bord)
- Relevé exact du compteur kilométrique
- Prénom et nom de famille
- Phone Number (Numéro de téléphone)
- Adresse postale, ville, État ou province et code postal
- Adresse courriel

*Concerne uniquement les résidents américains.

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

INDEX

A

Additifs, carburant 577
Affichage du groupe d'instruments
  Trajet 146
Affichage du groupe d'instruments
  Arrêt et démarrage 146
  Assistance au conducteur 144
  Audio 147
  Compteur de vitesse 143
  Économie de carburant 146
  Hors route 145
  Information sur le véhicule 144
  Messages enregistrés 147
  Traction de remorque 146
Affichage tête haute 147, 150
Affichage tête haute (HUD) 147, 150
Aides à la conduite auxiliaires 397
Ajout d'essence 257, 258
Ajout de liquide de
refroidissement (antigel) 522
Alarme
  Alarme de sécurité 32, 161
Alerte de rappel de siège arrière 387
Alerte de santé du véhicule 366
Alertes familiales 368
Allumage 26
  Commutateur 26
Altérations/Modifications
  Véhicule 15
Ampoules 464, 541
Ampoules de rechange 541
Ampoules, éclairage 464, 541
Animaux de compagnie 461
Antigel (liquide de refroidissement) 521, 583
  Mise au rebut 523
Appel de phares 65
Appel SOS 355, 369
Application Mobile 353
Appuie-tête 48
Assistance à la clientèle 589
Assistance au départ en pente 393
Assistance pour véhicule volé 364, 371
Assistance routière 361, 370
Attelages
  Traction de remorque 268
Avertissement concernant le
monoxyde de carbone 464, 465

B

Balais d'essuie-glace 518
Batterie 159, 506
  Remplacement de la télécommande
    de télédéverrouillage 23
  Témoin du circuit de charge 159
Batterie sans entretien 506
Baudriers 420
Bluetooth
  Connexion à un téléphone mobile
    particulier ou un appareil audio
    après jumelage 343
Boîte de transfert 528
  Électronique 198, 201
  Liquide 588
Boîte de transfert électronique 198, 201
Bouchon à pression du circuit de
refroidissement (bouchon de radiateur) 523
Bouchon de radiateur
(bouchon de radiateur de liquide de
refroidissement) 521, 523
Bouchons, Remplissage
  Huile (Moteur) 501
  Radiateur (pression du liquide de
    refroidissement) 523

C

Caisse de camionnette 105, 108
Calendrier d'entretien 491, 496, 497
Calendrier, entretien 491, 496, 497
Caméra 247
Caméra AUXILIAIRE 253
Caméra d'aide au recul 247
Caméra de vue panoramique 249
Caméra, recul 247
Caméra, remorque 360 253
Caméra, vue panoramique 249
Caractéristiques de sécurité 324
Carburant 258, 576, 577, 579
  Additifs 577
  Ajout 257, 258
  Antipollution 577
  Contenance du réservoir de carburant 583
  Essence 576, 577
  Éthanol 577
  Exigences 576, 577, 579, 583
  Filtre 510
  Indice d'octane 576, 577, 585
  Méthanol 577
  Spécifications 580
  Témoin 162
Carburant diesel 579
Carburant diesel, exigences 579
Carrosserie 569
CD 335
Ceintures à trois points d'ancrage 420
Ceintures de sécurité 418, 461
  Ancrage supérieur du baudrier réglable 423
  Ancrage supérieur réglable 423
  Baudrier réglable 423
  Ceinture de sécurité à absorption d'énergie 425
  Ceintures à trois points d'ancrage 420
  Enrouleur à blocage automatique (EBA) 425
  Ensembles de retenue pour enfants 443
  Femmes enceintes 425
  Fonctionnement des ceintures à trois points d'ancrage 422
  Inspection 461
  Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage 423
  Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 423
  Mode d'emploi 422
  Prétendeur de ceinture de sécurité 425
  Prétendeurs 425
  Rallonge 424
  Rallonge de ceinture de sécurité 424
  Rappel de ceinture de sécurité 419
  Rappel sonore 419
  Siège arrière 420
  Siège avant 418, 420, 422
Ceintures de sécurité Entretien 573
Chaînes antidérapantes (chaînes pour pneus) 565
Chargement du véhicule 263, 553
  Pneus 553
Chauffe-moteur 184
Choix du liquide de refroidissement (antigel) 585
Circuit d'alimentation diesel, réamorçage 512
Circuit de refroidissement 520
  Ajout de liquide de refroidissement (Antigel) 522
  Bouchon à pression 523
  Bouchon de radiateur 523
  Capacité de refroidissement 583
  Choix du liquide de refroidissement (Antigel) 521, 583, 585
  Inspection 523
  Mise au rebut du liquide de refroidissement usé 523
  Niveau du liquide de refroidissement 521, 523
  Points à ne pas oublier 524
  Vidange, rinçage et remplissage 521
Classification uniformisée des pneus 567
Clés 21
Clignotants 67, 168, 464, 543, 545
  Feux de direction 168, 464
Climatisation 73, 77
Climatisation, conseils d'utilisation 80
Colonne de direction inclinable 39
Colonne de direction télescopique 39
Commande automatique de la température 79

Commande de direction en marche arrière de la remorque....269
Commande de freins de remorque intégrées....274
Commande de réglage automatique de la température....79
Commande de stabilité électronique....389
Commande électrique
Centre de distribution électrique (fusibles)....529, 535
Direction assistée....214
Glaces....93
Lunette coulissante....95
Marchepieds latéraux....35
Prise électrique auxiliaire....88, 90
Rétroviseurs....56
Sièges....45
Toit ouvrant....96
Verrouillage des portes....35
Commande pour MP3....86
Commande vocale....50
Commandes....326
Commandes à distance de la radio....325
Commandes audio au volant....325
Commandes de la radio....326
Commutateur de commande du rhéostat d'intensité lumineuse....70
Commutateur de verrouillage de glace....95
Compartiment de rangement du siège central....82
Compartiment de rangement, siège central....82
Compartiment pour lunettes de soleil....84
Conditions d'adhérence....286
Conduite
Dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde....286
Conduite hors de la chaussée (hors route)....288
Conduite hors route (hors de la chaussée)....288
Connectivité avancée....348
Conseils de conduite....286
Conseils de sécurité....461
Console de chargement sans fil....91
Contenance en liquides....583
Contenance, carburant....583
Contrat de service....592
Contrat, service....592
Contrôleur, système de la pression des pneus....409
Couvre-bagages....114, 569
Couvre-capote à trois plis....114
Installation....119
Nettoyage....121
Retrait....115
Cybersécurité....289

D

Danger
Conduite dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde....286
Daytime Running Lights (Feux de jour)....64
Déconnexion....343
Dégagement d'un véhicule enlisé....486
Dégivreur de pare-brise....73, 77, 462
Délestage Capteur de batterie intelligent....156
Délestage Mode de protection antidécharge de la batterie....156
Délestage Protection antidécharge de la batterie activée....156
Délestage Réduction de la charge électrique....156
Démarrage....172, 174, 178
Bouton....26
Par temps froid....180
Si le moteur ne démarre pas....177
Transmission automatique....173
Démarrage d'appoint....480
Démarrage et conduite....174, 178
Démarrage facilité....173
Déneigeuse....279
Déranger....346
Déverrouillage automatique du hayon....99
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission....191
Différentiel autobloquant....213, 528
Différentiels à blocage....212
Direction
Assistée....214
Colonne de direction inclinable....39
Volant chauffant....39, 40
Volant, réglage de l'inclinaison....39

Direction assistée....214
Volant, reconnaissance vocale....50
Direction assistée électrique....214
Dispositif antilouvoiement de la remorque....397
Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)....265, 397
Dispositif d'ouverture automatique des glaces à commande électrique....94
Dispositif de retenue pour enfant....443
Dispositifs de retenue des occupants....417
Doublure de caisse....571
Durée utile des pneus....559

E

Eau
Conduite dans l'eau....286
Échappement....464, 519
Éclairage d'accueil....71
Éclairage de l'espace de chargement....67
Éclairage et témoins
4 roues motrices....166
Alarme de sécurité....161
Anomalie de la suspension pneumatique....161
Appel de phares....65
Avertisseur de phares allumés....66
Capot ouvert....160
Clignotants....543
Description des témoins du groupe d'instruments....157, 159
Différentiel à blocage d'essieu arrière....163, 166
Direction assistée électrique....159
Eau dans le carburant....167
Éclairage d'accueil....71
Entretien....541
Entretien requis du système d'arrêt et de démarrage....163
Entretien requis du système d'avertissement de collision frontale....163
Entretien requis du système LaneSense....162
Espace de chargement....67, 166
Feu d'arrêt central surélevé....546
Feux arrière....545
Feux de détresse....466
Feux de jour....64
Feux de route....65, 169
Feux de stationnement....168
Feux extérieurs....63, 464
Freins de remorque débranchés....160
Inverseur route-croisement....65
LaneSense....168
Lecture et accueil....69
Mode ECO....167
Niveau faible de liquide d'échappement diesel....166
Phares....63, 65
Phares antibrouillard....168, 545
POINT MORT....166
Régulateur de vitesse....168, 169
Remplacement d'ampoule....541
Sac gonflable....158, 427, 462
Suspension pneumatique....165
Système antipatinage....392
Système d'arrêt et de démarrage actif....168
Témoin de rappel de ceinture de sécurité....160
Témoin des freins....158
Témoin du limiteur de vitesse en descente....169
Témoin du système d'assistance au freinage....392
Témoin du système électronique d'antidérapage....159
Température de l'huile....160
Température de la transmission....160
Éclairage extérieur....63, 464
Éclairage intérieur....69
Écrous de roue....575
Écrous de roue/boulons....575
Embuage des glaces....80
Emplacement du cric....471

Emplacement du pied milieu 553
Enregistrement de SiriusXM Guardian 352
Ensemble de retenue pour enfants 443
Ensembles de retenue pour enfants
Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant 449
Emplacement des ancrages LATCH 452
Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés 445
Ensembles de retenue pour enfants plus grands 446
Installation du siège d'enfant 455, 457
Places assises 448
Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisée 454
Sièges d'appoint 447
Entreposage du véhicule 80, 569
Entreposage, véhicule 80, 569
Entretien 98
Entretien de la peinture 569
Entretien de votre véhicule 506
Entretien des roues et des pneus 563
Entretien du climatiseur 514
Entretien du fini intérieur 572
Entretien du système antipollution 171
Essence antipollution 577
Essence reformulée 577
Essence sans plomb 576, 577
Essieu arrière (différentiel) 527
Essieu avant (différentiel) 527
Essieu, lubrification 527
Essuie-glaces 71
Essuie-glaces sensibles à la pluie 72
Essuie-glaces, pare-brise 505
Éthanol 577
Étiquette d'information sur les pneus et la charge 553
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge 553
Exigences relatives au carburant diesel
Entreposage en gros 259

F

FAQ des services connectés 369
Feu de freinage central surélevé 546
Feux 464
Intérieur 69
Feux de détresse 466
Feux de route automatiques 65
Feux de stationnement 65
Filtre à air 508, 510
Filtre à air du moteur 508
Filtre à huile, choix 508
Filtre à huile, remplacement 508
Filtre de climatisation 80, 514
Filtres
Carburant du moteur 510
Climatisation 80, 514
Filtre à air 508
Huile moteur 508, 585
Mise au rebut des huiles à moteur usées 507
Fluide frigorigène 514
Fluide frigorigène du climatiseur 514
Fonction de réaction améliorée en cas d'accident 441, 490
Fonctionnalités des services connectés 355
Fonctionnement de la radio 376
Fonctionnement du rideau pare-soleil 97
Fonctionnement par temps froid 180
Fonctions commandées à distance, Avertisseur sonore et phares 361
Fonctions commandées à distance, Démarrage 360, 372
Fonctions commandées à distance, Verrouillage et déverrouillage des portières 360
Fonctions commandées à distance, verrouillage et déverrouillage des portières 370
Frein de stationnement 185
Frein, liquide de 588
Freinage d'urgence 408

Fuites de liquide 464
Fuites, liquide 464
Fusibles 528

G

Glaces 93
Arrière coulissantes....96
Commande électrique....93
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique....95
Glossaire des symboles....15
Groupe d'instruments....122, 125, 128, 130, 131, 132, 134, 135
Affichage 140
Descriptions 123, 126, 132, 135
Options de menu....143
Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur 143
Groupe d'instruments
Emplacement et commandes 140
Guide
du carrossier-constructeur....13
Guide de l'automobiliste
Manuel du propriétaire 594
Guide de traction de remorque 268
Guide du carrossier-constructeur 13

H

Hayon 99
Hayon multifonction....100
Hayon, abaissement électronique 99
Hayon, Multifonction....100
Hill Start Assist
(Assistance au départ en pente)....393
HomeLink (ouvre-porte de garage) 58
Huile moteur
Additifs 507
Conseils pour le choix....507, 583
Contenance 583
Filtre 508, 585
Jauge d'huile 505
Mise au rebut 507
Mise au rebut du filtre....507
Symbole d'identification 507
Synthétique 507
Témoin de pression....160
Viscosité 583
Huile moteur synthétique 507
Huile, moteur....507, 585

I

Inclinaison
Bas 45
Haut 45
Indicateurs d'usure....559
Indice d'octane de l'essence (carburant)....576, 577
Inscriptions sur les pneus 548
Inverseur route-croisement....65

J

Jauges
Tension 180

L

LaneSense 243
Lavage à pression....506
Lavage du véhicule 570
Lave-autos 570
Lave-glace
Liquide....505
Lave-glaces 71, 505
Lecteur de disque 335
Levier du dispositif d'inclinaison du dossier du siège conducteur....42
Levier multifonction 64
Liquide d'échappement diesel 259
Ajout 260
Entreposage 260
Procédure de remplissage....260
Liquide d'essieu 588
Liquide de frein 525, 588
Liquide pour essieux....527

Localisation du véhicule 363, 371
Lubrification des mécanismes de carrosserie 517
Lubrification, carrosserie 517
Lumière UV-C 92
Lunette coulissante 96
Lunette coulissante, commande électrique 95

M

Manuel
  Entretien 594
Manuels de réparation 594
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 423
Marchepied de caisse 103
Marchepieds latéraux 35
Mémorisation de présélections radio 332
Méthanol 577
Mise au rebut
  Antigel (liquide de refroidissement) 523
Mises en garde concernant les gaz d'échappement 464, 465
Mode de fonctionnement de secours de la transmission automatique 195
Mode de remorquage-charge lourde 198
Mode Media (Multimédia) 335
Mode multimédia 335
Mode Radio 326
Mode Téléphone 338
Modifications/Altérations
  Véhicule 15
Modifications/altérations du véhicule 15
Moteur 501
  Bouchon de remplissage d'huile du moteur 501
  Chauffe-moteur 184
  Choix de carburant 576, 577, 583
  Choix de l'huile 507, 583
  Compartiment 501, 502, 503, 504
  Démarrage 174, 178
  Démarrage d'appoint 480
  Filtre à air 508
  Filtre à huile 508
  Huile 507, 583, 585
  Huile synthétique 507
  Identification du compartiment 501, 502, 503, 504
  Liquide de refroidissement (antigel) 585
  Noyé, démarrage 177
  Précautions concernant les gaz d'échappement 464, 465
  Ralenti 182
  Recommandations pour le rodage 184
  Si le moteur ne démarre pas 177
  Surchauffe 484

N

Navigation 146
Nettoyage
  Roues 563
Nettoyage des lentilles du tableau de bord 574
Nettoyage des surfaces vitrées 574
Nettoyage du couvre-bagages 569
Notifications dans le véhicule 366
Numéro d'identification du pneu (TIN) 551
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 575

O

Off Road Pages 380
  Barre d'état 381
  Dynamique du véhicule 382
  Jauges des accessoires 383
  Tangage et roulis 384
Ouverture du capot 98
Ouverture du hayon 99
Ouvre-porte de garage (HomeLink) 58

P
Palettes de changement de vitesse 196
ParkSense
Avant et arrière 232
Passage des rapports 189
Boîte de transfert, Passage au point mort (N) 284
Boîte de transfert, Passage hors du point mort (N) 285
Transmission automatique 191
Passerelle multimédia 86
Passive Entry (Entrée passive) 36
Pédales réglables 52
Période de rodage d'un nouveau véhicule 184, 185
Permutation des pneus 567
Phares 543
Allumage avec les essuie-glaces 66
Appel de phares 65
Avertisseur de phares allumés 66
Commutateur 63
Feux de route 65
Inverseur route-croisement 65
Nettoyage 569
Temporisation 66
Phares antibrouillard 66, 545
Phares automatiques 65
Pièces Mopar 593
PNBV 263
Pneus 464, 556, 561, 562, 567
Capacité de charge 553
Chaînes 565
Classe de qualité 567
Couple de serrage des écrous de roue 575
Doubles 575
Durée utile des pneus 559
Flancs porteurs 558
Généralités 556, 561, 562
Indicateurs d'usure des pneus 559
Patinage 558
Permutation des roues 567
Pneu de secours compact 562
Pneus d'hiver 561
Pour conduite à vitesse élevée 557
Pression de gonflage 556, 557
Radiaux 558
Remplacement 559
Roues de secours 561, 562, 563
Sécurité 547, 556
Système de surveillance de la pression des pneus 164, 409
Tailles 549
Traction de remorque 273
Types 561
Vieillissement (Durée utile des pneus) 559
Pneus d'hiver 561
Pneus de rechange 559
Pneus radiaux 558
Poids au timon de la remorque/poids de la remorque 265, 269
Poids brut de la remorque 264
Poids de remorque 268
Poids nominal brut combiné (PNBC) 265
Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 264
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 265
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes 425
Portière ouverte 159, 160
Portières 34
Ports USB de deuxième rangée 86
Pour ouvrir le capot 98
Pour signaler un défaut relié à la sécurité 593
Précautions d'utilisation 170
Présélections 332
Présélections de mémoire du conducteur 332
Pression de gonflage
Pneus 557

Pression des pneus de la remorque 415
Prétendeurs
Ceintures de sécurité 425
Prise d'onduleur (115 V) 90
Prises de courant électrique 88
Procédures de démarrage 174, 178
Programmation des télécommandes (télédéverrouillage) 24
Protection antidécharge de la batterie 68
Protection contre la corrosion 569
Protection contre le pincement 98

R

Radio
Pages hors route 380
Présélections 332
Réglages 290
Système audio 317
Radio satellite 328
Radio satellite Sirius 328
Favoris 331
Relecture 329
Radio satellite SiriusXM
Favoris 331
Parcourir en mode SXM 331
Relecture 329
Rails utilitaires de l'espace de chargement arrière 106
Rails utilitaires, espace de chargement arrière 106
Rallonge de caisse 111
RamBox 108
Rangement 81
Banquette avant 84
Boîte à gants 81
Console arrière 85
Dans le plancher 85
Portières 82
Sous le siège 86
Rangement d'un pneu crevé 478
Rappel de ceinture de sécurité 160, 419
Rapport sur l'état du véhicule 365
Ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence 483
Refroidisseur d'air de charge 525
Régénération de la stratégie d'intervention 152, 513
Réglage
Bas 45
Haut 45
Marche arrière 45
Marche avant 45
Réglages audio 333
Réglages du profil 292
Réglages du système Uconnect
Fonctions programmables par l'utilisateur 36, 291
Programmation du système de déverrouillage passif 36
Réglages du véhicule 290
Réglages mémorisés 41
Régulateur de vitesse 220
Accélération/décélération 219
Annulation 220
Reprise 220
Régulateur de vitesse (contrôle de la vitesse) 218, 220
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) (régulateur de vitesse) 218, 220
Régulateur de vitesse Selec-Speed 394
Remorquage 264, 488
D'un véhicule en panne 488
Guide 268
Loisirs 282
Poids 268
Remorquage d'un véhicule en panne 488

Remorquage de loisir
Passage au point mort (N) de boîte de transfert....284
Passage hors du point mort (N) de boîte de transfert....285
Remorquage derrière un véhicule de loisir....282
Modèles à 2 roues motrices....283
Modèles à 4 roues motrices....283
Remorquage Derrière une autocaravane....282
Remote Start (Démarrage à distance) diesel....31
Remote Start (Démarrage à distance) essence....28
Remplacement d'ampoule....541
Remplacement de la pile de la télécommande....23
Remplacement des balais d'essuie-glaces....518
Renseignements concernant la garantie....593
Renseignements concernant la sécurité des pneus....547
Renseignements concernant la sécurité, pneus....547
Retenue de filet à provisions....48
Retirer, hayon....101
Retrait du hayon....101
Rétroviseur intérieur....53, 467
Rétroviseurs....53
Rétroviseurs et miroirs
Atténuation automatique des éblouissements....53
Atténuation manuelle des éblouissements....53
Chauffants....58
Commande électrique....56
Électriques rabattables....56
Extérieurs....55
Mémoire....41
Miroirs de courtoisie....54
Numérique....54
Rétroviseurs....53, 467
Traction de remorque....57
Rétroviseurs extérieurs....55
Rétroviseurs extérieurs chauffants....58
Roue de secours compacte....562
Roue et enjoliveur de roue....563
Roues arrière jumelées....575
Roues de secours....561, 562, 563

S

Sac gonflable
Enregistreur de données d'événement....490
Entretien....442
Entretien du système de sacs gonflables....442
Fonctionnement des sacs gonflables....430
Protège-genoux....436
Sac gonflable avant....431
Si un déploiement se produit....440
Système de réponse améliorée en cas d'accident....441, 490
Témoin de sac gonflable....427, 431
Témoin redondant de sac gonflable....428
Transport d'animaux domestiques....461
Sécurité....324
Sécurité RamBox....111
Sécurité, gaz d'échappement....464
Send & Go....363
Send & Go....371
Sentry Key (antidémarreur)....25
Séparateur d'eau
Carburant diesel....510
Séparateur de caisse....111
Serrures
Automatiques de porte....38
Portières à commande électrique....35
Sécurité-enfants....38
Service à la clientèle....589
Service offert par le concessionnaire....506

Services connectés 351
Services connectés, Premiers pas....353
Services connectés, Présentation 351
Siège à mémoire 41
Sièges....42, 44, 45
Accès facile 46
Appuie-tête....48
Arrière à dossier rabattable....42
Arrière inclinables 44
Basculement....42
Commande électrique....45
Mémoire....41
Réglage....42, 45
Sièges à commande électrique
Bas....45
Haut 45
Inclinaison....45
Inclinaison du dossier 46
Marche arrière 45
Marche avant....45
Sièges arrière inclinables 44
Sièges chauffants....47
Sièges rabattables à plat....42
Sièges ventilés 48
Signalement des défauts reliés à
la sécurité....593
SmartWatch....369
Soin et entretien....569
Stationnement automatique AutoPark 175
Stationnement parallèle 240
Stations de radio enregistrées.... 332
Stop/Start (Arrêt-démarrage).... 215
Suppression d'un téléphone 343
Surchauffe du moteur.... 484
Suspension
Pneumatique.... 204, 208
Suspension pneumatique.... 204, 208
Système antipatinage 396
Système audio monté sur le volant 325
Système d'accès et de démarrage sans
clé Keyless Enter ‘n Go^{MC}....36, 174
Système de déverrouillage passif....36
Système d'aide au stationnement actif
ParkSense 239
Système d'alarme de changement de voie 67
Système d'assistance au freinage 388
Système d'avertissement de basse
pression des pneus 409
Système d'avertissement de collision
frontale 405
Système d'avertissement de présence
de piéton 408
Système de chauffage-climatisation....73
Automatique....73
Manuel 77
Système de climatisation....79, 514
Système de commande des freins 388
Système de commande électrique
des freins 388
Dispositif électronique antiroulis 389, 396
Système de freinage antiblocage 386
Système de démarrage à distance 28, 31
Pour quitter le mode de démarrage
à distance....29
Systèmes de confort....30
Système de diagnostic de bord 170
Système de frein de stationnement
électrique.... 185
Système de freinage 525, 575
Frein de stationnement 185
Maître-cylindre.... 525
Témoin.... 158
Vérification du liquide.... 525
Système de freinage antiblocage.... 386
Système de reconnaissance vocale....50
Système de sécurité 32, 161
Système de sélection électronique
des rapports (ERS).... 195
Système de surveillance de
circulation en marche arrière.... 401
Système de surveillance des
angles morts 397
Système de verrouillage de clé de
contact/position de stationnement 190
Système ParkSense arrière.... 232

Système ParkSense, arrière 232
Système Uconnect 322
Systèmes audio (radio) 289

T

Tableau de référence, dimension des pneus 549
Technologie d'économie de carburant 215
Technologie Wi-Fi 363
Télécommande 21
  Programmation de télécommandes additionnelles 24
Télécommande du système audio (Radio) 325
Télédéverrouillage
  Programmation de télécommandes additionnelles 24
Téléphone cellulaire 376
Témoin d'anomalie (vérification du moteur) 162
Témoin d'anomalie du moteur (témoin d'anomalie) 171
Témoin d'avertissement des freins antiblocage 161
Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur 159
Témoin de portière ouverte 159, 160
Témoin de pression d'huile 160
Témoin de sac gonflable 158, 427, 462
Témoin du régulateur de vitesse 168, 169
Terminologie et définitions des pneus 552
Toit ouvrant 96, 98
Traction de remorque 264
  Attelage porteur de charge 265
  Attelage répartiteur de charge 266
  Attelages 268
  Câblage 277
  Conseils 278
  Exigences minimales 272
  Poids de la remorque et au timon 269
  Rétroviseurs 57
  Surface frontale 265
Traction intégrale 198
Transmission 191
  Automatique 191, 526
  Entretien 526
  Liquide 588
  Passage des rapports 189
Transmission automatique 191, 527
  Additifs spéciaux 526
  Ajout d'huile 527
  Remplacement de l'huile et du filtre 527
  Type de liquide 527, 588
  Vérification du niveau de liquide 526
  Vidange de l'huile 527
Transport d'animaux domestiques 461
Tremblement dû au vent 96

U

Uconnect
  Fonctions d'appel téléphonique 345
  Recommandations d'utilisation de votre système Uconnect Phone 348
  Réglages du système Uconnect 290
Uconnect (radio) 289
Uconnect 4C avec navigation avec affichage de 12 pouces 289
Uconnect 4C et 4C avec navigation avec affichage de 8,4 pouces 289
Uconnect Phone 340, 341
  Ajout d'un téléphone ou d'un appareil audio comme favori 343
  Appels récents 346
  Commande d'aide 340
  Commande d'annulation 340
  Commande vocale 348
  Commandes d'appel 345
  Connexion à un téléphone mobile particulier ou un appareil audio après jumelage 343
  Entrée de numéro Touch-Tone 346
  Établissement d'un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours 347

Fin d'appel....348
Gestion de vos favoris....344
Joindre des appels....347
Jumelage (lien) du système Uconnect Phone à un téléphone mobile....341
Lien de communication Bluetooth....350
Mise en attente et récupération d'un appel....347
Mise sous tension....350
Passage d'un appel à l'autre....347
Poursuite d'appel....348
Recomposer....348
Reconnaissance naturelle de la parole....340
Répondre à un appel entrant ou l'ignorer – Appel en cours....346
Répondre à un appel entrant ou l'ignorer – Aucun appel en cours....346
Supprimer un favori....345
Téléchargement du répertoire téléphonique....344
Transfert d'un appel au téléphone mobile ou à partir du téléphone mobile....348
Utilisation....339
Vue d'ensemble....338
Urgence
Dégagement d'un véhicule enlisé....486
Démarrage d'appoint....480
Feux de détresse....466
USB....86
Utilisation de la radio....326

V

Vérification des courroies d'entraînement des accessoires....516
Vérifications de la sécurité de votre véhicule....461
Vérifications de niveau de liquide Freins....525
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule....464
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule....461
Vérifications, sécurité....461
Verrouillage automatique des portières....38
Verrouillage des portières Automatique....38
Verrous....464
Capot....98
Vidange du filtre séparateur d'eau/carburant....510
Volant chauffant....40

La responsabilité première du conducteur consiste à conduire le véhicule en toute sécurité. Si vous conduisez alors que votre attention est détournée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule, ce qui peut entraîner un accident et des blessures. FCA US LLC recommande vivement au conducteur de faire preuve d'extrême prudence en utilisant un appareil ou une fonction qui pourrait détourner son attention de la route. L'usage d'appareils électriques comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs, les radios portatives, les systèmes de navigation du véhicule ou tout autre appareil par le conducteur alors que le véhicule est en déplacement est dangereux et peut entraîner de graves accidents. Écrire et envoyer des télémessages en conduisant est également dangereux et ne devrait se faire que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Si vous n'êtes pas en mesure de vous concentrer totalement sur la conduite de votre véhicule, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Certains États et certaines provinces interdisent l'usage de téléphones cellulaires ou l'envoi de télémessages en conduisant. Il en va de la responsabilité du conducteur de se conformer à toutes les réglementations locales en vigueur.

Ce manuel a été préparé pour vous aider à vous familiariser rapidement avec votre nouveau véhicule Dodge et sert de références pour résoudre les questions les plus fréquentes.

Les caractéristiques illustrées dans ce manuel peuvent ne pas toutes s'appliquer à votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les accessoires servant à personnaliser votre véhicule, visitez le site **mopar.com/om** (États-Unis), **proprietaires.mopar.ca** (Canada) ou le concessionnaire Ram le plus près de chez vous.
Ce manuel du propriétaire a été créé pour vous aider à vous familiariser avec les caractéristiques importantes de votre véhicule. Vous pouvez trouver votre manuel du propriétaire, les guides du système de navigation et du système Uconnect ainsi que le livret de garantie les plus récents en visitant le site Web indiqué au dos.

Résidents des É.-U. : Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie en appelant au **1 833 667-4825** ou en communiquant avec votre concessionnaire. Pour acheter des trousses de remplacement, visitez le **www.techauthority.com**

Résidents du Canada : Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie ou acheter une trousse de remplacement en appelant au **1 800 387-1143** ou en communiquant avec votre concessionnaire.

CONDUITE ET ALCOOL

La conduite en état d'ébriété est l'une des causes les plus fréquentes d'accident. Votre capacité de conduire peut être considérablement diminuée même avec un taux d'alcool dans le sang inférieur à la limite permise. Ne conduisez jamais sous l'effet de l'alcool. Nommez un conducteur désigné qui ne consomme aucun alcool, appelez un taxi, un ami ou utilisez les transports publics.

AVERTISSEMENT

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'un accident. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

RAM



Que ce soit pour accéder à de l'information sur des caractéristiques de produits précises, découvrir l'héritage de votre véhicule, connaître les étapes à suivre en cas d'accident ou planifier votre prochain rendez-vous, nous savons que l'application sera le complément essentiel de votre véhicule Ram. Téléchargez simplement l'application, sélectionnez votre marque et votre modèle et laissez-vous guider. Pour obtenir cette application, rendez-vous directement sur l'App Store[MD] ou sur Google Play[MD] Store et entrez le mot-clé « ram toolbox » (boîte à outils ram) (résidents américains seulement).

USA

MOPAR.COM/OM

TÉLÉCHARGEZ LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE ET LES LIVRETS DE RADIO ET DE GARANTIE LES PLUS RÉCENTS

CANADA

PROPRIETAIRES.MOPAR.CA

©2022 FCA US LLC. All Rights Reserved. Tous droits réservés. Ram is a registered trademark of FCA US LLC.
Ram est une marque déposée de FCA US LLC. App Store est une marque déposée de Apple Inc. Google Play Store est une marque déposée de Google.

FIRST EDITION
23_DT_OM_FRC_CA